



**Faculté des sciences**

**Laboratory for the Analysis of Places, Landscapes and European Countryside**

**Ville et agriculture face à l'émergence des systèmes agro-alimentaires innovants. Etudes de cas dans deux agglomérations wallonnes: Charleroi et Liège**

**Année académique  
2019-2020**

**Thèse présentée par  
Antonia Bousbaine  
en vue de l'obtention du  
grade de Docteur en Sciences**



# **Composition du jury de thèse**

## **Promoteur:**

Prof. Dr. Serge Schmitz, Université de Liège

## **Co-promoteur:**

Prof. Dr. Christopher Bryant, Université de Guelph

## **Comité de thèse:**

Prof. Dr. Bernadette Mérenne-Schoumacker, Université de Liège

Dr Nicolas Dendoncker, Université de Namur

## **Autres membres du jury:**

Prof. Dr. Monique Poulot, Université Paris-Nanterre

Dr. Denise Van Dam, Université de Namur

Dr. Guenaël Devillet, Université de Liège, Président



# Remerciements

Tout doucement, j'arrive à la fin de la rédaction de cette thèse qui, sans toutes les personnes rencontrées, citées ici, n'aurait jamais vu le jour. Mes plus vifs remerciements vont à mon promoteur, Serge Schmitz, qui a assez rapidement cerné où je voulais me diriger. Dès mon arrivée dans votre laboratoire, j'ai mesuré les grandes qualités de chercheur qui vous animent. Vous avez fait preuve de patience et de bienveillance et m'avez donné des conseils très pertinents et judicieux. Lors de mon souci de santé, vous avez eu des mots justes et encourageants qui m'ont permis de me redynamiser. Merci à vous, Monsieur Schmitz, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude. Ma position d'enseignante ne m'a guère laissé de temps pour avoir des échanges réguliers, mais nos rencontres m'ont permis d'avancer dans la bonne direction, moi qui m'étais quelque peu éparpillée lors du démarrage de cette thèse.

Merci aussi à toi, Christopher, qui me suis depuis mon master 2 réalisé en 2013, sur un sujet qui a été, durant de très longues années, un de tes nombreux domaines de recherche. Je te suis reconnaissante à vie pour tous ces conseils que tu as pu me prodiguer; merci pour ces travaux réalisés, merci pour ton soutien. Tu vois combien la Belgique, en particulier la Wallonie, est riche d'enseignements.

Un énorme merci à vous, Madame Mérenne, que j'admire depuis tant d'années; merci pour vos précieux conseils, votre appui, votre disponibilité malgré tout ce que vous réalisez encore. Je vous adresse toute ma reconnaissance. Merci à toi, Nicolas, de m'avoir guidée dès le début de cette thèse; tes idées et suggestions m'ont été d'une grande aide. Tes derniers conseils ont apporté à cette thèse la touche finale qui lui a donné la forme qu'elle a présentement.

Un grand merci aux membres du jury qui ont accepté d'en faire partie. Merci à vous, Monique, je ne peux que réécrire ce que je dis depuis que je vous lis: ma grande admiration pour une chercheuse hors pair, qui a guidé mes recherches depuis mon premier travail de master, sous la direction de Nicolas Rouget; merci à vous du fond du cœur.

Un merci particulier à vous, Madame Denise Van Dam, que j'ai sollicitée durant ce travail et qui a répondu « présent » très rapidement et m'a fourni ce que je recherchais; merci pour votre appui et vos recherches qui m'ont beaucoup apporté dans le cadre de cette thèse.

Merci à Guenaël Devillet d'avoir accepté de faire partie de ce jury; ton implication dans cette thématique alimentaire me ravit, en espérant que d'autres géographes en Wallonie se pencheront sur cette question si cruciale.

Je tiens à remercier tous les ministres qui, malgré un emploi du temps surchargé, ont pris le temps de recevoir une chercheuse en devenir, débarquant du nord de la France et bien déterminée à faire avancer la problématique agro-alimentaire en Wallonie. Merci à Messieurs René Colin, ex-ministre wallon de l'Agriculture, et Jean-Claude Marcourt, ex-ministre de l'Économie et de l'Enseignement supérieur, d'avoir pris le temps de répondre à mes questions et de m'éclairer sur la posture des acteurs politiques en Wallonie. Un grand merci spécial à Marc Tarabella, député européen qui, la veille de Noël, m'a consacré le temps nécessaire afin de répondre à mes questions, parfois si déroutantes. Merci encore pour votre accueil, votre écoute et vos éclaircissements.

Merci aux bourgmestres, aux échevins de l'agriculture et au premier échevin des 18 communes carolorégiennes et liégeoises. Merci à vous, Monsieur Willy Demeyer, qui avez trouvé, en pleine campagne électorale, un créneau afin de me recevoir; merci Monsieur le bourgmestre, et continuez cette relocalisation alimentaire car vous avez déjà réalisé beaucoup d'avancées. Merci aussi aux députés provinciaux et aux deux responsables des syndicats agricoles wallons. Merci à toi, chère Isabelle qui, depuis mon mémoire de master 2, m'a toujours aiguillée et m'a apporté tout ce dont j'avais besoin pour mener à bien cette thèse; un grand merci à toi.

Cette thèse n'aurait pas pu apporter des éléments explicatifs concernant le concept des Ceintures Aliment-Terre sans ton aide, cher Christian, concepteur de celle de Liège. Depuis le début de cette aventure, tu m'as accordé de nombreuses entrevues et tu as su m'informer sur les événements qui se passaient dans cette province si éloignée de ma ville natale. Merci à toi, je sais que je te l'ai souvent dit, mais je tenais à l'acter; merci aussi pour toutes ces réflexions qui ont fait bouger les choses en Wallonie. Ton investissement et ton humilité sont remarquables. Je suis à présent disposée à rédiger cet article sur la problématique foncière. Merci également à Stéphane Lejoly, coordinateur de la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi Métropole.

Un énorme merci à vous, Daniel Lanteir, bibliothécaire du Service public de Wallonie, agriculture ainsi qu'à Jean-Marie Marsin, économiste agricole au Service public de Wallonie, pour votre soutien et toutes ces données transmises. Je vous ai parfois donné du fil à retordre. Merci aussi du fond du cœur pour votre soutien lors de ma maladie. Vos messages sont gravés à vie dans ma tête, merci mille fois. Merci à Julien Charlier, du service de l'IWEPS, pour toute son aide. Merci à Mesdames Chantal Vandoorne et Émilie Detaille pour leurs nombreuses explications sur le programme WALAPSanté. Un grand merci à George Synaève du Centre de recherche agronomique wallon, pour ses explications sur la part du blé panifiable dans les denrées alimentaires en Wallonie. Un énorme merci à un grand géographe, Étienne Van Hecke, qui a pris le temps de m'écouter, de m'envoyer certains documents et de me conseiller; merci Monsieur.

Merci à l'ensemble des agriculteurs et surtout à Alain Demonceau, agriculteur de la commune de Blegny, à qui je dois une autre visite; merci pour ce coup de main concernant les noms de ses collègues agriculteurs à contacter. Merci à Daniel et Suzanne Collienne, agriculteurs à Sprimont, qui m'ont reçue et apporté de nombreuses explications sur l'agriculture biologique en Wallonie. Merci encore pour vos réflexions si pertinentes. Merci à l'ensemble des habitants des 18 communes qui ont répondu à mon questionnaire. Merci à toi, Charline (Dubois), pour tes précieux conseils et ton soutien. Un énorme merci à ma chère Charline Minon, qui a apporté les éléments pertinents des cartes présentées, ainsi qu'à Stéphane qui a également contribué à la réalisation de ces cartes. Merci à Marlène, qui a soutenu sa thèse avant moi, ouvrant de nouvelles perspectives sur la question alimentaire en Wallonie; merci pour ce travail.

Dans le cadre de cette recherche, j'ai sollicité tant de personnes que je ne vais pas pouvoir toutes les nommer, mais je me dois de remercier un grand chercheur sur le monde rural: Marc Mormont, à présent pensionné, qui m'a ouvert la porte de son domicile à Bruxelles afin de me donner son avis sur ma recherche. Merci aussi à Daniel Bodson, au professeur Haïssam Jijakli, de l'Université de Gembloux, qui s'est penché sur l'agriculture urbaine. Merci au professeur Philippe Baret, de l'Université de Louvain-la-Neuve, qui m'a reçue afin de me donner ses conseils. Un merci particulier à Pierre Donadieu, qui en février 2018, lors de mon séjour au sein

de l'ENSP de Versailles a pris son après-midi pour m'orienter, me conseiller et m'écouter, merci à vous cher Pierre, je vous admire depuis tant d'années. Toute ma reconnaissance va à Roland Vidal de l'ENSP, qui depuis plus de six années me conseille et m'apporte tant, merci cher Roland, nos échanges ont été des plus enrichissants, tes qualités sont indescriptibles.

Un grand merci à mes préfètes successives qui ont su m'épauler et me comprendre dans ma progression: mener de front un enseignement à temps plein et une recherche doctorale n'était pas simple, merci donc à Madame Françoise Grège, de l'athénée royal Louis Delattre, et à Madame Pascale Genotte. Et un merci spécial à Madame Catherine Stalens, préfète des études de l'athénée Jules Bara où, il y a trois ans, j'ai obtenu mon changement d'affectation; merci pour votre soutien, votre écoute et cette exemplarité que vous représentez. Merci à vous, Madame Antonietta Iafolla, proviseur de l'athénée Jules Bara, pour votre soutien et votre compréhension à mon égard, notamment durant mon problème de santé; jamais je ne l'oublierai. Merci à Yasmina et Mélanie pour votre aide et votre soutien dans les moments les plus difficiles, et à toute l'équipe éducative: Sylvie, Isa et les autres.

Merci à l'ensemble de mes collègues depuis ma reprise d'études, en 2013: les athénées Louis Delattre, Beaumont, Pont-à-Celles, Campin et, depuis trois ans, Jules Bara. Un grand merci pour votre soutien et vos encouragements. Merci à mes chers élèves qui ont toujours été d'un soutien indéfectible depuis le début de cette aventure, et qui m'ont donné cette force et cette bouffée d'oxygène dans les moments les plus difficiles. Merci à mes élèves de l'option de géographie: Jean-Claude, François, Élodie, Joséphine, Youssef, Zoé, Mathobe, Jade, Illwad, Eloi, Matis, Eliott et les autres... Je n'oublie pas l'ensemble de mes élèves de l'athénée Jules Bara, en particulier mes réthos que je suis depuis trois années.

Merci à tous les agents des ADL et des GAL qui ont contribué aux premiers éléments de compréhension de cette recherche; mille grands mercis à vous pour votre disponibilité et votre accueil. Un grand merci spécial aux agents des ADL de Neupré, de Comblain-au-Pont et de Visé, pour la diffusion de mes questionnaires: merci!

Un merci particulier à ma chère collègue Évelyne, pour tes nombreuses relectures et corrections; merci du fond du cœur pour ton soutien. Et surtout, merci à toi, Maryline, ancienne collègue de Fontaine-L'Évêque, pour ton aide dans la mise en page; tu es la meilleure, et merci à tes parents pour leurs légumes si goûteux. Merci aussi à vous, Françoise, pour vos corrections si pertinentes.

Enfin, je ne peux terminer ces remerciements sans évoquer ma grande famille et d'abord mes parents à qui je dois tout, et ma chère maman qui m'a toujours soutenue dans les creux de la vague. Merci du fond de mon cœur pour ces paroles si profondes et réconfortantes... Merci à mes frères et sœurs et en particulier à ma petite Safia, médecin en santé publique, passionnée par ma problématique, qui m'a donné tant de conseils et d'appui dans mes analyses: merci sœurlette, tu es excellente! Merci aussi à mes neveux et nièces, spécialement à ma chère nièce Romane qui, au moment où j'écris ces derniers mots, prépare les oraux du fameux concours de l'ENA; bravo à toi, tu es brillante et je te dis merci pour tes traductions. Et en conclusion, j'ai une pensée pour mes deux chers fils, Samy et Dimitry, qui n'ont pas beaucoup vu leur mère depuis quatre années; je vous aime et je tenterai de rattraper tous ces moments manqués; mille pardons à toi, Dimitry, pour mes manquements.

Merci à tous ceux que je n'ai pas cités, notamment toutes ces personnes qui ont, de près ou de loin, enrichi mes discussions et m'ont permis d'approfondir ce travail...





# Résumé

## **Ville et agriculture face à l'émergence des systèmes agro-alimentaires innovants. Etudes de cas dans deux agglomérations wallonnes : Charleroi et Liège.**

Mots-clés: agriculture - systèmes agro-alimentaires alternatifs - approvisionnement - relocalisation - projets agri-urbains - dynamique actorielle - circuits courts - Ceinture Aliment-Terre - stratégie alimentaire - conseil de politique alimentaire - Charleroi - Liège -gouvernance alimentaire territoriale.

Cette thèse se focalise sur un processus qui émerge depuis peu en Wallonie. Ce dernier concerne l'alimentation des territoires, une question cruciale qui, depuis ces dernières années, est largement abordée dans de nombreux travaux de recherche, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Toutefois, étant donné la nouveauté de cette thématique en Wallonie, aucun travail dans cette Région n'a été envisagé par des chercheurs, et encore moins en géographie. Dans cette recherche doctorale, la montée de la question alimentaire est étudiée au travers du prisme de l'agriculture, dans les deux plus importantes villes wallonnes: Charleroi et Liège. Celles-ci présentent certaines similitudes sur le plan économique, démographique mais aussi agricole.

Il s'agit ici de comprendre comment cette question est appréhendée par les divers acteurs locaux, afin de mieux identifier les dynamiques alimentaires et agricoles au sein des territoires wallons ainsi que la part de l'agriculture dans l'approvisionnement des villes wallonnes. L'idée est aussi de savoir comment est perçue cette activité encore bien présente dans un pays comme la Belgique, malgré des densités très fortes. Enfin, nous posons le concept de la gouvernance alimentaire territoriale en Région wallonne, où les rouages politiques (communal, régional, fédéral) sont difficiles à appréhender.

Dans ce cadre, Charleroi et Liège sont mises en regard. D'un côté, Liège fait preuve d'un réel dynamisme sur la question alimentaire depuis quelques années déjà; de l'autre, cette problématique est encore en devenir à Charleroi. Notre recherche porte sur 18 communes (villes), neuf à Charleroi et neuf à Liège. Ces dernières ont été sélectionnées sur la base des projets agri-urbains relevés, qui constituent la focale de cette thèse, et avec l'aide des agents des ADL et des GAL, afin de comprendre ce désir de relocalisation alimentaire.

Pour atteindre nos divers objectifs, nous combinons plusieurs méthodologies et impliquons les différents acteurs du territoire wallon: les agriculteurs, les non-agriculteurs, les bourgmestres, les échevins de l'agriculture, certains ministres et des députés, au niveau provincial et européen. À ceux-ci s'ajoutent les responsables des deux syndicats wallons : la FWA et la FUGEA. La méthodologie utilisée est donc plurielle et s'appuie sur des outils variés: questionnaires en ligne, interviews, investigations sur les différents terrains. Nous pouvons alors mieux cerner les dynamiques alimentaires, et parallèlement ce qui se joue au sein des 18 communes (villes) retenues dans le cadre de cette recherche.

Nous analysons les nombreux projets agri-urbains, dont certains existent depuis quelques années, en particulier à Liège. Nous montrons que la prise en compte de l'activité agricole est encore peu soutenue dans les deux grandes villes wallonnes. Pourtant, la question alimentaire s'invite dans les débats des acteurs politiques locaux, tant carolorégiens que liégeois. Notre

objectif est donc de comprendre la manière dont les différents acteurs du territoire se saisissent de la question agro-alimentaire. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la dynamique actorielle. Ce concept nous permet de dégager certains résultats, notamment, l'importance des acteurs dans la dynamique de relocalisation alimentaire au sein des territoires. Nous montrons que dans ces 18 communes, il existe un foisonnement d'initiatives alimentaires dues en grande majorité aux consommateurs. Nous notons une certaine demande en produits locaux issus d'une agriculture de proximité.

Pourtant, face à ces demandes, nos constats soulignent la faible part de l'agriculture locale dans l'alimentation des Wallons. De même, il apparaît que bon nombre d'acteurs politiques n'accordent que peu d'importance à cette activité agricole, en perte de vitesse en Wallonie, notamment à l'échelle locale. Néanmoins, la question alimentaire s'invite de plus en plus dans les débats à toutes les échelles et semble focaliser les attentions de certains acteurs au niveau régional. Les circuits courts alimentaires sont plébiscités par l'ensemble des acteurs du territoire et semblent faire leur chemin en Wallonie depuis quelques années. L'objectif est d'atteindre une certaine durabilité du système alimentaire wallon.

Dans ce contexte, nous décrivons la stratégie alimentaire « Manger demain », mise en place au sein de la Région wallonne depuis la fin de l'année 2018. Cette dernière se décline dans la restauration collective, qui constitue un secteur non négligeable en termes de nombre de repas et de public à atteindre. Ces premières avancées marquent un tournant dans l'appréhension du fait alimentaire qui, pour certains, doit mieux prendre en compte l'agriculture locale. Toutefois, la mise en regard de ces deux villes montre que cette question agro-alimentaire n'est pas abordée avec la même acuité à Charleroi et à Liège. Ceci étant, le concept innovant que constituent les Ceintures Aliment-Terre fait son chemin à Liège et essaime à Charleroi comme dans d'autres villes wallonnes. Le pari semble gagné pour leurs concepteurs, sur lesquels la stratégie alimentaire wallonne s'est largement appuyée.

# Summary

City and Agriculture faced with the emergence of innovative agri-foods systems. Case studies in two agglomerations in Wallonia: Charleroi and Liège

Keywords: agriculture - alternative agri-food systems – supply - relocation - agri-urban projects - actor dynamics - short circuits – Food Land Belt - food strategy - food policy counselling - Charleroi - Liège - territorial food governance.

This thesis focuses on a process that has recently emerged in Wallonia. This process concerns the food supply of territories, a crucial question which, in recent years, has been substantially tackled in various research projects, both in the countries of the North as well as those of the South. However, given the novelty of this theme in Wallonia, no research in this region has been considered by researchers, much less so in geography. In this doctoral research, the rise of the food question is studied through the prism of agriculture, in the two largest Walloon cities: Charleroi and Liège. These cities have some similarities in economic, demographic and agricultural terms.

The aim in this thesis is to understand how this issue is apprehended by the various local actors, in order to better identify the food and agricultural dynamics within the Walloon territories as well as the role of agriculture in supplying Walloon cities. The idea is also to know how this agricultural activity is perceived which is still very present in a country like Belgium, despite very strong population densities. Finally, we pose the concept of territorial food governance in the Walloon Region, where the political mechanisms (municipal, regional, federal) are difficult to comprehend.

In this context, Charleroi and Liège are compared. On the one hand, Liège has shown a real dynamism in relation to the food issue for some years now; on the other hand, this issue is still developing in Charleroi. Our research covers 18 municipalities (cities), nine in Charleroi and nine in Liège. The latter were selected on the basis of the agri-urban projects identified, which constitute the focal point of this thesis, with the help of the agents of the LDAs (Local Development Agents) and LAGs (Local Action Groups), in order to understand this desire for food relocation.

To achieve our various objectives, we combine several methodologies and involve the different actors of the Walloon territory: farmers, non-farmers, Mayors, aldermen of agriculture, and some ministers and deputies, at the provincial and European level. To these are added the leaders of the two Walloon farmer unions. The methodology used is therefore plural and relies on various tools: online questionnaires, interviews, investigations on different terrains. We can then better understand the dynamics of food, and indirectly of agriculture, which are played out within the 18 municipalities (cities) selected for this research.

We describe the many agri-urban projects, some of which have been in existence for a few years, particularly in Liège. We show that there is still little support for agricultural activity in the two major Walloon cities. However, the food issue is invoked in the debates of local political actors, both Carolingian and of Liege. Our objective is therefore to understand how the various actors of the territory have been seized by the agri-food question. To do this, we rely on the

actor dynamics. This concept allows us to identify certain results, in particular, the importance of the actors in the dynamics of food relocation within the territories. We show that in these 18 municipalities, there is a proliferation of food initiatives, most of which are due to consumers. We note therefore some demand for local products from local agriculture.

However, in the face of these demands, our findings highlight the small contribution of local agriculture in the food for the population of Wallonia. Similarly, it appears that many political actors attach little importance to this agricultural activity, which is losing momentum in Wallonia, especially at the local level. Nevertheless, the food issue is becoming increasingly popular in debates at all scales and seems to focus the attention of certain actors at the regional level. The short food circuits are acclaimed by all the actors of the territory and seem to have made progress in Wallonia in recent years. The aim is to achieve a certain sustainability of the Walloon food system.

In this context, we describe the "Eat tomorrow" food strategy, implemented in the Walloon Region since the end of 2018. The latter is available in the catering industry, which is a significant sector in terms of number of meals and audience to reach out to. These first advances mark a turning point in the apprehension of the food fact, which for some people must take better account of local agriculture. However, comparing these two cities shows that this agri-food issue is not approached with the same acuity in Charleroi and Liège. That said, the innovative concept of the Food Land Belts is making its way in Liège and spreading to Charleroi as in other Walloon cities. The bet seems to be won for their designers, on whom the Walloon food strategy has largely relied.



# Liste des acronymes utilisés dans la thèse

AAP: Policy guide on community and regional food planning

AB: Agriculture biologique

ACW: Accueil champêtre Wallonie

ADEME: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADG: Aide au Développement de Gembloux

ADL: Agence de Développement Local

ADDOCC: Analyse dynamique de la durabilité vécue et mise en œuvre par les acteurs des circuits courts

AEI: Agence pour l'entreprise et l'innovation

AESOP: Association of European Schools of Planning

AFSCA: Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

AFOM: Atouts Faiblesses Opportunités Menaces

AJMO: Accompagnement de jeunes en milieu ouvert

AMAP: Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

ANT: Actor Network Theory

AOP-IGP: Appellation d'origine protégée-Indication Géographique Protégée

APAQ-W: Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité

APES: Appui à la promotion et l'éducation pour la santé

ASBL: Association sans but lucratif

ASBLAB: Association sans but lucratif des Agrobiologistes Belges

BC: British Columbia

CAT: Ceinture Aliment-Terre

CATL: Ceinture Aliment-Terre de Liège

CATCM: Centre Aliment-Terre de Charleroi Métropole

CACM: Ceinture Aliment-Terre de Charleroi Métropole

CADACC: Caractérisation de la demande alimentaire en circuits courts

CB: Colombie-Britannique

CE: Communauté européenne

CEFA: Centres d'Éducation et de Formation en Alternance

CESE: Comité économique et social européen

CETA: Comprehensive Economic and Trade Agreement

CGDD: Conseil général de l'environnement et du développement durable

CIRAD: Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CCA: Circuits Courts Alimentaires

CDTL: Compagnons de la Terre

CoopESEM SCRL FS: Coopérative de l'Entre-Sambre-et-Meuse/ Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

CPA: Conseils de Politiques Alimentaires

CPAS: Centres Publics d'Action Sociale

CPDT: Conférence Permanente du Développement Territorial

CRA-W: Centre wallon de recherches agronomiques

CREAT: Centre d'Etudes en Aménagement du territoire (de l'université de Louvain-la-Neuve)

CSA: Community Supported Agriculture

CwAD: Collège wallon de l'Alimentation Durable

DGARNE: Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

DG: Direction Générale

DGCFR: Direction générale de la coopération financière régionale

DGO3: Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

EBI: Economic Balance Index

EEA: European Environment Agency

EFSA: European Food Safety Authority/\_Autorité européenne de sécurité alimentaire

EPASC: École provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney

ESB: Encéphalopathie Spongiforme Bovine

ESPON: European Spatial Planning Observation Network

EU-SILC: Union européenne sur le revenu et les conditions de vie

FAO: Food and Agriculture Organization



FEAD: Fonds Européen d'Aide

FEOGA: Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole

FEVIA: Federation of the Food and Drink Industry in Belgium

FdSS-FdSSB: Fédération des Services Sociaux et la Fédération des Services Sociaux Bicommunautaires

FIAN: Food Information and Action Network

FNS: Food and Nutrition Service

FPC: Food Policy Council

FUGEA: Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs

FWA: Fédération wallonne de l'agriculture

FWB: Fédération Wallonie-Bruxelles

GAA: Groupes d'Achats Alimentaires

GAC: Groupe d'Achats Communs

GAL: Groupe d'Action Locale

GAS: Groupes d'Achats Solidaires

GASAP: Groupes d'Achats Solidaires à l'Agriculture Paysanne

GAT: Gouvernance Alimentaire Territoriale

GATT: General Agreement on Tariffs and Trade/ Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

GES : Gaz à Effet de Serre

GIRAF: Groupe interdisciplinaire de recherche en agroécologie du FNRS

GMS: Grandes et Moyennes Surfaces

HEC-ULg: HEC-École de gestion de l'université de Liège

IAASTD: International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development

IDD: Institut pour un développement durable

IFOAM: International Federation of Organic Agriculture Movements

IGD: Institute of Grocery Distribution (U.K.)

IGEAT: Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

IMC : Indicateur de Masse Corporelle

IPES-FOOD: International Panel of Experts on Sustainable Food Systems

IUFN: International Urban Food Network

IWEPS: Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

JAMA: Journal of the American Medical Association

JFO: Journée ferme ouverte (en Wallonie)

LEADER: Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

NIMACULTEUR: Non issu du monde Agricole

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

OGM: Organismes génétiquement modifiés

OMC: Organisation mondiale du commerce

OMS: Organisation mondiale de la santé

ONU: Organisation des nations unies

PAC: Politique Agricole Commune

PDZA: Plan de Développement de la Zone Agricole

PIB: Produit Intérieur Brut

PNNS-B: Plan National Nutrition et Santé Belge

PNUE: Programme des Nations unies pour l'environnement

PPAS: Politique de Promotion des Attitudes Saines

PU: Plan d'urbanisme

REPSAQ: Recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec

RTBF: Radio-Télévision Belge Francophone

S3A: Systèmes Agroalimentaires Alternatifs

SAACE: Structures d'Accompagnement à l'Autocréation d'Emploi

SAD: Sciences pour l'Action et le Développement

SAD: Schéma d'Aménagement et de Développement

SAT: Système Alimentaire Territorialisé

SAU: Superficie Agricole Utile

SAW: Solidarité des Alternatives Wallonnes

SDER: Schéma de Développement de l'Espace Régional

SDT: Schéma de Développement Territorial

SEGefa: Service d'Etude en Géographie Économique Fondamentale et Appliquée

SIG: Système d'Information Géographique

SNAP: Supplement Nutrition Assistance Program

SPF: Service Public fédéral

Stabel: Office belge de la statistique

SPW: Service public Wallonie

SPW-ODD: Service public Wallonie, objectif Développement durable

SupAgro: Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier

TEV: Terres en Villes

TFE: Travail de Fin d'Études

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UIA: Urban Innovative Actions

ULB: Université libre de Bruxelles

Ulg: Université de Liège

UCL: Université de Louvain-la-Neuve

UE: Union européenne

USDA: United States Department of Agriculture

UVCW: Union des Villes et Communes de Wallonie

WALAPSanté: WallonieAlimentationActivitéPhysique à des fins de Santé

WAPPSanté: WalloniePrévention et Promotion de la Santé

WIC: The Special Supplemental Nutrition Program for Women, Infants, and Children

ZAP: Zones d'Agriculture Protégée



# Table des matières

<b>Composition du jury de thèse</b> .....	<b>3</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>5</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>10</b>
<b>Summary</b> .....	<b>12</b>
<b>Liste des acronymes utilisés dans la thèse</b> .....	<b>15</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>21</b>
<b>Table des figures</b> .....	<b>26</b>
<b>Table des tableaux</b> .....	<b>27</b>
<b>Table des cartes</b> .....	<b>28</b>
<b>Table des graphiques</b> .....	<b>29</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>32</b>
1. La question de recherche et son hypothèse .....	32
2. Le contexte de notre recherche: un modèle agro-industriel dominant .....	43
2.1 Contexte général: un modèle agro-industriel dominant.....	43
2.2 Le contexte wallon: une agriculture dans l’impasse et l’émergence d’initiatives alimentaires locales .....	47
3. L’originalité de notre recherche .....	51
4. Les objectifs de notre recherche et le contenu des chapitres.....	53
<b>Chapitre 1: L’état de l’art</b> .....	<b>58</b>
1. La question alimentaire au sein des villes .....	59
1.1 L’importance de cette problématique à l’échelle mondiale.....	59
1.2 Des crises sanitaires déterminantes dans la question alimentaire .....	60
2. L’approvisionnement des villes .....	71
2.1 La définition de l’approvisionnement local .....	72
2.2 La contribution de l’agriculture locale dans l’approvisionnement des villes .....	73
2.3 Le concept de <i>foodshed</i> .....	75
2.4 Les <i>foodsheds</i> pour estimer les territoires agricoles nécessaires à l’approvisionnement local.....	76
2.5 La mise en place de modèles pour quantifier l’agriculture locale dans l’alimentation des habitants .....	78
2.6 Des études centrées sur certaines productions agricoles locales.....	80
3. Vers des politiques alimentaires locales et plus durables.....	82

3.1	L'émergence des politiques alimentaires en Amérique du Nord: la mise en place des <i>Food Policy Councils</i> .....	83
3.2	Les politiques alimentaires dans les pays nord-européens.....	89
4.	Les services rendus par l'agriculture locale .....	100
5.	La prise en compte et l'appréhension de l'agriculture par les acteurs en présence.....	105
	Synthèse du chapitre 1 .....	114
	<b>Chapitre 2: La démarche méthodologique .....</b>	<b>118</b>
1.	Le cadre théorique de la recherche.....	118
2.	Les entretiens exploratoires.....	120
3.	Les enquêtes auprès des différentes populations d'acteurs.....	127
3.1	L'élaboration des questionnaires .....	129
3.2	Les questionnaires destinés aux non-agriculteurs.....	132
3.3	Constitution des échantillons: non-agriculteurs et agriculteurs .....	133
3.4	Les questionnaires destinés aux agriculteurs .....	134
3.5	Analyse statistique des questionnaires.....	136
3.6	Les entrevues auprès des acteurs politiques à différentes échelles.....	136
3.7	Les entretiens auprès de quelques acteurs clés du territoire: les deux responsables des syndicats wallons .....	143
3.8	Analyse des divers discours .....	144
4.	Charleroi et Liège comme terrain d'étude.....	145
	Synthèse du chapitre 2.....	148
	<b>Chapitre 3: Les dynamiques alimentaires en émergence .....</b>	<b>151</b>
1.	L'analyse de la presse nationale.....	151
1.1	À Charleroi, la problématique alimentaire peine encore à émerger .....	153
1.2	A Liège: un mouvement urbain vers une agriculture locale .....	153
2.	Les entrevues auprès des ADL, des GAL et des bourgmestres .....	154
2.1	Des projets coconstruits avec les agents des ADL et des GAL .....	155
2.2	Des projets émanant des citoyens (consommateurs et/ou agriculteurs) ou appuyés par les instances politiques locales .....	157
3.	Présentation des communes retenues .....	160
4.	Une typologie des communes basée sur l'existence de projets agri-urbains .....	165
4.1	Vers une reconnexion alimentaire: les communes innovantes .....	167
4.2	Des communes où l'agriculture fait figure « d'arrière-plan », et aucun projet alimentaire.....	177
4.3	Synthèse des types d'initiatives relevés .....	180
	Conclusions et discussions du chapitre 3 .....	186

**Chapitre 4: Les initiatives de relocalisation en Wallonie: vers des systèmes agro-alimentaires durables? ..... 190**

1. Les groupes d'achats alimentaires en Wallonie .....	191
1.1 Les premiers groupes d'achats alimentaires sont nés des scandales sanitaires ...	191
1.2 En Wallonie, des groupes d'achats alimentaires (GAA) existent aussi.....	192
2. À Liège, la relocalisation alimentaire focalise les citoyens et les instances politiques.....	193
2.1 Un positionnement clair sur la question alimentaire.....	194
2.2 L'émergence d'initiatives citoyennes .....	194
2.3 Une Ceinture Aliment-Terre .....	196
2.4 Quels moyens d'action pour la CATL et vers quelle gouvernance alimentaire territoriale?.....	201
2.5 Le futur de cette CATL?.....	202
2.6 À l'échelle locale, l'alimentaire devient une préoccupation.....	206
3. À Charleroi, une relocalisation alimentaire encore « frileuse » .....	207
3.1 Des initiatives de relocalisation alimentaire plutôt éparses et récente.....	207
3.1.1 Une plate-forme de mise en réseau des initiatives.....	208
3.1.2 Une coopérative citoyenne, « Coopéco », dans le centre de Charleroi.....	208
3.1.3 D'autres entreprises innovantes en matière d'alimentation et des jardins partagés. ....	209
3.1.4 Une manufacture urbaine axée sur les produits locaux.....	209
3.1.5 Les « Incroyables Comestibles » .....	210
3.2 Une Ceinture Aliment-Terre tente de conscientiser les populations.....	210
4. La mise en place de systèmes de production agricole plus « durables » en Wallonie	220
4.1 Le concept d'agriculture durable dans la littérature.....	220
4.2 Quelques définitions de ce concept et ses finalités .....	221
4.3 L'agroécologie: alternative au système productiviste.....	222
4.4 La montée d'une agriculture biologique et agroécologique en Wallonie .....	222
4.5 Une agriculture biologique qui se développe.....	227
Conclusion du chapitre 4 .....	233

**Chapitre 5: L'appréhension et la prise en compte de l'agriculture et du fait alimentaire dans les communes étudiées ..... 237**

1. Présentation des divers échantillons.....	238
1.1 Nombre de questionnaires retenus chez les non-agriculteurs .....	238
1.2 Nombre de questionnaires retenus chez les agriculteurs .....	239
1.3 Les entretiens auprès des acteurs politiques et les représentants des deux syndicats agricoles wallons.....	240

2.	Résultats des enquêtes auprès des non-agriculteurs et des agriculteurs .....	240
2.1	La perception des non-agriculteurs .....	240
	Synthèse et discussions des résultats .....	249
2.2	Résultats chez les agriculteurs .....	250
	Conclusion et discussions .....	260
2.3	Analyses croisées des questionnaires entre les deux populations cibles .....	262
	Conclusions et discussions .....	265
2.4	Résultats et analyses par sous-groupes chez les non-agriculteurs .....	268
	Conclusions et discussions .....	282
2.5	Résultats et analyses par sous-groupes chez les agriculteurs.....	284
	Conclusions et discussions .....	295
3.	Les acteurs politiques .....	295
3.1	Les postures des responsables politiques locaux .....	296
3.2	Le point de vue des responsables politiques supra-communaux .....	300
4.	La place de l’agriculture et du fait alimentaire chez l’ensemble des acteurs interrogés ... .....	309
	Conclusion du chapitre 5: .....	311
	<b>Chapitre 6: Vers une gouvernance alimentaire territoriale associant ville et agriculture?</b> .....	<b>315</b>
1.	Définitions des concepts de « gouvernance », de « gouvernance territoriale » et de « gouvernance alimentaire territoriale » .....	316
1.1	La notion de « gouvernance »: genèse, utilisations et définitions .....	316
1.2	Définitions de la gouvernance territoriale.....	320
1.3	L’émergence du concept de gouvernance alimentaire territoriale .....	322
1.4	Le triptyque acteurs, politiques et espaces: conditions de mise en place d’une gouvernance alimentaire au sein des territoires .....	328
2.	L’importance des acteurs dans la mise en place d’une gouvernance alimentaire territoriale .....	330
2.1	Synthèse des entretiens semi-directifs sur la gouvernance alimentaire territoriale ... .....	332
2.2	La gouvernance alimentaire dans les projets locaux alliant alimentation et agriculture à Liège .....	334
3.	La Wallonie: en marche vers des politiques alimentaires plus durables? .....	337
4.	La stratégie « Manger demain » .....	347
4.1	Mise en place de cette stratégie .....	348
4.2	Un référentiel de l’alimentation durable en Région wallonne .....	351
4.3	Quelle est cette stratégie alimentaire?.....	354



4.4	Les actions menées à l'échelle locale à Liège et Verviers.....	358
	Conclusion du chapitre 6.....	360
	<b>Conclusion générale .....</b>	<b>364</b>
1.	La question de recherche, ses objectifs et les principaux résultats .....	364
1.1	L'importance des jeux d'acteurs dans la problématique alimentaire.....	365
1.2	Une agriculture qui nourrit trop peu la population locale face à des demandes grandissantes .....	366
1.3	Un manque de réelle prise en compte de l'activité agricole par l'ensemble des acteurs .....	368
1.4	Une stratégie alimentaire à l'échelle régionale, face à un processus de gouvernance alimentaire frileux .....	369
2.	Limites et perspectives de cette recherche .....	372
3.	Recommandations .....	375
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>378</b>
	<b>Annexes .....</b>	<b>437</b>
	Annexe 1: Exemples de <i>Food Policy Council</i> .....	437
	Annexe 2: Tableau de synthèse des rencontres entre les agents de Charleroi.....	451
	Annexe 3: Tableau de synthèse des rencontres avec les ADL de Liège .....	453
	Annexe 4: Tableau de synthèse des rencontres avec les agents des GAL.....	456
	Annexe 5: Chronologie des modes de diffusion des questionnaires destinés aux non agriculteurs .....	458
	Annexe 6: Chronologie de la récolte des derniers questionnaires .....	460
	Annexe 7: Chronologie des modes de diffusion chez les agriculteurs .....	461
	Annexe 8: Tableau du nombre d'entretiens réalisés pour les agriculteurs à Charleroi et Liège .....	463
	Annexe 9: Articles de presse relevés à Charleroi .....	464
	Annexe 10: Articles de presse relevés à Liège .....	465
	Annexe 11: Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en Belgique sur une période de vingt ans.....	470
	Annexe 12: Questionnaire soumis aux non-agriculteurs .....	471
	Annexe 13: Questionnaire soumis aux agriculteurs .....	474
	Annexe 14: Compétences, fonctions et domaines d'actions des acteurs politiques interrogés .....	477

# Table des figures

Figure 1: L'organisation de la démonstration de la thèse .....	56
Figure 2: Schéma du principe du modèle de von Thünen .....	74
Figure 3: Schéma conceptuel de la dynamique des localités.....	120
Figure 4: Fiche d'analyse des articles du journal Le Soir .....	121
Figure 5: Questionnaire soumis aux ADL (Charleroi et Liège) .....	123
Figure 6: Questionnaire soumis aux échevins de l'agriculture ou aux bourgmestres .....	125
Figure 7: Étapes d'une recherche par enquête d'après Gumuchian et Marois .....	130
Figure 8: Grille d'entretien soumise aux bourgmestres / échevins de l'agriculture .....	138
Figure 9: Questionnaire soumis au député européen.....	140
Figure 10: Questionnaire soumis aux deux députés provinciaux .....	141
Figure 11: Questionnaire soumis au ministre de l'Agriculture .....	142
Figure 12: Questionnaire soumis à l'ancien ministre de l'Économie.....	143
Figure 13: Questionnaire soumis aux représentants de l'agriculture wallonne.....	144
Figure 14: Logo de la Ceinture Aliment-Terre de Liège.....	200
Figure 15: Logo de la CATCM .....	211
Figure 16: Plan d'action de la CACM.....	215
Figure 17: Les 17 catégories de besoins relevés par les consommateurs .....	216
Figure 18: Calendrier des réalisations de la CACM.....	217
Figure 19: Évolution superficie (ha) et nombre d'exploitations en Wallonie .....	229
Figure 20: Répartition des exploitations agricoles biologiques en Wallonie .....	230
Figure 21: Nombre d'exploitations par province en Wallonie entre 2015 et 2016 .....	230
Figure 22: Évolution des surfaces de fruits et légumes cultivées en mode biologique en Wallonie de 2011 à 2016 .....	231
Figure 23: Grille d'analyse de la gouvernance alimentaire territoriale .....	325
Figure 24: Structure du réseau d'acteurs de la CATL.....	336
Figure 25: Principe de suffisance .....	345
Figure 26: Les modalités de démarrage des Assises de l'alimentation durable en Wallonie .....	349
Figure 27: Acteurs impliqués dans le référentiel de l'alimentation durable en Wallonie .....	351
Figure 28: Le système alimentaire dans sa globalité.....	353
Figure 29: Logo de la stratégie « Manger demain ».....	354
Figure 30: Axes de travail .....	357
Figure 31: Alimentation locale @Liège .....	359

# Table des tableaux

Tableau 1: Comparaison entre les trois études de cas menées aux Etats-Unis, au Canada et en Europe .....	77
Tableau 2: Principales crises alimentaires en Europe occidentale (décennies 1980-1990).....	94
Tableau 3: Grille d'analyse des questionnaires soumis aux ADL .....	124
Tableau 4: Grille d'analyse des discours des bourgmestres .....	139
Tableau 5: Agriculture / alimentation les sous-thèmes abordés .....	141
Tableau 6: Synthèse des caractéristiques générales de Charleroi et de Liège .....	146
Tableau 7: Liste des critères retenus pour le classement des communes selon leurs projets agri-urbains .....	156
Tableau 8: Tableau des caractéristiques générales des neuf communes carolorégiennes .....	161
Tableau 9: Tableau des caractéristiques générales des communes liégeoises et de la ville de Verviers .....	163
Tableau 10: Pour Charleroi .....	166
Tableau 11: Pour Liège .....	166
Tableau 12: Grille d'analyse des projets agri-urbains des communes carolorégiennes .....	181
Tableau 13: Grille d'analyse des projets agri-urbains des communes de Liège et Verviers .....	183
Tableau 14: Typologies des initiatives à l'œuvre dans l'ensemble des communes .....	185
Tableau 15: Tableau récapitulatif des personnes questionnées .....	239

# Table des cartes

Carte 1: Spatialisation des 18 communes retenues .....	159
Carte 2: Spatialisation des types de projets agri-alimentaires dans les neuf communes liégeoises et zone d'extension de la CATL .....	205
Carte 3: Spatialisation du territoire d'action de la CACM.....	212
Carte 4: Spatialisation de la zone de chalandise de la CATCM.....	213
Carte 5: Spatialisation des types de projets agri-alimentaires relevés dans les neuf communes carolorégiennes et la zone d'extension de la CATCM.....	219

# Table des graphiques

Graphique 1: Nombre des agriculteurs questionnés pour Charleroi et Liège .....	239
Graphique 2: Age minimum et maximum des agriculteurs questionnés .....	239
Graphique 3: Relation entre les agriculteurs et les non-agriculteurs.....	241
Graphique 4: Inconvénients de l'activité agricole .....	242
Graphique 5: Avantages de l'activité agricole.....	243
Graphique 6: Piste à développer pour soutenir l'agriculture et l'agriculteur .....	244
Graphique 7: Initiatives appropriées pour rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole .....	245
Graphique 8: Dernière visite dans une ferme .....	246
Graphique 9: Lieu d'achat en priorité pour les fruits et légumes .....	247
Graphique 10: Connaissance de la part des terres agricoles .....	248
Graphique 11: Relations entre les agriculteurs et les non-agriculteurs .....	250
Graphique 12: Inconvénients .....	251
Graphique 13: Avantages .....	252
Graphique 14: Pistes à développer pour soutenir l'agriculture et agriculteur .....	253
Graphique 15: Les initiatives appropriées pour rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole .....	255
Graphique 16: Dernière visite de citoyens .....	256
Graphique 17: Connaissance de la part des terres agricoles pour Charleroi .....	258
Graphique 18: Connaissance de la part des terres agricoles pour Liège .....	259
Graphique 19: Disposition des agriculteurs à participer à l'approvisionnement de la ville proche .....	260
Graphique 20: Relations entre agriculteurs et non-agriculteurs .....	268
Graphique 21: Avantages de l'activité agricole dans la commune .....	270
Graphique 22: Inconvénients de l'activité agricole dans la commune.....	271
Graphique 23: Pistes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture de la commune .....	273
Graphique 24: Initiatives appropriées pour un rapprochement entre la sphère urbaine et la sphère agricole.....	275
Graphique 25: Relations entre agriculteurs et non-agriculteurs .....	276
Graphique 26: Avantages .....	277
Graphique 27: Inconvénients .....	278
Graphique 28: Pistes intéressantes pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture de la commune .....	279
Graphique 29: Initiatives appropriées pour un rapprochement entre sphère urbaine et sphère agricole .....	281
Graphique 30: Initiatives pour la région de Charleroi.....	285
Graphique 31: Initiatives pour la région de Liège.....	286
Graphique 32: Avantages pour la région de Charleroi.....	287
Graphique 33: Avantages pour la région de Liège.....	288
Graphique 34: Inconvénients pour la région de Charleroi .....	289
Graphique 35: Inconvénients pour la région de Liège .....	290

Graphique 36: Initiatives par taille d'exploitation .....	291
Graphique 37: Pistes par taille d'exploitation.....	292
Graphique 38: Initiatives par grands groupes d'âge.....	293
Graphique 39: Pistes par grands groupes d' âge .....	294



# Introduction générale

Depuis quelques années, force est de reconnaître que la question alimentaire et, par ricochet, de l'activité agricole focalise de nombreuses recherches tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Cet intérêt renouvelé (Lardon et Loudiyi, 2014) s'appuie sur les différentes crises alimentaires relevées dans les années 1980 et surtout 1990. Outre ces crises, le système alimentaire industriel présente des limites incontestables sur le plan environnemental, économique et social (Groombridge, 1992; Larrère, 1996; Vitousek *et al.*, 1997; Krebs *et al.*, 1999; Sala *et al.*, 2000; Donald *et al.*, 2002; Kleijn et Sutherland, 2003; Fox, 2004; Green *et al.*, 2005; Poux, 2009; Mzoughi et Napoléone, 2013; Caplat, 2014: 23). Ces failles sont scrutées aujourd'hui par une frange non négligeable de consommateurs, qui se positionnent sur leur alimentation (Bricas *et al.*, 2013). En outre, cette question cruciale interpelle de plus en plus les instances publiques, qui se ressaisissent de la question alimentaire. C'est en particulier à l'échelle locale que cette question est abordée et inscrite à l'agenda politique, et celle-ci semble la plus adaptée (Hochedez, 2014; Capt *et al.*, 2014).

Cette thèse a pour thème principal la relocalisation alimentaire à travers l'émergence des systèmes agro-alimentaires dits « alternatifs » (Goodman *et al.*, 1987; Goodman et Redclift, 1991) dans deux grandes agglomérations wallonnes: Charleroi et Liège. Elle a pour ambition de pointer un processus de transition alimentaire vers un système dit plus durable. Elle s'inscrit dans les travaux en cours sur cette thématique très en vogue et qui interpelle l'ensemble des acteurs du territoire. Couplée aux questions environnementales, qui occupent l'espace médiatique aujourd'hui, la question alimentaire ne laisse personne indifférent. Nous sommes tous concernés par les aliments qui arrivent dans notre assiette et espérons nous nourrir de la meilleure façon possible, en évitant les risques sur notre santé.

Rappelons toutefois que depuis le commencement de cette recherche doctorale, beaucoup d'événements se sont inscrits dans le paysage wallon, en matière d'alimentation. En effet, outre l'émergence d'une Ceinture Aliment-Terre à Charleroi et dans d'autres villes wallonnes, une stratégie alimentaire intitulée « Manger demain », déployée en Région wallonne, est venue bousculer cette question alimentaire. La volonté des acteurs politiques à l'échelle régionale semble converger vers davantage de « durabilité » de l'alimentation des habitants. Cette stratégie constitue une réelle avancée et s'érige en quelque sorte contre le système alimentaire conventionnel.

## 1. La question de recherche et son hypothèse

Notre recherche doctorale s'inscrit dans le champ de la géographie urbaine et sociale, notre objet principal étant l'alimentation des villes en Région wallonne. Notre approche se situe dans une perspective de « recherche-action ». Dès les premières investigations sur les différents terrains, nous avons envisagé ce mode de recherche. Rappelons<sup>1</sup> que cette approche scientifique n'est pas née spontanément, car ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que les chercheurs en sciences sociales se sont investis dans cette façon d'envisager la recherche

---

<sup>1</sup> Nous reprenons une de nos présentations faites en 2015 à Reims, dans le cadre des Cinquièmes rencontres internationales de Reims en Sustainability studies, avec l'accord des deux autres auteurs.



(Barbier, 1996). L'intérêt, dans nos cas précis, est que la démarche méthodologique place l'individu au centre. Il se crée ainsi une interaction entre le chercheur et son objet d'étude, ici, l'alimentation des villes en Wallonie.

Dans ce cadre, l'attention du chercheur est portée sur son objet de recherche et sur la collecte systématique de données observables et vérifiables. Cette démarche nous a permis de décrire, d'expliquer et d'envisager les événements. La recherche et l'action sont ainsi liées au sein d'une même activité, en prenant comme référence le groupe d'individus sur lequel se concentre notre étude. Ici, il s'agit des habitants de certaines communes carolorégiennes et liégeoises, des acteurs locaux du territoire, des responsables politiques à l'échelle régionale et des deux représentants des syndicats agricoles wallons.

Ainsi, à travers cette recherche-action, le chercheur s'implique totalement dans des projets de transformation de la réalité sociale (Boisclair, 2008). Cette posture nécessite que nous soyons très attentifs dans notre implication et notre influence vis-à-vis des phénomènes étudiés. En définitive, la recherche-action doit impliquer différents acteurs. Pour notre part, nous les avons tous cités. Tous les intérêts sont ainsi pris en considération par le chercheur qui doit faire preuve d'une grande patience – ce qui a été notre cas –, mais aussi d'une forte capacité d'écoute et d'investissement auprès des personnes qui le sollicitent, comme le bourgmestre d'Ans et les concepteurs de la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi. Enfin, le chercheur assume les rôles d'informateur, de conseiller et d'accompagnateur, sans s'imposer et seulement lorsque les autres acteurs en font la demande.

Dans notre recherche, nous avons approché ce concept de très près et avons en particulier mis à l'épreuve le principe des trois « P ». Le premier « P » fait référence au processus, qui constitue une étape primordiale dans la mesure où le chercheur pourrait être chargé d'impliquer tous les acteurs. Cette implication se révèle pleinement dans le cadre de notre dernier chapitre, dédié à la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale. Le deuxième « P » est la patience. Comme le souligne Christophe Soulard (2015)<sup>2</sup>, envisager la recherche-action nécessite de disposer de qualités indéniables, particulièrement la patience. Tout chercheur doit être persévérant afin de mener à bien sa recherche, et surtout aider les autres acteurs à construire des solutions durables. Enfin, le troisième « P » est la participation, sans qui la recherche-action n'est pas envisageable. Tous ceux qui ont un intérêt dans le développement et l'aménagement du territoire sont invités, s'ils le souhaitent, à y participer de façon « active ». L'objectif est de faire converger les acteurs vers des solutions viables et durables. Cette dernière étape n'a pas réellement été envisagée dans le cadre de cette recherche doctorale; nous avons été sollicités seulement après la fin de ce travail, par certains acteurs des territoires. Toutefois, la co-construction reste impérative dans le cadre de ce concept.

Notre étude se situe par ailleurs au croisement de la géographie sociale et de l'aménagement de l'espace. En cela, nous souhaitons mieux cerner les interactions et les interrelations entre les différents segments des populations qui habitent dans les zones rurales, d'une part, et à la périphérie des espaces urbains et dans les villes, d'autre part. De façon plus générale, notre attention se porte sur les échanges qui existent entre les populations non agricoles et les agriculteurs, devenus largement minoritaires (Millward *et al.*, 2000; Bryant et Johnston, 1992;

---

<sup>2</sup> Intervention lors du colloque international Valenciennes-La Louvière (France-Belgique) « Nature des villes, nature des champs : synergies et controverses », 23 au 25/09/2015

Chapuis et Mille, 2001). Plus précisément, nous nous attachons à analyser la question alimentaire dans deux grandes agglomérations wallonnes: Charleroi et Liège.

### *L'importance de l'activité agricole au sein des territoires*

Bien que l'agriculture soit devenue une activité marginale (Prost, 1994; Charvet, 1994), force est de reconnaître qu'elle garde un rôle non négligeable au sein des territoires, d'un point de vue spatial. En effet, comme le soulignent les statistiques publiées par Walstat, un portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie, l'agriculture wallonne occupe en moyenne 52 % du territoire wallon, soit plus de la moitié de la superficie de la région. Cette moyenne présente des disparités selon les communes.

Ces chiffres, bien qu'émanant d'un institut officiel, sont toutefois à prendre avec une certaine prudence car, dans les faits, nous avons relevé certaines incohérences en termes d'espaces qualifiés de « terres agricoles » et de superficie agricole utile (SAU). Ces éléments ont d'ailleurs fait l'objet d'une analyse récente de la conférence permanente du développement territorial, en 2016: « Le foncier agricole face à l'artificialisation des terres en Wallonie », réalisée par le chercheur Martin Grandjean. Cette étude met en relief « la problématique de l'artificialisation des terres agricoles, qui, bien que ralentie, sur la dernière décennie, nécessite d'être prise en considération étant donné que 55 000 ha de terres agricoles restent localisés en zone d'habitat et par conséquent ne bénéficient d'aucune protection juridique contre l'urbanisation » (Grandjean, 2016).

Les conclusions de cette étude sont les suivantes:

- L'évolution des terres agricoles ne reflète pas nécessairement l'évolution de la SAU.
- Au cours des dernières années (2000-2010), une perte de terres agricoles a été observée au niveau de toutes les communes wallonnes. Il n'en va pas de même pour la SAU.
- L'artificialisation menace à long terme 77 100 ha de terres agricoles, dont 46 480 ha de SAU (SAU en zones urbanisables).
- Le plan de secteur, dans sa forme actuelle et *via* la zone agricole, protège 685 300 ha de SAU et 65 000 ha de terres agricoles qui ne sont pas considérées comme de la SAU.
- Les écarts observés entre terres agricoles et SAU au sein des différentes zones du plan de secteur laissent envisager des évolutions contrastées pour la SAU (ampleur et vitesse d'évolution). Les écarts sont les plus importants en zones urbanisables et les plus faibles au niveau de la zone agricole.
- Le potentiel de « récupération » de la SAU en zone agricole est bien présent dans les chiffres (hectares de terres agricoles non-SAU en zone agricole). Néanmoins, une connaissance plus précise de l'occupation et de l'utilisation de ces terres permettrait de valider ce potentiel et ainsi d'affiner la SAU envisageable à long terme en Wallonie.

L'absence de recensements agricoles et les données des SAU des exploitations en Belgique, depuis 2011, nous conduisent à prendre avec grande précaution certains éléments.

L'étude de la CPDT marque bien l'existence de réalités contrastées, d'un point de vue spatial, entre les terres agricoles et la surface agricole utile. Cet état de fait a été souligné par le chercheur canadien Claude Marois, en décembre 2013. Ce dernier a minutieusement confronté plusieurs données (cartes satellites) afin de lever le voile sur le pourcentage réel de terres

agricoles par rapport aux chiffres avancés par le ministère de l'Agriculture: ses analyses ont mis en exergue certaines disparités entre les chiffres du ministère et la réalité.

Dans les autres pays développés, en particulier en France, de nombreuses études se sont penchées sur la part des terres agricoles et les statistiques de l'activité agricole, en termes de pourcentage de superficie agricole utile ou de nombre d'exploitations en zone périurbaine (Agreste, 2013). En Wallonie, nous ne disposons pas de ces chiffres; nous ne pouvons donc pas nous positionner sur l'impact réel de l'agriculture au sein des territoires.

### *Face à l'émergence de la question alimentaire*

Notre démarche n'est pas aisée, d'autant plus que nous nous positionnons dans l'accompagnement d'un processus nouveau de relocalisation de l'alimentation dans cette partie de la Belgique où le problème foncier a nettement été pointé par certaines études, en particulier celle réalisée par une ASBL, pluraliste et interdisciplinaire: l'IDD (Institut pour un développement durable) (IDD, 2000). Cette étude met en avant le fait qu'entre 1834 et 1980, la Belgique a perdu 899 km<sup>2</sup> de terres agricoles, puis 1 156 km<sup>2</sup> entre 1980 et 1999 (IDD, 2000). Néanmoins, il reste très compliqué d'obtenir des chiffres réels sur la part des terres agricoles wallonnes en mesure de nourrir les populations locales. Or, cette question est indispensable et interpelle à présent un certain nombre d'acteurs politiques, en particulier certains bourgmestres wallons. En ce sens, notre recherche a une double visée, avant tout, l'aspect scientifique, en contribuant à apporter des éléments de compréhension sur les connexions entre certaines communes wallonnes et l'agriculture, à travers l'approvisionnement, précisément les systèmes agro-alimentaires qui se mettent en place. Ceci permet d'actualiser l'état des lieux de la question alimentaire en Wallonie et de cerner les freins et les percées de certaines initiatives, ce qui confère à ce travail un côté pragmatique. Tous les acteurs de la sphère politique ont manifesté leur intérêt pour cette recherche et attendent ses résultats.

Bien que cette question ait largement été débattue par de nombreux chercheurs dans un certain nombre de pays dans le monde, anglophones comme francophones (Fleury et Donadieu, 1997; Donadieu et Fleury, 2003; Renting *et al.*, 2003; Goodman, 2004; van der Ploeg et Renting, 2004; Duvernoy *et al.*, 2005; Maye *et al.*, 2007; Chiffolleau, 2008; Maréchal, 2008; Wiskerke, 2009), rares, voire inexistantes sont les recherches empiriques à proprement parler qui ont été conduites par des chercheurs en Wallonie. Certes, le phénomène est nouveau, d'où l'intérêt de se pencher sur cette problématique, au cœur des questionnements des sociétés. Notre point central est donc l'alimentation de certaines communes wallonnes, et même si certains mettent en avant le fait que 80 % des produits que les Wallons consomment (Jonet, 2016) sont importés et donc proviennent de l'extérieur de la région, aucun chiffre sérieux n'est énoncé. Pourtant, de plus en plus, sont évoquées les initiatives qui se mettent en place un peu partout en Wallonie. Cette tendance semble être la direction prise par le gouvernement wallon depuis ces cinq dernières années. Et aujourd'hui, celui-ci accorde un intérêt particulier aux projets d'alimentation locale à travers des initiatives comme « Le Clic local » (leclicllocal.be, 2017). C'est un portail qui a pour ambition de favoriser une alimentation plus locale et qui permet de mieux identifier les producteurs, de les rémunérer et de les épauler dans cette démarche de mise en convergence entre les demandes de plus en plus nombreuses des consommateurs et l'offre existante. Le gouvernement wallon a aussi impulsé le développement des circuits courts alimentaires depuis 2012. À ce titre, certaines études ont été commanditées, notamment par le

ministre du Développement durable, Jean-Marc Nollet, afin de poser les éléments les plus pertinents et les aides à la mise en route des circuits courts agricoles (Credal, 2013).

Toutes ces prises de position marquent une volonté réelle de changement dans les modes de production et de soutien aux agriculteurs en Wallonie, disposés à nourrir les villes wallonnes et aussi les populations rurales non agricoles.

Rappelons toutefois qu'en 30 ans, de 1980 à 2010, le nombre d'agriculteurs en Wallonie est passé de 37 843 à 13 521 en 2011 (SPF, Économie, 2011), et que l'agriculture ne représente que 0,58 % du PIB wallon. En ce sens, l'agriculture est devenue très marginale et n'occupe plus qu'une place de second plan dans le paysage économique wallon. Nourrit-elle vraiment les populations wallonnes?

*Qu'entend-on par systèmes agro-alimentaires alternatifs?*

Il s'agit aussi de définir les « systèmes agro-alimentaires alternatifs », communément désignés par l'acronyme S3A dans la littérature scientifique. Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à une volonté de s'approvisionner de manière plus saine. Avec l'instauration du *Globalized Agri Food* (Morgan *et al.*, 2006)<sup>3</sup>, une certaine distanciation entre producteurs et consommateurs s'est installée, aussi bien spatialement que dans les relations. Ce mode d'approvisionnement instaure une relation distante entre les citoyens et l'agriculture. Dans ce contexte, se mettent donc en place des systèmes agro-alimentaires alternatifs (*alternative food networks*) (Goodman *et al.*, 2012) qui rejettent en bloc le système traditionnel productiviste dominant, dont les externalités négatives ont largement été démontrées.

La littérature tant anglophone que francophone déborde d'exemples qui s'attachent à mieux saisir ces systèmes agro-alimentaires alternatifs (S3A), devenus un objet d'étude de la part des sociologues, des géographes et des économistes. Tous s'accordent sur le fait qu'un faisceau d'initiatives alimentaires « innovantes » se dresse face au système productiviste conventionnel. Ces S3A s'appuient en partie sur les circuits courts alimentaires (CCA), synonymes de « mieux manger et mieux produire » (Chiffolleau et Prévost, 2012). Il s'agit donc de rapprocher le producteur du consommateur à travers des systèmes de productions agricoles en filière courte, qui répondent davantage aux attentes des consommateurs (Héroult-Fournier, 26, 2012; Simonin *et al.*, 41, 2012).

La diversité des systèmes alimentaires alternatifs souligne des actions locales propres à chaque territoire, qui, par ailleurs, mettent en exergue des caractéristiques communes à certains S3A: qualité des produits et valeurs citoyennes pour un meilleur respect de l'environnement, à travers cette proximité qui s'établit entre les consommateurs et les producteurs (Marsden, 2000; Goodman, 2003). C'est ce que nous retrouvons par exemple dans les très emblématiques AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne), arrivées en France en 2001. Elles sont issues des *teikei* japonais, nés en 1970 à la suite des crises sanitaires qu'a connues le pays, qui eux-mêmes ont initié les CSA (*Community Supported Agriculture*), inspirées des initiatives alimentaires dès les années 1960 en Suisse (*Food Guilds*).

L'idée clé est de créer une confiance et un partage de valeurs sociales entre mangeurs et producteurs (Dubuisson-Quellier, 2009; Lamine et Perrot, 2008). Il s'agit ainsi de soutenir une agriculture paysanne: le consommateur s'engage à acheter le panier proposé par le producteur avec un système de prépaiement. Celui-ci assure au producteur un écoulement de sa production;

---

<sup>3</sup> Avec l'accord du deuxième auteur nous reprenons des éléments de notre article « les systèmes innovants » Belgéo, 2016

cet engagement s'établit selon une charte signée par les deux parties. Ces éléments se retrouvent dans les CSA, mais aussi dans les GASAP (groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne), nés en Belgique dès 2005 à Bruxelles-Capitale.

Cet engagement réciproque est plébiscité dans ces S3A, avec pour finalité une relation constructive entre les consommateurs et les producteurs ainsi qu'un resserrement des liens entre consommateurs et producteurs et une transparence concernant la qualité des aliments (Chiffolleau, 2008). La littérature fait état d'autres exemples, comme la vente directe à la ferme, qui constitue le circuit le plus court, en vendant des produits fermiers sur le lieu de production.

Ces modèles peuvent se décliner sous d'autres formes, comme « le libre-service à la ferme » ou l'auto-cueillette (Maréchal, 2008), où les clients s'approvisionnent dans les champs, ce qui permet de mieux saisir le métier d'agriculteur tout en renouant des liens avec la terre. Les points de vente collectifs sont aussi un modèle qui se répand en France comme ailleurs: il s'agit d'un magasin de produits fermiers regroupant des agriculteurs et géré collectivement par les producteurs eux-mêmes. Ce concept se résume en « produits de nos fermes vendus par nous-mêmes », où la règle de non-concurrence entre les produits vendus s'applique (Maréchal, 2008). Dans ce concept, le jeu des acteurs est déterminant dans la réussite de ce type de vente. Le contact avec le consommateur est aussi direct et sans intermédiaire.

Les pouvoirs publics, de façon générale, soutiennent ces initiatives qui permettent un ancrage fort de l'activité agricole au territoire et une reconnexion entre ville et campagne à travers la vente de produits issus des fermes locales, mettant ainsi en valeur les richesses d'un territoire par l'intermédiaire des produits agricoles typiques d'une région. Mais, ce sont surtout les groupements d'achats initiés par les consommateurs qui posent un acte « engagé », militant et politique, dans la manière dont ces derniers s'approvisionnent, devenant ainsi des « consom'acteurs » (Pleyers, 2011). Ces modèles se définissent comme des « formes collectives et coordonnées de consommation » (Maréchal, 2008), avec cette volonté de se réappropriation son alimentation, en jouant pleinement son rôle au sein de la société. Comme le souligne Pleyers, il s'agit de se saisir des « enjeux globaux » (changement climatique et solidarité entre les populations).

Notons également que ces S3A s'appuient sur une évolution des systèmes agricoles et leur mode de production, sur lesquels certains chercheurs se sont penchés (Lamine et Bellon, 2009; Lamine, 2012; Lamine *et al.*, 2014; Lamine, 2015). Des solutions tentent d'émerger afin de répondre aux demandes des consommateurs, devenus méfiants à l'égard de ce système agricole, synonyme de « malbouffe » et d'externalités négatives (Estevez et Domon, 1999; Larrière, 2002; Mollard *et al.*, 2003), suscitant ainsi des peurs alimentaires (Chiffolleau, 2008).

Face à ces méfiances, le monde agricole et les instances politiques commencent à réagir en adoptant une transition vers des systèmes alternatifs durables, comme par exemple l'agriculture biologique et, depuis quelques années, l'agroécologie. La mise en place de ces concepts nécessite l'implication d'un ensemble de protagonistes de l'agriculture et de l'alimentation, à l'échelle des territoires. Ce jeu des acteurs implique les agriculteurs, les instances publiques, les acteurs en amont et en aval de la filière alimentaire, en passant par les consommateurs et la société dans son ensemble (Lamine, 2015).

Dans le cadre de l'agroécologie, les micro-fermes restent une solution envisageable en raison de la difficulté d'accès au foncier agricole dans de nombreux pays d'Europe. En outre, le mode de production doit converger vers plus de durabilité, et cette évolution doit aboutir à une

« écologisation » du système agro-alimentaire, respectueux de l'environnement. Pour ce faire, certaines études pointent l'importance des acteurs en présence dans la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale qui en découlerait, déterminante dans la réussite de ces S3A. En effet, comme le soulignent Chautard, Vilalba et Zuindeau (2003), la gouvernance est le quatrième pilier du développement durable, afin que les trois autres (économique, social et environnemental) puissent s'appliquer.

Ce concept est mis en avant dans de nombreux articles depuis plusieurs années, et tous les auteurs soulignent son intérêt, particulièrement au niveau de la mise en place de politiques alimentaires au sein des territoires. La réussite de ces projets alimentaires alternatifs réside dans les liens qui se tissent entre les différents acteurs du territoire et la convergence de leurs intérêts: les organisations agricoles, les collectivités locales, les associations et, évidemment, les initiateurs des projets (Maréchal, 2008).

Les systèmes agro-alimentaires alternatifs, évoqués dans leurs grandes lignes, trouvent un écho important dans une région comme la Wallonie, où les acteurs du territoire ne sont pas en reste en termes d'expériences. Soulignons en particulier la mise en place d'un concept qui semble innovant: la Ceinture Aliment-Terre de Liège qui, depuis, en a inspiré d'autres.

Cette problématique nous amène à mieux cerner la place de cette agriculture au sein des territoires wallons, et nous conduit à poser notre question de recherche: « **Quelles sont les modalités mises en œuvre afin de converger vers une relocalisation alimentaire?** »

*Qu'est-ce qu'une relocalisation alimentaire?*

Nous devons tout d'abord expliquer les termes de la question retenue et plus précisément ce que nous entendons par « relocalisation alimentaire ». De nombreux travaux ont mis en avant cette question. Il s'agit avant tout de reconnecter les producteurs aux consommateurs. Cette étape se réalise à travers les circuits courts alimentaires (Lamine et Chiffolleau, 2012). Pour certains auteurs, la globalisation et l'industrialisation des filières agro-alimentaires « ont déconnecté l'alimentation de son contexte socioculturel et territorial » (Wiskerke, 2012). Il est ainsi question de définir ce que le local signifie, et donc les circuits courts alimentaires.

Certains travaux (Maréchal, 2008) et études empiriques ont abordé ces concepts, que nous développerons dans notre chapitre consacré à l'analyse de deux de nos objectifs. En résumé, il s'agit de nourrir les populations avec une agriculture de proximité et donc de replacer l'activité agricole au sein des territoires, en particulier sa fonction nourricière.

Aujourd'hui, la mutation des espaces ruraux a largement bousculé la traditionnelle dichotomie spatiale entre villes et campagnes (Mathieu, 1998; ESPON, 2004; Poulot, 2008). La ville s'est étendue en dehors de ses limites traditionnelles et est venue tout naturellement se déverser sur les espaces qui la jouxtent, à savoir les espaces ruraux où l'agriculture peine à rivaliser et est en train soit de disparaître, soit de reculer toujours plus loin (Prost, 1994). Ce phénomène est largement analysé et scruté par un grand nombre de chercheurs depuis les années 1950-1960 en Amérique du Nord (Krueger, 1957; Wibberley, 1959; Sinclair, 1967; Munton, 1974; Munton *et al.*, 1988; Bryant et Johnston, 1992), qui ont mis en avant les conséquences directes qui affectent l'outil de travail des agriculteurs: le foncier. L'arrivée massive de citadins dans ces zones périphériques, où le prix des terres est souvent plus abordable qu'en centre-ville, a été qualifiée de périurbanisation. Celle-ci a touché tous les pays au Nord comme au Sud et a largement été permise par la diffusion de l'automobile et des voies de communication (Charlier,

1969; Bauer et Roux, 1976; Bryant, 1986a; Bryant, 1989c; Bryant et Johnston, 1992; Dupuy, 1995; Berger, 2004; Vandermotten, 2010). De nombreux chercheurs, qu'ils soient aménagistes, géographes, urbanistes ou sociologues, ont porté leur regard sur cet espace qualifié de « tiers espace » par certains (Vanier, 2005), de « ville éclatée » (Bertrand, 2010) par d'autres, ou encore « d'espaces intermédiaires » (Bonerandi *et al.*, 2003). Comme le souligne la géographe Monique Poulot dans son HDR (habilitation à diriger des recherches, 2008), dans le livre de R.E. Lang, *Edgeless City*, il existe plus « d'une quarantaine de termes utilisés pour décrire les espaces périurbains ». En Europe, les terminologies sont foisonnantes, et il est malaisé de définir ce que le périurbain représente réellement. Ces questionnements, bien que très documentés et riches, restent flous, d'un point de vue territorial. Les plus anciennes analyses de cet espace ont focalisé leur attention sur les « mécanismes de diffusion de la ville »: « rurbanisation » (concept très vite abandonné), « périurbanisation », « suburbanisation » (influence anglophone) (Hervouët, 2001). Bauer et Roux, des experts en agronomie, urbanisme et architecture, ont dès 1976 évoqué l'étalement urbain vers des espaces ruraux, avec pour causes principales les facilités de déplacement dans des zones de plus en plus reculées et les choix résidentiels orientés par les politiques d'aide à l'accession à la propriété mises en place. Ce phénomène s'observe aussi en Wallonie, où certains chercheurs de l'Université de Liège se sont attelés à la question, au sein du SEGEFA (Service d'étude en géographie économique fondamentale et appliquée) (Halleux *et al.*, 2002). Leurs conclusions rejoignent pour partie celles des études entamées dans d'autres pays développés, en particulier sur les conséquences néfastes de cet étalement urbain et le gaspillage du foncier. Outre ces conclusions, les chercheurs belges nous éclairent sur le manque de politiques foncières des pouvoirs publics, mais surtout, ils n'évoquent à aucun moment la prise en compte des pertes de terres agricoles au sein des territoires et leurs conséquences directes en termes d'alimentation des populations.

#### *Une agriculture périurbaine à préserver, pour nourrir les populations locales*

Nous nous intéressons aussi bien à cette agriculture dite « périurbaine », localisée dans de très nombreux espaces wallons, qu'à l'agriculture urbaine qui émerge dans certaines communes. Ces agricultures occupent une place essentielle dans de nombreux travaux, et depuis quelques années, elles se sont invitées dans la sphère politique, en raison tant de leur importance que des rôles qu'elles peuvent remplir dans les territoires (Bonnefoy, 2011).

Selon Jean-Paul Charvet (2013), la question de la préservation et du maintien de l'agriculture périurbaine fait « figure de combat d'avant-garde, même s'il n'est pas gagné d'avance ». Certes, cette activité est plus que marginale, comme on l'a dit plus haut, d'un point de vue de la population active, et ce, partout dans les pays développés; mais elle garde un poids considérable dans les pays du Sud (Chapuis et Mille, 2001; Mazoyer et Roudart, 2002).

Enfin, dans cette question de recherche, nous envisageons la question alimentaire au sein des villes wallonnes, qui touche à la préservation des terres agricoles. Cette dernière souligne également le problème du foncier. Pour Jean-Marie Halleux, le foncier ne constitue pas une ressource renouvelable et il est impératif de ne pas le gaspiller (Halleux *et al.*, 2002). Depuis le milieu des années 1950, l'Agence européenne pour l'environnement a mesuré l'étalement urbain en Europe: celui-ci a augmenté de 78 %, face à une croissance démographique de 33 %, et ce sont principalement les terres agricoles qui ont été amputées (EEA, 2006: 10-11; Bertrand, 2010). Cette même agence précise que 75 % des Européens, en 2006, vivent dans des zones urbaines et que d'ici 2020, pas loin de 80 % de la population européenne résidera en zone

urbaine. Dans ce rapport, l'EEA met en avant la situation en Belgique, qui est plus que préoccupante. En effet, le royaume connaît les densités de populations les plus importantes, comme le souligne l'aphorisme « le Belge a une brique dans le ventre », signifiant qu'il est friand d'une grande maison unifamiliale, bien souvent dévoreuse d'espace, espace qu'il trouve en zone rurale. Cette arrivée de citadins met en confrontation de nouvelles fonctions, dans ces espaces où, dans bien des cas, l'agriculteur occupait une place non négligeable d'un point de vue spatial.

Dans notre recherche, nous attachons la plus grande attention à la fonction « nouvelle » qui est plébiscitée tant par les citadins que par les acteurs politiques, à savoir la production de denrées agricoles saines, durables et destinées à nourrir les populations. Ceci nous permet de nous positionner sur la place de l'agriculture au sein des territoires en Wallonie, qui, comme le souligne Nicolas Rouget, devient « un acteur non substituable de cette ville renouvelée » (Rouget, 2012). L'agriculture est au centre des territoires; l'aménagement des villes et des campagnes passe par cette activité qui, bien que certaines données sur sa réelle importance en termes d'occupation du sol soient quelque peu contestables (CPDT, 2016), reste en Wallonie et ailleurs encore dominante d'un point de vue spatial. Enfin, cette agriculture est confrontée à la souveraineté alimentaire des territoires, qui est loin d'être atteinte en Wallonie (Marcourt, 2017).

Notre question de recherche se décline en trois sous-questions:

1. Quels jeux d'acteurs ont permis les projets de relocalisation alimentaire?
2. Quelle posture les différents acteurs du territoire adoptent-ils face à la question agro-alimentaire?
3. En quoi la mise en place d'une gouvernance territoriale alimentaire permet-elle d'appuyer la transition vers un système alimentaire durable?

La première sous-question soulève le rôle des individus dans la réalisation des projets d'alimentation locale. Il s'agit de savoir comment ces différents acteurs interagissent et comment leurs intérêts sont pris en compte, afin de ne léser personne. Comme certains auteurs l'ont montré, dans les groupes d'individus, il existe généralement des « leaders » qui sont les porteurs des projets (Laughrea *et al*, 2016). Cette sous-question tend à cerner la manière dont les uns et les autres appréhendent un projet de relocalisation alimentaire, le type d'alliance qui se construit, et la pérennité qui en découle. La diversité des acteurs est souvent source de heurts, avec des conséquences plus ou moins fortes sur le projet. Surtout, dans le cadre de ces projets alimentaires relocalisés, certains acteurs, jusqu'ici absents du secteur de l'alimentation, font leur apparition. Nous verrons aussi qu'à l'occasion de ces projets, des alliances se créent.

La deuxième sous-question met en avant l'importance accordée ou pas à l'épineuse question agro-alimentaire. Depuis quelques années, partout dans le monde, un regain d'intérêt est porté à cette agriculture périurbaine qui, dans les premières études, était qualifiée de « dégénérante » par certains auteurs (INRS, 1973; Bryant, 1976; Bryant et Greaves, 1978; Parenteau, 1980; Leclerc, 1982; Bryant, 1989) et destinée tôt ou tard à disparaître (Charvet, 1994). Ces auteurs ont, dans bien des cas, souligné le rôle stratégique de cette agriculture au sein des territoires (Bryant et Charvet, 2003). Bien souvent, celle-ci entre en compétition avec d'autres fonctions (Van Oort, 1994). En perte de vitesse, elle est peu scrutée par les acteurs politiques et rejetée par un certain nombre de consommateurs, en raison de l'éloignement de sa fonction première, à savoir nourrir les populations de façon durable (Vidal, 2009). Face à cet



état de fait, des solutions dites « alternatives » ou « innovantes » en matière d'alimentation ont ainsi émergé (Viljoen et Bohn 2009; Bhatt *et al.*, 2011; Deverre et Lamine, 2010).

Cette attention particulière pour l'agriculture émane avant tout des consommateurs, face au manque de politiques alimentaires par les instances politiques locales. Ces consommateurs attendent davantage de transparence sur leur alimentation. Cette opacité sur les produits que nous consommons mobilise un certain nombre de citoyens en Wallonie et donc, par ricochet, l'agriculture (Jonet, 2016). Cette tendance au manque réel de prise en compte de l'activité agricole en Wallonie doit être nuancée au regard de ce que nous observons dans d'autres pays. En effet, que ce soit en France, au Canada ou aux États-Unis, la question agricole a très tôt suscité un intérêt certain. Rappelons que les États-Unis et le Canada ont mis en place des « lois de protection des terres agricoles » respectivement dès les années 1960 et 1970 (Bryant *et al.*, 1991). La France a, dès les années 1990, pris en compte l'agriculture dans les schémas de développement territoriaux, même si la question alimentaire est un sujet plus récent (colloque « Faire campagne. Pratiques et projets des espaces ruraux aujourd'hui », ESO, Rennes, 2005).

Nous postulons donc que, comme dans les autres pays où cette question a été analysée par de nombreux chercheurs, en premier lieu en Amérique du Nord, la prise en compte réelle de cette agriculture, qui de fait passe par sa préservation et sa protection, permet de produire des territoires plus harmonieux et surtout de nourrir les villes à proximité. Avec l'émergence du concept de développement durable (rapport Brundland, 1987), force est de constater que tous les acteurs politiques tentent de s'en rapprocher en instaurant des politiques aménagistes dites plus « durables » au sein des territoires. Mais qu'en est-il en Wallonie? L'arrivée du nouveau schéma de développement de l'espace régional, en 2013 (SDER, 2013), souligne bien l'importance de la préservation des terres agricoles, au niveau du quatrième pilier: « Les terres agricoles constituent le principal outil de travail de l'agriculteur. Il est nécessaire de les préserver pour répondre à l'ensemble de leurs fonctions: production alimentaire, développement de l'agro-tourisme, préservation de la biodiversité, lutte contre les inondations et l'érosion des sols, protection des paysages, production d'énergie renouvelable... Les terres agricoles doivent être préservées en limitant au strict minimum leur urbanisation, en particulier pour les meilleures terres et les prairies situées près des villages. » En ce sens, nous notons une légère avancée au niveau des acteurs politiques wallons, conscientisés aux difficultés rencontrées par le monde agricole et aux demandes des consommateurs.

Les nombreuses crises agricoles qui ont ébranlé le monde agricole, avec, dès les années 1980, la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) (Joly et Paradeise, 2003), puis la langue bleue du mouton, la grippe aviaire et les lasagnes à la viande de cheval, ont eu des impacts non négligeables sur cette activité. Toutes ces crises ont également influencé la perception du monde agricole par les consommateurs qui sont devenus méfiants (Joly et Paradeise, 2003; Chiffolleau, 2008; Gomant, 2017) et se détournent peu à peu de cette agriculture « industrialisée » qu'ils accusent de tous les maux, avec des conséquences environnementales importantes. Dans cette optique, de nombreux chercheurs se sont saisis de cette question, depuis les dix dernières années, en Europe mais aussi dans les pays anglo-saxons. La question alimentaire des villes est devenue une thématique transversale: agronomes, géographes, sociologues, architectes, économistes, aménagistes, urbanistes, tous s'accordent sur l'importance de la place de l'agriculture dans les territoires en termes d'approvisionnement des villes, mais aussi de sa préservation au sein des territoires.

Enfin, la troisième sous-question se focalise sur la nécessité de mettre en place une gouvernance alimentaire territoriale qui servira de liant à tous ces projets et qui semble indispensable pour asseoir une transition vers un système alimentaire « durable ». Cette dernière hypothèse est transversale à tous les projets de relocalisation alimentaire. Ce concept constitue un champ de recherches émergent en Europe et en Amérique du Nord (Perrin et Soulard, 2014). Il met en jeu les différents acteurs qui contribuent au système alimentaire, mais aussi la société civile. Il faut une réelle concertation et co-construction de ces projets alimentaires. Cette condition, comme certains auteurs l'ont démontré (Wiskerke, 2009), permet de mieux sensibiliser l'ensemble des acteurs au bien-fondé de changer de système alimentaire et de se focaliser sur un système alimentaire durable. Ces dernières années ont vu l'importance accordée à ce concept dans de nombreux travaux de recherche, comme celui de Camille Billion, qui a pointé, dans sa thèse de doctorat, le peu d'implication de certains acteurs de la grande distribution. Ces résultats montrent combien ce concept gagne à être appréhendé par l'ensemble des acteurs du système alimentaire mais également, et surtout, par l'ensemble des acteurs du territoire. Bien souvent, c'est l'échelle locale qui prime dans la mise en place de cette gouvernance alimentaire territoriale.

Notre hypothèse qui découle de la question de recherche est la suivante.

**Le rôle de l'ensemble des acteurs du territoire est déterminant dans l'ancrage d'une relocalisation alimentaire.** Ainsi, nous supposons que pour voir émerger et perdurer un projet de relocalisation alimentaire, il est plus que nécessaire que celui-ci soit co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Notre hypothèse soulève que l'implication de ces derniers (consommateurs, agriculteurs, acteurs politiques) reste déterminante dans la réussite des projets de relocalisation alimentaire. Certains ont d'ailleurs souligné une « *difficile rencontre entre les agriculteurs, acteurs d'organisations agricoles historiquement constituées, habituées à fonctionner sur un mode sectoriel et à l'échelle nationale, et des collectivités territoriales nouvelles, qui elles-mêmes se cherchent identité et légitimité sur leurs propres territoires* » (Praly, 2007). Les agriculteurs sont souvent les grands « oubliés » de ces initiatives alimentaires. Les projets d'alimentation locale sont, dans bien des cas, issus des consommateurs (Kneafsey, 2010) et accessoirement des producteurs. Toutefois, certains exemples ont montré leurs « limites » et nécessitent donc l'appui des instances politiques locales mais aussi de l'ensemble des acteurs impliqués dans ces démarches (Bissardon et Boulianne, 2016). Dans de nombreux cas analysés, la consultation et l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire ont favorisé la réussite de ces projets de relocalisation alimentaire. Depuis quelques années, l'alimentation des villes devient l'objet de recherches de la part des sociologues, des géographes, des aménagistes, des agronomes, etc. Ces travaux, analysant les *alternative food networks* (Renting *et al.*, 2003; Goodman, 2004; van der Ploeg et Renting, 2004; Maye *et al.*, 2007; Wiskerke, 2009), ont pointé la mise en place d'un processus innovant en termes d'approvisionnement des villes. Ce processus prend acte de l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire dans sa concrétisation et sa pérennisation. Nous verrons que dans nos cas wallons, cette dernière composante est bien souvent problématique.

De nombreux exemples dans la littérature ont montré l'importance de l'implication de tous les segments de la population présents dans le territoire, mais aussi une convergence des intérêts des uns et des autres.

## 2. Le contexte de notre recherche: un modèle agro-industriel dominant

Depuis quelques années, force est de reconnaître que la finitude des énergies fossiles n'est plus à prouver (Rockstrom *et al.*, 2009). En cela, notre modèle agricole dominant – une agriculture productiviste qui nécessite des énergies fossiles et où l'utilisation des pesticides et engrais chimiques a certes permis de nourrir une population toujours plus nombreuse, mais avec des effets non négligeables sur notre environnement – semble montrer ses limites, que ce soit d'un point de vue environnemental, économique ou social. En outre, le nombre de sous-alimentés dans le monde est important: d'après la FAO, plus de 815 millions de personnes souffrent de la faim, et parmi elles, 75 % sont des populations paysannes. Quel système faut-il alors mettre en place afin d'enrayer ce fléau?

### 2.1 Contexte général: un modèle agro-industriel dominant

*Une agriculture aux caractéristiques bien spécifiques, dans les pays développés et en Belgique*

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les populations des pays développés ont vu s'éloigner le spectre de la faim (Parmentier, 2006; Vidal, 2009). Les progrès considérables en termes de productivité ont permis de nourrir quantitativement les populations des pays riches (Mazoyer et Roudart, 2002; Renard, 2002; Vidal, 2009; Daucé, 2015). En effet, la productivité a été multipliée par trois ou quatre (Parmentier, 2006; Galliano *et al.*, 2017). Ceci confère à cette activité une place de choix, au niveau tant de son évolution, au regard des autres activités économiques, que des questionnements qu'elle suscite au sein des sociétés. L'agriculture qui domine aujourd'hui a connu de nombreuses mutations, qui ont démarré à la révolution industrielle, dès les années 1800, dans les pays occidentaux. Ces mutations ont bouleversé les sociétés, passant d'un état de pénurie alimentaire à la surabondance (Vidal, 2009; Daucé, 2015). Sur le plan social, démographique, environnemental et territorial (Charvet, 1997), le secteur agricole a, parmi toutes les autres activités économiques, connu le plus important bouleversement. Ces changements ont tout naturellement eu des conséquences non négligeables sur les espaces ruraux. L'expression de Fernand Braudel, « le grand chambardement des campagnes » (Braudel, 1986), prend ainsi tout son sens aujourd'hui. La forte mécanisation de cette activité a dénaturé les espaces ruraux, nécessitant des parcelles de plus en plus importantes, afin de permettre l'utilisation de machines toujours plus imposantes. En parallèle, le nombre d'exploitants agricoles a chuté considérablement depuis la fin des années 1950. En France, comme le souligne Pierre Daucé, nous sommes passés de 8 millions d'agriculteurs en 1851 à 750 000 en 1999 et à un peu moins de 500 000 en 2011 (Daucé, 2015). Ce phénomène se retrouve partout dans les pays développés, où la part des agriculteurs est passée de 35 % à 4,2 % entre 1950 et 2010, et en même temps, de 81 % à 48,2 % dans les pays en développement (Terre-net.fr, 2012). Aux États-Unis comme au Canada, la part des agriculteurs ne représente plus, respectivement, que 1,4 % et 2,2 % de la population active (Ghorra-Gobin et Musset, 2012). Comme dans l'ensemble des pays développés, nous notons une concentration des terres agricoles dans les mains de quelques exploitants agricoles, une baisse de la population agricole dans la population totale, un agrandissement des exploitations agricoles concomitant à leur baisse, et surtout une chute de la main-d'œuvre agricole due à la forte mécanisation de l'agriculture.

En Belgique, comme l'ont souligné les géographes Van Hecke *et al.*, les paysages ont largement été façonnés par l'emprise de l'agriculture. Depuis ces 50 dernières années, comme dans les autres pays, l'agriculture belge a fortement évolué. De façon synthétique, l'agriculture pratiquée de nos jours est directement liée à certains facteurs dits « primaires » et « secondaires ».

Avant tout, cette agriculture est corrélée aux facteurs naturels, pédologiques et au relief, présents en Belgique. Ces éléments donnent lieu à une utilisation du sol bien spécifique. Pour les sols limoneux, présents pour une grande part dans la province du Hainaut et dans une moindre mesure en province de Liège, ce sont les grandes cultures (betteraves sucrières et céréales) qui dominent. Dans les régions sablonneuses, au nord principalement, les pâturages sont bien présents.

Pour ce qui est de la taille des exploitations, une grande différence existe entre la Flandre et la Wallonie. Elle a fortement augmenté entre 1980 et 2017, passant de 8,4 ha à 26,4 ha en Flandre et de 20,7 ha à 56,6 ha en Wallonie. Pour plus de 70 % des agriculteurs, le mode de faire-valoir est indirect: ils louent leurs terres afin de poursuivre leur métier. Cette différence de taille trouve une explication dans les « racines historiques »: les très fortes densités de population au nord ont donné lieu à de plus petites exploitations agricoles, accompagnées d'une intensification plus importante. En Wallonie, l'agriculture est extensive et très vite, les régions se sont spécialisées. La disparition des terres agricoles reste corrélée à l'urbanisation du pays (Van Hecke *et al.*, 2010). Certains facteurs secondaires ont donné naissance à des types spécifiques d'agriculture. Ces derniers découlent d'initiatives locales émanant d'agriculteurs ou de consommateurs, et qui perdurent au sein de certains territoires.

Comme le souligne l'équipe de géographes belges, citée plus haut, l'agriculture a connu une grande dépression à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, face à l'importation des céréales à bas prix. En 1910, toujours selon ces chercheurs, les cultures représentaient 47 % de la valeur finale de l'agriculture, enregistrant ainsi une baisse de 28 %. La part de l'élevage a augmenté, mais le maraîchage ne représentait que 7 %. C'est surtout dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle que l'agriculture belge a fortement évolué. Les progrès de la science ont donné lieu à une meilleure productivité (lait, viande) et à une meilleure gestion des différentes maladies.

La part de l'agriculture belge ne cesse de diminuer dans l'économie du pays; l'activité attire de moins en moins, le nombre d'entreprises chute. De grandes différences régionales existent: la part de la superficie agricole a fortement augmenté au XX<sup>e</sup> siècle. Selon les communes, la superficie dédiée à l'agriculture diffère, ainsi que l'importance accordée à cette activité. Elle demeure importante en Flandre occidentale et en région limoneuse. Surtout, cette superficie a connu de fortes variations: elle a régressé de 75 % en Flandre centrale en 2001, par rapport à 1959. En Wallonie, ces pertes sont moins grandes et se localisent essentiellement à proximité des grandes villes, en particulier en province de Liège.

Enfin, en ce qui concerne la main-d'œuvre agricole, elle était de 540 000 en 1950, de 73 000 en 2000, et aujourd'hui, elle atteint à peine 70 000, soit une perte de 62 % du nombre de travailleurs dans l'agriculture entre 1980 et 2016. Aujourd'hui, le nombre total d'exploitations agricoles est de 35 910: 23 278 en Flandre et 12 632 en Wallonie, contre 113 883 en 1980.

*Un modèle agro-alimentaire dominant pour l'ensemble des pays riches...*

Dans les pays développés, de plus en plus de régions se spécialisent dans une production. Ce phénomène a débuté en Amérique du Nord, bien plus tôt qu'en Europe (Vanloqueren et Baret,

2009; Schott *et al.*, 2010). L'utilisation, par deux des plus gros exportateurs agricoles mondiaux (États-Unis et Brésil), des organismes génétiquement modifiés (OGM) n'est pas sans porter encore plus loin le débat dans le monde des chercheurs, mais surtout chez les consommateurs. Ces OGM sont, dans bien des cas, sujets à controverse (Hernandez et Phélinas, 2017), tout comme l'utilisation des pesticides et autres engrais chimiques.

Certaines études soulignent l'utilisation massive d'intrants chimiques dans ce système agro-industriel, dont les externalités négatives sur l'environnement, l'emploi et surtout la sécurité alimentaire ont été dénoncées (FAO, 2009; De Schutter et Vanloqueren, 2011; Havet *et al.*, 2014; Fournier et Thouzard, 2014; De Schutter, 2016; Galliano *et al.*, 2017). Surtout, ce système agro-industriel présente certaines limites depuis quelques années, en particulier au niveau de sa productivité. En effet, les rendements de certaines productions agricoles ont tendance à plafonner depuis le milieu des années 1990, malgré les progrès agronomiques, alors que la population mondiale continue de croître (Vidal, 2009; Galliano *et al.*, 2017). Ce système agro-industriel présente de grands paradoxes, tant dans la qualité des produits cultivés qu'au niveau de sa capacité à nourrir de plus en plus de personnes. Selon la FAO, la population mondiale devrait atteindre les 9 milliards à l'horizon 2050. Dans sa déclaration finale lors du Sommet mondial pour la sécurité alimentaire, en 2009, elle conclut: « Pour nourrir une population mondiale qui devrait dépasser les 9 milliards en 2050, on considère que la production agricole devra augmenter de 70 pour cent d'ici à cette date. » Ce système a produit de la nourriture standardisée à bas coût, ou *low cost*, pour reprendre l'expression d'Olivier De Schutter. Intégrant les économies d'échelle, peu à peu, ce système est critiqué et critiquable.

Bien que les progrès techniques aient permis d'approvisionner les pays développés, le modèle agro-industriel dominant est de plus en plus dénoncé et remis en cause, aussi bien par les acteurs politiques, les consommateurs, les organisations internationales (FAO) que par les chercheurs. En effet, ce système est parvenu à alimenter une bonne partie de la population localisée dans l'hémisphère Nord, mais une autre, non négligeable, souffre pourtant de la faim. Et, de plus en plus de problèmes de santé publique sont relevés dans les pays riches, comme l'obésité, les maladies cardiovasculaires et le diabète (FAO, 2014; De Schutter, 2016). À cela s'ajoute le « gaspillage alimentaire » (*food waste*) (Mourad et Clote, 2016) qui, d'après certains chercheurs, représente plus du tiers de la production alimentaire mondiale (Gustavsson *et al.*, 2011). En Wallonie, ce gaspillage se chiffre à 19 kg par personne et par an (De Schutter, 2016). Qu'en est-il, aujourd'hui, de ce système agro-industriel, qui tend vers une insécurité alimentaire chronique et qui se retrouve dans les pays en développement, lesquels, malgré le poids important de la population agricole, ne parviennent pas à nourrir leurs citoyens, tant les pressions de ce système sur les ressources naturelles sont importantes? Par ailleurs, notons que cette insécurité touche également les pays du Nord (Azoulay, 1998; Maxwell et Slater, 2003; FAO, 2003, 2006, 2012; Janin et Dury, 2012). Le système ne profite donc pas à l'ensemble de la population mondiale et il présente des limites d'un point de vue économique, environnemental et social (chez les agriculteurs et chez les autres populations).

...*Dont les limites sont pointées*

➤ Sur le plan socio-économique

Ce système a contribué largement à la disparition des exploitations de plus petite taille. Pour être compétitifs, les agriculteurs s'agrandissent et s'endettent afin de rester en concurrence avec les autres agriculteurs à l'échelle mondiale. Surtout, ces agriculteurs disposent de salaires bas

(De Schutter, 2016). En outre, cette agriculture ne peut intégrer des fermes familiales qui, à cause de leurs faibles moyens, sont rejetées de ce système dans lequel, comme le soulignent certains auteurs, des « verrous » sont mis en place au niveau de l'utilisation, presque obligée, des intrants chimiques. S'ajoute à cela un manque de diversité des espèces végétales sur le marché (Magrini *et al.*, 2017). Dans la majorité des cas, ces agriculteurs ne sont pas rémunérés à leur juste valeur et parviennent à peine à rembourser leurs emprunts (McIntyre *et al.*, 2009). Les firmes agro-alimentaires accaparent l'essentiel de la marge bénéficiaire. Les crises qui ont traversé le monde agricole depuis les années 1980 ont eu un impact sur le nombre de ces agriculteurs, partout dans les pays développés. Au niveau de la valeur ajoutée, les agriculteurs n'en bénéficient nullement, l'essentiel étant aux mains de ces firmes agro-alimentaires (Reardon et Timmer, 2007). Par ailleurs, l'accès à la terre reste également une entrave pour un grand nombre d'agriculteurs désireux de s'installer. En effet, les prix des terres ont pris un réel essor, face à une urbanisation toujours soutenue. De plus, les petits producteurs peinent à concurrencer les produits mis en vente par les grosses firmes nationales et internationales, dans les pays où les barrières douanières ont été levées (GATT et OMC). La libre concurrence pénalise ces petits producteurs qui ne peuvent entrer en compétition face aux multinationales dont font partie les agriculteurs de type productiviste. Enfin, ce système agro-industriel est ancré dans la globalisation des échanges et ne subvient qu'en partie aux besoins alimentaires des pays. Donc, la question de la sécurité alimentaire revient au-devant de la scène avec plus d'acuité.

#### ➤ Sur le plan environnemental

Le système agro-industriel nécessite la mise en place d'une agriculture intensive qui, pour répondre à la productivité, passe par une utilisation accrue d'engrais chimiques néfastes à l'environnement, qui affectent les sols (pollution), les nappes phréatiques, contribuent à l'érosion des sols et participent aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces émissions représentent 23 % des GES directs, et 0,87 % sont des émissions indirectes (IPCC, 2014). Au cours du temps, certains pays ont changé leur mode d'alimentation, comme la Chine et l'Inde, adoptant un régime alimentaire plus carné. Ces deux pays, qui sont aussi les plus peuplés, deviennent les plus gros émetteurs de GES de la planète. Près de la moitié des émissions de GES de l'agriculture est due à l'utilisation des engrais (protoxyde d'azote) (Pellerin *et al.*, 2013).

Outre ces émissions de GES, certaines études ont souligné la contamination, sur une période de 30 ans, des ressources en eau superficielles et souterraines de certains bassins, comme le Bassin parisien (Mignolet *et al.*, 2012), mais aussi une perte de biodiversité engendrée par l'utilisation intensive de ces pesticides, fongicides et autres engrais de synthèse. L'augmentation des terres arables a conduit à une déforestation massive et a entraîné une destruction totale de certains écosystèmes. Comme le souligne la FAO en 2010, pas loin de 140 km<sup>2</sup> de forêt par jour ont été convertis afin d'y cultiver des productions intensives.

Dans ce contexte, certaines études mettent en avant la « non-durabilité de ce système agro-industriel » (Stassart *et al.*, 2012), qui est confronté à de nombreuses externalités négatives, sans compter l'épuisement progressif des énergies fossiles. Cette agriculture est gourmande en eau et responsable de la dégradation de 15 services écosystémiques sur 24<sup>4</sup>, selon le *Millenium*

---

<sup>4</sup> En 2005, dans le cadre d'une étude réalisée par le PNUE, l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire de l'ONU, 24 services écosystémiques ont été examinés et 15 d'entre eux se sont révélés dégradés ou utilisés de façon non durable par l'agriculture conventionnelle

*Ecosystem Assessment* (MEA, 2005). Enfin, la pollution par les produits phytosanitaires a des conséquences sur certaines espèces animales et végétales: les grandes exploitations en monoculture détruisent les habitats d'insectes, de rongeurs et d'oiseaux, ce qui déséquilibre l'écosystème.

La mise en débat de ce système au sein des sphères citoyennes, politiques et scientifiques a permis de voir l'émergence de nouveaux systèmes alimentaires alternatifs dits « plus durables », plus respectueux de l'environnement. Il ne s'agit pas d'opposer ce système agricole industriel aux systèmes alternatifs, comme cela a été le cas en Amérique du Nord lors de la mise en place des premières initiatives de reconnexion entre agriculteurs locaux et consommateurs. Dans d'autres continents, les initiatives tentent de sauver une agriculture dite « paysanne » face à l'emprise des firmes de l'agrobusiness, qui laissent peu de place aux petits producteurs.

## **2.2 Le contexte wallon: une agriculture dans l'impasse et l'émergence d'initiatives alimentaires locales**

En Wallonie, tous les signaux sont au rouge. En 30 ans, cette région a perdu environ 68 % de ses exploitations agricoles (SPF, Économie, 2017), avec de fortes disparités selon les provinces. En effet, au vu des résultats émanant du SPF économique, en 2018, certaines communes présentent davantage de pertes de leurs exploitations agricoles que d'autres. Les différentes crises laitières (2009, 2015) ont frappé de plein fouet l'est de la Belgique, contraignant plusieurs dizaines d'agriculteurs à stopper leur activité agricole<sup>5</sup>.

L'agriculture wallonne a quelque peu été délaissée ces dernières années. Aujourd'hui, elle semble davantage soutenue par les acteurs politiques, avec l'approbation du premier Code wallon de l'agriculture en mars 2014, par le ministre Di Antonio. Ce Code donne l'opportunité de mettre l'agriculture wallonne au-devant de la scène afin de « reconnaître la juste place de l'agriculture dans notre société et [...] préparer l'avenir de notre agriculture ». Il marque une réelle avancée au sein des instances gouvernementales wallonnes. Dans un pays comme la France, depuis 1990, l'agriculture participe pleinement à l'élaboration des plans d'aménagement du territoire, avec « la mise à l'agenda national de l'agriculture périurbaine » (Fleury, 2006; Bonnefoy, 2010). Cette prise en compte n'est pas relevée en Wallonie.

La Wallonie, à la différence d'un pays comme la France, a été une région fortement industrialisée. Première région du continent à avoir connu la révolution industrielle, elle se place comme deuxième puissance industrielle du monde derrière le Royaume-Uni, au début et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les richesses de cette région sont essentiellement tirées de l'exploitation des mines de charbon, des industries de la sidérurgie, des fabrications métalliques lourdes, de la verrerie... L'agriculture wallonne ne constituait pas une richesse régionale et ne focalisait pas toutes les attentions. Pourtant, depuis quelques années, force est de souligner que cette activité semble attirer l'attention des instances politiques et surtout celle des consommateurs. À ce titre, nous pouvons lire dans le numéro 20 de *Vivre la Wallonie*, en 2013, que « l'agriculture, c'est le sel de la vie, son moteur, son énergie, son équilibre. En Wallonie, 22 000 personnes sont employées dans 13 500 exploitations pour une production annuelle de 1,5 milliard €. Contextualisés, ces chiffres activent néanmoins une sonnette d'alarme. C'est que notre

---

<sup>5</sup> De 15000 producteurs en 1984, à peine 3500 sont encore présents <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/pourquoi-la-belgique-connaît-une-nouvelle-crise-du-lait/9658067.html>

agriculture a connu des jours meilleurs. Quelque peu malmenée, il faut désormais la choyer, la protéger et la faire évoluer pour lui redonner ses lettres de noblesse, lui permettre de reprendre la place qu'elle doit occuper au sein de la société. Revaloriser la profession pour lui rendre sa fonction nourricière en encourageant la diversification et les circuits courts, notre regard sur le monde agricole doit se corriger et tendre vers une agriculture durable. Cela commence certainement par une recentralisation sur nos vraies valeurs » (2013).

En effet, l'agriculture wallonne connaît, depuis une trentaine d'années, une perte de ses exploitations plus que préoccupante. Certaines communes wallonnes enregistrent des pertes de plus de 70 % entre 1980 et 2010 (Bousbaine, 2014). Chaque mois, 62 agriculteurs quittent la profession (moyenne entre 1990 et 2011): en 1980, il y avait deux fois plus d'agriculteurs qu'en 2012. D'après le rapport sur l'évolution de l'économie agricole et horticole en Wallonie, « la main-d'œuvre agricole belge, qui représente à peine 0,5 % de la main-d'œuvre agricole européenne, produit 2 % de la valeur de la branche d'activité agricole de l'Union européenne. Ceci caractérise bien une agriculture (industrielle) intensive sur des sols aux qualités pédoclimatiques exceptionnelles » (DGANRE, 2013). Bien que ces chiffres puissent paraître valorisants, ils soulignent avant tout une utilisation excessive d'engrais chimiques dont les méfaits ont nettement été démontrés sur les sols et la santé des agriculteurs. À cela s'ajoutent une érosion des sols et une diminution du taux d'humus, une chute de la biodiversité, une infiltration de nitrates, etc. Outre ces premières caractéristiques, l'agriculture wallonne doit faire face au manque de reprises. En effet, on note une absence de repreneurs chez les trois quarts des agriculteurs, sans compter que plus de 63 % d'entre eux ont entre 50 et 60 ans, les 30-50 ans représentant 34 % du total des agriculteurs (SPF, 2015). Le métier n'attire plus, et les nombreuses crises qu'a connues l'agriculture wallonne, en particulier les crises laitières (2009 et 2016), repositionnent certains agriculteurs qui découragent leurs éventuels repreneurs.

Le manque de main-d'œuvre est notoire, les agriculteurs peinant à trouver des personnes qualifiées. Une véritable « concentration » des exploitations s'opère depuis plusieurs dizaines d'années. Selon la Direction générale de la statistique du SPF Économie (secteur agricole), la superficie moyenne par exploitation a plus que triplé en 35 ans, la Wallonie perdant parallèlement 37 000 emplois durant ces 35 dernières années. Le nombre d'agriculteurs s'effondre d'année en année, mais la SAU ne baisse pas au même rythme. Les petites exploitations, dont les produits cultivés sont destinés aux populations locales, sont souvent absorbées par les grandes exploitations, dont le modèle est plus intensif et industriel. S'ajoutent à cela les impacts de la PAC (politique agricole commune) sur la survie d'une grande majorité d'agriculteurs. En effet, la PAC représente 40 % du budget communautaire, soit 60 milliards d'euros par an. Bien qu'elle ait contribué à développer et moderniser l'agriculture dès sa création, tout en éloignant le spectre de la faim qu'ont connu les populations européennes durant la Deuxième Guerre mondiale, elle est souvent accusée d'avoir creusé les inégalités entre les agriculteurs, en particulier en Wallonie. Son premier pilier, le plus important, subventionne l'agriculture à l'hectare en lieu et place d'un soutien à la création d'emplois ou encore aux services environnementaux rendus par celle-ci (Jonet, 2013). Ces subventions incitent tout naturellement les agriculteurs à vouloir s'agrandir, et la course à l'hectare est souvent le souhait premier d'un grand nombre d'entre eux (Bousbaine, 2014). Cette soif de terres oblige les agriculteurs à se doter de matériel plus performant, plus coûteux, les conduisant tout droit au surendettement. Ceci explique que depuis la création de la cellule AgriCall (anciennement Préventagri), cette association sans but lucratif (ASBL), qui a pour mission de soutenir les



agriculteurs en détresse, note que 29 % des agriculteurs souffrent d'épuisement psychologique (*burn out*) et que ce chiffre ne cesse d'augmenter, sans compter le nombre de suicides dus en partie à ce sentiment « d'exclusion sociale » dont ils sont victimes. Cette tendance se retrouve en particulier chez les petits agriculteurs. Beaucoup travaillent pour ne rien gagner et peinent à rembourser leurs emprunts. Comme le signale Laurence Van Malder dans son mémoire de master 2, en 2014, l'agriculture wallonne est « dépendante et vulnérable ».

En effet, les exploitants éleveurs sont dépendants de la nourriture extérieure afin de nourrir leurs bêtes, et sans cette aide, la moitié des troupeaux disparaîtrait (Van Malder, 2014). D'après le Service public Wallonie (Direction générale opérationnelle de l'agriculture et de l'environnement, 2013), l'achat d'aliments complémentaires se chiffre à plus de 51 % en production de viande bovine et 63 % en production laitière. Cet état de fait engendre une forte dépendance aux prix des protéines végétales et affecte directement les éleveurs, qui représentent plus des deux tiers des agriculteurs en Wallonie: ils sont donc à la merci du cours de ces protéines. Face à cette situation, de nombreux éleveurs vendent leur exploitation et cessent toute activité agricole. Seuls 32 % des exploitants agricoles sont propriétaires de leur patrimoine (SPW, 2013), lequel constitue une forme de sécurité car, sans cet acquis, il leur est impossible de transmettre leur outil de travail. Certains sont prêts à vivre chichement afin de conserver leurs terres, mais la réalité est tout autre. Durant la dernière crise laitière, un grand nombre de producteurs laitiers ont cessé leur activité: entre 1984 et 2014, leur nombre est passé de 15 000 à moins de 3 500 (SPF, Économie, 2015). Comme on l'a vu plus haut, les gros agriculteurs sont largement subventionnés, et face aux problèmes structurels que rencontrent certains petits agriculteurs, la vente de leurs parcelles reste une solution. Ce rachat est réalisé par leurs collègues les plus productivistes, qui spéculent sur les terres et empêchent les nouveaux venus de s'installer. Il n'est plus à démontrer que le foncier agricole en Wallonie constitue le talon d'Achille de cette agriculture.

En Belgique, certains chercheurs ont largement mis en avant cette problématique foncière, depuis quelques années. En effet, les densités au sein du royaume sont parmi les plus élevées d'Europe, avec une moyenne de 368 habitants/km<sup>2</sup>, largement devant la France (122 habitants/km<sup>2</sup>). En Wallonie, la moyenne est de 214 habitants/km<sup>2</sup>. Comme le souligne Jean-Marie Halleux, « l'idée prédominante en Belgique est que le sol n'est pas un bien rare, non reproductible, mais un bien abondant que l'on peut consommer, ce qui peut engendrer une consommation excessive et un gaspillage de l'espace ». L'idée maîtresse est que les politiques foncières, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ont largement favorisé l'étalement urbain dans les zones rurales et donc accentué le phénomène de la périurbanisation, qualifiée par les chercheurs belges de phénomène « soutenu et diffus » (De Lannoy et De Corte, 2000).

Ces politiques ont permis l'accès à la propriété à l'ensemble de la population belge, pour qui investir dans la pierre était un moyen de gérer son patrimoine (Halleux *et al.*, 2002). Cet étalement s'est réalisé directement sur les espaces ruraux, entrant en concurrence avec ceux qui gèrent plus de la moitié du territoire wallon, à savoir les agriculteurs. Ce type de politique, ou plutôt le manque de politique foncière, a largement été dénoncé par les chercheurs belges. Mais, malgré les mises en garde face à cet étalement urbain (Sporck et Van der Haegen, 1985) et ses conséquences néfastes, il n'y a eu aucune conscientisation au niveau des pouvoirs publics. Ces mêmes conséquences sont pour l'heure bien réelles, et ce manque d'utilisation avec parcimonie des espaces périphériques, en l'occurrence agricoles, a conduit à cette juxtaposition des multiples fonctions dans ces espaces: résidentielles, économiques et de loisirs. Ces multiples

fonctions engendrent des concurrences entre les acteurs, voire des conflits (Darly et Torre, 2008; Darly, 2012; Melot et Torre, 2012).

L'accès à la terre reste aujourd'hui une problématique bien réelle pour l'agriculture wallonne, car la concurrence est rude entre les agriculteurs, et la Belgique est l'un des pays où le prix à l'hectare des terres agricoles est le plus élevé d'Europe. Comme le soulignent les ASBL ADG (Aide au Développement de Gembloux) et Terres en Vue, le prix à l'hectare a été multiplié par trois en 10 ans (de 1985 à 2006), et le prix moyen est ainsi passé de 9 727 à 27 190 euros en Belgique. Le manque de données ne permet pas de disposer de chiffres très fiables, puisque la Fédération royale des notaires, depuis 2004, a décidé de ne plus communiquer le prix des terres agricoles au SPF Économie (Direction de la statistique – SPW, DGARNE). Néanmoins, un travail de terrain a permis de mieux cerner les prix de ces terres agricoles, qui avoisinent les 40 000 à 80 000 euros selon les régions agricoles et la qualité de la terre, sans prise en compte du chapeau ou pas-de-porte. Cette pratique ancestrale est pourtant illégale mais elle est toujours en vigueur: elle consiste à payer au propriétaire un droit d'entrée qui varie entre 5 000 et 10 000 euros l'hectare. Cette somme octroie le droit d'acheter les terres, et c'est donc le plus offrant qui remporte la possibilité d'achat. La concurrence entre les agriculteurs est si forte qu'à la moindre parcelle libérée, une véritable course s'opère afin de disposer de nouvelles terres (Bousbaine, 2014). En cela, l'installation de jeunes fermiers est plus que problématique, et pour les « nimaculteurs » (non issus du monde agricole), elle est quasi inenvisageable. Les terres se font de plus en plus rares: l'équivalent de 3 000 terrains de football par an a été urbanisé en Wallonie, sur une moyenne de 25 ans.

Cette situation est loin d'être un cas d'étude: une enquête de la Commission européenne en 2014 abonde dans ce sens. En effet, la problématique première qui revient au sein des pays de l'Union européenne réside dans l'accès à la terre: 60 % des jeunes agriculteurs évoquent la difficulté à louer ou à acheter une terre agricole, et en Belgique, ce chiffre monte à 80 % (Capruralité, 2013).

Bien que les terres agricoles continuent d'occuper plus de la moitié du territoire, la superficie agricole régresse peu d'année en année, et en parallèle, les fermes s'agrandissent toujours plus. Comme le souligne le député écologiste wallon Patrick Dupriez: « Globalement, le rendement reste la devise des agriculteurs. Au vu des chiffres d'utilisation d'engrais et de pesticides, la Wallonie fait partie des sept régions les plus intensives d'Europe, la Flandre est la deuxième, avec des conséquences destructrices pour les sols. La mentalité évolue très lentement, et encore, c'est grâce à la prise de conscience des consommateurs. De toute façon, beaucoup d'agriculteurs sont piégés par leur mode de production. Ils ne peuvent revenir en arrière » (Le Vif.be, 19/07/2011).

Outre ce tableau pour le moins inquiétant que nous avons brossé, l'agriculture wallonne est confrontée à des changements économiques permanents face aux fluctuations des prix agricoles, des intrants et de la volatilité du marché (Darnhofer *et al.*, 2010a; Havet *et al.*, 2014). De même, l'adaptation et la variabilité climatiques renforcent les incertitudes des agriculteurs wallons. Enfin, d'un point de vue politique, une majorité des agriculteurs wallons sont dépendants des primes de la politique agricole commune (PAC); un changement de ces politiques pourrait desservir un grand nombre de ces agriculteurs, toujours dans l'attente de la nouvelle PAC, en 2020.

Face à ces constats devenus plus qu'alarmants, de nombreux citoyens se sont organisés, interpellés par les crises alimentaires avant toute chose. C'est donc dans ce contexte qu'un changement de paradigme prend tout son sens, car cette agriculture dite « productiviste », définie par FIAN Belgium (2014), est de plus en plus remise en cause: « Nous qualifions un système agricole de productiviste lorsque l'accroissement continu de la productivité devient une fin en soi. Pour soutenir un tel système, plusieurs moyens sont mis en œuvre: une production maximale aux coûts les plus faibles afin de dominer le marché (produire abondamment et à bas prix), une augmentation continue de la productivité par unité de travail (réduire continuellement la main-d'œuvre), une quête croissante de la technologie la plus économiquement efficace. L'industrialisation de l'agriculture est donc une conséquence directe de cette orientation productiviste. Faisant de l'accroissement continu de la productivité une fin en soi, le productivisme se caractérise aussi par une non-prise en compte volontaire des externalités sociales et environnementales de la production. » Ce système agricole interpelle de plus en plus les consommateurs devenus méfiants, comme le souligne le baromètre Solidararis (mutuelle de santé): « 63 % des Belges francophones pensent qu'une majorité de l'offre alimentaire présente un risque important pour leur santé. En outre, les consommateurs interrogés dénoncent une grande opacité sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (de la production à la distribution, en passant par la transformation) et se sentent fort seuls dans leur méfiance. » (Solidaris, 2013). Ces consommateurs deviennent conscients des méfaits de cette agriculture et tentent de trouver des alternatives à ce système, en s'organisant afin de consommer de façon plus saine et plus durable. Ces alternatives alimentaires ont pour ambition d'apporter des réponses face aux manques environnementaux, sociaux et économiques du système conventionnel (Goodman et Redclift, 1991; Goodman et Watts, 1997).

Depuis cinq ans, des systèmes alimentaires de relocalisation de l'alimentation prennent forme un peu partout en Région wallonne, avec plus ou moins d'acuité selon les provinces, comme nous le développerons plus loin dans notre recherche. Ces systèmes tentent non pas de supplanter celui qui existe depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, mais plutôt de constituer une alternative au modèle classique. Ces systèmes s'ancrent dans un contexte de grande méfiance et de peurs alimentaires (Chiffolleau, 2008) et touchent également les modes de production, comme l'agriculture bio. Celle-ci a explosé en Wallonie, comme nous le détaillerons dans le chapitre 4.

En Région wallonne, la superficie agricole cultivée en bio a augmenté de 12,4 % entre 2015 et 2016, avec 146 fermes supplémentaires, soit une augmentation de 10,8 % en un an. Aujourd'hui, la SAU en bio en Wallonie est de 71 289 ha, soit 9,7 % du territoire, c'est-à-dire un hectare de terre agricole sur 10, cette superficie ayant doublé depuis 2008. La province du Luxembourg est en tête, en Wallonie, suivie par les provinces de Liège, Namur, puis le Hainaut et enfin, le Brabant wallon. Entre 2015 et 2016, une forte augmentation de la production en bio semble se dégager, et en particulier, la progression enregistrée dans la province de Liège vient confirmer nos résultats face aux nouvelles demandes sociales de systèmes alimentaires plus durables. La part du marché bio connaît elle aussi une hausse, ainsi que la consommation, de façon générale (+ 0,3 % entre 2015 et 2016).

### **3. L'originalité de notre recherche**

La littérature scientifique présente de nombreux travaux qui touchent à cette question alimentaire, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Certains ont mis en regard le fait alimentaire et le fait urbain (Brand, 2015), d'autres se sont arrêtés sur les acteurs de la grande

distribution et la mise en place d'une gouvernance alimentaire (Billion, 2018). Et d'autres encore se sont penchés sur la problématique des terres nourricières (Baysse-Lainé, 2018). Peu d'entre eux soulèvent réellement la problématique alimentaire face à celle de l'agriculture, pour finalement converger vers la mise en place d'une gouvernance alimentaire au sein des territoires. Tout au plus, les aspects de la question alimentaire sont traités de façon globale et s'appuient rarement sur un panel d'acteurs divers, issus de la société civile comme de la sphère politique. Dans la grande majorité des cas, les acteurs interrogés restent cantonnés au système alimentaire.

Notre recherche met en avant deux mondes qui ne se connaissent que vaguement. Les nombreux entretiens réalisés dans ce travail pointent le cloisonnement de ces deux sphères, agricole et urbaine. Les méthodologies choisies n'ont jamais été utilisées dans d'autres travaux. Nous avons mis en ligne des questionnaires pour chacune des deux tranches de population, avec une partie commune axée sur l'alimentation et la perception des uns et des autres. Mais surtout, nous avons questionné ces différentes populations sur les solutions à apporter, ainsi que des acteurs politiques à diverses échelles (communale, provinciale, régionale et européenne).

Bien que, ces dernières années, de nombreux travaux aient amorcé la question alimentaire au sein des villes, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, aucune étude empirique n'a été réalisée en ce sens en Wallonie. Les études menées mettent en avant les « complémentarités » qui se dégagent de ces espaces, et la place de l'agriculture au sein des territoires est largement abordée. Notre question de recherche pointe un phénomène nouveau en Wallonie, et à notre connaissance, peu d'études ont été entreprises afin de cerner à la fois les modalités de mise en place d'une relocalisation alimentaire et les appréhensions des uns et des autres.

Du reste, les chercheurs ont avant tout tenté de mieux définir ces espaces (ruraux comme urbains), en tenant compte des densités de populations, des mobilités des personnes et d'autres indicateurs selon les pays, et de comprendre les relations d'échanges entre l'espace urbain et l'espace rural (en termes de flux). Le phénomène de la périurbanisation et ses nombreuses définitions ont été l'objet de nombreuses études scientifiques, aussi bien dans les pays d'Amérique du Nord qu'en Europe. Les définitions mêmes du phénomène de la périurbanisation ont, dans un premier temps, mis en débat cette question des liens entre deux espaces, qui devenait fondamentale au sein des sociétés. Face aux mutations des espaces ruraux, ces chercheurs ont tenté de mieux appréhender les « transformations de l'espace rural » (Mathieu, 2017), avant de porter leur attention sur l'urbanisation de ces campagnes qui subissaient l'extension urbaine et son déversement sur sa périphérie. D'autres auteurs ont focalisé leurs recherches sur les fonctions nouvelles de ces espaces, toujours en soulignant les oppositions entre la ville et la campagne, les nouveaux « modes d'habiter » (Schmitz, 2007).

Plus récemment, de nombreux chercheurs ont mis l'accent sur le « retour de l'agriculture » dans la ville élargie (Poulot, 2008; Bertrand, 2010). Ces mêmes chercheurs se sont attachés à mieux appréhender les relations villes/campagnes à travers la fonction même de cette agriculture: nourrir les populations locales, ce qui correspond aux attentes sociétales. Certains évoquent le « renouvellement des liens ville-campagne » (Rouget, 2012; Bousbaine, 2014), alors que d'autres insistent sur la durabilité de cette agriculture.

Notre recherche met avant tout en relief l'alimentation dans deux entités de la Région wallonne: Charleroi et Liège, deux grandes agglomérations qui ont une aire d'influence importante au sein du territoire wallon. L'originalité de notre étude réside dans la question de recherche, à savoir la question alimentaire corrélée à l'agriculture au sein des territoires wallons. Cette question est

nouvelle en Région wallonne, par le processus de tentatives de relocalisation qui émerge depuis quelques années. La prise en compte de cette problématique agricole par les différents acteurs politiques est également nouvelle (Code wallon de l'agriculture, 2014). L'innovation de ce travail concerne principalement sa méthodologie d'investigation et le champ novateur dans lequel il s'inscrit: la mise en place de Ceintures Aliment-Terre au sein des deux villes sélectionnées. Ce concept innovant, à tout le moins, suscite bien des questionnements, auxquels nous tentons d'apporter certaines réponses. Un des aspects originaux de cette thèse est la perception, par les acteurs politiques, de la question agricole et alimentaire (ministre de l'Agriculture, ministre des Pouvoirs locaux, ministre de l'Économie et de l'Enseignement universitaire, député européen en charge des questions agricoles, chef de cabinet du ministre de l'Environnement). Outre ces interlocuteurs, les acteurs locaux (bourgmestres) ont pu être interrogés sur la question agricole et alimentaire de leur commune ou de leur région. Les résultats de ces entretiens nous permettent d'apporter certains éléments explicatifs sur l'évolution de cette agriculture wallonne et sa prise en compte par ces mêmes acteurs. Dans la littérature existante, aucune étude ne se penche sur toutes les dynamiques des acteurs à différentes échelles (communale, régionale, européenne).

## **4. Les objectifs de notre recherche et le contenu des chapitres**

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, peu d'études ayant pour objet la place de l'agriculture face à l'alimentation, et axées sur la Région wallonne, ont été réalisées. À ce jour, nous n'avons relevé qu'une analyse de la conférence permanente du développement territorial (CPDT), de 2011, intitulée « Relations et spécificités villes-campagnes », par Bernadette Vauchel (p. 276 à 287 du diagnostic territorial de la Wallonie). Cette étude, à l'instar des travaux menés dans d'autres pays, a mis en évidence les définitions des espaces ruraux et d'une ville. La chercheuse a aussi mis en lumière les évolutions des relations entre les villes et les campagnes wallonnes, qui soulignent les conséquences directes de la périurbanisation, des années 1970 à aujourd'hui, et la poursuite de l'étalement urbain dans une région aux fortes densités. Cette analyse présente un diagnostic de la Région wallonne face à ses spécificités, au niveau tant des espaces ruraux que des espaces urbains, et cette concentration des populations à proximité des axes routiers. Sont également évoquées les conséquences néfastes de cette périurbanisation: l'effacement de la « dichotomie » entre espaces ruraux et urbains, à cause des modes de vie communs aux différentes populations. Enfin, la chercheuse passe en revue les différents outils qui existent en Wallonie, pointe leur inefficacité, préconise quelques pistes de solutions et souligne l'intérêt de préserver les terres agricoles, source de maintien de la biodiversité. Toutefois, à aucun moment, cette étude n'évoque la place de l'agriculture au sein des territoires en termes d'approvisionnement alimentaire. Aucune analyse n'a été réalisée afin de cerner comment les villes wallonnes sont approvisionnées et quels liens existent entre la ville et l'agriculture. Nous nous sommes donc fixé un but final: celui d'apporter des réponses à la question alimentaire au sein de ces deux grandes villes. Notre recherche, quant à elle, revêt plusieurs objectifs qui émanent de notre hypothèse de recherche. Ces objectifs sont les suivants:

- Rechercher la contribution de l'agriculture wallonne dans l'approvisionnement de 18 communes sélectionnées, au sein de deux grandes villes, Liège et Charleroi, et identifier les services que cette agriculture périurbaine rend à la ville proche.
- Tenter de découvrir comment les différents acteurs du territoire (néoruraux, agriculteurs et acteurs politiques locaux) appréhendent cette agriculture, et préciser comment celle-ci est prise en compte par ces mêmes acteurs.

- Cerner les modalités de mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale, qui conduit à atteindre la préservation de cette activité au sein des villes de Charleroi et Liège, et instaurer une véritable politique alimentaire dans les territoires wallons.

Pour atteindre ces objectifs, notre recherche doctorale s'appuie sur plusieurs étapes, correspondant à une méthodologie particulière pour chacun d'eux. Ces méthodologies seront développées dans un chapitre. Au total, cette thèse est composée de six chapitres.

**Le premier chapitre** dresse un état de l'art de la contribution de l'agriculture dans l'approvisionnement des villes, la question alimentaire et les politiques qui en découlent, en particulier dans les pays nord-américains et depuis quelques années en Europe du Nord. Nous verrons que ces politiques se déclinent en *Food Policy Council* ou stratégie alimentaire. Outre ces aspects, nous présentons une revue de la littérature sur les services que l'agriculture de proximité est en mesure d'apporter à la ville. Nous achevons cet état de l'art par la prise en compte et l'appréhension de l'agriculture dans la littérature existante, de façon assez synthétique. Nous mettons en regard les travaux relevés à l'international et en Wallonie. Nous abordons certains concepts clés, comme les *foodsheds* (bassins alimentaires) et leur pertinence dans une région comme la Wallonie. Nous présentons donc les travaux qui tentent de « quantifier » l'approvisionnement d'une ville. Également, nous tentons d'élucider la question alimentaire au sein des villes en nous arrêtant sur le cas wallon. Nous mettons en avant le concept d'agriculture durable, nécessaire dans la mise en place d'une relocalisation alimentaire. Nous achevons ce chapitre par la prise en compte et l'appréhension de l'agriculture dans la littérature existante, et nous concluons avec le cas wallon.

**Dans le deuxième chapitre**, nous exposons les méthodologies envisagées afin de répondre à nos deux premiers objectifs, étant donné que le troisième sera traité dans le chapitre 5, qui lui est consacré. Nous avons mis en place un protocole qui associe plusieurs méthodologies. Avant tout, nous décrivons celle retenue dans la sélection des communes: consultation de la presse locale, interviews d'acteurs clés du territoire wallon, à savoir les agents de développement local et les groupes d'action locale. Ensuite, nous présentons les questionnaires élaborés afin de mieux cerner la posture des uns et des autres (agriculteurs et non-agriculteurs) au sein des 18 communes carolorégiennes et liégeoises, de même que les questionnaires destinés aux acteurs politiques et aux deux représentants des syndicats wallons de l'agriculture.

Notre choix s'est porté sur une ville comme Liège, en raison de son dynamisme et de celui de sa province depuis quelques années, en termes de relocalisation et de prise en compte de l'agriculture dans cette partie de la Wallonie, tant par les citoyens que par les acteurs politiques. En effet, depuis quatre ans, un réel mouvement urbain émerge en faveur d'une relocalisation de l'agriculture, en particulier les nombreuses initiatives citoyennes pour une alimentation locale, saine et durable. Un foisonnement de tentatives d'alimentation de proximité est à relever, nous permettant de catégoriser les communes retenues en quatre groupes selon leur degré de mise en place de projets alimentaires alliant villes et campagnes. C'est en outre dans cette agglomération wallonne que le concept de Ceinture Aliment-Terre est né. Face à cette agglomération, la deuxième ville sur laquelle porte notre étude est Charleroi. Lors d'un travail réalisé dans le cadre d'un mémoire de master 2, en 2014, à l'Université libre de Bruxelles, nous avons noté certaines spécificités agricoles de cette agglomération, où il existe un grand nombre de producteurs, sans pour autant qu'ils nourrissent réellement les populations. Notre analyse nous permet de croiser les éléments qui se mettent en place dans cette ville, en termes de systèmes alimentaires dits « alternatifs », avec leur institutionnalisation. Celle-ci, depuis avril 2017, a rejoint la ville de Liège à travers la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi Métropole.

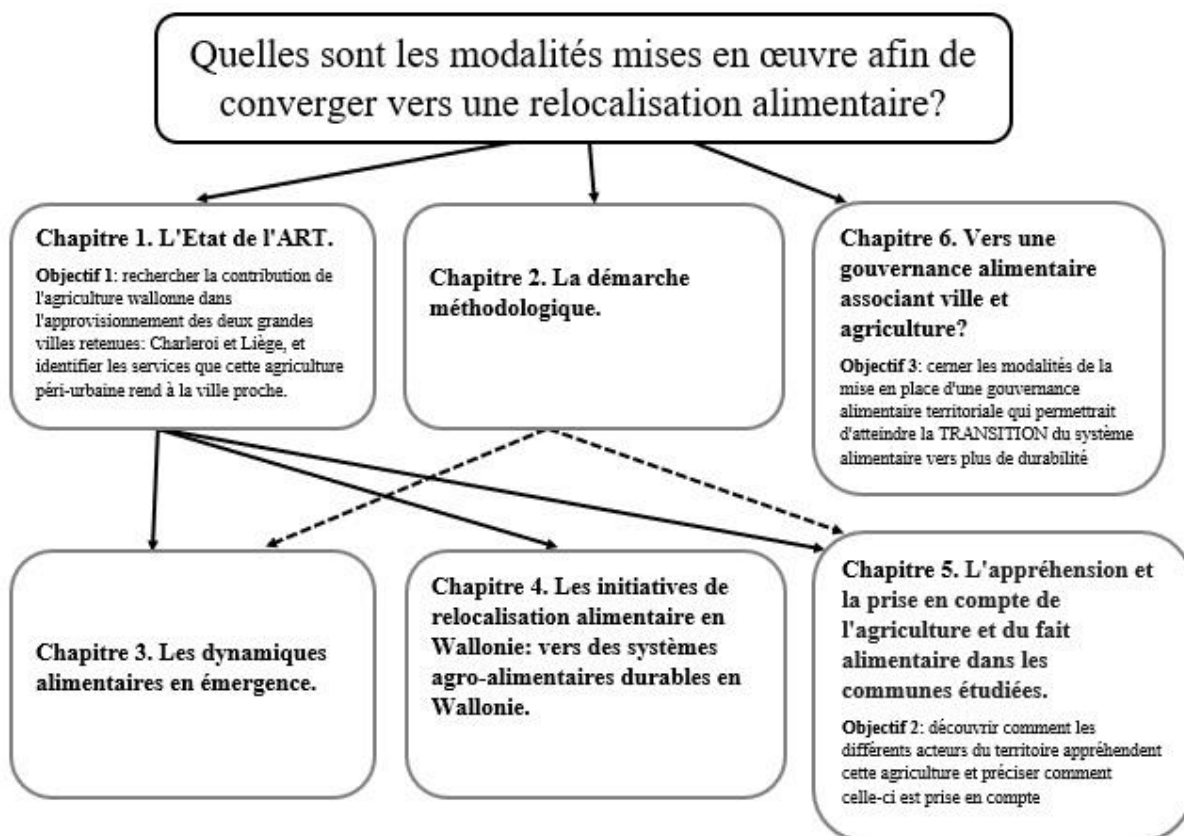
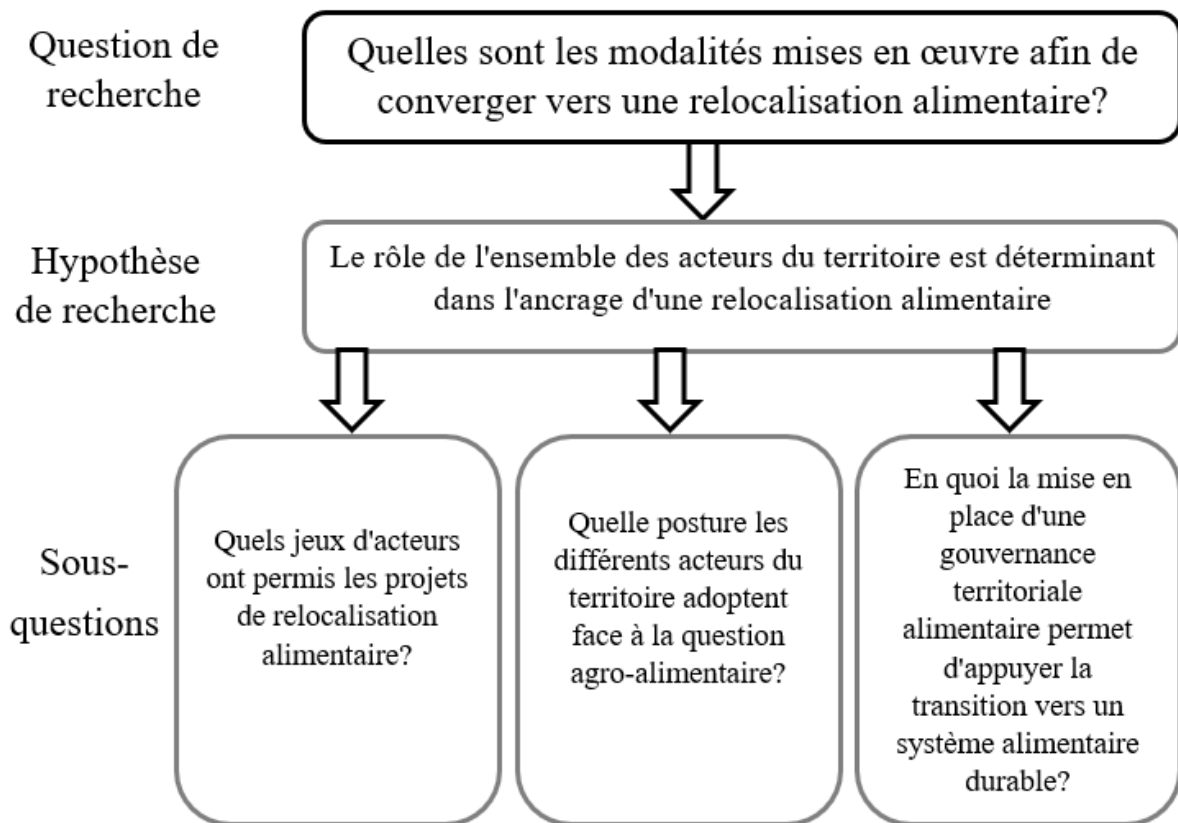
**Le troisième chapitre** décrit les dynamiques alimentaires en émergence en Wallonie, à Charleroi et Liège. Nous montrons que depuis quelques années, la question alimentaire semble s'inviter dans les agendas politiques et médiatiques, un peu partout dans les pays développés. Puis, nous exposons la typologie des communes sélectionnées, qui constitue les résultats de nos investigations auprès de certains acteurs clés du territoire wallon. Il s'agit en particulier d'expliquer pourquoi nous les avons retenues. En même temps, nous présentons une lecture géographique de cette sélection, afin de comprendre pourquoi certaines initiatives ont été mises en place dans telle commune plutôt que dans telle autre. Une grille d'analyse sera mise à l'épreuve afin de mieux cerner les projets agri-urbains qui ont permis de classer ces communes. Nous terminons ce chapitre par une cartographie des communes retenues.

**Le quatrième chapitre** pointe les initiatives de relocalisation alimentaire qui fleurissent dans le paysage wallon et surtout dans nos deux villes d'étude: Charleroi et Liège. Ces initiatives, majoritairement citoyennes, ont été instaurées afin de contourner le système agro-industriel et se déclinent en groupes d'achats alimentaires (GAA). Et surtout, nous présentons le concept innovant que constituent les Ceintures Aliment-Terre: à Liège, où il est né, et à Charleroi, où, depuis 2017, il tente de s'ancrer. Les projets de relocalisation se développent depuis quelques années, même si certains peinent encore à s'implanter dans les espaces. Dans bien des cas, nous verrons que la question alimentaire est encore abordée de manière sectorielle, empêchant de réelles synergies entre les différents acteurs de ces initiatives.

**Le cinquième chapitre** s'attarde sur l'appréhension et la prise en compte de cette agriculture par les différents acteurs dans les communes retenues. Pour ce faire, nous présentons les résultats des questionnaires soumis à l'ensemble des acteurs du territoire, en variant les échelles (communale, provinciale, régionale et européenne). Ces résultats apportent des éclaircissements sur la posture des uns et des autres. Nous discutons, dans ce chapitre, des résultats à la lumière de la littérature existante. Néanmoins, nous avons pu mesurer, grâce à ces contacts, combien cette question reste essentielle chez les non-agriculteurs comme chez les agriculteurs. Outre ces questionnaires, nous énonçons les résultats des questionnaires soumis aux acteurs politiques et aux deux syndicats wallons de l'agriculture. Ces résultats nous permettent, là encore, de cerner la posture des uns et des autres.

Enfin, **le sixième chapitre** pose les bases d'un concept novateur en Europe, la gouvernance alimentaire territoriale. Ce concept, analysé par de nombreux chercheurs anglophones, tend à émerger en Europe, en particulier dans un pays comme la France, où de nombreux projets tentent de le mettre à l'épreuve. Néanmoins, en Wallonie, ce dernier est très peu connu des acteurs politiques wallons. Les résultats montrent clairement que bien que les éléments pour atteindre cette gouvernance soient présents, la mise en application n'est pas encore aboutie. Du reste, dans certaines communes, les conditions de mise en pratique font cruellement défaut. Ces résultats émanent d'un questionnaire proposé à l'ensemble des acteurs politiques des communes. Ils sont présentés dans une grille de lecture et analysés. Nous avons également soumis ce concept à certains acteurs de la Région wallonne et de la ville de Liège, qui est à ce jour la première ville wallonne à avoir signé le Pacte de politique alimentaire de Milan. Cependant, bien que celui-ci ait été signé à Liège et dans d'autres communes de l'arrondissement de Verviers, la concrétisation d'une réelle gouvernance alimentaire territoriale semble encore peu envisageable.

Figure 1: L'organisation de la démonstration de la thèse







# Chapitre 1: L'état de l'art

Ce chapitre dresse l'état de l'art de deux de nos trois sujets envisagés dans le cadre de cette recherche. Il aborde également un aspect qui découle de notre troisième objectif d'étude, qui concerne la mise en place d'une gouvernance alimentaire, à savoir les politiques alimentaires locales. Dans un premier temps, nous évoquerons la question alimentaire qui est directement reliée à l'approvisionnement des villes, en passant en revue la littérature scientifique et en la confrontant au cas wallon. Cette problématique émerge de plus en plus à l'échelle internationale, fortement liée aux politiques publiques mises en place (Billion: 49, 2008). Ce sont en particulier les pays anglo-saxons qui se sont très tôt saisis de cette question, suivis progressivement par le reste de l'Europe, notamment la France, où de très nombreux travaux voient le jour, tout comme les exemples qui progressent dans le pays. Une certaine effervescence est à relever pour cette thématique au niveau des collectivités locales, qui s'appuient sur le développement des circuits courts alimentaires, accessibles grâce à une agriculture de proximité.

Puis, nous nous concentrons sur la manière dont l'agriculture locale contribue à l'approvisionnement des villes depuis les dix dernières années. Bien que cette agriculture se voie assigner de nouvelles fonctions, son rôle principal consiste à nourrir les populations locales. Pourtant, quand on analyse la provenance des denrées alimentaires qui arrivent dans les centrales d'achat, force est de reconnaître que la majorité des produits consommés par les citoyens provient de l'extérieur.

Cette situation a fait l'objet de nombreuses controverses entre divers chercheurs français, sur la pertinence de la relocalisation alimentaire (Fleury et Vidal, 2010; Jarrige, 2010; Deverre et Traversac, 2011). Les conclusions émises par André Fleury et Roland Vidal, dans leur article intitulé « L'autosuffisance agricole des villes: une vaine utopie? », publié en 2010, rejoignent celles des études réalisées outre-Atlantique. Dans cet article, la situation actuelle est parfaitement résumée: « Aucune ville au monde n'est en mesure d'assurer son autosuffisance alimentaire en l'état actuel des savoir-faire de notre civilisation ». Depuis l'Antiquité, les villes ont eu recours aux approvisionnements extérieurs afin de parvenir à nourrir leur population. Avec l'introduction des transports et l'insertion des marchandises dans les relations d'échanges devenues mondialisées, le paysage alimentaire a foncièrement été modifié.

Pour répondre à la question de savoir comment l'agriculture peut contribuer à l'approvisionnement de la ville proche, nous avons parcouru la littérature consacrée à ce sujet et avons synthétisé l'essentiel de ces travaux, tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Ceci nous conduit à mettre en avant l'émergence de politiques alimentaires à l'échelle locale, en nous arrêtant sur le cas des États-Unis, qui semblent être le seul pays où une véritable politique alimentaire existe. Ces politiques, qualifiées de *Food Policy Councils*, ont été instaurées depuis plus de 30 ans dans certains territoires nord-américains. Ces dernières convergent vers plus de durabilité et une certaine démocratisation de l'alimentation. Nous nous pencherons donc sur ces *Food Policy Councils* et nous attarderons sur les politiques alimentaires des pays nord-européens.

Nous décrirons ensuite les services que cette agriculture de proximité est en mesure de rendre à la ville, ce qui constitue la deuxième partie de l'un de nos trois objectifs. Outre sa fonction première, qui semble loin d'être accomplie au niveau des villes dans les pays développés, cette

agriculture peut, dans bien des cas, apporter des services d'ordre environnemental, social ou encore économique.

Enfin, nous concluons ce chapitre en abordant la question de la prise en compte et de l'appréhension de l'activité agricole au sein des espaces urbains. Bien que peu de recherches aient, à proprement parler, envisagé cette question, nous avons relevé, dans la littérature scientifique, de nombreux travaux portant sur celle-ci. Les premiers ont été réalisés par les chercheurs anglo-saxons, très vite rejoints par leurs collègues français. Aujourd'hui, l'activité agricole semble cristalliser les attentions des acteurs politiques, en particulier pour sa contribution dans la question alimentaire des espaces urbains.

## **1. La question alimentaire au sein des villes**

Dans cette sous-partie, nous nous intéressons à la problématique alimentaire au sein des villes, qui, depuis quelques années, devient un enjeu non négligeable pour les acteurs publics à plusieurs échelles (locale, régionale, nationale, européenne et internationale). Après avoir évoqué l'importance de cette thématique à l'échelle mondiale, notamment depuis les crises alimentaires qui ont frappé le monde agricole dans les années 1980, et surtout celle des années 2007-2008, nous porterons notre regard sur la remise en cause de ce système alimentaire dominant face à l'émergence du concept de développement durable qui passe par une relocalisation alimentaire au sein des villes. Enfin, en conclusion de cette sous-partie, nous décrirons certaines tentatives de réappropriation de la question alimentaire par les instances publiques locales, particulièrement dans les pays du Nord, où les initiatives citoyennes de relocalisation alimentaire interpellent les autorités locales.

### **1.1 L'importance de cette problématique à l'échelle mondiale**

Aujourd'hui, les villes sont insérées dans un système mondialisé, dont elles dépendent largement afin de satisfaire leurs besoins alimentaires. La population mondiale qui, selon les prévisions de la FAO, vivra à 80 % dans les zones urbaines à l'horizon 2050, sera confrontée à cette question cruciale que constitue son approvisionnement. Comment nourrir une population de plus en plus nombreuse dans un contexte où, selon certains chercheurs, les rendements agricoles plafonnent (Buisson, 2009; Paillard *et al.*, 2010)? Et, surtout, les pressions exercées sur les ressources mettent à mal l'écosystème de la planète (Fournier et Thouzard, 2014). La question alimentaire est devenue centrale dans la gestion territoriale des espaces métropolitains (Bertrand *et al.*, 2006). Cette dernière converge de plus en plus vers la prise en compte de la durabilité des territoires, qui, de fait, passe par l'alimentation des villes et donc par les capacités de cette agriculture à nourrir l'ensemble des populations.

Durant le XX<sup>e</sup> siècle, cette agriculture industrielle a multiplié par trois les rendements agricoles par hectare et a permis d'éloigner le spectre de la faim qui a durement touché les populations européennes durant la Deuxième Guerre mondiale. Mais, ce système ne parvient toujours pas à nourrir toutes les populations. Face à ces constats, la problématique alimentaire cristallise l'ensemble des pays du monde, pour qui l'alimentation reste « une affaire entre les pouvoirs publics » (Brunel, 2009).

Depuis l'Antiquité, comme le rappelle Will, l'agriculture est la base de toute société et la première ressource (Will, 1954). La survie des populations en dépend, et son effondrement signifierait la fin de l'humanité. Sa prise en compte et son importance sont bien réelles, depuis quelques années, notamment dans les pays où l'insécurité alimentaire règne de façon récurrente. La crise alimentaire de 2008 a révélé l'urgence d'agir. Se sont ainsi réunis les agents des Nations unies, les États et les responsables de mouvements sociaux, afin de trouver des solutions à la

faim dans le monde (Golay, 2010). Cette crise a vu se multiplier les réunions internationales mais aussi les réflexions dans le monde scientifique, afin d'enrayer cette crise sans précédent depuis 1974 (Charvet *et al.*, 2008; Janin, 2008; Festival international de géographie, 2004). Outre cette mobilisation scientifique et des instances étatiques, des campagnes de lutte contre la faim ont été menées par des organisations non gouvernementales partout dans le monde, comme le soulignent certains chercheurs (Wolf et Baumann, 2008).

Pourtant, auparavant, la question alimentaire avait bien été au centre des discussions internationales et certains engagements avaient été pris, notamment en 1996, lors de la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du sommet mondial en 2002, afin de diminuer de moitié le nombre de sous-alimentés dans le monde (Assemblée générale de l'ONU, 2000; Kracht, 2005). En 2005, certains experts reconnaissent que cet objectif devient irréalisable et, pire, que le nombre de sous-alimentés progresse.

Cette question fondamentale est certes à appréhender avec une plus grande acuité dans les pays en développement, durement touchés par la sous-alimentation; mais aussi, comme le soulignent certaines études, elle est présente dans les pays dits riches, atteignant, selon les chiffres, 10 % de la population des pays développés (Hubert, 2006). Certains auteurs évoquent les *food deserts* (déserts alimentaires) (Winne, 2009; Paddeu, 2012), de plus en plus nombreux dans les pays dits riches, comme les États-Unis, le Canada ou encore la Belgique, où près de 150 000 personnes ont eu recours aux banques alimentaires en 2017, soit 17,3 % de plus qu'en 2013 (Fédération belge des banques alimentaires, 2017).

L'agriculture mondiale devra augmenter sa productivité de 70 % d'ici 2050 afin de répondre aux besoins d'une population croissante en milieu urbain (*Climate Smart-Agriculture Policies*, FAO, 2010). Bien que l'agriculture productiviste et l'agrobusiness soient en fort développement depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, il faut reconnaître qu'ils ne sont pas parvenus à nourrir tous les habitants de la planète. La crise alimentaire de 2008, comme expliqué plus haut, en a été l'écho. Alors que le nombre de personnes souffrant de la faim continue à progresser, plus de 2,2 milliards de personnes, soit plus de 30 %, sont touchées par la surcharge pondérale dans le monde (*New England Journal of Medicine*, 2015). Enfin, cette crise de 2008 a souligné la grande dépendance de certains pays aux importations de leurs aliments et donc remet en cause une certaine forme de souveraineté alimentaire.

En ce sens, la question alimentaire devient fondamentale au niveau des populations mondiales, d'un point de vue tant de son accès, qui doit être régulier, que de sa qualité.

Outre cette crise alimentaire de 2008, qui a réveillé les consciences d'un grand nombre d'acteurs à toutes les échelles, depuis quelques années, les crises sanitaires qui ont bousculé le monde agricole ont suscité des peurs (Joly et Paradeise, 2003; Redlingshöfer, 2008) chez les consommateurs et des interrogations chez les différents acteurs de la sphère politique.

## **1.2 Des crises sanitaires déterminantes dans la question alimentaire**

Au niveau des villes, à la suite de ces crises sanitaires, de plus en plus de consommateurs s'interrogent sur les aliments qui arrivent dans leurs assiettes. Depuis les nombreuses crises sanitaires qui ont frappé le monde agricole dans les années 1980, de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au fipronil en 2018, la question alimentaire est réinterrogée par les pouvoirs publics sous un autre angle. En effet, les inquiétudes et les interrogations qui émergent de plus en plus chez les consommateurs de certains pays dits riches remettent en cause la qualité même de cet approvisionnement. Face aux demandes de traçabilité des aliments, émanant des consommateurs, les instances étatiques ne peuvent rester indifférentes puisqu'il en va de la santé des populations. Bien que des dispositions aient été prises afin de remédier à cette

situation, il s'agit avant tout de repenser l'approvisionnement des villes, qui met en évidence des dysfonctionnements sérieux du système alimentaire globalisé tourné vers les marchés mondiaux.

Cette opacité qui règne sur la provenance des aliments est devenue déterminante dans les choix alimentaires des consommateurs, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Face à ces injonctions, les responsables politiques en charge de l'alimentation des villes se repositionnent et recentralisent la question alimentaire au sein de leur territoire (Brognon et Marty, 2015), un aspect que nous développerons plus loin.

De plus en plus conscientisés et informés des dérives de ce système agro-industriel dominant, les consommateurs tentent de se repositionner sur leur alimentation, en se la réappropriant *via* un système alimentaire de proximité plus durable.

*Un système agro-industriel dominant versus un système alimentaire territorialisé dit « durable »*

Un système alimentaire se définit, selon le fondateur de l'économie agro-alimentaire, Louis Malassis, comme « *la manière dont les hommes et les femmes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer de la nourriture* » (Malassis, 1994). S'appuyant sur les travaux de Malassis, dans leur ouvrage *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Rastoin et Ghersi le définissent comme étant « *l'ensemble interdépendant d'acteurs orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un groupe de consommateurs* ». Selon Jean-Paul Charvet, reprenant lui-même la définition de Louis Malassis, c'est « *la façon dont les hommes s'organisent et organisent l'espace aux différentes échelles afin de consommer et de produire leur alimentation* » (Charvet, 2007: 4). Le système ainsi défini englobe donc un ensemble de facteurs, de la production des aliments en passant par la transformation, jusqu'à la consommation et la gestion des déchets. Certains emploient des expressions telles que « *de la fourche à la fourchette* » (Mundler *et al.*, 2016), ou « *du champ à l'assiette* ».

Devenu sujet à controverse, ce système agro-alimentaire dominant doit faire face aux critiques qui émanent de certains acteurs tant scientifiques que publics, sans omettre les consommateurs. Les méfaits de ce système sont dénoncés, à la fois sur le plan économique et environnemental et sur l'occupation du sol (Hendrickson et Heffernan, 2002; Griffon, 2006, 2009, 2011; Chevassus-au-Louis et Griffon, 2008; Ericksen, 2008; Rastoin et Ghersi, 2010; Mundler et Criner, 2015), ainsi que sur la santé publique (Sassatelli et Scott, 2001; Morgan *et al.*, 2006). Pourtant, ce système, qualifié d'agro-industriel, géré par les industries agro-alimentaires et d'agro-tertiaire, sur lequel les entreprises de la grande distribution ont la mainmise (Malassis, 1997 a, b; Charvet, 2008: 63; Rastoin, 2008), est parvenu en grande partie à répondre aux attentes des populations, à savoir les nourrir d'un point de vue quantitatif. Et donc, cela leur permet de consacrer une part de plus en plus faible de leur budget à leur alimentation<sup>6</sup>.

*Un système agro-alimentaire industriel de plus en plus contesté*

Ce système, axé sur la productivité et la rentabilité, est néanmoins remis en cause par les consommateurs eux-mêmes, conscientisés au fait que le prix payé pour leur alimentation est au bénéfice des services et de la grande distribution (Charvet, 2008). Ces consommateurs informés<sup>7</sup> intègrent de plus en plus cet éloignement entre les lieux de production et d'achat de leur alimentation. Ce système agro-tertiaire est également mis en débat sur le plan de sa

---

<sup>6</sup> En Belgique la part du budget destinée à l'alimentation des ménages est de 13,4 %

<sup>7</sup> De nombreuses émissions grand public alertent les consommateurs des méfaits de cette alimentation industrielle, dénuée de nutriments

durabilité. Outre l'environnement, ses externalités négatives touchent aussi à l'emploi et à l'organisation des territoires (Hendrickson et Heffernan, 2002; Ericksen, 2008; Rastoin et Gheri, 2010; Mundler et Criner, 2015).

Avec l'émergence du concept de développement durable, la question alimentaire au sein des territoires s'est invitée dans les débats. Il s'agit surtout de mesurer la durabilité de notre système alimentaire au regard des trois dimensions de celui-ci: économique, sociale et environnementale, dans une approche holistique. De nombreux chercheurs ont focalisé leurs études sur certains aspects de notre système alimentaire (Winter, 2003; Humbert et Castel, 2008; Braine-Supkova, 2011). Si quelques-uns dénoncent ses incohérences, d'autres avancent qu'il faut « repenser l'intégralité des politiques agricoles et alimentaires » (Maxwell et Slater, 2003; Pisani, 2004; IFPRI, 2007).

#### *Un système présentant de nombreuses failles sur le plan environnemental...*

Ce système alimentaire agro-industriel présente certaines failles sur le plan environnemental (ADEME, 2016). Cet aspect avait d'ailleurs très tôt été mis en exergue par des chercheurs outre-Atlantique, face à l'émergence du concept de développement durable (Deverre, 2011: 40). Les États-Unis sont le pays où les premiers mouvements sociaux contestataires ont émergé, dans les années 1960-1970, après la publication du célèbre *Silent Spring* de Rachel Carson en 1962, ou encore avec Frances Moore Lappé. Les abus de cette agriculture industrielle sont dénoncés bien plus tôt que dans le reste des pays industrialisés: utilisation massive d'intrants chimiques, d'OGM (organismes génétiquement modifiés), affectation des ressources, érosion des sols, destruction de la biodiversité, réchauffement climatique (CGDD, 2013). En France, certains chercheurs ont également pointé les conséquences négatives et la montée d'un mouvement « alternatif » face au système agricole productiviste, dès les années 1960 (Deléage, 2011).

Les villes sont de grandes consommatrices d'énergie, pas loin des deux tiers, et sont source d'externalités négatives: 70 % des gaz à effet de serre. En parallèle, le système alimentaire, à l'échelle mondiale, est responsable de 19 à 29 % de cet impact environnemental (Tukker *et al.*, 2006; Vermeulen *et al.*, 2012). En Belgique, l'alimentation représente 30 % des impacts environnementaux d'un ménage (Espace-Environnement, 2017). En outre, nos régimes alimentaires, issus essentiellement de protéines animales dans les pays riches, qui peu à peu se retrouvent dans ceux des pays en développement, sont responsables d'un bilan de GES élevé (Esnouf *et al.*, 2011). À cela s'ajoute le gaspillage alimentaire qui influe davantage sur le réchauffement climatique.

#### *...Mais également sur le plan économique...*

Ce système agro-alimentaire est porteur d'externalités négatives sur le plan économique. En effet, comme certains auteurs l'ont mis en avant ( Van der Ploeg, 2014; Caplat, 2014; De Schutter, 2016), ce système agro-industriel a détruit des milliers d'emplois agricoles, remplacés par la forte mécanisation des exploitations. Il a aussi mis à mal la petite paysannerie en raison de la concentration des terres (De Schutter, 2016), une population plongée dans une grande paupérisation et dont les revenus ont chuté considérablement (McIntyre *et al.*, 2009). Il génère également une grande dépendance aux fluctuations des marchés (ADEME, 2012), et il rend tributaires les agriculteurs de l'amont à l'aval. On observe aussi un fort endettement d'un grand nombre d'agriculteurs des pays européens, pour qui l'acquisition d'une exploitation agricole est une situation qui dépasse tout entendement. Le réchauffement climatique aura, selon certains experts, des répercussions vives sur les productions mondiales qui, par ricochet, entraîneront une hausse des prix et perturberont les marchés (Pachauri et Reisinger, 2007). Comme le mentionne Jean-Louis Rastoin, le système alimentaire est peu efficient; les pertes entre la production et les points de vente s'élèvent à plus de 1,3 milliard de tonnes et le gaspillage est

important, notamment dans les pays riches: plus du quart de la nourriture (Gustavsson *et al.*, 2012). Enfin, ce système qualifié d'agro-tertiaire s'appuie sur la libéralisation des échanges commerciaux et enferme les agriculteurs dans une concurrence permanente. Les revenus des agriculteurs ne cessent de baisser, et sans les aides des pouvoirs étatiques, une grande majorité d'entre eux ne seraient plus en capacité de poursuivre leur activité (Jonet, 2016).

*...Et social...*

Ce système alimentaire est porteur de conséquences sociales bien réelles sur le monde agricole et non agricole. Certains experts ont, après les crises de 2007-2008 et 2010-2011, tiré la sonnette d'alarme sur la fin d'une période d'abondance et le début d'une époque plus rude pour les populations les plus vulnérables sur le plan alimentaire (Koning *et al.*, 2008; Evans, 2009, 2010; Heinberg et Bomford, 2009; McIntyre *et al.*, 2009; Schaffnit-Chatterjee, 2009; Sjauw-Koen-Fa, 2009; Freibauer *et al.*, 2011; IMF, 2011; Brown, 2011). Les impacts de ce système touchent également la santé des populations, tant dans les pays du Nord que dans le Sud (Colonna *et al.*, 2011). Dans les pays développés, la transformation des aliments trop riches en graisses et en sucres favorise les problèmes d'obésité et les maladies cardio-vasculaires, et cette recrudescence de maladies engendre des coûts indirects sur le budget des États. Selon l'OMS, en 2016, plus de 1,9 milliard de personnes étaient en surpoids, dont 650 millions en situation d'obésité (OMS, 2017). Ce système induit également une distanciation entre les consommateurs et leur alimentation, qui provoque de l'anxiété (Fischler, 1990) et suscite des peurs qui entraînent une perte de confiance dans la qualité des produits alimentaires.

*L'émergence d'un système alimentaire territorialisé émanant d'acteurs locaux*

Face à ces constats, de plus en plus d'acteurs locaux (citoyens, agriculteurs, pouvoirs publics, associations de consommateurs) tentent de relocaliser l'alimentation au sein des territoires (Brand et Bonnefoy, 2011), en développant des systèmes alternatifs (Colonna *et al.*, 2011). C'est dans ce contexte que certains chercheurs se sont penchés sur la relocalisation d'un système alimentaire face au modèle agro-industriel dominant (Rastoin, 2015). Ces études au sein de la « Chaire UNESCO en Alimentations du Monde » (Montpellier SupAgro) ont mis l'accent sur le concept de « système alimentaire territorialisé » (SAT), qui juxtapose les concepts de territoire et de filière agro-alimentaire.

Ce concept se définit comme un « ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale » (Rastoin, 2010). Il se veut plus durable, avec l'empreinte du local (Campagne *et al.*, 2014) et la synergie entre les différents acteurs du territoire en mutualisant les ressources locales. Ce SAT prend en considération le développement durable qui valorise les produits dans les filières de proximité. Il invente de nouveaux modèles de production plus respectueux de la santé des consommateurs et gère les ressources naturelles en limitant l'impact sur l'environnement. Il réduit les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire, et enfin, il privilégie une agriculture familiale, des circuits alternatifs de commercialisation, et partage de façon plus équitable la valeur créée. Ces éléments se retrouvent dans les systèmes alimentaires territorialisés, portés par les circuits courts.

*Un système qui s'appuie sur les circuits courts alimentaires...*

Pour ces acteurs, le rapprochement entre les lieux de production et de consommation serait synonyme d'une alimentation plus saine et plus durable (Holloway *et al.*, 2007). Cette relocalisation passe par les circuits courts alimentaires, largement analysés par une pléiade d'auteurs (Maréchal *et al.*, 2008; Wiskerke, 2009; Mundler, 2007, 2008; Deverre et Lamine,

2010; Aubry, 2009; Chiffolleau et Prévost, 2012). Ces alternatives alimentaires, développées depuis quelques années au sein des territoires (Maréchal, 2008), se déclinent sous de nombreuses formes (Maréchal *et al.*, 2008; Aubry, 2009; Prévost, 2014) dont la finalité converge vers une reterritorialisation du système alimentaire.

Pour certains auteurs, le développement territorial passerait même par ces circuits courts alimentaires (Renting *et al.*, 2003; van der Ploeg et Renting, 2000, 2004; Marsden, 2006; Sonnino et Marsden, 2006; Wiskerke, 2009; Scheffer et Dalido, 2010; Scheffer, 2011; Kneafsey *et al.*, 2013). Ces mêmes auteurs mettent en avant la création d'emplois agricoles (Pretty, 2001; Capt et Dussol, 2004) qui ont décliné avec la modernisation de l'agriculture. Ces circuits courts conduiraient même vers une durabilité économique des territoires ruraux mais aussi urbains. Cette durabilité des circuits courts se révèle aussi d'un point de vue environnemental: moins d'intrants chimiques, moins de transports et plus de préservation de la biodiversité (Mundler et Laughrea, 2016).

#### *Pour une relocalisation alimentaire au sein des territoires... qui passe par une agriculture urbaine*

Alors que le système conventionnel « déconnecte l'agriculture de ses territoires » (Jean et Vachon, 1991; van der Ploeg et Renting, 2004; Wiskerke, 2009), la relocalisation de l'alimentation au sein desdits territoires induirait certains avantages. Ceux-ci passent par un ancrage de l'agriculture dans son territoire, en préservant l'étalement urbain, en adoptant des pratiques de production plus respectueuses de l'environnement, en limitant également les emballages et enfin en réduisant les gaspillages alimentaires (Raton *et al.*, 2017). Surtout, ces canaux d'approvisionnement permettraient de reconfigurer les liens entre producteurs et consommateurs, entre villes et campagnes. Ces modes d'approvisionnement sont en grande majorité locaux et présentent des caractéristiques de durabilité bien marquées, en particulier dans la production de fruits et légumes de saison.

Cette relocalisation alimentaire passe aussi par l'agriculture urbaine, au sein même des espaces métropolitains (Nahmias et Le Caro, 2012). Cette agriculture a été mise à l'agenda dans de nombreux débats et conférences partout dans le monde (Smith *et al.*, 1996, 2001; FAO, 2005, 2012; colloque « Politiques alimentaires urbaines », 2015). Le foisonnement de recherches en ce sens est bien palpable (Atkinson, 1995; Moustier et Pages, 1997; De Bon *et al.*, 2010; Morgan et Sonnino, 2010; Maye et Kirvan, 2013; Morgan, 2014; Jarosz, 2014; Mundler *et al.*, 2014; Boukharaeva et Marloie, 2011; Soulard et Aubry, 2011).

Cette agriculture urbaine, dont les recherches pendant ces quinze dernières années sont exponentielles et ne cessent de l'être, permet de reterritorialiser l'alimentation au sein même des villes, qui est prise en compte comme un « outil pour un aménagement durable » (Mougeot, 2005; Redwood, 2009; Duchemin *et al.*, 2013). Toutefois, selon certains auteurs, cette agriculture, outre l'approvisionnement en produits frais, revêt de nombreuses fonctions, que nous aborderons dans le point 4 de ce chapitre (Aubry et Pourias, 2013; Duchemin, 2013: 98-99). Mais, comme le précise l'agronome Christine Aubry, cette agriculture a un rôle alimentaire moindre dans les pays développés, au regard des conclusions faites dans les pays en développement. Enfin, cette agriculture permet de recentrer l'alimentation au sein des territoires urbains et d'apporter une autosuffisance, pour certains produits cultivés, à des populations dont l'accès à une alimentation saine est rendu difficile, comme par exemple dans la ville de Detroit (Paddeu, 2009), qualifiée de « plus vaste projet de ferme urbaine » au monde. De nombreux exemples existent à travers le monde, tant dans les pays du Nord (Cohen *et al.*, 2012) que dans ceux du Sud (Robineau, 2013). Ceux-ci montrent combien cette agriculture reste essentielle pour certains segments de populations, en particulier dans les pays du Sud.



De plus, cette agriculture constitue un lien fort au territoire en contribuant à la sécurité alimentaire de certaines populations défavorisées, ce qui lui confère un rôle central dans cet approvisionnement urbain auquel les instances publiques locales prêtent de plus en plus d'attention. Ces instances tentent de plus en plus de se réappropriier la question alimentaire dont elles ont été exclues, avec l'instauration du système alimentaire dominant géré par les grandes firmes agro-industrielles. Cette reprise en main passe par l'appui d'initiatives de relocalisation alimentaire qui prennent forme au sein des territoires, ce que nous verrons dans la dernière idée-clé de cette sous-partie.

### *La réappropriation de la question alimentaire par les instances publiques locales*

Alors que, comme l'ont montré certains chercheurs (Prally et Bognon, 2015; Brand, 2015; Billion, 2018), jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les États et plus particulièrement les collectivités locales étaient fortement impliqués dans l'approvisionnement des villes (Steel, 2008: 103), force est de reconnaître que depuis l'instauration du *globalized agri food system* (Morgan *et al.*, 2006; Poulot, 2013), cette prérogative leur a échappé, mise entre les mains de grands groupes agro-alimentaires, dans la grande majorité des pays industrialisés et de plus en plus dans les pays en développement. Il est d'ailleurs plus adéquat d'évoquer les systèmes agro-alimentaires plutôt que le système alimentaire (Charvet, 2008: 63). L'alimentation des villes est assurée par ces acteurs privés qualifiés qui s'insèrent dans un système capitaliste: « La plupart de notre alimentation est produite et distribuée par d'énormes conglomerats », dont le produit final est représenté par les supermarchés (Steel, 2008: 85-86). Ceux-ci, comme le souligne le sociologue américain Bill Heffernan, « contrôlent l'ensemble du système alimentaire, du gène au rayon du supermarché » (cité dans Tim Lang et Michael Heasman, *Food Wars*, Earthscan, 2004: 144, repris dans Steel, 2008: 85). L'image du « maire nourricier » est bien désuète et fait partie du passé (Bourguinat, 2008).

En effet, à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs publics locaux sont peu à peu exclus de l'approvisionnement de leur territoire. Une importante logistique est mise en place dans l'ensemble des pays industrialisés afin de satisfaire une demande alimentaire toujours plus importante des consommateurs. L'objectif principal est de fournir une alimentation à bas coût, *low cost* (De Schutter, 2016), à un maximum de personnes.

### *Une alimentation de plus en plus « délocalisée »*

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'alimentation des villes a peu à peu été délocalisée, éloignant la ville de son lieu d'approvisionnement; elle s'est également spécialisée suivant une logique économique (Malassis, 1996) selon les régions. De plus en plus d'acteurs s'immiscent entre les consommateurs et leur alimentation (Brand et Bonnefoy, 2011). Les produits alimentaires parcourent toujours plus de kilomètres, déconnectant les espaces des acteurs du territoire (Wiskerke, 2009: 375). Ce système alimentaire est aujourd'hui inséré dans un système mondialisé, qui a pour conséquence une division entre les lieux de production, de transformation et de commercialisation, créant des paysages alimentaires multiples (Ibery *et al.*, 2000). Ces frontières qui se sont installées ont donné lieu à une distanciation de plus en plus accrue entre consommateurs et producteurs (Héroult-Fournier, 2012). Mais, c'est surtout l'insécurité alimentaire récurrente (Azoulay, 1998; FAO, 2003, 2006, 2012; Maxwell et Slater, 2003; Janin et Dury, 2012; De Schutter, 2016) dans laquelle certains segments de populations sont plongés qui a remis en cause la place et le rôle que les instances publiques locales doivent adopter.

Le système alimentaire, qualifié d'agro-tertiaire (Charvet, 2008), contrôle l'approvisionnement depuis l'amont jusqu'à l'aval (Steel, 2008: 86). Il a multiplié les intermédiaires pour donner naissance à une consommation de masse standardisée (Rastoin et Ghersi, 2010), à bas coût, et

aux produits transformés (Morgan *et al.*, 2009). De plus en plus de produits alimentaires arrivent dans les assiettes des consommateurs des pays du Nord comme du Sud en ayant subi une troisième, voire une quatrième transformation (Ascher, 2005; Charvet, 2008), sans même que le consommateur puisse connaître la provenance de ces aliments.

### *L'agriculture locale est reconsidérée... pour plus de durabilité des territoires*

Outre cette insécurité alimentaire qui touche tant les pays du Nord que ceux du Sud (comme vu plus haut), mise en lumière durant la crise alimentaire de 2007-2008, la notion de durabilité des territoires qui a émergé depuis les années 1990 réinterroge la place de l'agriculture au sein des territoires (Lardon et Loudiyi, 2014; Poulot, 2008). Le triptyque ville/agriculture/alimentation s'impose dans l'espace urbain face aux sociétés privées qui gèrent l'approvisionnement des villes dans la grande majorité des pays développés. L'approvisionnement repose sur la grande distribution, dont les instances politiques locales n'exercent aucun pouvoir (Bognon et Marty, 2015). Pourtant, dans la majorité des pays riches, la demande d'un approvisionnement par une agriculture locale domine les autres fonctions de celle-ci (Zasada, 2011).

Néanmoins, face à la conscientisation des questions environnementales et depuis le Sommet de la Terre à Rio, en 1992, de plus en plus de consommateurs s'érigent contre ce système. Ces constats poussent certains d'entre eux à se repositionner sur ce système alimentaire/agro-alimentaire qu'ils tentent de contourner. Pour certains, il s'agit de la réappropriation de leur alimentation (Dumain, 2013), à travers une agriculture locale, afin de devenir des « consom'acteurs » (Pleyers, 2011) rejetant la société consumériste.

Selon Geoffrey Pleyers, cette recentralisation vers une alimentation alternative et son mode de production a été induite par cinq évolutions sociales et structurelles qui ont touché les sociétés occidentales. Pour les résumer, elles se déclinent d'abord dans la critique du système capitaliste, la consommation de masse, puis dans la « société du risque », l'anxiété et les peurs qui découlent du système agro-industriel et des impacts sur la santé publique, tant l'obésité que les risques d'intoxication, qui ont émergé à la suite des scandales sanitaires des années 1980-1990. Le sociologue belge évoque également la méfiance à l'égard des institutions, en particulier dans l'alimentation, et l'opacité qui les entoure, repositionnant les consommateurs devenus plus réfléchis, qui optent pour une consommation dite alternative au système dominant (Pleyers, 2011: 27-28-29).

### *Apparition d'alternatives agro-alimentaires...*

Se mettent en place des initiatives qui ont pour vocation d'opérer un changement de paradigme qui touche ce système alimentaire agro-industriel dominant, qualifiées d'alternatives par certains chercheurs (Deverre, 2011: 47). Ces alternatives sont essentiellement axées sur les modes de production des agricultures (agroécologie, écologisation des pratiques agricoles). Elles prennent racine aux États-Unis dès les années 1970-1980. Le concept d'agriculture alternative est mis en avant dans certaines recherches, et représente un sujet à controverse dans un premier temps, en particulier chez les sociologues ruraux dont Buttell et Dunlap. Mais déjà, durant ces années, le mode de production sur lequel le système agro-industriel repose a été dénoncé. Ces chercheurs ont mis en lumière les externalités négatives sur l'environnement et ont tenté de mieux cerner les bienfaits d'un changement de ces pratiques, qui se veulent plus durables car plus respectueuses de l'environnement, mais aussi sur les plans économique, social et politique (Dunlap et Van Liere, 1978).

Depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, dans les pays du Nord (Kneafsey *et al.*, 2012), un deuxième type de mouvement de consommateurs s'érige contre le système agro-industriel dominant. Ces derniers sont nés des nombreuses crises alimentaires des années 1985

à 2000, dénonçant le manque de « sûreté » des aliments produits (Deverre, 2011: 44-45). L'aliment est devenu un « objet comestible non identifié » (Flischer, 1993: 209). Cette crise de confiance est analysée par certains chercheurs, tout comme les dysfonctionnements attribués au système alimentaire industriel (Flischer, 1993: 210; Goodman, 2009: 437; Plet, 2003b: 57).

Dès lors, les consommateurs s'organisent et tentent de trouver des alternatives alimentaires plus sûres. Ces initiatives tentent de se « réinvestir de la question alimentaire » au sein de leur territoire (Brand, 2015: 415). Les nombreux exemples relevés dans la littérature scientifique depuis une quinzaine d'années suscitent bien des interrogations de la part des pouvoirs locaux. Ces initiatives, qui prennent de l'essor, passent par une relocalisation de la production alimentaire au sein des territoires. Elles se déclinent en CSA, AMAP, GASAP, GAC, marchés à la ferme, regroupements de producteurs, etc. Toutes s'inscrivent dans les territoires, leur objectif étant de se recentrer sur la question alimentaire dans les espaces urbains. Ces acteurs issus de la société civile constituent de véritables « mouvements sociaux ». Les initiatives solidaires se définissent comme « l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens » (Laville, 2001). Elles se sont très tôt exprimées dans les *teikei* au Japon, dans les années 1970, et elles ont pris acte des impacts négatifs de ce système agro-industriel, car la peur de l'intoxication a dominé le choix des populations autochtones dans un premier temps.

Cette nouvelle forme d'approvisionnement vise à contourner le système agro-industriel dominant. Elle touche l'ensemble des pays développés et ne cesse d'innover, comme nous le verrons en Wallonie avec le concept de Ceinture Aliment-Terre (Bousbaine et Bryant, 2016; Feyereisen et Stassart, 2017; Garbarzyck, 2017). Si, dans un premier temps, il s'agissait de soutenir une agriculture locale et un mode de production plus écologique, très vite, ces actions alternatives au système alimentaire dominant commencent à développer des réflexions sur leur « pouvoir-agir dans l'économie » (Laville, 2007: 29). De nombreux mouvements font leur apparition dans certains pays industrialisés, depuis le *Slow Food* (Petrini), né en Italie en 1989, qui dénonce le déclin de la qualité des aliments face à l'arrivée de la restauration rapide, qui s'oppose à une alimentation « saine, authentique et juste » (Pleyers, 2011), jusqu'aux « Incroyables Comestibles » qui mettent gratuitement à disposition une alimentation locale *Food to share*, plantée dans les moindres interstices des villes (Warhurst et Dobson, 2014; Roig, 2015).

#### *...S'appuyant sur la proximité et les ressources locales*

Comme développé plus haut, ces initiatives de relocalisation, qualifiées par certains auteurs « d'innovantes » (Wiskerke et van der Ploeg, 2004; Knickel *et al.*, 2009; Prévost, 2011; Chiffolleau et Prévost, 2012; Lamine *et al.*, 2012), passent avant tout par la proximité, tant géographique que relationnelle (Héroult-Fournier, 2012; Kébir et Torre, 2013), et elles émergent au sein des territoires. Cette proximité se retrouve dans les circuits courts alimentaires, dont nous avons relaté les vertus dans la partie précédente, et qui semblent être la réponse aux dysfonctionnements du système agro-industriel, analysés plus haut. Ces modes alternatifs d'approvisionnement deviennent, pour leurs porteurs, une solution pour s'alimenter plus sainement. Ils doivent reposer sur un « système alimentaire territorialisé » (Rastoin, 2015), qui allie les concepts de territoire et de filière agro-alimentaire. Surtout, le concept des SAT s'appuie sur les ressources territoriales et les réseaux locaux d'acteurs, de la production à la consommation. De fait, l'implication des instances politiques locales est repositionnée dans cette thématique alimentaire, devenue cruciale au sein des territoires urbains (Frezel *et al.*, 2015).

L'implication des instances politiques locales demeure très utile dans la mise en place d'un système alimentaire dit « territorialisé ». Pour ce faire, ces instances doivent se réapproprier pleinement la question alimentaire. Cette injonction, qui émerge à travers le foisonnement des modes d'approvisionnement en circuits courts, leur échappe depuis trop longtemps, laissée aux seuls acteurs de la grande distribution qui assurent un approvisionnement tant en quantité qu'en qualité (Brand, 2015: 17). D'autant plus que, comme l'ont souligné certains chercheurs, ces circuits courts alimentaires sembleraient constituer un des leviers de développement du territoire (Renting *et al.*, 2003; van der Ploeg et Renting, 2004; Marsden, 2004; Wiskerke, 2009; Aubry et Chiffolleau, 2009). Bien que les États continuent à avoir une certaine prérogative sur l'approvisionnement des villes, les instances politiques locales en sont de plus en plus exclues. Elles ne disposent que de peu de latitude dans la gouvernance de l'approvisionnement des villes, pilotée par des acteurs privés dont le prolongement est la grande distribution.

*L'alimentation, « nouvelle équation » du fait alimentaire dans les pays anglo-saxons...*

La question alimentaire devient un enjeu non négligeable au sein de certaines grandes villes dans le monde et s'inscrit à l'agenda des prérogatives territoriales (Billion, 2017, 2018). C'est aux États-Unis que cette thématique prend naissance au sein de la sphère scientifique, à travers l'*Urban Food Planning*. Ce champ de recherche tente de mieux cerner l'importance de la question alimentaire au regard de l'urbanisation des territoires (Pothukuchi et Kaufman, 2000). Ces chercheurs américains mettent l'accent sur l'accessibilité et les enjeux de santé publique de l'alimentation en milieu urbain, mais aussi sur l'importance du fait urbain dans la mise en place de systèmes urbains dits « durables ».

Certains de ces scientifiques s'appuient sur les critiques du système agro-alimentaire industriel qui émergent (Marsden *et al.*, 2010) de façon concomitante aux mouvements écologiques, en particulier aux États-Unis. D'autres chercheurs ont mis l'accent sur les supposés bienfaits des systèmes alternatifs de proximité en réponse au système productiviste, conventionnel (Goodman et Watts, 1997; Altieri, 1998; La Trobe et Acott, 2000; Hendrickson et Hefferman, 2002; La Trobe, 2002; Wiwkerke, 2009; Darrot et Durand, 2010). Pourtant, ces vertus assignées aux circuits courts sont de plus en plus remises en cause par certains chercheurs (Gale, 1997; Cooley et Lass, 1998; Selfa et Qazi, 2005; Tegtmeyer et Duffy, 2005; Sonnino et Marsden, 2006; Brown et Miller, 2008; Dufour *et al.*, 2010; Flaccavento, 2011). Toutefois, dès les années 1980, comme le soulignent quelques chercheurs (Harper *et al.*, 2009; Neuer *et al.*, 2011), dans certaines villes nord-américaines, les autorités locales se ressaisissent de la question alimentaire, bien plus tôt qu'en Europe: les *Food Movements* ont eu un impact réel sur la prise en compte de cette question alimentaire.

Face aux demandes des citoyens, ces mêmes autorités reprennent le contrôle de l'alimentation dans leur ville. Il s'agit de mettre en place « la nouvelle équation du fait alimentaire » (Morgan, 2009; Morgan et Sonnino, 2010), qui se joue au sein même des espaces urbains (Morgan, 2014). Ce réinvestissement de la question alimentaire passe par la mise en place des premiers *Food Policy Councils* (FPC) qui constituent des politiques alimentaires. Le premier est celui de Knoxville aux États-Unis, en 1982. Ces politiques se sont essentiellement construites sur la base des demandes de prise en compte de cette problématique par la société civile, en particulier à travers le monde associatif (Brand, 2015: 366).

*...Mais aussi dans les pays européens où elle est analysée et prise en compte*

Dans les pays nord-européens, cette question alimentaire est abordée sous le prisme de l'agriculture périurbaine dans un premier temps, avec sa préservation et son importance au sein des territoires (Donadiou et Fleury, 1997 ; Poulot, 2008, 2011; Bonnefoy, 2011), mais sans que le fait alimentaire ne soit clairement pointé et pris dans son entièreté. Très récemment, des

chercheurs nord-européens se sont rassemblés sous le *Sustainable Food Planning* (Morgan, 2009; Sonnino, 2009; Viljoen et Wiskerke, 2012) et se sont centrés sur la durabilité du système alimentaire face aux dysfonctionnements du système agro-industriel dominant et sur les solutions à envisager. En particulier dans les années 2010, ces mêmes chercheurs se sont penchés sur « la façon dont les villes redeviennent des acteurs de leur système alimentaire » (Brand, 2015: 212), et les exemples relevés au sein des territoires marquent un changement.

La question alimentaire associée aux espaces urbains reprend ses droits à travers la prise en compte des circuits courts (Brand et Bonnefoy, 2011; Billion: 59, 2018) au niveau des instances politiques locales. Nous verrons qu'en Wallonie, ces circuits courts sont aussi à l'agenda des préoccupations régionales et de certaines communes wallonnes. La recrudescence de ces modes d'approvisionnement en circuits de proximité interpelle et interroge les autorités locales qui, de plus en plus, les intègrent dans les projets de territoires et tentent de répondre aux attentes de certains segments de la population (Terrieux, 2016). Ces populations, qui constituent en soi des électeurs potentiels (Bognon et Marty, 2015) à ne pas négliger, et dont les demandes en produits locaux sont bien présentes au sein des territoires, bousculent de plus en plus les instances étatiques locales. Ces demandes convergent néanmoins avec les volontés des pouvoirs locaux qui se situent dans la mise en place de territoires dits « durables » qui passent par l'agriculture et donc l'alimentation.

L'alimentation devient ainsi un enjeu territorial dont les instances politiques sont saisies, en particulier à travers la préservation des terres agricoles qui, bien qu'elles ne nourrissent plus les populations locales, constituent un bien commun que les pouvoirs locaux tentent de préserver. De nombreux exemples à travers le monde existent; nous ne les développerons pas dans leur intégralité, tant ils sont importants. Ils marquent un tournant dans la réappropriation de la question alimentaire au niveau des instances publiques locales.

Nous pouvons citer, en Europe, Londres, Rennes, Bristol, Amsterdam, Montpellier, Lyon, Nantes, Milan, Gand, Bruxelles, Bruges et très récemment Liège et Verviers. Bien que ces exemples, notamment en Belgique, en soient encore à un stade « frémissant », force est de reconnaître qu'une légère avancée est à noter. Du reste, cette implication des pouvoirs locaux est, dans la majorité des cas relevés, impulsée par les initiatives issues de la société civile. Comme le mentionne C. Brand: « La mise à l'agenda de l'alimentation se fait le plus souvent par les mouvements associatifs présents sur le territoire qui conduisent les autorités locales à intégrer l'alimentation dans leurs réflexions » (Brand, 2015: 366). Nous verrons qu'en Wallonie, malgré une prise en compte certaine par le ministre de l'Environnement, depuis juin 2017, cette question alimentaire peine encore à réellement émerger dans l'ensemble de la sphère publique. Pourtant, des demandes sont bien présentes au sein des territoires, en particulier à Liège.

#### *Le début d'une prise en compte institutionnelle de la question alimentaire en Belgique et en Région wallonne*

À l'instar de la prise en compte de cette question alimentaire relevée dans le reste du monde, l'alimentation en Belgique constitue un des domaines sur lequel certains acteurs du territoire se penchent, en particulier depuis ces cinq dernières années. Ce réinvestissement de la question alimentaire dans le royaume rejoint la tendance observée dans un certain nombre de grandes villes du Nord (Marty, 2014; Perrin et Soulard, 2014).

La Région de Bruxelles-Capitale fait état d'une réelle prise en compte de cette question depuis déjà quelques années (Bousbaine *et al.*, 2017), tout comme Gand et Bruges, où des politiques

alimentaires s’ancrent dans les territoires<sup>8</sup>. Face à l’émergence du développement durable et des questions environnementales, la Belgique, comme les autres pays de l’Union européenne, doit répondre aux injonctions qui lui sont faites en termes de préservation de l’environnement et de la durabilité de ses espaces. Nous ne développons pas les différentes politiques à l’échelon européen qui ont été mises en place depuis les années 1990, qui ont eu des incidences sur la PAC (politique agricole commune) et qui reconnaissent l’importance des territoires et la multifonctionnalité.

Néanmoins, les différentes politiques qui ont été instaurées au cours des années 2000 ont marqué un tournant dans la prise en compte de la question alimentaire des villes européennes. Les différents programmes, comme le programme Leader, en sont un exemple. Des programmes de coopération territoriale à l’échelle européenne se mettent en place, visant à « encourager le développement urbain intégré et durable des villes européennes ». Ils permettent d’échanger et d’apprendre des exemples rencontrés dans les cités européennes, dans une volonté de mise en réseau des villes afin d’apporter des solutions qui concilient les trois piliers du développement durable, en soutenant les décideurs publics et les acteurs du terrain.

*Certaines villes s’emparent de la question alimentaire... et mettent en place des stratégies alimentaires comme à Bruxelles*

En 2012, le thème du programme intitulé *Sustainable Food in Urban Communities* concerne l’alimentation durable en milieu urbain. Il a impliqué 10 villes dont Bruxelles-Capitale (chef de file), mais aussi Lyon (France), Amersfoort (Pays-Bas), Athènes (Grèce), Bristol (UK), Göteborg (Suède), Messine (Italie), Orense (Espagne), Oslo (Norvège) et Vaslui (Roumanie). C’est dans ce cadre que la ville de Bruxelles a mis en marche, en 2013, son plan « Vers un système alimentaire plus durable: lancement d’une stratégie régionale ». Lors de cette journée, la ministre de l’Environnement, Céline Frémaut, a dévoilé sa stratégie *Good Food*<sup>9</sup>. Dans cette stratégie, nous notons que depuis quelques années, cette problématique alimentaire est au cœur des discussions et met l’accent sur l’agriculture urbaine, étant donné que Bruxelles ne dispose de quasi plus aucune terre agricole (Bousbaine *et al.*, 2017).

Cette stratégie vise à assurer une alimentation locale basée sur les circuits courts et sur l’agriculture urbaine. Pour ce faire, la ministre s’appuie sur les nombreuses expériences citoyennes (potagers collectifs, jardins communautaires) qui émergent depuis plusieurs années (Bousbaine *et al.*, 2017). La prise en compte de ces divers projets de relocalisation semble primordiale afin de converger vers une réelle politique alimentaire dans la ville de Bruxelles. Nous ne développons pas cet aspect, qui sera abordé dans le chapitre 6.

*En Région wallonne, une certaine avancée sur la question alimentaire*

*Mise en contexte*

La Wallonie, comme l’ensemble des pays industrialisés, est insérée dans le système agro-alimentaire mondial et dépend de ce marché pour nourrir sa population. Ce système, mis en place depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, est de plus en plus « phagocyté par une poignée d’acteurs » (Delvaux, 2013) dont les buts ultimes sont le profit (van der Ploeg, 2014; Wiliquet et Jonet, 2016), sans réelle considération pour les impacts environnementaux, sociaux et économiques, largement analysés par un grand nombre de chercheurs depuis quelques années (Goodman et Watts, 1997; Altieri, 1998; Wiskerke, 2009; Morgan, 2009). La grande majorité de son approvisionnement alimentaire provient de l’extérieur, soit, comme certains l’avancent, plus de 80 % (Jonet, 2015). Nous avons montré la faible implication de l’agriculture wallonne

<sup>8</sup> Nous développerons ces exemples un peu plus loin dans ce chapitre

<sup>9</sup> <https://www.goodfood.brussels/fr/content/strategie-good-food>

dans l’approvisionnement de ce territoire. Notons également que, selon Nature et Progrès Belgique, pour les bières pourtant inscrites au patrimoine de l’UNESCO, moins de 1 % de l’orge nécessaire pour fabriquer ces boissons est d’origine wallonne (Nature et Progrès, 2018). Enfin, comme l’indiquent les chiffres de l’OCDE, plus de 60 % des Belges vivent en zone urbaine. Se pose donc la question de l’alimentation en milieu urbain (OCDE, 2015).

Au niveau de la distribution, comme la plupart des pays développés, l’essentiel est assuré par les grandes et moyennes surfaces. En Belgique, cinq grandes surfaces se partagent un peu plus de 88 % des parts du marché (Colruyt, Carrefour, Dehlaize, Lidl et Aldi). Outre ces considérations, notons que l’agriculture wallonne est en perte de vitesse, avec pas loin de 70 % de ses exploitations agricoles perdues depuis 1980 (Van Malder, 2014). Les agriculteurs peinent à se retrouver dans ce système qui les pousse à s’endetter puis à disparaître (Van Malder, 2014). Cependant, depuis quelques années, ce système montre de nombreux dysfonctionnements, comme récemment, avec le scandale des œufs au fipronil (août 2017), et encore plus grave, celui de l’abattoir Veviba (mars 2018) localisé à Bastogne, où des perquisitions ont révélé de graves fraudes<sup>10</sup>. Face à ces constats, de nombreux consommateurs cherchent des solutions alternatives à travers des initiatives de relocalisation alimentaire.

*Depuis 2017, un « re-saisissement » de l’alimentation par les instances politiques régionales*

Depuis ces deux dernières années, une certaine effervescence s’observe autour de l’alimentation de la part du ministre de l’Environnement et de la Transition écologique wallon. Eu égard aux nombreuses initiatives qui émergent depuis déjà quelques années en Région wallonne, les instances étatiques ne peuvent plus les ignorer, comme en témoignent les nombreux travaux réalisés sur les circuits courts alimentaires en Belgique. De même, les nombreuses conférences et réunions d’information sur les différentes initiatives qui tentent de s’installer un peu partout en Région wallonne reflètent un changement de l’intérêt porté à l’alimentation. Cette réappropriation du fait alimentaire par les instances publiques laisse augurer une transition du système alimentaire, un sujet que nous développerons dans le chapitre 5.

Pour ce faire, certains travaux soulignent l’importance de la mise en place d’une véritable politique alimentaire au sein des territoires. Ces politiques ont touché très tôt les pays nord-américains et tendent à s’ancrer dans certains pays nord-européens. Se pose donc de plus en plus la question de l’approvisionnement des villes.

## 2. L’approvisionnement des villes

Dans cette partie, nous synthétisons les articles ou travaux de recherche qui ont porté leur intérêt sur l’approvisionnement des villes dans le monde, à travers une agriculture dite locale (Feenstra, 1997; Peters *et al.*, 2007; Morrison *et al.*, 2011; Kébir, 2012; Filippini *et al.*, 2014, 2018; Aubry, 2015; Tedesco *et al.*, 2017). Dans de nombreux cas, cette demande de produits issus d’une agriculture locale émane de consommateurs urbains (Vecchio, 2010; Zasada, 2011; Hasnaoui, 2018). Ces derniers sont à la recherche de produits dits « locaux », synonymes d’une alimentation saine (Morgan, 2009). Bien que, comme le soulignent certains chercheurs (Aubry *et al.*, 2010), il ne soit pas aisé de « quantifier » avec précision la part de l’agriculture locale dans l’approvisionnement des villes, depuis quelques années, des chercheurs en Amérique du Nord comme en Europe se sont penchés sur cette problématique qui suscite encore bien des interrogations. Ils tentent ainsi d’y apporter des réponses de plus en plus fines, malgré des difficultés liées à la collecte des données.

---

<sup>10</sup> Viande impropre à la consommation et falsification des dates de congélation.

En effet, les données sont, dans bien des cas, absentes ou incomplètes, comme le soulèvent ces chercheurs (Monaco *et al.*, 2017). Pourtant, depuis quelques années, force est de reconnaître que cette tentative de « quantification des produits agricoles » dans l’approvisionnement des villes focalise l’attention de nombreux chercheurs (Peters *et al.*, 2007; Morrison *et al.*, 2011; Billen, 2011; Mac Roe *et al.*, 2012; McClintock *et al.*, 2013; Tedesco *et al.*, 2017; Horst et Gaolach, 2014) mais aussi de certains acteurs politiques (Rennes Ville Vivrière, Nantes, Toronto, New York, Melbourne, Vancouver, Boston, Philadelphie, Île-de-France, Québec). Cette interrogation, pour un certain nombre de chercheurs et d’acteurs locaux, marque en quelque sorte le « retour de l’agriculture » dans la ville (Poulot, 2015) et constitue un tournant dans l’aménagement des territoires (Terrieux, 2016; Capt *et al.*, 2014; Guiraud et Rouchier, 2016).

## 2.1 La définition de l’approvisionnement local

Avant tout, il est utile de définir ce que nous entendons par « l’approvisionnement dit local ». En parcourant la littérature existante, sur les nombreuses définitions relevées, nous avons pu constater que celles-ci ne font pas consensus. Selon certains chercheurs (Darly et Aubry, 2014; Baysse-Lainé et Perrin, 2017), il s’agit de fournir une nourriture composée de produits issus de la région, de proposer directement aux consommateurs une alimentation qui rapproche géographiquement le lieu de consommation et de production (Baysse-Lainé et Perrin, 2017). Selon les pays, cette notion de « local » diffère largement, tout comme celle de « produits locaux », qui est mise en avant dans quelques travaux et semble susciter des difficultés définitoires (Morgan, 2009; Lebel, 2010). Selon Kevin Morgan: “[...] the notion of ‘local food’ is notoriously difficult to define with precision, fuelling a never-ending debate about ‘how local is local’? Research conducted for IGD, the big food retailers association in the UK, found that a majority of consumers surveyed expected ‘local food’ to come either from their county or to be produced within thirty miles of where they buy it. A disconcerting finding, at least for those who equate ‘local food’ with ‘alternative food’, was that a third of consumers see supermarkets, the acme of the conventional sector, as the place where they would expect to buy local food, well before farmer’s markets and farm shops. Although price, taste, and sell-by date are the top three considerations, a majority of consumers expressed a strong preference for more seasonality because seasonal foods give them better quality or better taste at a certain time of year.” (IGD, 2003 :1; 2005). Dans cette définition, la notion de « local » est assimilée à celle d’alimentation alternative et passe par le prix, le goût et la date de péremption. Surtout, pour une grande majorité des consommateurs britanniques, le local est synonyme de saisonnalité dans la mesure où celle-ci procure une certaine qualité des aliments. La distance du lieu de production semble également être un paramètre important.

Cette difficulté à définir ce concept de *local food system* selon les chercheurs anglophones reste encore d’actualité, tant dans le monde scientifique (Hand et Martinez, 2010; Martinez *et al.*, 2010; Low *et al.*, 2015) que dans les études économiques (Darby *et al.*, 2008; Durham et al, 2009). Tous ces travaux pointent la distance géographique: “Geographic proximity is only one component of the local foods definition.” (Thompson *et al.*, 2008). Celle-ci diffère selon les régions: “Though ‘local’ has a geographic connotation, there is no consensus on the distance or number of miles between production and consumption. USDA reports that, depending on the definition, distances can vary widely, from 25 miles up to 350 miles from where the ‘local’ food is produced.” (Johnson *et al.*, 2014). Au Canada, cette distance a été fixée à 31 miles entre le lieu de production et le lieu de vente. Outre cette distance géographique qui semble avoisiner les 100 miles (160 kilomètres) pour la grande majorité des consommateurs, comme le soulignent Johnson *et al.*, d’autres caractéristiques associées à l’approvisionnement dit « local » se retrouvent dans les modes de production (Thompson, 2008) considérés comme plus durables



et respectueux de l'environnement. Pour d'autres chercheurs, le concept de *local food system* met en avant les relations qui émergent entre producteurs et consommateurs sur le plan social aussi bien qu'économique (Hughes *et al.*, 2008; Hérault-Fournier, 2012). Finalement, dans la littérature anglo-saxonne, la notion de « local » diffère selon les pays en termes de distances à retenir entre les lieux de production et de consommation, l'objectif restant le même, à savoir rapprocher ces deux sphères (production et consommation) (Martinez *et al.*, 2010).

D'autres chercheurs mettent en avant le « locavorisme » qui prend place dans le paysage alimentaire de certains consommateurs (Merle et Piotrowski, 2011; Poulot, 2012). Il s'agit d'une alimentation « produite, distribuée et consommée dans un rayon géographiquement restreint ». Ces auteurs s'appuient sur le concept de « locavore », apparu dès 2007 aux États-Unis et en France en 2010. Les adeptes de ce courant se définissent comme des consommateurs de produits dits « locaux » (Poulot, 2012) dont la portée va bien au-delà de la distance géographique d'où proviennent ces aliments. En effet, ce mouvement s'appuie sur une agriculture locale et tente de mettre en place un projet éducatif et citoyen dont la finalité est de les conscientiser aux bienfaits d'une alimentation locale. Ce mouvement, qualifié de *Slow Food*, dont les racines émergent en Italie en 1989, est en opposition avec une alimentation dont la qualité est remise en cause face à la tendance du *fast-food* et du *fast-live* (Pleyers: 25, 2011). Ce mouvement prône une alimentation « authentique, saine et juste », dont la traçabilité du champ à l'assiette devient primordiale pour les consommateurs, comme la réduction des kilomètres parcourus, et qui répond aux principes du développement durable.

Ces quelques précisions sur la notion d'approvisionnement local nous ramènent à la question de la contribution de l'agriculture dans l'approvisionnement de la ville proche. Il s'agit de quantifier la part de cette agriculture qui se localise à proximité des villes afin de satisfaire les besoins urbains. Cette question a engendré de nombreux travaux un peu partout dans le monde et constitue un sujet de recherche sur lequel un certain nombre de scientifiques se penchent. En Wallonie, comme nous le verrons, cette question se retrouve depuis peu chez les agronomes qui, eux aussi, tentent d'apporter des réponses en ce sens (CRAW, 2018).

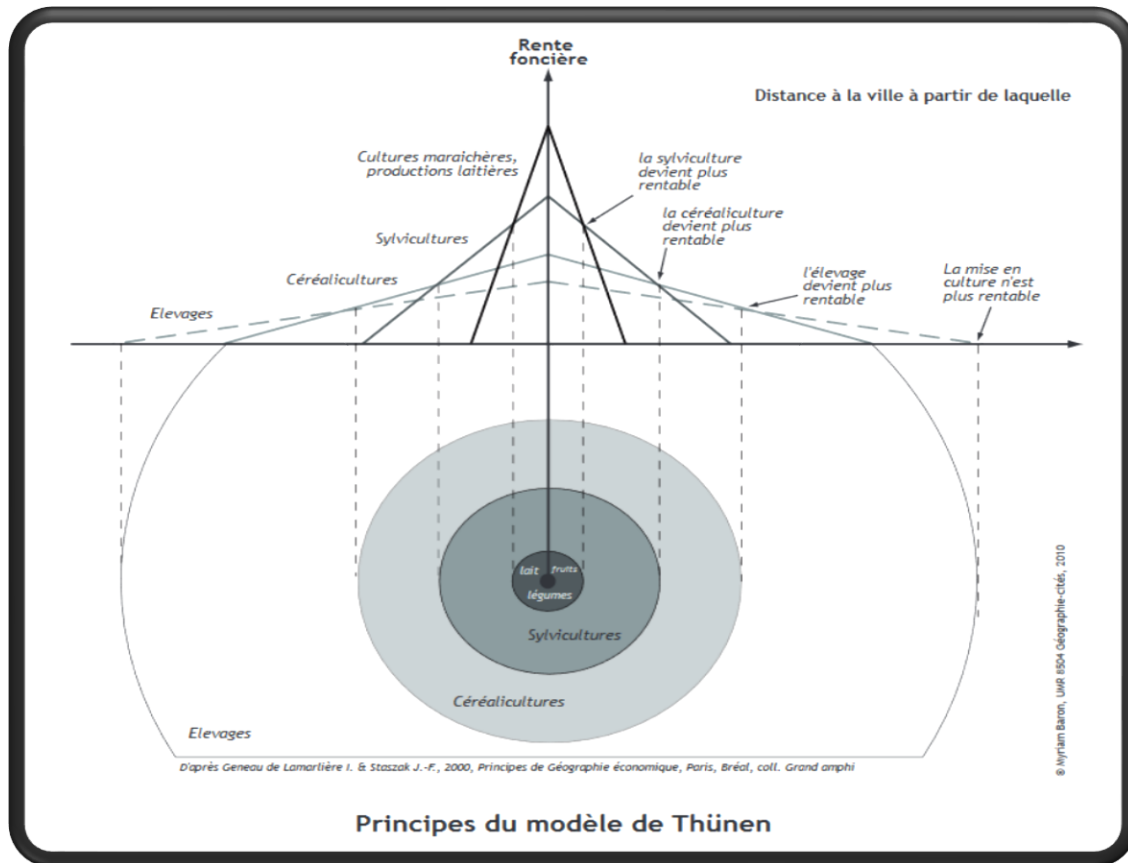
## **2.2 La contribution de l'agriculture locale dans l'approvisionnement des villes**

Historiquement, les villes ne produisent pas ce qu'elles consomment (Ascher, 2001), et elles utilisent leur *hinterland* agricole afin de subvenir à leurs besoins en denrées alimentaires. Selon le schéma de Johann Heinrich von Thünen (1783-1850), père de l'économie géographique, les ceintures maraîchères se localisent près des villes (Mathieu, 2003, p. 923), avec les produits périssables à proximité immédiate et les produits céréaliers, voire l'élevage, un peu plus loin. Sans entrer dans le détail explicatif de la rente foncière, mise en avant par certains auteurs (Sinclair, 1967; Bryant, 1989; Poulot, 2015), il s'agit de mesurer l'organisation auréolaire des productions agricoles autour des communes, nécessaires pour nourrir la ville proche (voir schéma ci-après). Ce schéma (fig.2) permet de mesurer l'importance des localisations des denrées agricoles et leur spécialisation suivant le centre de la ville et selon une logique d'approvisionnement.

Comme illustré dans le schéma ci-après, les zones de chalandise sont concentriques, autour de la ville-centre, et permettent de fournir à une distance réduite les produits dont la conservation est difficile: lait, fruits, légumes et animaux qui produisent le lait. Cette première couronne nécessite une intensification du travail de la part de l'agriculteur. On trouve ensuite la sylviculture qui permet aux habitants de se chauffer et, dans la troisième couronne, les céréales dont la conservation est plus facile. Enfin, très loin du centre-ville, les terres sont occupées par les élevages destinés à nourrir les populations. Dans sa thèse de doctorat, Philipponneau, en

1956, note aussi que « la ville a fait naître à ses portes une zone de cultures spécialisées destinées à l’approvisionnement en produits frais » (Poulot, 2015). D’où l’importance de la proximité géographique des denrées alimentaires destinées à la ville.

Figure 2: Schéma du principe du modèle de von Thünen



Source: Myriam Baron, *Hypergéométrie*, 2010.

Néanmoins, depuis l’avènement de l’automobile et l’étalement des villes en dehors de leurs remparts, la configuration spatiale de la ville et son *hinterland* agricole ont été ébranlés. Ce changement est imputé au phénomène de la périurbanisation, arrivé très tôt, dès les années 1950-1960 dans les pays nord-américains, et dans les décennies 1960-1970 en Europe. Une rupture de ce schéma développé par le hobereau allemand von Thünen sur l’approvisionnement des villes par une agriculture locale, de proximité, est en marche (Philipponneau, 1956; Poulot, 2015). Ce bouleversement dans l’approvisionnement des villes s’opère en réalité dès 1925, en particulier dans les pays développés, mais il reste encore d’application dans un grand nombre de pays en développement, comme certains chercheurs l’ont montré (Aubry *et al.*, 2008 et 2012; Aubry, 2015).

La ville s’autonomise vis-à-vis de l’agriculture locale et tend de plus en plus à s’approvisionner à des milliers de kilomètres, très loin de ses ceintures maraichères. Elle est passée à une agriculture mondialisée (Charvet, 2007), déconnectant les habitants de leurs agriculteurs. Cet affranchissement a été rendu possible à travers les nombreux progrès qu’a connus le monde agricole. Ces changements, tant structurels (agrandissement des fermes) que techniques (mécanisation), mais également ceux réalisés en agronomie, ont permis de multiplier les rendements par quatre depuis le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle (Mazoyer et Roudart, 2002). À cela s’ajoutent les progrès dans les transports réfrigérés et les modalités de conservation des

produits dits périssables. De plus, l'extension de la ville s'est tout naturellement faite sur les terres qui la jouxtent, mettant à mal ces ceintures maraîchères, qui ont disparu ou ont été déplacées (BAGF, 1994). Toutefois, depuis l'Antiquité, les hommes ont toujours échangé leurs produits agricoles afin de nourrir les populations (Charvet, 2007; Fleury et Vidal, 2010), et l'agriculture a très tôt été insérée dans un système d'échanges qui a permis le développement de l'humanité (Fleury et Vidal, 2010). Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des espaces agricoles aux particularités liées à la fois aux territoires et aux hommes se constituent et exportent vers les marchés mondiaux.

Comme le souligne Jean-Paul Charvet: « La mondialisation de l'alimentation efface chaque jour davantage l'espace et le temps: les consommateurs des pays riches peuvent désormais se procurer en toute saison des denrées alimentaires venues de tous les continents» (2007 : 1). C'est surtout le capitalisme industriel qui a propulsé, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture dans ces échanges mondiaux, élargissant de fait les marchés de consommation, partout dans le monde. Comme le notent certains chercheurs, c'est à cette époque que naît le « système alimentaire mondial » (Rastoin et Gherzi, 2010). Ce système façonnera l'agriculture dans le monde entier, entrant dans une phase de transformation dans laquelle les firmes agro-industrielles lui dictent ses attentes et son intégration dans les industries agro-alimentaires. Dès cette période, les productions maraîchères sont déplacées (Poulot: 58, 2015) là où la main-d'œuvre est la moins onéreuse et où les conditions climatiques leur sont favorables. Nous assistons à une réelle césure entre bassins de production et bassins de consommation, donnant lieu à des productions de masse spécialisées, dont les prix sont tirés vers le bas.

Pourtant, depuis quelques années, force est de constater que de plus en plus de consommateurs tentent de s'approvisionner à travers une agriculture locale, synonyme de « bien manger » (Maréchal *et al.*, 2008). Bien que ce mouvement soit visible dans un nombre de pays de plus en plus important, les conditions de mise en place de cet approvisionnement local passent par une agriculture de proximité. Cette dernière semble peu en mesure d'y répondre, ce qui a conduit des chercheurs à tenter de la quantifier. C'est en particulier dans les pays développés que cet exercice difficile a été mené, reposant sur des études prospectives et bien compliquées à mettre en œuvre.

### **2.3 Le concept de *foodshed***

En parcourant la littérature, nous avons pu constater l'importance de ces travaux qui ont été menés en Amérique du Nord (Hedden, 1929; Getz, 1991; Kloppenburg *et al.*, 1996; Peters *et al.*, 2007; Timmons *et al.*, 2008; Peters *et al.*, 2008a, 2008b, 2009; Blum-Evitts, 2009; Colasanti et Hamm, 2010; Desjardins *et al.*, 2010; Peters *et al.*, 2011, 2012; Giombolini *et al.*, 2010, 2011; MacRae *et al.*, 2012; Morrison *et al.*, 2011; Butler, 2013; Galzki *et al.*, 2014). Ces études de cas ont mis en avant certaines méthodes afin de mesurer les potentialités de cette agriculture. Ces auteurs, issus de divers domaines de recherche comme l'écologie alimentaire ou les sciences du sol, se sont avant tout appuyés sur le concept de *foodshed* (bassin alimentaire), qui semble être l'outil le plus approprié afin de mettre en évidence la consommation à l'échelle d'une entité géographique déterminée face à la production.

Ce concept a été évoqué pour la première fois en 1929 par W.P. Hedden, dans son livre *How Great Cities Are Fed*. L'auteur a porté son attention sur les forces économiques qui influencent le lieu de production de l'alimentation dans la ville de New York et surtout la manière dont elle est transportée pour y être consommée. Son analyse a été motivée par un arrêt des transports ferroviaires dans l'acheminement des provisions de la cité, mettant ainsi en évidence le manque d'informations sur ses besoins, les sources d'approvisionnement et la façon dont les produits alimentaires sont acheminés au sein des villes. Toutefois, Hedden, bien qu'ayant été le

précurseur de ce concept, ne lui accordait pas encore toute la dimension qui lui est dévolue aujourd'hui, en qualité de système alimentaire local empreint de durabilité.

En effet, ce n'est que soixante-deux ans plus tard que ce concept sera revisité à travers un article écrit par Getz en 1991, "Urban Foodsheds", dans lequel l'auteur s'appuie sur cette métaphore du *foodshed* (bassin d'approvisionnement alimentaire) (Kloppenburger *et al.*: 34, 1996) afin d'éclairer les populations sur la manière dont leur système alimentaire fonctionne et sur l'intérêt de protéger les ressources dont est issue leur alimentation. Le concept de *foodshed* a été décrit et mis en parallèle avec celui de *watershed* (bassin versant). Tout comme les bassins versants, ces bassins d'approvisionnement alimentaire sont insérés dans un système plus large dont l'exutoire est le bassin de consommation (Kloppenburger *et al.*, 1996, cités par Baysse-Lainé et Perrin, 2017). L'auteur met l'accent sur l'importance de préserver la source d'approvisionnement alimentaire (Friedman: 5, 2014), tout comme pour l'eau dans les bassins versants. Selon Getz, "in a watershed protection, this will require specific geographic and ecological knowledge [...] for it to be safeguarded and enhanced" (Getz: 1, 1991, cité par Friedmann: 5, 2014).

Ce concept sera repris par d'autres chercheurs, Kloppenburger, Hendrickson et Stevenson, dans leur article "Coming into the foodsheds" en 1996. Ces auteurs reprennent l'analogie avec les *watersheds* (bassins versants), concept réapproprié par Gary Snyder en 1992 et qui, comme lui, implique différentes dimensions écologiques et s'insère dans un système plus vaste où les relations entre les multiples fonctionnalités sont interreliées. Nous ne nous attardons pas sur cette métaphore (Kloppenburger et Hendrickson, 1996) qui servira de cadre conceptuel pour répondre à la question: "Where our food is coming from and how it is getting to us?" Ces auteurs le définissent comme "the land that could provide some [specified] portion of a population center's food needs within the bounds of a relatively circumscribed geographic area". En simplifiant, ce *foodshed* serait le territoire qui pourrait répondre à une certaine portion des besoins d'une population dans les limites d'une zone géographique relativement circonscrite.

Ce concept en constante évolution sera réinvesti par d'autres chercheurs quelques années plus tard, comme Feenstra, pour qui celui-ci ne peut pas uniquement décrire l'espace géographique dans lequel l'alimentation est produite, mais aussi l'importance de la prise en compte des éléments sociaux et culturels des communautés (1997: 28). Enfin, pour Robert Feagan (2007), ce concept se définit comme "the more 'natural' place variables of micro-weather patterns, soil types, water availability, etc."; et d'ajouter que ces éléments jouent un rôle déterminant dans les potentialités et les risques de l'agriculture (2007: 26). Ces nombreuses définitions ont donné lieu à une meilleure compréhension des *foodsheds* qui, suivant les endroits, peuvent être caractérisés différemment (Butler, 2013).

## **2.4 Les *foodsheds* pour estimer les territoires agricoles nécessaires à l'approvisionnement local**

En prenant appui sur ce concept, de nombreux chercheurs nord-américains issus des sciences des cultures et du sol, comme Peters, de l'économie appliquée et de la gestion, comme Fick, ou des sciences de la nutrition, comme Wilkins, mettront en place des méthodes afin de réellement quantifier la part de l'agriculture locale dans l'approvisionnement des villes. Ces auteurs cités précédemment se sont distingués à travers certaines études menées en particulier aux États-Unis, dans de nombreuses villes ou régions américaines: New York, Oregon, Minnesota, Californie, Oakland, San Francisco, Western Castkill, Shelburne Falls, Massachusetts, Detroit, Willamette Valley, Western Washington, etc. (Jeavon, 1995; Holm, 2001; Peters *et al.*, 2005; Peters *et al.*, 2006, 2007, 2008a, 2008b, 2009, 2012; Thompson, 2008; Timmons *et al.*, 2008; Blum-Evitts, 2009; Colasanti et Hamm, 2010; Giombolini, 2011; Horst et Gaolach, 2015).

D'autres travaux ont été conduits au Canada ( Warnock, 1982; Van Bers, 1991; Desjardins *et al.*, 2010; Forkes, 2011; Morrison *et al.*, 2011; MacRae *et al.*, 2012) et, depuis quelques années, en Europe (Ilbery *et al.*, 2006; Billen, 2011; Billen *et al.*, 2012; Filippini *et al.*, 2014; Darrot, 2015; Filippini *et al.*, 2016; Monaco *et al.*, 2017; Baysse-Lainé et Perrin, 2017; Cardoso *et al.*, 2017; Tedesco *et al.*, 2017; Bognon *et al.*, 2018).

Ces nombreux travaux se sont attachés à répondre à plusieurs questions: mesurer les surfaces agricoles nécessaires afin de satisfaire les demandes d'un bassin d'approvisionnement alimentaire, mais aussi évaluer le potentiel des terres agricoles selon les régimes alimentaires existants dans les territoires. Pour l'essentiel, les travaux cités ont porté leur intérêt sur les potentialités de l'agriculture dite « locale » dans l'approvisionnement des villes. Nous ne développerons pas toutes ces méthodes mises en place, tant elles sont nombreuses.

Cependant, nous nous arrêterons sur trois cas d'étude (tableau 1): un aux États-Unis, où les recherches foisonnent, un au Canada, et le dernier en Europe où, depuis peu, certaines analyses tentent de mesurer la part des terres agricoles dévolue à l'approvisionnement des villes (Darrot, 2015; Monaco *et al.*, 2017; Billen *et al.*, 2018). Ces cas d'étude sont présentés dans un tableau de synthèse, avec la question de recherche, la méthode utilisée afin d'y répondre et les résultats qui en découlent. Notre revue de la littérature existante et notre rencontre avec une personne ressource du Centre de recherche agronomique en Wallonie (CRAW) nous ont permis de découvrir la présence d'une étude réalisée en Wallonie sur la part du blé panifiable dans l'alimentation des habitants. Cette personne nous a informés qu'à l'instar des recherches menées ailleurs, cette question commence à émerger dans certaines études en Belgique.

*Tableau 1: Comparaison entre les trois études de cas menées aux Etats-Unis, au Canada et en Europe*

<b>Cas d'étude Auteurs de l'étude</b>	<b>Question(s) de recherche</b>	<b>Méthode utilisée</b>	<b>Résultats de l'étude</b>
New York Peters <i>et al.</i> , 2008	Évaluer la capacité du NYS à satisfaire ses besoins alimentaires tout en priorisant les aliments qui devrait être produit localement et au niveau régional.	Données agricoles sur les populations, les types de régimes alimentaires. An hybrid spatial-analysis-optimization modeling.	Le modèle développé par les chercheurs met en évidence que la ville de NY n'est pas en mesure de fournir une alimentation locale à toute la population. Seule 34 % de la demande est assurée et dépend du type de produits cultivés.
Colombie-Britannique (CB) <i>British Columbia Ministry of Agriculture and Lands</i> , 2006	Quelle partie de la nourriture consommée dans un territoire local, une région ou une province est produite dans ce territoire et, au fur et à mesure que la population augmente, que faut-il faire pour maintenir ou augmenter la partie de la nourriture produite dans cette région ? / Les agriculteurs de Colombie-Britannique peuvent-ils nourrir notre population croissante ?	Données de la production et de la consommation de 2001. Données du <i>Canada's Food Guide to Healthy Eating</i> .	Selon les recommandations pour un régime alimentaire sain, mises en avant par le Canada (consommation de fruits et légumes), 34 % des productions de la CB <sup>11</sup> peuvent satisfaire les besoins des habitants.

<sup>11</sup> Colombie-Britannique

Plateau de Saclay Tedesco <i>et al.</i> , 2017	Évaluer l'efficacité des systèmes agroalimentaires locaux Calculer une capacité d'autosuffisance théorique à l'intérieur des frontières territoriales Évaluer le potentiel de couplage des terrains périurbains	Écologie territoriale et métabolisme territorial. Données de la consommation et de la production, analysées séparément. Quantification des flux de productions: les grains, l'herbage, les fruits et légumes, les productions animales, couplés à l'analyse des flux de nitrogène.	Le potentiel de la consommation locale en fruits et légumes n'est respectivement que de 4,4 % et 4,8 %. La production de certaines denrées alimentaires, comme les graines, est largement couverte.
---	---	--	--

Les trois exemples relevés dans la littérature démontrent que les villes ne disposent pas d'une quantité suffisante pour atteindre l'autonomie alimentaire, *self-reliance*. Ces conclusions convergent avec celles émises dans d'autres études qui prennent appui sur le concept de *foodshed* et qui ont permis de cartographier ces bassins d'approvisionnement alimentaire en utilisant les SIG. La plupart des études entreprises ont envisagé, dans un premier temps, d'utiliser cet outil qui représente les *foodsheds* afin d'évaluer si les potentialités de l'agriculture d'une région sont en mesure de produire suffisamment de nourriture pour l'ensemble des populations (Bulter: 7, 2013). Les conclusions apportées par les différents auteurs (Peters *et al.*, 2008b; Blum-Evitts, 2009; Desjardins *et al.*, 2010; Giombilini *et al.*, 2010) pointent les bénéfices d'un approvisionnement alimentaire local.

En parallèle, malgré les potentialités des terres agricoles, aucune des villes analysées n'est en mesure de combler totalement les besoins alimentaires des habitants. Enfin, ces auteurs soulignent la capacité de l'agriculture locale face à la demande de certains types de productions comme les céréales, les fruits ou les légumes, qui, selon les cas, est en partie couverte. Surtout, il s'agit de s'interroger sur l'échelle optimale à envisager. Ces trois exemples développés ne peuvent être comparés au cas wallon. Néanmoins, nous pouvons nous arrêter sur le territoire qui semble le plus approprié afin de développer un approvisionnement local. Est-ce la Région, la commune, la province? De nombreux travaux semblent s'accorder sur l'échelle la plus petite, à savoir ici la commune, dans le cas wallon.

## 2.5 La mise en place de modèles pour quantifier l'agriculture locale dans l'alimentation des habitants

Certaines analyses ont été conduites afin d'affiner ce concept de *foodshed*, en testant des modèles de régimes alimentaires et la part des terres agricoles nécessaires suivant l'alimentation des habitants. Ces travaux ont montré combien le régime alimentaire pouvait influencer le pourcentage de terres agricoles utiles afin de répondre à tel ou tel type de régime alimentaire. Peter *et al.* (2007), dans leur article "Testing a complete-diet model for estimating the land resource requirements of food consumption and agricultural carrying capacity: The New-State example", ont présenté et testé un modèle qui analyse l'impact du régime alimentaire sur la part des terres agricoles nécessaires afin de satisfaire les besoins des habitants. Ils ont relevé quarante-deux types de régimes alimentaires et un lien entre les régimes riches en matières protéiniques et l'importance des terres nécessaires. Leurs conclusions soulignent que la ville de New York ne dispose pas d'assez de terres agricoles afin de nourrir toute la population. C'est

le cas aussi dans la majorité des grandes villes où une telle concentration de population existe et pose problème en termes d'approvisionnement.

Outre les études qui se sont attachées à mettre en lumière la part des terres agricoles nécessaires pour ravitailler les villes, des auteurs se sont également interrogés sur leurs aires d'approvisionnement. Plus précisément, la question est de savoir jusqu'à quelle distance du centre urbain il faut aller chercher les productions agricoles pour nourrir les populations locales. Dans bien des cas, les études menées relèvent de prospectives (Darrot et Boudes, 2011; Darrot, 2012, 2015). Les résultats montrent, d'une part, que l'autonomie alimentaire à partir des ressources locales est inenvisageable et, d'autre part, que c'est bien au-delà de l'agglomération que cet approvisionnement se réalise. D'autres auteurs encore tentent de localiser le bassin d'approvisionnement de proximité (Baysse-Lainé et Perrin, 2017; Baysse-Lainé, 2018). Les conclusions de ces travaux mettent en lumière une certaine concentration à proximité immédiate du noyau urbain des terres agricoles qui nourrissent les populations (Baysse-Lainé et Perrin, 2017), mais aussi la distance toujours plus importante entre les zones de production et de consommation (Bognon *et al.*, 2018).

D'autres auteurs ont également entrepris des études de cas sur des territoires nord-américains, axant leur recherche sur un inventaire des terres vacantes ayant un potentiel agricole en mesure de nourrir les populations locales (Balmer *et al.*, 2005; Horst, 2008; Colosanti et Hamm, 2010; MacRae *et al.*, 2010; Ackermann, 2012; Grewal et Grewal, 2012; Taylor et Lowell, 2012; McClintock *et al.*, 2013). Mais, comme l'ont signalé McClintock *et al.* (2013), très rares sont les études ayant réellement évalué le potentiel de production en fruits et légumes de ces terres vacantes, rendant difficile un positionnement réaliste sur l'impact que ces terres pourraient avoir sur l'approvisionnement des populations locales. L'étude conduite par les trois géographes cités plus haut sur la ville d'Oakland en 2013 et leurs conclusions rejoignent en grande partie celles émanant d'autres analyses, à savoir que bien que des terres vacantes existent et aient été répertoriées, leur potentiel de production de légumes est estimé à 3 %. Néanmoins, ces chercheurs ont mis en exergue les limites de cette étude d'un point de vue méthodologique, ce qui, de fait, influence les résultats. Ils démontrent donc à quel point il reste compliqué de réellement évaluer le potentiel des terres agricoles dans un territoire donné.

Dans un article plus récent, Monaco *et al.* soulignent que seule 20 % de la production alimentaire est locale. Ils remettent ainsi en cause les travaux menés par certains chercheurs et notent quelques-uns de leurs manquements: "The scientific debate has brought a number of approaches and models to investigate the role and potential use of local resources and their interconnections at the global level. Analyses in this regard concern the estimation of regional food balance, which are based on the comparison between quantities of food supply and demand. Often these works merely analyse individual urban areas, regarding a sole product or a limited number of food categories, with scarce evidence on the role of dietary [...] Yet, while deepening production-consumption relations in these terms, they do not dwell on any economic dimension."

De même, les statistiques nationales ne permettent pas toujours d'appréhender l'origine des productions alimentaires (Monaco *et al.*, 2017). Ces difficultés rencontrées ont été signalées par la personne ressource de l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique), que nous avons questionnée afin de connaître la part des productions alimentaires wallonnes dans la totalité des approvisionnements en Belgique.

L'article de Monaco *et al.* a permis d'élaborer un modèle économique, l'EBI (*Economic Balance Index*) afin d'évaluer l'approvisionnement alimentaire face à la demande. Cette étude porte sur cinq villes européennes: Berlin, Londres, Rotterdam, Milan et Ljubljana. Leurs

conclusions mettent en lumière la spécialisation de ces dernières dans une production agricole plutôt qu'une autre et la difficulté à couvrir toutes les demandes des populations locales.

## 2.6 Des études centrées sur certaines productions agricoles locales

Dans la même veine, quelques études ont montré que certaines productions agricoles locales peuvent en grande partie répondre à la demande des consommateurs urbains (Colasanti *et al.*, 2010; Giombilini, 2010; MacRae *et al.*, 2012; Billen *et al.*, 2018), en particulier concernant les fruits et légumes. Ces études ont été approfondies par des chercheurs en agriculture dite « urbaine ». Ces travaux démontrent que cette agriculture peut fournir une quantité non négligeable de produits à certains segments de populations (Duchemin *et al.*, 2010; Duchemin: 99, 2013; Pourias: 323, 2013). Nous développerons plus amplement cet aspect des choses dans la partie 4. Face à ces constats, quelques travaux émergent, remettant en cause cet approvisionnement local et la prudence à son égard (Hinrichs, 2003; Born et Purcell, 2006; Dupuis et Goodman, 2005; Vidal et Fleury, 2010; Vidal, 2018; Bricas, 2017, 2018).

En effet, Born et Purcell, qui qualifient l'approvisionnement local de *local trap*, soulignent avant tout que de nombreuses études relevées dans la littérature évoquent les bienfaits inhérents au localisme: durabilité écologique, justice sociale, démocratie, meilleure nutrition, etc. Ces bienfaits ne sont pas explicitement fondés: “*The research into the contribution of localization to the ecological sustainability of the food system is limited and even contradictory.*” (Born et Purcell, 2006; Weber *et al.*, 2008, cités par Horst et Gaolach, 2014).

Cette remise en cause est reprise par des chercheurs comme Roland Vidal, pour qui « l'agriculture urbaine pourrait assumer au maximum 3 % de la production des villes européennes et seulement en fruits et légumes »; et d'ajouter « qu'il faudrait plus de 660 000 hectares pour alimenter la capitale et plus de trois millions d'hectares pour alimenter les Franciliens »<sup>1</sup>. Idem pour Nicolas Bricas: « En calculant la surface agricole nécessaire pour nourrir localement la zone urbaine de Montpellier, on constate que l'intégralité des terres de l'Hérault ne suffirait pas, même en réservant toute la production du département aux seuls Montpelliérains [...]. Multiplier les déplacements pour aller chercher des produits locaux cultivés sous serres chauffées à grand renfort d'engrais chimiques peut s'avérer bien pire du point de vue environnemental que de faire venir les mêmes aliments de zones agricoles plus éloignées et aux modes de production moins intensifs». (Bricas: 34, 2017).

### *Des exemples au Canada et en France*

Toujours dans les pays développés, plus récemment, certains auteurs ont entrepris des études de cas dans des régions bien spécifiques. Il s'agit du Québec, où une recherche participative pour comprendre le système alimentaire de cette province (REPSAQ) est menée depuis septembre 2015, par une équipe de chercheurs de l'Université de Laval. Parmi les questions de recherche qui sous-tendent ce projet REPSAQ, deux nous intéressent en particulier: « Quelle part des aliments produits dans la région est effectivement consommée dans la région? »; et « Quelle distance ces aliments parcourent-ils? ». À ce stade, quelques notes de travaux ont été réalisées et présentées. Les premières conclusions proposées par une étudiante en maîtrise révèlent que dans la province du Québec, 35 % de la consommation des habitants est issue de la région.

Un autre exemple a également été relevé en France, dans le Grand Ouest français et la Région Rhône-Alpes, depuis septembre 2015: *Frugal Research* (formes urbaines et gouvernance alimentaire). Ce projet est mené sous la forme d'une « recherche-action centrée sur l'analyse systémique des enjeux liés à l'approvisionnement » des deux grandes régions. Plusieurs universités françaises participent à ce projet, ainsi que des associations et des collectivités.



Quatre volets sont envisagés, dont un qui entre dans notre question de recherche, à savoir « les flux alimentaires métropolitains »<sup>12</sup>.

*En Wallonie, peu d'avancée sur la part des productions agricoles dans l'alimentation des Wallons*

Dans nos zones d'étude, aucun travail de recherche n'a réellement été mené à ce jour. Le seul rapport d'étude relevé, comme mentionné plus haut, a été réalisé par le Centre de recherche agronomique wallon (CRAW). À l'heure où nous rédigeons cette thèse, son analyse a porté sur la quantité de blé panifiable qui, selon les chercheurs (Van Stoppen et Sinnaeve, 2018), représente moins de 10 % du blé retrouvé dans la confection des denrées alimentaires. Ces éléments corroborent la tendance générale relevée dans la majorité des pays développés, où l'essentiel des aliments consommés provient d'une agriculture mondialisée au détriment d'une agriculture locale. C'est dans ce cadre que nous avons rencontré un chercheur belge qui nous a apporté quelques pistes explicatives, à savoir que les prix payés à l'hectare aux agriculteurs pour le blé panifiable et le blé fourrager sont équivalents. Surtout, les incitants pour développer la production de blé panifiable sont inexistants, de même qu'il y a très peu de structures de transformation en Wallonie (seuls cinq moulins industriels y ont été répertoriés). Ce chercheur a surtout souligné le peu d'études réalisées en Wallonie afin de réellement quantifier la part de l'agriculture locale dans l'approvisionnement des villes wallonnes. Ceci ne nous permet pas d'apporter des éléments explicatifs au regard de notre question, à savoir l'impact de l'agriculture locale dans l'approvisionnement des villes wallonnes.

*Une agriculture locale, nourricière des populations des pays en développement*

Dans les pays en développement, depuis de nombreuses années, des chercheurs se sont attelés à analyser l'approvisionnement des villes du Sud (Moustier, 1994; Chaléard *et al.*, 1998; Chaléard *et al.*, 2002; Bricas et Seck, 2004), mettant ainsi en exergue l'importance d'une agriculture locale dans cet approvisionnement. En Afrique, comme le mentionne Jean-Paul Charvet récemment, l'agriculture urbaine fournit plus de 60 % des demandes en volailles dans une ville comme Cotonou, et 50 % à Dakar (Charvet: 13, 2018). Dans ces pays où l'urbanisation ne cesse de croître, couplée aux nombreux problèmes structurels des transports, l'approvisionnement local reste déterminant dans l'alimentation des villes. C'est ce qu'ont analysé de nombreux chercheurs en s'appuyant sur des monographies réalisées dans ces pays (Aubry *et al.*, 2010; Aubry *et al.*, 2015; Moustier, 2017). L'approvisionnement se réalise dans une forte proportion par une agriculture locale que de nombreux auteurs qualifient d'agriculture urbaine. Ces auteurs mettent en avant l'importance de cet approvisionnement local en produits frais (Aubry *et al.*: 79, 2015). Pour certains produits, ils représentent jusqu'à 100 % de la production locale (les choux-fleurs dans la ville d'Antananarivo, à Madagascar). Paule Moustier souligne aussi que dans la ville de Hanoï, ces pourcentages avoisinent les 70 % pour les légumes à feuilles, fournis dans un rayon d'approvisionnement de 30 kilomètres. L'auteur ajoute que pour cette ville, entre 95 et 100 % des laitues sont cultivées à moins de 20 kilomètres (Moustier *et al.*, 2004). Cette tendance se retrouve dans de nombreux pays en développement, encore très dépendants d'un approvisionnement local pour certains produits consommés quotidiennement. La forte croissance urbaine qui touche ces pays conduit ces nouveaux

---

<sup>12</sup> Dans ce projet les grandes lignes sont: "Analyse les flux alimentaires de chaque terrain, de la production locale aux volumes consommés, en passant par les aspects de transformation et de logistique. Structurés autour de l'économie et de la géographie, les travaux visent à cerner d'abord la réalité actuelle de ces flux pour pouvoir, dans un second temps, proposer des volets prospectifs concernant les adaptations à imaginer pour aboutir à un métabolisme urbain plus performant" (Frugal, 2015). Les premiers résultats qui émanent de travaux d'étudiants soulignent la difficulté à quantifier les flux alimentaires des régions sur lesquelles ces études ont porté.

arrivants à développer diverses formes d'agriculture urbaine qui leur permettent de se nourrir avant tout, et si des surplus sont engendrés, de les vendre sur le marché local. Toutefois, quantifier de façon précise cet approvisionnement reste encore délicat, tant les données sont partielles et peu fiables (Aubry: 314, 2013).

Cette explosion du taux d'urbanisation a pour corollaire un changement total dans les modes d'approvisionnement, qui, progressivement, s'est imposé dans l'ensemble des villes du monde, avec une plus grande acuité dans les pays du Nord. D'autres chercheurs ont mis en avant le modèle de consommation de masse, qui s'est standardisé et généralisé depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi se pose la question de l'alimentation des villes, un peu partout dans le monde.

### **3. Vers des politiques alimentaires locales et plus durables**

Dans cette sous-partie, afin de mieux cerner l'émergence des *Food Policy Councils* (conseils de politique alimentaire), nous évoquons de façon très synthétique les différentes politiques alimentaires qui ont été mises en place, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, aux États-Unis qui, selon certains analystes, étaient les seuls à disposer d'une politique alimentaire (Malassis, 1992). Puis, nous verrons comment, depuis quelques années, des politiques alimentaires tentent de faire consensus vers plus de durabilité. Selon les pays, cet aspect est plus saillant face à un système alimentaire qui montre certaines failles. Ces constats ont particulièrement été mis en avant aux États-Unis qui, très tôt, ont instauré des politiques d'aide alimentaire aux populations les plus défavorisées (Malassis, 1992). Ce pays oriente ses politiques alimentaires à l'échelle locale, de façon plus transversale. Celles-ci sont axées vers davantage de démocratie au sein des territoires plus à même de répondre aux besoins des populations, et ont donné naissance aux conseils de politique alimentaire (*Food Policy Councils*) dès les années 1980. Ces *Food Policy Councils* se sont propagés dans les pays anglo-saxons, tentant d'apporter des réponses aux failles existantes dans le système alimentaire.

Les exemples foisonnent souvent, issus des instances politiques locales et dans une moindre mesure des citoyens (Bissardon et Boulianne, 2016: 329; Halliday et Mendes, 2016: 70). Ceci rejoint les conclusions émises par C. Hochedez pour qui « la commune apparaît comme le niveau le plus approprié pour observer le processus de gouvernance autour des projets alimentaires » (2014), ou encore par Schiff (2008) et Orlando (2011), qui pointent l'importance des instances politiques locales dans la mise en place de politiques alimentaires. Nous développerons quelques exemples emblématiques de ces *Food Policy Councils*, répertoriés dans les pays anglo-saxons, et souvent évoqués par de nombreux chercheurs (Brand, 2011, 2015; De Schutter, 2016; Halliday et Mendes: 75, 2016). Ces exemples sont reportés en annexe 1.

Toutefois, à l'instar des avancées alimentaires dans les pays nord-américains, les pays nord-européens tentent eux aussi de mettre en place des politiques alimentaires plus durables au sein de leur territoire. Dans les autres pays de l'Union européenne, certains auteurs mettent en avant l'absence de réelles politiques alimentaires (Brand et Bonnefoy, 2011; Perrin et Soulard, 2014). Pourtant, quelques pays ou régions ont mis en place des politiques alimentaires (Royaume-Uni, Pays-Bas, Région flamande et Bruxelles-Capitale). Nous verrons que ces initiatives viennent, dans bien des cas, de la société civile (Harper *et al.*, 2009:25).

### 3.1 L'émergence des politiques alimentaires en Amérique du Nord: la mise en place des *Food Policy Councils*

*Les politiques alimentaires étasuniennes, pour une prise en compte de la sécurité alimentaire des populations*

Aux États-Unis, les premières politiques ont fait leur apparition après la Grande Dépression des années 1930. C'est dans ce contexte de crise que les premières mesures d'aide alimentaire ont été envisagées, à l'échelle du pays, ainsi que des initiatives privées portées par des associations caritatives (Gunderson, 2003), afin de venir en aide aux enfants scolarisés qui n'avaient pas accès à une alimentation quotidienne. Très vite, l'État fédéral, dans le cadre du *New Deal*, a repris ces actions privées et adopté une politique d'aide alimentaire qu'il a étendue à l'ensemble des citoyens américains. C'est la première fois qu'une telle politique est envisagée sous la présidence de Roosevelt, dès 1933 (Devienne, 2012: 129). Poursuivant cette volonté d'aide alimentaire, dès 1938, le *Farm Bill* (politique agricole) a instauré les premiers *Food Stamps* (tickets alimentaires), avec une double visée: apporter des solutions d'écoulement des excédents agricoles et répondre à la sous-alimentation des populations les plus défavorisées.

En 1961, sous la présidence de Kennedy, un programme de bons alimentaires vient compléter les différentes politiques alimentaires. Face à une pauvreté qui s'accroît (plus de 40 millions d'Américains vivent sous le seuil de pauvreté en 1959, soit 22 % de la population totale), ces politiques sont indispensables afin d'assurer à ces personnes l'accès à une alimentation de base. Ce programme est réintroduit dès 1961, dans quelques villes pilotes, pour devenir un programme permanent de la politique agricole en 1964 (Devienne, 2012: 132). En 1969, le *Food and Nutrition Service* (FNS) est créé; il a pour fonctions:

- d'améliorer la sécurité alimentaire intérieure;
- de lutter contre la faim, en permettant aux plus précarisés d'accéder à une alimentation quotidienne.

La mise en œuvre de la politique alimentaire est donc désormais attribuée au FNS, qui met alors en application d'autres programmes d'aide alimentaire à destination de certaines catégories de population, comme par exemple, en 1966, le *Child Nutrition Act*, suivi du *School Breakfast Program* (distribution de petits déjeuners aux enfants les plus démunis), ou le *Summer Food Program* (fourniture de repas aux enfants en période de vacances scolaires). Tous ces programmes ont été permis grâce à des surplus agricoles, dont les populations les plus défavorisées ont bénéficié. L'importance du nombre de personnes en sous-nutrition accentue ces programmes d'aide alimentaire dans les années 1970-1980.

Le budget alloué à ces politiques n'a cessé d'augmenter dans les années 1980. Selon Malassis (1992), citant M. Padilla (1991), « l'aide alimentaire intérieure représente dans ces années trois fois le montant du soutien à l'agriculture et plus de dix fois l'aide alimentaire à l'étranger ». Les États-Unis disposent donc d'une réelle politique alimentaire. Les *Food Stamps* représentent, en 1980, plus de 60 % de l'aide alimentaire pour plus de 20 millions d'Américains (Malassis, 1992). Cette part du budget consacrée à l'aide alimentaire n'a cessé de croître au cours du temps (Devienne, 2012).

Toutefois, cette politique d'aide alimentaire ne résout pas le problème d'insécurité alimentaire qui touche toujours plus de personnes. En effet, le nombre de personnes ayant recours aux *Food*

*Stamps* a fortement augmenté depuis 1969, passant de 2,88 millions à plus de 40 millions en 2011.

*De nouveaux objectifs dans les politiques alimentaires: aspects nutritionnels et soutien aux circuits courts*

Ces *Food Stamps* constituent l'aide alimentaire la plus importante aux États-Unis, dès les années 1980, et de nouveaux objectifs seront envisagés. En effet, à travers le *Women Infant and Children*, mis en place en 1972 (aide aux femmes enceintes ayant des enfants en bas âge), les aspects nutritionnels sont pleinement pris en compte. Il s'agit d'apporter à cette catégorie de population des aliments sains, riches en nutriments, indispensables à une bonne santé. L'accent est mis sur l'achat de fruits et légumes chez les agriculteurs locaux: ceci leur permet de développer les circuits courts et fournit une aide non négligeable aux petites exploitations agricoles. Le *WIC Farmers' Market Program* marque également un premier tournant dans l'approche de la politique alimentaire américaine, en 1988. Ce programme devient permanent dès 1992, puis s'étend aux personnes âgées (2001) et aux *Food Stamps* en 2008.

Durant les années 1990, fait marquant, la politique alimentaire étasunienne s'oriente vers le soutien aux petites exploitations agricoles en perte de vitesse. Les circuits courts sont retenus afin de revitaliser ces exploitations. Celles-ci semblent les plus adaptées pour fournir des produits locaux sains et diversifiés aux populations les plus démunies. Un nouveau programme voit le jour dès 1997, le *Farm-to-School*, qui implique une diversité d'acteurs: l'État fédéral, les gouvernements locaux et les associations de producteurs. Ce programme vise à encourager les petits producteurs à approvisionner les écoles en produits issus de leurs exploitations et à les inciter à se fournir auprès d'eux. Ces éléments soulignent une réorientation de la politique alimentaire indissociable de la politique agricole. Cette politique est centrée sur les avantages des produits locaux, en particulier les fruits et légumes, souvent absents de l'alimentation des plus défavorisés. Le soutien à une alimentation locale devient l'un des axes de cette politique alimentaire et agricole aux États-Unis à la fin des années 1990.

Dès 2008, le programme des *Food Stamps* devient le *Supplemental Nutrition Assistance Program* (SNAP). Ce nouveau programme d'aide alimentaire repose exclusivement sur le revenu des familles les plus précaires. Les tickets ont été remplacés par une carte électronique sur laquelle un certain montant (un maximum de 200 dollars par personne et par mois) est attribué aux personnes les plus démunies. Cette carte leur permet d'accéder à une alimentation plus saine, plus équilibrée en fruits et légumes, en provenance des fermes locales. Cette mesure est renforcée par le nouveau *Farm Bill*, voté en 2008, qui va plus loin dans ces initiatives d'approvisionnement en produits locaux. En effet, un nouveau projet est développé, qui subventionne les produits locaux dont la provenance géographique est privilégiée. Ainsi, on observe une certaine volonté, de la part des instances publiques, de soutenir le développement d'une alimentation locale, en particulier à destination des écoles. En parallèle, d'autres programmes de soutien à l'agriculture biologique se mettent en place, dans les années 2000, pour l'approvisionnement des cantines scolaires.

Toutes ces initiatives convergent vers une réelle prise en compte de l'alimentation aux États-Unis, qui passe par des politiques alimentaires de soutien aux plus défavorisés. Ce soutien implique celui des exploitations agricoles étasuniennes, qui permet d'enrayer la sous-alimentation, révélée dans ce pays; l'aspect qualitatif est ainsi de plus en plus mis en avant dans le développement de ces politiques. Face à ces initiatives émanant des instances étatiques

américaines, de nouveaux acteurs émergent dans le sillage de l'alimentation. Malgré ces politiques d'aide alimentaire, la situation demeure assez critique, avec des difficultés pour accéder à une alimentation saine. Le nombre de personnes touchées ne cesse d'augmenter; se développent ainsi des initiatives, comme nous l'avons déjà évoqué, qui prennent le relais des politiques alimentaires. Elles se concrétisent de plus en plus à l'échelle locale, *via* les *Food Policy Councils*.

### *Qu'est-ce qu'une politique alimentaire?*

Selon Malassis, les politiques alimentaires « concernent plus spécifiquement les produits et la consommation alimentaire ainsi que les consommateurs ». Ces politiques impliquent avant tout l'ensemble des acteurs et visent à enrayer les pénuries alimentaires; elles mettent surtout au centre le consommateur, qui ne peut être producteur ou rural (Courade, 2006). L'accès à l'alimentation est déterminant dans ces politiques alimentaires: quelle que soit la situation géographique, le consommateur doit être en mesure de se procurer une alimentation saine, qui correspond à ses besoins nutritionnels et culturels (Courade, 2006). Finalement, la politique alimentaire « englobe tous les efforts collectifs des gouvernements pour influencer les milieux responsables, les agriculteurs, les consommateurs et les agents de commercialisation alimentaire, prévenir famines et pénuries alimentaires, et améliorer l'alimentation des plus vulnérables tout en préservant l'accès économique, géographique et temporel à un bol alimentaire convenable pour l'ensemble de la population » (Courade, 2006).

La mise en place de ces politiques alimentaires tend à effacer les disparités entre les consommateurs et permet un accès plus ou moins équitable entre les différents segments de populations. C'est à travers la notion de sécurité alimentaire que ces politiques ont vu le jour. La notion même de politiques alimentaires s'est forgée dans les années 1970-1980. Pour certains auteurs, celles-ci se sont particulièrement développées après la Deuxième Guerre mondiale (Lang *et al.*, 2009).

### *L'émergence des Food Policy Councils en Amérique du Nord: vers une certaine démocratisation de l'alimentation, plus durable*

Nous avons vu que les États-Unis sont un des seuls pays de l'OCDE à avoir développé, depuis les années 1930, une réelle politique alimentaire (Malassis, 1992; Devienne, 2012). En revanche, dans les pays voisins comme le Canada, à ce jour, aucune politique alimentaire n'a été mise en place. Néanmoins, depuis plus d'une année, cette question a été mise au-devant des problématiques à envisager par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Et, comme le souligne E. Frison, président de l'IPES-Food: « La transformation des systèmes alimentaires s'impose non seulement pour protéger les écosystèmes, mais aussi pour mieux se nourrir et lutter contre les problèmes de santé du 3<sup>e</sup> millénaire, notamment l'obésité et le diabète. »<sup>13</sup> Tout comme aux États-Unis, l'obésité est un problème de santé publique non négligeable. Rappelons qu'au Canada, suivant les dernières données du service de santé du pays, 64 % des Canadiens sont en surpoids ou obèses. Face à cette situation, les autorités compétentes se sont penchées sur la question; selon le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, la mise en place d'une politique alimentaire viserait à « offrir une plus grande quantité d'aliments canadiens abordables, salubres et sains aux consommateurs tout en protégeant l'environnement »<sup>14</sup>. Toujours selon E. Frison, « il faut se libérer du modèle de "production par hectare" qui est le

<sup>13</sup> Déclaration dans le journal « le Devoir », 10/06/2017

<sup>14</sup> Déclaration du Ministre Lawrence MacAuley le Devoir 10/06/2017

seul échelon en agriculture et regarder les nutriments. Car c'est cela qui nourrit les gens. Il y a encore beaucoup trop peu d'attention portée à la qualité des aliments. On ne met l'accent que sur la salubrité ».

Malgré certaines avancées sur la question alimentaire dans ces deux grands pays, des problèmes subsistent, notamment en termes de qualité et de durabilité des systèmes alimentaires. Surtout, comme certains auteurs l'évoquent, "one of the principle problems of food system planning is the way policies that impact the food system are scattered across a disparate array of government departments and agencies without coordination or recognition of the linkages between food-related sectors" (Fox, 2010). Pourtant, depuis quelques années, force est de reconnaître que des conseils de politique alimentaire ont fait leur apparition, en premier lieu dans un pays comme les États-Unis, puis se sont ensuite propagés au Canada, et enfin, comme nous le verrons, à certains pays nord-européens.

En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, les chercheurs nord-américains font figure de pionniers dans la prise en compte de la question alimentaire au sein des villes (Pothukuchi et Kaufman, 1999, 2000; Morgan, 2009; Soninno, 2009; Wiskerke et Viljoen, 2012). Très tôt en Amérique du Nord, la question alimentaire a été envisagée par certains chercheurs réunis sous le champ du *Community and Regional Food Planning* (Pothukuchi, 2009). Différentes portes d'entrée de la problématique alimentaire seront abordées. Aux États-Unis, c'est sous l'angle de son accessibilité dans les centres urbains (*food deserts*) et de la santé publique, comme expliqué dans la partie précédente, que la question alimentaire a été envisagée. L'obésité constitue un problème auquel les dirigeants étatsuniens s'attellent depuis un certain nombre d'années. Rappelons que cette question de santé publique est importante aux États-Unis. D'une part, selon le *Journal of the American Medical Association* (JAMA, 2016), 40 % des Américains de plus de vingt ans étaient obèses en 2016, contre 24 % en 2007. D'autre part, selon la FAO, en 2012, plus de 50 millions d'Américains étaient touchés par la sous-nutrition, soit 15 % de la population américaine. Ainsi, précarité alimentaire et obésité se révèlent être des conséquences du système alimentaire agro-industriel aux États-Unis. Ces défaillances, relevées par un certain nombre de chercheurs, ont constitué le terreau de la réflexion alimentaire dans ce pays. C'est dans les quartiers défavorisés que ces problématiques sont les plus visibles et que de plus en plus de citoyens s'organisent face à l'insécurité alimentaire.

En outre, la question de la durabilité du système alimentaire s'est rapidement imposée pour un certain nombre de chercheurs (Pothukuchi et Kaufman, 2000) et de praticiens. Cet intérêt grandissant porté à la question alimentaire au sein des villes a très tôt donné lieu à des réflexions chez les chercheurs nord-américains (Morgan, 2009: 343). Ces chercheurs ont pointé le manque de convergence entre la question alimentaire et les autres secteurs, préconisant une appréhension plus transversale de celle-ci (Pothukuchi et Kaufman, 2000). Ce réinvestissement de la question alimentaire a donné naissance aux premiers conseils de politique alimentaire (*Food Policy Councils*, FPC). Les premiers FPC voient le jour aux États-Unis, pays où la question alimentaire focalise les attentions des instances politiques depuis plusieurs dizaines d'années et interpelle de plus en plus les citoyens. Ces mêmes citoyens s'organisent en *food movements* afin de contourner le système agro-alimentaire dominant, dont les failles se sont révélées assez rapidement, tant dans l'accès à l'alimentation que dans la qualité des aliments (Goodman, 2003).

*Qu'est-ce qu'un Food Policy Council?*

Selon C. Fox:

The Food Policy Council (FPC) model is a policy and governance innovation that brings together diverse stakeholders to study a localized food system and offer recommendations for policy change. FPC members represent the full spectrum of food activities: they are typically farmers, gardeners, chefs and restaurateurs, food processors and wholesalers, grocers, consumers, anti-hunger and food security advocates and government representatives. Though they take many forms and serve different purposes, Food Policy Councils are united in their interest to transform the food system through collaborative policy making. (Fox, 2010).

Les conseils de politique alimentaire sont des modèles innovants de politique et de gouvernance qui rassemblent divers intervenants pour étudier un système alimentaire localisé et offrir des recommandations pour un changement de politique alimentaire. Ces FPC sont constitués de diverses parties prenantes: des agriculteurs, des transformateurs, des représentants du gouvernement, des consommateurs et des défenseurs de la sécurité alimentaire. Les FPC sont unis dans leurs intérêts afin de transformer le système alimentaire à travers une politique collaborative.

Un conseil de politique alimentaire est donc composé d'un groupe d'acteurs issus de la sphère publique, de la sphère privée et de la société civile. Ces parties prenantes ont pour souhait de transformer en profondeur le système alimentaire qui existe au sein des territoires. Ce conseil constitue une « arène de discussion entre les acteurs aux intérêts divers » (Gouter, 2017). Cette démarche semble en soi laborieuse à mettre en place tant les acteurs sont issus de domaines différents. Rappelons, comme nous l'avons déjà noté, que ces politiques sont avant tout nées du constat de l'absence d'une réelle prise en compte de la multidimensionnalité de l'alimentation, au sein des territoires urbains, et de son manque de durabilité (Pothukuchi et Kaufman, 1999, 2000; Soninno, 2009).

#### *Why Food Policy Councils?*

For decades, the failings of our food system have been seen as isolated problems, to be dealt with by a fragmented array of government and non-governmental agencies at the state and local level. Until Food Policy Councils, these failings were largely being treated separately. Food Policy Councils began as a way to address the food system as a whole, often bringing the weight of local, county or state government behind grassroots initiatives. Food Policy Councils work across sectors, engaging with government policy and programs, grassroots/non-profit projects, local businesses and food workers. Instead of many advocates working on the isolated symptoms of a failing food system, Food Policy Councils attempt to establish platforms for coordinated action at the local level. In fact, most of the councils we spoke with were created at the behest of community organizations that identified policy barriers to their work, and pushed for a Food Policy Council to create a context to better facilitate their activities. (Harper et al., 2009: 2).

De nombreux chercheurs ont montré l'importance de l'échelle territoriale dans la mise en place de politiques alimentaires et le croisement entre les multiples domaines que recoupe cette

alimentation (Wiskerke et Viljoen, 2012). Ces FPC reposent avant tout sur une prise en compte de la question alimentaire de façon transversale (Harper *et al.*, 2009). Les études de cas, dans les pays nord-américains, abondent notamment dans ce sens et mettent l'accent sur deux objectifs principaux de ces *Food Policy Councils*: "To coordinate work in all the sectors within the food system of a specific geographic area; and to influence policy or work within government."<sup>15</sup> (Harper *et al.*, 2009).

La coordination des acteurs issus de plusieurs domaines paraît nécessaire au bon fonctionnement de ces FPC. Ces acteurs sont les producteurs, les consommateurs, les transformateurs, les points de vente, les associations qui travaillent dans le domaine alimentaire, les acteurs de la santé publique, les organismes de gestion des déchets et surtout les instances politiques locales. Cette collaboration semble déterminante dans la réussite de l'ancrage d'un conseil de politique alimentaire territoriale. Ces acteurs sont, pour certains auteurs, gage de réussite dans la mise en place de ces FPC (MacRae et Donahue, 2013). Ils ont réalisé une étude sur 64 initiatives de développement de politiques publiques canadiennes. Leurs conclusions pointent le rôle joué par les administrations municipales dans l'aboutissement de la mise en place des FPC, et convergent avec les études qui ont été réalisées par Hatfield (2012). Ce chercheur a en effet analysé des expériences entreprises dans 15 municipalités aux États-Unis. Il met en avant l'importance des administrations municipales dans le soutien de ces initiatives, tout comme Mansfield et Mendes (2013), qui se sont penchés sur les cas de Toronto, Londres et San Francisco, dans lesquels les acteurs publics ont permis l'émergence de conseils de politique alimentaire. Il faut enfin ajouter la nécessaire implication de tous les acteurs du secteur alimentaire, outre les administrations, afin de concrétiser ces FPC.

Certains auteurs précisent:

"Ideally, the councils include participants representing all five sectors of the food system (production, consumption, processing, distribution and waste recycling." (Harper *et al.*, 2009).

D'autres acteurs sont issus d'organismes comme les défenseurs de la sécurité alimentaire, des ONG, des éducateurs, ou encore des personnes qui œuvrent contre la faim (Harper *et al.*, 2009).

### *Les fonctions principales des Food Policy Councils*

La visée principale des FPC est la suivante:

Identify and propose innovative solutions to improve local or state food systems, making them more environmentally sustainable and socially just. FPCs have an important role as clearinghouses of food system information; drawing information, data, and opinions from many different sources. Councils do research, conduct public education and advocacy, organize a supportive constituency, and even provide resources. Broadly, one purpose of Food Policy Councils is to coordinate the broad array of people working on specific initiatives and programs into a unified movement that can create political will to bring about social change. (Harper *et al.*, 2009: 17).

Leur objectif central est donc « d'identifier et de proposer des solutions innovantes afin d'améliorer le système alimentaire, pour le rendre plus juste et durable » (Harper *et al.*, 2009;

---

<sup>15</sup> Mark Winne, the Community Food Security Coalition (CFSC) Food Policy Councils Project Director



Fox, 2010). Les FPC ont un rôle consultatif et actif sur la question alimentaire (Harper *et al.*, 2009). Ses quatre fonctions principales peuvent être résumées de la façon suivante (Harper *et al.*, 2009: 18):

- servir de forum de discussion pour les problèmes d'alimentation;
- lancer ou soutenir des programmes et des services qui répondent aux besoins locaux;
- évaluer et influencer les politiques;
- promouvoir la coordination entre les secteurs du système alimentaire.

D'autres auteurs (MacRae, 2000) ont suggéré un programme en cinq points pour les FPC:

- food policy should apply a macro-policy perspective that "starts with an examination of the global questions and options, and then, as appropriate, develops more specific policy tools";
- food policy should consider the integrated responsibilities and activities between agriculture, health and food as vital information for comprehensive planning;
- food policy must also be a transdisciplinary endeavor and employ the expertise of professionals and stakeholders in a broad array of fields;
- increased proximity of policy makers to the diverse groups affected by problems to cultivate a sophisticated understanding of those problems and ensure democratic accountability;
- food policy should be designed to engage the entire food system and that "policymakers apply systems thinking to the analysis of problems and design of solutions".

D'autres encore ont mis en avant la notion de *Food Democracy* dans le système alimentaire, à travers les FPC (Lang, 1999; Hassaein, 2003). Ce concept émerge dans les années 1990 (Lang, 1999), face au peu d'implication révélée par les consommateurs dans le système alimentaire contrôlé par les grandes entreprises agro-alimentaires. La nécessaire démocratisation du système alimentaire, selon Lang, passe par le rôle que peuvent jouer les citoyens dans leur système alimentaire et par le maintien de son contrôle en devenant des « consom'acteurs » (Pleyers, 2011).

Néanmoins, tous les FPC ne répondent pas à ces quatre fonctions, et de nombreux exemples aux États-Unis, au Canada ainsi qu'au Royaume-Uni ont fait l'objet de recherches (Schiff, 2007; Welch, 2009; Blay-Palmer, 2009; Reynolds, 2009, cité par Cretalla, 2015; Harper *et al.*, 2009; Fox, 2010; Neuner *et al.*, 2011; MacRae *et al.*, 2013; Cretalla, 2015; Halliday et Mendes, 2016). Tous prennent acte du diagnostic territorial qui, selon Rastoin (2015), doit être réalisé avant toute démarche de mise en place d'un conseil de politique alimentaire.

Bien que les FPC aient vu le jour dans les pays nord-américains, certains pays nord-européens se sont peu à peu, à leur tour, saisis de cette question alimentaire afin d'instaurer des politiques alimentaires.

### **3.2 Les politiques alimentaires dans les pays nord-européens**

À la différence des États-Unis, les pays européens ne disposent pas d'une politique alimentaire (Malassis, 1992). Les problématiques rencontrées dans les pays nord-américains ont également touché le continent européen où, dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il a fallu avant tout enrayer la faim. C'est dans ce contexte que les politiques agricoles ont été mises en place

afin de répondre à une urgence: éloigner le spectre de la faim et faire face aux pénuries alimentaires (Lang *et al.*, 2009: 27). Toutefois, ces politiques ne visaient pas la prise en compte de l'alimentation dans sa globalité, mais s'intéressaient seulement à son aspect alimentaire.

### *Une politique agricole européenne axée sur une agriculture productiviste*

Dès l'instauration du traité de Rome en 1957, qui a fixé les objectifs de la politique agricole commune (PAC), celle-ci s'est portée sur une production agricole en quantité suffisante afin « d'assurer la sécurité des approvisionnements » (Charvet, 2008: 69). Cette sécurité concernant la quantité devait répondre aux demandes de l'ensemble des citoyens européens (Lang *et al.*, 2009). Elle était combinée à des prix raisonnables pour la population européenne, tout en garantissant un revenu minimum aux agriculteurs afin qu'ils puissent faire face aux nombreux emprunts contractés dans la dynamique de modernisation de cette agriculture (Charvet, 2008: 69).

La plupart des politiques alimentaires depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale ont donc concentré leurs actions sur le développement de programmes d'agriculture intensive afin de nourrir une population de plus en plus importante, en particulier pour répondre à une autosuffisance alimentaire, devenue le *leitmotiv* de la PAC (Lang *et al.*, 2009). C'est donc à travers la modernisation de l'agriculture que les premières politiques alimentaires sont envisagées en Europe (Morgan *et al.*, 2009). Cette politique s'est appuyée sur un « arsenal technique de la seconde révolution industrielle: motorisation de plus en plus puissante, recours massif à des intrants d'origine industrielle, qu'il s'agisse d'engrais ou de produits phytosanitaires » (Charvet et Chaléard, 2004). Il s'agissait avant tout d'assurer la quantité, sans porter réellement une attention sur la qualité ni, loin s'en faut, sur les problèmes environnementaux, abordés seulement dans les années 1980 et 1990.

En résumé, les premières politiques alimentaires se réfèrent à la mise en place de la PAC dont les objectifs de base sont les suivants, selon l'article 39 du traité de Rome (Charvet, 2008: 89):

- « accroître la productivité de l'agriculture » (en s'appuyant sur le progrès technique);
- « stabiliser les marchés »;
- « assurer un niveau de vie équitable aux populations agricoles »;
- « garantir la sécurité des approvisionnements ».

Dès lors, la PAC, des années 1960 jusqu'en 1992, a consisté en une « politique des prix » (Charvet, 2008: 89). Cette politique a permis aux agriculteurs de produire toujours plus en se modernisant. Comme le rappelle J.-P. Charvet, cette avancée a pu se réaliser par le double « mécanisme des prélèvements » (droits d'entrée) sur les importations du marché mondial et les « restitutions » qui ont aidé les exportations afin de rééquilibrer les différences de prix entre les produits des marchés mondiaux et les prix pratiqués sur le marché européen. En 1962, la mise en place du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), principal instrument de la PAC, a permis le financement de l'agriculture en Europe. Ce dernier a contribué, dans un premier temps, à réguler les productions agricoles qui ne trouvaient pas preneur. Cet instrument a eu un rôle clé durant les premières années de sa mise en place, en assurant aux agriculteurs de recevoir les « prélèvements » perçus à travers les denrées agricoles importées. Il a aussi contribué à financer la modernisation de l'agriculture, qui a conduit à l'émergence d'un paradigme productiviste (Bureau et Huchet, 2015).

Dès les années 1970-1980, l'Union européenne devient excédentaire et exportatrice; les questions agricoles sont à présent tournées vers les politiques « commerciales ». C'est donc à travers les exportations que l'Union européenne parvient à écouler ses surplus alimentaires. S'intégrant dans des échanges globaux, tout en stimulant les agriculteurs à produire toujours plus afin de rester compétitifs, la politique agricole européenne devient victime de ses orientations. Face à la crise de surproduction, les conséquences négatives apparaissent rapidement à travers la baisse du pouvoir d'achat des agriculteurs, qui perdent en moyenne 40 % et voient les prix agricoles chuter considérablement (Dubois, 2010). La nécessité de réformer cette première PAC s'impose, tant sur le plan des dépenses d'intervention qu'au niveau des subventions aux exportations (Charvet, 2008: 90). Dès les années 1980, en réponse à cette situation de surplus alimentaire, l'instauration de quotas sur certaines productions agricoles devient nécessaire.

#### *La politique agricole européenne des années 1990: contrôle de l'offre et du budget*

Face à une situation d'excédents et afin de rétablir un équilibre entre l'offre et la demande, la mise en place de « quotas » sur le lait, dès 1984, a permis de limiter la production tout en maintenant les prix (Bureau, 2010: 64). Ces quotas ont donné lieu à un « réel contrôle de l'offre et une diminution des dépenses de la politique agricole commune relatives au secteur laitier » (Jacquet, 1993: 40).

Néanmoins, aucune politique alimentaire n'est encore envisagée: l'essentiel de la politique agricole de l'Union européenne est tourné vers une politique de soutien des prix et de régulation des échanges sur le marché. Dès 1988, les discussions s'amorcent afin de diminuer le budget alloué au financement de la PAC. Pour ce faire, une limitation de l'offre s'impose (quotas), et un rééquilibrage budgétaire est envisagé. Il s'appuie sur deux voies: celle qui consiste à prendre en compte les recettes basées à présent sur le produit intérieur brut du pays, et pour les dépenses, celle-ci est désormais fixée à 74 % de la croissance du PIB. Ces mesures ont également été assorties de « stabilisateurs » qui fixent des « quantités maximales garanties » (Jacquet, 1993: 40). S'y ajoutent le contrôle de l'offre des céréales ainsi que le gel des terres. Cette dernière disposition octroie une prime aux agriculteurs qui s'y conforment.

Malgré toutes ces mesures consistant à diminuer de manière significative les prix institutionnels et l'instauration des aides directes compensatoires accordées aux agriculteurs, on observe une faible prise en compte de la question alimentaire. Il s'agit avant tout de mettre en place des politiques agricoles compétitives au sein de l'Union européenne. Cette politique agricole reste largement confinée à une vision économique: reconquête du marché intérieur, en particulier pour les céréales destinées à l'alimentation des animaux (Bureau, 2010: 64), et aides directes octroyées aux agriculteurs, qui constituent de plus en plus l'essentiel de leur revenu.

Cependant, dès les années 1990, les premiers scandales alimentaires posent les bases d'une réflexion sur la mise en place d'une politique alimentaire au sein de l'Union européenne. Dans ce contexte de crise sanitaire, la notion de « sécurité alimentaire » donne une nouvelle orientation à cette PAC des années 1992-2000.

#### *La PAC des années 1992-2000 face à la « qualité/sûreté alimentaire »*

La nouvelle PAC mise en place en 1992 est de plus en plus orientée vers les demandes des consommateurs à la suite des scandales sanitaires et en lien avec les questions

environnementales qui émergent sur la scène internationale. Ses objectifs principaux sont les suivants:

- maintenir un nombre suffisant d'agriculteurs à la terre;
- encourager la double fonction de l'agriculteur car, outre sa fonction de production, celui-ci doit protéger l'environnement et assurer le développement rural;
- soutenir le développement rural dans son ensemble en tenant compte des activités qui contribuent au maintien de la population rurale;
- maîtriser la production afin d'éviter l'accumulation des stocks et la croissance excessive des dépenses budgétaires;
- encourager l'extensification de la production pour réduire les excédents de production, contribuer à la protection de l'environnement et promouvoir des produits alimentaires de qualité;
- mener une politique de prix qui assure la compétitivité de l'agriculture sur le marché mondial, la croissance de la consommation et le développement de l'usage non alimentaire des produits agricoles;
- mieux répartir le soutien entre les différentes régions et catégories d'agriculteurs;
- assurer une véritable solidarité financière;
- moduler les contraintes liées à la maîtrise de la production, en fonction de la structure des exploitations.

Au regard de cette nouvelle PAC, force est de constater que la politique agricole s'oriente vers de nouvelles modalités, à savoir la prise en compte de l'environnement et l'exigence d'une qualité des aliments. Ces deux préoccupations émanant des consommateurs infléchissent les premiers débats sur l'instauration d'une politique alimentaire au sein de l'Union européenne (Bureau et Huchet, 2015). Cette politique s'appuie sur la volonté, de la part des consommateurs, d'instaurer plus de transparence dans le système alimentaire dominant.

La question alimentaire apparaît donc durant les années 1990, sous le prisme de la « sûreté alimentaire » qui sera envisagée avec la mise en place du *Codex alimentarius* au niveau international, dès 1964. Cet organisme international, créé par la FAO et l'OMS, est chargé de mettre en œuvre le programme FAO/OMS, qui vise à protéger la santé des consommateurs et à faciliter le commerce international des produits alimentaires. Il édicte des normes allant de l'hygiène à l'étiquetage des denrées échangées entre les pays, en passant par leur traçabilité. Ces normes sont ensuite intégrées dans les dispositifs à l'échelle nationale. Au sein de l'Union européenne, une harmonisation des normes sera effective pour l'ensemble des États membres, tant dans la production que dans la vente de ces produits. Ainsi, en raison des scandales alimentaires, la « place du consommateur final est progressivement restaurée, contribuant à faire pousser les germes d'une politique de l'alimentation » (Brand et Bonnefoy, 2014) orientée principalement sur la qualité de l'alimentation.

Nous n'envisageons, dans cette sous-partie, que la sécurité alimentaire entendue selon son aspect qualitatif et non quantitatif. Ces deux acceptions ont marqué certaines politiques agricoles depuis plusieurs décennies (Rastoin et Gherzi, 2010: 409). Néanmoins, depuis les crises alimentaires des années 1990, c'est en particulier la sécurité alimentaire, au sens où l'entendent Rastoin et Gherzi, qui prime. Ils la définissent comme l'« état caractérisant un pays capable d'assurer une alimentation saine et équilibrée à sa population » (2010: 409).

Cette définition implique la sous-alimentation en nutriments, les risques de contamination alimentaire (microbienne, physique ou chimique), ceux qui sont liés également aux aliments trop riches en sucres, en lipides ou en sel (Rastoin et Ghersi, 2010: 410). Face à cette nouvelle notion et son ampleur, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, des politiques de sécurité alimentaire voient le jour et tentent de répondre à un problème de santé publique (Kinsey, 2004).

À l'échelle européenne, il s'agit à présent de dépasser le cadre exclusivement quantitatif, qui se trouve largement atteint. Les différentes crises alimentaires, en particulier dans la décennie 1990, mettent l'accent sur l'aspect relatif à la « qualité alimentaire d'un point de vue sanitaire » (Brand et Bonnefoy, 2014). Cette nouvelle approche « se traduit par un retour de l'autorité publique dans un système alimentaire fortement libéralisé afin de renforcer l'environnement réglementaire » (Marty, 2013; Brand et Bonnefoy, 2014; Bognon, 2014) pour tenter de répondre aux craintes des consommateurs, ces citoyens devenus de plus en plus méfiants et critiques vis-à-vis de la politique agricole commune de l'Union européenne. C'est particulièrement à cette période que la politique alimentaire européenne se dessine, prenant en compte l'alimentation dans une posture de plus en plus transversale.

Dès 1995, l'Union européenne instaure la Direction générale de la santé et de la protection du consommateur. Cet organisme est avant tout chargé de veiller à la sécurité alimentaire des Européens. Dans ce contexte de crise qui a secoué l'Union européenne, cet organisme a « récupéré des compétences marquant un changement dans la domination de l'approche agricole et économique de l'alimentation » (Brand, 2015: 326). Dans ce contexte, l'Union européenne envisage une véritable « politique de sécurité alimentaire 40 ans après le lancement de la PAC » (Rastoin et Ghersi, 2010: 451), dès le début des années 2000.

#### *Les années 2000-2013: une PAC axée sur les consommateurs et la sécurité alimentaire*

Nous ne nous attarderons pas sur les mesures environnementales élaborées au sein de cette nouvelle PAC. L'accent sera mis sur la prise en compte des consommateurs dans ces nouvelles réformes. Il s'agit notamment de mettre en exergue la montée des revendications des consommateurs au sein de l'Union européenne. La nouvelle PAC tente d'apporter des réformes en convergence avec les aspirations des citoyens devenus méfiants à l'égard des politiques agricoles qui accordaient jusque-là peu de place au consommateur. Bien que la législation sur l'hygiène des aliments soit apparue très tôt (à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), le consommateur n'était pas au centre de ces lois qui visaient à favoriser certains acteurs de la chaîne alimentaire (Sylvander, 1996: 57; French et Phillips, 2004: 161; Marty, 2013).

La succession de crises alimentaires des années 1980-1990 (voir tableau 2 ci-après) réoriente la PAC dans ses politiques de sécurité alimentaire, « instaurant une politique plus structurée de gestion des risques sanitaires » (Van der Meulen et Van der Velde, 2011). Ces politiques replacent le consommateur au centre et tentent d'apporter des réponses aux inquiétudes soulevées durant ces décennies.

Tableau 2: Principales crises alimentaires en Europe occidentale (décennies 1980-1990)

Année de la crise	Foyer de départ de la crise	Nature de la crise	Conséquences humaines/nombre de morts
1981	Espagne	Huile de colza contaminée à l'aniline	1 000
1987	Suisse	Listeria dans les fromages	25
1992	France	Listeria dans la charcuterie	63
1996	Royaume-Uni, France, Allemagne	MCJ/ECB apparue en 1985	96 fin 2000
1996	Royaume-Uni (Écosse)	Escherichia coli dans la viande	/
1998	France	Dioxine dans le lait	/
1999	Belgique	Dioxine dans les œufs et poulets	/
1999	France	Pollution du Coca-Cola (mauvaise qualité de CO <sup>2</sup> ou fongicides de traitement des palettes)	/
2000	France	ESB Soviba Carrefour	/ /

Source: Feillet, 2002

Les années 1990 ont mis l'accent sur « l'importance de la sécurité sanitaire des aliments », conduisant les autorités à réagir en instaurant des règles plus strictes en matière de sécurité des aliments et de l'alimentation destinée aux animaux (Sanjuan, 2007). Ceci a mené l'Union européenne à développer les principes de traçabilité et de précaution. Comme le souligne le sociologue C. Fischler, « l'acte alimentaire, le choix des aliments ont toujours été marqués par l'incertitude, l'anxiété, la peur sous deux formes: celle du poison et celle de la pénurie. Dans nos sociétés, la pénurie est presque oubliée; ce qui fait peur aujourd'hui, ce sont les poisons » (2001). Cette peur, bien palpable chez un certain nombre de consommateurs, est prise en compte par la législation de la PAC qui se met en place.

Dès 2000, le Livre blanc de l'Union européenne sur la sécurité alimentaire consolide la politique de sécurité alimentaire (Rastoin et Ghersi, 2010: 451). Elle est concrétisée par une législation alimentaire européenne à travers le règlement CE n° 178/2002 et s'érige en « loi alimentaire européenne » (*Food Law*). En préambule, elle stipule que « veiller au plus haut niveau de sécurité alimentaire est une des principales priorités politiques de la Commission ».

Cette politique s'appuie également sur un ensemble de mesures. À travers ces objectifs principaux, un certain tournant s'opère dans la prise en compte et l'influence des consommateurs et de la société civile dans la politique agricole commune ainsi mise en place. Comme le soulignent Rastoin et Ghersi, « la sécurité alimentaire s'affirme comme une exigence des consommateurs traduite en termes de politiques comme un droit qu'ambitionnent de

garantir les instances nationales, européennes » (2010: 458). Les acteurs de l'offre du système alimentaire sont également parties prenantes dans l'instauration d'une sécurité des aliments qui s'échangent au sein de l'Union européenne. La politique alimentaire qui s'instaure dans les années 2000 tente d'apporter un niveau de protection de la santé des consommateurs ainsi que la défense de leurs intérêts (Van der Meulen et Van der Velde, 2011).

Pourtant, comme le font remarquer Rastoin et Gherzi, ce Livre blanc de la Commission européenne ne peut être qualifié de véritable politique alimentaire au sens où P.C. Timmer la concevait: « La politique alimentaire englobe tous les efforts collectifs des gouvernements pour influencer les milieux responsables chez les agriculteurs, les consommateurs et les agents de commercialisation dans le but d'atteindre des objectifs sociaux ». Il s'agit avant tout d'une « coproduction des directions générales de la Commission (DG) responsables de la santé et de la consommation et non pas de la DG-agriculture » (2010: 451). Il n'y a donc pas de convergence entre les différents acteurs de l'alimentation, et cette sécurité sanitaire n'est pas reliée à la politique agricole des années 2000.

Toujours dans l'optique de renforcer la sécurité sanitaire de l'alimentation, est créée, dès 2002, l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA). Cette étape marque un pas vers une volonté de co-construction. Cette avancée, due à une collaboration entre les scientifiques, les politiques et les citoyens (Callon *et al.*, 2001), va plus loin que la simple consultation, dans cette question de sécurité sanitaire. L'EFSA est une autorité indépendante de la Commission européenne, dont la direction est assurée par un directeur général largement ouvert sur la société civile. Cette dernière est impliquée dans cette entité juridique composée de quatorze membres dont quatre représentants des associations de consommateurs. Elle est dotée d'un forum consultatif, constitué d'experts scientifiques indépendants et de représentants des pays membres. Ses principales missions (Rastoin et Gherzi, 2010: 453) sont les suivantes:

- orienter les politiques et la législation;
- fournir des avis scientifiques;
- identifier de manière précoce et analyser les risques alimentaires;
- assister la Commission en cas de crise et assurer la communication auprès du grand public.

Pourtant, très vite, des difficultés de coordination apparaissent entre les États membres. En effet, certains pays européens avaient mis en place leur propre agence ou autorité de contrôle, quelques années auparavant. C'est le cas de la Belgique où, dès 2000, l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) est créée. Tout comme dans le reste des pays de l'Union européenne, elle veille à la sécurité alimentaire. Si, pour certains, elle a outrepassé quelques-unes de ses prérogatives, elle constitue encore aujourd'hui le seul organisme capable de garantir la sécurité des aliments et d'alerter les autorités sur d'éventuelles crises sanitaires (fipronil, 2017; affaire Veviba, 2018; peste porcine africaine, 2018). Au début des années 2000, les demandes des consommateurs sont de plus en plus accrues, face aux méfaits avérés de cette agriculture productiviste.

Dans ce contexte, coordonner une multitude d'agences qui œuvrent à la sécurité alimentaire complique davantage la tâche et, en fin de compte, ne permet pas de mettre en place une réelle politique alimentaire au sein de l'Union européenne. À cela s'ajoutent certaines contradictions dans les politiques agricoles et alimentaires. Si la PAC intervient dans des productions dites

« stratégiques », elle exclut dans les faits les fruits et légumes (Brand et Bonnefoy, 2014) qui, pourtant, sont des denrées recommandées dans un régime alimentaire considéré comme équilibré. Surtout, la PAC a largement subventionné les aliments *low cost* qui contribuent à l'obésité et à toute la panoplie de maladies qui en découlent. En l'état, la politique agricole de l'Europe se décline davantage en une politique de santé publique, dans laquelle les intérêts agricoles semblent toujours dominer.

#### *Les années 2005-2015: vers une politique de santé publique*

Si, dans un premier temps, la PAC a incité les agriculteurs à produire toujours plus, au plus bas coût, très vite, les défaillances de ce système agro-alimentaire se sont révélées. Les crises alimentaires qui ont frappé les pays européens ont constitué les premières failles de ce système productiviste. Ce dernier a largement priorisé les intérêts de l'activité agricole et du commerce, le consommateur n'étant que peu considéré. Néanmoins, les différentes réformes mises en place dans les PAC des années 1990 et au début de la décennie 2000 accordent davantage d'intérêt à la santé des consommateurs. Ces derniers, de plus en plus avertis et conscients du système agro-alimentaire dominant, sont en attente de plus de clarté sur leur alimentation.

Un certain nombre d'associations de consommateurs s'érigent contre un système alimentaire dont les externalités négatives se révèlent. Mais, c'est en particulier à travers les scandales alimentaires qu'une certaine prise de conscience s'installe, tant chez les consommateurs que chez les instances politiques. Certains auteurs se sont attardés sur la crise de l'ESB de 1996, qui a profondément heurté la conscience collective par sa « symbolique ». En effet, le caractère « carnivore », voire « cannibale » des vaches avait été mis en avant (Rastoin et Gherzi, 2010: 445). Ces crises alimentaires suscitent de plus en plus de peurs et de craintes chez un certain nombre de consommateurs (Joly et Paradeise, 2003; Fumey: 250, 2008b). À cela s'ajoutent les problèmes de santé publique mis en avant par les travaux de certains spécialistes de la santé. Cette PAC semble de plus en plus éloignée des préoccupations sociétales, en termes de bonne nutrition.

En parallèle, si certains segments de la population européenne ont à leur disposition une alimentation quotidienne à prix raisonnable, une autre frange de cette population connaît des problèmes d'accès. Cette situation a connu son paroxysme lors des crises alimentaires des années 2007-2008. Ces derniers événements ont souligné les défaillances du système alimentaire dominant mis en place depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cet état de fait repositionne la politique agricole au sein des pays européens, qui tente de mieux appréhender avant tout la santé des consommateurs à travers la mise en place de politiques alimentaires axées sur la santé.

L'agriculture productiviste mise en place par l'entremise de la PAC a essentiellement favorisé une production standardisée dans laquelle les aliments ont subi deux, trois, voire quatre transformations (Charvet, 2008). Ces aliments à bas coût sont riches en protéines, en sucres et en graisses animales. Très tôt, la politique agricole commune au sein de l'Europe a mis l'accent sur une politique incitative en direction des aliments riches en graisses animales comme le beurre, qui ont eu des conséquences néfastes sur la santé publique. Certains auteurs spécialisés en nutrition ou en santé publique ont dénoncé ces impacts sur la santé et les coûts qu'ils engendrent (Elinder, 2005; Veerman *et al.*, 2006; Lloyd-Williams *et al.*, 2007). Selon ces chercheurs, la PAC a eu un rôle dommageable sur la santé des populations européennes en incitant la consommation de graisses animales au détriment des fruits et légumes. Dans cette



politique, « le fort soutien du contribuable aux productions laitières et l'absence de soutien à la production de fruits et légumes » (Combris *et al.*, 2011) constituent, selon ces chercheurs, une des conséquences de cette politique sur la santé des consommateurs. Cette approche s'appuie sur l'offre en particulier des productions alimentaires au sein de l'Union européenne.

D'autres encore, notamment des économistes, se sont penchés sur les prix des produits alimentaires mis à la disposition des citoyens européens. Ce courant de recherche montre l'impact des politiques de soutien sur les prix et converge vers des conclusions quelque peu contradictoires et opposées à celles émises par les spécialistes de la nutrition, cités plus haut. Toujours d'après ces recherches, il n'y aurait pas de lien de causalité entre le soutien accordé par la politique agricole à certains produits et la montée de l'obésité dans les pays développés (Combris *et al.*, 2011).

Pourtant, quelques chercheurs mettent en exergue l'importance de certaines maladies directement liées au régime alimentaire, largement favorisées par le système agro-alimentaire mis en place après la Deuxième Guerre mondiale (Rastoin, 2007). Mais surtout, c'est bien « l'équilibre alimentaire promu par la PAC qui pourrait contribuer à l'augmentation de la prévalence de certaines maladies chroniques dans l'Union européenne » (Lobstein et Longfield, 1999). Ces maladies, communément appelées les MOA (maladies d'origine alimentaire), « constituent de véritables pandémies imputables à l'alimentation » (Rastoin, 2007). Ces MOA, et en particulier la surcharge pondérale, connaissent une ascension fulgurante dans les pays développés depuis quelques années, et constituent un réel problème de santé publique. Au sein de l'Europe, l'obésité s'installe depuis quelques dizaines d'années et focalise les attentions des dirigeants des États.

Face à ce constat, des politiques de santé publique émergent au sein de l'Union européenne et tentent d'apporter des solutions à une situation qui s'avère inquiétante selon certaines analyses (Rastoin et Ghersi, 2010: 459; De Schutter, 2016). Depuis le traité de Maastricht en 1993, la Commission européenne a ainsi formalisé la santé publique en politique publique. Le projet *Nutrition and Diet for Healthy Lifestyles in Europe: Science and Policy Implications* (Eurodiet, 1998-2000) vise à apporter des solutions à une situation qui touche l'ensemble des pays membres. Ce programme se décline en « recommandations nutritionnelles » (Kafatos et Codrington, 1999).

Une certaine convergence tend à se mettre en place au sein des pays de l'Union européenne. Ainsi, le règlement CE n°1924/2006 s'efforce de mettre en application les « allégations nutritionnelles et de santé [qui] sont utilisées dans l'étiquetage et la publicité concernant un nombre croissant de denrées alimentaires. Afin d'assurer aux consommateurs un niveau élevé de protection et de faciliter leur choix, il faut que les produits mis sur le marché soient sûrs et adéquatement étiquetés » (règlement CE n°1924/2006 du Parlement européen et du Conseil, 20/12/2006).

Toujours pour lutter contre les MOA, en particulier l'obésité, une charte européenne est signée en 2006. En 2007, suivant le même élan, un « Livre blanc » est constitué, qui s'érige en « Stratégie européenne de lutte contre les problèmes de santé liés à la nutrition, au surpoids et à l'obésité ».

Ce document semble avoir ciblé les principaux dysfonctionnements du système alimentaire<sup>16</sup>. Mais surtout, à travers cette stratégie, il s'agit de mettre en convergence tous les acteurs et d'adopter une approche concertée qui associe une série de secteurs politiques<sup>17</sup>.

Bien que ces actions semblent œuvrer à l'amélioration du problème de santé publique que constitue l'obésité, dans les faits, elles restent de l'ordre de « l'informationnel » (Van der Meulen et Van der Velde, 2011: 279). Au niveau des États, force est de reconnaître que peu d'entre eux ont réellement mis en pratique toutes ces directives et que, dans bien des cas, le budget alloué à ces initiatives reste encore dérisoire (Rastoin et Gherzi, 2010: 461). Elles restent couplées à des réticences de la part des industries agro-alimentaires (Hernandez et Messaoudène, 2010). Et, comme le soulignent Rastoin et Gherzi, « il y a, là encore, un écart entre des intentions et des réalisations qui restent limitées et donc à faible impact sur la santé publique » (2010: 461). Surtout, il existe peu de réelle connexion entre les différents secteurs de la santé et du monde agricole. Pourtant, au sein des pays membres, certaines initiatives alimentaires émergent à l'échelle locale. Ces dernières tentent de mettre en convergence l'agriculture et l'alimentation afin de répondre au concept de développement durable.

### *Une politique agro-alimentaire en émergence pour quelle durabilité?*

Comme nous l'avons montré, la PAC n'est pas parvenue à instituer une véritable politique alimentaire en croisant les différents silos qui la constituent. La production, la consommation, les politiques de santé publique restent envisagées selon une approche sectorielle (De Schutter, 2016). De plus, selon Malassis (1988, 1992), elles pâtissent d'un manque de coordination et de « liaisons intersectorielles ». Pourtant, depuis quelques années, la PAC semble se repositionner face aux demandes sociétales en termes d'alimentation. Dès 1999, une seconde réforme, dite « de l'Agenda 2000 », est envisagée (Bureau, 2008: 65). Elle vise de nouveaux objectifs, en particulier la « multifonctionnalité » de l'agriculture, qui fait germer le second pilier de cette politique.

Ce second pilier tente de mettre l'accent sur le développement rural, qui concerne d'autres acteurs que ceux du monde agricole. Mais surtout, elle reconnaît le concept de la multifonctionnalité au sein des territoires, les problématiques de l'agriculture périurbaine et, de plus en plus, la question alimentaire (Brand et Bonnefoy, 2014). Elle s'ouvre à d'autres fonctions que la production des denrées agricoles. Ces fonctions se déclinent à travers l'aménagement du territoire, l'entretien des terres et des paysages (Bureau, 2008: 65). Et surtout, ces politiques appuient le concept de la durabilité des modes de production qui doit être réorientée, aussi bien sur le plan environnemental et social que sur le plan économique. Elles débouchent sur une « conscientisation » des failles du système agro-industriel qui, de plus en plus, est convoqué dans la mise en place du concept de développement durable. Face à ces nouvelles injonctions, la PAC s'oriente vers de nouvelles réformes entre 2003 et 2008, qui appuient des mesures en direction de l'environnement et de la qualité des produits agricoles.

---

<sup>16</sup> En effet il préconise certains "points clé" pour la réussite de cette stratégie: L'objectif premier de la stratégie est de lutter contre un environnement favorable à l'obésité (environnement qui favorise la prise de poids) et aider les citoyens à réduire les comportements à risque, tels qu'une alimentation déséquilibrée et le manque d'exercice, qui mènent à la surcharge pondérale et à l'obésité. Pour y parvenir, il met l'accent sur les actions qui: 1. Permettent au consommateur de choisir en pleine connaissance de cause afin de faire en sorte que des choix alimentaires sains soient disponibles, notamment dans les supermarchés et les cantines; 2. Encouragent la participation du secteur privé; 3. L'industrie alimentaire (y compris les détaillants) pourrait reformuler les recettes de ses produits, notamment en réduisant les teneurs en sel, en sucres et en graisses, et en réduisant et adaptant son marketing afin de ne pas cibler indûment les enfants et promouvoir des aliments plus sains; 4. Les employeurs pourraient encourager les modes de vie sains (par exemple se rendre au travail à pied ou en vélo); 5. Encourager les individus à pratiquer une activité sportive régulière en insistant sur les bénéfices pour la santé.

<sup>17</sup> Livre Blanc (COM(2007) 279 final)

Ces réformes ont été impulsées par des organisations environnementales et de consommateurs, qui ont eu toute leur importance dans la PAC de 2003.

De plus en plus, les questions agricole et alimentaire se croisent au sein des territoires (Billio, 2018). Certains projets tels Interreg Urban Urbact<sup>18</sup>, Equal et Leaders, axés sur les problématiques urbaines et périurbaines, ont replacé en partie la question alimentaire au cœur des territoires (Perrin, 2007, 2013; Aubry *et al.*, 2010; Aubry, 2013) et par là même infléchi la PAC, repositionnant ainsi la question alimentaire au sein des entités territoriales des pays de l'Union européenne. De plus en plus d'acteurs issus de la société civile s'organisent afin de contourner ce système alimentaire dominant. Les initiatives prises à l'échelle des territoires marquent une réelle volonté de modifier ce système qui existe depuis plus de cinquante ans et qui ne répond en rien ou presque à la durabilité des territoires tant escomptée par l'ensemble des acteurs.

De plus en plus d'acteurs territoriaux tentent de s'emparer de cette problématique alimentaire en émergence et réfléchissent à la mise en place de systèmes alimentaires dits « alternatifs », qui relocalisent l'alimentation dans les territoires et qui répondent pleinement à une certaine forme de durabilité (AMAP, GASAP, GAA, GAC, GAS, etc.). L'éloignement des consommateurs et des producteurs semble de plus en plus appréhendé par une certaine catégorie de la population. Les différentes politiques agricoles ont en grande partie contribué à cet état de fait. Surtout, la PAC mise en place depuis les années 1960 n'est pas parvenue à mettre en œuvre une réelle politique alimentaire plutôt centrée sur l'économie agricole, délaissant le consommateur (Malassis, 1988). Cela a conduit les chercheurs Rastoin et Gherzi à avancer cette définition très complète d'une véritable politique alimentaire (2010: 540), qui doit:

- constituer une incitation efficace à l'amélioration du régime nutritionnel;
- être légitimée par des considérations de santé publique (prévention des maladies, bien-être) et économiques (abaissement des coûts directs et indirects des pathologies);
- être basée sur une modification comportementale du consommateur (éducation dès le plus jeune âge);
- proposer une réflexion sur les allocations de ressources budgétaires (revalorisation du prix des aliments);
- guider la politique agricole et industrielle dans le sens de l'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits vendus aux consommateurs et du remodelage du modèle de production-commercialisation par une diversification et des circuits courts;
- consacrer un effort de R&D sur ces modèles, notamment sur les itinéraires techniques, les paniers de produits et les formats d'entreprises.

Au regard de ces préconisations, force est de reconnaître qu'aucun pays au monde ne semble avoir mis en place une telle politique. Face à ce manque de réponse traduit en politique alimentaire, certains acteurs se sont penchés sur leur mode d'approvisionnement et de production (cf. le développement des S3A et de l'agriculture biologique). Cette prise en compte se concrétise dans les initiatives développées à l'échelle locale, comme nous l'avons expliqué dans la sous-partie dédiée aux FPC nord-américains. Ces politiques tendent à plus de durabilité et répondent aux attentes de l'ensemble de la population.

---

<sup>18</sup> <https://urbact.eu/>

*Depuis 2015, il existe un plan d'action européen pour une politique alimentaire et nutritionnelle*

Face à la recrudescence des maladies liées à l'alimentation, l'Union européenne s'est inspirée du plan « Santé 2020 »<sup>19</sup>, afin de mettre en place un plan permettant d'améliorer la santé des Européens par la nourriture.

Le but de ce plan d'action sera atteint grâce à une intervention coordonnée, à tous les niveaux, dans toute une série de politiques, et dans le cadre d'une approche pangouvernementale envisageant la santé dans toutes les politiques. Les objectifs énumérés ci-dessous contribueront à améliorer la gouvernance du système alimentaire, la qualité globale de l'alimentation de la population et l'état nutritionnel de celle-ci. En définitive, ils promouvoir la santé et le bien-être<sup>20</sup>.

Ces objectifs se déclinent comme suit:

- instaurer des environnements propices à la consommation d'aliments et de boissons sains;
- faire valoir les bienfaits procurés par une conduite alimentaire saine tout au long de l'existence, notamment chez les groupes les plus vulnérables;
- renforcer les systèmes de santé pour promouvoir une alimentation saine et intensifier la surveillance, le suivi, l'évaluation et la recherche;
- renforcer la gouvernance, les alliances et les réseaux pour assurer l'adoption d'une stratégie d'intégration de la santé dans toutes les politiques.

C'est particulièrement dans les espaces urbains, où vit plus de 50 % de la population (FAO, 2015), que ces initiatives prennent naissance. Selon Lardon et Loudiyi, « les processus de transformation sont en cours autour des systèmes agricoles et alimentaires et de la reconfiguration de leurs liens aux territoires » (2014). Ces actions sont « pensées dans le cadre du développement urbain durable » (Lardon et Loudiyi, 2014). Dans la grande majorité des cas d'étude relevés, ces projets émanent de la société civile, suivant une démarche *bottom-up*, plus à même de répondre aux attentes des consommateurs, comme nous le développerons dans l'annexe 1 pour la ville de Bristol au Royaume-Uni, ou encore selon une démarche *top-down*, dans le contexte de Londres.

Bien que l'instauration de ces politiques alimentaires converge vers plus de durabilité du système alimentaire, ce dernier s'appuie sur une agriculture dite « locale » qui permet de rendre de nombreux services à la ville proche. Ces services touchent aux aspects sociaux, environnementaux et économiques.

## **4. Les services rendus par l'agriculture locale**

Dans cette sous-partie, nous abordons les services que l'agriculture à proximité des villes est en mesure de procurer, tout comme celle localisée dans la ville, qualifiée d'agriculture urbaine. Dans le cas belge, où la périurbanisation est très forte, cette agriculture prend une certaine importance, jusqu'à interpeller quelques acteurs politiques. Cette agriculture urbaine semble répondre aux exigences du développement durable des territoires, qui est encore peu intégré au sein des territoires en Wallonie. Toutefois, depuis environ deux années, les instances politiques

---

<sup>19</sup> Programme de santé mis en place au sein de l'Union européenne en 2012

<sup>20</sup> [www.plan-europe-alimentation-2015](http://www.plan-europe-alimentation-2015)

wallonnes, en particulier le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique, se sont saisies de cette thématique afin d'ancrer la durabilité du système alimentaire en Wallonie.

### *La prise en compte d'une agriculture dite « urbaine » en Wallonie... pour quels services?*

De nombreux chercheurs ont abordé cette question des services que l'agriculture est en mesure de rendre à la ville proche. Pour certains, il s'agit soit de la vente directe que cette agriculture peut procurer aux populations, soit de l'agritourisme (Nihous, 2008; Perrin, 2008; Schmitz et Dubois, 2017; Dubois, 2014), ou encore, de façon plus globale, des services dits « environnementaux » qu'elle est de plus en plus conduite à rendre (Aznar *et al.*, 2007).

Dans le cadre de cette recherche, nous évoquons les services que l'agriculture urbaine est en mesure de rendre aux habitants, en particulier sa contribution à une alimentation pour certains segments de populations. Outre cette fonction, nous nous arrêtons sur la cohésion sociale que certains acteurs mettent en avant dans les initiatives citoyennes, mais aussi sur la préservation d'un cadre de vie agréable. Ce service, qui tend à prendre une place considérable dans cette agriculture dite urbaine, semble être de plus en plus plébiscité aussi bien par les aménageurs que par les citoyens, tant à Liège qu'à Charleroi. D'autres services semblent émerger à travers certaines initiatives de relocalisation de l'alimentation; ils sont d'ordre environnemental et s'imposent de plus en plus au sein des territoires.

### *Définitions de l'agriculture urbaine*

Bien que les définitions d'une agriculture dite urbaine (Mougeot, 2000), soient nombreuses (FAO, 1999; Aubry et Pourias, 2013; Poulot, 2013; Mundler *et al.*, 2014; Aubry, 2014), ses objectifs font de plus en plus consensus parmi les chercheurs: nourrir les populations locales à des degrés différents selon les pays. Cette agriculture, qui se développe depuis ces dernières années, crée un véritable engouement chez certains citadins. Cette forme d'agriculture se retrouve aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Comme le souligne l'agronome Christine Aubry, dans les pays en développement, la fonction alimentaire est plus prégnante que dans les pays du Nord. Sa définition se résume à « l'agriculture localisée en ville ou à sa périphérie, dont les produits sont majoritairement destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et non agricole des ressources (foncier, eau, main-d'œuvre, etc.). L'alternative ouvre des complémentarités d'usage » (Moustier et Mbaye, 1999).

Sur la base de cette définition, nous pouvons mesurer les différents services que cette agriculture fournit à la ville proche. Ces services ou fonctions sont très nombreux dans le contexte intra-urbain: il s'agit pour l'essentiel de contribuer à nourrir certains segments de populations dont l'accès à une alimentation saine reste problématique, en particulier dans les pays du Nord. Dans ces pays, cette agriculture contribue à apporter certains aliments sains et frais, fruits et légumes notamment. L'autoproduction reste essentielle pour les populations les plus vulnérables dans les pays développés, pour qui cette agriculture urbaine réduit les dépenses liées à leur nourriture. Celle-ci, comme le soulignent certaines études empiriques, permet de lutter contre l'insécurité alimentaire (Izquiero, 2007).

### *En Wallonie, quelle place occupe cette agriculture urbaine?*

Dans les villes sur lesquelles se focalise notre recherche, l'agriculture urbaine acquiert une certaine importance. Au sein même du gouvernement wallon, le ministre de l'Environnement a porté son attention sur ce que certains considèrent comme un épiphénomène, qui tend par

ailleurs à toucher quelques villes wallonnes, en particulier Liège. Cette agriculture urbaine a pleinement été prise en compte dans le plan de rénovation de quelques villes wallonnes, lancé par le gouvernement wallon en 2015. Un appel à destination des communes souhaitant « participer à une démarche globale et intégrée de développement durable », dans ce concept de « quartiers nouveaux », évoque des « zones nourricières »: « Par sa déclaration de politique régionale du 25 juillet 2017, le gouvernement wallon affirme sa volonté de valoriser le territoire et notamment de vitaliser les centres urbains. » « La création de quartiers nouveaux, notamment sur des anciennes friches industrielles, sera encouragée par un régime fiscal attractif ainsi que par un support spécifique. L'intégration de la gestion des flux résiduels (chaleur, déchets, compost, etc.) et de zones nourricières (potagers collectifs, zones vertes fruitières, etc.) y sera également encouragée. Les mécanismes de rénovation urbaine et, surtout, de revitalisation urbaine seront rapprochés des outils d'aménagement du territoire, évalués et repensés pour faciliter la vitalisation plus rapide et plus efficace des zones bâties, meilleur remède contre l'étalement urbain ».

Dans cet appel à projets, les deux thèmes prioritaires à traiter ont été centrés sur l'agriculture urbaine et la participation citoyenne. L'intérêt et la reconnaissance qui semblent être portés à cette agriculture urbaine sont une première en Wallonie, faisant écho aux initiatives relevées dans certaines villes wallonnes. Cette reconnaissance est par ailleurs croissante dans le reste du monde au niveau de l'aménagement du territoire (Van Veenhuizen, 2006; Dubbeling, 2010). Dans bien des cas, l'aménagement du territoire par cette agriculture se réfère à la durabilité des villes (Fleury et Moustier, 1999). Dans ce cadre, quelques acteurs politiques wallons ont été interpellés. Ces derniers tentent de répondre à ces besoins de reconnexion à la nature qui émanent de la société civile.

Parmi les projets retenus, quelques-uns l'ont été à Liège et Charleroi<sup>21</sup>. Ils misent sur les possibilités de l'agriculture urbaine (en quoi l'agriculture urbaine peut-elle améliorer la qualité des projets, quelles sont les formes et les organisations déjà existantes, comment inclure la production de proximité dans les projets de quartiers nouveaux). Ces projets auront pour finalité d'apporter une certaine durabilité aux territoires, qui passe par le développement de cette agriculture urbaine (Godart et Hubert, 2002; Ba et Aubry, 2011).

### *Quels impacts de cette agriculture urbaine dans les territoires?*

Cette durabilité s'appuie sur une alimentation de proximité au sein des villes, qui permet un accès à une nourriture fraîche et saine. Des segments de la population des pays développés ont recours à cette forme d'agriculture qui a contribué à leur fournir une certaine autosuffisance alimentaire à travers les jardins partagés ou communautaires (Frank et Sumberg, 1998; Dobyms, 2004; Vikram et Kongshaug, 2005; Duchemin *et al.*, 2010). Ils ont réduit ainsi les dépenses imputées à leur alimentation en fruits et légumes (Duchemin, 2013), à travers une nourriture accessible dans les espaces urbains. De nombreux chercheurs ont ainsi démontré que l'élément central de cette agriculture urbaine est axé sur la sécurité alimentaire de certains segments de populations au Nord comme au Sud (réseau FAO, *3 Food for Cities*; Aubry, 2013). Comme le relèvent Smit *et al.* (1996), 800 millions de personnes pratiquent cette agriculture dans et autour des villes et contribuent à fournir un peu plus de 15 % des denrées alimentaires produites dans le monde.

### *Un rapprochement social...*

---

<sup>21</sup> [http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_qn/site/processus/referentiel](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_qn/site/processus/referentiel)

Dans les cas qui nous concernent, à Charleroi comme à Liège, les personnes qui promeuvent ce type d'agriculture misent avant tout sur la cohésion sociale et la convivialité au sein de ces jardins, bien plus que sur l'accès à une production alimentaire. En interrogeant certains jardiniers de ces quelques lieux de production alimentaire, ceux-ci évoquent une alimentation plus saine et plus fraîche, sans réelle réflexion autour d'une alimentation alternative. Du reste, le retissage et le partage de savoirs pour la culture des légumes sont prédominants.

Outre la cohésion sociale et le rapprochement des populations issues de catégories sociales différentes, la fonction nourricière occupe tout de même une place non négligeable pour ces jardiniers. Si quelques clichés mettaient en avant certaines catégories sociales qualifiées de « bobos » en mal d'écologisation (Aubry, 2013), force est de reconnaître que cette caricature est dépassée. Suivant certains résultats de recherche, cette agriculture urbaine touche des personnes de catégories socio-économiques diverses et variées (Daclon-Bouvier, 2001). Les travaux menés outre-Atlantique dans les jardins communautaires par Daclon-Bouvier, relevés par Duchemin *et al.* (2010), montrent combien ces lieux de pratiques agricoles constituent des lieux de sociabilité et de développement social entre personnes qui ne se côtoyaient pas. Cette agriculture permet également à certaines personnes en situation d'isolement de retrouver des liens avec la société ou de se réinsérer dans le monde du travail. Cette dimension de l'agriculture urbaine est largement pointée par les porteurs de projets à Charleroi comme à Liège: faire se rencontrer des populations qui n'avaient pas pour coutume d'entrer en contact.

#### *...Une reconnexion à la terre*

Cette agriculture urbaine permet également une forme d'éducation des populations qui la pratiquent en milieu urbain (Duchemin *et al.*, 2010). La reconnexion à la terre permet aux personnes de s'enrichir sur la manière dont les aliments se cultivent et d'apprendre bien d'autres choses qui touchent aux productions de denrées alimentaires. Dans ces jardins, les échanges de semences, de savoir-faire, de recettes se concrétisent, des réseaux se forment et des techniques s'apprennent. Cette agriculture apporte également bien-être et exercice physique, avec des effets positifs sur la santé des pratiquants (Massé et Boudry, 2007; Boulianne *et al.*, 2010; Zasada, 2011) qui s'y adonnent, et également une forme d'épanouissement personnel lors de la récolte des graines plantées. Cette agriculture urbaine constitue une forme de loisir et de récréation pour un certain nombre de ces « agriculteurs » (Garnett, 1999; Boulianne, 2000; Clermont, 2004; Milligan *et al.*, 2004).

#### *Et des retombées environnementales et économiques certaines...*

Sur le plan environnemental, cette agriculture est en mesure de rendre de nombreux services à la ville, comme dans le recyclage des déchets ménagers (Sanio *et al.*, 1998; Bryld, 2003). Elle participe également à atténuer la pollution et à réduire les îlots de chaleur en milieu urbain. Elle contribue grandement au verdissement et à la végétalisation de la ville. Surtout, elle permet un aménagement plus durable du territoire en contenant l'étalement urbain. Elle apporte un équilibre au sein même des espaces et offre un paysage plus agréable, souvent plébiscité par l'ensemble des habitants. Ces derniers éléments semblent converger vers ce que les concepteurs des quartiers nouveaux ont analysé à travers les réflexions qui ont été menées. Reste qu'à ce jour, ces projets ne sont pas encore réalisés; le recul nécessaire ne nous permet pas encore de réellement nous positionner.

Sur le plan économique, cette agriculture urbaine a démontré qu'elle conservait et développait les emplois au sein des villes ou à leur proximité. Dans le cas des jardins de réinsertion, comme

à Liège ou Charleroi, ces initiatives permettent à certaines catégories sociales de retrouver un emploi et de se former au maraîchage (Guiomar, 2009). À Liège, le premier centre d'insertion socioprofessionnelle a été mis en place en 2003; il vise à former des demandeurs d'emploi dans le maraîchage biologique et l'entretien des jardins et parcs. Il en existe également à Charleroi. Les nombreuses initiatives de réappropriation des espaces vacants contribuent à créer des emplois locaux à travers une alimentation locale, à l'image des jardins d'insertion en Île-de-France.

Cet état de fait est mesurable dans les associations qui ont pour vocation de réinsérer les personnes en situation précaire ou de chômage de longue durée. Par ailleurs, si nous prenons en compte l'agriculture périurbaine, certains agriculteurs se sont diversifiés à travers l'agritourisme, comme la géographe Charline Dubois l'a montré dans sa thèse récente. Bien que, selon elle, cette alternative ne touche pas la majorité des exploitants, l'agritourisme représente un service apprécié par les populations locales et bien plus lointaines (Dubois, 2014). En Wallonie, comme le souligne la chercheuse, les crises qui ont frappé le monde agricole ont réorienté ces exploitants agricoles vers ce type de diversification qui, dans bien des cas, nécessite une réorganisation totale de la ferme.

### *Les ventes à la ferme*

La vente à la ferme reste un service que l'agriculture peut rendre à la population proche. Ces dernières années, de nombreux agriculteurs tentent de la développer et ainsi d'engendrer une source de revenu supplémentaire au sein de leur exploitation. Ces ventes à la ferme prennent une certaine importance dans nos deux agglomérations étudiées. Encore timides dans certaines communes, face aux demandes des consommateurs, certains agriculteurs saisissent pourtant cette opportunité. Des nuances sont à souligner car, comme le reconnaissent certains d'entre eux, ces ventes ne constituent pas la panacée face aux difficultés rencontrées par le monde agricole. Néanmoins, cette forme de vente contribue à créer des emplois et à reconnecter les producteurs aux consommateurs, en instaurant une confiance, dans bien des cas, perdue. Depuis peu se développe également l'auto-cueillette, sur certaines parcelles agricoles en Wallonie, ce qui crée du lien social entre des populations devenues de plus en plus distantes.

Outre ces nombreux services que l'agriculture peut rendre à la ville proche, qui, comme le notent certains chercheurs, « s'entremêlent » (Duchemin *et al.*, 2010; Duchemin, 2013), se développent des systèmes de production dits « durables » en Wallonie. Ces derniers seront vus dans le chapitre 4.



## 5. La prise en compte et l'appréhension de l'agriculture par les acteurs en présence

Nous abordons ici notre deuxième question de recherche. Nous passons en revue les travaux qui se sont attachés à mettre en exergue la problématique agricole qui, peu à peu, est associée à la question alimentaire, mais de manière synthétique, étant donné que nous l'avons évoquée plus haut. Nous nous focalisons sur la manière dont les différents acteurs territoriaux envisagent l'agriculture et l'intègrent dans leur territoire. Il s'agit donc d'évaluer comment cette agriculture s'inscrit dans le paysage des communes étudiées, à travers l'alimentation, qui semble être un des liens entre les espaces ruraux et urbains<sup>22</sup> (Brand: 21, 2015; Billion, 2018: 52). Cette question focalise de plus en plus l'ensemble des acteurs dans un grand nombre de pays industrialisés mais aussi en développement.

Il est à noter que l'activité agricole, en perte de vitesse depuis de nombreuses années, continue certes à occuper au moins la moitié du territoire wallon, mais n'emploie qu'une minorité d'actifs en Belgique. Selon les chiffres de la Banque mondiale, un peu moins de 1,2 % de la population active belge travaille dans l'agriculture en 2015, contre un peu plus du double en 1991 (Banque mondiale, 2017). Ces chiffres sont dérisoires au regard de ceux de certains pays de l'Union européenne, comme l'Autriche (4 %) ou encore la Grèce, où plus de 12 % de la population active travaille dans ce secteur.

Néanmoins, la surface agricole utile garde encore une certaine importance au sein des territoires, partout dans les pays de l'Union européenne. Dans les communes analysées, nous avons par ailleurs évoqué l'importance spatiale de cette activité sur l'ensemble des espaces considérés. Cette part s'échelonne entre 71,9 % et 50,7 % pour les communes de Charleroi, et entre 75,3 % et 37,8 % pour celles de Liège (IWEPS, 2018), ce qui est relativement élevé au regard de la densité moyenne relevée en Belgique<sup>23</sup>.

Pourtant, depuis quelques années, un regain d'intérêt semble se porter sur cette activité, à travers l'alimentation des villes (Perrin et Soulard, 2014; Billion, 2014: 54). Comme le souligne Jean-Paul Charvet (2013): « En raison des évolutions de la société globale et de ses représentations des espaces agricoles – même si celles-ci correspondent toujours à des agricultures rêvées –, un large consensus s'est aujourd'hui constitué autour de la nécessité de préserver les agricultures et les espaces agricoles. »<sup>24</sup> Et d'ajouter: « Dans les documents d'urbanisme établis par les aménageurs, les espaces ont pris progressivement de la couleur en lieu et place du blanc qui les caractérisait dans les années 1970 » (Charvet: 275, 2013).

Si, dans un premier temps, l'intérêt porté à cette agriculture qui jouxte les villes a été envisagé vis-à-vis de l'étalement urbain, de plus en plus, cette activité cristallise les attentions autour de la question alimentaire. Certains évoquent « une mise à l'agenda politique et médiatique de la question alimentaire » (Billion: 49, 2018). En ce sens, nous envisagerons la prise en compte de cette activité au sein des territoires wallons et l'importance que les différents acteurs lui accordent aujourd'hui.

Nous avons pu trouver des travaux dans lesquels les chercheurs se sont attelés à analyser les dispositifs envisagés par certains acteurs publics qui placent l'agriculture au centre de leurs

---

<sup>22</sup> D'autres fonctions existent notamment récréative

<sup>23</sup> La Belgique détient les densités par habitant les plus fortes en Europe

<sup>24</sup> Bulletin de l'Association de Géographes Français, septembre 2013

projets. Nous verrons que ces dispositifs, qui se déclinent en lois, outils de planification ou actions émanant de la sphère civile, n'ont pas toujours donné les résultats escomptés.

*Une appréhension de cette activité qui a évolué... perçue comme une réserve foncière...*

Soulignons avant tout que c'est bien l'urbanisation des villes qui a bousculé cette activité, tant dans son organisation spatiale que dans ses modes de production. La question foncière a été très longtemps mise au centre des débats par un grand nombre de chercheurs un peu partout dans le monde. En ce sens, nous nous arrêtons sur ce champ de recherche qui a très tôt pointé l'importance de la préservation de cette activité face à l'étalement urbain, qui a donné lieu à des lois de protection des terres agricoles (États-Unis et Canada), et donc sa prise en compte par les acteurs politiques. Mais, comme nous le verrons, ces lois de protection ne sont pas parvenues à enrayer l'étalement urbain de certaines grandes villes, qui continuent leur expansion sur les territoires agricoles.

Malgré la mise en place d'outils de planification, certains chercheurs montrent combien cette agriculture semble encore mal appréhendée par l'ensemble des acteurs du territoire. Ces derniers peinent encore à considérer l'agriculture dans sa globalité et continuent à voir en elle une simple réserve foncière (Prost, 1994) pour des projets économiques sans aucun lien avec cette activité. Il s'agit, dans nos cas d'étude, des *zonings*, ces zones économiques censées contribuer au développement économique de la commune. Cet état de fait serait particulièrement développé dans les communes étudiées, où les acteurs locaux se sont clairement positionnés sur cette activité agricole.

*...Qui peu à peu se révèle utile pour l'alimentation des villes*

Nous nous concentrerons également sur les travaux relevés qui se sont attachés à mettre en lumière la place de cette activité agricole face aux injonctions du développement durable, qui passe par la reconnaissance de la multifonctionnalité. Dès le début des années 1990, l'activité agricole a progressivement été prise en compte dans les schémas d'aménagement des territoires, comme nous le verrons, par exemple, en France et ailleurs.

Enfin, depuis une vingtaine d'années, certaines analyses montrent combien cette question agricole cristallise les attentions des pouvoirs publics à travers la question alimentaire des villes. Certains auteurs évoquent « le fait alimentaire », notamment dans les pays anglophones et plus récemment en Europe. Ce nouveau champ de recherche associe l'agriculture et l'alimentation. Il s'agit en particulier de cette agriculture qualifiée de « périurbaine », qui jouxte les villes et qui a subi les conséquences de cet étalement urbain, très peu prises en compte par les acteurs politiques à l'échelle locale. Pourtant, depuis quelques années, la mise à l'agenda politique des questions environnementales a permis de porter une attention certaine à cette agriculture qui doit à la fois fournir une alimentation saine et préserver l'environnement.

Longtemps négligée dans sa fonction première, qui reste de nourrir les populations, cette agriculture est à présent scrutée par les instances politiques, comme le soulignent certains chercheurs qui, face aux demandes de plus en plus nombreuses des consommateurs, lui portent un nouvel intérêt. Elle se trouve aujourd'hui au cœur des débats, tant chez les chercheurs que chez les aménageurs du territoire. Son rôle dans l'approvisionnement des villes qui ne cessent de croître partout dans le monde lui redonne ses lettres de noblesse. Sa préservation devient essentielle afin d'approvisionner les populations locales en attente d'une alimentation saine. Alors que durant de nombreuses années, ces espaces agricoles étaient en attente d'urbanisation, ils retrouvent de plus en plus une fonction cruciale pour l'alimentation des villes.

*...Donnant lieu à des politiques alimentaires...*

De plus en plus, ces recherches se sont réorientées vers les politiques alimentaires mises en place au sein des villes, en reconnectant les espaces urbains aux espaces ruraux (Lamine et Chiffolleau, 2012). Les travaux sur cette réorientation sont foisonnants, et dans nos territoires analysés, de nombreux rapports ont été réalisés sur ce « fait urbain ». La signature récente du Pacte de politique alimentaire de Milan, par quelques villes et communes wallonnes, montre qu'aujourd'hui, en Wallonie, certaines d'entre elles se sont vraiment saisies de cette question alimentaire qui passe par une agriculture dite locale pour nourrir les populations. S'ajoute à cela, surtout, l'approbation de la politique alimentaire wallonne, en novembre 2018.

En parcourant la littérature existante, nous avons noté les nombreuses études sur ce regain d'intérêt pour cette agriculture qui, peu à peu, est mieux prise en compte face au fait alimentaire qui devient une réelle problématique au sein des espaces urbains.

#### *L'intérêt pour l'agriculture périurbaine dans les pays anglophones...*

Très tôt, l'agriculture dite périurbaine, celle qui se localise à proximité des villes, a suscité un intérêt croissant de la part des géographes, des urbanistes, des aménageurs du territoire ainsi que des économistes, dans l'aménagement des territoires. Une abondante littérature anglo-saxonne existe à travers le monde dès les années 1950-1960, au Royaume-Uni (Wibberley, 1959; Munton, 1974, 1983a, 1983b, 1985), aux États-Unis (Firey, 1946; Sinclair, 1967; Hall *et al.*, 1973; Furuseth, 1980, 1981; Furuseth et Pierce, 1982a, 1982b, 1985a, 1985b), au Canada (Krueger, 1957, 1959, 1977a, 1978, 1982; Found, 1971; Found *et al.*, 1974; Bryant et Russwurm, 1979; Bryant, 1982, 1997; Bryant *et al.*, 1991; Marois, 2006). Ces chercheurs se sont particulièrement investis dans les études empiriques qui mettent en avant l'impact de l'étalement urbain sur les terres agricoles qui, dans la majorité des cas, sont les meilleures, et l'urgence d'agir pour leur préservation (Marois *et al.*, 1991). Ces auteurs ont souligné, dans une revue de la littérature, les impacts négatifs subis par l'activité agricole, déjà évoqués par les auteurs cités plus haut. Surtout, ils mentionnent que jusque dans les années 1970, aucune prise en compte de ces effets négatifs sur les activités et les terres agricoles par les pouvoirs publics n'a été relevée. C'est, comme ils le notent, la période du « *laisser-aller, sans presque aucune contrainte, aucune règle* ».

Face aux conséquences mises à jour dans les premières études empiriques et bien d'autres par la suite (Debailleul, 1988; Roberts, 2001; Binet, 2004; Marois, 2006; Montminy, 2010; Doyon *et al.*, 2017), certains gouvernements américains et canadiens adopteront des « lois de protection des terres agricoles ». Nous ne développons pas ces lois de façon précise.

Au Canada, le gouvernement québécois a entériné, dès la fin des années 1970, en 1978 précisément, une loi de protection du territoire agricole (LPTA). Une autre province canadienne a aussi voté cette loi: la Colombie-Britannique, en 1973, suivie de l'Ontario, en 1977. Tout comme aux États-Unis bien plus tôt, dès 1960, des lois de protection des terres agricoles sont entrées en vigueur afin de protéger les espaces agricoles qui subissaient de plein fouet l'avancée inexorable de la ville. D'autres chercheurs (Thibodeau, 1984; Thibodeau *et al.*, 1986) ont montré dans quelle mesure cette prise en compte de l'activité agricole dans l'utilisation des sols a porté ses fruits. Ils ont souligné la faible part des terres agricoles destinées à l'expansion urbaine et le réinvestissement de certaines friches à des fins agricoles. D'autres encore, comme Bryant et Russwurm, se sont attachés à analyser les stratégies élaborées par certaines administrations au Canada et leurs impacts sur l'utilisation des sols. Sur la base de leurs analyses, nous pouvons dire que bien que la prise en compte de la préservation des terres agricoles soit effective, dans la réalité, peu de choses ont vraiment changé. Le prélèvement sur ces espaces continue et a toujours autant d'impact chez les agriculteurs (Bryant et Russwurm, 1979, 1982), mais à un degré bien moindre au Québec.

*...Qui passe par différents outils de protection des terres agricoles*

D'autres auteurs, comme Furuseth et Pierce, ont prolongé les recherches nord-américaines en passant en revue les politiques de protection des terres agricoles dans certaines régions canadiennes et américaines. Ils déplorent certains freins dans ces dernières qui, dans bien des cas, dépendent des régions et du contexte général. Nous nous interrogeons donc sur la portée réelle de ces lois de protection. Selon C. Bryant, si celles-ci ne sont pas respectées, les acteurs du territoire qui envisagent des développements d'activités non agricoles se retrouvent « hors la loi » (Bryant, 1997). Pourtant, malgré ces lois de protection, les terres agricoles ont, dans certaines situations, été prélevées, montrant un manque de prise en compte effective de cette agriculture.

*Une prise en compte mitigée de l'agriculture dans les espaces nord-américains*

Aux États-Unis, quelques auteurs (Coughlin *et al.*, 1981; Juergensmeyer et Wadley, 1982; Breneman et Bates, 1994; Redfield, 1984; Steiner et Theilackes, 1984) ont mesuré les différentes stratégies de préservation de l'agriculture dans de nombreuses villes américaines dans les années 1980. Ces mêmes années ont enregistré une augmentation des politiques de préservation des terres agricoles (Alterman, 1997), pour un nombre non négligeable de villes américaines. Cette période correspond à la montée en puissance des questions environnementales et à la naissance des CSA. Pourtant, d'autres auteurs soulignent les résultats mitigés de ces outils de protection des terres agricoles dans l'ensemble des États américains. Selon les États, la préservation et la prise en compte de l'activité agricole varient énormément, comme dans l'Oregon (Nelson, 1992), qui a su développer tout un ensemble d'outils d'aide à la préservation des terres agricoles. Néanmoins, pour l'ensemble du pays, "the non-involvement of the federal government in farmland conservation contrasts with the major role it plays in protecting air, water, coastlines and other elements of the environment" (Alterman, 1997).

Toujours en Amérique du Nord, et plus précisément au Canada, dans la province du Québec, depuis 2008, les pouvoirs publics ont investi dans un nouvel outil de planification territoriale: le PDZA (plan de développement de la zone agricole). Si, comme le montrent les géographes Doyon *et al.*, la loi de protection des terres agricoles votée dans cette province en 1978, qui deviendra la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) en 1997 (afin de protéger les terres agricoles mais également les activités agricoles), est parvenue à ralentir l'étalement urbain, elle ne l'a pas totalement enrayé. Cette loi a tout au plus garanti une occupation plus ou moins importante de la zone agricole par les exploitations selon les municipalités. Les géographes évoquent la prise en compte quelque peu contradictoire de l'activité agricole au sein des territoires. Dans bien des cas, « les élus et responsables de l'aménagement exercent assez peu d'influence sur la zone agricole »; et d'ajouter: « Ainsi, parfois perçues comme des contraintes au développement par les collectivités territoriales, les zones agricoles ne constituent bien souvent pas une question centrale dans les réflexions sur l'aménagement du territoire. En effet, les responsables de l'aménagement, dans les schémas d'aménagement et de développement (SAD) (niveau supra-municipal), mais aussi les plans d'urbanisme (PU) (municipal) interrogent assez peu le développement agricole de la zone agricole ni les possibles complémentarités entre celle-ci et le périmètre urbain. La zone agricole est encore trop souvent appréhendée comme un espace qui pourrait remplir des fonctions urbaines (p. ex. résidentielles, commerciales, équipements), mais où cela est interdit par la loi ». (Doyon *et al.*, 2016). Cette réflexion conforte, ainsi, les premiers éléments de synthèse dégagés par les auteurs qui se sont focalisés sur cette question agricole au sein des territoires, à savoir, très peu d'intérêt effectif pour l'activité agricole.

*Quelques avancées au Québec...*

Face à une situation critique des espaces agricoles, le gouvernement tentera de reconsidérer la problématique agricole dès 2001, incitant les municipalités régionales de comté à mettre sur pied un plan de développement de la zone agricole (PDZA). Cette volonté ne prendra forme que huit années plus tard, avec un projet pilote dont la finalité consiste à « favoriser une occupation dynamique de la zone agricole, à accroître ou à diversifier les activités agricoles, ainsi qu'à promouvoir l'adoption et l'exploitation d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme » (MAPAQ, 2012).

Cette démarche aura permis de replacer la question agricole au centre des préoccupations territoriales et de lui donner une certaine visibilité. Celle-ci peine encore à émerger dans un grand nombre de pays développés, comme nous le verrons un peu plus loin concernant la Wallonie.

Enfin, les géographes concluent sur le basculement des échelles dans la prise en compte de l'activité agricole, d'une échelle nationale à une échelle locale qui, selon eux, semble plus adéquate dans la réelle prise en compte de l'agriculture. Finalement, au Québec, « la mise en œuvre des PDZA invite à la construction de nouvelles appropriations des ressources agricoles, foncières, paysagères, biophysiques, dans un souci de maintien et de dynamisation des espaces agricoles, mais plus largement des territoires ruraux et périurbains » (Doyon *et al.*, 2017). D'autres travaux se sont focalisés sur la prise en compte de cette activité agricole, lors du 78<sup>e</sup> colloque de l'ACFAS, en 2010, intitulé « Gouvernance de l'agriculture urbaine et périurbaine – processus et modèles de développement ». Toutes les contributions des nombreux chercheurs ont pointé les différents outils développés en France comme au Québec, ainsi que le jeu des acteurs en présence dans le cadre de la préservation des terres et des activités agricoles. Les deux territoires comparés ont montré des similitudes à bien des égards et tendent à mettre en avant une réelle volonté de protection des espaces agricoles devenus indispensables au développement territorial (Gueringer, 2017). Si, dans les pays nord-américains, cette problématique a très tôt fait l'objet de travaux, ce n'est que plus tardivement qu'en Europe, cette question parviendra à mobiliser un certain nombre de chercheurs.

#### *Une question qui interroge aussi en Europe...*

Outre ces recherches nord-américaines, dans le reste du monde, cette approche de l'agriculture périurbaine et de son intégration dans les territoires a donné lieu à de nombreux travaux dans les pays européens, notamment en France (Prost, 1994; Fleury et Donadieu, 1997; Donadieu, 1998; Vianey *et al.*, 2006; Charvet et Poulot, 2006; Poulot, 2008, 2011, 2013; Rouget, 2008; Vidal et Fleury, 2009; Aubry *et al.*, 2010; Bonnefoy, 2010; Vidal, 2011; Aragau et Poulot, 2012; Le Gall, 2013; Serrano et Aragau, 2013). C'est à travers les recherches de la sociologue M.E. Chassagne que la question agricole et le rural ont pris une place dans les débats sur la planification urbaine. Pour la sociologue, l'agriculture doit être prise en compte afin d'éviter sa disparition (Chassagne, 1975).

Ces recherches ont démarré dès le début des années 1970, face à une urbanisation intensive et au grignotage des terres agricoles, tout comme en Amérique du Nord, et certaines initiatives ont été mises en place. Comme le rappelle M. Poulot, les premières avancées de cette prise en compte, somme toute anecdotiques, ont été de créer des « zones d'activités agricoles à l'image des zones industrielles ou artisanales » (Poulot, 2011). Selon S. Bonnefoy, « l'émergence de la question agricole périurbaine en France remonte aux débuts des années soixante-dix » (Bonnefoy: 13, 2010).

C'est l'époque des villes nouvelles, où l'agricole et le rural sont bien souvent écartés dans leur construction même. Il s'agit davantage de séparer la ville de l'agriculture, sans que cette dernière soit réellement prise en compte face aux avancées urbaines. L'exemple emblématique

pris en Région Île-de-France, à travers le « lotissement agricole définitif » de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, illustre la situation générale du territoire national. L'agriculture ainsi « recréée » est inscrite dans le schéma d'aménagement de la ville nouvelle que constitue Cergy-Pontoise, et les agriculteurs endossent le rôle de « fermiers de l'Agence foncière et technique de la région parisienne » (Poulot, 2011). Leur intégration dans la ville nouvelle est peu envisagée par les acteurs politiques.

Les premiers travaux ont focalisé l'attention des chercheurs sur la Région Île-de-France, pionnière dans l'élaboration de politiques en direction des espaces ruraux et périurbains (Poulot et Rouyres, 2003; Bonnefoy et Brand, 2014). La question de l'agriculture périurbaine ne fera son entrée que plus tardivement dans cette région qui, pourtant, reste très agricole. En effet, l'émergence de cette problématique dans les projets d'aménagement ne sera effective que dans les années 2000, avec la mise en place des projets agri-urbains sous l'impulsion d'acteurs issus de la société civile, puis par les pouvoirs publics (Poulot, 2011).

Ainsi, en France, durant cette période, les pouvoirs publics ont certes intégré l'activité agricole dans les plans d'aménagement du territoire, mais dans les faits, ces plans ont souvent été revus, et l'extraction de certaines zones agricoles en vue d'une urbanisation est avérée. La création des parcs naturels français a surtout permis de freiner l'étalement et en passant, de conserver les espaces agricoles, sans pour autant placer l'agriculture au centre des débats. Toutefois, à la fin des années 1990, de nouveaux outils seront mis en place, comme les ZAP (zones d'agriculture protégée), mais celles-ci ne concernent pas tous les espaces agricoles. Il s'agit des agricultures qui ont un intérêt direct avec la ville proche ou dont les productions relèvent d'une appellation. La question foncière est toujours au cœur des débats, sans pour autant accorder une réelle prise en compte de l'activité agricole dans les territoires périurbains (Poulot, 2011).

#### *Un nouvel intérêt pour une agriculture multifonctionnelle*

Avec l'apparition du concept de la multifonctionnalité, dans les années 1990, l'agriculture semble retrouver « droit de cité » (Poulot, 2008b) et peut constituer un nouveau paradigme pour le développement des territoires (Hervieu, 2002). Elle est devenue indispensable dans l'élaboration de projets urbains (Duvernoy *et al.*, 2005). Cette multifonctionnalité émerge en même temps que les interrogations sur les questions environnementales, en particulier la remise en cause de cette agriculture dite « productiviste », face aux injonctions du développement durable. À ce titre, pour certains (Renting *et al.*, 2008), le concept de la multifonctionnalité peut participer au développement durable. Sur le plan international, sa prise en compte est de plus en plus affichée dans les politiques qui se mettent en place, au niveau tant de la FAO (Sommet de l'alimentation en 1996) que de l'OCDE (2001, 2005), en passant par l'Union européenne. Outre leur fonction de production de denrées alimentaires, les agricultures périurbaines et intra-urbaines sont de plus en plus convoquées dans les questions d'aménagement des espaces urbains (fonctions paysagères, économiques et sociales) (Poulot, 2013). Cet aménagement passe par l'implication de l'agriculture qui semble être nécessaire pour atteindre la durabilité des territoires.

Dans leur étude, Duvernoy *et al.* montrent combien le concept de la multifonctionnalité a redéfini la prise en compte de l'agriculture qui devient de plus en plus urbaine dans les espaces tant urbains que ruraux. L'attention à accorder à cette activité prend de la hauteur: elle peut fournir des biens publics (Moustier, 2003) mais aussi engendrer des externalités négatives: « Ces changements de légitimation de l'activité agricole sur un territoire entraînent des changements dans les projets de développement agricole: émergence et reconnaissance des fonctions environnementales de l'agriculture » (Duvernoy *et al.*, 2005). Même si, pour certains décideurs, les fonctions de cette agriculture sont envisagées sous l'aspect paysager, cela dénote

une prise en compte au moins de cette activité et de son rôle à remplir pour les territoires. Pour Jarrige *et al.*: « La reconnaissance du concept de la multifonctionnalité partout dans les pays développés amorce un changement de regard sur l'agriculture et l'émergence de nouvelles places pour les activités agricoles dans la société » (Jarrige *et al.*, 2006).

*Un concept qui semble fondamental dans la prise en compte de l'agriculture*

Sur le plan scientifique, dès les années 1990, les concepts de la multifonctionnalité de l'agriculture et de l'agriculture périurbaine seront impulsés par la création du laboratoire Larep à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Les fondateurs, André Fleury et Pierre Donadieu, ont axé leurs travaux sur cette agriculture périurbaine et urbaine, terme usité notamment dans les pays du Sud (Vidal, 2009).

Néanmoins, dans les projets urbains de grande envergure, la prise en compte et la préservation de l'agriculture sont moindres (Serrano, 2005). Ces auteurs concluent que la prise en compte de cette agriculture dans les projets urbains est tout à fait récente mais qu'elle dépend surtout des acteurs mis en contexte, qui, de fait, abordent la question de la gouvernance.

Pour d'autres chercheurs, comme C. Perrin, cette multifonctionnalité reste indispensable au maintien de l'agriculture dans les territoires. Les deux exemples développés par la géographe dans son article<sup>25</sup> montrent combien certaines villes méditerranéennes restent attachées à leur agriculture qui participe de leur image et constitue un véritable « écrin ». Cette agriculture, dans bien des cas relevés dans la littérature existante, est intégrée au territoire à travers sa fonction paysagère et patrimoniale (Delfosse 2000; Donadieu et Fleury, 2003; Bertrand *et al.*, 2006). Pourtant, la géographe mentionne aussi que sa pérennisation au sein des territoires passe par sa préservation et donc par sa réelle prise en compte par les acteurs politiques: « La sécurisation du foncier agricole dans les documents locaux d'urbanisme se révèle un facteur décisif pour le maintien de l'agriculture périurbaine, mais un facteur insuffisant à long terme en l'absence d'un dynamisme économique agricole et d'un projet collectif ». Tout comme les auteurs cités ci-dessus, l'appréhension par les acteurs du territoire semble incontournable dans la réelle prise en compte de l'agriculture.

*Une convergence entre chercheurs français et nord-américains, sur la multifonctionnalité agricole*

Ces réflexions des auteurs français rejoignent en partie celles des chercheurs nord-américains. Pour C. Marois et O. Dumoulin, la multifonctionnalité constitue un élément essentiel dans la mise en place de stratégies de développement de l'activité agricole au sein du territoire montréalais. De plus, l'approche de ces deux auteurs converge en partie avec ce que nous avons relevé dans le cadre de cette question au sein de nos communes et les principaux résultats qui en découlent. En effet, ils ont mené plusieurs enquêtes au niveau des différents acteurs du territoire afin de cerner les « stratégies de développement de l'agriculture » adoptées par les aménageurs de la municipalité. Les résultats de la perception de l'agriculture ont permis de mieux saisir l'importance qui lui est accordée par les habitants, et ont donc orienté les actions à mener par les acteurs publics. Cette étude souligne notamment que la mise en place de stratégies particulières de développement agricole, relevées dans les municipalités, suggère l'intérêt que les acteurs locaux lui portent, dans une volonté de « maintien d'une agriculture dynamique et durable » (Dumoulin et Marois: 346, 2003). Pour conclure, ils pointent le fait que la loi de protection de l'agriculture, devenue, au cours de l'année 2004, la loi de protection des territoires et des activités agricoles, semble inappropriée dans la préservation et la pérennisation

---

<sup>25</sup> "L'agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville-durable: une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture" (2013)

de l'agriculture suivant les situations locales. Comme déjà évoqué, ces situations conduiront à la mise en place des plans de développement de la zone agricole en 2008.

### *L'importance des acteurs dans la préservation de l'agriculture*

L'importance des acteurs en présence sera mise en exergue par certains chercheurs, dans la prise en compte de cette activité au sein des espaces. C'est en particulier le cas dans la mise en place de parcs agricoles (Fanfani, 2006; Giacché, 2014), qui se développent dans de nombreux pays. Pour la chercheuse Giacché, cet outil de préservation de l'agriculture a été initié en partie par des acteurs issus de la société civile: citoyens et agriculteurs. Pour ces acteurs, la préservation des terres agricoles était primordiale au sein de leur territoire. À travers cet outil que constituent les parcs agricoles, il s'agit de préserver les terres agricoles, en particulier l'agriculture urbaine. Cette dernière contribue largement à un aménagement durable des territoires (Mougeot, 2005; Redwood, 2009; Duchemin *et al.*, 2013). Les différents acteurs associés à cette dynamique de préservation de l'agriculture semblent essentiels.

L'implication des acteurs locaux a été et est encore primordiale dans cette prise en compte de l'agriculture périurbaine et urbaine, comme nous le verrons dans nos communes étudiées, où la question agricole fait ses premiers pas. Néanmoins, comme le souligne S. Bonnefoy (2010): « La prise en considération de l'agriculture périurbaine a été lente et progressive en Île-de-France comme dans l'ensemble du pays. Intrinsèquement transversale, cette question en Île-de-France a souvent émergé à cause de problèmes concrets relevant de l'ensemble des thématiques (aménagement, foncier, économie et filière, environnement...): disparition des espaces agricoles en aménagement, effondrement de la ceinture maraîchère et de l'élevage, maintien du paysage et des ressources, problèmes environnementaux, etc. Ils ont suscité des initiatives individuelles et collectives. Et cela a imposé l'agriculture périurbaine comme objet de politiques publiques ».

Cependant, malgré les réelles avancées, il n'y a pas, au début du nouveau siècle, une vision commune de ce qu'est l'agriculture périurbaine. Les réponses des politiques publiques sont encore très ponctuelles. Deux constats s'imposent toutefois: la nécessité de s'intéresser et de mieux prendre en compte l'agriculture périurbaine, et la certitude que cette prise en compte passe notamment par une approche territoriale.

### *En Wallonie, la question agricole semble fédérer les acteurs publics*

En Wallonie, qui constitue notre région d'étude, la problématique agricole associée à une alimentation locale a longtemps été ignorée, voire mise de côté. Certes, dès les années 1960, une loi avait été promulguée en direction de la protection des terres (Christians, 1981). Avec la mise en place du Code wallon de l'agriculture en 2014, il semble que cette agriculture prenne de la couleur dans la sphère politique. Très peu d'études ont révélé sa prise en compte par les acteurs du territoire. Aucune nouvelle loi de protection des terres agricoles n'a été édictée, en tout cas à notre connaissance, au moment de rédiger cette thèse. Pourtant, depuis quelques années, cette activité est de plus en plus analysée dans des thèses de doctorat ou des mémoires de master 2, dans différents domaines de recherche. Certains s'intéressent à la montée de l'agriculture biologique (Vankeerberghen, 2011), tandis que d'autres envisagent l'agritourisme en Wallonie et au Luxembourg (Dubois, 2014), et d'autres encore la « durabilité des systèmes laitiers en Wallonie » (Lebacq, 2015) ou, récemment, « l'analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en Région wallonne » (Dumont, 2017). Très peu de travaux de géographes ont été relevés en Wallonie; pour ainsi dire, cette question ne semble peu intéresser les chercheurs belges.



Outre ces travaux qui analysent et mettent en avant la question agricole, de nombreux rapports ont été réalisés ces dernières années, dans lesquels la problématique alimentaire émerge face à l'épineuse question agricole, en perte de vitesse au sein des territoires wallons. Dans ces travaux, l'accent est mis sur l'activité agricole et les fonctions qu'elle est en mesure de remplir au sein des territoires. Certains aspects de cette activité sont analysés sans réellement appréhender sa prise en compte, ou non, par les acteurs locaux ou régionaux. C'est le cas de ce concept de la multifonctionnalité qui a été largement examiné dans la thèse de Charline Dubois, consacrée à l'agritourisme .

Bien que ce concept de la multifonctionnalité soit parvenu à prendre en considération l'activité agricole dans la construction des territoires, force est de reconnaître que les études de cas évoquées montrent que sa prise en compte relève de facteurs multiples et des volontés des acteurs en présence. Les résultats restent encore mitigés au regard des attentes des uns et des autres. Toutefois, depuis quelques années, cette agriculture revient dans les débats avec plus d'acuité, à travers, notamment, l'alimentation des villes (Hochedez, 2014; Brand, 2015; Baysse-Lainé, 2018; Billion, 2018). Sa proximité de la ville lui offre des opportunités d'approvisionnement qui lui confèrent un statut et donc une prise en compte par les consommateurs en premier lieu. La question alimentaire a été vue plus haut. Son regain d'intérêt passe avant tout par une préservation du foncier agricole, qui n'a que très peu été intégré dans les travaux relevés en Belgique.

#### *Peu de travaux alliant agriculture et alimentation des populations...*

Dans une région comme la Wallonie, peu de recherches sur la question agricole en lien avec la question alimentaire ont été relevées, comme exprimé plus haut. Toutefois, de nombreux rapports d'études existent depuis quelques années sur la question alimentaire. Il s'agit des études menées par une équipe de chercheurs issus du Centre d'économie sociale de l'Ulg et du Centre d'études économiques et sociales de l'environnement de l'ULB. Ces études s'inscrivent dans le projet CADACC: « Caractérisation de la demande alimentaire en circuits courts » (2015). L'objectif final de cette recherche est d'éclairer la demande en circuits courts alimentaires en contexte wallon. Une autre étude a été réalisée par le Centre d'études économiques et sociales de l'environnement de l'ULB. Ce projet, intitulé ADDOCC, « Analyse dynamique de la durabilité vécue et mise en œuvre par les acteurs des circuits courts » (Plateau *et al.*, 2016), porte sur la durabilité de différents circuits courts dont le maraîchage et la filière laitière et céréalière (boulangerie) en Région wallonne. Outre ces projets qui tentent de mieux cerner l'émergence de ces CC et donc la place de l'agriculture, un autre projet de plus grande envergure, *Good Sustainability*, a mobilisé conjointement les universités de Louvain-la-Neuve, de l'ULB et de Leuven. Ce projet s'étale sur une période de quatre années: il a débuté en 2014 et a pris fin en 2018. Il vise à mieux comprendre la « gouvernance des actions collectives dans les systèmes agro-alimentaires durables ». D'autres rapports issus de la littérature grise existent également, dont la thématique est l'alimentation locale qui doit ainsi solliciter une agriculture de proximité. Il s'agit des travaux et ateliers de travail menés par Nature et Progrès, auxquels nous avons assisté.

#### *En France, un foisonnement de recherches en ce sens*

Dans un pays comme la France, la « question agri-alimentaire » (Fleury et Vidal, 2008; Poulot, 2014) a été abordée bien plus tôt qu'en Belgique mais plus tardivement que dans les pays anglophones. Elle s'invite depuis quelques années dans l'aménagement des villes, et certains chercheurs tentent de faire converger son inscription dans des projets urbains (Brand et Bonnefoy, 2011; Bonnefoy et Brand, 2014). Mais, c'est sous l'angle de l'agriculture que cette question sera examinée dans un premier temps. En effet, cette activité sera de plus en plus

convoquée par les acteurs publics dans son rôle de « nature en ville » (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2013), face aux demandes sociétales grandissantes qui permettent de reconnecter l'agriculture à la ville (Soulard et Aubry, 2011). D'autres études plus récentes mettent en convergence l'agriculture et la ville dans des projets agri-urbains (Poulot, 2014). Certaines études mesurent le potentiel de ces terres agricoles dans l'approvisionnement des villes (Billen *et al.*, 2018; Baysse-Lainé, 2018). Toutes ces études portent leur intérêt sur l'agriculture, longtemps occultée par certains acteurs du territoire, et qui semble aujourd'hui constituer la base pour l'alimentation des villes. Et, comme le souligne Nadine Souchard (2010): « *Pour un nombre croissant d'agglomérations, l'agriculture tend à apparaître comme un instrument incontournable, à moyen et long terme, d'un aménagement urbain maîtrisé* (cf. les séminaires de l'association Terres en Ville et le rapport Larcher (1998)) ».

## Synthèse du chapitre 1

À travers cet état de l'art, nous avons posé certaines balises en ce qui concerne les questions de l'approvisionnement et de l'alimentation des villes, tout comme les politiques alimentaires qui, de fait, passent par une agriculture de proximité qui rend certains services à la ville proche. Outre ces éléments liés, la prise en compte et l'appréhension de l'agriculture par les différents acteurs ont également été analysées. Depuis quelques années, ces thématiques intéressent les acteurs publics et bousculent les schémas qui dominaient jusqu'à récemment. En effet, nous avons relevé de très nombreux travaux qui se focalisent sur cette question cruciale, de plus en plus déclinée à une échelle locale. La gestion de l'alimentation devient « un nouvel objet de préoccupation publique » (Billion: 49, 2018), qui passe par un approvisionnement local.

Bien qu'aucun consensus n'ait été établi sur ce que l'approvisionnement local détermine, certains travaux tentent de quantifier la part nécessaire d'une agriculture de proximité pour nourrir les populations locales. En ce sens, le concept de « bassins alimentaires » (*foodsheds*) refait surface (Hedden, 1929). Ce dernier apporte certaines réponses aux études entreprises suivant des méthodes bien particulières. En Wallonie, aucune étude de cette importance n'a été envisagée; seule une analyse réalisée par des agronomes sur la part du blé panifiable dans la confection de certaines denrées a vu le jour. Soulignons tout de même la difficulté avérée de quantifier la part de l'agriculture. Toutefois, toutes les analyses montrent que cette agriculture locale n'est pas en mesure de couvrir les besoins alimentaires de l'ensemble des populations. Face à ces interrogations, la question alimentaire est posée avec plus d'acuité dans les pays du Nord, où la déconnexion entre producteurs et consommateurs est de plus en plus établie.

En parcourant la littérature, nous avons mesuré l'intérêt porté à cette question, aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Depuis les crises alimentaires des années 1990, en particulier sanitaires, cette question revient dans l'agenda des acteurs publics. Elle n'est plus l'apanage des États mais concerne de plus en plus les consommateurs, devenus méfiants sur la provenance de leur alimentation, et l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire. Surtout, le système agro-industriel alimentaire dominant, bien qu'il contribue largement à nourrir les populations du monde, semble présenter certaines failles. Ces dernières font suite à plus de 50 années d'existence. Sur le plan social, un grand nombre d'agriculteurs ont disparu. En matière économique, de nombreux agriculteurs de l'Union européenne survivent grâce aux primes de la PAC. Et enfin, au niveau environnemental, on observe l'utilisation massive des engrais chimiques, et la perte de la fertilité des sols et de la biodiversité. Outre ces éléments, les conséquences sur la santé publique sont à relever: obésité et surpoids, d'un côté, et famine et sous-alimentation, de l'autre.

Cette question s'impose à l'échelle locale, qui semble la plus adéquate afin d'apporter des solutions acceptables pour tous. Dans ce contexte, les instances publiques locales se

réapproprient cette problématique alimentaire au sein des territoires. Les consommateurs ont très vite tenté de trouver des solutions, et se mettent donc en place des systèmes agro-alimentaires territorialisés dans un grand nombre de pays développés (GAC, GAS, GASAP, CSA, AMAP). Ces systèmes s'appuient sur les circuits courts alimentaires et l'agriculture de proximité, afin de converger vers une relocalisation alimentaire synonyme de durabilité au sein des territoires.

Face à cette réappropriation de la question alimentaire par les instances étatiques, les débats s'ouvrent sur la mise en place de politiques alimentaires, communément appelées les *Food Policy Councils*. Ces derniers ont vu le jour dans les pays nord-américains où, comme nous l'avons évoqué, la question alimentaire s'est imposée dans les discussions publiques et médiatiques. Ces politiques ou stratégies alimentaires ont pour vocation de mettre en place un système alimentaire urbain durable et accessible à l'ensemble des populations. Ces politiques se veulent également transversales; elles ont, dans la grande majorité des cas relevés, été initiées par les gouvernements locaux, qui: « retrouvent une place autour de la table »<sup>26</sup> (Plantingra et Derkzen, 2012).

Ces *Food Policy Councils* se révèlent être des lieux d'échanges, de concertation entre les différents acteurs du territoire: instances politiques, consommateurs, acteurs du système alimentaire. Ils touchent à tous les domaines sur lesquels l'alimentation agit. Ils se retrouvent depuis quelques années dans les pays nord-européens qui, comme les pays outre-Atlantique, tentent d'aborder la question alimentaire de manière systémique et globale. Si, pour certains pays européens, de réelles avancées ont été pointées, force est de reconnaître que l'Union européenne ne dispose pas d'une véritable politique alimentaire (De Schutter, 2016). Tout au plus, les politiques alimentaires mises en place depuis l'instauration de la PAC, en 1962, s'attachent à certains silos de l'alimentaire. Ces derniers sont la qualité des aliments, la santé publique ou encore la consommation.

Depuis quelques années, certains chercheurs tentent de conscientiser l'ensemble des acteurs politiques européens à la nécessité de mettre en place une telle politique qui, de fait, doit passer par la préservation d'une agriculture locale. Ceci nous permet de nous arrêter sur les services que cette agriculture dite urbaine peut apporter à la ville proche. Elle semble fournir de nombreux services aux villes, en matière de liens sociaux, sur le plan environnemental et économique. En Wallonie, en particulier dans les villes retenues, Charleroi et Liège, cette question fait débat et s'invite dans la sphère politique. Des projets fleurissent dans de nombreuses villes et communes wallonnes, où l'agriculture urbaine se développe. Les jardins potagers en sont une illustration, à Charleroi comme à Liège, et dans bien d'autres villes en Wallonie.

Cette question nous conduit à évoquer la prise en compte et l'appréhension de l'agriculture dite « périurbaine » au sein des espaces, déterminante pour nourrir les populations locales. Dans la littérature existante, peu de travaux ont abordé de façon concomitante cette question. Néanmoins, nous avons relevé des recherches empiriques abordant la prise en compte progressive de cette agriculture qui jouxte les villes. Dans un premier temps, il s'agissait d'enrayer l'étalement urbain à travers cette agriculture, puis les préoccupations se sont tournées vers les fonctions multiples que cette dernière est en mesure d'apporter à la ville. C'est donc dans une perspective d'aménités paysagères que cette agriculture trouvait sa place. Mais, depuis quelques années, elle est redécouverte à partir de la question alimentaire, devenue cruciale au sein des espaces urbains. En Wallonie, cette agriculture semble allier les différents acteurs du

---

<sup>26</sup> « Government is therefore finding its way back to the dinner table »

territoire, avec notamment le premier Code wallon de l'agriculture, et semble aussi retrouver de l'importance.

Cette revue synthétique de la littérature sur cette dernière question nous permet de réaliser que la seule mise en place d'outils de protection des terres agricoles ne suffit pas pour les préserver. Cette préservation doit s'intégrer dans une dynamique globale émanant de l'ensemble des acteurs politiques locaux mais également des habitants. Bien que cette thématique ait longtemps été mise de côté par les aménageurs des villes, depuis quelques années, force est de reconnaître que cette dernière émerge dans les espaces urbains. C'est particulièrement à travers l'alimentation que cette agriculture retrouve une place au sein des territoires.



# Chapitre 2: La démarche méthodologique

Ce chapitre a pour objectif de présenter les méthodologies envisagées afin d'expliquer la sélection des communes retenues et celles qui ont permis d'atteindre un de nos trois objectifs principaux. Le deuxième n'a pas nécessité de méthodologie particulière: nous avons établi une revue de la littérature afin d'y répondre. De même, le troisième objectif est présenté dans le chapitre 5 et n'est pas abordé ici, étant donné sa spécificité. Dans un premier temps, nous avons donc parcouru une grande partie de la littérature existante sur notre objet de recherche, à savoir l'alimentation des villes. Cette phase a permis de réaliser un état des lieux de cette problématique et ainsi de dresser un état de l'art des thématiques centrales de chacun de nos objectifs. Soulignons que cette thèse repose sur l'importance des acteurs dans le cadre de la relocalisation alimentaire au sein des territoires. En ce sens, nous avons retenu le cadre conceptuel de la dynamique actorielle, développé par le laboratoire de dynamique territoriale et développement durable (laboratoire D<sup>3</sup>T) de l'Université de Montréal. Nous abordons ensuite toute la méthodologie mobilisée qui a permis de retenir, dans un premier temps, les communes d'étude, tout comme leur catégorisation. Puis, nous décrirons celle qui a été retenue pour répondre à l'un de nos objectifs: mieux cerner la prise en compte et l'appréhension de l'agriculture par l'ensemble des acteurs du territoire. Enfin, nous nous arrêterons sur l'intérêt de ces méthodologies et particulièrement sur la triangulation que nous avons entreprise, afin d'apporter une certaine fiabilité à nos résultats. Nous concluons ce chapitre par la présentation des deux villes wallonnes retenues dans le cadre de cette recherche doctorale: Charleroi et Liège.

## 1. Le cadre théorique de la recherche

Nous avons choisi de nous appuyer sur le schéma conceptuel de la dynamique actorielle (Doyon, 2009), afin de mieux comprendre la posture des uns et des autres et d'analyser le rôle de chacun, et sur le concept de la théorie des réseaux d'acteurs (*Actor Network Theory* – ANT). Cette théorie émane de travaux entrepris pour la compréhension de la dynamique « actorielle »<sup>27</sup>, dans laquelle l'acteur est central.

Depuis les années 1970 et plus encore dans les années 1980-1985, une « inflexion actorielle » de la géographie (Lévy et Lussault: 52, 2013) se lit dans les études. Un certain « paradigme actoriel » est présenté par plusieurs géographes comme un « défi » et tend à être intégré dans la discipline des sciences sociales que représente la géographie (Lévy et Lussault: 53, 2013; Deshaies, 2006). En effet, pour certains auteurs (Gumuchian: 28, 2003), c'est en particulier sur le collectif que les études ont porté, et non pas sur l'individu. Le développement de certaines approches en géographie, comme la psychologie, la sociologie ou l'approche culturelle, a permis de placer au centre des analyses le sujet et donc l'acteur en géographie (Doyon, 2009). De nombreux travaux pointent le rôle des acteurs dans le développement des territoires (Bryant, 1995; Juneau et Bryant, 1997; Frej *et al.*, 2003; Doyon et Bryant, 2004; Bryant, 2007). Comme le soulignent Lévy et Lussault (55, 2013): « Pour le géographe, il est important de postuler que tout acteur est un acteur spatial, dans la mesure où le moindre acte met en relation l'opérateur

---

<sup>27</sup> Les travaux les plus emblématiques ont été menés par les sociologues français Callon (1986) et Latour (1988), des géographes (Murdoch, 1995 et Murdoch et Marsden, 1995, Bowler, 1999, 2001).

et l'espace. [...] L'enjeu scientifique réside alors dans l'analyse et l'explication des dimensions sociales des actes menés par les acteurs ». D'autres auteurs le définissent comme « le lieu de décisions et d'actions, où l'action est dans un certain sens une conséquence de la décision des acteurs... la référence à un acteur est d'une certaine manière une référence à des moyens définis de rechercher et de formuler des décisions, de définir des moyens d'action, et certains liens entre les deux » (Hindness, 1986, cité par Marsden *et al.*, 138, 1993). Outre ces éléments, de nombreux travaux se sont concentrés sur le rôle des acteurs dans le développement des territoires, avec les interrelations qui existent entre ces derniers.

Ainsi, nous nous sommes penchés sur les travaux menés par ce laboratoire, dont l'axe central concerne l'importance de la dynamique des acteurs locaux, dans un cadre tant régional que local. Cette équipe a mis en relief le rôle de ces acteurs dans la construction des territoires, plus précisément en contexte périurbain (Bryant, 1995, 1995a, 1997, 2007; Desroches et Bryant, 1997, 1998; Juneau et Bryant, 1997; Frej *et al.*, 2001; Doyon et Bryant, 2001; Granjon *et al.*, 2001). Ce contexte correspond en grande partie au choix de localisation de nos communes. L'équipe de Bryant a donc développé un schéma conceptuel présenté ci-après (fig.3), sur la dynamique des localités, qui peut être transposé à la dynamique des acteurs en contexte périurbain (Doyon, 2008) dans nos cas d'étude.

En effet, ce schéma trouve ses origines dans les plans de développement local et communautaire, dont les premiers travaux ont été entrepris dans les années 1960 en Amérique du Nord. Plus récemment, nous les avons relevés dans la littérature scientifique qui s'est intéressée à la construction des territoires et à la mise en perspective du rôle des acteurs en présence (Callon et Latour, 1981; Degenne, 1986; Forsé, 1991; Law, 1992; Marsden *et al.*, 1993; Murdoch et Marsden, 1995; Bryant, 2007).

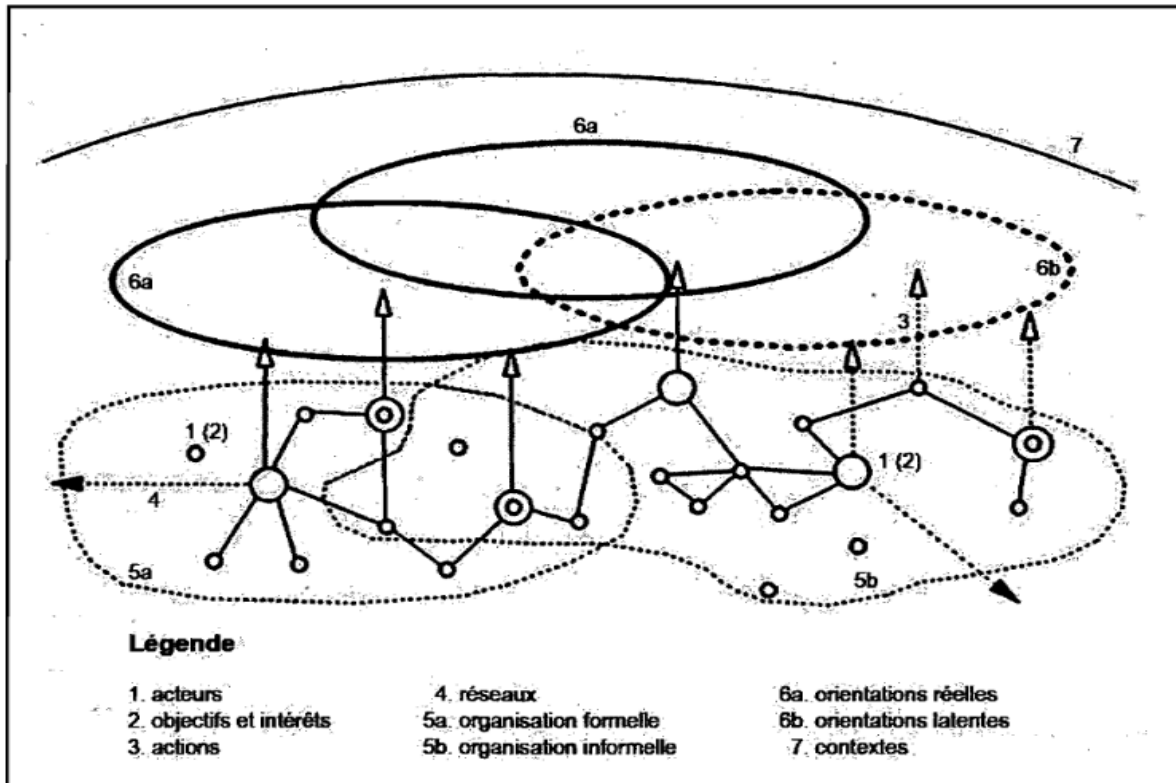
Dans ce schéma (figure 3), il est important de comprendre le rôle des acteurs (1) qui fonctionnent selon leurs objectifs et leurs intérêts (2) au niveau personnel, à savoir, élaborer avec d'autres acteurs des projets qui pourront servir aussi bien ces acteurs que l'ensemble de la population du territoire, leur permettant d'atteindre leurs propres objectifs (selon la définition de leur rôle et les résultats attendus) (2). Ces agents posent ainsi des actions (3) (qui peuvent également empêcher d'autres personnes de poursuivre leurs propres actions) qui servent un territoire dans sa globalité, et créent donc des réseaux d'acteurs (4) qui profitent des retombées économiques de ces actions à travers, par exemple, l'implication des agriculteurs dans l'approvisionnement des populations locales en produits frais et sains.

Ces actions peuvent également être le résultat de l'implication des uns et des autres et sont donc directement reliées aux objectifs et intérêts réciproques. Outre ces aspects, en reprenant le schéma de Bryant *et al.*, ces réseaux se constituent aussi bien avec les acteurs du territoire qu'avec d'autres membres issus d'autres territoires, sur le plan social, économique et politique. Ces réseaux sont à prendre en compte au sein comme à l'extérieur de ces territoires, dans le cadre de notre étude.

Ces réseaux font émerger des structures d'organisations formelles (5a) dans le territoire, ou encore des organisations informelles (5b) qui, dans notre cas d'étude, peuvent être des relations d'amitié qui naissent entre les différents acteurs. Face aux multiples décisions et actions réalisées par les différents acteurs en contexte, diverses orientations (6a) émergent. Certaines actions peuvent aussi avoir des orientations latentes (6b), dans la mesure où, lors de l'élaboration des projets, la maîtrise totale des ressources du territoire n'est pas toujours totalement appréhendée par certains acteurs. Ceci conduit à réaliser une analyse plus approfondie avec les acteurs du territoire et l'ensemble des populations. En outre, les

conséquences inattendues de ces projets ou de ces orientations peuvent constituer des freins dans la stratégie de développement du territoire étudié. Enfin, tous les éléments constitutifs de ce schéma s'insèrent dans un contexte plus large (7), à la fois politique (la commune, la région), culturel, géographique et paysager.

Figure 3: Schéma conceptuel de la dynamique des localités



Source: Bryant et Mitchell, 2006; Bryant, 2007.

Ce schéma pourra être transféré dans un autre contexte du chapitre sur la gouvernance. Il a le mérite de mettre en avant le rôle des acteurs au sein des territoires, qui reste la trame essentielle de notre étude sur les projets de relocalisation alimentaire. Enfin, en nous basant sur ce schéma, nous pointons avant tout l'activité agricole, qui reste centrale dans tous ces projets alimentaires.

Ce concept de la dynamique actorielle cadre en quelque sorte la thèse. Mais, pour déterminer les communes sur lesquelles notre recherche se porte, nous avons développé une méthodologie assez originale, qui se décline en plusieurs étapes et combine divers modes de collectes de données. Cet aspect n'est pas négligeable dans notre cas d'étude, étant donné le peu de travaux qui ont trait aux projets alimentaires en Wallonie.

## 2. Les entretiens exploratoires

Notre démarche se décline en plusieurs étapes. Elle a permis de disposer d'éléments pertinents et concrets afin de pouvoir porter notre étude sur un panel suffisamment représentatif des situations rencontrées dans les deux grandes villes retenues. La finalité est de présenter un certain nombre de communes tant dans la région de Charleroi que dans celle de Liège, révélant diverses situations dans lesquelles les projets agri-urbains ont été mis en place. L'échelle adoptée est l'échelle infra-communale, afin de rendre compte des projets de relocalisation alimentaire existants. Étant donné la nouveauté de l'émergence d'une politique alimentaire en Wallonie, nous disposons de peu de sources ou de travaux relatant cet état de fait. Nous avons



donc élaboré une méthodologie en mesure d'apporter des réponses fiables, issues de nos terrains. Ce protocole s'est avant tout appuyé sur la presse nationale.

#### *La presse nationale comme révélateur des initiatives de relocalisation alimentaire*

Malgré nos nombreux entretiens auprès des acteurs locaux, nous avons assez vite relevé le manque d'informations chez ces derniers et les limites de ces canaux. Les entretiens menés nous ont juste permis de comprendre que la problématique alimentaire n'était guère appréhendée à Charleroi et semblait focaliser les attentions de certains acteurs liégeois. En ce sens, afin de disposer d'éléments probants, dans le cadre de cette sélection, nous étions assez limités. Dans un premier temps, nous nous sommes donc penchés sur la presse nationale afin de récolter des éléments explicatifs sur la prise en compte ou non de la question alimentaire au sein de ces deux agglomérations wallonnes. Cette méthodologie a largement été utilisée par un certain nombre de chercheurs (Darly et Torre, 2008; Doyon, 2009; Darly, 2012; Melot et Torre, 2012; Baysse-Lainé, 2018). La presse nationale constitue, suivant les auteurs cités, une source non négligeable d'informations de la réalité.

Dans ce cadre, nous avons passé en revue le journal *Le Soir*<sup>28</sup>. Nous avons consulté les archives sur une période de dix années, étant donné, comme déjà souligné, la nouveauté de la problématique alimentaire en Wallonie, et même en Belgique. Pour compléter cette première étape dans la collecte des articles, nous avons introduit certains mots-clés liés à notre question de recherche. Nous avons ainsi parcouru l'ensemble des archives du journal *Le Soir*, entre 2008 et 2018: agriculture et ville, agriculture urbaine, alimentation locale à Charleroi/Liège, jardins potagers/collectifs, Ceinture Aliment-Terre Charleroi/Liège. Nous avons relevé chacun des articles dont la thématique convergeait vers la question alimentaire des deux villes. Puis, nous avons dressé un tableau d'analyse pour chacun des articles. Ce tableau (fig.4) contient le titre de l'article, l'auteur du papier, la date de publication et la ou les thématique(s) abordée(s).

*Figure 4: Fiche d'analyse des articles du journal Le Soir*

Titre de l'article	Nom de l'auteur	Date de publication	Thématique(s) abordée(s)
--------------------	-----------------	---------------------	--------------------------

Les informations recueillies ont permis de cerner les actions menées sur les différents territoires en termes de relocalisation alimentaire, mais surtout les acteurs en présence qui ont œuvré à ces initiatives. Le contexte est souvent rappelé et les détails sont donnés. La presse nationale constitue une source précieuse d'informations, dans la mesure où les projets relatés précisent l'identité des principaux initiateurs et le contexte de leur émergence. Ces éléments nous sont très utiles dans le cadre de notre classification des territoires. Cette première source a en particulier dégagé une tendance au niveau de l'importance de la question alimentaire dans les deux agglomérations wallonnes. Nous souhaitons aller plus loin et envisager l'échelle locale, et à ce titre, nous avons interrogé des acteurs à même de nous apporter les éléments indispensables.

#### *Des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs clés du territoire, pour compléter le relevé des articles de la presse nationale*

<sup>28</sup> Ce journal dispose d'une réputation à l'échelle nationale et internationale

Cette première étape a été complétée par une deuxième, qui a consisté en la rencontre d'acteurs clés du territoire wallon. L'essentiel de la méthodologie appliquée repose sur des entretiens semi-directifs compréhensifs (Kaufmann, 2006, 2011; Blanchet et Gotman, 2007).

Pour ce faire, nous avons contacté différents acteurs du territoire wallon afin de nous orienter vers les personnes les plus à même de nous appuyer dans notre démarche. Ce sont donc vers les agences de développement local (ADL) que nous avons été dirigés dans un premier temps, eu égard à la focale de notre recherche, à savoir les projets de relocalisation alimentaire et l'agriculture dans et autour des villes. À l'échelle locale, ces agents se révélaient être les mieux positionnés afin de nous apporter les éléments nécessaires dans notre avancée.

Nous avons, avant tout, répertorié les ADL<sup>29</sup>, qui semblent constituer des témoins privilégiés et les plus aptes à nous renseigner sur les éventuelles initiatives alimentaires. En effet, ces structures ont pour mission de « valoriser le potentiel d'un territoire dans une stratégie de développement économique à long terme ». Elles se définissent comme des « médiateurs » entre les différentes structures administratives et permettent d'impulser et de soutenir les porteurs de projets, en termes d'emplois durables et de création d'activités économiques. Elles travaillent en partenariat avec les secteurs public et privé et les associations visant le développement local.

Les ADL se rencontrent dans les communes ou groupes de communes de moins de 40 000 habitants, et sont au nombre de 49 sur l'ensemble du territoire wallon. La demande d'agrément est introduite par la commune auprès du Service public de Wallonie. Cette demande doit être motivée par un dossier contenant un projet de budget, un diagnostic territorial, une étude AFOM (atouts/faiblesses/opportunités/menaces). Mais surtout, ce dossier doit être en mesure de présenter les éléments indispensables au niveau du développement du territoire à court terme et à plus long terme<sup>30</sup>. Nous verrons par la suite combien la dynamique des acteurs sur un territoire étudié semble cruciale au bon déroulement des actions menées et à leur réussite au sein dudit territoire (Granjon et Bryant, 2004).

Nous avons donc contacté les ADL recensées dans les agglomérations de Charleroi et de Liège, par courriel. Ces agents nous ont répondu assez rapidement, mais certains semblaient ne pas vraiment saisir notre démarche. Ils ont ainsi justifié leur réticence à nous recevoir par le manque de projets alimentaires dans leur territoire, actuellement ou dans le futur

Nous avons transcrit les réponses à nos questions (voir encadré ci-après) émanant des agents responsables de ces ADL et les avons synthétisées. Ces informations nous ont aidés dans le choix des communes.

---

<sup>29</sup> Nous avons également souhaité comprendre le processus de recrutement de ces agents et le domaine de compétence exigé afin d'endosser la fonction. Nous avons ainsi obtenu les renseignements nécessaires, à savoir que ces agents sont au nombre de deux et qu'ils doivent être de niveau A (donc diplômé de l'enseignement supérieur universitaire) et un agent de niveau B (diplômé de l'enseignement supérieur non universitaire) ou C (diplômé de l'enseignement secondaire supérieur). Toutes les communes wallonnes de moins de 40 000 habitants ne disposent pas d'ADL.

<sup>30</sup> <https://emploi.wallonie.be/home/developpement-local/agences-de-developpement-local.html>

Figure 5: Questionnaire soumis aux ADL (Charleroi et Liège)

**But: Déterminer les actions menées ainsi que les collaborations qui existent entre les acteurs du monde rural et ceux du monde urbain.**

1. Pouvez-vous expliquer votre rôle au sein du territoire ainsi que vos objectifs finaux?
2. Quels sont les projets mis en place au sein de votre territoire qui allient sphère urbaine et sphère rurale?
3. Pouvez-vous expliquer les éléments suivants:
  - Acteurs concernés dans les projets mis en place:
  - Objectifs de ces projets:
  - La mise en œuvre de ces projets:
  - Les résultats actuels de ces projets:
4. Lors de l'élaboration de projets, quels peuvent être les freins rencontrés?
5. Dans ce cas de figure, comment intervenez-vous?
6. Avez-vous déjà tenté de mettre en réseau des acteurs du monde rural ? Si oui, pour quel but et quel en est le résultat actuel?
7. Avez-vous noté de nouvelles dynamiques issues du monde agricole dans le territoire où vous œuvrez? Quels sont les projets réalisés et leurs résultats?
8. S'il n'existe pas d'ADL dans la commune, qui, dans ce cas de figure, prend en charge les projets qui émanent du monde rural, par exemple, la volonté de développer une parcelle en maraîchage...?
9. Quels seraient, selon vous, les projets alliant les mondes urbains et ruraux qui seraient le plus à même d'aboutir dans votre territoire?
10. De quelle manière les agriculteurs qui subsistent dans votre commune peuvent-ils contribuer à nourrir la population locale?

Pour Charleroi, nous avons interviewé les trois agents présents à ce jour:

- Monsieur Jeanmart Martin et Madame Bobot Mélodie (entretien réalisé le 13/12/2016).
- Monsieur Losseau Olivier (entretien réalisé le 16/12/2016).
- Madame Terranova Florence et Madame Deleau Véronique (entretien réalisé le 07/03/2017).

Les questionnaires avaient pour but de comprendre, d'une part, le rôle réel de ces agents au sein des territoires et, d'autre part, les actions menées. Nous avons relevé la manière envisagée par chaque agent, au vu des attentes sur leurs rôles et fonctions au sein du territoire. Tous nous ont expliqué la façon dont ils ont abordé et poursuivi leurs objectifs et les freins identifiés au niveau de la mise en place des projets.

Dans le tableau de synthèse, nous avons mis en avant les réponses de chacun des agents suivant les questions posées. Nous présentons la grille de lecture de ces entretiens dans la figure ci-après (tableau 3).

Tableau 3: Grille d'analyse des questionnaires soumis aux ADL

Commune de l'ADL	Fonctions/rôles au sein du territoire/objectifs	Projets agri-urbains relevés	Freins rencontrés	Dynamique des acteurs (initiateurs du projet)
------------------	---	------------------------------	-------------------	---

Nous avons également relevé les projets que nous nommons « agri-urbains » (Poulot, 2008; Vidal et Fleury, 2009; Donadieu, 2015), qui allient ville et campagne, et les freins qui ont été évoqués par les agents des ADL rencontrés dans l'agglomération de Charleroi. Enfin, nous avons tenté de qualifier les dynamiques des acteurs en présence. Nous avons donc été conduits à réfléchir sur ce désir de relocalisation alimentaire, qui pourtant semble fédérer les agents interrogés.

À Liège, nous avons rencontré cinq agents d'ADL répertoriées dans l'agglomération liégeoise. Ces agences sont localisées à Flémalle, Visé, Neupré, Comblain-au-Pont et Ans.

Ces entretiens ont été réalisés dans les mêmes conditions que ceux de Charleroi. Nous avons rencontré quelques difficultés avec les agents d'Ans, qui semblaient ne pas cerner notre démarche. Ils ont immédiatement mis en avant le fait que leur commune ne disposait que de quelques agriculteurs et qu'ils n'avaient aucune relation avec ces personnes. Nous avons insisté pour avoir cet entretien semi-dirigé, étant donné la pertinence de la situation de cette commune et notre objectif final, à savoir une diversité de représentativité des communes étudiées.

Pour Liège, nous avons interviewé les agents suivants:

- ADL de Visé: Madame Buscaglia Élixa (le 12/12/2016).
- ADL de Flémalle: Messieurs Ferrari Christophe et Massage Damien (le 15/12/2016), accompagnés de Madame Wery Nathalie (conseillère en environnement de la commune de Flémalle).
- ADL de Neupré: Mesdames Leclercq Laurence et Limburg Monique (le 15/12/2016).
- ADL de Comblain-au-Pont: Monsieur Louons François (le 25/01/2017).
- ADL d'Ans: Mesdames Moreau Anne et Cialone Amélie (le 01/02/2017).

Outre ces acteurs indispensables, nous avons assez rapidement été orientés vers d'autres personnes, dont l'implication dans les projets alliant les différents territoires est centrale. Ces acteurs sont les groupes d'action locale (GAL). Étant donné notre question de recherche, le type de zone le plus adéquat est le couple ville/campagne, zone de travail des GAL. La collaboration entre les agents des ADL et des GAL, pour nous, a été révélée en particulier dans des projets agri-urbains. Ces acteurs ont une place essentielle au sein des territoires, puisqu'ils œuvrent dans les espaces ruraux. Ces protagonistes sont donc des interlocuteurs clés en mesure de nous éclairer sur les projets alliant les villes et les campagnes et donc l'agriculture.

Nous avons ainsi contacté les GAL localisés dans nos agglomérations, afin d'approfondir et mieux cerner les projets qui se concrétisent en lien avec l'activité agricole qui constitue une des portes d'entrée de la stratégie de développement rural. Plus précisément, nous avons retenu les projets qui associent agriculture et ville à travers l'alimentation. Nous avons rencontré les GAL des Condruses<sup>31</sup> (entretien réalisé le 25/01/2017), du pays de Herve<sup>32</sup> (le 08/02/2017) et de

<sup>31</sup> Le GAL des Condruses, recouvre un territoire de 301.4 km<sup>2</sup>, il s'étend sur sept communes: Anthisnes, Modave, Ouffet, Tinlot, Clavier, Marchin et Nandrin. Il comptabilise 29 626 habitants.

<sup>32</sup> Ce GAL englobe les communes de Welkenraedt - Thimister- Clermont - Plombières - Pepinster - Olne - Limbourg - Herve - Aubel, fait une superficie de 247.42 km<sup>2</sup>: le nombre d'habitants concerné est de 67 181.

l'Entre-Sambre-et-Meuse<sup>33</sup> (interview réalisée le 10/07/2017). Ces GAL sont les seuls qui existent dans les agglomérations de Charleroi et Liège. Ces entretiens semi-directifs ont été réalisés au sein des locaux des GAL retenus et ont duré un peu plus d'une heure. Tous les agents ont été interviewés suivant le même questionnaire que celui soumis aux agents des ADL. L'analyse a été réalisée selon la même grille que celle présentée dans le tableau n°3.

Nous avons également interviewé certains bourgmestres ou échevins de l'agriculture, lorsqu'un échevinat lié à cette activité existait. Cette dernière étape nous semblait utile afin de n'omettre aucun canal susceptible de compléter notre recherche. Nous avons interrogé deux échevins de l'agriculture (Courcelles et Walcourt), le premier échevin de la commune de Florennes et six bourgmestres (Thuin, Fontaine-L'Évêque, Montigny-le-Tilleul, Gerpinnes, Pont-à-Celles, Anderlues). Ils ont été soumis à un questionnaire, suivant un entretien semi-directif (voir figure n° 6) centré sur les projets agri-urbains.

*Figure 6: Questionnaire soumis aux échevins de l'agriculture ou aux bourgmestres*

Questionnaire adressé à Madame ou Monsieur la/le Bourgmestre (commune sélectionnée)

1. Avez-vous eu écho d'un quelconque projet alimentaire au sein de votre commune?
2. Si oui, qui a impulsé ce projet? Donnez des détails.
3. Selon vous, quelle est la place à accorder aux produits locaux dans votre commune?
4. Comment envisagez-vous d'impliquer les agriculteurs si toutefois ceux-ci sont intéressés pour développer une alimentation locale afin d'approvisionner la commune?

Cette méthodologie a été commune aux deux grandes agglomérations. Le protocole mis en œuvre a ainsi permis de mieux comparer ces deux entités. Les axes d'analyse ont été pensés afin de répondre à notre question centrale et à nos objectifs multiples. Nous souhaitons comprendre les rôles et fonctions de chacun de ces agents, afin de mieux appréhender leur place dans les projets qui se concrétisent dans leur territoire. Dans le cas où des projets existaient, nous espérions apprendre quels étaient les acteurs à l'origine de ceux-ci, en termes de relocalisation de l'alimentation. Dans l'hypothèse où certains projets avaient périclité, notre volonté résidait encore dans la compréhension des éléments qui en auraient été la cause.

Tous les entretiens menés auprès des ADL et des GAL ont été synthétisés dans un tableau (voir annexes 2, 3 et 4). Nous avons adopté la même grille d'analyse que celle élaborée pour les agents des ADL. Comme le soulignent certains chercheurs: « Utiliser systématiquement la même grille pour analyser l'ensemble des entretiens d'une enquête (ou de n'importe quel autre matériau comme des documents) est une exigence de rigueur. La rigueur consiste en effet en une adéquation entre les enseignements dégagés et ce qui autorise à les affirmer, en l'occurrence l'utilisation systématique d'une grille d'analyse » (Van Campenhout et Quivy: 191, 2011).

Ce tableau de synthèse nous a permis de faire une lecture plus efficace et de relever les éléments les plus pertinents, que nous présentons dans le chapitre suivant. Quant aux données recueillies auprès des bourgmestres ou échevins de l'agriculture, elles ont donné lieu à une synthèse assez succincte, puisque quatre questions leur avaient été soumises. Ces dernières se référaient à leur

<sup>33</sup> Le GAL de l'Entre Sambre et Meuse quant à lui, couvre les communes de Cerfontaine, Florennes, Gerpinne et Walcourt; il totalise un territoire de 420 km<sup>2</sup> et une population de 54 794 habitants.

connaissance de projets qualifiés d'agri-urbains, associant ville et agriculture, dans une perspective de relocalisation alimentaire.

Pour compléter cette méthodologie qui a donné quelques résultats en termes de projets de relocalisation alimentaire, nous nous sommes appuyés sur le concept de projets agri-urbains déjà évoqués plus haut. Nous en présentons les traits fondamentaux, qui ont été mis en regard de ce que nous avons relevé.

#### *L'importance des projets agri-urbains dans la catégorisation des communes retenues*

Afin d'affiner notre sélection des communes, nous nous sommes référés à l'existence de projets agri-urbains. Ce concept a été développé par les chercheurs français André Fleury, Pierre Donadieu, Roland Vidal et Serge Bonnefoy, et repris par d'autres comme Monique Poulot, Marraccini, Lardon, Loudiyi, Giacché, Bonari, ou encore Robineau, Soulard, Peltier et bien d'autres.

C'est donc en France que ce concept a été institutionnalisé. Comme le rappelle Monique Poulot (2008b): « Les programmes agri-urbains consacrent la prise en compte des espaces agricoles dans la construction de l'urbain ». Bien qu'il ait été éprouvé dès les années 1970, ce n'est qu'en 2001 qu'il a été reconnu de façon officielle (Poulot, 2008b). Depuis, ce concept semble approprié dans les projets qui se mettent en place entre la ville et son agriculture proche. Rappelons toutefois que la ville et son agriculture peuvent coconstruire des projets sans que l'alimentation n'en soit l'objet. En ce sens, nous nous sommes focalisés sur les projets alimentaires, afin de retenir un panel représentatif de communes dans les deux villes.

Pour certains auteurs, « la notion de système agri-urbain se définit comme l'ensemble des relations et interactions entre acteurs, activités et espaces urbains et agricoles, qui contribuent à l'inclusion des exploitations agricoles et autres formes d'agriculture dans un développement urbain durable » (Valette *et al.*, 2012). Ce concept renvoie également à des co-constructions territoriales qui impliquent un certain nombre d'acteurs, d'espaces et d'activités (Benoit *et al.*, 2006). Ainsi, pour certains chercheurs, « un projet agri-urbain est porté par une dynamique associant des acteurs, des activités et des espaces urbains et agricoles, susceptible de répondre aux enjeux de durabilité de l'agriculture périurbaine » (Marraccini *et al.*, 2013). Un réel partenariat se met en place entre les sphères urbaines et agricoles, qui laisse augurer « des modalités inédites de gouvernance fondées sur la négociation et le contrat entre les différents acteurs » (Poulot, 2008b).

Dans ce cadre, la prise en compte de l'ensemble des acteurs semble déterminante dans ces projets qualifiés d'agri-urbains, et de réels « territoires de partenariat entre la ville et la campagne » se constituent (Poulot, 2008b). Ce concept a été mis à l'épreuve dans nos territoires et nous a permis de relever une kyrielle d'initiatives alimentaires, que nous présenterons dans le chapitre suivant.

Outre cette méthodologie qui a été utile dans la sélection des communes, puis dans leur catégorisation (voir le chapitre 3), nous avons mis au point une autre méthodologie qui a permis de répondre à notre deuxième objectif, à savoir la prise en compte et l'appréhension de l'agriculture et du fait alimentaire par les différents acteurs du territoire. Très peu de travaux se sont penchés sur cet aspect de la question alimentaire; nous nous sommes donc appuyés sur une méthodologie qui impliquait l'ensemble des acteurs. Ces derniers sont les non-agriculteurs des territoires sélectionnés, les agriculteurs, les bourgmestres ou échevins de l'agriculture, à l'échelle locale. À une autre échelle, nous avons interrogé des députés des deux provinces, un député européen, des ministres et les deux représentants des syndicats de l'agriculture wallonne.

### 3. Les enquêtes auprès des différentes populations d'acteurs

La revue de littérature que nous avons dressée nous a permis de voir à quel point l'agriculture semble primordiale dans l'aménagement des villes. De même, la question alimentaire, qui réinvestit les espaces urbains à travers un approvisionnement des villes, devient un sujet central face aux nouvelles demandes sociales (Brand et Bonnefoy, 2011) et aux injonctions de durabilité tant pour l'agriculture que pour la ville (Perrin, 2013). Néanmoins, comme certains chercheurs le soulignent (Dumoulin et Marois, 2003): « Le rôle des responsables de l'aménagement urbain apparaît très important dans une analyse à l'échelle municipale [...]. Il est évident que l'approche et parfois le discours de ces intervenants sont en partie déterminés par l'influence des élus en place ». En ce sens, il nous est apparu utile de prendre en compte l'ensemble des acteurs en présence, dans le cadre de cette question encore jamais abordée en territoire wallon. Intégrer tant les populations que les acteurs politiques, au niveau local mais aussi régional et européen, nous paraissait pertinent.

Afin de répondre à notre deuxième question, à savoir **comment les différents acteurs du territoire appréhendent cette activité au sein de leur territoire et la prennent en compte face à la question alimentaire**, nous avons mis sur pied une méthodologie *ad hoc*. Cette méthodologie est mixte, basée à la fois sur une approche quantitative et une approche qualitative. Nous la développerons dans les lignes suivantes. Elle nous semblait la plus appropriée dans le cadre de ce travail, afin d'apporter des éléments de réponse pertinents. Elle repose principalement sur l'élaboration de plusieurs types de questionnaires selon les acteurs du territoire. Ces questionnaires concernent l'ensemble des populations, agricoles comme non agricoles, tant à Charleroi qu'à Liège.

#### *Un protocole axé sur des données quantitatives et qualitatives*

Par la méthode quantitative, nous avons obtenu un certain nombre de données. Nous avons eu recours à des questionnaires à questions fermées, afin de saisir la manière dont les uns et les autres perçoivent cette activité, d'une part, et comment celle-ci est prise en compte par, notamment, les acteurs publics, d'autre part. Dans le prolongement de cette question agricole, nous avons donc abordé la question alimentaire. Il apparaissait pertinent et approprié d'envisager des questionnaires différents selon les catégories de personnes impliquées au sein des territoires.

La nouveauté de cette problématique en Région wallonne ne nous a pas permis de nous appuyer sur certaines études ou recherches qui abordaient directement notre question de recherche. Soulignons tout de même qu'une recherche-action sur le thème « Des relations entre agriculteurs et société » a été réalisée par le sociologue belge Daniel Bodson en 2008. Pourtant, ce travail est différent de notre approche, en particulier sur sa finalité. Pour le sociologue, ce rapport devait lever le trouble sur les *a priori*, les « clichés » souvent véhiculés vis-à-vis du monde agricole et tenter d'apporter des solutions de coexistence entre les habitants et les agriculteurs de certains villages wallons. Dans le cadre de nos enquêtes, notre objectif est de mieux cerner la prise en compte de l'activité agricole dans sa globalité par les agriculteurs et les non-agriculteurs, avec en filigrane la question alimentaire, qui n'a pas du tout été abordée par le chercheur belge. En définitive, ce rapport est contributif pour certaines thématiques évoquées dans notre cas. Depuis cette étude, la société a connu des évolutions manifestes sur la question alimentaire.

*...Spécifique selon les acteurs envisagés...*

Cette méthodologie s'est construite en élaborant, dans un premier temps, des questionnaires destinés aux différents acteurs du territoire, en particulier les non-agriculteurs, les agriculteurs et les acteurs politiques locaux, à savoir les bourgmestres. Outre ces acteurs, il nous paraissait intéressant de comprendre comment cette activité et également la question alimentaire sont saisies par les acteurs à une échelle supérieure, à savoir régionale, mais aussi à l'échelle européenne.

Nos premières investigations sur le terrain, dans le cadre de notre mémoire de master 2, nous ont permis de rencontrer des personnes clés de la province du Hainaut mais surtout de celle de Liège. Parmi elles, nous avons été mis en contact avec la personne ressource d'une ASBL qui s'occupe de l'agriculture au sein du territoire du pays de Herve. Cette ASBL, « Au Pays de Herve Futur », a depuis 2002 pris en charge divers aspects du territoire dans des rencontres, et notamment en 2004, à travers le colloque « Pays de Herve Futur: enjeux et pistes d'action ». Elle est née sur la base d'une initiative citoyenne qui avait pour ambition de préserver cette sorte de « paradis perdu » (Charlier: 18, 2004). Elle avait surtout réussi à fédérer un certain nombre d'acteurs issus de la société civile, des pouvoirs publics locaux et régionaux, du monde économique et associatif (Charlier: 18, 2004). Cette rencontre faisait suite à une réflexion prospective commune entamée en 2003 avec les décideurs locaux, les acteurs locaux et régionaux et les habitants du pays de Herve. Certains scientifiques<sup>34</sup> ont apporté leurs réflexions ainsi que de nombreux acteurs du territoire.

Lors de ce colloque, plusieurs axes stratégiques ont été abordés, et parmi eux, « le soutien à l'activité agricole, la création de petites et moyennes entreprises, le développement du tourisme... ». L'agriculture, composante essentielle de ce territoire, avait été prise en compte par l'ensemble des acteurs, et la participation des agriculteurs marquait l'importance accordée à cette activité.

*...S'appuyant sur les expériences des acteurs locaux...*

C'est à partir de ces éléments que nous avons pu rencontrer la chargée de mission en place, Aurélie Lahaye, qui nous a expliqué à quel point cette agriculture avait sa place au sein de ce territoire et son importance dans le façonnement de ces paysages singuliers. Consciente de cette importance, c'est tout naturellement qu'elle s'est penchée sur son devenir, quelques années plus tard, soit en 2013. Différentes crises laitières avaient frappé les producteurs laitiers de ce territoire; rappelons que c'est dans cette partie de la Wallonie qu'ils étaient les plus nombreux (passant de 230 à 90 entre 1990 et 2010 – SPW, 2010). La situation semblait préoccupante et a conduit cette chargée de mission à interroger directement les agriculteurs et les non-agriculteurs de ce territoire.

Pour ce faire, des questionnaires avaient été mis en ligne sur le site de l'ASBL entre mi-mars et mi-juin 2013, l'un destiné aux agriculteurs et l'autre aux non-agriculteurs. L'intitulé était le suivant: « Quel devenir pour l'agriculture au Pays de Herve? ». Les objectifs étaient de « réfléchir transversalement à l'état et au futur de l'agriculture, de favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes (les pouvoirs publics, les agriculteurs et organisations agricoles, les associations diverses et bien entendu les citoyens), de croiser leurs attentes mais également d'explorer les différentes perspectives pour dégager des pistes d'actions concrètes » (ASBL « Au Pays de Herve Futur », 2013).

Les grandes thématiques abordées étaient axées sur:

---

<sup>34</sup> De l'IGEAT (Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire) de l'ULB, de l'Institut Jules Destrée (pôle prospective), du CREAT (Centre d'Etudes en Aménagement du territoire), de l'université de Louvain-la-Neuve, du SEGEFA (Service d'Etude en Géographie économique fondamentale) de l'université de Liège



- les aspects paysagers et environnementaux;
- les relations entre agriculteurs et non-agriculteurs;
- la conception de l'agriculture;
- l'avenir de l'agriculture;
- la diversification de l'activité agricole.

Nous nous sommes donc appuyés, dans un premier temps, sur ce questionnaire. Certaines portes d'entrée convergeaient avec l'objectif de notre travail, à savoir comprendre la posture des uns (les agriculteurs) par rapport aux autres (les non-agriculteurs) au sein d'un même territoire. Mais surtout, la question de la diversification nous semblait pertinente dans le cadre de notre recherche. Néanmoins, nous avons eu une rencontre avec Aurélie Lahaye et l'ancien administrateur de cette ASBL, Benoît WYSEN. Nous nous sommes assez rapidement rendu compte des spécificités propres à ce territoire: ses richesses paysagères, culturelles, linguistiques et agricoles. Depuis toujours, ce « paradis perdu » avait une appréhension du monde agricole ancrée dans l'esprit de l'ensemble des habitants. Ce questionnaire ne pouvait être réinvesti comme tel dans son intégralité, dans nos dix-huit communes analysées. Surtout, il n'abordait pas la question alimentaire de façon explicite et s'attachait uniquement à la diversification des agriculteurs. Même si cet aspect trouvait sa place dans la direction que nous souhaitions donner à notre questionnaire, il ne pouvait être adopté à cause des nombreuses questions et sous-questions. Ces dernières risquaient d'être trop chronophages et donc auraient démotivé les participants à compléter intégralement le questionnaire.

D'autres acteurs clés ont été mis à contribution dans le cadre de cette recherche, en raison de leur rôle dans le monde agricole. Il s'agit du président de la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA), Monsieur Joseph Pontier, et de l'une des responsables de la FUGEA, Madame Gwenaëlle Martin (Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs). Ces deux syndicats ont des visions quelque peu divergentes par leur positionnement sur la question agricole et alimentaire. Il nous semblait donc intéressant de les aborder et de les confronter.

### **3.1 L'élaboration des questionnaires**

*...Basés exclusivement sur des enquêtes et des entretiens...*

Comme le soulignent H. Gumuchian et C. Marois dans leur ouvrage *Initiation à la recherche en géographie: aménagement, développement territorial*: « Parmi les méthodes de cueillette de données les plus utilisées en géographie figurent l'enquête et l'entrevue. Ce sont des instruments de cueillette qui n'appartiennent en propre à aucune discipline; ils sont largement employés en sciences humaines et en sciences sociales ». Et d'ajouter que « le principal avantage de l'enquête et de l'entrevue est certainement la possibilité de recueillir des données originales sur un groupe ou une catégorie sociale » (Gumuchian et Marois: 241, 2000).

Bien que cette méthode soit l'une des seules qui puisse nous apporter des réponses concrètes et qui révèle en partie la réalité des aspirations des uns et des autres, nous gardons à l'esprit que dans le cadre de questionnaires, comme nous l'explicitons pour les agriculteurs et les non-agriculteurs, les réponses sélectionnées par chacun des répondants constituent une « photographie d'une situation à un moment donné » (Vilatte, 2007).

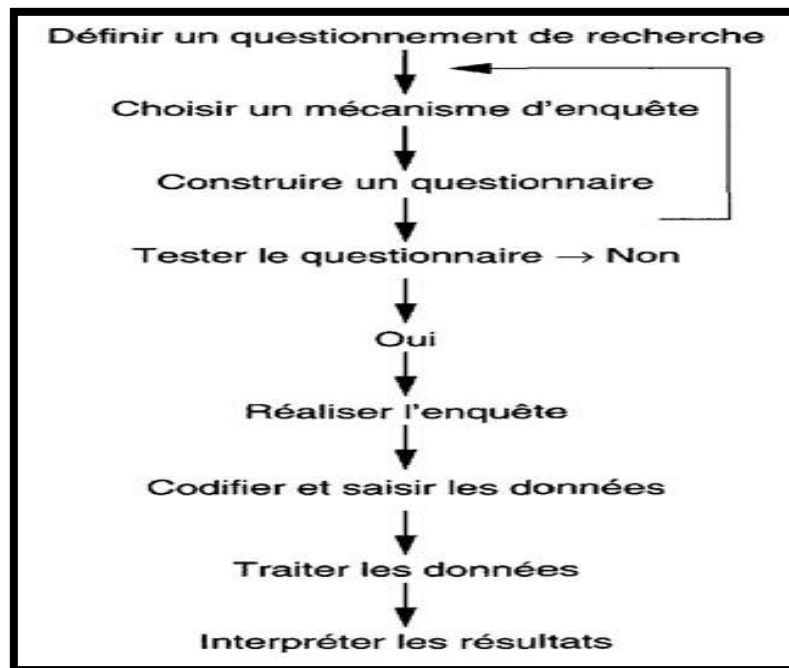
Nous avons donc retenu « l'entrevue sur échantillon » qui s'appuie sur l'élaboration d'un questionnaire qui a été soumis aux différents segments des populations de nos territoires d'étude. Afin de mieux cerner la position envisagée par les uns et les autres dans le cadre de ce questionnaire, nous n'avons ciblé aucune catégorie sociale particulière de l'ensemble des populations.

...*Qui ciblent les questions clés*

Avant cette étape de diffusion, nous avons focalisé notre attention sur les questions clés à retenir au vu de notre objectif final. Ces questions devaient être compréhensibles par l'ensemble des acteurs interrogés, quel que soit le niveau de leurs connaissances du monde agricole, constituant une première difficulté. En effet, certains concepts que nous souhaitions aborder dans le cadre de ces questionnaires nécessitaient leur connaissance, comme par exemple celui de « l'agritourisme » ou encore celui de la « souveraineté alimentaire ».

Finalement, pour élaborer ces questionnaires, nous nous sommes référés au schéma relatant les « étapes d'une recherche par enquête », développé par les deux auteurs cités ci-dessus.

Figure 7: Étapes d'une recherche par enquête d'après Gumuchian et Marois



Source: Gumuchian et Marois, p. 245.

Dans la première étape, nous avons défini notre questionnement de recherche qui consiste à cerner de quelle manière l'activité agricole est **perçue** par les différentes populations au sein des territoires. Nous avons donné un titre général à ce questionnement: « Les relations villes-campagnes », un titre *large* qui englobait donc notre thématique de recherche. Cela nous a permis d'élaborer les deux questionnaires destinés aux populations des territoires retenus. Nos objectifs ont rapidement été définis ainsi que les thèmes à développer dans nos questionnaires.

La première étape préconisée par Gumuchian et Marois consiste dans la « collecte de l'information de base ». Nous avons donc élaboré nos questionnaires en ayant au préalable défini notre population-cible: les agriculteurs et les non-agriculteurs des dix-huit communes retenues. Nous nous sommes avant tout assurés que chacune de nos dix-huit communes disposait encore d'un nombre suffisant d'agriculteurs.

...*Pour la construction définitive de ces questionnaires*

L'étape suivante concernait la construction des questionnaires, ce qui a nécessité plusieurs semaines de réflexion et de discussion. Notre travail constitue une question de recherche encore

peu abordée en Wallonie, comme déjà relevé. Nous ne pouvions donc pas nous appuyer sur une étude préalable qui allait dans ce sens.

La construction de ce questionnaire, comme expliqué plus haut, s'était dans un premier temps appuyée sur celui réalisé par l'ASBL « Au Pays de Herve Futur », mais très vite, nous nous en sommes détachés tant il était spécifique à cette région et trop détaillé. Nous avons donc opté pour un questionnaire constitué de dix questions orientées vers notre but final. Nous avons, comme le préconisent Gumuchian et Marois, mis l'accent sur le contenu de ces questions. Suivant Sellitz *et al.* (cités par les deux premiers auteurs), nous avons alors porté notre attention sur la forme donnée à ces questions (Sellitz: 537, 1977; Gumuchian et Marois: 251, 2000). Nous avons envisagé, dans un premier temps, des questions ouvertes, qui se sont vite révélées dévoreuses de temps pour les candidats potentiels (agriculteurs comme non-agriculteurs). Ce questionnaire devait être concis et ne nécessiter que peu de temps pour y répondre.

Après avoir ciblé les thèmes de ces dix questions, nous les avons formulées de la façon la plus succincte possible afin de les rendre suffisamment explicites. Cette étape a été l'objet de plusieurs remaniements et interrogations. Nous avons mesuré combien chacune des questions retenues était primordiale dans la compréhension de notre thématique de recherche. Sans cette démarche, aucun élément ne pouvait ressortir de notre questionnement de recherche. Nous détaillerons de façon plus précise le contenu des deux questionnaires, qui devait s'appuyer sur une base commune afin d'être mis en regard.

À l'avant-dernière étape, nous avons validé la phase du prétest, qui consiste à tester ces questionnaires auprès des deux populations-cibles. Ce test en conditions réelles nous a permis d'évaluer la qualité des questionnaires, de cerner s'ils étaient perçus comme trop chronophages et de connaître le temps mis par les participants pour y répondre. Nos participants ont accepté d'apporter leurs critiques constructives afin de modifier la forme que nous avons accordée à la première version. Ce test a donc été essentiel dans la mise en page finale mais aussi dans la clarté des questions.

#### *...Spécifiques aux acteurs*

Nous avons opté pour une diffusion des questionnaires en ligne, par l'intermédiaire de « Google Forms ». La phase de test nous a certes permis de mettre en lumière les quelques corrections à apporter, mais surtout, comme nous l'expliquerons plus loin, nous avons mesuré les limites de ce mode de diffusion. Ce dernier, qui est pourtant un outil numérique efficace dans le cadre de ce travail, n'a pas contribué à l'obtention d'un nombre suffisant de répondants résidant dans les communes étudiées.

En sus de ces questionnaires, nous avons également prévu des entrevues auprès des acteurs clés, comme mentionné plus haut. L'entrevue est une autre méthode individuelle qui a nécessité un certain niveau de qualité afin d'en tirer profit (Vilatte, 2007).

Étant donné la diversité des acteurs, au vu de leur fonction au sein de la société, nous ne pouvions créer un questionnaire commun. Chaque questionnaire devait prendre en compte la fonction de l'acteur politique et a donc été spécifique à chacun. Toutefois, nous avons conservé quelques questions de base afin de garder une certaine comparabilité. Du reste, les seuls acteurs pour lesquels l'entrevue s'est déroulée suivant un canevas type sont ceux dont les fonctions au sein des territoires sont identiques. Cette démarche nous semblait cohérente et intéressante à adopter pour être en mesure d'évaluer la prise en compte et l'appréhension de l'activité au sein des communes et de connaître les points de vue sur certaines problématiques développées dans nos entretiens semi-directifs pour les trois types d'acteurs envisagés.

Après avoir élaboré les questionnaires, nous avons procédé à leur diffusion. Nous mettons en évidence les difficultés rencontrées lors de cette étape.

### **3.2 Les questionnaires destinés aux non-agriculteurs**

#### *L'élaboration des questions retenues*

Avant de présenter le questionnaire, nous lui avons donné un titre, qui replace le contexte général de celui-ci. Nous avons retenu cet intitulé: « Quelles relations entre nos villes et nos campagnes », suivi d'un texte introductif succinct, présentant le cadre dans lequel le questionnaire a été rédigé et le but poursuivi. Nous avons garanti l'anonymat des répondants et avons proposé de fournir les résultats de cette enquête à toute personne qui en ferait la demande. Nous avons également tenu une chronologie très précise des moyens de diffusion (voir annexe 5).

Nous avons axé notre questionnaire sur quatre grandes problématiques:

- la perception du monde agricole et sa place au sein des espaces;
- les avantages et inconvénients attribués à l'activité agricole;
- les formes de soutien et de rapprochement à accorder au monde agricole;
- l'importance de l'alimentation et du lieu d'achat des répondants.

#### *Structure du questionnaire et mise en page des questions (annexe 12)*

Comme beaucoup de chercheurs le préconisent, l'organisation d'un questionnaire pour une enquête est primordiale. Nous l'avons organisé de la manière suivante:

- questions simples: lieu d'achat de leur alimentation, part des terres agricoles de leur commune, dernière visite dans une ferme, perception des relations agriculteurs/non-agriculteurs, avantages et inconvénients d'une activité agricole;
- questions plus élaborées nécessitant plus de réflexion: pistes intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs et leur activité, initiatives afin de rapprocher les sphères urbaine et agricole;
- données signalétiques: catégorie socioprofessionnelle, âge et sexe, le lieu et le nombre d'années de résidence dans leur commune.

Ces caractéristiques signalétiques sont d'une grande importance dans nos analyses, car elles nous permettent d'interpréter les résultats sur la base de la confrontation des variables à expliquer et explicatives. Elles peuvent nous aider à mieux saisir les jugements et comportements des personnes interrogées.

Les types de questions ont aussi toute leur importance. Nous avons présenté certaines questions fermées à réponse unique (oui, non), des questions à choix multiples avec priorisation des réponses (avec un maximum de trois choix), en indiquant la consigne à suivre, et une question ouverte. Nous verrons que ce type de consigne n'a pas été respecté par l'ensemble des participants.

Enfin, la mise en page était la dernière étape avant la phase de test et a requis une attention particulière dans ce type de questionnaire. Elle influence en partie le répondant pour compléter intégralement le questionnaire ou pas.

#### *Chronologie des modes de diffusion et problèmes rencontrés*

Comme le soulignent certains chercheurs, le mode d'administration des questionnaires peut être direct ou indirect (Nworgu, 1991; Van Campenhoudt et Quivy, 1995). Il est direct lorsqu'il est

rempli par le participant lui-même et indirect lorsqu'il est complété par un interviewer. Dans le cadre de ces questionnaires, nous avons eu recours à l'auto-administration, dans un premier temps, *via* l'outil Internet « Google Forms », gratuit et facile d'accès.

Afin de présenter les modes de diffusion, nous avons tenu une chronologie précise du taux de participation, dans un premier temps, de façon quotidienne, puis hebdomadaire. Ces questionnaires ont été mis en ligne fin janvier 2017, après une phase de prétest réalisée auprès de volontaires résidant en Belgique, lancée le 14 janvier 2017. Cette étape de mise à l'épreuve nous a été d'une grande utilité dans les corrections à apporter. En définitive, la récolte du nombre de répondants a nécessité plus de neuf mois d'investigation. La finalité de ces questionnaires était d'obtenir des réponses de résidents des communes sélectionnées, ce qui a nécessité une adaptation et un investissement personnel dans leur diffusion.

Nous présentons cette chronologie des modes de diffusion dans un tableau placé en annexe 7, qui nous permet de visualiser les canaux de diffusion, pour finalement parvenir à construire notre échantillonnage total.

### **3.3 Constitution des échantillons: non-agriculteurs et agriculteurs**

#### *Les non-agriculteurs*

Nous avons retenu 20 personnes par commune afin de constituer notre échantillon, soit un total de 360 répondants pour les 18 communes. Pour Charleroi, nous disposions de plusieurs centaines de contacts, que nous avons exploités au maximum. Nous avons procédé en trois temps. Dans un premier temps, la diffusion s'est réalisée en communiquant le lien du questionnaire, dans notre cercle proche, constitué d'enseignants. Ces collègues l'ont ensuite diffusé dans leur entourage, qui n'a donné que peu de résultats. Dans un deuxième temps, nous avons diffusé les questionnaires papier, et nos élèves nous ont aidés dans cette démarche. Chacun d'entre eux a tenté de faire compléter dix questionnaires. Dans un troisième temps, nous avons réalisé des face-à-face et terminé cette étape par le téléphone.

À Liège, la situation a été beaucoup plus compliquée, n'ayant aucun cercle d'amis. Nous avons donc diffusé le lien *via* les étudiants de l'Ulg, puis nous avons contacté certains anciens doctorants du département de géographie. Mais, l'essentiel a été réalisé en face-à-face et par la voie téléphonique.

#### *Les agriculteurs*

Nous avons retenu le seuil de cinq agriculteurs par commune. Ce chiffre peut sembler dérisoire, mais une de nos communes, Montigny-le-Tilleul, ne dispose que de quatre agriculteurs. Dans un premier temps, nous avons tenté de toucher nos relations du monde agricole, mais en vain. Nous avons, dans un deuxième temps, diffusé les questionnaires en utilisant la forme papier, avec des résultats très limités. Enfin, grâce à un contact à la FWA, Isabelle Jaumotte<sup>35</sup>, nous sommes parvenus à obtenir un « listing » qui a été exploité par téléphone. Nous avons donc constitué notre échantillon final.

#### *Mode de diffusion des questionnaires*

Initialement, nous avons fixé à six mois la durée de récolte des données. Lors de notre présentation devant le comité de thèse, soit cinq mois après le début de la diffusion des questionnaires (aussi bien par Internet qu'en format papier), nous disposions de 907 répondants,

---

<sup>35</sup> Directrice du service technique au sein de la FWA

dont 80 dans la province de Liège et 827 dans la région carolorégienne, le reste provenant des communes wallonnes. Dans plus de la moitié des réponses, les sujets résidaient à Fontaine-L'Évêque et dans d'autres communes carolorégiennes que celles retenues.

Malgré nos nombreux investissements et nos prises de contact, nous avons abouti à mi-parcours, soit en avril 2017, à 304 réponses *via* le formulaire en ligne. Dans les communes de Charleroi, seules 93 réponses avaient été obtenues, dont environ 30 % de personnes de moins de 20 ans<sup>36</sup> (Walstat, 2018). À ce stade de notre recherche, la diffusion par l'intermédiaire de « Google Forms » a présenté ses limites:

- les personnes qui avaient complété le questionnaire ne résidaient pas dans les communes retenues;
- elles devaient disposer d'un compte Google;
- certains segments de la population n'ont pas accès au Net et ne maîtrisent pas son utilisation;
- les plus âgés utilisent beaucoup moins cet outil.

Nous avons donc envisagé d'autres modes de diffusion, qui devaient nous assurer d'obtenir le nombre de répondants recherché. Nous avons réalisé nos enquêtes sur le territoire, en face-à-face, puis par téléphone.

### **3.4 Les questionnaires destinés aux agriculteurs**

Dans cette sous-partie, tout comme pour les questionnaires conçus pour les non-agriculteurs, nous aborderons leur contenu avant toute chose. Nous en détaillerons les différents axes retenus, et surtout, nous évoquerons, tout comme pour les non-agriculteurs, les problèmes rencontrés dans les modes de diffusion et les difficultés auxquelles nous avons été confrontés face à cette population.

#### *L'élaboration des questions retenues*

Pour situer la problématique générale, nous avons gardé le même titre que pour le questionnaire des non-agriculteurs. Il nous semblait fondamental de conserver une partie commune entre ces deux questionnaires. En effet, l'intérêt de comparer les deux échantillons ainsi constitués était de pouvoir apporter des éléments de compréhension du regard porté par l'un sur l'autre. Nous avons donc conservé les mêmes thématiques axées sur la perception des uns et des autres, les avantages et inconvénients de l'activité agricole, les initiatives de soutien aux agriculteurs de l'ensemble des communes étudiées.

Toutefois, quelques questions ont été modifiées au regard de la population concernée, comme la superficie moyenne que possèdent les agriculteurs interrogés. Ceci a permis de catégoriser les agriculteurs. La question alimentaire a ici été évoquée à travers la disposition des agriculteurs à approvisionner la ville et surtout sous quelle forme. Cette dernière question a toute son importance dans la prise en compte du fait alimentaire au sein des communes wallonnes dans le cadre de notre recherche.

#### *Structure du questionnaire et mise en page des questions (annexe 13)*

La structure générale du questionnaire est conforme aux premiers questionnaires; seules deux questions ont été modifiées. Ces dernières sont les suivantes:

---

<sup>36</sup> Loin de représenter la population wallonne, dans laquelle les moins de 20 ans représentent 23.3 %

- des questions concernant la taille de leur exploitation, la part des terres agricoles, les relations avec les non-agriculteurs, les types de produits cultivés et les visites de leur ferme par des citoyens;
- des questions concernant les initiatives à mettre en place pour soutenir les agriculteurs et rapprocher le monde agricole des non-agriculteurs;
- des questions signalétiques concernant l'âge et le sexe.

La grande majorité des questions étaient à choix multiples, plus une seule question ouverte et des questions à choix multiples avec classement de priorité. La priorisation des réponses n'a pas été respectée par l'ensemble des répondants, tout comme pour les non-agriculteurs. La mise en page est restée la même que pour les précédents questionnaires.

#### *Chronologie des modes de diffusion et problèmes rencontrés (voir annexe 7)*

Tout comme le questionnaire des non-agriculteurs, nous avons eu recours à l'outil « Google Forms ». Toutefois, nous avons très tôt été confrontés à un problème bien plus lourd que pour les non-agriculteurs. Même si la majorité des agriculteurs ont accès à Internet, tout comme le reste de la population, ils étaient réticents à compléter le questionnaire en ligne.

#### *Synthèse des problèmes rencontrés chez les agriculteurs*

Dans un premier temps, nous avons diffusé le lien auprès de nos connaissances proches issues du monde agricole, notamment dans les communes périurbaines de Charleroi, dans le cadre d'un travail de MA2, mais les résultats se sont avérés minimes. Convaincre les agriculteurs de participer *via* le questionnaire en ligne n'a pas été possible.

#### *Une grande « méfiance » nous réorientant dans l'approche...*

Notre persévérance a porté ses fruits dès la première semaine de septembre, durant laquelle nos contacts téléphoniques, à travers la méthode « boule de neige » (Bradshaw et Stratford, 2000; Gumuchian et Marois, 2000), nous ont permis d'obtenir le nombre suffisant de participants. Nous avons été aidés par une des responsables de la Fédération wallonne de l'agriculture pour certains agriculteurs, et par les agents de l'ADL de Neupré pour cette commune. Une fois la confiance instaurée auprès de certains agriculteurs, nous sommes parvenus à contacter d'autres agriculteurs sur recommandation.

Tous ces entretiens ont été réalisés par téléphone, l'objectif étant ainsi atteint. Ces entrevues ont nécessité un peu plus de dix minutes mais elles ont toutes dépassé le cadre de l'étude. Les autres aspects abordés durant ces échanges ont montré combien cette population était avide d'évoquer son quotidien et son avenir. Ces entretiens riches d'enseignements ont contribué à nous éclairer sur la prise en compte et l'appréhension de cette activité à travers le fait alimentaire en Wallonie et ont renforcé certains de nos constats, comme la non-fiabilité des données agricoles, en particulier l'inexactitude du nombre d'agriculteurs encore en activité dans toutes les communes d'étude.

Nous avons résumé, dans deux tableaux distincts (voir annexe 8), le nombre d'entretiens réalisés par téléphone pour chaque commune de Charleroi et de Liège.

Nous avons donc, en fin de compte, mené 75 entretiens (38 à Charleroi et 37 à Liège), sur une durée d'un mois, entre septembre et octobre 2017. Tous ces entretiens ont été encodés afin d'élaborer notre base de données et ainsi constituer les variables à analyser.

### 3.5 Analyse statistique des questionnaires

L'analyse des données repose sur l'utilisation de techniques statistiques descriptives. Nous synthétiserons les résultats obtenus en décrivant les données sous forme de moyennes et de pourcentages des variables retenues. Nous présenterons ainsi les résultats sous forme de tableaux et de diagrammes, dans le chapitre 5.

Concernant les non-agriculteurs, les variables que nous décrivons sont les suivantes:

- variables sociodémographiques (âge, sexe...);
- existence de relations avec les agriculteurs;
- connaissance de la part des terres agricoles dans leur commune de résidence;
- les avantages/inconvénients de l'agriculture;
- leur lieu d'achat de fruits et légumes;
- les pistes à développer pour soutenir l'activité agricole dans la commune;
- la date de la dernière visite d'une ferme;
- les initiatives à mettre en place pour rapprocher les sphères agricole et urbaine.

Nous présenterons également les résultats suivant la catégorie de population: par tranche d'âge, par nombre d'années de résidence dans la commune, par sexe, par taille.

Concernant les agriculteurs, les variables que nous décrivons sont les suivantes:

- variables sociodémographiques (âge, sexe...);
- la date de la dernière visite d'une ferme par des non-agriculteurs;
- relations avec les non-agriculteurs;
- connaissance de la part des terres agricoles dans leur commune de résidence;
- les avantages/inconvénients de l'agriculture;
- la date de la dernière visite d'une ferme;
- les initiatives à mettre en place pour rapprocher les sphères agricole et urbaine;
- les pistes intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs;
- l'approvisionnement de la ville ou pas.

Nous réaliserons uniquement des statistiques descriptives de nos variables qui semblent appropriées dans le cadre de ces questions.

### 3.6 Les entretiens auprès des acteurs politiques à différentes échelles

Outre les populations agricoles et non agricoles, il nous semblait intéressant de prendre connaissance de la position des acteurs à l'échelle locale, ici, les bourgmestres, mais aussi des politiciens qui ont en charge le portefeuille agricole.

Dans cette sous-partie, nous évoquons le choix retenu dans la technique de collecte de données, à savoir, l'entrevue. Ces différentes entretiens semi-directives, 18 au total, ont été menées auprès des acteurs clés des communes, à savoir les bourgmestres, le premier échevin ou les échevins de l'agriculture lorsque les premiers n'étaient pas en mesure de répondre à notre demande.

#### *Des entretiens multiples et multiscales*

À une autre échelle, nous avons également entrepris des entretiens avec certains ministres qui ont en charge la question agricole, mais aussi avec l'ancien ministre de l'Économie qui a soutenu une des initiatives de relocalisation alimentaire que représente la CATL. Les députés



provinciaux de Liège et du Hainaut ont également accepté de nous recevoir dans le cadre de leur fonction; celui de la province de Liège a en charge les infrastructures, l'environnement et surtout, notre focale, l'agriculture. Le député provincial du Hainaut étant très occupé, nous avons été reçus par son chef de cabinet, qui s'est fait le porte-parole de ce dernier. Enfin, afin de disposer d'une vision plus large, nous avons réalisé une entrevue avec le député européen wallon, en charge des questions agricoles.

Ces divers entretiens nous ont permis de mieux cerner l'importance accordée à l'activité agricole au niveau local, régional, européen et aussi provincial pour les deux provinces concernées. En outre, la question alimentaire a été abordée au travers de certaines questions, nous permettant de saisir le positionnement de ces divers acteurs interrogés. Nous verrons que tous les bourgmestres n'ont pas apporté leur contribution. Néanmoins, les acteurs politiques sollicités ont tous contribué à apporter leur point de vue dans le cadre de ce chapitre. Cette démarche nous apparaissait cruciale au regard de la prise en compte assez récente de l'agriculture corrélée à la question alimentaire par un certain nombre d'acteurs politiques.

Nous avons donc retenu l'entrevue, qui constitue la technique la plus usitée dans les recherches qualitatives (Kitchin et Tate, 2000). Étant donné notre but et les difficultés rencontrées pour obtenir un rendez-vous auprès des acteurs politiques locaux comme des autres, nous avons conduit des entretiens dits semi-directifs, qui laissent le champ ouvert aux personnes interviewées afin de leur permettre de développer avec plus de profondeur leurs idées et points de vue. Nous avons donc soumis le même questionnaire à l'ensemble des acteurs locaux. Pour ce faire, nous avons élaboré un guide d'entretien qui se focalisait sur la question agricole et sa prise en compte.

#### *L'élaboration du guide d'entretien et son contenu pour les bourgmestres*

Comme pour tout entretien semi-directif, nous avons conçu au préalable un guide d'entretien dans lequel les thématiques principales ont été listées. Ce guide d'entretien est constitué de cinq questions clés qui visaient à obtenir ce que nous cherchions. La durée maximale de ces entretiens a été d'une heure et 20 minutes et la minimale de 11 minutes. Certains bourgmestres ont répondu par courriel à ce questionnaire. De la pertinence de nos questions dépendaient la teneur des réponses et leur intérêt, tout en sachant que notre interlocuteur avait, dans bien des cas, un emploi du temps chargé.

Nous avons insisté sur l'importance de cette entrevue, car sans elle, nous ne pouvions nous positionner sur les éléments à considérer dans la commune retenue. Nous avons surtout expliqué la manière dont nous avons sélectionné cette commune plutôt qu'une autre dans le cadre de notre recherche. Il est intéressant de relever que les premiers bourgmestres qui ont pris le temps de nous répondre et de nous accorder un rendez-vous étaient ceux de la province de Liège<sup>37</sup>.

Ce guide d'entretien devait aborder la question de la prise en compte de l'agriculture et des éventuels outils mis en place pour la conserver. Nos questions avaient également pour visée de cerner la position des acteurs locaux face à la question de l'approvisionnement de leur commune par les agriculteurs. Dans ce cadre, nous leur avons également demandé quels seraient les moyens mis en œuvre pour appuyer ces initiatives. À travers ces questions, nous avons pu appréhender l'intérêt de l'élu local face à la problématique agricole et alimentaire. Étant donné la portée des questions, elles permettaient à la personne interviewée d'apporter des éléments qu'elle jugeait complémentaires et explicatifs, relevés dans son territoire, en termes d'approvisionnement et d'initiatives de relocalisation alimentaire.

---

<sup>37</sup> Seul un bourgmestre de Charleroi, ne nous a pas reçu

Cet entretien commençait par l'évocation du contexte général de cette thématique, actuellement en effervescence en Wallonie et dans la plupart des pays développés. Certains semblaient bien informés des évolutions existantes au sein de la Région wallonne et des initiatives d'appui mises en place par le gouvernement, et d'autres beaucoup moins.

Tous ont été enregistrés avec leur autorisation et n'ont émis aucune réticence à ce propos; nous leur avons surtout précisé qu'avant la rédaction finale, leur partie leur serait soumise pour approbation. Cette proposition les a mis en confiance; l'entretien s'est donc déroulé dans les meilleures conditions et nous a apporté tous les éléments explicatifs que nous attendions. Seuls les bourgmestres de Neupré, Thuin et Flémalle ont répondu par courriel au questionnaire, pour cause d'agenda surchargé, de même que le premier échevin de la commune de Florennes.

La durée des entretiens a varié selon l'acteur. Tous les entretiens ont eu lieu dans l'enceinte de l'administration communale. La grille d'entretien semi-directif comportait cinq questions (voir figure 8 ci-dessous):

- La première question s'est attachée à connaître les actions menées dans la commune afin de pérenniser l'activité d'agriculture, et les moyens ou actions entrepris afin que l'agriculture soit conservée.
- La deuxième touchait à l'importance à accorder aux produits locaux dans leur commune.
- La troisième proposait l'appui que la commune pouvait apporter aux agriculteurs intéressés par le développement d'un approvisionnement local.
- La quatrième pointait la définition que l'interviewé était en mesure de donner au concept de « gouvernance alimentaire territoriale ».
- La cinquième évoquait les moyens et les outils qui semblaient appropriés afin de se rapprocher de ce concept au sein de la commune.

*Figure 8: Grille d'entretien soumise aux bourgmestres / échevins de l'agriculture*

1. Comment comptez-vous pérenniser l'agriculture dans votre commune?
2. Selon vous, quelle est la place à accorder aux produits locaux dans votre commune?
3. Comment envisagez-vous d'impliquer les agriculteurs si toutefois ceux-ci sont intéressés pour développer une alimentation locale afin d'approvisionner la commune?
4. Comment définiriez-vous la « gouvernance » alimentaire territoriale?
5. Que seriez-vous prêt à mettre en place afin de vous rapprocher de cette gouvernance?

Tous les bourgmestres ou échevins de l'agriculture ont été interrogés suivant le même questionnaire. Dans bien des cas, l'entretien a débordé le cadre des questions et nous a apporté bien plus que les réponses attendues. Nous avons ensuite retranscrit l'intégralité de ces entretiens et réalisé, dans un premier temps, une analyse qualitative sémantique afin de comparer les contenus de chaque intervenant pour en dégager les similitudes et les portées générales.

Outre cette étape, nous avons également réalisé une grille d'analyse (tableau 4), présentée ci-après. Afin de faciliter la lecture des entretiens menés auprès des différents acteurs interrogés, nous avons conçu une grille d'analyse dans laquelle les principaux aspects abordés ont été mis en avant. Nous avons ensuite retranscrit les éléments de réponse apportés par les interviewés dans leur totale intégralité. Cette grille a été construite afin de comprendre la posture de chacun. Elle s'appuie sur plusieurs éléments fondamentaux qui constituent nos portes d'entrée suivant les deux thématiques principales, à savoir l'agriculture et l'alimentation au sein des territoires. Les éléments principaux sont les suivants:

- les outils mobilisés pour le maintien de l'activité agricole;
- les freins éventuels à ce maintien;
- les rapports entre les agriculteurs et les instances politiques locales;
- la place des produits locaux dans la commune;
- l'appui accordé aux initiatives de relocalisation alimentaire.

Ces éléments ont été relevés dans la grande majorité des entrevues que nous avons réalisées auprès des bourgmestres. Pour chaque entretien, nous présentons les éléments avancés par les différents acteurs et une synthèse des idées principales. Cette synthèse nous permet de mieux cerner la posture des acteurs face à la prise en compte de la question agricole et de l'alimentation à travers les produits locaux.

Nous présentons ensuite cette même grille d'analyse (tableau 4) appliquée aux autres acteurs politiques interrogés selon leur fonction: ministres et députés. Cette grille garde ses grandes lignes avec quelques modifications au niveau des aspects principaux abordés. Elle a retenu les éléments clés avancés qui nous permettent de répondre à notre question de recherche sur l'appréhension et la prise en compte de l'activité agricole et du fait alimentaire. Nous synthétisons les résultats des grilles d'analyse et répondons à la question de façon plus tranchée. Puis, nous appliquons cette grille aux derniers acteurs qui ont également leur importance dans cette question de recherche, à savoir les deux responsables syndicaux.

*Tableau 4: Grille d'analyse des discours des bourgmestres*

<b>Nom de la commune</b>	<b>Outils mobilisés pour maintenir l'activité agricole</b>	<b>Freins éventuels à ce maintien</b>	<b>Rapport entre les instances politiques et les agriculteurs</b>	<b>Place des produits locaux dans la commune</b>	<b>Appui à la relocalisation alimentaire</b>
--------------------------	--	---------------------------------------	---	--	--

#### *L'élaboration du guide d'entretien et de son contenu pour les différents hommes politiques*

Avant l'élaboration des questions concernant les différents acteurs politiques, nous leur avons envoyé un message par voie électronique afin de nous présenter et d'expliquer notre recherche, son cadre et l'utilité de nous recevoir. Pour certains, comme le ministre de l'Agriculture, nous avons eu un premier contact lors d'une assemblée syndicale agricole, facilitant la prise de rendez-vous.

Les autres acteurs politiques nous ont été recommandés lors de rencontres avec certains bourgmestres, qui étaient en lien avec eux. Il s'agit du député européen et du député provincial, recommandé par les bourgmestres de Walcourt, Madame Christine Poulin, et d'une collaboratrice du bourgmestre de Blegny, Madame Myriam Abab.

Selon l'homme politique interviewé, nous avons agencé un entretien semi-directif en adéquation avec ses attributions, afin d'obtenir des éléments de réponse suivant sa place dans le paysage politique (région, province, Europe ou commune). Tous nous ont répondu positivement et nous ont fixé un rendez-vous selon nos disponibilités. Les questions ont été soumises le jour de l'entrevue et ont été enregistrées et retranscrites dans leur intégralité.

#### *Le questionnaire destiné au député européen*

Nous avons conçu ce guide autour de 11 questions ouvertes (voir figure n°9, ci-dessous) et permis au député de nous éclairer sur certains aspects qui restaient nébuleux à notre niveau, en

particulier, la position de l'Union européenne sur la place à accorder à l'activité agricole au sein des pays européens.

*Figure 9: Questionnaire soumis au député européen*

1. Quels sont vos objectifs principaux en matière d'agriculture? Comment envisagez-vous cette question au niveau du Parlement européen?
2. Vous dites: « Que l'agriculture reste une activité importante en Europe et en Wallonie particulièrement. » Quelles actions concrètes comptez-vous déployer, ou avez-vous mises en œuvre, au niveau du Parlement européen?
3. Vous avez assisté, le 10 décembre dernier, aux tables rondes du colloque *Agroecology in Action* : qu'avez-vous surtout retenu?
4. Vous avez eu vent des initiatives qui se mettent en place en Wallonie ; pour ne citer qu'un projet, « la Ceinture Aliment-Terre liégeoise », que pensez-vous de cette initiative?
5. Quel soutien êtes-vous prêt à apporter à ce genre d'initiative?
6. Que pensez-vous du CETA, quels sont les impacts réels pour les agriculteurs wallons?
7. Quelles sont les mesures que vous avez personnellement prises au sein de votre commune où vous êtes bourgmestre afin de préserver les espaces agricoles?
8. Existe-t-il des initiatives qui reconnectent agriculteurs et consommateurs? Si oui, lesquelles, expliquez.
9. Selon vous, quelles seraient les pistes à développer afin d'ancrer l'agriculture dans son territoire et qu'elle puisse réellement nourrir sa population?
10. Que pensez-vous de la mise en place d'une « gouvernance » territoriale dans laquelle la question alimentaire serait centrale?
11. Et donc, que pensez-vous de la sécurité alimentaire des territoires wallons? Et de la souveraineté alimentaire, si cruciale face aux évolutions des énergies fossiles?

#### *Rencontre avec les députés des deux provinces*

Lors de notre entrevue avec le bourgmestre de Blegny, une de ses collaboratrices (la présidente du CPAS) nous a vivement conseillé de rencontrer le député provincial en charge de la question agricole dans la province de Liège: Monsieur André Denis. C'est donc sur cette recommandation que nous sommes parvenus à obtenir un rendez-vous assez rapidement. Cet entretien est le dernier mené avec les acteurs politiques de la province de Liège. Il a eu lieu à Liège le 24 avril 2018 et a duré une heure et 45 minutes. Le député était accompagné de l'inspecteur général des infrastructures et de l'environnement et du premier directeur des services agricoles. Nous avons entamé les premières questions en sa présence, puis il a été appelé, et nous avons terminé avec le premier directeur des services agricoles.

L'essentiel des questions a concerné l'activité agricole, la manière dont le député la qualifie, et la place à accorder à la « multifonctionnalité » de cette agriculture au sein des territoires (voir figure n°10 ci-dessous).

Figure 10: Questionnaire soumis aux deux députés provinciaux

1. Comment qualifiez-vous l'agriculture wallonne?
2. Quelle place accordez-vous à la « multifonctionnalité » de l'agriculture au sein des territoires?
3. Comment percevez-vous les initiatives de relocalisation alimentaire qui émergent dans la province du Hainaut?
4. Comment les appuyer?
5. Quels programmes de soutien sont mis en place afin de développer l'alimentation produite par les agriculteurs locaux?
6. Pourquoi n'y a-t-il plus de recensements agricoles, ne pensez-vous pas que cela « fausse » le visage de l'agriculture?
7. Quelle place accorder aux produits locaux dans la province?
8. Comment définiriez-vous la « gouvernance alimentaire » territoriale?
9. Comment tenter de s'en approcher (Pacte de politique alimentaire signé par la ville de Liège).
10. Comment qualifiez-vous le dynamisme agricole dans la province du Hainaut?

Nous avons également interrogé le chef de cabinet du député de la province du Hainaut, qui nous a reçus le 31/08/2018. Il s'est excusé pour le député qui n'était pas en mesure de nous accorder cette entrevue. Nous avons, dans ce cadre, conservé les mêmes questions que pour le député de la province de Liège, afin de mieux appréhender la posture de l'un par rapport à l'autre.

Pour les députés, les ministres et les deux syndicats agricoles wallons, nous avons adopté la même grille d'analyse, présentée ci-dessous (tableau 5), en agençant les sous-thématiques selon l'acteur. Les thématiques générales sont, pour tous, l'agriculture et l'alimentation.

Tableau 5: Agriculture / alimentation les sous-thèmes abordés

Thématique principale	Type d'acteur	Sous-thématiques				Éléments avancés
		Avenir de l'agriculture Place dans le territoire	Initiatives de relocalisation : perception de ces initiatives	Initiatives de redynamisation agricole: appui à ces initiatives alimentaires	Problématiques agricoles générales	
Agriculture						
Alimentation						

#### Le questionnaire soumis au ministre de l'Agriculture wallon

Pour le ministre wallon de l'Agriculture, René Colin, sur sa demande, nous lui avons soumis notre guide d'entretien quelques mois auparavant, étant donné son emploi du temps très chargé. Nous avons été reçus le 19 juillet 2017 au sein de son cabinet ministériel à Namur. L'entretien a duré 49 minutes; avec son autorisation, il a été enregistré et retranscrit. Mais nous avons reçu, dès le lendemain, un compte rendu de cet entretien qui reprenait nos 17 questions, présentées ci-après (figure 11).

Figure 11: Questionnaire soumis au ministre de l'Agriculture

1. Comment envisagez-vous l'avenir de l'agriculture en Wallonie, quelles pistes pérennes comptez-vous mettre en place?
2. Quelle place occupe l'agriculture dans les territoires?
3. Avez-vous entendu parler de la Ceinture Aliment-Terre de Liège? Que pensez-vous de cette initiative?
4. Comment appuyer ce genre d'initiative, qui s'est constituée grâce à une coalition d'acteurs de la société civile? Quelle subvention leur apporter?
5. Quel appui pensez-vous qu'il soit judicieux de mettre en place afin de redynamiser l'agriculture wallonne?
6. Pouvez-vous expliquer ce que les « halls de relais agricoles » apporteront à l'agriculture?
7. Que pensez-vous de l'agriculture biologique? Comment amener les agriculteurs à se convertir?
8. Quelle solution envisager pour la question du foncier en Wallonie?
9. Comment aider les jeunes désireux d'embrasser ce métier à s'installer?
10. En quoi la recherche sur la question agricole et sur son évolution pourrait-elle vous aider?
11. Pourquoi ne pas « intégrer » l'agriculture dans les plans d'aménagement du territoire, comme cela se fait dans d'autres pays (France)?
12. Avez-vous entendu parler des services écosystémiques? En quoi l'agriculture pourrait-elle apporter sa contribution?
13. Comment expliquer aux agriculteurs l'importance de la diversification et surtout le concept de la multifonctionnalité? Est-ce que ce concept pourrait être appuyé par le ministère de l'Agriculture (protection/conservation des terres agricoles)?
14. Quelle politique est mise en place en matière de réchauffement climatique en Wallonie?
15. Le Code wallon met en avant l'agriculture familiale : qu'est-ce qui se fait concrètement, sur le terrain, pour développer ces exploitations?

Comme expliqué, nous avons ciblé certains acteurs clés susceptibles de nous apporter des éléments de réponse sur la prise en compte de l'agriculture au sein des territoires wallons (plan local comme régional). Outre ces éléments, notre portée finale était de mieux cerner les initiatives de relocalisation et de prise en compte par les acteurs à différentes échelles. Dans ce cadre, nous avons été orientés par les concepteurs de la CATL afin de rencontrer l'ancien ministre wallon en charge de l'économie jusqu'en juillet 2017: Jean-Claude Marcourt.

#### *Rencontre avec l'ancien ministre de l'Économie*

Lors de notre rencontre, le 19 octobre 2017, qui s'est déroulée dans les locaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à Bruxelles, le ministre n'avait plus en charge l'économie. Il occupe à ce jour les fonctions de vice-président du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias. Néanmoins, il avait, durant ses anciennes fonctions, soutenu certaines initiatives comme le projet de la CATL à travers un financement, comme expliqué dans le chapitre 4. L'entretien a duré 42 minutes. Les principales questions sont présentées dans la figure ci-dessous (figure 12).

Figure 12: Questionnaire soumis à l'ancien ministre de l'Économie

1. Comment voyez-vous l'activité agricole en Wallonie, de façon générale, et son évolution dans un avenir plus ou moins proche ?
2. Vous avez évoqué, il y a quelques mois, le projet « D'Avenir » afin de soutenir les entreprises agro-alimentaires : est-ce que ce projet sera poursuivi ? Mais ne pensez-vous pas qu'il faudrait avant tout « asseoir » l'agriculture, la pérenniser, afin que celle-ci retrouve sa place au sein des territoires et nourrisse réellement la population wallonne ?
3. Dans ce cas, à votre avis, quelles mesures faudrait-il mettre en place afin d'attirer des jeunes et préserver les terres agricoles qui subsistent en Wallonie ?
4. J'ai rencontré certains acteurs politiques du gouvernement wallon, qui pointent du doigt le fait de nourrir la population avec des produits de la Wallonie : comment seriez-vous prêt à soutenir cette démarche, concrètement ?
5. Vous êtes de Liège, que pensez-vous de la Ceinture Aliment-Terre de Liège et de ces projets qui se mettent en place et qui, force est de le constater, bousculent l'agriculture traditionnelle qui semble, comme tous les signaux le montrent, à bout de souffle ?
6. J'ai aussi pris connaissance de l'intérêt porté par votre cabinet (économie), avant remaniement ministériel, à ce concept innovant qu'est la CATL, et du financement de deux tranches de 100 000 euros entre mi-2016 et fin 2017 ; qu'en sera-t-il de la deuxième tranche prévue fin 2017 ?
7. Comment, pour vous, peut-on reconnecter la ville et la campagne, un sujet qui est au cœur de ma recherche ?
8. Pensez-vous que ces initiatives puissent constituer « la » solution face au système agro-industriel dominant, qui suscite de plus en plus de méfiance de la part des consommateurs (cf. fipronil, récemment) ?
9. Quels seraient pour vous les éventuels projets agro-alimentaires à concrétiser ?

Les entretiens auprès des différents acteurs politiques nous ont conduits à envisager, en parallèle, d'autres entrevues d'acteurs clés au sein des territoires d'étude.

### **3.7 Les entretiens auprès de quelques acteurs clés du territoire: les deux responsables des syndicats wallons**

Cette question fondamentale que constituent la prise en compte et l'appréhension de la question agricole au sein des territoires requérait d'interroger d'autres acteurs qui avaient une connaissance très fine des territoires et du monde agricole. Il s'agit notamment des deux principaux syndicats agricoles wallons, la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA) et la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA), dont les visions s'opposent.

Ces deux syndicats étaient donc en mesure de nous apporter certains éléments de compréhension du monde agricole wallon et de la question alimentaire saisie ou pas par les agriculteurs, entre autres. Comme le soulignent Bradshaw et Stratford, un chercheur se doit d'envisager des investigations plus profondes afin d'identifier des interlocuteurs clés à même de pouvoir l'éclairer sur une situation précise (Bradshaw et Stratford, 2000).

#### *Des entrevues avec les responsables de la FWA et de la FUGEA*

Ces rencontres n'ont posé aucun problème, étant donné que nous disposions déjà de certaines connaissances solides au sein de ces deux syndicats. Nous avons rapidement eu un rendez-vous avec Joseph Pontier, le président de la FWA, premier syndicat agricole wallon avec plus de 7 000 adhérents. Celui-ci nous a reçus le 28 novembre 2017, accompagné de la conseillère au

service d'études, dans leurs locaux basés à Namur. L'entretien a duré une heure et douze minutes et a été orienté vers la façon dont le président qualifie l'agriculture wallonne aujourd'hui, ses grands changements, la problématique du manque de données agricoles fiables, le ressenti des agriculteurs de façon générale et les réponses à apporter face à la crise agricole. Outre ces aspects agricoles, nous avons axé cet entretien sur la position de cet acteur quant aux initiatives de relocalisation de l'alimentation qui émergent en Wallonie, et avons cherché à savoir en quoi et comment les agriculteurs pourraient réellement contribuer à approvisionner les villes. Nos dernières questions ont touché à la gouvernance alimentaire territoriale, à la part de l'agriculture dans l'approvisionnement des villes, et enfin à l'avenir de cette agriculture (voir figure n°, ci-dessous). Le deuxième syndicat wallon réunit un peu moins de 2 000 membres en Belgique, et son approche globale diffère de celle de la FWA. Nous sommes parvenus à obtenir un rendez-vous le 27 juillet 2018, dans le cadre de la foire de Libramont<sup>38</sup>. Nous avons été reçus par la coordinatrice politique du mouvement, Gwenaëlle Martin, durant 45 minutes. Afin de rendre compte de la perception respective des deux syndicats, nous leur avons soumis le même questionnaire (figure 13).

Figure 13: Questionnaire soumis aux représentants de l'agriculture wallonne

1. Comment qualifiez-vous l'agriculture aujourd'hui ?
2. Quels sont les grands changements qui ont affecté l'agriculture ?
3. Quelle est la surface agricole utile réelle en Wallonie, et pourquoi les chiffres sont-ils erronés ?
4. Que pensez-vous des initiatives de relocalisation alimentaire qui émergent en Wallonie ?
5. Pensez-vous que ces initiatives puissent intéresser les agriculteurs ?
6. Comment voyez-vous l'avenir de l'agriculture wallonne ?
7. Quel est le ressenti général des agriculteurs aujourd'hui ?
8. Pensez-vous qu'une gouvernance alimentaire territoriale puisse émerger en Wallonie ?

### 3.8 Analyse des divers discours

Tous les discours enregistrés ont été retranscrits, dans un premier temps, dans leur intégralité. Cette étape primordiale a été réalisée dans un souci de clarté et de fidélité aux discours des uns et des autres. Comme le signalent certains chercheurs, celle-ci permet « d'assurer la traçabilité du raisonnement » (Krief et Zardet, 2013). Cette première étape nous a permis de poser les discours des uns et des autres et de démarrer l'analyse qualitative en nous appuyant sur une analyse lexicale afin de déterminer les thèmes abordés par les différents acteurs. Nous avons aussi décortiqué le contenu précis des discours des uns et des autres, avec la fréquence des mots ou expressions utilisés, pour dégager le sens profond du discours.

Lors d'une deuxième étape, nous avons regroupé les discours des acteurs politiques selon leur zone d'action. Nous avons ainsi procédé à une analyse qualitative d'un point de vue sémantique. Cette approche se réalise à la main, suivant la démarche de l'analyse de contenu, et elle permet de dégager les idées maîtresses qui émanent des discours des uns et des autres, qui souvent étaient très brèves dans le cadre de notre questionnaire. Cette méthode traditionnelle nous a semblé la plus adéquate ici.

Enfin, pour terminer, nous nous devons d'apporter une certaine fiabilité de nos résultats. Pour certains, la fiabilité d'une analyse qualitative s'appuie sur la rigueur de la méthode mise en place pour collecter les données. Dans notre cas d'étude, la seule manière d'arriver à ces

<sup>38</sup> Une des plus grandes foires agricoles, réunissant pas loin de 200 000 visiteurs



résultats a été de mettre en place plusieurs méthodes à la fois quantitatives et qualitatives, en gardant à l'esprit qu'il fallait retranscrire avec la plus grande rigueur les propos des uns et des autres. Nous avons donc envoyé les analyses de tous les discours pour approbation, avant de clore ce travail.

Nous avons explicité nos différentes méthodologies mises en œuvre pour atteindre un de nos principaux objectifs et présenter les communes retenues dans les deux grandes villes wallonnes. Il convient maintenant de décrire ces deux agglomérations.

## **4. Charleroi et Liège comme terrain d'étude**

Dans cette dernière sous-partie, nous présentons les deux villes wallonnes sur lesquelles porte notre recherche doctorale: Charleroi et Liège. Ce choix a été orienté par un premier travail de recherche qui a porté sur les « facteurs d'évolutions et de transformations de l'agriculture dans les communes périurbaines du Grand Charleroi »<sup>39</sup>. Ce travail avait mis en relief certaines spécificités, que nous développerons plus loin, sur les communes carolorégiennes. Le choix de notre deuxième ville wallonne, à savoir Liège, a été retenu étant donné le dynamisme existant dans cette province depuis quelques années. En effet, de nombreux signaux en direction d'un intérêt pour l'agriculture et les systèmes agro-alimentaires alternatifs y ont été relevés.

Ces faits nous avaient été relatés lors de discussions informelles dans le cadre de notre premier travail. Pour cette recherche, nous avons pris contact avec des membres de la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs en Wallonie (FUGEA), qui nous avaient orientés vers une association sans but lucratif (ASBL), « Nature et Progrès Belgique ». Et c'est lors d'une de nos participations aux tables rondes qui avaient été organisées par cette ASBL que nous avons pris connaissance de ce qui se déroulait en région liégeoise. Cette ASBL, qui s'est inspirée de celle qui existe en France, est un mouvement d'éducation permanente qui centralise ses thèmes de discussion sur l'agriculture biologique. Elle organise à ce titre de nombreuses rencontres et débats sur des questions en lien avec l'agriculture.

Les sujets développés et abordés par Nature et Progrès nous ont permis, dans un premier temps, de mesurer combien, en Wallonie et plus précisément dans certaines villes, un dynamisme de relocalisation alimentaire se mettait en place. Cela a conforté aussi le choix des deux villes. Nous présentons ici ces deux grandes agglomérations wallonnes. Cette présentation s'attache à spatialiser ces deux villes dans un contexte multiscalaire, de la province, pour chacune des deux entités, à la Région wallonne replacée dans le territoire national belge. Cette approche prend en compte les aspects démographiques, économiques mais aussi agro-géographiques.

---

<sup>39</sup> Dans le cadre d'un MA2 réalisé à l'ULB en 2014

Tableau 6: Synthèse des caractéristiques générales de Charleroi et de Liège

Nom de la ville	Région d'appartenance	Nombre de communes	Population totale de la ville / Population région urbaine	Population totale agglomération	Types de régions agricoles	Superficie de la ville km <sup>2</sup>	Superficie agglomération km <sup>2</sup>	Superficie région urbaine km <sup>2</sup>	Densités ville-centre Hab/km <sup>2</sup>	Part des terres agricoles (%)	Taille moyenne exploitations agricoles Ha	Artificialisation des sols (%)	Direction politique Bourgmestre
	Nom de la province												
Charleroi	Wallonne	69	201 000	290 000	Limoneuse Condroz	102	199	402	1 971,6	17,7	60,8	50,9	Parti socialiste
	Hainaut		77 000										
Liège	Wallonne	84	198 000	500 000	Condroz Herbagère Famenne	69	367	815	2 851,8	15,4	53	54	Parti socialiste
	Liège		131 000										

Source: IWEPS, 2018; Vanderstraeten et Van Hecke, 2019.

À la lecture du tableau, nous constatons que ces deux grandes villes présentent d'abord certaines similitudes: ce sont les deux premières villes wallonnes et elles sont dirigées par des bourgmestres appartenant au Parti socialiste. Si Liège peut se targuer d'une « histoire millénaire avec un riche patrimoine monumental » (Scatton et Schmitz, 2017), Charleroi a fêté ses 350 années en 2016. Ces deux villes ont connu des périodes fastes à travers leur sidérurgie, les industries du verre et des fabrications lourdes et leurs charbonnages. Liège se localise à l'extrême est de la Wallonie et est le chef-lieu de la province. Charleroi se situe au centre de la Région wallonne mais n'est pas le chef-lieu de la province de Hainaut: elle ne dispose pas des mêmes équipements que Liège, au niveau administratif et scolaire. Comme le soulignent Serge Schmitz et Loïc Scatton (2017, citant Paquot 2005): « Liège et Charleroi sont pointées comme les villes wallonnes qui doivent jouer un rôle économique important afin de relancer la région ». Ces deux agglomérations sont les plus peuplées de la Wallonie. La ville de Charleroi, en raison des modalités des fusions de communes de 1977, compte toutefois plus d'habitants que Liège, l'agglomération liégeoise étant la plus importante en Wallonie.

La superficie de la ville de Charleroi est supérieure à celle de Liège, mais cette dernière présente des densités ainsi qu'un taux d'artificialisation plus importants (54,5 % contre 50,9 %). La superficie de l'agglomération carolorégienne est moindre que celle de Liège, de même que la région urbaine liégeoise est deux fois plus importante que celle de Charleroi. La population carolorégienne est plus pauvre que celle de Liège, dont les revenus moyens par habitant sont moins élevés. La province de Liège compte 85 communes, contre 69 en province du Hainaut. D'un point de vue économique, les deux villes représentent 30 % de l'activité de la Région wallonne (Scatton et Schmitz, 2017), malgré leur déclin économique. Toutes deux doivent redorer leur image (Scatton et Schmitz, 2017). La part des terres agricoles dans ces deux villes est dérisoire, face à une urbanisation intensive depuis quelques dizaines d'années. Il subsiste encore 17,7 % de terres agricoles à Charleroi, contre 15,4 % à Liège. C'est en périphérie de ces deux grandes villes que se localisent les espaces agricoles, en diminution pour chacune. La taille des exploitations agricoles à Charleroi est supérieure à celles rencontrées à Liège et aussi à celles de la Région wallonne. Les cultures développées à Charleroi sont essentiellement des grandes cultures: betteraves sucrières, céréales, pommes de terre. À Liège, l'élevage laitier est dominant. On trouve également des cultures de céréales, et les cultures fruitières sont de moins en moins exploitées.

Les deux villes sont souvent perçues comme « concurrentes » même dans le domaine que nous étudions. En effet, si une Ceinture Aliment-Terre a vu le jour en 2012 à Liège, Charleroi s'est saisie du concept en 2017. La région agro-géographique à laquelle ces deux villes appartiennent est identique: il s'agit du sillon industriel qui traverse d'ouest en est la Wallonie, mais en périphérie, on rencontre d'autres régions que nous verrons plus loin, dans la présentation des communes retenues.

Enfin, ces deux villes méritent d'être mises en vis-à-vis en raison de leur intérêt pour la question alimentaire, qui constitue notre focale. Comme déjà dit, Liège s'est emparée de la question alimentaire depuis quelques années, à travers notamment le concept de Ceinture Aliment-Terre. Charleroi s'est ensuite inspirée de Liège pour, à son tour, mettre en place ce concept innovant (Bousbaine et Bryant, 2016).

## Synthèse du chapitre 2

Après avoir parcouru la littérature existante concernant notre objet de recherche, à savoir l'alimentation des villes, nous avons posé notre cadre théorique. Nous avons ensuite détaillé les étapes des méthodologies envisagées afin d'atteindre certains de nos objectifs. Nous avons retenu le cadre théorique de la dynamique actorielle, étant donné la place qu'occupent les acteurs au sein de ce travail. Cette théorie s'appuie elle-même sur la théorie de l'acteur-réseau (ANT), qui semble la plus appropriée. Le rôle des acteurs est déterminant pour la réussite ou l'échec d'un projet, en particulier au niveau de l'alimentation, sujet transversal qui implique de nombreux d'acteurs. Ces derniers sont issus tant de la société civile que des instances institutionnelles qui, de plus en plus, se penchent sur cette problématique.

Pour identifier les projets, en l'absence d'une base de données, nous avons eu recours au dépouillement de la presse nationale, à savoir le journal *Le Soir*. Cette première étape nous a permis d'appréhender le degré d'importance accordée à la question alimentaire au sein des deux territoires d'étude. À travers les projets de relocalisation alimentaire, nous avons pu cerner les modalités de mise en place de ces initiatives. Puis, afin d'affiner et surtout de compléter ces projets, avec leurs conditions d'émergence, nous avons interrogé les agents des ADL et des GAL, témoins privilégiés du territoire wallon. Ces derniers nous ont permis de délimiter les projets dits agri-urbains, concept qui a été mis en avant par certains chercheurs français et institutionnalisés depuis 2001 en France. Ce concept a été éprouvé dans nos territoires, en ne retenant que les projets alimentaires, entre la sphère urbaine et agricole.

Puis, nous nous sommes attachés à détailler la deuxième méthodologie élaborée, afin de répondre à l'un de nos trois objectifs, qui consiste à cerner la prise en compte et l'appréhension de l'agriculture au sein des territoires par les différents acteurs en présence. Pour ce faire, outre la littérature parcourue, nous avons développé une méthodologie mixte, qui repose sur la conception de plusieurs questionnaires. Ces questionnaires ont été adressés aux habitants des territoires retenus, les non-agriculteurs comme les agriculteurs, ainsi qu'aux acteurs politiques à l'échelle locale (les bourgmestres ou échevins de l'agriculture) et aux ministres de l'Agriculture et de l'Économie. Nous avons aussi voulu explorer d'autres échelles en soumettant un questionnaire aux députés des deux provinces, ainsi qu'à un député européen, et enfin, aux deux responsables des syndicats wallons de l'agriculture.

Ces questionnaires ont ensuite fait l'objet d'analyses statistiques, pour ceux soumis aux habitants des communes. Les autres ont été retranscrits et analysés suivant une grille adaptée à la personne interrogée, mais les grands axes sont restés identiques. Nous avons au préalable réalisé une analyse sémantique de chacun de ces discours. Nous avons ensuite présenté les deux terrains sur lesquels nous avons axé notre recherche.

Ces méthodologies, multiples et basées sur les acteurs, s'appuient sur la théorie de la triangulation. Cette dernière fait référence à la mise en œuvre de plusieurs démarches dans l'optique de collecter des données afin de vérifier la fiabilité des résultats obtenus. Dans le cadre de la recherche qualitative, la triangulation se définit sur la base des travaux de Denzin (1978) et de ceux de Silvermann (2004, 2006, 2009). Ces derniers se sont appuyés sur ceux de Campbell et Fiske (1959), qui ont ainsi « importé » ce concept dans les sciences sociales et humaines.

D'autres encore définissent cette triangulation « comme le fait d'appréhender un objet de recherche d'au moins deux points de vue différents. Ce concept, s'il est assumé franchement, permet de dépasser l'application de recettes toutes faites, prêtes à l'emploi. Par exemple, une de ces bonnes recettes consisterait à combiner systématiquement pour une même recherche des méthodes qualitatives avec des méthodes quantitatives, les dernières souvent considérées comme apportant un gage suprême de sérieux et de scientificité » (Caillaud et Flick, 2016).

Cette triangulation « est une procédure visant la validité des savoirs produits par la recherche. Elle consiste pour l'essentiel en la superposition et la combinaison de plusieurs perspectives » (Martineau, 2012). En nous fondant sur les éléments avancés par Denzin dès 1970, lequel appréhende cette notion comme une stratégie de validité, nous avons développé et combiné plusieurs méthodologies qui se sont révélées pertinentes en termes de fiabilité, d'une part, et de résultats, d'autre part. Ces derniers seront présentés dans le chapitre suivant.



# Chapitre 3: Les dynamiques alimentaires en émergence

Ce chapitre a pour objectif de présenter les dynamiques alimentaires qui se mettent en place dans les deux villes retenues, ainsi que la sélection des communes sur lesquelles nous avons porté notre choix dans le cadre de notre recherche. En effet, il n'était pas question de traiter toutes les communes des deux villes retenues, soit plus d'une centaine, mais bien d'obtenir un panel suffisamment représentatif de diverses situations en termes de projets alimentaires. Ce panel ainsi constitué nous a permis de mieux cerner les modalités de mise en place de ces nombreux projets relevés tant à Charleroi qu'à Liège, afin de mettre en lumière l'émergence des dynamiques alimentaires et de proposer une typologie des communes où les initiatives de relocalisation alimentaire en constituent l'épicentre. Nous verrons qu'une lecture géographique apporte quelques éléments explicatifs. Outre cette typologie, il s'agit aussi de comprendre les « jeux d'acteurs » mis en œuvre au travers de ces initiatives de relocalisation.

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit les méthodologies envisagées afin de cerner les initiatives de relocalisation alimentaire dans les deux villes, mais aussi celles qui ont permis de constituer une sélection suffisamment représentative des situations rencontrées dans nos deux terrains. Cette sélection s'est appuyée avant tout sur la dynamique actorielle, mais surtout sur l'émergence de projets agri-urbains centrés sur l'alimentation. Nous présentons donc ici, dans un premier temps, l'émergence des dynamiques alimentaires dans nos deux villes, puis nous examinons les projets agri-urbains relevés sur la base de nos entretiens auprès des acteurs clés du territoire wallon: les AGL et les GAL. Les résultats de ces entretiens sont dévoilés, ainsi que la typologie des communes qui en découle. Ensuite, nous envisageons les caractéristiques principales des communes sur lesquelles notre étude s'est finalement portée. Ces caractéristiques sont de deux ordres: les indicateurs socio-économiques et surtout les facteurs qui se réfèrent à l'activité agricole encore présente dans la commune (SAU, part des terres agricoles, nombre d'agriculteurs, types de cultures, etc.). Nous achevons ce chapitre en présentant une nouvelle typologie des projets relevés, qui prend tout son sens dans les 18 communes retenues, et apportons des éclairages sur celle-ci. Nous proposons enfin une cartographie de ces communes.

## 1. L'analyse de la presse nationale

Nous présentons ici les résultats de notre méthodologie pour chacune des deux villes. Nous avons placé l'ensemble des articles de presse retenus en annexes 9 et 10. Les premiers articles parcourus nous ont permis de nous rendre compte à quel point cette thématique commençait à cristalliser certains segments de la population mais aussi les acteurs politiques du territoire. Toutefois, concernant Charleroi, nous avons rapidement constaté le peu d'intérêt voué à la question alimentaire et son aspect très récent, avec seulement cinq articles sur une période de dix ans. Cette thématique est encore nouvelle dans la cité, pouvant en partie expliquer la faible présence du sujet dans *Le Soir*.

Pour ces cinq articles, nous présentons la thématique centrale et un petit résumé. Cette démarche permet d'appréhender l'importance accordée à la relocalisation alimentaire dans la cité carolorégienne et les éventuelles actions mises en place dans ce sens.

#### *Synthèse des articles relevés à Charleroi*

Le premier article relevé a été publié le 26/09/2013, par Didier Albin: « Charleroi se fait maraîchère ». Il met en avant l'agriculture urbaine comme levier de redéploiement économique, de promotion de la santé et du développement durable. Cet article n'évoque en aucun cas un dynamisme d'initiatives citoyennes mais plutôt des initiatives impulsées par les CPAS (centres publics d'action sociale), qui ont tenté de remettre dans la vie active des personnes en « décrochage » à travers le maraîchage urbain.

Le deuxième s'intitule « Un guide pour “acheter local” à Charleroi »; il a été publié le 24/02/2014. Il évoque la mise en place d'une cartographie des lieux d'approvisionnement en produits agricoles locaux dans la région de Charleroi. Tout comme le premier article, il a été rédigé par Didier Albin.

Le troisième, « Futur supermarché coopératif: déjà nonante adhérents », fait référence à l'ouverture d'un supermarché coopératif citoyen, « Coopéco », à l'initiative d'une avocate de Charleroi. Le but est de fournir une nourriture de qualité, des produits bio, locaux et équitables, produits selon une agriculture raisonnée. L'article a été publié le 13/01/2016 par Élisabeth Mathieu.

Le quatrième, « Coopéco réinvente l'épicerie citoyenne », a été publié par Didier Albin le 19/08/2017. Le journaliste relate l'avancée du supermarché, délimite ses finalités et explique son fonctionnement. Ce projet semble s'inscrire dans le paysage et compte quelque 300 coopérateurs depuis sa création.

Enfin, le dernier article, « Charleroi, ville fertile », publié le 11/09/2017 par Didier Albin, aborde la mise en place d'une plate-forme où sont centralisées les initiatives citoyennes de la région de Charleroi, qui visent à manger sain, local, solidaire et durable.

À travers ces cinq articles (relevés sur une période de dix années), nous mesurons un léger intérêt pour la prise en compte de la question alimentaire à Charleroi. Nous constatons que cette question est nouvelle: quelques initiatives émergent, sans réel dynamisme notable de la part tant des citoyens que des instances politiques. Néanmoins, il nous semble pertinent de souligner le fait que malgré l'instauration d'une Ceinture Aliment-Terre à Charleroi Métropole, depuis avril 2017, aucun article ne l'évoque. Surtout, aucune analyse n'a été envisagée sur ce concept qui, à première vue, semble différent de la situation rencontrée à Liège. Du reste, ces premiers résultats ne retirent en rien l'aspect innovant des projets de relocalisation qui émergent dans certaines communes de la cité carolorégienne étudiée.

#### *Synthèse des articles de presse pour Liège*

Nous avons dénombré 26 articles consacrés à la relocalisation alimentaire en province de Liège et aux initiatives qui se mettent en place afin d'approvisionner la ville de manière plus locale

Le premier article a été publié le 13/06/2008; il s'intitule « À la Boverie, déjeuner sur l'herbe ». Il met l'accent sur un événement qui a pour objectif de conscientiser les Liégeois à une alimentation de qualité et locale, dans le cadre du mouvement *Slow Food*.



Les articles suivants font état de la dynamique alimentaire relevée dans la province de Liège. Tous ces articles pointent l'effervescence autour de la question alimentaire dans la Cité ardente, depuis notamment les cinq dernières années. Des citoyens liégeois se sont emparés de cette question et ont mis en place de nombreuses initiatives, comme le réseau de la « Ceinture Aliment-Terre de Liège ». Ce concept de relocalisation de l'alimentation a constitué le sujet central de plus de dix articles répertoriés. La lecture des articles met en lumière un certain dynamisme citoyen autour de la relocalisation alimentaire. Celle-ci passe par le circuit court, synonyme de « bien manger », et depuis peu, par l'implication des instances politiques liégeoises dans cette question. En effet, comme le soulignent certains articles, les pouvoirs politiques de la province ont retenu la thématique agricole et alimentaire dans le schéma de développement territorial.

Enfin, soulignons que cette conscientisation à l'alimentation locale a débuté bien plus tôt dans la province de Liège que dans la cité carolorégienne. À Liège, les initiatives se développent à travers des magasins de proximité dans lesquels les productions agricoles locales sont vendues; elles sont rejointes par d'autres projets qui émanent des producteurs eux-mêmes.

Force est de constater qu'entre les deux métropoles, il existe une nette différence au niveau de la dynamique alimentaire locale, bien que, depuis une année, certains citoyens de Charleroi se mobilisent pour mettre en place des systèmes innovants alimentaires. Mais, ces initiatives peinent encore à réellement s'ancrer dans le territoire. Ces éléments de conclusion trouvent un écho dans les groupes d'achats communs, relevés dans les deux agglomérations. En nous référant à la carte des GAC de 2017, nous avons comptabilisé cinq GAC dans la cité carolorégienne et plus de dix-huit à Liège<sup>40</sup> (Capruralité, 2017). Cet élément confirme un dynamisme plus actif dans la Cité ardente en termes de relocalisation des systèmes alimentaires alternatifs, tout comme cette volonté de changer de système alimentaire en contournant le système agro-alimentaire existant.

### **1.1 À Charleroi, la problématique alimentaire peine encore à émerger**

Au regard des résultats émanant de l'analyse de la presse nationale ainsi que des divers entretiens menés auprès des acteurs clés du territoire, certaines conclusions peuvent être tirées. Il apparaît que la problématique alimentaire, dans l'agglomération de Charleroi, est encore peu appréhendée par l'ensemble des acteurs locaux, mais surtout au niveau des citoyens. Alors que certains articles soulignent l'implication certaine des habitants de la ville de Liège, aucun ne fait état de la même situation dans l'agglomération de Charleroi.

Aucun article n'évoque un mouvement de citoyens, comme cela a été pointé à Liège. Seul un article mentionne la mise en place d'une coopérative citoyenne, Coopéco, à Charleroi.

Les entretiens auprès des acteurs clés ont conforté cette posture, ainsi que les bourgmestres; au moment des entretiens, aucun d'entre eux n'avait eu connaissance de l'existence d'une Ceinture Aliment-Terre à Charleroi Métropole. Certains, comme à Courcelles, Gerpinnes, Pont-à-Celles ou Thuin, sont conscientisés à la problématique alimentaire et agricole mais peinent à réellement apporter des solutions à long terme.

### **1.2 A Liège: un mouvement urbain vers une agriculture locale<sup>41</sup>**

---

<sup>40</sup> <http://www.asblrcr.be/>

<sup>41</sup> Titre en partie repris de l'article de Philippe Bodeux, publié le 8/03/2017 dans le journal L'Espresso

Alors que, dans l'agglomération carolorégienne, nous avons mis en relief le peu de dynamisme en matière de relocalisation alimentaire, force est de reconnaître qu'à Liège, les choses ont particulièrement évolué depuis déjà quelques années. Pour nous rendre compte de la situation réelle, nous avons procédé comme pour la cité carolorégienne. Dans un premier temps, nous avons mené nos premières investigations auprès des bourgmestres et autres acteurs du territoire, et nous avons assez rapidement pu relever certains éléments révélateurs d'une situation quelque peu divergente de celle rencontrée à Charleroi, en matière de réflexion sur la problématique alimentaire.

En effet, nos entretiens auprès d'acteurs clés du territoire de la ville de Liège nous ont apporté les premiers éléments de réponse. La question alimentaire semble, depuis quelques années, focaliser le débat dans la Cité ardente. Les nombreux articles répertoriés en ce sens appuient ces conclusions. Ils mettent en avant une volonté citoyenne de changer le système alimentaire dominant, en particulier avec la mise en place du concept de Ceinture Aliment-Terre. Une réelle réflexion émerge des citoyens qui, depuis, ont été largement rejoints par les instances politiques locales, comme nous l'étayerons dans le chapitre 5 de cette recherche. De nombreuses initiatives ont ainsi été observées et convergent vers une transition du système alimentaire.

L'analyse de la presse locale a donné certains renseignements au niveau des deux villes. À l'échelle locale, nous nous sommes appuyés sur les entrevues réalisées auprès des témoins privilégiés que constituent les agents des ADL, des GAL et les bourgmestres. Nous avons ainsi relevé les tendances agri-urbaines qui émergent.

## **2. Les entrevues auprès des ADL, des GAL et des bourgmestres**

Les premières rencontres à Charleroi ont permis de mieux cerner la fonction réelle des ADL au sein des communes. Nous constatons que, selon les municipalités, les dynamiques alimentaires sont à peine existantes, puisque peu d'initiatives émanant des acteurs clés, les agriculteurs, ont été relevées. La seule commune qui a vu se développer une initiative personnelle agricole est Thuin, où un agriculteur a repensé le système de source d'énergie à son niveau et au niveau municipal. Soutenu par son fils agronome, il a compris l'intérêt de développer cette source d'énergie durable dont les habitants de la commune pourraient bénéficier. Cette initiative privée est appuyée par l'ADL, qui en a cerné l'intérêt. Les initiatives de réelles relocalisations restent marginales, souvent par manque d'implication directe des agents eux-mêmes, tenus par des budgets serrés, ou à cause de la disparition des agriculteurs de leur commune. La faible diversification des agriculteurs constitue aussi un frein dans l'élaboration de projets agri-urbains, tout comme le manque d'ouverture de certains d'entre eux, qui ne souhaitent pas sortir de leur schéma de production destiné en grande partie aux marchés internationaux. Ceci souligne le peu de sensibilité des agriculteurs à la nourriture des populations locales.

Au niveau des GAL, seul celui de l'Entre-Sambre-et-Meuse existe dans le Hainaut. Rappelons toutefois qu'il est à cheval sur deux provinces: Namur et le Hainaut. Il est constitué de quatre communes: Walcourt, Gerpennes, Florennes et Mettet. Les agents semblent bien plus impliqués dans les projets de relocalisation alimentaire, en particulier à Walcourt, Gerpennes et Florennes. Une dynamique alimentaire a été relevée et tente de faire converger les acteurs entre eux. Bien

que certains freins aient été soulignés, cette structure semble être la seule qui puisse envisager la problématique alimentaire et agricole, au moins dans ces trois communes.

À Liège, les agents des ADL n'ont pas la même approche que ceux de Charleroi. Une réelle volonté d'ancrer l'alimentation locale a été relevée, bien que certains échecs aient été observés. Ces premiers contacts nous ont permis d'identifier des initiatives privées soutenues par les ADL en co-construction avec les deux GAL de la province, très orientés vers les circuits alimentaires courts, depuis quelques années déjà. Dans la commune de Comblain-au-Pont, l'ADL s'est particulièrement investie dans la mise sur pied de la Ceinture Aliment-Terre de Liège et dans bien d'autres projets que nous verrons plus loin.

Au niveau des bourgmestres et échevins de l'agriculture, dans le Hainaut comme à Liège, ces acteurs locaux tentent de répondre aux demandes des citoyens. Ces derniers sont de plus en plus enclins à une alimentation locale. Néanmoins, malgré leur bonne volonté, ils se heurtent à une certaine inertie de la part des agriculteurs.

Cependant, se dessinent déjà des dynamiques alimentaires, aussi bien dans les deux villes qu'à l'échelle communale, où les agents des ADL et des GAL ont joué un rôle clé.

## **2.1 Des projets coconstruits avec les agents des ADL et des GAL**

La synthèse de ces entretiens a permis de lister les projets alliant sphère agricole et sphère urbaine ainsi que les types d'acteurs à l'origine de ces initiatives. Très vite, nous avons pu mesurer la place centrale que l'agent des ADL occupe au sein de son territoire et des projets mis en œuvre. Nous avons aussi relevé le dynamisme de certains agents et, au contraire, le manque d'intérêt d'autres pour la question alimentaire/agricole. D'ailleurs, comme le souligne François Louons, de l'ADL de Comblain-au-Pont, « quel que soit le territoire dans lequel un agent de développement local travaille (rural/semi-rural/périurbain/urbain), il est toujours confronté à la question agricole » (Louons, 2017).

Cette première phase a mis en lumière un classement des communes selon le degré d'implication des agents de l'ADL dans des projets qui relocalisent l'alimentation du territoire étudié. Cette étape, à elle seule, ne nous a pas réellement révélé tous les projets de relocalisation alimentaire au sein des territoires. Elle devait être complétée par la rencontre avec d'autres acteurs présents en Wallonie, qui nous avaient été conseillés par au moins deux des agents des ADL. Cette deuxième étape devait nous éviter d'omettre des projets alimentaires dits « citoyens » et nous permettre de conforter l'authenticité et l'aspect « officiel » des initiatives identifiées.

Nous avons ainsi réalisé un premier classement des communes en quatre catégories, selon la dynamique actorielle relevée (voir tableau 7)..

Tableau 7: Liste des critères retenus pour le classement des communes selon leurs projets agri-urbains

Communes où plusieurs initiatives ont été mises en place et se pérennisent	Communes où des projets agri-urbains commencent à émerger	Communes où des projets ont vu le jour et ont avorté	Communes où aucun projet n'est à l'ordre du jour, avec aucune prise en compte de l'agriculture
--	---	--	--

Outre cette classification, qui devra être complétée, une typologie d'acteurs se dessine au niveau des agents des ADL, des GAL, des acteurs politiques, des agriculteurs et des citoyens. Mais, à ce stade, nous ne sommes pas encore en mesure de la dresser. Certaines initiatives seront mises à l'étude afin de relever les dynamiques des acteurs des territoires observés. Surtout, ce premier classement a été complété par des analyses qui émanent des entretiens menés auprès des agents des GAL. D'une part, cela conforte le classement des communes retenues. D'autre part, cela permet de relever d'autres communes comme celle d'Ouffet, où une dynamique de reconnexion existe et se pérennise, tout comme dans l'agglomération de Charleroi, pour les localités de Gerpinnes et Florennes.

Toutefois, cette synthèse a soulevé quelques interrogations: en nous appuyant exclusivement sur ces acteurs clés du territoire, n'avons-nous pas occulté des initiatives de relocalisation alimentaire non institutionnalisées mais qui existent au sein des communes? Cette interrogation avait été abordée par certains agents des ADL comme des GAL. Face à cela, nous nous sommes repositionnés afin d'élargir le nombre d'acteurs à interroger au sein des territoires.

Surtout, les communes étudiées ne peuvent être que celles où des initiatives de relocalisation alimentaire existent. Afin de cerner la problématique dans son entièreté, il semblait opportun de nous pencher sur d'autres cas d'étude, où aucune prise en compte de cette question alimentaire n'est évoquée. Cet élargissement donne des éléments de compréhension sur un territoire plus vaste et permet de mieux appréhender les volontés des uns et des autres.

Toutes les communes wallonnes ne disposant pas d'ADL ou de GAL, afin de déterminer avec plus de précision les projets qui existent dans certaines localités qui jouxtent les villes de Charleroi et de Liège, nous avons sollicité les acteurs clés à l'échelle communale, à savoir les bourgmestres et échevins de l'agriculture. Nous nous sommes heurtés à un premier obstacle: toutes les communes wallonnes ne disposent pas d'échevins de l'agriculture. Nous avons contacté toutes les communes de l'agglomération de Charleroi et de Liège, afin de déterminer celles à retenir. Nous n'avons bien entendu pas pris contact avec celles qui possédaient des ADL et des GAL, étant donné que nous avons eu des éléments de réponse pertinents. Nous avons concentré notre attention sur les autres communes dites « périurbaines » de ces deux grandes villes.

Nous avons donc contacté les échevins et bourgmestres de plusieurs communes. Nous nous sommes intéressés aux communes de Fontaine-L'Évêque, de Pont-à-Celles ou de Courcelles, pour laquelle, durant deux années de suite, nous avons réalisé un travail de terrain auprès des agriculteurs. Nous avons également pris contact avec les communes des Bons Villers, de Gosselies et de Fleurus, sur les conseils des premiers acteurs interrogés. Dans le cadre de cette thèse, il ne s'agissait pas de travailler avec toutes les communes mais bien d'obtenir un panel

représentatif de diverses situations, afin de cerner l'origine des initiatives qui se développent et les résultats au niveau des territoires.

Dans notre démarche, nous souhaitons avant tout nous appuyer sur des éléments de projets dont l'existence est soutenue par des acteurs clés du territoire, ou tout au moins institutionnalisée. Afin de ne pas négliger des initiatives exclusivement privées, nous avons interrogé les bourgmestres et échevins de l'agriculture, afin de savoir quel type d'initiative se mettait en place au sein de leur commune.

## **2.2 Des projets émanant des citoyens (consommateurs et/ou agriculteurs) ou appuyés par les instances politiques locales**

Nous avons appris l'existence de certaines initiatives alternatives émanant avant tout de citoyens, comme dans la commune de Pont-à-Celles où il existe un groupe d'achats communs dans l'entité de Liberchies. Celui-ci est ancré dans le territoire et a été impulsé par des habitants à la fois consommateurs et producteurs, qui se sont alliés afin de contourner le circuit classique de la grande distribution et de trouver une alternative en créant un partenariat entre producteurs et consommateurs. Il existe également une *Ruche qui dit Oui!*, depuis 2015. Cette commune est donc reprise pour notre étude.

Après avoir interrogé les acteurs clés de la commune de Fontaine, nous avons eu connaissance de l'existence d'une ferme qui reconnecte ville et agriculteurs en approvisionnant les consommateurs en produits bio. Son dynamisme est très palpable au sein de la commune, dans laquelle il y a de moins en moins d'agriculteurs. Lors de notre entretien avec le bourgmestre de cette commune, nous avons été orientés vers une autre où l'agriculture semble être une activité en totale perte de vitesse: Montigny-le-Tilleul. Nous avons donc contacté la commune. Lors de notre rencontre avec la bourgmestre, nous avons rapidement mesuré combien, dans cette commune, la disparition progressive du nombre d'agriculteurs représentait un réel frein dans la mise en place d'une quelconque initiative de relocalisation alimentaire. Pourtant, nous avons poussé nos investigations et avons ainsi appris l'existence d'une ferme reprise par des « nimaculteurs ». Ces derniers tentent d'approvisionner les consommateurs en produits locaux. Cette localité a donc été retenue et entre dans la catégorie des communes où des initiatives émanent de citoyens.

À la suite du travail réalisé dans la commune de Courcelles, nous avons longuement échangé avec l'échevin de l'agriculture, qui tente d'être à l'écoute des agriculteurs afin de préserver l'activité agricole et de les ouvrir à la diversification. Nous avons, à ce titre, été chargés de les rencontrer et d'évoquer cette option de diversification de leur mode de production afin de se maintenir au sein de leur territoire et d'engendrer une plus-value. Depuis quelques années est organisé un marché de produits locaux; les stands sont mis gratuitement à la disposition des agriculteurs et cette démarche émane des services de l'échevin en charge de l'économie, de l'échevin du développement durable, de l'échevin de l'agriculture et de l'échevin du commerce, avec le soutien du bourgmestre. Il existe aussi, dans l'entité de Souvret, une *Ruche qui dit Oui!*, qui a commencé ses activités il y a trois ans (en 2016).

À ce stade, notre panel de communes se dessine de manière plus concrète. Nous sommes donc en mesure de catégoriser l'ensemble des communes retenues, qui seront analysées dans le cadre de cette recherche. Nous nous sommes attachés à retenir plusieurs types de communes où des initiatives se mettent en place afin de reconnecter la ville et son agriculture à travers

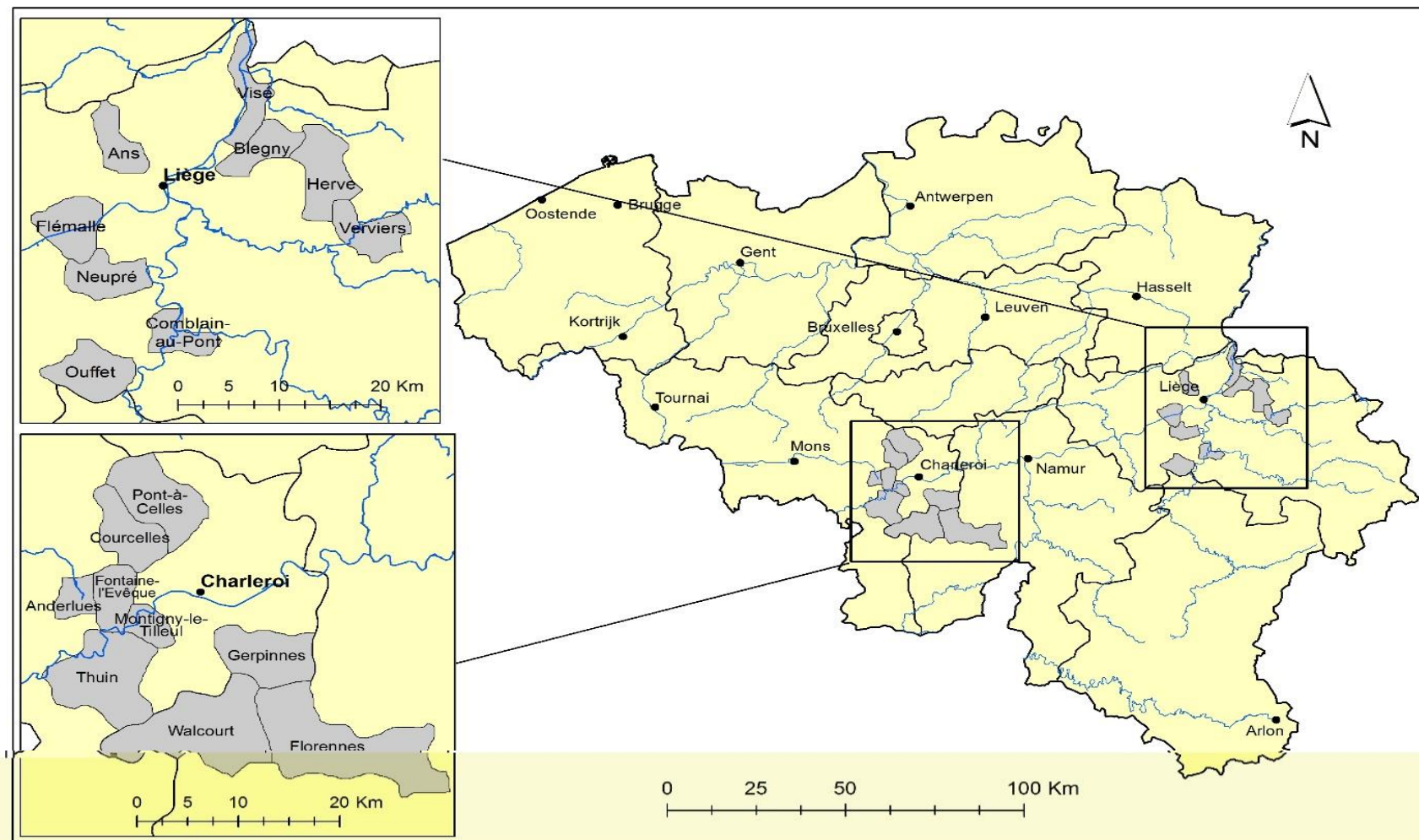
l'alimentation, sous l'impulsion des acteurs publics. Toutefois, nous avons été confrontés à des situations où le politique et certains acteurs clés du territoire n'accordaient aucune importance à toute forme de reconnexion, mais où certaines initiatives avaient été relevées comme émanant des citoyens eux-mêmes. Ces projets de relocalisation alimentaire sont ancrés dans le territoire depuis quelques années; ils sont exclusivement élaborés et conduits par des citoyens, consommateurs comme producteurs. Nous les avons donc retenus et répertoriés dans une rubrique détachée des autres catégories, tant leur impact sur le territoire semble intéressant à évoquer.

Nous avons donc porté notre analyse sur les communes suivantes, voir carte 1.

**Pour Charleroi**, il s'agit des communes de Thuin, Fontaine-L'Évêque, Montigny-le-Tilleul, Anderlues, Gerpennes, Walcourt, Florennes, Pont-à-Celles et Courcelles.

**Pour Liège**, les communes retenues sont Visé, Comblain-au-Pont, Herve, Verviers, Flémalle, Ouffet, Blegny, Neupré et Ans.

Carte 1: Spatialisation des 18 communes retenues



### **3. Présentation des communes retenues**

Dans cette partie, nous présentons les communes sélectionnées sur la base de nos investigations auprès des ADL, des GAL, des bourgmestres et des échevins de l'agriculture. Outre leur projet développé de reconnexion avec l'agriculture, elles présentent des caractéristiques variées à bien des égards, ce qui permet d'obtenir un panel représentatif de situations différentes au sein de l'ensemble du territoire wallon.

Nous avons choisi quelques critères qui convergent avec notre question de recherche. Outre la superficie totale de la commune, sa population, sa densité, le niveau socio-économique, nous avons retenu la SAU, la part des terres agricoles, le taux d'artificialisation, les régions agro-géographiques, les types de cultures et le nombre d'agriculteurs. Ces éléments sont synthétisés dans un tableau, pour chacune des dix-huit communes des deux agglomérations (voir ci-après). Nous pouvons donc résumer les éléments les plus pertinents qui se dégagent de cette présentation des dix-huit communes (voir tableaux 8 et 9).



Tableau 8: Tableau des caractéristiques générales des neuf communes carolorégiennes

Nom commune	Nom Province et Région	Population 1998 / Population 2018	Densité de population Hab/km <sup>2</sup>	Taux d'artificialisation en % En 2019	Revenu Médian/hab	Nombre Agriculteurs	Régions agricoles	Types de cultures	Pourcentage des terres agricoles
Anderlues	Hainaut / wallonne	11581 / 12254	713.6	28.8	14760	16	Limoneuse  Condroz	Grandes cultures industrielles / céréales  Elevage viandeux et laitier	59.8
Courcelles	Hainaut / wallonne	29751 / 31376	702.8	24.4	14803	19			57.5
Gerpennes	Hainaut / wallonne	11833 / 12660	266.7	13.6	20437	20			55.1
Florennes	Namur / wallonne	10737 / 11410	84.3	7.3	16339	82			56.1
Fontaine-L'Evêque	Hainaut / wallonne	17066 / 17801	621.5	21.1	15039	15			50.6
Montigny-le-Tilleul	Hainaut / wallonne	10380 / 10136	663.8	34.8	20268	4			41.9
Pont-à-Celles	Hainaut / wallonne	15982 / 17287	309.6	11.4	18738	76			75.1
Thuin	Hainaut / wallonne	14559 / 14671	191.7	10	18234	60			66.9
Walcourt	Namur / wallonne	16634 / 18376	14.1	8.4	18041	90			71.8

**Les communes carolorégiennes** analysées se localisent toutes en province du Hainaut, excepté les communes de Florennes et de Walcourt (Namur). Spatialement parlant, elles se situent au sud et à l'ouest de la ville de Charleroi (voir carte n°1), là où les terres agricoles sont encore présentes. En raison de leur taux d'urbanisation, certaines sont dites rurales, comme Walcourt, Florennes ou Thuin, alors que d'autres, comme Courcelles, Anderlues ou encore Fontaine-L'Évêque, sont dites semi-rurales. Toutes les communes ont enregistré un gain de leur population entre 1998 et 2018, à l'exception de Montigny-le-Tilleul. La plus peuplée est Courcelles et la moins peuplée est Montigny-le-Tilleul. Les densités varient entre 713,2 habitants/km<sup>2</sup> (Anderlues) et 85 habitants/km<sup>2</sup> (Florennes). Au niveau socio-économique, la commune de Montigny-le-Tilleul figure en haut du classement, suivie par Gerpinnes, largement au-dessus de la moyenne wallonne. Dans le bas du tableau figurent Fontaine et Anderlues, où les populations sont assez pauvres, en dessous de la moyenne régionale.

Au moins la moitié de la superficie totale des neuf communes est dominée par l'agriculture. La commune présentant la SAU la plus importante est Walcourt, et celle qui a la plus faible est Montigny-le-Tilleul (voir tableau 8). Ces communes sont à cheval sur trois régions agro-géographiques (le sillon industriel, le Condroz, le plateau limoneux hennuyer). Ces terres sont très riches et permettent les grandes cultures et les cultures industrielles. La grande majorité des exploitants agricoles ne sont pas propriétaires de leurs terres, et les prix de celles-ci sont parmi les plus onéreux d'Europe. Aux dires de certains agriculteurs, ils atteignent 80 000 euros/hectare, sans compter le « chapeau ». L'élevage tend à disparaître sur l'ensemble des communes et le maraîchage est très peu présent. Enfin, le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer, en particulier dans la commune de Montigny-le-Tilleul où seuls quatre sont encore en activité. La localité où nous en dénombrons le plus est Walcourt, suivie de Florennes et Pont-à-Celles. Là où l'urbanisation est la plus forte, le nombre d'exploitants est le plus faible (Anderlues et Montigny-le-Tilleul). La grande problématique réside dans le manque de maraîchers dans les neuf communes, ce qui explique en partie que les populations n'arrivent pas à s'approvisionner sur le marché local.

Tableau 9: Tableau des caractéristiques générales des communes liégeoises et de la ville de Verviers

Nom commune	Nom Province et Région	Population 1998 / Population 2018	Densité de population Hab/km <sup>2</sup>	Taux d'artificialisation  En % en 2019	Revenu Médian/hab  2016	Nombre Agriculteurs	Régions agricoles	Types de cultures	Pourcentage des terres agricoles
Ans	Wallonne / Liège	27577 / 28238	1215.3	32.2	16112	15	Herbagère Liégeoise Limoneuse Condroz	Grandes cultures Elevage laitier 40 % production laitière Céréales	54.3
Blégny	Wallonne / Liège	12102 / 13300	509.8	24.5	18892	34			53.9
Comblain-au-Pont	Wallonne/ Liège	5226 / 5381	239.3	10.8	16348	18			65.4
Flémalle	Wallonne/ Liège	26093 / 26174	719	27.5	15790	10			40.3
Herve	Wallonne/ Liège	16260 / 17598	309.7	15.5	18327	85			75.3
Neupré	Wallonne / Liège	9390 / 9934	312.5	19.8	23265	21			38.1
Ouffet	Wallonne / Liège	2422 / 2802	69	5.8	17523	32			64
Visé	Wallonne/ Liège	16569 / 17767	647.3	24.6	16787	10			37.8
Verviers	Wallonne / Liège	53303 / 55198	1672.9	39.1	13878	20			43.7

**Les communes liégeoises** ont également connu une augmentation de leur population entre 1998 et 2018, dans des proportions certes différentes (tableau 9). La ville qui a vu sa population fortement augmenter est Verviers<sup>42</sup>, suivie des communes de Herve et Blegny (en nombre absolu). La ville la plus peuplée est Verviers, puis Ans et Flémalle, avec des densités tout aussi élevées. Les communes les moins peuplées sont Ouffet, Comblain-au-Pont et Neupré, avec une densité très faible pour Ouffet (69,6 habitants/km<sup>2</sup>) au regard des densités des autres communes. Sur le plan socio-économique, la commune la plus aisée est Neupré, puis Blegny, Ouffet et Herve, les deux dernières ayant quasiment le même revenu par habitant. La plus paupérisée est la ville de Verviers, suivie par Comblain-au-Pont. Toutes ces communes sont considérées comme des communes périurbaines de Liège, à l'exception de la ville de Verviers.

En matière d'occupation du sol, le taux d'artificialisation le plus élevé se rencontre dans la commune de Verviers, puis à Ans et Flémalle, rejoignant les fortes densités évoquées plus haut. Les communes les moins urbanisées sont Ouffet, Comblain-au-Pont et Herve, qualifiées de communes rurales. Les superficies varient entre 2 260 et 4 020 hectares. Les SAU les plus importantes se localisent, sans surprise, dans les communes de Herve et Ouffet, la plus petite se situant à Visé, où l'agriculture tente de résister face à une urbanisation intensive, aux dires de son bourgmestre.

La part des terres agricoles varie entre 37,9 % et 74,7 %. La moyenne est de 59,1 % pour l'ensemble des neuf communes, où l'agriculture occupe encore une place non négligeable. Localement, les sols diffèrent; les neuf communes se localisent à l'est, dans le pays de Herve (région herbagère), au sud de Liège, par le Condroz et la Famenne, et à l'ouest, par le sillon industriel. Cette partie de la Wallonie présente un relief de plateaux ondulés entrecoupés de vallées, et les altitudes varient entre 200 et 400 mètres. Ces sols sont propices au pâturage et donc à l'élevage, en particulier laitier. Les grandes cultures sont peu présentes, tout comme le maraîchage; il subsiste encore des vergers, qui constituaient jusqu'à récemment la particularité du pays de Herve. Concernant le nombre d'agriculteurs encore en activité, ils sont très nombreux dans la commune de Herve et diminuent d'année en année sur l'ensemble des communes. Les crises laitières ont particulièrement frappé cette région, causant l'arrêt de l'activité agricole.

#### *Synthèse comparative des communes des deux régions*

Au regard des premières analyses, il se dégage certaines tendances entre les dix-huit communes. En les comparant, nous constatons qu'elles présentent toutes une augmentation de leur population, sauf Montigny-le-Tilleul. Les densités sont bien plus élevées à Liège qu'à Charleroi, où certaines communes dépassent les 1 500 habitants/km<sup>2</sup>. Les populations des communes carolorégiennes sont plus pauvres que celles de la Cité ardente. La superficie totale est plus élevée dans les communes de Charleroi, mais la population globale est plus importante dans les communes liégeoises: 176 360 contre 145 527. Ces dernières semblent subir davantage la pression foncière qu'à Charleroi. Avec la proximité des Pays-Bas, où les prix du foncier sont hors d'atteinte, les prix des terrains de la province de Liège sont plus onéreux comparativement au Hainaut (Iweeps, 2019).

Le taux d'artificialisation est plus fort dans les communes de la province de Liège, en particulier à Verviers, où quasiment 40 % du territoire est urbanisé, laissant peu de place à l'activité

---

<sup>42</sup> Notons que bien que Verviers fasse partie de la province de Liège, elle n'est pas considérée comme une commune mais constitue bien une « ville ».

agricole. C'est pourtant dans cette région que se situe la commune la moins artificialisée, avec 5,7 % (Ouffet), contre 7,3 % (Florennes). La superficie totale des communes de Charleroi est nettement supérieure à celles de Liège. La SAU totale de ces communes représente plus du double dans les communes carolorégiennes, au regard des éléments relevés à Liège. La province du Hainaut est la première région agricole de la Wallonie, en termes de superficie agricole (Hainaut-Développement, 2011).

La part des terres agricoles dans la superficie totale est supérieure dans les communes retenues à Charleroi, ce qui corrobore sa place au sein de la Wallonie. C'est donc dans celles-ci que le nombre d'agriculteurs est le plus important. La grande différence entre les communes réside dans les types de cultures. Si les communes hennuyères sont dominées par les grandes cultures (céréales et cultures industrielles), pour les communes liégeoises, il s'agit d'élevage laitier (région herbagère liégeoise et Haute Ardenne) et accessoirement de cultures industrielles. Bien que nous ne l'ayons pas mentionné dans la présentation globale des communes, un critère à mettre en avant est la progression de l'agriculture biologique en province de Liège et le nombre d'installations de maraîchers depuis ces trois dernières années. En effet, entre 2015 et 2016, le nombre de maraîchers en province de Liège a quasiment doublé. Enfin, notons que les superficies des exploitations agricoles hennuyères sont plus importantes que celles de Liège.

En conclusion, nous avons été frappés par les caractéristiques générales des communes retenues. Alors que c'est bien dans le Hainaut que le nombre de producteurs et de diversifications est le plus important, c'est à Liège que la problématique alimentaire semble le plus interpeller les citoyens comme les producteurs, sans omettre les instances politiques.

Outre ces caractéristiques, nous avons procédé à un classement de deux types: les communes où des projets agri-urbains ont été relevés, qualifiées de « communes innovantes », et celles où l'agriculture fait figure « d'arrière-plan ». Se dessine ainsi une typologie des communes retenues.

## **4. Une typologie des communes basée sur l'existence de projets agri-urbains**

En analysant les discours des uns et des autres, nous avons déterminé un classement de ces neuf communes de l'entité de Charleroi selon leur degré de reconnexion avec le monde agricole. Nous nous sommes appuyés sur les initiatives de relocalisation du système alimentaire qui ont été relevées et analysées. De nombreux éléments ont été mis en lumière afin de tenter de catégoriser chaque commune investiguée. Sur la base des synthèses des entretiens, nous sommes parvenus à nous positionner clairement sur la place de chacune des communes analysées et sur leurs liens avec les projets agri-urbains relevés. Cette analyse sera par ailleurs approfondie concernant le classement de ces communes, afin de faire émerger les positions des acteurs clés de celles-ci.

Comme mentionné dans le classement ci-après, certaines communes figurent dans deux catégories (voir tableau 10).

Tableau 10: Pour Charleroi

<b>Communes où plusieurs initiatives ont été mises en place et se pérennisent</b>	<b>Communes où des projets agri-urbains commencent à émerger</b>	<b>Communes où des projets ont vu le jour et ont avorté</b>	<b>Communes où aucun projet n'est à l'ordre du jour, avec aucune prise en compte de l'agriculture</b>	<b>Communes où des initiatives alimentaires émanent de citoyens</b>
- Courcelles	-Thuin - Gerpinnes - Florennes	- Pont-à-Celles - Walcourt	- Anderlues	- Fontaine-L'Évêque - Pont-à-Celles - Montigny-le-Tilleul

*Pour Liège*

Comme pour l'agglomération de Charleroi, nous présentons les communes retenues suivant les entretiens auprès des ADL, des GAL et de certains acteurs locaux, bourgmestres ou citoyens. Le croisement des différents discours nous a conduits à retenir neuf communes dans lesquelles des situations particulières ont été mises en lumière. Nous présentons donc ces neuf communes en focalisant notre attention sur les projets agri-urbains (voir tableau 11).

Tableau 11: Pour Liège

<b>Communes où plusieurs initiatives ont été mises en place et se pérennisent</b>	<b>Communes où des projets agri-urbains commencent à émerger</b>	<b>Communes où des projets ont vu le jour et ont avorté</b>	<b>Communes où aucun projet n'est à l'ordre du jour, avec aucune prise en compte de l'agriculture</b>	<b>Communes où des initiatives alimentaires émanent de citoyens</b>
- Herve - Ouffet - Neupré	- Verviers	- Blegny - Ans	- Ans - Visé - Flémalle	- Comblain-au-Pont - Ouffet - Blegny - Herve

En analysant les discours des uns et des autres, nous avons mesuré combien la dynamique alimentaire est ancrée dans cette province, en particulier, lors de l'entretien avec la bourgmestre de Verviers qui est aujourd'hui dans une réflexion de relocalisation de l'alimentation au sein de sa commune. Outre cette rencontre, nous avons été reçus par le bourgmestre de Liège, où de nombreuses initiatives et rencontres se déroulent depuis quelques années. Les projets relevés dans cette province se démarquent nettement de ceux de l'agglomération carolorégienne. Constat plutôt paradoxal, dans la mesure où c'est bien dans la province du Hainaut que le nombre de producteurs est le plus important, comme nous le détaillerons dans un prochain chapitre. De plus, la diversification agricole semble davantage ancrée dans la province du Hainaut.

Nous nous attachons donc, ici, à expliciter les différents projets de relocalisation de l'alimentation notés dans certaines communes. Ces dernières ont été qualifiées « d'innovantes ». Puis, nous nous pencherons sur les communes que nous nommons « traditionnelles », dans lesquelles aucune volonté de la part des instances publiques ni des citoyens n'a été relevée en matière de projets agri-urbains.

Enfin, nous mentionnerons les communes où les initiatives citoyennes de reconnexion alimentaire fleurissent. Nous apportons des éléments de compréhension sur ces projets, leur émergence et les acteurs qui les portent, sans négliger les aspects sociaux et environnementaux qui en découlent. Les retombées économiques ne seront pas abordées, étant donné que peu d'acteurs ont été en mesure de nous les dévoiler. Une partie des initiatives est récente, le recul n'est donc pas suffisant pour fournir des éléments de réponse pertinents. Surtout, cette partie de notre recherche se focalise particulièrement sur le relevé des initiatives sans réellement les analyser.

Comme expliqué dans la méthodologie élaborée, nous avons entrepris une démarche rapprochée au niveau des acteurs. L'objectif final que nous nous étions fixé était de passer en revue toutes les initiatives, quand elles existaient, dans les communes étudiées. Les différentes rencontres nous ont aidés à mieux les appréhender. Nous sommes donc, à ce stade, en possession de tous les aspects de ces initiatives alimentaires afin de les classer selon leur degré de reconnexion avec l'agriculture.

#### **4.1 Vers une reconnexion alimentaire: les communes innovantes**

Nous avons relevé les projets qui ont été initiés dans un premier temps par les agents des ADL. Ils sont peu nombreux mais ils nécessitent que nous les analysions afin de mieux saisir le rôle des différents acteurs impliqués dans ces projets et de pouvoir dresser une typologie des initiatives alimentaires. Rappelons toutefois que ces entretiens ont eu lieu en décembre 2016 pour les premiers, et que nous avons suivi le cheminement et la concrétisation des projets évoqués par les acteurs lorsque ceux-ci étaient planifiés dans les mois d'après. Nous avons repris contact soit par téléphone, soit par courriel, avec les concepteurs de ces projets (ADL et GAL). Cette dernière étape nous permet de mesurer les premiers résultats de l'aboutissement ou non de ces projets et d'expliquer leur fonctionnement.

##### *À Thuin, un marché de producteurs locaux*

Pour Thuin, les agents nous ont renseignés sur les projets de relocalisation qui étaient à l'étude. Ils nous ont informés de certaines initiatives qu'ils ont impulsées. Un des projets est le marché des producteurs de Thuin. Ce projet a été pensé et conçu par les agents, avec l'appui de la commune. Dans un premier temps, ils ont contacté par téléphone les producteurs de la commune afin de les sensibiliser. Ainsi, les agents sont parvenus à répertorier vingt-trois producteurs, mais seuls huit ont été retenus<sup>43</sup>. Dans un deuxième temps, pour déterminer de façon plus précise les modalités de mise en place de ce marché, chaque producteur a été reçu. Entre-temps, quelques problèmes ont dû être gérés par les agents, étant donné que le collège communal souhaitait un marché plus participatif qui s'étendrait à d'autres communes, ce qui allait à l'encontre de la volonté des producteurs. Un communiqué de presse avait même été rédigé par le collège dans ce sens, mécontentant fortement les producteurs et ne laissant guère le temps aux agents de vraiment poser le cadre de ce projet. Finalement, ce sont les agents eux-mêmes qui sont parvenus à remédier à une situation quelque peu tendue entre les producteurs intéressés et le collège. Ce projet a ainsi été concrétisé.

La finalité du projet est de reconnecter les agriculteurs à leur population à travers un marché de produits locaux, programmé durant l'année 2017. Le premier marché a eu lieu le samedi 8 avril de 14 h à 18 h sur la place du Chapitre. Il a réuni plusieurs producteurs de la région, comme la

---

<sup>43</sup> Huit producteurs ont accepté de travailler avec l'ADL et donc participé au Marche de produits locaux, les 15 autres ont refusé ou ne correspondaient pas à ce que les agents de l'ADL espéraient

Brasserie du Val de Sambre, la Distillerie de Biercée, l'Élevage de la Thudinie (élevage de chevaux de trait et production de lait de jument), Al Cinse du Baron (produits fermiers, beurre, fromages frais, légumes, pommes de terre...), la ferme du Fosteau (producteur d'asperges vertes), le Jardin de Myrtille (maraîchage: fruits et légumes en agriculture raisonnée), la Boîte à Biscuits (producteurs de confitures à base de fruits locaux).

Les modalités de participation à ce marché sont clairement détaillées aux participants dans la « Charte du marché des producteurs de Thuin ». L'accès y est facilité par un parking gratuit. La logistique semble bien pensée et réfléchie afin de donner les moyens aux producteurs de se faire connaître et d'élargir leurs ventes auprès de consommateurs désireux de se nourrir localement.

Aux dires d'un des agents de l'ADL de Thuin, ce marché a connu à ce jour un succès relativement « bon »; il a été mis en place en 2018 et reconduit au cours de l'année 2019. Il souligne par ailleurs que deux d'entre eux ont estimé que ce marché ne leur procurait pas assez de ventes et qu'ils organisaient leur propre marché (marché de la Gare des Saveurs et marché de l'Escafène). De nouveaux producteurs débutants l'ont rejoint. Pour eux, ce marché est « un bon moyen » de se faire connaître auprès du public. Tous s'accordent sur le fait qu'il faudrait augmenter le nombre de producteurs. Comme le mentionne l'agent de l'ADL: « Actuellement, ces producteurs sont dix et l'idéal serait d'atteindre les quinze, voire les vingt producteurs afin d'attirer davantage de visiteurs. »

Ce programme initié par les agents de l'ADL de Thuin s'inscrit dans une démarche de durabilité et de soutien aux producteurs locaux qui ne disposent pas toujours de la visibilité nécessaire afin de capter les demandes des consommateurs locaux. Ce projet met en avant les circuits courts, comme notifié dans le « Préambule de la Charte du marché des producteurs de Thuin ». Surtout, l'idée s'articule autour « d'une alimentation durable auprès du citoyen », qui recoupe le concept du développement durable, élément central des projets mis en place par les agents des ADL au niveau de leur commune. Ce concept touche à la fois aux dimensions économique, sociale et environnementale.

Dans cette ville, les agents ont également évoqué un projet émanant d'un agriculteur qui s'inscrit plutôt dans les « nouvelles fonctions de l'agriculture » (Allaire *et al.*, 1996), puisqu'il est question de la culture du miscanthus. Cette plante, destinée à la production de biocarburants, n'entre pas dans l'alimentation des populations locales. Cette initiative privée citoyenne ne sera donc pas développée.

*À Montigny-le-Tilleul, des nimaculteurs nourrissent la commune et un GAC s'y est ancré*

Bien que nos premières investigations auprès de la bourgmestre n'aient pas donné de résultats sur d'éventuels projets, nous avons contacté certains agriculteurs et avons appris l'existence, depuis 2004, d'une ferme reprise par une enseignante, reconvertie dans le maraîchage, avec son époux. Ce couple non issu du monde agricole, passionné par l'agriculture, s'est donc lancé dans cette aventure. Leur objectif est de nourrir les populations locales avec des produits sains. Et surtout, ils organisent au sein de leur ferme, plusieurs fois par mois, un marché de produits locaux issus de l'agriculture biologique. Ayant contacté cette agricultrice, nous apprenons que cette ferme produit des fruits, des légumes et de l'élevage laitier. Ils disposent d'un magasin et vendent directement leurs productions. Leur succès, aux dires des clients, est indéniable. Cette ferme a rejoint la dynamique de la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi Métropole et travaille à la relocalisation de l'alimentation des habitants. Outre cette ferme, nous avons également appris l'existence d'un GAC depuis plus de 10 années.

*À Walcourt, Gerpinnes et Florennes, des projets alimentaires co-construits entre les ADL et les GAL*



Dans la commune de Walcourt, l'agent de l'ADL avec lequel nous nous sommes entretenus, géographe de formation, nous a brossé un tableau d'un point de vue tant économique que géographique. Le territoire est constitué de deux tiers de terres agricoles, où la spéculation est très forte et les exploitations de plus en plus importantes. Nous comprenons assez vite que la majorité des agriculteurs vivent dans un monde fermé et que la diversification n'est pas une chose ancrée dans leur mentalité. Selon cet agent, depuis dix ans, quelques agriculteurs se sont diversifiés. Cependant, la grande majorité est restée sur une agriculture traditionnelle, productiviste, essentiellement tournée vers les marchés internationaux.

Pourtant, des tentatives ont été concrétisées par le passé, à travers un système d'achats groupés, afin de reconnecter l'agriculture à la ville proche. Cette initiative a été mise en œuvre par l'ADL de Walcourt. Ce projet a vite périclité face au manque de volonté et d'investissement de la part des agriculteurs. D'autres projets ont par la suite été co-construits avec le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Nous ne les développons pas ici, étant donné que nous nous focalisons sur les projets qui émergent aujourd'hui. Un concept assez particulier a été élaboré par l'ADL de Walcourt: il s'agit des « Tables Secrètes ». Ce projet repose sur la mise en avant des produits locaux du territoire; ses principaux objectifs sont les suivants:

- encourager les circuits courts alimentaires, mettre en valeur les produits locaux et équitables et le savoir-faire des producteurs et des restaurateurs;
- promouvoir les territoires et leurs spécificités;
- renforcer la visibilité des ADL et mieux faire connaître leurs actions;
- rendre le projet transposable à d'autres structures.

L'idée est la conception de repas pour cent convives dans un lieu insolite, connu des participants vingt-quatre heures à l'avance. Au moins cinq produits locaux sont utilisés dans les menus, confectionnés par des artisans locaux. Ces restaurateurs, présents le jour du repas, sont mis en valeur, se font connaître et font découvrir les produits locaux utilisés.

En 2017, ce projet a réuni 650 convives, 70 producteurs locaux, principalement de la province de Namur, et huit chefs/restaurateurs. Le chiffre d'affaires de ces rencontres s'est élevé à 10 000 euros par « Table Secrète », dont 5 000 euros pour la rémunération des chefs, le service à table et les produits. Cette somme est payée par les participants à raison de 50 euros par convive. Les 5 000 euros restants ont contribué au financement de la logistique technique et de la promotion par les partenaires institutionnels. Dans cette initiative, 50 % des convives sont des locaux. Le retour de ce concept a été positif, et il a été reconduit en 2018 et 2019. Nous avons approfondi nos questions: de quelle manière les convives ont-ils été amenés vers ce concept? Comment les producteurs sont-ils sélectionnés? Qui sont les restaurateurs qui confectionnent les menus? Quels sont les liens entre les différents acteurs?

L'agent de l'ADL de Walcourt, Monsieur Losseau, a pris le temps de nous envoyer des messages électroniques. Nous comprenons que des campagnes publicitaires payantes ont été menées *via* Facebook avec un *teaser* (phrase énigmatique destinée à éveiller la curiosité du public) et diffusées sur une chaîne de télévision locale (Matélé), et également dans la presse locale et par le bouche-à-oreille. Pour atteindre les restaurateurs, les agents de cette ADL ont diffusé un appel auprès des restaurateurs locaux, avec un cahier des charges précis pour chaque table qui serait organisée. Dans ce cahier des charges, il était mentionné que chaque participant se devait d'utiliser au moins cinq produits locaux pour entrer dans ce concept. Au sein de la commune de Walcourt, les agents ont fourni à tous les restaurateurs une liste des producteurs locaux, qui pouvait, au besoin, être étoffée. Une fois la demande retenue, le restaurateur devait fournir son menu et les producteurs dont les produits entraient dans sa conception. Après cette

sélection, les producteurs ont été contactés afin d'obtenir de plus amples informations sur leurs produits et en assurer la promotion, à travers des photos et des vidéos diffusées sur Facebook, dans le concept même des « Tables Secrètes ». Enfin, des menus ont été édités avec les recettes, les produits utilisés et les coordonnées des producteurs, dans l'optique de les faire connaître. À ce stade, nous ne disposons pas du retour de cette mise à disposition des produits. Nous ne sommes pas en mesure de dire si les convives ont été amenés à s'approvisionner chez les producteurs.

Cette initiative, bien qu'originale, se démarque de ce que nous pouvons rencontrer dans la littérature qui traite des systèmes innovants alimentaires. Elle met surtout en avant les produits locaux et leur visibilité au niveau des participants, et ouvre des voies de reconnexion en circuits courts. L'objectif, que nous qualifions d'innovant, s'inscrit dans une démarche de reconnexion des systèmes alimentaires à travers ces « Tables Secrètes », qui tentent de faire connaître les producteurs locaux aux consommateurs.

Outre cet objectif, la conception même du projet est innovante, car elle s'appuie sur les réseaux sociaux. Les agents de cette ADL ont mis en place tous les moyens technologiques modernes pour toucher différents types de consommateurs: ceux qui communiquent sur la Toile et ceux, plus classiques, qui utilisent les médias. En créant une proximité à la fois géographique et relationnelle, ce concept a permis de faire découvrir les spécificités territoriales.

Néanmoins, nous ne disposons pas de données, ni au niveau des producteurs, ni à celui des consommateurs. Quelle a été l'appréhension de ce concept et comment ont-ils prolongé cette approche de découverte des producteurs locaux? Ces questions, au demeurant fort intéressantes, auraient pu compléter l'étude de ce projet qui, rappelons-le, a séduit une grande partie des acteurs engagés. Cependant, dans le cadre de cette section, nous nous étions fixés comme objectif de relever les projets dits agri-urbains et d'apporter des éléments de compréhension, sans entreprendre une analyse approfondie des retombées économiques.

L'agent de cette ADL a rapidement replacé son territoire dans un cadre plus large: les collaborations avec trois autres communes qui se jouxtent, à savoir Gerpennes, Mettet et Florennes, constituent le groupe d'action locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ces communes ont des projets communs de reconnexion alimentaire entre les espaces ruraux et les espaces urbains. Des initiatives coconstruites avec les différents acteurs ont été réalisées et continuent de l'être; nous les abordons donc de façon concomitante. Ces communes s'étendent sur un territoire à cheval sur deux provinces, Namur et le Hainaut. Ces projets sont liés tant spatialement que concernant leur objectif final. Les agents du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse opèrent sur quatre communes: Walcourt, Mettet, Gerpennes et Florennes.

Dans ce cadre, un projet de mise à disposition d'un espace de test maraîcher<sup>44</sup> était en phase de concrétisation avec le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il se réalise sur une parcelle appartenant au centre public d'action sociale (CPAS) de la commune de Walcourt. Élaboré en 2017, il était dans sa phase de réalisation depuis le début de l'année 2018. Il vise à aider des maraîchers qui rencontrent, dans bien des cas, des problèmes d'installation. Comme souligné dans l'introduction, le foncier agricole reste un frein ancré dans le territoire wallon. Ce projet met à disposition des nouveaux maraîchers une parcelle de 2,5 hectares et a pour vocation d'aider ces agriculteurs à tester leur projet de production, destiné avant tout à nourrir les populations locales.

Rappelons par ailleurs que les agents du GAL et ceux de l'ADL de Walcourt n'ont pas les mêmes finalités. Le GAL s'attache à développer des initiatives qui s'ancrent dans les espaces

---

<sup>44</sup> [https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2018/01/GALesem\\_appel-%C3%A0-projets.pdf](https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2018/01/GALesem_appel-%C3%A0-projets.pdf)

ruraux, alors que l'ADL de Walcourt a pour but d'appuyer des projets de développement économique quelle que soit leur nature. L'objectif de la relocalisation alimentaire n'est pas une fin en soi, au vu des attributions de cet outil que représente l'ADL.

Dans la commune de Florennes, le GAL soutient une initiative citoyenne associant consommateurs et producteurs désireux de se nourrir sainement et de façon locale. Sous l'impulsion d'un groupe de consommateurs et de producteurs, une coopérative est née en 2016: « CoopEsem ». Le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse est parvenu à les réunir et, début 2017, un appel à projets a été lancé afin de créer une coopérative citoyenne, qui a rassemblé une trentaine de producteurs et de consommateurs et a mis en place un système d'achats. Les consommateurs commandent sur la plate-forme Web. Les producteurs sont issus des communes suivantes: celles du GAL et de l'ADL, plus celles de Philippeville, Couvin, Cerfontaine, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Doische, Viroinval<sup>45</sup>. Elle dispose d'un site Web et présente les différents producteurs. Nous sommes juste surpris de rencontrer un producteur d'oranges, certes bio. Bien que la philosophie qui unit les consommateurs comme les producteurs soit de consommer local et de manière équitable, la présence de ces oranges nous questionne. À ce jour, les consommateurs et les producteurs ont constitué une coopérative à finalité sociale, dans laquelle le bénévolat est mis en avant et surtout où des parts peuvent être achetées, entre 50 et 150 euros.

Afin de mieux cerner la naissance de ce groupe d'achats, nous avons interrogé le responsable, Monsieur Patrick Bauthier. Nous apprenons ainsi que cette initiative est l'œuvre de citoyens, producteurs comme consommateurs. Elle s'est constituée sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale, sous la dénomination de « CoopEsem SCRL FS ».

Un autre projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projets émis par le gouvernement wallon, en octobre 2015, à l'occasion du plan Marshall 4.0, avec l'installation de halls de relais agricoles en Wallonie, afin de « valoriser, transformer, stocker, conditionner et/ou commercialiser des produits agricoles en vue de favoriser la rencontre entre l'offre et la demande en produits locaux ».

La commune de Florennes, soutenue par celles de Walcourt, Mettet et Gerpinnes, avait déposé un dossier dans le cadre de cet appel à projets. Il fait désormais partie des dix-huit projets retenus depuis le 21 juillet 2016. C'est lors de la foire de Libramont que le ministre de l'Agriculture wallon a officialisé la liste des sélectionnés<sup>46</sup>.

À ce jour, le hall n'est pas encore construit, ne nous permettant pas de nous positionner sur son ancrage territorial et son fonctionnement réel. Nous ne sommes pas parvenus à obtenir plus de renseignements. Certains freins ont toutefois été relevés, en particulier, la part financière qui doit être engagée par la commune de Florennes, qui n'a toujours pas débloqué les fonds nécessaires à sa concrétisation.

Cette liste confirme la volonté de reconnexion avec l'agriculture des communes de Walcourt, Florennes et Gerpinnes. Ces éléments nous conduisent à les classer dans la catégorie des communes où des initiatives en lien avec l'alimentation et l'agriculture sont visibles. Ces projets sont nouveaux, mais nous ne disposons pas du recul nécessaire afin de les quantifier d'un point de vue des retombées économiques, et leur pérennité semble encore loin d'être atteinte.

---

<sup>45</sup> <https://coopesem.be/>

<sup>46</sup> Ce Hall a pour vocation de mettre à disposition un endroit où les producteurs locaux seront en mesure de vendre, transformer et stocker leurs produits

Nous avons certes répertorié des communes dans lesquelles des projets de reconnexion entre la ville et son agriculture ont été impulsés par les GAL ou les ADL. Cependant, nous avons également dénombré des communes où les instances publiques ne se sont pas encore penchées sur la question. Néanmoins, des initiatives citoyennes d’approvisionnement local ont été notées; certaines existent depuis de nombreuses années et se pérennisent dans les communes suivantes.

*À Fontaine-L’Évêque: la ferme du Maustichi nourrit les populations locales*

Dans cette commune, le nombre d’agriculteurs est à présent devenu insignifiant. En interrogeant le bourgmestre, nous nous sommes vite aperçus qu’aucun projet émanant des instances publiques n’avait été envisagé. Il nous décrit sa commune dans laquelle les agriculteurs disparaissent d’année en année et produisent des cultures destinées à l’exportation plus qu’à la consommation des populations. Mais, nous avons eu connaissance d’une ferme qui avait très tôt opté pour l’approvisionnement des habitants de son entité: la ferme du Maustichi<sup>47</sup>. Cet agriculteur avait fait le choix, depuis quelques années, de nourrir ses voisins. Depuis plus de 25 ans, ce maraîcher, accompagné de son épouse, développe des cultures agricoles et approvisionne la ville proche, à travers une vente directe, vraie, du producteur au consommateur.

Depuis 2012, ils ont obtenu la certification en agriculture biologique et cultivent dans le respect de l’environnement. Les clients sont toujours plus nombreux et le magasin ne désemplit pas. Cette initiative issue d’un agriculteur entre dans la catégorie des systèmes innovants alternatifs des circuits courts.

*À Courcelles: un marché de produits locaux et la Ruche qui dit Oui!*

Nous avons rencontré tous les agriculteurs et réalisé à deux reprises une réunion annuelle en 2016 et 2017. Nous disposons ainsi d’éléments de compréhension de la situation. Les agriculteurs ne comprennent pas toujours le bienfait de l’approvisionnement de la ville proche; la grande majorité arrive à l’âge de la retraite et est insérée dans des modes de production de type industriel. Pourtant, la commune leur accorde un intérêt particulier. En les réunissant tous les ans, l’échevin de l’agriculture tente de comprendre leurs difficultés et d’y remédier dans la mesure du possible.

Lors de cette rencontre annuelle, des problèmes divers sont abordés; mais surtout, depuis quatre ans, le bourgmestre organise, avec l’échevin de l’environnement, un marché de produits locaux, dès le mois de mai, et ce, à raison de six vendredis jusqu’à l’automne. L’échevin de l’agriculture nous explique que cette initiative a été mise en place à la suite d’une réflexion dans le cadre de ses fonctions, afin de donner « une vitrine » aux produits locaux et de reconnecter les consommateurs aux agriculteurs. Ces producteurs peuvent donc se faire connaître et échanger avec les consommateurs. Les stands et points de vente sont mis gratuitement à la disposition des agriculteurs désireux d’entrer dans cette dynamique.

De plus, lors de chaque événement, les agriculteurs sont mis en avant afin de les faire connaître aux habitants de cette commune. Enfin, l’échevin évoque la constitution d’un dossier auprès de la Région wallonne, afin de mettre en place un hall de distribution dans la commune. Le dossier n’a cependant pas été accepté, mais l’échevin compte, selon ses dires, réitérer sa demande l’année prochaine. Cette aide leur serait utile, dans la mesure où la commune seule ne peut supporter de tels frais. D’après lui, les freins étaient « politiques », n’étant pas de la « même couleur », mais sa détermination reste vive. Cette initiative, qui existe depuis quatre années,

---

<sup>47</sup> Signifie en wallon "Mal située"

semble s'ancrer dans le territoire, et elle rejoint celle mise en place dans la commune voisine de Thuin, comme expliqué plus haut. Lors de la deuxième édition, une conférence s'est tenue, ayant pour thématique les circuits courts, afin de poser le cadre de ce marché et d'en expliquer les enjeux.

Outre ces initiatives qui sont instaurées par les pouvoirs locaux, nous avons également pris connaissance de l'existence d'une *Ruche qui dit Oui!*, concept né en France en 2011, qui a pour finalité de rapprocher les consommateurs des producteurs. En 2014, il en existait 627 en France et en Belgique. Voici ce que nous pouvons lire sur leur site de présentation: « Les producteurs ont perdu le contact avec les consommateurs? *La Ruche qui dit Oui!* leur donne un accès direct à toute une communauté. Sur le Net et pendant les distributions, des liens se tissent ainsi entre ceux qui produisent et ceux qui consomment. Ils cultivent des variétés anciennes, inventent de nouvelles recettes, réajustent leurs productions, parce que les membres de la communauté leur soufflent leurs envies et leurs idées. Dans le même temps, les consommateurs découvrent les réalités et les difficultés du monde paysan, se reconnectent à la terre et, petit à petit, en acceptent les règles. *La Ruche qui dit Oui!* permet de décroiser les deux mondes grâce à une plateforme sociale et des rendez-vous réguliers lors des marchés éphémères ».

Cette *Ruche* se localise à Souvret et concerne onze producteurs pour une distance moyenne de trente-six kilomètres; elle propose 307 produits locaux. Chaque semaine, le responsable de *la Ruche* sélectionne les meilleurs produits de la région et organise la vente. Une fois les commandes passées par les consommateurs sur le site de *la Ruche*, la livraison se réalise à cet endroit. Les consommateurs peuvent ainsi rencontrer les producteurs ou artisans qui ont fourni les produits locaux. Ceux-ci sont aussi bien des denrées alimentaires que des produits d'entretien. L'objectif final réside dans le rapprochement entre producteurs et consommateurs. En parcourant les commentaires des personnes ayant testé ce concept, on observe que les avis restent assez mitigés et que la rencontre avec les producteurs ne semble pas toujours se réaliser.

La commune de Courcelles tente, d'année en année, de rapprocher les agriculteurs de sa commune des non-agriculteurs, en mettant en place certaines initiatives. Elle se classe dans la catégorie des communes où des initiatives existent et se pérennisent.

#### *À Pont-à-Celles: un groupe d'achats communs et une Ruche qui dit Oui!*

Cette commune est intéressante à analyser. En effet, jusqu'en 2014, un GAL « Transvert » existait, mettant en œuvre un projet de relocalisation des produits locaux dans la restauration collective. Cette initiative semblait se pérenniser, mais en 2014, ce GAL a périclité. Nous avons tenté de cerner les raisons de ce non-renouvellement, sans réellement les comprendre avec clarté, d'autant plus que depuis, un nouveau GAL est né dans les mêmes communes, sans inclure celle de Pont-à-Celles. À l'échelle communale, le bourgmestre n'a évoqué aucun projet de relocalisation de l'alimentation impulsé par les instances publiques. Il nous a juste appris l'existence d'un maraîcher en agriculture biologique; en nous y intéressant, nous avons été mis au courant de l'existence d'un groupe d'achats communs.

Ce projet, en réaction au système industriel de l'agroalimentaire, a été impulsé par une habitante de la commune qui a abordé cette thématique lors d'un travail de fin d'études (TFE). Nous sommes parvenus à échanger avec elle et avons pris connaissance de son travail, qui pose clairement les bases de ce GAC dans la commune de Pont-à-Celles en 2008. Cette étudiante, animée par une envie de reconnexion ville/agriculteur, a donc eu l'idée de mettre à plat les modalités de mise en place d'un GAC dans sa commune. Cette initiative s'est concrétisée et existe toujours. Ce GAC regroupe 350 membres en janvier 2018, et les commandes s'effectuent tous les quinze jours auprès d'une dizaine de producteurs.

Toutefois, dans ce GAC, l'initiatrice et l'un des « GACeurs »<sup>48</sup> nous expliquent qu'il manque une réelle structure et que son fonctionnement n'est pas tout à fait au point: malgré les nombreux membres, seules dix à quinze familles passent des commandes auprès des producteurs toutes les deux semaines. Ces personnes interrogées sont conscientes du travail qu'il est nécessaire de réaliser afin de recréer du dynamisme au sein de ce GAC qui, depuis deux ans, semble un peu s'essouffler. Enfin, elles mettent en avant le « peu de contact avec les producteurs », ce qui ne permet pas de cerner au mieux leurs difficultés.

En abordant l'existence de ce GAC, les personnes qui nous ont éclairés sur son fonctionnement ont évoqué un autre projet émanant de citoyens localisés dans le centre de la commune, *la Ruche qui dit Oui!*.

Cette commune, à travers ce GAC, tente de se reconnecter à son agriculture. Il s'agit d'une commune où des initiatives de reconnexion avec l'agriculture existent et se pérennisent depuis quelques années.

### À Liège

Dans l'agglomération liégeoise, des communes ont entamé une réelle transition depuis déjà quelques années (Bousbaine et Bryant, 2016; Feyereisen et Massart, 2017). Les derniers auteurs se sont penchés sur la transition de ces systèmes agro-alimentaires et leur ancrage territorial en Région wallonne, et particulièrement à Liège, où un concept innovant est né. Détaillée dans le chapitre 4, la Ceinture Aliment-Terre de Liège constituera l'un de nos cas d'étude de système alternatif agro-alimentaire. Nous nous contenterons ici d'expliquer certains projets qui s'inscrivent dans ce concept et qui ont été relevés dans certaines communes, comme à Blegny, de façon globale, afin de mesurer le degré de connexion avec l'agriculture. Ouffet, Comblain-au-Pont, Herve et Verviers ne peuvent être analysées séparément au vu des projets qui ont été co-construits aussi bien avec les instances publiques qu'avec les citoyens. Enfin, Neupré se place dans la même lignée, avec l'existence d'un agriculteur très dynamique au sein de la commune.

*À Blegny: un site en agroécologie, « les Compagnons de la Terre »*<sup>49</sup>

Dans cette commune, les instances publiques, fortement sensibilisées à la question agricole et alimentaire, nous ont apporté certains éléments de compréhension. En effet, la majorité des exploitations sont de grandes cultures et peu d'agriculteurs nourrissent la ville proche. Peu de produits locaux existent, et la grande préoccupation des agriculteurs n'est pas de nourrir les populations locales mais bien, comme le souligne le bourgmestre, de continuer leur activité et d'envisager de vendre leurs terres agricoles, ce qui leur permettra de faire une plus-value certaine. La commune a rencontré à plusieurs reprises les agriculteurs afin de mettre en place certaines initiatives d'aide. Elles ont été perçues par les agriculteurs comme des « mises sous tutelle ». L'administration s'est heurtée à leur manque de collaboration avec les instances publiques. Aux dires du bourgmestre de Blegny, ils ont fait preuve de « réflexes individualistes » et d'une « posture décevante ». Le bourgmestre souligne également un manque d'envie des agriculteurs de travailler avec la commune, sans intérêt spécifique agricole.

Pourtant, un projet de relocalisation alimentaire s'est installé en janvier 2015. Cette initiative citoyenne, nommée « les Compagnons de la Terre », a investi le site de Mortier (Blegny) et développe un espace de test maraîcher en agroécologie. Nous ne développerons pas ce projet, étant donné qu'il sera largement étayé dans les études de cas. Soulignons qu'il avait été impulsé

<sup>48</sup> Terme attribué aux personnes s'approvisionnant dans les GAC

<sup>49</sup> En avril 2019, nous avons appris l'arrêt de cette initiative, qui aux dires de certains acteurs de la CATL sera repris, au moment d'achever la rédaction de cette thèse, nous ne disposons pas de plus de précisions

par l'ADL de Comblain-au-Pont dès 2012 et s'est concrétisé en 2015 par une dynamique de relocalisation de l'alimentation en province de Liège: la Ceinture Aliment-Terre (Bousbaine et Bryant, 2017). Cette relocalisation de l'alimentation a pour finalité de contourner un modèle agricole industriel (Le Velly *et al.*, 2016) qui a été analysé par un certain nombre de chercheurs dès les années 1990, dans de nombreux colloques et publications. Ces travaux mettent en avant la nécessité de se tourner vers d'autres modes de production plus respectueux de l'environnement.

Ce projet fait partie d'une dynamique qui semble réellement ancrée dans le territoire, où un hall de relais agricole doit être construit. Cette commune trouve sa place dans la catégorie des communes où des initiatives agri-urbaines existent et se pérennisent.

*À Ouffet: une coopérative d'agriculteurs, « Point Ferme », nourrit les populations*

Dans la même dynamique que la Ceinture Aliment-Terre, nous avons relevé une initiative citoyenne qui, comme les Compagnons de la Terre, a été impulsée par des citoyens, en particulier des producteurs. Il s'agit d'un projet de relocalisation qui a pris naissance dans la commune d'Ouffet. Ce concept est né en 2011 sur l'initiative de producteurs désireux de nourrir les populations locales et organisés en circuits courts. Ils se sont constitués en coopérative à finalité sociale. Tous (consommateurs comme producteurs) peuvent soutenir la coopérative en achetant des parts équivalant à 50 euros pour les consommateurs et 200 euros pour les producteurs. Cette coopérative appartient à quatorze producteurs du Condroz liégeois, qui sont ainsi « leurs propres grossistes ». Ce plan permet aux consommateurs de s'alimenter de manière locale, en passant par les producteurs de la province, et les produits sont de saison. Ce Point Ferme se résume en la vente de paniers (plus de 500 par semaine). Les produits qui constituent les paniers sont commandés sur le site Web de cette coopérative. Les producteurs acheminent leurs productions sur une plate-forme où les paniers sont préparés. Ils sont ensuite distribués vers les Points Ferme qui constituent des points de regroupement des consommateurs. Ces sites peuvent être des lieux de travail, des écoles, des universités comme celle de Liège, des associations, des commerces. Pour ce faire, les consommateurs doivent regrouper cinq personnes qui entrent dans ce concept. Les producteurs sont trente-sept à ce jour; tous sont identifiés, de même que les produits qu'ils cultivent, dont de nombreux sont en production biologique. Une carte illustrant les points de dépôts est visible sur le site de la coopérative. Le slogan de cette initiative est « du champ à l'assiette ».

Ce projet semble réellement s'ancrer dans le territoire. La commune d'Ouffet est catégorisée dans celles où des projets agri-urbains existent depuis quelques années et se pérennisent.

*À Comblain-au-Pont: du maraîchage en traction animale, « le Jardin de la Fouarge »*

Dans la commune de Comblain-au-Pont, l'agent de l'ADL nous a expliqué qu'il lui semblait plus que nécessaire de travailler à « reconnecter » la ville et son agriculture. Sans trop entrer dans les détails, étant donné que nous nous penchons sur le projet phare de la Ceinture Aliment-Terre, les Compagnons de la Terre, nous avons mesuré le rôle déterminant de cet agent dans la conception de ce projet. En effet, dans une dynamique de relocalisation et de reconnexion avec une alimentation locale, celui-ci avait tenté, il y a quelques années, de travailler sur les circuits courts. De concert avec le GAL du pays des Condruses, la problématique agricole a émergé chez cet agent, pour qui l'agriculture occupe une place incontournable au sein des territoires, qu'ils soient ruraux, semi-ruraux, urbains ou périurbains. En ce sens, il a réfléchi à un projet assez original de maraîcher villageois, axé sur la traction animale. Il est parvenu à insuffler cette initiative de circuits courts au sein de son territoire, dans le cadre des structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (SAACE) qui existent au sein de cette commune.

Ce projet, « le Jardin de la Fouarge », a pris forme en 2016 sur les hauteurs de Comblain-au-Pont. Il s'agit de produire des fruits et légumes dans le respect de l'environnement, avec l'aide d'un cheval de trait. Les récoltes sont vendues aux villageois sous forme de paniers, selon les saisons. Cette commune trouve sa place dans celles où des initiatives agri-urbaines existent.

*À Herve et Verviers: des circuits courts alimentaires, « Nos Racines » et le « Réseau Aliment-Terre » de l'arrondissement de Verviers*

Pour mesurer le lien des projets agri-urbains qui se concrétisent dans ces communes, nous nous sommes appuyés sur le GAL de Herve qui a été mis en place en mars 2016. Ce GAL a été initié sur une dynamique bien présente au sein de ce territoire: l'ASBL « Pays de Herve Futur », association créée en 2002, qui a toujours accordé un certain intérêt à l'activité agricole de cette région. Ce GAL est un prolongement de cette ASBL. Depuis sa mise en place, il développe certains axes prioritaires dont les circuits courts et le soutien à la création d'un Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers.

À ce jour, le projet du Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers prend forme. Il a été retenu dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence pour l'entreprise et l'innovation (AEI). Il tente de reconnecter le centre de Verviers, fortement urbanisé, à sa périphérie plus agricole. Ce projet est bien ancré dans le territoire verviétois, animé d'un réel dynamisme afin de reconnecter la ville et son agriculture. En novembre 2017, une réunion à laquelle nous avons assisté, où plus de 250 participants étaient présents, a permis d'évoquer cette initiative qui, depuis, a vu la naissance de plusieurs coopératives alimentaires. Ce projet est essentiellement soutenu et mis en avant par la bourgmestre de la ville de Verviers, avec laquelle nous avons eu un entretien de plus d'une heure. Elle a pris le temps de nous exposer sa position sur la problématique alimentaire et agricole, de façon générale et plus particulièrement dans sa ville. Elle a surtout évoqué les initiatives qui seront mises en place et celles qui le sont déjà, comme la mise à disposition d'un permis de végétaliser. Tous les habitants de cette ville qui sont intéressés pour cultiver des espaces vacants sont autorisés à le faire. Il leur suffit juste d'en faire la demande auprès de la commune. Enfin, dans la politique de rénovation qui a été votée à Verviers, la bourgmestre a opté pour des bâtiments sur lesquels des jardins potagers seront installés, dans le but de reconnecter les populations urbaines à une alimentation plus locale.

À Herve, une dynamique de reconnexion existe depuis quelques années à travers une initiative citoyenne, « Nos Racines, les circuits courts de Li Cramignon » (ASBL)<sup>50</sup>, qui développe les circuits courts depuis 2009. Les prémises de cette initiative remontent à 1983, dans la commune de Thimister. Cette initiative, est la plus ancienne, relevée en province de Liège. Au vu des projets déjà présents depuis quelques années à Herve et de ceux qui en émergent, cette commune est catégorisée dans celles où des projets existent et se pérennisent.

Quant à Verviers, nous la plaçons dans les communes où des initiatives commencent à prendre forme.

*À Neupré: une ferme en biodynamie et une Ruche qui dit Oui!*

Dans la province de Liège, une commune présente un cas d'étude quelque peu atypique, où une ferme en biodynamie développe les circuits courts et l'alimentation locale. Notre rencontre avec les deux agents de cette ADL nous a apporté certaines précisions sur les volontés de reconnexion bien présentes entre l'agriculture et les habitants de cette commune. Déjà en 2006, les agents de l'ADL ont tenté d'évoquer la situation de cette agriculture en perte de vitesse et ont introduit

---

<sup>50</sup> <http://www.nosracines.be/li-cramignon/>



des projets de circuits courts dans la commune. L'une de leurs priorités résidait dans le « soutien de l'agriculture et le développement touristique », avec l'ouverture d'un magasin de produits locaux dans la commune en 2015. Ces agents se sont penchés sur la diffusion des informations, auprès des agriculteurs, du concept de la Ceinture Aliment-Terre de Liège, en 2015, afin de conscientiser les agriculteurs de la commune aux solutions qui se présentaient à eux. Malgré toutes ces tentatives, aucun projet concret n'a abouti. Pourtant, en poursuivant nos investigations, nous avons eu connaissance d'une ferme en biodynamie, la ferme Larock, localisée à Rotheux-Rimière, qui existe depuis 1927 et qui s'est transformée, en 1986, en un lieu d'expériences sociales et agricoles. Cette ferme s'est diversifiée afin de renouer avec les consommateurs et apporter son savoir-faire à d'autres agriculteurs désireux de travailler en agriculture biodynamique. Elle a ouvert un petit magasin qui fournit des produits sains à des prix raisonnables aux consommateurs mais aussi aux groupes d'achats communs de Liège et ses environs.

En élargissant nos investigations, nous avons pris acte de la présence d'une *Ruche qui dit Oui!*, grâce aux agents de l'ADL. Elle existe depuis bientôt quatre années dans l'entité de Neuville-en-Condroz. Cette initiative émane d'un porteur de projet dont l'objectif était de « manger local » en soutenant une agriculture locale. Cette *Ruche* implique douze producteurs avec une moyenne de trente-et-un kilomètres parcourus pour les produits acheminés; 329 produits sont répertoriés. Elle semble attirer de plus en plus de consommateurs. Elle avait pourtant démarré avec cinq personnes et très vite, elle a pris de l'importance au sein du territoire. Les colis sont à retirer dans un magasin tenu par une agricultrice du village, tous les vendredis, de 17 h 30 à 19 h.

Cette initiative citoyenne est bien ancrée dans cette commune, nous permettant de la catégoriser dans celles où des projets de relocalisation entre la ville et son agriculture existent et se pérennisent.

Bien que nous soyons prudents par rapport à ces projets soulignés par les différents acteurs, il existe cette volonté de relocaliser l'alimentation dans les communes évoquées, selon des degrés divers. Face à elles, nous avons été confrontés à des communes où, malgré certaines tentatives d'initiatives, aucune n'est parvenue à se maintenir et où, surtout, aucun projet n'est à l'ordre du jour; de même, aucune démarche de rapprochement entre l'agriculture et la ville n'a été répertoriée.

## **4.2 Des communes où l'agriculture fait figure « d'arrière-plan », et aucun projet alimentaire**

Dans cette sous-partie, nous présentons les communes dans lesquelles nos investigations n'ont relevé aucun projet de reconnexion entre les sphères agricole et urbaine, jusqu'à « ignorer » l'activité agricole qui, pour certains acteurs clés du territoire, est « exclue » des projets agro-alimentaires. Nous évoquons également des communes où des tentatives ont été impulsées, mais elles ne sont pas parvenues à s'y ancrer.

## À Charleroi

- La commune d'Anderlues

### *À Anderlues: des tentatives de reconnexion sans aboutissement*

Bien que les agents aient tenté de mettre en place certains projets, notamment dans le cadre de l'événement « Wallonie Gourmande » organisé par le gouvernement wallon du 22/04 au 31/10/2017, la commune n'est pas parvenue à être réceptive à cette volonté de relocalisation de l'alimentation. L'ADL d'Anderlues a initié le projet « Made in Anderlues » afin de donner l'opportunité aux habitants de découvrir les produits locaux issus de l'agriculture de la commune, mais seuls deux agriculteurs ont accepté de participer à cet événement sur les sept encore présents. Malgré ces tentatives de rapprochement entre les agriculteurs et les non-agriculteurs, aucune n'a donné lieu à une réelle connexion entre ces deux populations. Les agents ont également constitué un dossier dans le but de développer un point de vente, mais cette demande a été rejetée au profit d'une autre commune. Il semble que, comme cela a été largement expliqué par les agents de cette ADL, malgré une demande de la part des consommateurs, aucune avancée de relocalisation de l'alimentation n'est parvenue à s'ancrer dans le territoire. De même, un projet supra-local de hall de relais agricole avec une commune voisine, Binche, était à l'étude, mais à ce jour, aucune avancée sérieuse n'a été observée.

Dans ce cadre, nous avons classé cette commune dans la catégorie de celles où des initiatives ont été entamées mais ont rapidement avorté.

## À Liège

- Les communes de Visé, Flémalle et Ans

Pour ces trois communes, nous nous sommes appuyés sur les entretiens que nous avons eus avec les agents des ADL présents. Ils nous ont aidés à cerner les éventuels projets qui se sont concrétisés ou pas. Nous les traitons dans une même partie. Nous avons retrouvé quelques similitudes au niveau tant de l'inexistence de projets agri-urbains que de l'implication de ces agents dans la mise en œuvre d'une reconnexion avec l'agriculture.

### *À Visé: manque d'agriculteurs et de soutien des pouvoirs locaux*

À Visé, l'agent de l'ADL nous a expliqué les difficultés de mise en place de projets de relocalisation. Cette commune, qualifiée de « semi-rurale », n'a plus assez d'agriculteurs (moins de dix en activité), et peu sont enclins à développer des circuits courts. Malgré les tentatives initiées par les agents de cette ADL, aucun projet de reconnexion n'est parvenu à voir le jour dans ce territoire. La personne interviewée souligne par ailleurs la demande émanant de la population et les différents freins que pose le politique: « Ces quatre dernières années, nous assistons à un alourdissement des procédures administratives par la Région wallonne et surtout la dichotomie entre la vision du développement local de la Région et les autorités locales. La Région agit comme si tout modèle était transposable: elle ne tient pas compte des réalités des terrains qui sont très différentes d'une commune à l'autre, même si certaines localités sont spatialement proches ».

D'après cet agent de Visé, cette approche se révèle très pyramidale et non efficace. Pour conclure, il met l'accent sur le dynamisme des associations présentes dans la commune, qui organisent la participation citoyenne. Celles-ci promeuvent le développement durable à travers des potagers communautaires et la réflexion sur la production maraîchère. Les agriculteurs ne semblent pas intéressés par un rapprochement avec la population locale, dans le développement de circuits courts.

À ce jour, aucun projet de mise à contribution des agriculteurs de la commune dans des projets agri-urbains n'a été relevé.

*Flémalle: commune où il n'existe aucune interaction avec le monde agricole*

À Flémalle, la situation est tout aussi différente. Les agents de l'ADL nous expliquent que la grande majorité des agriculteurs sont de grosses exploitations, et que peu sont diversifiés. Les petits producteurs ont disparu de la commune et la majorité des autres produisent du lait et des céréales fourragères. Certains se sont essayés à la vente directe de pommes de terre, mais il s'est vite avéré que ces ventes n'étaient pas rentables. Depuis quelque temps, cette ADL s'est penchée sur la mise en place de circuits courts: un projet de marché de produits locaux a été élaboré. En reprenant contact au début de l'année 2018, ces agents nous ont annoncé que ce projet n'allait pas être réalisé à cause de problèmes logistiques.

Lors de notre conversation avec ces agents, nous avons pu observer qu'aucune réelle collaboration n'existait entre eux et les agriculteurs. En effet, nous avons appris que ces agents ne connaissaient pas cette population agricole. Ils ne savaient pas pourquoi les agriculteurs avaient besoin des services de l'ADL, étant donné qu'ils ne les avaient jamais rencontrés. Un des deux agents reconnaît pourtant que cette démarche « fait partie de [leurs] prérogatives ». Le constat reste qu'aucune initiative de reconnexion n'a été envisagée.

Pourtant, la conseillère en environnement de la commune s'est jointe à la conversation, au vu de ses intentions de travailler avec les agriculteurs soit en signant des conventions (afin que ceux-ci participent à l'entretien des paysages de la commune), soit en développant l'éco-pâturage. Nous n'avons pas eu de nouvelles de la mise en place de ces projets; cette commune rejoint donc la catégorie de celles où aucune initiative de reconnexion avec l'agriculture n'est lancée.

*À Ans: une démarche citoyenne, la Ruche qui dit Oui!, qui a périclité*

À Ans, nous avons été confrontés à une autre situation. Les agriculteurs ne semblent pas en attente de quoi que ce soit. Ils ne comprennent pas ce que l'ADL est en mesure de leur apporter. Un des agents évoque le manque de compréhension de ces agriculteurs, qui ont « leurs affaires établies depuis un certain nombre d'années et n'ont aucune envie de changer leur mode de vie ». Aucun projet n'a pu être mis en place dans un contexte où ni les habitants, ni les agriculteurs ne sont dans une perspective de reconnexion.

Nous apprenons que ces agents ont tenté de se rapprocher d'une entreprise d'économie sociale, La Bourrache, qui dispose d'un terrain dans la commune. Ils ont initié la vente de paniers de légumes dont le point de dépôt était l'administration communale. Après une petite année, cette initiative a pris fin; les paniers ne répondaient pas aux attentes des consommateurs et leurs prix semblaient élevés.

Ces agents ont également envisagé de faire participer cette entreprise au marché local, mais cette démarche ne s'est pas concrétisée. Certaines contraintes logistiques sont vite apparues, conduisant à l'arrêt définitif de toute collaboration entre la commune et les producteurs de cette entreprise à finalité sociale.

En 2015, les ADL d'Ans, Awans, Engis et Villers-le-Bouillet ont réuni les agriculteurs afin de les conscientiser sur la biométhanisation et la diversification. Mais, seuls deux agriculteurs de la commune d'Ans se sont déplacés, aux dires des agents de l'ADL. Ce réel manque d'intérêt est mis en avant par ces agents.

À ce jour, aucune mise à contribution des agriculteurs de la commune dans des projets agri-urbains n'a été relevée, appuyée ou initiée par les instances politiques communales. Pourtant, en questionnant les agriculteurs, nous avons eu connaissance d'une initiative citoyenne dans la commune, le concept de la *Ruche qui dit Oui!*. Nous avons juste été étonnés de ne pas avoir reçu l'information par les agents de l'ADL.

Cette *Ruche* a fonctionné de 2014 à juin 2017. Elle procurait entre 20 et 25 paniers par semaine. Aujourd'hui (février 2019), ils tentent de trouver un repreneur.

Bien que nous soyons prudents par rapport à ces projets soulignés par les différents acteurs, il existe cette volonté de relocaliser l'alimentation dans les communes évoquées, selon des degrés divers. Face à elles, nous avons été confrontés à des communes où, malgré certaines tentatives d'initiatives, aucune n'est parvenue à se maintenir et où, surtout, aucun projet n'est à l'ordre du jour. De même, aucune démarche de rapprochement entre l'agriculture et la ville n'a été répertoriée.

Tous ces projets qui ont pris forme et qui ont cessé, comme ceux qui existent et se pérennisent, en particulier à Neupré et Herve, ont été impulsés par différents acteurs. Diverses situations ont été rencontrées dans ces initiatives agri-urbaines, nous permettant ainsi de dresser une synthèse de celles-ci.

### **4.3 Synthèse des types d'initiatives relevés**

Dans tous les projets, nous avons constaté l'importance des acteurs, qui constituent les éléments centraux de la réussite ou de l'échec de ces derniers. Nous avons également relevé une diversité de projets, qui méritent d'être classés. Outre ce classement, certaines logiques se révèlent à travers ces dynamiques alimentaires. Afin de mieux cerner les éléments explicatifs de ces projets, nous avons réalisé une grille d'analyse pour chacun des projets relevés, dans les communes dites « innovantes ». Nous nous sommes également penchés sur les projets qui ont périclité, afin de mettre en avant les raisons de ces échecs.

Nous présentons l'ensemble des projets agri-urbains qui ont pour finalité de rapprocher les producteurs des consommateurs. Pour ce faire, deux grilles d'analyse sont proposées (voir tableaux 12 et 13), l'une pour les projets relevés à Charleroi et l'autre pour ceux de Liège, afin de pointer les éléments les plus pertinents de chacun d'eux. Puis, nous réaliserons un nouveau classement de ces projets alimentaires, avec leur typologie (voir tableau 14).

Tableau 12: Grille d'analyse des projets agri-urbains des communes carolorégiennes

Nom du projet/commune	Date de création	Approche: <i>Top-down/ Bottom-up</i>	Description synthétique du projet	Acteurs impliqués	Portage politique
Thuin/marché de producteurs locaux	2017	<i>Top-down</i>  ADL	Vente de produits locaux/marché	ADL de Thuin  Administration communale  Producteurs locaux	OUI
Montigny-le-Tilleul/une ferme	2004	<i>Bottom-up</i> Producteurs	Ferme en vente directe/magasin/transformation des produits laitiers	Agriculteurs/nimaculteurs	NON
Marché de produits bio	2015	<i>Bottom-up</i> Producteurs	Marché de producteurs locaux et bio	Producteurs locaux	NON
GAC	2009	<i>Bottom-up</i> Consommateurs	Achats groupés de produits alimentaires/via producteurs locaux	Consommateurs/producteurs	NON
Pont-à-Celles/un GAC	2008	<i>Bottom-up</i> Consommateurs	Achats groupés de produits alimentaires/via producteurs locaux	Consommateurs/producteurs	NON
<i>Ruche qui dit Oui!</i>	2015	<i>Bottom-up</i> Consommateurs		Consommateurs/producteurs	NON

Courcelles/un marché de producteurs locaux	2014	<i>Top-down</i> Administration communale	Vente de produits issus du territoire	Administration communale/échevin de l'agriculture	OUI
<i>Ruche qui dit Oui!</i>	2016	<i>Bottom-up</i> Consommateurs	Achats groupés de produits alimentaires locaux	Consommateurs/producteurs	NON
Fontaine-L'Évêque/une ferme en bio (depuis 2003)	1988	<i>Bottom-up</i> Producteurs	Vente de fruits, légumes, paniers Auto-cueillette	Producteurs	NON
Magasin à la ferme	2003	Producteurs			
Walcourt/Gerpennes/Florennes					
Tables Secrètes	2017	<i>Top-down</i> ADL	Conception de repas avec des produits locaux	ADL Walcourt/producteurs/ convives	OUI
CoopEsem	2017	<i>Bottom-up</i> Consommateurs	Paniers de fruits/légumes	Consommateurs/GAL Entre-Sambre-et-Meuse	NON
Espace test maraîcher	2018	<i>Top-down</i> GAL/ADL	Mise à disposition d'un espace agricole pour les maraîchers/ Production fruits, légumes, petits élevages	GAL Entre-Sambre-et-Meuse/ADL Walcourt/CoopEsem	OUI
Hall de relais agricole	2018	<i>Top-down</i> GAL/ADL	Lieu de transformation et de vente de produits locaux	GAL Entre-Sambre-et-Meuse SAW-B/Creajob/CPAS/ BEP	OUI

Tableau 13: Grille d'analyse des projets agri-urbains des communes de Liège et Verviers

Nom du projet/ commune	Date de création	Approche: <i>Top-down</i> ou <i>Bottom-up</i> / Initiateurs du projet	Description synthétique du projet	Acteurs impliqués	Portage politique
Comblain-au-Pont/  Maraîchage en traction animale	2014	<i>Bottom-up</i>  ADL	Maraîchage en traction animale	ADL Nimacultrice/consommateurs	NON
Blegny/ Espace agricole en agroécologie	2015	<i>Top-down</i>  ADL/GAL	Espace test maraîcher en agroécologie/vente paniers légumes/auto- cueillette	ASBL GREOA Boutiques des Sciences de l'UCL ASBL Barricade ADL Comblain-au-Pont GAL du pays des Condruses Agence-conseil AGES	NON
Ouffet/ Point de vente	2011	<i>Top-down</i> GAL	Magasin à la ferme/point de vente de paniers de production	Producteurs/GAL du pays des Condruses	NON
Neupré/ Ferme en biodynamie	1986	<i>Bottom-up</i> Producteurs	Vente produits agricoles à la ferme/jardin d'enfants et formation à la biodynamie	Producteurs/consommateurs	NON
<i>Ruche Qui dit Oui!</i>	2014	<i>Bottom-up</i> Consommateurs		ADL/Consommateurs/producteurs	NON
Herve/ Magasin de produits locaux	1980	<i>Bottom-up</i> Consommateurs	Vente de produits locaux /Oxfam	Consommateurs et producteurs ASBL Bouche-à-Oreille Ceinture Aliment-Terre	NON

				Croc'Espace Bao J Weltladen	
Verviers/ Réseau Aliment-Terre	2017	<i>Top-down</i> AEI /Ministre de l'Économie	Développer une dynamique alimentaire locale, reconnecter les espaces agricoles et urbains et développer un approvisionnement local	20 communes de l'arrondissement de Verviers ASBL pays de Herve GAL pays de Herve FRW Step-Entreprendre	OUI



Nous avons donc analysé 21 types d'initiatives: 14 à Charleroi et sept à Liège. Tous tentent de reconnecter les producteurs aux consommateurs à travers une alimentation locale, saine et porteuse de sens. Sur cet ensemble de projets, 12 sont issus des consommateurs ou des producteurs, selon une approche *bottom-up*. Les initiatives les plus anciennes ont été réalisées en province de Liège et sont réellement ancrées dans le paysage des communes de Herve et de Neupré. Nous notons également que la plupart des initiatives dans les communes carolorégiennes (N = 8) sont très récentes et donc ne nous permettent pas de vraiment statuer sur leur ancrage territorial et d'évaluer leurs retombées. Elles ont moins de cinq années d'existence.

Les acteurs impliqués sont, dans la grande majorité, issus de la société civile, élément nouveau. En effet, de plus en plus de citoyens, consommateurs ou producteurs, se ressaisissent de la question alimentaire et deviennent des « consom'acteurs ». Les acteurs porteurs de ces démarches sont essentiellement issus du secteur public: les ADL, les GAL, l'administration communale, dans l'ensemble des communes. Ces organisations ont impulsé la dynamique de ces initiatives, puis se sont retirées et ont laissé les acteurs concernés les gérer et avancer comme bon leur semblait. De même, en termes de portage politique, seuls six projets sont soutenus par les élus et bénéficient donc de la mise à disposition de ressources financières et logistiques. Cet appui facilite grandement l'ancrage du projet dans son territoire et son fonctionnement. Aux dires de certains acteurs interrogés dans le cadre de ces projets, en particulier à Montigny-le-Tilleul où, malgré nos investigations, nous n'avons pas été mis au courant de ces initiatives, aucun soutien n'est apporté, tout comme dans la grande majorité des communes carolorégiennes. Dans celles de Liège, une autre dynamique se révèle: les élus interrogés ont tenté de répondre aux demandes des citoyens dans le cadre de ces initiatives.

Ces éléments de synthèse nous conduisent à dresser une typologie des initiatives en cinq catégories (tableau 14).

Tableau 14: Typologies des initiatives à l'œuvre dans l'ensemble des communes

<b>Noms des communes</b>	<b>Initiatives émanant des consommateurs</b>	<b>Initiatives émanant des producteurs</b>	<b>Initiatives émanant des producteurs et des consommateurs</b>	<b>Initiatives émanant des ADL/GAL et des administrations communales Avec portage politique</b>	<b>Initiatives émanant des ADL/GAL Sans portage politique</b>
Charleroi	Courcelles Pont-à-Celles (2) Montigny-le-Tilleul Gerpennes	Montigny-le-Tilleul Fontaine-L'Évêque	/	Thuin Courcelles Walcourt	Gerpennes Florennes
Liège	Herve Neupré	Neupré	/	Verviers	Comblain-au-Pont Blegny Ouffet

La lecture de ce tableau mérite quelques précisions. Nous avons tenté de présenter une typologie des initiatives relevées, qui pointe les organisations porteuses du projet, les acteurs impliqués...

Au regard de ce tableau, il apparaît que l'essentiel des initiatives agri-urbaines, ayant pour axe central l'alimentation, est issu des consommateurs et des producteurs. Les projets qui ont été portés à la fois par les consommateurs et les producteurs ne sont pas présents dans nos communes d'étude. De même, les producteurs qui prennent l'initiative de nourrir les populations sont très peu nombreux: nous en relevons trois sur la totalité. Toutefois, certaines « logiques » se dégagent de ces initiatives.

*Quelles logiques d'émergence de ces initiatives?*

Si nous nous penchons sur les logiques émanant de ces projets, nous constatons que peu de réelles logiques d'émergence se dégagent. Néanmoins, au moins trois facteurs explicatifs peuvent être avancés.

Le premier facteur qui influence ces initiatives est le jeu des acteurs en présence. Comme nous l'avons noté, ces projets sont issus de la concertation entre différents acteurs comme les ADL, les GAL, des nimaculteurs ou encore des citoyens. Ces démarches peuvent également être instaurées par des producteurs ou encore par des politiques, comme à Courcelles. Ce sont les interactions entre les divers acteurs qui permettront de voir naître ou pas un projet.

Le deuxième facteur réside dans les types d'agriculture présents dans l'agglomération. Certains ne peuvent servir de base à une quelconque initiative alimentaire. Il s'agit notamment des agricultures spécialisées qui ont axé leurs productions sur les grandes cultures: blé, maïs fourrager, betteraves sucrières, etc. Dans bien des cas, ces agricultures sont insérées dans un système mondialisé et déconnectées de l'échelle locale. Leurs productions sont destinées à l'exportation et ne peuvent donc être impliquées dans une telle initiative. La logique spatiale est ici liée au milieu agricole présent dans l'agglomération. Ces agricultures sont très présentes dans les communes carolorégiennes et dans une moindre mesure dans les communes liégeoises. Là où le maraîchage est présent, il apparaît qu'il est plus aisé de monter de telles initiatives.

Enfin, le dernier facteur se réfère au niveau culturel et financier des populations; celui-ci représente un facteur plus sociologique que géographique. Si nous comparons les revenus moyens entre les communes carolorégiennes et liégeoises, force est de constater que ce facteur prend tout son sens. Dans certaines communes carolorégiennes, le taux de précarité est plus élevé que celui observé dans les communes de la Cité ardente. Ces disparités socio-spatiales concernent à la fois le revenu et le niveau culturel. Ces éléments expliquent que ce n'est pas par hasard que ces initiatives ont été développées plus tôt à Herve et Neupré qu'à Courcelles ou Fontaine-L'Évêque. Cette logique spatiale est liée à la fois à l'espace et à l'histoire du peuplement de ces villes. Ces villes, dans les deux cas, industrielles, ont très vite délaissé l'activité agricole au profit de l'industrie, florissante à l'époque. Ces éléments perdurent et permettent d'expliquer la configuration actuelle de l'émergence de ces initiatives.

## **Conclusions et discussions du chapitre 3**

L'émergence des dynamiques alimentaires en Région wallonne, et particulièrement dans nos deux villes étudiées, a montré combien la question alimentaire cristallisait une partie des acteurs du territoire. Nous nous sommes appuyés sur la presse nationale mais également sur les acteurs clés du territoire wallon: les ADL et les GAL. Nous avons ainsi relevé qu'entre les deux villes,

la prise en compte de la question alimentaire diffère quelque peu. Si, à Liège, un réel dynamisme en direction de l'alimentation est palpable, à Charleroi, il est encore timide. Ces premiers éléments convergent avec les entretiens réalisés auprès des acteurs clés du territoire wallon, mais également avec les réflexions menées depuis quelques années dans la Cité ardente par certains acteurs qui, bien plus tôt qu'à Charleroi, se sont saisis de cette problématique et tentent de changer le système alimentaire.

À l'échelle des communes de ces deux agglomérations, nous avons élaboré une démarche méthodologique qui a permis de pointer les projets agri-urbains dont l'objet principal est l'alimentation. Le but est de sélectionner un certain nombre de communes dans lesquelles diverses initiatives agri-urbaines se rencontrent. Ce sont donc les ADL qui nous ont fourni les premiers éléments de compréhension des dynamiques alimentaires au sein de certaines communes. Nous avons rapidement cerné que ces acteurs publics avaient un rôle clé dans le montage de ces initiatives. Puis, ils nous ont réorientés vers d'autres acteurs clés des espaces ruraux, les GAL, qui ont conforté les initiatives déjà mentionnées par les ADL et étayé davantage ces projets agri-urbains émergents ou présents depuis quelques années. Afin de compléter cette liste, nous nous sommes tournés vers des acteurs politiques des communes wallonnes: les bourgmestres ou les échevins de l'agriculture.

Nous sommes ainsi parvenus à lister des critères de classement des communes, basés essentiellement sur les initiatives agri-urbaines. Une catégorisation de quatre types de communes a ainsi été réalisée. Diverses situations ont été relevées, nous permettant d'analyser les éléments pertinents de ces initiatives mais aussi de comprendre des cas de figure où aucun projet n'avait été mis en place. Certains projets initiés par les ADL ou les GAL ont mis en relief leur importance dans ces initiatives. D'autres projets sont l'œuvre de citoyens ou de producteurs. Nous avons relevé 21 projets alimentaires sur l'ensemble des 18 communes retenues. Ces derniers ont pour but de reconnecter deux mondes (Lyson, 2004; Parker, 2005) qui ont tendance à s'éloigner (Vidal, 2009), devenus étrangers à la ville (Donadieu et Fleury, 1997). Dans les projets coconstruits par les ADL ou les GAL, sont mis en avant les circuits courts alimentaires, en particulier à travers les marchés de producteurs locaux. Dans la charte de ces marchés, ces éléments sont pointés (Maréchal, 2008; Chiffolleau, 2008; Aubry et Chiffolleau, 2009; Aubry et Traversac, 2010). L'idée s'articule autour d'une « alimentation durable auprès du citoyen », qui recoupe le concept du développement durable, élément central des projets mis en place par les agents des ADL au niveau de leur commune. Ce concept touche à la fois aux dimensions économique, sociale et environnementale. Il permettrait d'atteindre la durabilité des territoires à travers l'alimentation et de rapprocher les producteurs des consommateurs (Jarosz, 2000; Holloway *et al.*, 2007) en développant les circuits courts.

D'autres projets ont été réalisés, qualifiés d'« innovants » (Schumpeter, 1934), comme les « Tables Secrètes » à Thuin. En nous appuyant sur l'article de Le Canche et Pluvineau, nous définissons un concept « innovateur » comme une « rupture qui brise le circuit économique traditionnel ». Reprenant Schumpeter, ces auteurs mettent en avant le fait « qu'une innovation n'est pas forcément spectaculaire ou d'une importance historique. Ce n'est pas nécessairement l'acier Bessemer ou le moteur à explosion, elle peut aussi consister en des saucisses de pieds de cerfs ». En ce sens, les agents de l'ADL de Walcourt ont pensé et conçu un projet, somme toute atypique, dont l'objectif final est d'allier les producteurs locaux aux consommateurs, de faire découvrir des producteurs aux citoyens, et pas forcément dans une dynamique de reconnexion. Nous retrouvons chez des agriculteurs, comme à Fontaine-L'Évêque, cette

volonté de créer des systèmes innovants alternatifs de circuits courts (Vilard, 2008), qualifiés de marginaux (Goodman et Watts, 1997; Murdoch *et al.*, 2000). Comme le soulignent de nombreux auteurs, c'est la vente la plus directe du producteur au consommateur sur le site de production. Les motivations reposent sur le contact avec le consommateur (Vilard, 2008).

Des projets émanant des consommateurs ont aussi été observés. La plupart sont des groupes d'achats communs (GAC), concept largement décrit par certains auteurs belges et étrangers (Hubaux, 2011; Louviaux, 2011; Van Gasteren *et al.*, 2012; Bousbaine et Bryant, 2016). D'autres projets, impulsés par des citoyens, tentent d'opérer une transition depuis quelques années déjà, notamment dans certaines communes liégeoises (Bousbaine et Bryant, 2016; Feyereisen et Stassart, 2017).

La grande majorité des initiatives provient des consommateurs désireux de manger sainement. Ces communes sont qualifiées d'innovantes, et elles tendent vers une reconnexion alimentaire. Ces initiatives sont autant présentes à Charleroi qu'à Liège. Pourtant, il semble que cette question alimentaire ait été envisagée par les consommateurs bien plus tôt dans les communes liégeoises, comme en attestent les initiatives relevées. Certaines ont plus de 30 ans et se sont réellement ancrées dans la commune. Dans les communes carolorégiennes, la grande majorité des projets agri-urbains a moins de cinq ans.

Enfin, nous avons également relevé des communes où aucun projet n'a été envisagé, et dans lesquelles l'agriculture fait figure « d'arrière-plan ». Nos investigations nous ont conduits à comprendre les raisons de cette situation. De façon globale, le manque d'intérêt pour la question alimentaire des agents des ADL a été révélé, tout comme le manque d'agriculteurs. Bien souvent, les tentatives de certains acteurs, notamment les ADL, ont été contrées par le politique, peu enclin à soutenir ce genre d'initiative. Le manque de volonté de certains acteurs donne lieu à des situations où rien n'existe et ne semble les intéresser. Pourtant, des demandes émanant des consommateurs et de certains acteurs politiques sont présentes.

Toutes ces initiatives agri-urbaines ont donné lieu à une nouvelle typologie, sur la base des éléments les plus pertinents. Il ressort que l'essentiel de ces projets a été impulsé par des consommateurs ou des producteurs, donc selon une approche *bottom-up*. Les agents des ADL comme des GAL ont un rôle clé dans l'émergence de ces initiatives, en particulier dans les communes carolorégiennes. Les politiques participent également au montage de ces projets, dans une moindre mesure. Sur les 21 projets, seuls quatre bénéficient d'un appui politique. Dans ce cadre, nous pouvons nous interroger sur la capacité des consommateurs et des agents des ADL comme des GAL à faire en sorte que ces projets se pérennisent dans la commune.

Nous avons pointé des « logiques d'émergence » relatives au type d'agriculture présent dans les communes, les jeux d'acteurs et le niveau culturel et financier des populations. Mais, ne sommes-nous pas passés à côté d'autres initiatives dans ces communes? De nombreuses initiatives émergent depuis ces trois dernières années, et il semble assez compliqué de les lister de façon rigoureuse. Tout plaide ainsi pour un observatoire des projets, au vu de la rapidité avec laquelle certains projets émergent.



# Chapitre 4: Les initiatives de relocalisation en Wallonie: vers des systèmes agro-alimentaires durables?

Nous nous sommes arrêtés sur les projets agri-urbains dans nos 18 communes d'étude, lesquels ont montré combien la question agro-alimentaire interpelle l'ensemble des acteurs du territoire. Ce chapitre présente donc les initiatives de relocalisation alimentaire qui émergent tant en Région wallonne que dans nos deux villes. Depuis quelques années, dans de nombreux pays développés, force est de constater que les initiatives de relocalisation alimentaire se multiplient. Les consommateurs comme les producteurs mais également les élus politiques font preuve d'imagination afin de rapprocher les bassins de production et de consommation. Dans certains pays, ces initiatives ont permis de redonner une place à l'activité agricole, comme en France, où elles sont de plus en plus soutenues par les instances politiques. Il s'agit, pour certains auteurs, de mettre en place des systèmes alimentaires territorialisés (SAT): « Les SAT sont fondés sur des initiatives innovantes généralement issues des acteurs producteurs, des consommateurs et des mouvements associatifs, accompagnées, voire encouragées par des démarches de politiques publiques le plus souvent territoriales (villes ou régions), parfois nationales. » (Rastoin, 2015).

En parcourant le dictionnaire de l'agroécologie, nous notons la définition suivante: « La relocalisation de l'agriculture est le rapprochement entre producteurs et consommateurs. Dans ce contexte, la racine "local" de "relocalisation" est synonyme de "proximité" ». Cette relocalisation du point de vue de l'agroécologie, que nous abordons dans ce chapitre, apporte bien plus qu'un rapprochement entre les agriculteurs et les consommateurs. Des enjeux territoriaux sont soulevés, comme la revalorisation du territoire, avec un système alimentaire viable, réalisé à une plus petite échelle et donc moins enclin à subir les fluctuations des cours du marché mondial ou national. Surtout, cette relocalisation semble soutenir l'agriculture paysanne, plus à même de nourrir les populations locales.

L'évocation de la « relocalisation alimentaire » dans la littérature est synonyme de terres nourricières (Baysse-Lainé *et al*, 2016; Baysse-Lainé, 2018), de ceintures alimentaires. Il est avant tout question d'installer des agriculteurs sur des terres agricoles afin que les productions soient destinées à nourrir les populations locales. Dans les faits, cela est bien plus compliqué. De nombreux exemples de ces initiatives existent depuis quelques années, dans les pays développés. Cette relocalisation passe donc par les circuits courts (Transrural, 2006, 2007; Duvernoy, 2018). De plus en plus, les aliments parcourent des centaines de milliers de kilomètres avant d'arriver dans l'assiette du consommateur; des questions se posent sur cet état de fait, autant chez les consommateurs que chez les agriculteurs. Pourtant, des études montrent que la relocalisation alimentaire n'est pas aussi pertinente que certains le laissent entendre (Vidal, 2018). Il s'agit donc de repenser l'ensemble du système alimentaire vers davantage de durabilité.

À l’instar de ce qui se réalise ailleurs, la Wallonie s’est également emparée de cet aspect de l’alimentation et développe des initiatives qui lui sont propres, comme les groupes d’achats alimentaires (GAA), qui se déclinent en GAC (groupe d’achat commun) ou en GAS (groupe d’achat solidaire). Ces GAA se développent un peu partout dans la Région wallonne (Colart, 2013). Un réel engouement pour ces systèmes a été observé. Dans un premier temps, nous évoquons donc ces initiatives alimentaires, à l’échelle de la région, puis nous nous attardons sur les initiatives prises depuis déjà quelques années à Liège et depuis peu à Charleroi. Nous décrivons toutes les initiatives relevées, en particulier, le concept de Ceinture Aliment-Terre, qui a pris naissance à Liège et a essaimé à Charleroi. Enfin, nous concluons ce chapitre avec la montée des systèmes agro-alimentaires dits « durables », qui découlent de cette relocalisation alimentaire. Ces systèmes passent par l’agriculture biologique et l’agroécologie. Nous terminons ce chapitre par deux cartes de spatialisations des projets agro-alimentaires des 18 communes et des zones d’extension des Ceintures Aliment Terre, à Charleroi et Liège.

## **1. Les groupes d’achats alimentaires en Wallonie**

Depuis quelques années, nous assistons à une certaine tendance à la relocalisation de notre alimentation un peu partout dans le monde. L’article de Christian Deverre et Claire Lamine pointe cette volonté qui passe par la mise en place des systèmes agro-alimentaires alternatifs existants, répertoriés dans la très abondante littérature anglophone depuis les années 1990. Les auteurs soulignent que ces systèmes agro-alimentaires alternatifs (S3A) ont émergé dans des contextes spécifiques selon les pays et surtout les objectifs différents d’un pays à un autre.

Le système alimentaire a fortement évolué au cours du temps. Il est passé d’un système dit en filière courte à un système où le nombre d’intermédiaires n’a cessé d’augmenter (Rastoin, 2006). C’est dans ce contexte et face à ces constats que se développent des systèmes agro-alimentaires alternatifs, un peu partout dans le monde, avec certes une plus grande acuité dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Ces systèmes passent par des circuits courts, gage de confiance dans les produits consommés et qui, depuis quelques années, focalisent les recherches (Maréchal *et al.*, 2008).

### **1.1 Les premiers groupes d’achats alimentaires sont nés des scandales sanitaires**

Tous les scandales alimentaires ont eu un impact non négligeable sur la façon dont les consommateurs s’alimentent, et ils ont repositionné les choix alimentaires des citoyens au sein des territoires, développant une « consommation critique » (Pleyers, 2011). Ce phénomène ne date pas d’hier mais marque un réel tournant depuis une quinzaine d’années partout dans le monde, focalisant l’attention de nombreux chercheurs et conduisant ainsi les consommateurs à créer des groupes d’achats alimentaires, synonymes de confiance. Ces derniers se déclinent en AMAP, en France, qui connaissent un essor sans précédent (Aubry *et al.*, 2008). Le prix payé constitue rarement le critère de soutien à ce mode d’approvisionnement, comme le souligne Mundler, car les initiateurs des AMAP ont pour objectif, outre de fournir des produits de qualité, « de tisser de nouveaux rapports sociaux au travers de liens solidaires entre consommateurs et producteurs » (Amemiya, 2011 ; Mundler, 2013). La solidarité reste déterminante dans ce type d’échanges, les uns comme les autres s’engageant dans un mouvement de relocalisation de l’agriculture et des circuits courts (Mundler, 2009).

Les CSA (Community supported agriculture), en Amérique du Nord, ces *food movements activists* se sont érigés contre les méfaits d’une agriculture industrielle, largement dénoncés

dans des ouvrages comme celui de Moore Lappé, en 1971. D'autres réseaux se sont constitués à la même époque à travers les États-Unis (Pleyers, 2011), comme les coopératives alternatives (les *foods-coop*). Toutes ces initiatives marquent cette volonté de soutenir une agriculture locale qui fournit des produits de qualité. Néanmoins, l'objectif principal de ces initiatives était avant tout d'assurer la sécurité alimentaire des populations les plus démunies (Anderson & Cook, 1999; Henson & Caswell, 1999; Campbell, 2004; Hammer, 2004; Pothukuchi, 2004). Au Canada, avec les ASC (agriculture soutenue par la communauté), les objectifs convergent avec ceux des États-Unis. La sécurité alimentaire des communautés les plus mal loties reste la priorité de ces systèmes alimentaires alternatifs, qui visent aussi à soutenir une agriculture locale. L'objectif principal est de mieux se nourrir et de manière plus saine, tout en rapprochant les producteurs des consommateurs en misant sur la qualité des produits (Marsden et Smith, 2005).

Comme le souligne Y. Chiffolleau, ces circuits courts « ne sont en effet pas nouveaux mais de nouvelles formes émergent, tandis que d'autres plus anciennes se renouvellent » (Chiffolleau: 25, 2008). Cette réflexion nous conduit vers celles entamées en Wallonie depuis une petite dizaine d'années. Celles-ci émanent des consommateurs mais aussi, de plus en plus, de certains agriculteurs. En ce sens, tout comme dans les autres pays, les consommateurs wallons s'organisent afin de trouver des solutions alternatives face au système agro-industriel dominant. Ils se sont donc penchés sur la mise en place de systèmes agro-alimentaires alternatifs (*alternative food networks*) communément nommés les S3A dans la littérature existante (Deverre et Lamine, 2010).

Ce développement de systèmes alternatifs préfigure un changement de paradigme (Renting *et al.*, 2003; Goodman, 2004; van der Ploeg et Renting, 2004; Maye *et al.*, 2007; Wiskerke, 2009). Ces consommateurs se sont constitués en groupes d'achats alimentaires, dont les productions sont connues et reconnues, à travers notamment les circuits courts (Chiffolleau, 2008; Maréchal, 2008; Aubry et Chiffolleau, 2009). En Wallonie, cette prise de conscience s'est également opérée.

## **1.2 En Wallonie, des groupes d'achats alimentaires (GAA) existent aussi...**

Bien qu'en Wallonie, la thématique agricole soit moins développée que dans les autres régions mentionnées plus haut, elle a pris un réel essor depuis ces cinq dernières années. La question alimentaire devient aussi fondamentale en termes de réflexion, tant au niveau des instances politiques que des citoyens. En effet, en 2012, le ministre du Développement durable a confié une mission, basée sur la « recherche-action », au groupe Crédal de l'Université de Louvain-la-Neuve. Ce groupe a donc eu pour « mission de réaliser une analyse historique et sociologique des circuits courts agricoles et d'analyser le possible développement de ces circuits dans les secteurs non agricoles ». Ce groupe souligne qu'en Belgique, les coopératives de production, aussi bien alimentaires que dans les autres domaines, sont moins développées que dans les pays voisins.

L'essentiel des systèmes innovants est regroupé sous le vocable GAA (groupes d'achats alimentaires); on y trouve les GAC (groupes d'achats communs), les GAS (groupes d'achats solidaires) et les GASAP (groupes d'achats solidaires à l'agriculture paysanne). Ces actions émanent avant tout du citoyen, et cette volonté de se nourrir plus localement, et donc de façon plus sûre, explique la multiplication des groupes d'achats. Dans notre cas d'étude, nous ne développons que les GAC et les GAS, étant donné que les GASAP sont spécifiques à la Région Bruxelles-Capitale.



Les GAC (groupes d'achats communs) sont les initiatives les plus anciennes (la première remonte à 1980). Ces GAC ont pris racine dans les mouvements chrétiens, destinés surtout aux populations les plus démunies (Minet, 2003). Le plus ancien est celui de Mouscron, commune située au nord-ouest de la Région wallonne. Si dans les années 1980, ils n'étaient que quelques-uns, pour l'heure, ils sont très répandus en Wallonie: au moment d'écrire cette thèse, ils sont un peu plus de 286 sur l'ensemble de la Wallonie. Leur fonctionnement diffère de celui des AMAP; ils ne sont liés par aucun contrat, et leurs adhérents peuvent se retirer comme ils le souhaitent. Dans ces GAC, le lieu d'enlèvement peut se faire chez un des membres, ce qui accentue donc la part de convivialité tant recherchée par les adhérents. Mais surtout, l'engagement personnel des membres reste important, puisque chacun prend en charge une tâche particulière, afin d'assurer le bon fonctionnement du GAC (Hubaux, 2011). L'idée est de recentrer localement l'alimentation en soutenant un ou plusieurs producteurs respectueux de la terre et soucieux de produire une alimentation dont la traçabilité est connue.

Se développe un mouvement consumériste, axé sur la proximité, donc sur les rapports citoyens entre consommateurs et producteurs (Higgins *et al.*, 2008). Le consommateur se définit comme un « consom'acteur »; en s'alimentant de façon durable, il pose un acte militant et politique, il se repositionne par rapport à ce qu'il souhaite manger en respectant les producteurs et leur travail, l'environnement qui l'entoure et surtout sa santé (Pleyers, 2011).

Ces GAA (groupes d'achats alimentaires) wallons ne présentent aucune homogénéité dans leur mode de gestion. Comme le souligne Denise Van Dam (Van Dam *et al.*, 2012), aucune structure de coordination globale n'est présente dans ces groupes, et leur manque de représentation formelle peut s'avérer fatal dans la pérennisation de ces GAC. Chaque GAC fonctionne un peu selon la motivation des adhérents qui en font partie. Ce manque de représentation formelle rend compliqué, voire impossible un éventuel appui financier par la Région wallonne (Collart, 2013). Certains s'essouffent vite et périssent par manque de réel investissement de l'ensemble des participants.

Les GAS sont une autre forme d'achats de produits alimentaires, comparables dans leur fonctionnement aux AMAP françaises ou aux GASAP bruxellois. Leurs finalités restent similaires, dans leur ensemble, aux AMAP: proximité entre consommateurs et producteurs, alimentation saine, respect du travail des producteurs, respect de l'environnement, solidarité envers le producteur et volonté de maintenir une agriculture paysanne. Mais, ils sont encore marginaux en Région wallonne.

Outre ces GAA qui constituent les premières initiatives de relocalisation en Wallonie, d'autres projets voient le jour afin de rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole. Ces projets de relocalisation se concrétisent depuis quelques années en province de Liège, avec l'instauration des GAC, des jardins potagers, des systèmes alternatifs au système agri-alimentaire et surtout la mise en place du concept innovant de Ceinture Aliment-Terre (Bousbaine et Bryant, 2017).

## **2. À Liège, la relocalisation alimentaire focalise les citoyens et les instances politiques**

Dans cette sous-partie, nous mettons l'accent sur les initiatives de relocalisation alimentaire relevées dans la ville de Liège. Nous ne disposons pas du recul nécessaire afin de la mettre en regard avec les conclusions réalisées dans les autres villes du monde. Toutefois, nos nombreuses investigations au sein de cette agglomération, que ce soit au niveau des acteurs issus du monde politique ou de la société civile, nous ont permis de nous positionner. Certains signaux relevés marquent un réel tournant dans la prise en compte de cet aspect de

l'alimentation des villes en Wallonie. Ces signaux convergent avec la littérature sur ce sujet, présageant une transition du système alimentaire existant vers un autre système plus durable, comme le soutiennent certains acteurs politiques wallons.

## **2.1 Un positionnement clair sur la question alimentaire**

Depuis quelques années, une tendance à la réappropriation alimentaire émerge en Wallonie et plus particulièrement dans la province de Liège. Comme nous avons pu le montrer dans le chapitre 3 lors de la sélection des communes étudiées, nous nous sommes appuyés sur des articles de la presse nationale. À travers ces articles, la question alimentaire semble se positionner en province de Liège, notamment depuis ces cinq dernières années. Les différentes initiatives citoyennes de relocalisation de l'alimentation augurent d'une volonté de s'alimenter de façon différente, moins dépendante du système agro-alimentaire industriel. Cette question, nouvelle au sein de la Région wallonne, focalise les instances politiques, comme nous le verrons, et des ateliers de travail se mettent en place à l'échelle régionale. Par ailleurs, dans la province de Liège, certains acteurs politiques se repositionnent face aux injonctions du développement durable et à celles des citoyens vers une alimentation plus locale.

## **2.2 L'émergence d'initiatives citoyennes**

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, Liège constitue un terreau associatif très dynamique qui existe depuis plusieurs années. Quelques associations ont réfléchi au système alimentaire qui approvisionne la ville et son agglomération, qu'elles jugent inadéquat sur le plan tant économique et social qu'environnemental. En effet, ces citoyens sont plus à même d'évaluer la situation inquiétante dans laquelle les agriculteurs wallons évoluent. Ils leur accordent un certain intérêt et jugent de l'importance de leur agriculture au sein de leur territoire. Mais surtout, comme dans les autres pays développés, les citoyens liégeois sont face à une alimentation de plus en plus déconnectée de leur lieu d'approvisionnement (Bertrand *et al.*, 2015). Ils sont tout aussi conscientisés aux conséquences déjà évoquées plus haut. Les solutions alternatives passent donc par le circuit court, gage de transparence et de traçabilité (Chiffolleau: 29, 2008; Redlingshöfer: 175, 2008).

### **2.2.1 Les groupes d'achats communs (GAC), premières initiatives de reconnexion consommateurs/producteurs**

Une des premières initiatives relevées dans la ville de Liège est le groupe d'achat commun de Barricade, qui s'est constitué en juin 1999. Après de longues réflexions et discussions au sein de ce centre culturel que constitue Barricade, un groupe de citoyens s'est positionné sur sa manière de se nourrir et de s'approvisionner. Ces discussions ont été menées en lien avec une ferme communautaire et coopérative, la ferme du Hayon, qui produit en agroécologie et se revendique comme une agriculture paysanne (Louviaux, 2011: 112).

Cette initiative s'appuie sur une volonté de retrouver une alimentation saine, de qualité, et de soutenir l'agriculteur dans son quotidien. Ce groupe d'achat permet ainsi aux consommateurs de s'alimenter de façon plus locale en misant sur un mode de production durable. Ce point semble central à la démarche citoyenne qui se positionne à l'opposé du système agro-alimentaire conventionnel et qui repose essentiellement sur un mode de production plus écologique et le développement de projets agricoles alternatifs (Louviaux, 2011: 113). Ce projet réunit une vingtaine de familles du quartier et quelques autres personnes intéressées par la démarche, à savoir « relocaliser son alimentation » mais aussi connaître le lieu de production du produit et la façon dont il a été produit (Morgan, 2006). Ce GAC est une forme de circuit court et permet aux « GACeurs » de contourner le système dominant. Certaines études ont été menées ces dernières années sur ces initiatives de relocalisation alimentaire en Wallonie que

constituent ces GAC (Minet, 2003; Louviaux, 2003; Hubaut, 2007; Coen, 2010; Lefin et Boulanger, 2010; Gameraen *et al.*, 2012; Verhaegen, 2011; Louis, 2013; Thys, 2013; Bousbaine et Bryant, 2016). Tous ces chercheurs s'accordent sur la nature même de ces projets, à savoir leur caractère « alternatif » face aux dérives de l'industrie agro-alimentaire. Ces initiatives sont surtout qualifiées de systèmes alimentaires locaux (*Local Food System*), qui privilégient une agriculture locale.

Le GAC de Barricade a fait des émules. Dans le centre même de la ville de Liège, d'autres quartiers ont également constitué leur propre groupe d'achat commun, comme celui du Beau-Mur, créé en 2002. Le GAC AquiGac et dix autres GAC ont été répertoriés dans la ville de Liège: le GAC Amap Mazone, des Bons Buveurs, de l'Anvert, du quartier de Glain, du Fond Pirette, du Laveu, de Morinval, des Semailles, le panier de Marguerite, le Mac-Gac. Tous ces GAC sont des initiatives impulsées par des citoyens de la ville de Liège, dont la finalité reste la relocalisation de leur alimentation. Liège centre ne dispose plus d'aucune ferme en mesure de nourrir la population, et c'est donc en périphérie liégeoise que les GAC trouvent ces producteurs locaux. Il s'agit par exemple de la ferme Larock, évoquée dans le chapitre 3 qui s'inscrit dans une démarche consistant à nourrir les populations locales suivant un mode de production biodynamique, ou encore de la Ferme à l'Arbre, qui cultive également en agriculture biologique.

Face à ces initiatives citoyennes qui tentent de se réapproprier leur alimentation au sein des villes, en passant par des producteurs dits « locaux », certains chercheurs ont souligné l'intérêt grandissant des grandes surfaces qui tentent de récupérer ce créneau plébiscité par ces consommateurs (Billion, 2018). Ces mêmes chercheurs ont pourtant fait le constat que dans ces groupes d'achats, les consommateurs optent pour une alimentation qui reste locale, à petite échelle, en passant directement par des producteurs à même de répondre à leurs attentes. Cette démarche permet surtout de reconfigurer et d'améliorer les liens entre les producteurs, d'un côté, et les consommateurs, de l'autre (Morris et Buller, 2003). Cet aspect a été relevé lors de nos entretiens auprès de certains producteurs.

Certaines études ont relevé le caractère fragmenté de ces GAC, qui ne disposent d'aucun organe de coordination officiel (Gameraen *et al.*, 2012; Louis, 2013). Dans bien des cas, ceux-ci se transforment, meurent pour renaître avec d'autres membres et dans d'autres quartiers des communes wallonnes. Des entretiens menés auprès des personnes ressources de certains de ces GAC, il ressort un « essoufflement » de ces initiatives qui, bien souvent, reposent sur quelques membres. Ces initiatives peinent encore à sortir de leur champ d'action, à savoir le local, pour s'inscrire dans une démarche plus globale permettant une plus grande visibilité de leur engagement (Louis, 2013); et d'autres chercheurs de souligner la « difficulté de sortir de leur enfermement dans une logique de niche » (Verhaegen, 2011).

### **2.2.2 De nombreux jardins potagers, alternatifs au système agro-industriel**

D'autres initiatives alimentaires ont été relevées à Liège, comme la multiplication des jardins potagers qui, certes, existent depuis de nombreuses années et qui, depuis 2013, ont été rejoints par les « Incroyables Comestibles ». Ce mouvement est né au Royaume-Uni en 2008, dans la ville de Todmorden, touchée par la crise économique. Ses habitants ont décidé d'investir les moindres interstices de la ville avec des bacs contenant des aliments à partager (*food to share*). Cette idée s'est propagée à travers le monde et a investi la ville de Liège dans plusieurs quartiers: Vennes, Outre-Meuse, Hocheporte, Saint-Gilles, place Saint-Étienne. Les habitants tentent de se réapproprier l'espace public en mettant à disposition gratuitement de la nourriture aux citoyens désireux de s'approvisionner de manière locale. Cette démarche citoyenne réinterroge le rapport à l'alimentation dans les espaces publics et permet de resserrer les liens

sociaux entre les habitants de la ville. Bien que ces initiatives se localisent dans la ville même de Liège, en périphérie, d'autres ont été relevées depuis quelques années, qui ont toutes pour vocation de rapprocher les consommateurs des producteurs.

### **2.2.3 De nombreux systèmes agro-alimentaires alternatifs en périphérie**

Nous ne ferons qu'énumérer ces initiatives tant elles sont nombreuses. Il s'agit notamment des ASBL la Bourrache et Cynorhodon, deux entreprises par le travail en maraîchage biologique qui commercialisent leurs produits sous forme de paniers de légumes, et qui sont localisées dans les communes d'Ans et d'Oupeye. Nous avons également relevé l'initiative « Point Ferme », qui est l'œuvre de producteurs qui approvisionnent toute la province de Liège en produits locaux; cette coopérative existe depuis 2011 dans la commune d'Ouffet. Ces initiatives dénotent une volonté de se ressaisir de la question alimentaire dans la ville de Liège, par ses habitants avant tout.

L'émergence de ces initiatives aboutira à la réflexion menée par un groupe de citoyens issus de milieux différents: société civile, universitaires, entrepreneurs sociaux. Parmi ces citoyens, certains œuvraient dans le concept de « Ville en Transition ». Ils se sont saisis de la question alimentaire en s'appuyant sur le foisonnement d'initiatives relevées à Liège et en périphérie. L'idée de ces réflexions était de fédérer l'ensemble de ces initiatives en créant les chaînons manquants entre tous ces projets émanant de citoyens soucieux de s'alimenter de manière locale et en respectant les trois piliers du développement durable. Cette réflexion a mobilisé un certain nombre de citoyens autour de la relocalisation alimentaire en province de Liège. Comme analysé dans le chapitre 3, la presse nationale a relayé cet événement. Bien qu'à son démarrage, la démarche n'ait suscité que peu d'intérêt auprès des instances politiques régionales et locales, cette question alimentaire semble, depuis peu, cristalliser ces mêmes instances. Ce concept de Ceinture Aliment-Terre semble à présent s'ancrer dans la province de Liège.

## **2.3 Une Ceinture Aliment-Terre<sup>51</sup>**

### **2.3.1 Mise en place du projet**

Depuis 2013, à l'est de la Belgique, une coalition d'acteurs hétérogènes a pris le temps de la réflexion en matière de transition visant l'alimentation d'un territoire: la province de Liège. Dès 2012, lors du colloque « Alliance innovante pour un développement durable », la CATL se constitue de façon informelle après des discussions entre entrepreneurs sociaux et membres de « Liège en Transition ». Le projet de CATL a été lancé de façon officielle lors du Forum ouvert (5 et 6 novembre 2013); des ateliers de travail puis des tables rondes (*focus groups*) ont été fructueux dans l'avancée des idées de ce projet de relocalisation, de décarbonisation et d'écologisation de l'alimentation dans la province liégeoise, des trajectoires que nous retrouvons dans la majorité des S3A existants. Un repositionnement s'opère face au système alimentaire dominant, arrivé à bout de souffle. Comme le soulignent les résultats du *Thermomètre Solidaris*, les consommateurs wallons rejettent en bloc cette alimentation à bas prix, synonyme de risque pour leur santé.

Cette CATL réfléchit aux systèmes alternatifs alimentaires à mettre en place dans la province de Liège, dont les finalités restent la solidarité, l'inclusion, la réinsertion et la santé des consommateurs, éléments clés des S3A relevés dans la littérature. Leur réflexion prend acte de l'ascension fulgurante des GAA (groupes d'achats alimentaires) mais aussi des coopératives et entreprises à économie sociale qui se mettent en place (Jonet, 2016) et qui privilégient les

---

<sup>51</sup> Avec l'accord du deuxième auteur nous reprenons l'article publié dans Belgéo, en 2016 « Les systèmes innovants alimentaires. Cas d'étude de la Ceinture Aliment terre de Liège »

circuits courts. Toutes ces initiatives isolées ont fait émerger l'idée de mettre sur pied un réseau dans lequel les actions alternatives existantes convergent vers cette volonté de transition au sein du territoire en matière d'alimentation, mais aussi d'économie.

À ce titre, la CATL fait figure de pionnière en termes de mise en réseau d'acteurs qui optent pour un changement dans leur manière d'envisager leur alimentation. Les études menées jusqu'à présent sur les S3A n'ont jamais évoqué cette volonté de mise en réseau. Après avoir interrogé les concepteurs, ceux-ci nous éclairent sur les termes choisis pour ce concept. Le mot « ceinture » fait référence tant au concept de ceinture nourricière qu'à celui de « ceinture verte ». Cette ceinture permet donc de faire le lien entre la ville et la campagne qui l'entoure, instaurant un lien économique et alimentaire, mais aussi de préservation des terres agricoles contre l'étalement urbain, qui converge avec les finalités des ceintures vertes répertoriées dans le monde (Alexandre et Génin, 2014). Les deux autres termes font référence aux liens entre l'alimentation et la terre, à travers une reconnexion entre producteurs et consommateurs sur un territoire d'action: la province de Liège.

### **2.3.2 Une dynamique de coconstruction autour de la question alimentaire**

Lors du Forum ouvert, la question posée par les initiateurs du projet était la suivante: « Comment parvenir, d'ici 25 à 30 ans, à faire en sorte que la majeure partie de la nourriture consommée en province de Liège soit produite localement, de manière durable et équitable? ». De nombreuses autres questions ont été débattues afin de véritablement poser les fondements de la CATL. Les participants étaient nombreux (170) le premier jour, et le deuxième jour, ouvert au public, plus de 400 personnes ont assisté au lancement du projet. Tous les acteurs présents ont contribué à la réflexion posée par les membres fondateurs de la CATL. Les questions d'accès au foncier ont été abordées, ainsi que la rémunération des producteurs, leur qualité de vie, l'accès aux savoirs et savoir-faire agricoles.

Toutes ces questions se retrouvent dans les trajectoires des systèmes alimentaires alternatifs qui se mettent en place à travers le monde. Une dynamique réflexive et participative s'est installée durant les deux jours de ce Forum ouvert, impliquant les consommateurs afin de mettre en exergue une alimentation locale en lien avec les potentialités du territoire, reliant ainsi la ville à sa campagne nourricière. Les premiers chantiers auxquels la CATL doit s'atteler ont commencé doucement à prendre forme, avec la mise en œuvre d'un embryon de démarche d'intelligence territoriale (Marcq *et al.*, 2015). La CATL a réfléchi à une mise en réseau des acteurs issus des circuits courts, donc locaux, qui constitue le modèle plébiscité par l'ensemble des consommateurs dans la littérature existante, afin de co-construire des projets alliant producteurs et consommateurs. Le consommateur agit en connaissance de cause et participe de façon directe à ses choix alimentaires; il est mis au cœur même du projet en contribuant aux initiatives à mettre en place, dans lesquelles il devient pleinement « citoyen » et agit pour l'intérêt de la communauté (Baguette, 2015).

### **2.3.3 Les rôles et les enjeux de la CATL**

La spécificité de cette CATL réside dans l'implication de tous les acteurs du territoire, sans distinction: la société civile, les collectivités locales, le secteur privé, économique, dans une démarche *bottom-up* qui part du territoire et de ses acteurs (Mérenne, 2013). Mais surtout, elle a pour objectif de fédérer les acteurs entre eux, en identifiant les besoins des citoyens et les ressources disponibles au sein du territoire. Face à la pénurie des producteurs locaux pour une alimentation en circuits courts et à la forte demande des consommateurs, elle se fixe comme objectif d'accompagner et de former les porteurs de projets. Elle se veut être le « maillon »

manquant afin de fédérer toutes les forces vives. Pour ce faire, elle a comme ambition de structurer les projets qui se mettent en place en les orientant et en les soutenant dans leur démarche non pas de façon sectorielle mais territoriale, portés par des acteurs du territoire.

Surtout, elle se veut être un « levier de développement territorial ». Son objectif ultime est de valoriser l'économie circulaire, afin de rendre les projets plus durables et tendre vers une certaine durabilité des territoires, à travers la question alimentaire ainsi posée. Afin de mieux connaître les besoins précis des consommateurs, cette CATL s'est associée au monde universitaire (Université de Liège) et s'appuie sur des études réalisées par certains chercheurs sur les circuits courts. Ces études permettront de mettre en relief les enjeux du territoire, tant sociaux (nourrir les populations avec des produits locaux) qu'économiques (création d'emplois locaux non délocalisables) et environnementaux, en créant des zones nourricières qui auraient un impact sur la préservation des terres agricoles face à l'étalement urbain. Les enjeux finaux se focalisent sur la réappropriation collective de la filière alimentaire par l'ensemble de la population liégeoise, faisant en sorte que chaque habitant puisse avoir accès à une alimentation saine et durable, pour atteindre, en dernier lieu, la sécurité et la souveraineté alimentaires en province de Liège.

Pour les concepteurs, les systèmes à mettre en place doivent avant tout converger avec la réalité agricole qui existe dans la province de Liège, où l'agriculture peine à résister face aux différentes crises qui ont frappé le monde agricole et, plus particulièrement, la crise laitière. Cette partie de la Wallonie est celle où dominent les grandes exploitations laitières; les pertes enregistrées depuis 30 ans avoisinent les 70 % pour certaines communes (Walstat, 2016), et l'accès à la terre est difficile. Afin de répondre aux demandes de produits locaux, les systèmes agricoles doivent opérer une transition vers des systèmes plus durables, plus écologiques, face à la finitude prouvée des énergies fossiles (Rockstrom *et al.*, 2009). C'est d'ailleurs dans le mouvement « Liège en Transition » que la CATL a pris ses racines (Feyereisen et Stassart, 2017).

Ce mouvement, auquel a adhéré la ville de Liège en 2011, suscite de plus en plus d'interrogations et attire de nombreux citoyens à travers un certain nombre de villes dans le monde (Krauz, 2014). Même si ce mouvement prône une certaine durabilité des actions mises en place, dans le cadre de la CATL, celle-ci n'exclut pas toutes les initiatives de relocalisation, cette transition se voulant « radicale et inclusive » (Feyereisen et Stassart, 2017). Le bio n'est pas exclusivement plébiscité par la CATL, qui soutient avant tout des modèles plus respectueux de l'environnement, et surtout, qui s'insèrent dans les circuits courts alimentaires qui nourrissent les populations. Néanmoins, l'agroécologie constitue un modèle viable à long terme par rapport au système productiviste (Van Dam *et al.*, 2012). Ce concept est en passe d'être testé dans un des projets phares de la CATL, les « Compagnons de la Terre ».

### **2.3.4 Les Compagnons de la Terre<sup>52</sup>**

Ce projet, qui constitue le « fer de lance » de la CATL, est une coopérative agricole à finalité sociale. Elle a pris forme en janvier 2015; installée sur un site de 28,5 hectares, elle teste un modèle agro-économique innovant sur une parcelle de 5,5 hectares. Elle vise à augmenter la viabilité, l'autonomie et la qualité de vie des petits producteurs agro-écologiques. Elle s'appuie sur un modèle de production à contre-courant du modèle productiviste, sur des micro-fermes. Ce projet a été testé à travers une recherche-action menée par une étudiante en master de science de l'environnement à l'Université de Louvain-la-Neuve. Ce projet a été mûri et pensé par les

---

<sup>52</sup> Rappelons qu'au moment de clôturer cette thèse, ce projet a été mis « en suspens »

chevilles ouvrières de la CATL; il est axé sur le développement du maraîchage par des nimaculteurs (non issus du monde des agriculteurs) et une main-d'œuvre importante. Les principes fondamentaux de ce projet reposent sur la mutualisation des savoirs, des outils et de la main-d'œuvre; il s'appuie sur l'émergence des petits producteurs et tente d'augmenter leur nombre (Noel et Van Malder: 2, 2014).

Ce modèle mise sur la production de légumes frais qui, comme nous avons pu le constater, est déficitaire en province de Liège. L'idée des CDLT est de maximiser la rentabilité des productions sur des espaces de petite taille, en s'appuyant sur le modèle théorique élaboré lors de la recherche-action. Cette étude a mis en avant l'intérêt de développer les productions de fruits et légumes qui, selon elle, engendrent une plus-value certaine, en comparaison avec les grandes cultures et l'élevage. Face à ces constats, d'autres ont été mis en lumière par la chercheuse Antoinette Dumont, qui a réalisé une étude sur « les conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en Région wallonne ». Ses conclusions remettent en cause le modèle des CDLT et pointent la pénibilité du travail en maraîchage (54 heures par semaine pour un gain de 2 000 euros avant déduction d'impôts). Surtout, les grosses difficultés apparaissent pour les petites surfaces cultivées par des nimaculteurs en agroécologie, qui bien souvent ne disposent pas de toute la maîtrise requise pour ce métier. Il y a aussi le manque d'appui à travers des primes émanant de la PAC, et enfin, n'ayant pas hérité de leur parcelle, ils doivent l'acheter, creusant davantage leurs investissements. Ils dégagent peu de bénéfices et ne peuvent s'aider d'une main-d'œuvre. Enfin, selon cette chercheuse, les mieux lotis sont les maraîchers sur moyenne surface qui pratiquent en agroécologie, forment davantage leur main-d'œuvre et ont une meilleure rémunération (Dumont, 2017).

Pourtant, ce projet continue son avancée et depuis 2016, l'auto-cueillette se pratique, l'objectif de cette coopérative étant la réappropriation collective, par les citoyens, de la production qui les nourrit et le renforcement des liens entre producteurs et consommateurs. Ils pratiquent le système des « paniers », vendus entre 12,50 et 15 euros, pour les non-coopérateurs. À ce jour, ce projet prend une certaine ampleur, totalise un peu plus de 300 paniers par semaine et affiche pas loin de 400 coopérateurs. Leur plan d'affaires est consultable sur leur site: il vise un capital de 1 500 000 euros en 2030-2050. Cet exemple a pour finalité d'être moins dépendant des énergies fossiles et plus respectueux des écosystèmes, et il répond pleinement aux attentes des consommateurs.

Pour les systèmes traditionnels existants, il ne s'agit pas de les ignorer mais bien de les insérer dans un système alternatif plus durable qui se met en place, en accompagnant ces agriculteurs à la reconversion vers l'agroécologie. La finalité est de permettre à ces agriculteurs de s'ancrer dans un territoire et de se pérenniser, en nourrissant la population de Liège, qui représente un potentiel énorme en termes de chiffre, car celle-ci compte plus de 600 000 habitants; donc, des opportunités existent réellement.

La CATL compte donc faire le lien de mise en réseau entre les potentialités présentes sur le territoire et les demandes des consommateurs, en créant des synergies entre tous les acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs et livraison). Le but est de favoriser une transition du système alimentaire. Mais, pour y parvenir de façon pérenne, encore faut-il créer des synergies entre les « nimaculteurs » et les agriculteurs. La majorité de nos entretiens auprès des agriculteurs (de père en fils) font ressortir certains doutes et une méfiance vis-à-vis de ces « pseudo-agriculteurs » et de ces initiatives qu'ils appréhendent de manière négative. Certes, il semble que pour certains aspects, cela puisse être « réel ». En effet, dans ces initiatives, le

bénévolat est usité, mais pour les agriculteurs, ce dernier est incompréhensible au regard des difficultés rencontrées afin d'attirer une main-d'œuvre agricole et des charges salariales engendrées par ces emplois.

Figure 14: Logo de la Ceinture Aliment-Terre de Liège



Source: CATL, 2015

### 2.3.5 Vers une transition du système agro-alimentaire en province de Liège?

Le fondement de cette CATL s'inscrit dans une vision large qui tente de transformer le système agro-alimentaire existant. Très vite, les concepteurs de la CATL se sont appropriés le concept de la transition des systèmes sociotechniques, qui prend en considération l'entière présence des acteurs en présence (Lamine, 2012; Jonet: 24, 2015). La prise en compte de ce concept a permis aux initiateurs de la CATL d'inscrire ce projet dans un cadre plus large afin de créer des synergies entre les acteurs du territoire. Cette théorie de la transition a été développée dans les années 1990 par des chercheurs hollandais (Rip *et al.*, 1995; Geels, 2002; Rotmans et Loorbach, 2009). Elle s'intéresse en particulier à la manière dont un système se transforme, qui, selon la définition donnée par les sciences politiques, est « un ensemble d'artéfacts (objets techniques ou technologiques) et d'acteurs qui interagissent dans l'optique de répondre à une fonction sociale » (Boulanger, 2008).

### 2.3.6 Un système qui s'appuie sur des « niches locales »

Pour atteindre cette transition, la CATL a mis en exergue différentes initiatives relevées en province de Liège, qui convergent vers sa finalité principale: changer en profondeur le système agro-alimentaire. Ces initiatives de relocalisation, qui existent depuis quelques années, sont qualifiées par certains de « niches locales » (Feyereisen et Stassart, 2017). Elles se déclinent en plusieurs projets comme l'ASBL la Bourrache, qui est un centre d'insertion socioprofessionnelle. Née en 2003, cette ASBL a pour vocation de former au maraîchage des personnes sans emploi de longue durée ou dont le niveau de qualification est faible. Surtout, elle participe à ce projet de relocalisation en produisant, sur des parcelles de petite taille, des légumes bio afin de fournir des paniers aux consommateurs désireux de s'alimenter plus sainement. Elle se localise dans la province de Liège, à Modave.

Dans le même état d'esprit, l'ASBL le Cynorhodon, située à Oupeye, est également une entreprise de formation par le travail en horticulture durable, qui existe depuis 2002. Cette entreprise d'insertion permet aux personnes désireuses de retrouver un emploi d'exercer dans



le maraîchage biologique. Elle fournit également des paniers de légumes et s'insère dans la dynamique de la CATL. Le projet des CDLT, que nous avons développé plus haut, constitue également une niche locale. D'autres projets sont à souligner, comme la Coopérative Ardente, entreprise à finalité sociale de consommateurs, qui vend des produits bio issus de producteurs locaux, suivant le même concept. Nous avons également relevé la coopérative Point Ferme, dans laquelle des producteurs se sont associés et livrent des paniers de légumes, de fruits et d'autres productions locales. Ils se sont organisés en circuits courts et acheminent ces paniers dans un point déterminé. Créée depuis 2011, cette coopérative écoule un peu plus de cinq cents paniers par semaine.

D'autres coopératives existent en province de Liège, comme Fungi Up, entreprise axée sur la production de champignons réalisée sur du marc de café récupéré dans les brasseries de la ville. Citons encore Point Vert, premier espace de test maraîcher de la province, qui se localise à Strée; il permet une mutualisation des infrastructures et accompagne les porteurs de projets au sein d'une couveuse d'entreprises. Cet espace semble être une voie intéressante face aux problèmes du foncier agricole en Wallonie. Un terrain de six hectares a été divisé en parcelles de cinquante ares et mis à disposition gratuitement aux porteurs de projets. L'essentiel des infrastructures est partagé, et surtout, un réel accompagnement leur permet de les suivre et de leur prodiguer les conseils nécessaires afin de mener à bien leur projet.

Nous nous arrêtons ici sur le magasin « les Petits Producteurs » qui a ouvert en septembre 2016 dans le centre de Liège, et qui émane directement de la CATL. Ce magasin est une coopérative à finalité sociale qui met en avant l'accès pour tous à des produits locaux et sains, en soutien aux producteurs de la province. Ce magasin travaille en lien avec les Compagnons de la Terre qui le fournissent en légumes, mais aussi avec l'ASBL la Bourrache et la Coopérative Ardente, épicerie locale bio et équitable. Fort de ce succès, avec plus de mille clients par semaine, un deuxième magasin a été ouvert un an plus tard dans un autre quartier liégeois. Et un troisième s'est implanté dans la ville de Liège en décembre 2018.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique de « transition » en province de Liège et tentent de modifier le système existant. La CATL est au centre de ces initiatives et a pour vocation de les fédérer et de les mettre en contact. Du reste, les moyens financiers sont essentiels à la réussite de ce projet à l'échelle de la province.

## **2.4 Quels moyens d'action pour la CATL et vers quelle gouvernance alimentaire territoriale?**

La CATL a, dès son lancement en 2013, tenté d'interpeller les instances politiques. Dans cette optique, elle a déposé des dossiers de financement auprès des différents cabinets ministériels; seul le cabinet de l'économie a accepté de lui octroyer un financement afin de lancer sa « dynamique ». Les autres responsables politiques ont estimé que ce projet manquait de « concret », puisqu'il s'agissait de financer une initiative de transition en région liégeoise (Feyereisen et Stassart, 2017). C'est donc dans le cadre d'une Ceinture Aliment-Terre que les concepteurs ont réitéré leur demande de financement. Ils obtiendront un financement de deux enveloppes de 66 000 euros pour 2013, répartis entre les différents partenaires associés à ce projet, et en 2014, l'ASBL Barricade, identifiée comme coordinatrice du projet, percevra 20 000 des 66 000 euros alloués.

À ce stade, les initiateurs de cette CATL ont pris pleinement conscience de l'importance de la forme juridique à donner aux projets qui se développent dans leur sillon. Les concepteurs ont

donc opté pour les coopératives à finalité sociale, qui semblent être les mieux adaptées au concept. Ces coopératives ne visent pas le profit mais bien une idéologie sociale, et elles fonctionnent de manière démocratique (le pouvoir de vote des coopérateurs étant plafonné). L'épargne citoyenne contribue au soutien de la CATL dans ses projets à mettre en place. Chaque coopérateur est au centre des décisions, il devient solidaire et engagé dans les projets qui émergent et participe pleinement au fonctionnement de cette CATL à travers l'épargne. L'idée centrale pour les concepteurs de cette CATL est de contourner les banques et d'acquérir une certaine indépendance vis-à-vis de celles-ci. En développant l'aspect coopératif de ce projet, en impliquant pleinement les citoyens, la CATL espère une réelle assise dans le territoire liégeois. La finalité est de mettre en place une gouvernance participative où tous les acteurs seront impliqués.

Toutefois, au vu du dynamisme et de l'importance de ce projet au sein du territoire, le ministre de l'Économie de l'époque a débloqué certains fonds. La CATL est parvenue à créer des projets (les CDLT, puis les Petits Producteurs) et a ainsi mis la lumière sur son rôle au sein du territoire. Ces avancées lui ont permis d'obtenir un financement à hauteur de 100 000 euros en deux phases: l'une mi-2016 et la deuxième fin 2017. Ce financement ne pouvait être accordé que si des emplois étaient créés. Dans le cadre de la mise sur pied du projet des CDLT, des emplois ont été créés. En 2018, deux emplois à durée indéterminée ont été créés. Trois salariés y travaillaient depuis la création des CDLT et un « article 60 » avait été embauché. Ces créations d'emplois ont permis à la CATL d'asseoir sa légitimité au niveau des instances politiques de l'agglomération liégeoise. Leur sollicitation en matière de relocalisation de l'alimentation en constitue une première avancée.

En effet, en mars 2016, les élus communaux de Liège ont planché sur l'avenir de la question agricole et de ses filières alimentaires locales. La CATL a été invitée à participer à la réalisation du schéma de développement territorial pluricommunal de l'arrondissement de la province de Liège, afin d'effectuer un diagnostic territorial précis des filières alimentaires courtes (Jonet, 2016). Cette invitation a marqué une certaine avancée dans la visibilité de cette CATL dans le paysage institutionnel et lui a permis de mieux se faire connaître.

Du reste, la question de la gouvernance au sein même de cette CATL est toujours en débat: comment va-t-elle s'organiser, qui sera le leader et comment se faire reconnaître de façon plus formelle par les instances politiques? Autant de questions qui restent en débat, auxquelles la CATL apporte d'années en années des réponses. Néanmoins, quelques avancées ont été amorcées, tant au niveau de sa légitimité au sein du territoire que de la multiplication des projets. Son expertise est à présent reconnue en matière de transition des systèmes alimentaires, même si, comme le note l'un des fondateurs, Christian Jonet, « ce n'est que dans une génération que nous pourrions mesurer les résultats ».

## **2.5 Le futur de cette CATL?**

Comme déjà mentionné dans l'introduction, nous avons envisagé, comme date de fin de cette recherche, le mois de mars 2019. Au vu de l'évolution assez rapide des événements en Wallonie pour notre thématique de recherche et en particulier pour la Ceinture Aliment-Terre de Liège, nous avons mentionné les dernières avancées faisant suite à nos dernières investigations<sup>53</sup>. Il est vrai que cette CATL ne cesse d'envisager des actions dans la province de Liège et a une fois de plus réitéré le festival « Nourrir Liège 2019 », depuis trois années à présent.

---

<sup>53</sup> Entretien avec un des concepteurs par téléphone, Christian Jonet, d'une durée de 50 minutes, réalisée le 23/07/2018

## Synthèse des dernières avancées de la CATL

### ➤ *Ses réalisations les plus visibles et concrètes*

Selon l'un des concepteurs, il y a eu trois périodes décisives pour la CATL, bien distinctes. La première époque consistait à soutenir les actions de relocalisation alimentaire en province de Liège, mais aussi à impulser une réelle dynamique afin que les projets puissent se lancer et avancer. En fin de compte, cette dynamique a permis de soutenir et de créer dix-huit coopératives alimentaires liégeoises. Depuis le début de sa mise en place, ce sont quatorze coopératives qui ont ainsi été lancées par la CATL. De plus, depuis 2015, un gros dynamisme dans le maraîchage est à relever: environ 70 producteurs se sont installés et produisent des fruits et légumes destinés au marché local. Cette première période a permis de mettre en place des actions concrètes et visibles, lesquelles ont pu rendre crédible la CATL aux yeux des pouvoirs publics et des diverses institutions. Le lancement de ces activités, l'implication des citoyens et l'enthousiasme qui en découle ont bousculé les instances de la ville.

La deuxième période a consisté à prendre appui sur ce dynamisme reconnu, pour quasiment faire du lobbying ou en tout cas obtenir des avancées vis-à-vis des politiques<sup>54</sup>. Cette deuxième période a donc été celle durant laquelle les politiques se sont impliqués en faveur de la dynamique de la CATL.

Enfin, la troisième période, toujours en cours, concerne la structuration et l'institutionnalisation de la CATL mais également la création de liens et de synergies entre tous ses membres. Pour ce faire, les responsables ont cartographié tous les flux logistiques émanant des coopératives et des producteurs de relocalisation alimentaire de la CATL. Le but est de mutualiser les forces en présence, de faire des économies d'échelle et de créer des liens entre les divers acteurs du système. Outre ces aspects, la gouvernance d'un point de vue théorique est également un sujet sur lequel les responsables travaillent, afin de mettre en place une charte et des liens concrets étayés par des règles de fonctionnement. Le but final est de créer une identité de la CATL et de formaliser son existence.

### ➤ *À propos de la gouvernance au sein de la CATL*

L'ASBL Expositant D pilote toujours l'avancement de la Ceinture, et c'est elle qui a dynamisé le réseau alimentaire. Il était primordial de constituer une vraie communauté transparente. Cette avancée a nécessité plusieurs étapes. Elle s'est d'abord ouverte à toutes les parties prenantes de la CATL, ainsi qu'à toutes les coopératives à finalité alimentaire, intéressées par le concept. Puis, au niveau de l'assemblée générale, tous ont été impliqués, tout comme le conseil d'administration qui a été renouvelé. Toutes les organisations de la CATL en font partie, et en termes de représentativité, tous les membres sont égaux de façon démocratique. Selon C. Jonet, à terme, il est question de mettre en place une structure juridique dont l'existence est formelle. C'est ainsi que l'ASBL Expositant D a élu les membres d'une commission de gouvernance de la CATL, mandatée pour expliciter ce qu'est cette communauté; tout ceci a eu lieu en décembre 2017. Un cadre de fonctionnement pour la CATL et une charte ont été proposés et validés en septembre 2018. La réflexion ne cesse de continuer afin de mettre en place un « règlement intérieur » de la CATL, et les résultats arriveront aux alentours de septembre 2019.

---

<sup>54</sup> Un des exemples a été, après la deuxième édition de « Nourrir Liège » en 2018, le vote par le conseil communal de Liège pour la suppression des perturbateurs endocriniens présents dans les repas servis dans les écoles et les crèches. Les politiques se sont ainsi engagées à changer les repas en bio ou local et donc raccourcir les distances d'approvisionnement

➤ *À propos de son ancrage territorial et de sa visibilité*

La CATL est de plus en plus associée à la conférence des bourgmestres de l'arrondissement de Liège. Ces derniers ont d'ailleurs participé au sauvetage de la Ferme à l'Arbre, exemple déjà évoqué plus haut. De cette association découle, depuis 2018, la question des cuisines collectives pour laquelle la ville de Liège s'est impliquée<sup>55</sup>, en présence de son bourgmestre. Des groupes de travail ont ainsi été constitués sur les filières courtes alimentaires au sein des vingt-quatre communes liégeoises, en partenariat avec la CATL. De plus en plus, la CATL semble acquérir une certaine visibilité auprès des instances communales. Cette reconnaissance se concrétise dans les collaborations qui passent par la création des chaînons manquants. Au sujet de son institutionnalisation, la CATL a été reconnue par le cabinet du ministre de l'Environnement et de la Transition écologique. C'est donc dans ce cadre que les financements sont envisagés, avec le développement des cantines durables en Région wallonne et la mise en place du *Green Deal*. Dans ce contexte, la CATL a été retenue par l'ASBL « Influence Végétale » dont l'action est d'accompagner les cuisines des collectivités vers plus de durabilité. Cette dernière a négocié avec le cabinet du ministre afin de financer un centre d'accompagnement par province, dont l'objectif est de concrétiser la mise en place de cantines durables dans les écoles. À ce titre, cette ASBL a proposé la candidature de la CATL, considérée comme un interlocuteur sérieux et reconnu à présent par le cabinet du ministre.

➤ *Quelle est la posture de la CATL aujourd'hui, quel appui de la ville de Liège?*

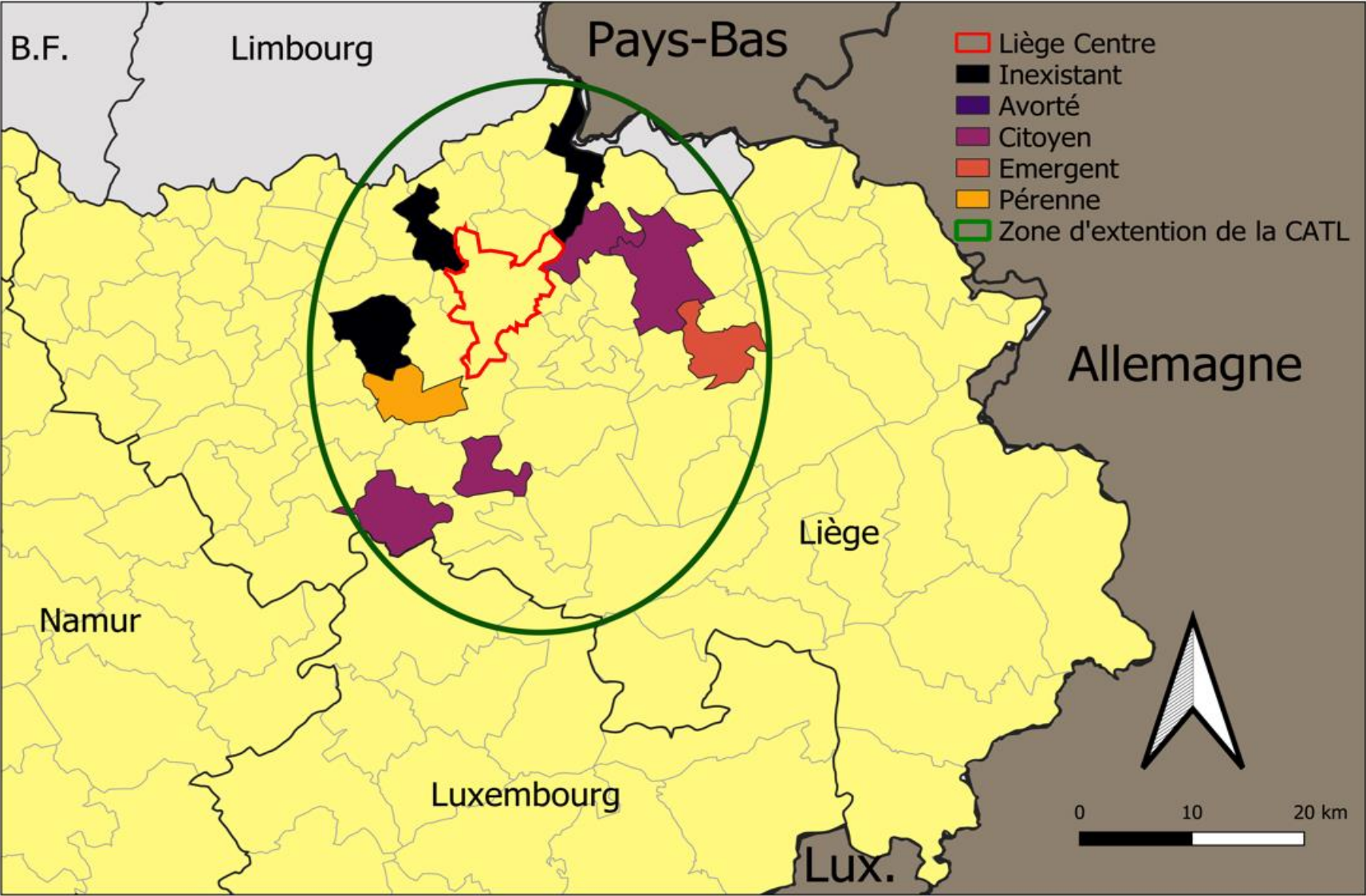
La CATL organise de nombreuses réunions de coopératives et d'entreprises dont les activités principales sont la relocalisation alimentaire en filière courte. Une des dernières avancées a été la discussion d'un *zoning* d'activités en filières courtes avec l'intercommunale de la province de Liège. Citons encore la mise en place de Créafarm (déjà expliquée). Dans les cartons se trouve aussi le projet d'ouvrir une boucherie de producteurs locaux, à l'image des Petits Producteurs. Au départ, ce sont particulièrement les fonctionnaires de l'administration de la ville qui ont soutenu la CATL<sup>56</sup>. Les contacts se faisaient donc davantage avec les fonctionnaires de l'administration qu'avec les politiques. C'est l'administration qui est parvenue à convaincre les politiques. Aujourd'hui, les deux ont été convaincus et soutiennent la CATL, tant dans leur communication que dans la mise à disposition d'une salle ou autre. Un réel engagement est ainsi à relever entre la ville de Liège et la CATL, conduisant vers une situation de réelle prise en compte par les instances politiques locales de la relocalisation alimentaire. Tous ces éléments nous permettent de spatialiser sa zone d'extension et les initiatives agro-alimentaires relevées dans les communes investiguées (voir carte 2).

---

<sup>55</sup> Ville de Liège a été co-organisatrice d'une conférence en juillet 2018 intitulée "une régie communale pour des repas 100 % bio", donnée par un maire d'une ville de France qui œuvre dans ce sens

<sup>56</sup> Le projet Creafarm est né de la rencontre entre un des concepteurs de la CATL et un des fonctionnaires de la ville, très sensibilisé, il a présenté ce projet aux échevins de la ville qui ont accepté

Carte 2: Spatialisation des types de projets agri-alimentaires dans les neuf communes liégeoises et zone d'extension de la CATL



## 2.6 À l'échelle locale, l'alimentaire devient une préoccupation

Depuis la mise en route de cette initiative citoyenne que constitue la Ceinture Aliment-Terre de Liège, la visibilité de la problématique alimentaire tend à prendre de l'épaisseur dans la province liégeoise<sup>57</sup>. La mobilisation citoyenne que la CATL a suscitée dans la ville de Liège est parvenue à bousculer certains acteurs politiques locaux, au niveau tant de l'administration que du politique (Jonet, 2018).

C'est donc avant tout sur cette initiative citoyenne que les instances politiques régionales ont été interpellées. En effet, la démarche de la Ceinture Aliment-Terre de Liège s'est inscrite dans un paysage local où les initiatives sont nombreuses mais sans réelle coordination. Comme l'expliquent M. Feyereisen et P. Stassart, cette initiative tente de s'appuyer sur les projets qui existent en province de Liège afin de gagner en légitimité et en reconnaissance face aux pouvoirs publics (2017). Les concepteurs ont eux-mêmes interpellé les acteurs politiques du gouvernement wallon afin de solliciter un financement pour une recherche-action dans le cadre d'un projet de relocalisation. Cette première phase leur a permis de concrétiser leur projet phare de relocalisation alimentaire à travers la mise sur pied d'un système de production en agroécologie: les Compagnons de la Terre (CDLT). Malgré cette avancée, la CATL, à ce stade, n'est pas parvenue à attirer la reconnaissance des pouvoirs publics.

Ce projet des Compagnons de la Terre a mis à distance les acteurs du monde agricole de la province, comme le soulignait Benoît Wysen (technicien de l'Association Wallonne de l'Élevage) lors d'un entretien en juillet 2018: « Ces personnes non issues du monde agricole créent une concurrence aux agriculteurs, à travers la coopérative dans laquelle s'inscrit le projet des Compagnons de la Terre ». Cette position a été relayée par le bourgmestre de la commune de Blegny où ils se sont implantés. En effet, ce projet a été conçu sur la base d'une coopérative à finalité sociale, c'est-à-dire que les coopérateurs le financent et y participent de façon bénévole. Les agriculteurs, qui peinent à trouver une main-d'œuvre agricole très coûteuse, voient cette initiative d'un mauvais œil. Ce projet semble « bousculer » les acteurs du monde agricole mais aussi les instances politiques locales qui peinent à envisager une pérennisation de ce projet. Nous y reviendrons dans la conclusion de cette recherche.

Pourtant, ce concept innovant que constitue la Ceinture Aliment-Terre liégeoise a continué son avancée, face à cet état de fait. Sa réflexion se poursuit ainsi que sa volonté d'interpeller les pouvoirs politiques de la région. Déterminés à s'ancrer dans le territoire, les concepteurs sont parvenus à obtenir un financement grâce au ministre de l'Économie de l'époque. En contrepartie, le gouvernement attend une création d'emplois sans réelle prise en compte de la problématique alimentaire. Néanmoins, cet appui permettra par la suite à la CATL d'acquérir une certaine assise aux yeux des instances politiques locales. Elle sera invitée à participer à la conférence d'arrondissement des bourgmestres et du collège provincial de Liège, dans le cadre du schéma de développement de l'arrondissement de Liège. Ce schéma qui, depuis, a été voté, a concerné les enjeux stratégiques des 24 communes impliquées, et la CATL a été consultée afin d'apporter son expertise pour le volet « agriculture et alimentation », qui a été saisi par les élus communaux lors des ateliers de travail en mars 2016.

Cette première concertation entre les élus communaux posera la question de l'alimentation et de l'agriculture au sein des communes liégeoises. La présentation du schéma finalise les onze enjeux, dont la prise en compte du volet de l'agriculture tant rurale qu'urbaine, qui se décline à

---

<sup>57</sup> Plusieurs événements coorganisés par la ville de Liège autour de l'alimentation ont eu lieu depuis 2016, comme le Festival Nourrir Liège.

travers les circuits courts, entre autres, rejoignant ainsi les premiers positionnements de la question agricole relevés en France dans les années 1990.

Enfin, depuis trois ans, la question alimentaire s'installe dans le paysage politique de Liège, à travers les trois festivals « Nourrir Liège 2017, 2018 et 2019 ». Durant deux semaines, cette question a été analysée dans différents ateliers ou séminaires, soutenus et mis en place par plusieurs acteurs dont la CATL. Lors du premier festival, « Nourrir Liège 2017 », certains hommes politiques (député européen en charge des questions agricoles, ministre fédéral de l'Agriculture, représentant du ministre de l'Agriculture wallonne) se sont prêtés au jeu et ont débattu en présence de l'ancien rapporteur aux questions alimentaires de l'ONU, Olivier De Schutter. De plus, durant l'année 2017, Liège avait mis en ligne le concept intitulé « Réinventons Liège »: les citoyens émettaient leurs souhaits, et il en est sorti que sur 983 projets, 110 touchaient à la végétalisation de la ville, à la multiplication des espaces verts ou à la gouvernance alimentaire. En mars 2018, le collège a ainsi considéré ces questions soulevées par les citoyens et s'est fixé quatre objectifs:

- l'augmentation des espaces verts dans les quartiers liégeois;
- le développement alimentaire local;
- le soutien aux circuits courts;
- les jardins potagers communautaires.

La question alimentaire devient une thématique sur laquelle les instances politiques semblent se positionner. Pour autant, les concrétisations restent encore à venir, face aux nombreuses initiatives alimentaires relevées dans cette province. Dans une agglomération comme Charleroi et dans Charleroi ville, la tendance relevée semble encore loin du dynamisme rencontré à Liège.

Bien qu'il soit aujourd'hui avéré que la CATL est reconnue par les instances politiques locales et régionales, sa gouvernance interne est toujours en discussion. Quelques avancées semblent avoir été réalisées en ce sens, mais c'est particulièrement l'un de ses premiers souhaits, à savoir, essaimer dans la Région wallonne, qui s'accomplit depuis deux années à présent, à travers la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi Métropole. Néanmoins, dans cette deuxième ville, les dynamiques de relocalisation alimentaire semblent encore laborieuses, malgré cette initiative innovante constituée par la Ceinture Aliment-Terre.

### **3. À Charleroi, une relocalisation alimentaire encore « frileuse »**

Malgré certaines initiatives citoyennes en termes d'alimentation, la situation diffère de celle rencontrée à Liège. La mise en place d'une Ceinture Aliment-Terre, comme à Liège, éprouve encore bien des difficultés à s'inscrire dans le paysage carolorégien.

#### **3.1 Des initiatives de relocalisation alimentaire plutôt éparses et récentes**

À Charleroi, comme à Liège, les exploitations agricoles ne sont plus présentes dans le centre de ces deux villes, mais leur périphérie reste encore agricole et rurale. Dans ces deux villes wallonnes, depuis quelques années, la problématique alimentaire s'installe dans le paysage urbain, à travers certaines initiatives qualifiées de citoyennes. Comme nous avons pu le constater en parcourant la presse nationale, à Charleroi, ces initiatives restent marginales dans le centre urbain.

Les initiatives répertoriées sont très récentes; il s'agit par exemple de trois groupes d'achats alimentaires: le GAC de Gilly, celui de Mont-sur-Marchiennes et depuis un an, la création de la coopérative Coopéco qui, à ce jour, rassemble 400 membres, dans le centre de Charleroi.

Le GAC de Gilly (Enéo GAC) a été initié en 2014 par l'amicale de Gilly; ses participants doivent s'acquitter de la somme de cinq euros. Le GAC des Haies, à Mont-sur-Marchiennes, a été créé en 2013, dans un esprit de développement durable et social. Cette volonté d'apporter une certaine durabilité au quartier est concrétisée par la création de ce GAC, dont l'inscription est gratuite et permet aux « GACeurs » de s'alimenter de façon durable avec des produits locaux. Ce GAC fait appel à un producteur bio, en l'occurrence la ferme du Maustitchi, localisée à Fontaine-L'Évêque, qui approvisionne la population depuis de nombreuses années en circuits courts.

### **3.1.1 Une plate-forme de mise en réseau des initiatives**

Depuis janvier 2017 s'est constituée à Charleroi une plate-forme de mise en réseau des initiatives citoyennes d'agriculture urbaine: « Ville fertile ». Cette plate-forme nous a été très utile afin de répertorier les différents projets qui prennent place dans la ville de Charleroi, qui, pour l'essentiel, sont centrés sur l'agriculture urbaine. Elle permet aux porteurs de projets naissants de se croiser, d'échanger leur expérience et de mutualiser leurs idées, et elle est constituée de personnes provenant du monde associatif et de simples citoyens. Ses principaux objectifs sont:

- rassembler et mettre en contact les différents projets d'agriculture urbaine développés dans la région de Charleroi;
- favoriser les échanges entre les porteurs de ces projets, et entre ces derniers et le grand public, afin que des transmissions de savoirs puissent avoir lieu et que des propositions de collaborations puissent émerger, et que tout cela, en outre, inspire de nouveaux projets;
- donner *in fine* une visibilité à la dynamique carolorégienne en matière d'agriculture urbaine, et établir un état des lieux permanent de celle-ci.

Surtout, cette initiative tente de rendre visibles les actions citoyennes en matière d'alimentation locale, qui se définissent comme des projets de relocalisation et de cohésion sociale dans la cité carolorégienne. Cela permet de rendre compte des initiatives de reconnexion alimentaire dans la ville de Charleroi.

### **3.1.2 Une coopérative citoyenne, « Coopéco », dans le centre de Charleroi**

Une initiative citoyenne relevée a particulièrement suscité la curiosité de certains journalistes, comme évoqué dans le chapitre 3. Cette coopérative citoyenne est une des premières de cette nature à Charleroi. Elle repose sur une volonté de mise à disposition d'une alimentation saine et accessible à un grand nombre de personnes. Sa réflexion s'appuie sur les constats de la non-durabilité de l'alimentation, dans son ensemble, qui ne respecte pas la durabilité au sens large du système dans lequel elle s'insère. L'idée de cette coopérative est donc de contourner la grande distribution en mettant en place un magasin qui se veut éthique et dans lequel sont vendus des produits locaux en impliquant chacun des coopérateurs.

Ce « magasin participatif » engage directement les coopérateurs qui deviennent propriétaires, gestionnaires et responsables de celui-ci. Il repose sur une participation de trois heures par mois de chacun des membres. Outre la mise à disposition d'une alimentation locale, éthique, ce magasin tente de lutter contre le gaspillage alimentaire en réduisant les emballages et en offrant les produits en vrac. Les coûts sociaux sont réduits, étant donné que les coopérateurs participent



au fonctionnement de façon bénévole, sous forme de Caddies, où chacun des membres s'attelle à une tâche afin d'en assurer le bon fonctionnement.

La personne ressource du concept nous a expliqué que le nombre des coopérateurs était de 400, et depuis février 2018, ce magasin bénéficie d'une troisième journée d'ouverture. Cette épicerie s'est implantée dans la commune de Marchiennes-au-Pont et attire de plus en plus de coopérateurs, aux dires du responsable. La question alimentaire au sein de la ville de Charleroi émerge de façon timide depuis peu, et repositionne certains consommateurs. Parmi les coopérateurs, nous avons appris que la majorité est issue de la classe moyenne. Ce sont essentiellement des habitants domiciliés dans le centre de Charleroi, et leur but ultime est de pouvoir diversifier les produits afin de permettre aux consommateurs de s'approvisionner dans le même endroit.

### **3.1.3 D'autres entreprises innovantes en matière d'alimentation et des jardins partagés.**

Une autre initiative citoyenne en émergence a été relevée à Charleroi ville, et elle existe par ailleurs dans d'autres villes, comme Liège. Il s'agit de l'entreprise B-Bugs qui élève des insectes. Elle a démarré en 2017 et envisage de commercialiser ses insectes en tant qu'aliment. Ce projet se localise à Monceau-sur-Sambre et attend de trouver un local afin de réellement se développer. Il reste plus ou moins anecdotique, en raison du peu d'intérêt en direction de l'élevage des insectes, qui remplaceraient les protéines animales courantes.

Nous avons également répertorié « Le Jardin des Hamendes » qui est un jardin partagé localisé à Jumet, avec des cultures dans des bacs. Ce projet est né de la rencontre entre les voisins du château Mondron et la plate-forme associative des Hamendes. Il a été mis sur pied en 2017. L'idée est de cultiver des légumes et des fruits partagés entre les différents participants et d'apporter une alimentation plus saine en reconnectant les populations de ce quartier.

Nous retrouvons la même ambition de reconnexion dans le potager urbain de l'AJMO. Cette ASBL d'accompagnement de jeunes en milieu ouvert a récemment mis à disposition une partie de son site en jardin partagé. Ce jardin se compose de bacs posés sur une terrasse, permettant aux jeunes Carolorégiens et leurs familles de découvrir le métier de maraîcher et de cultiver certains fruits et légumes. Si la fonction alimentaire de cette initiative n'est pas la priorité, elle tente de conscientiser les jeunes à la culture des légumes, afin qu'ils puissent reproduire ces actes en famille et revenir à des éléments naturels.

Un autre jardin partagé, « Le Pachy du Try », existe dans la commune de Mont-sur-Marchienne; c'est un lieu où les citoyens se rencontrent, cultivent ces espaces en permaculture et échangent sur ces modes de production en lien avec la nature. Ce jardin a démarré en 2015 et propose sur des petites parcelles des productions destinées aux participants, au nombre de dix. Ce projet, comme le souligne la conceptrice, n'en est qu'à ses débuts; il tente de conscientiser les participants à un autre mode de production en respect du sol.

### **3.1.4 Une manufacture urbaine axée sur les produits locaux**

Un autre projet qui émane d'une initiative citoyenne en plein centre de Charleroi est la « Manufacture Urbaine » qui a été inaugurée en mai 2017. Ce projet tente de vendre une production de denrées alimentaires constituées de produits locaux, de la bière jusqu'à la fabrication de pains artisanaux dans un esprit éco-responsable. Cette initiative met en avant l'aspect local de la production pour les consommateurs du centre de la ville.

Toujours dans cet objectif de miser sur des aliments cultivés sur des parcelles où différents segments de populations se rencontrent, « le Jardin du Parc », localisé dans le centre de Charleroi, à proximité du parc Reine Astrid, a été investi en mai 2016. Il appartient à une société de travaux publics et privés de Koeckelberg, qui a gracieusement mis ce terrain vacant à disposition de l'initiatrice du projet. L'initiative a donc été impulsée par une jeune femme, qui souhaitait développer un potager pour les habitants du quartier et des environs. C'est en cherchant que cette personne a trouvé ce terrain vague qui a été nettoyé afin de le mettre en culture.

### **3.1.5 Les « Incroyables Comestibles »**

Charleroi Métropole a aussi embrassé le concept des « Incroyables Comestibles » sur plusieurs entités de la ville, de Marcinelle à Farciennes, soutenu par les ASBL Article 27, PAC Charleroi, Solidarités Nouvelles et le CPAS de Charleroi. Ces démarches visent à reconnecter les habitants à la terre en partageant gratuitement des produits cultivés dans des bacs. Le but n'est pas de nourrir les populations à grande échelle mais avant tout de créer du lien entre elles et, comme le signalait une des initiatrices, « de proposer autre chose que ce que les consommateurs trouvent dans les supermarchés et de nourrir les populations gratuitement en investissant les espaces publics » (M. Joachim, 2016).

### **3.2 Une Ceinture Aliment-Terre tente de conscientiser les populations...**

Comme évoqué dans le relevé des initiatives citoyennes qui se constituent à Charleroi, la prise de conscience de la problématique alimentaire est peu palpable auprès des populations. Ces projets alimentaires sont davantage axés sur une cohésion sociale, une végétalisation de l'espace public, sans réelle réflexion sur la dynamique alimentaire et ses conséquences dans le territoire. Seul le projet Coopéco semble s'être investi dans cette réflexion d'une alimentation alternative au système dominant. Dans ce contexte, des acteurs issus du monde associatif en économie sociale, comme la SAW ou encore Espace Environnement, se sont récemment saisis de la problématique dans la cité carolorégienne.

Ces acteurs clés, par leur expertise dans les circuits courts alimentaires, ont répondu à un appel à projets lancé par l'Agence pour l'entreprise et l'innovation, qui avait été mandatée par le gouvernement wallon en 2016, comme expliqué plus loin. C'est dans ce cadre que le projet de Ceinture Aliment-Terre de Charleroi a été initié et présenté par des acteurs locaux qui ont réfléchi à la question alimentaire au sein de la ville de Charleroi. En avril 2017, ce projet a été retenu et a bénéficié d'un appui financier, comme évoqué ci-dessous.

Nous avons rencontré, avant les résultats connus, le porteur de cette CAT qui est conseiller en entreprise sociale. Celui-ci nous avait clairement expliqué sa position sur l'importance de l'alimentation dans les villes, la relocalisation de cette alimentation qui contribue au métabolisme urbain. Sa réflexion a été menée sur un temps long, et il a été l'un des fondateurs de l'agriculture biologique en Région wallonne. L'acceptation de ce projet posait les bases d'une volonté de changement du système alimentaire dans la cité carolorégienne.

#### *Contexte d'émergence de la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi Métropole*

Dans le cadre d'un appel à projets émanant de l'Agence pour l'entreprise et l'innovation (AEI) et face à une demande bien réelle de produits en filières courtes, certains acteurs issus de la SAW (Solidarités des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises), de Biowallonie et d'Espace Environnement ont proposé un projet intitulé « La Ceinture Aliment-Terre de Charleroi », qui s'inspire de la CATL. La première réunion a eu lieu en janvier 2017; différents acteurs ont été conviés à cette première étape afin de poser les jalons sur ce que cette Ceinture contiendrait.

Charleroi, deuxième agglomération wallonne, s'est ainsi penchée sur sa relocalisation alimentaire. Le discours de l'ex-ministre et président du gouvernement wallon, redevenu bourgmestre de Charleroi, le soulignait dès novembre 2016, annonçant en quelque sorte la « couleur »: « Le circuit agro-alimentaire prend une part importante dans le projet. Pour mieux faire connaître les produits wallons, le gouvernement portera d'ici 2020 de 11 à 25 le nombre de produits sous appellation de qualité européenne, et de 7 à 17 ceux reconnus en qualité différenciée. Ce sera notamment le travail d'Agribel, le nouveau nom de la cellule chargée de cette mission, et qui se voit refinancée. Une pastille "de Wallonie" (ou un label équivalent, le nom n'est pas encore arrêté) permettra au consommateur d'identifier aisément les produits du territoire. L'appellation *Good Food* (alimentation durable et locale), qui connaît le succès à Bruxelles, sera étendue à la Wallonie. La plate-forme "Le Clic local", qui facilite l'achat de denrées locales par les institutions, sera mieux subsidiée, avec un accent sur les écoles. Quatre à six nouveaux projets "d'autonomie alimentaire" (filière agro-alimentaire de proximité) seront soutenus pour accroître le nombre de producteurs, les achats communs et l'économie coopérative. La diversification agricole sera promue à travers des filières pour lesquelles un potentiel important de développement a été identifié (chanvre, maraîchage, céréales panifiables ou brassicoles, élevage ovin, etc.). L'offre de formation professionnelle dans le domaine agro-alimentaire et du maraîchage sera aussi renforcée, de même qu'en micro-brasserie ». Tous ces grands principes auguraient de la sélection de la ville de Charleroi dans l'appel à projets auquel elle avait répondu en 2016, en circuits courts alimentaires.

Nous présentons avant tout les grandes lignes du projet de cette Ceinture Aliment-Terre et son logo (figure 15).

- A. Elle vise à créer des communautés territoriales de développement de projets économiques innovants, dans le secteur agro-alimentaire de proximité, avec l'objectif à terme de créer des filières courtes, complètes et structurées pour rencontrer la demande des consommateurs.
- B. Rassembler un minimum de trois partenaires et trois « parrains ».
- C. Date limite du dépôt: 15 février 2017.
- D. Durée du projet: deux ans (de mars 2017 à mars 2019).
- E. Financement d'un ETP pour la coordination et l'animation du projet + frais de fonctionnement.

Figure 15: Logo de la CATCM



Source: <http://www.ceinturealimentaire.be/2018>

Les objectifs de cette première rencontre ont clairement été posés:

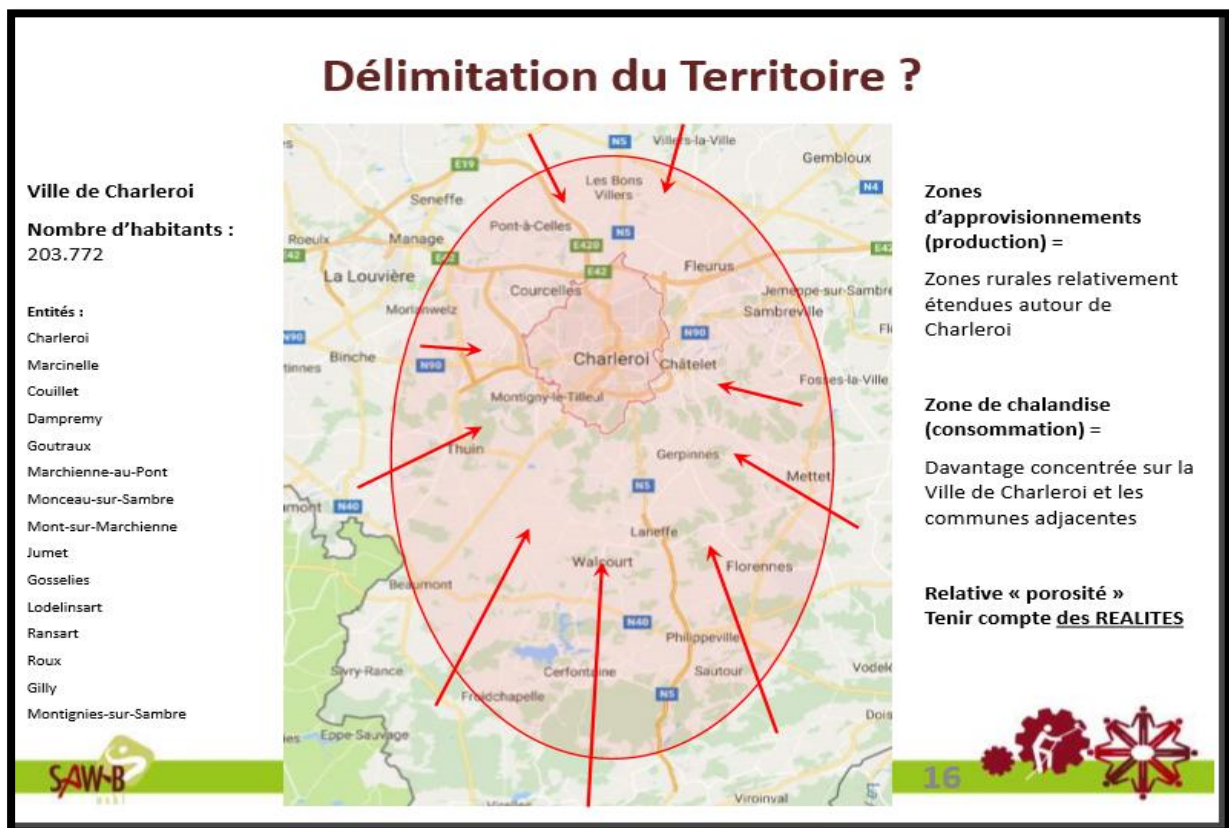
- A. connaître les acteurs, les dynamiques citoyennes existantes, les initiatives, besoins, attentes et ressources sur le territoire concerné;
- B. présenter la démarche;
- C. évaluer le potentiel de création de filières, les synergies et partenariats possibles.

➤ *Préparer le dépôt d'une candidature auprès de l'AEI.*

### *Missions et visions générales de cette CACM*

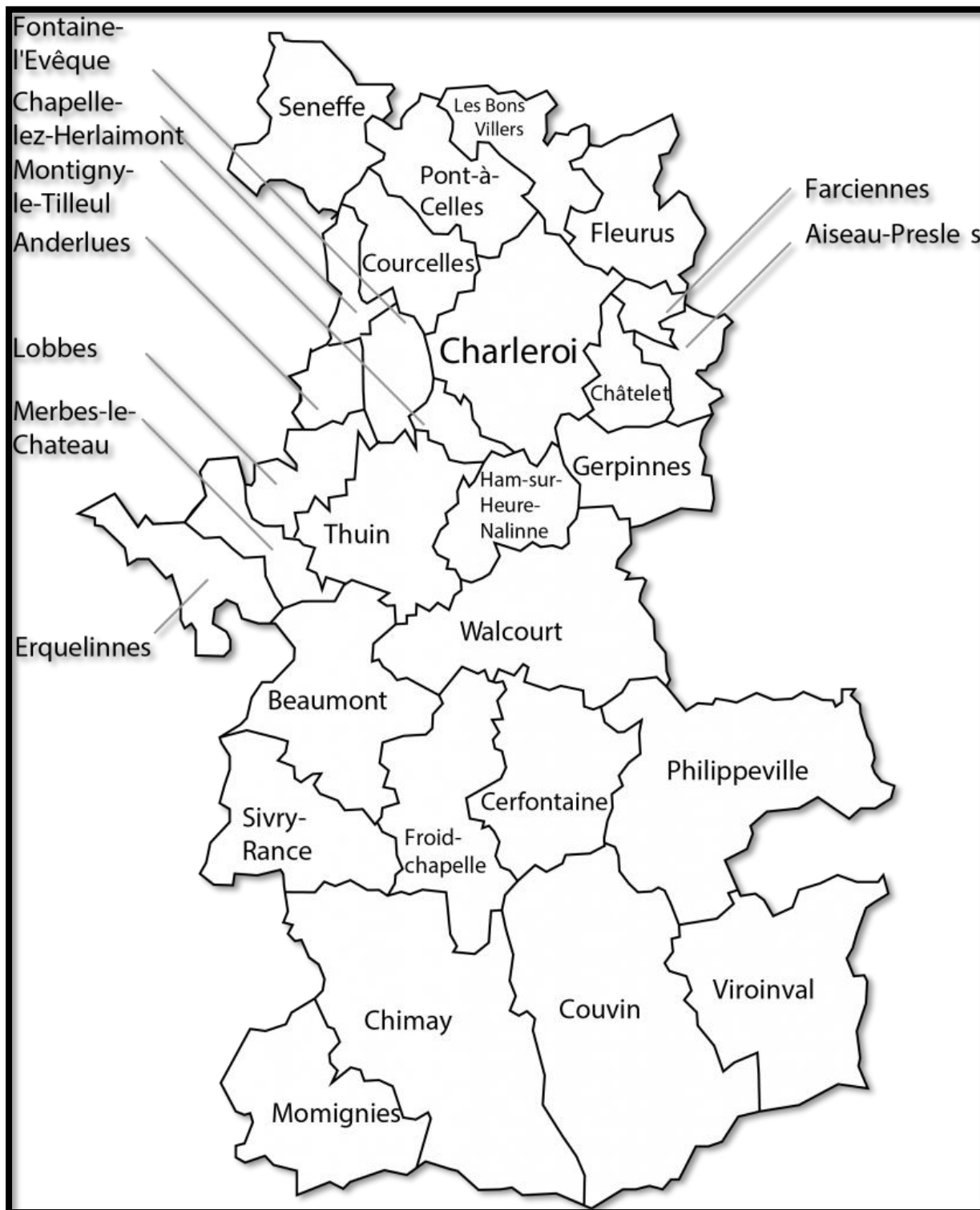
Les missions et visions principales de cette nouvelle initiative ont également été posées, se résumant comme suit: « revoir en profondeur le système agro-alimentaire existant à Charleroi Métropole, à une échelle locale, en co-construisant des projets qui impliquent différents acteurs (agriculteurs, associations, milieu universitaire, commerçants, artisans, élus locaux et citoyens) du territoire dans une optique de faire converger les attentes des uns et des autres afin de mettre en place des systèmes alimentaires qui nourrissent les populations à travers des produits locaux, à des prix abordables pour tous, en s'appuyant sur une agriculture biologique, paysanne et locale » (Lejoly, 2017). Pour ce faire, les initiateurs de ce projet optent pour un réel rapprochement entre producteurs, commerçants et consommateurs, dans un esprit de coopération et de réciprocité, afin que chacun des acteurs investis soit dans une situation économique plus confortable, en mutualisant les forces vives du territoire sur lequel cette Ceinture se développera. Une première carte 3 a été réalisée afin de spatialiser cette démarche, novatrice dans l'agglomération de Charleroi (voir ci-dessous carte 3, qui a ensuite été complétée) voir cartes 4 et 5.

*Carte 3: Spatialisation du territoire d'action de la CACM*



Source: CATCM, 2017

Carte 4: Spatialisation de la zone de chalandise de la CATCM



Source: CATCM, 2017

Nous pouvons voir que cette Ceinture délimite des zones d'approvisionnement qui constituent les zones rurales, où l'agriculture subsiste. La zone de chalandise représente le bassin de consommation, tant Charleroi ville que les communes périurbaines de Charleroi. Cette

délimitation représente un peu plus de 200 000 habitants, ce qui constitue un bassin non négligeable en termes de consommateurs. La question est donc de faire coïncider les demandes par rapport à l'offre, problématique sur laquelle les initiateurs de cette Ceinture se penchent.

Celle-ci est dans son processus de mise en place; des réunions ont eu lieu le 28 août et le 16 septembre 2017, à deux endroits différents, Rance et Charleroi. Ces rendez-vous ont permis d'aborder les finalités de ce projet novateur à Charleroi, de présenter les acteurs impliqués dans ce projet, et de donner tous les détails afin que tous les individus intéressés puissent disposer des éléments les plus pertinents à sa compréhension.

Nous avons par ailleurs assisté à la réunion du 16 septembre, où nous sommes intervenus sur quelques points centraux. Nous avons constaté que peu d'agriculteurs étaient présents; seule une agricultrice a participé au débat et le nombre de participants ne dépassait pas vingt-cinq. Une question a ouvert le débat: « Pourquoi inclure uniquement des agriculteurs bio? ». Si nous nous référons aux éléments évoqués sur la progression du bio en province du Hainaut, en particulier dans l'agglomération de Charleroi, il semble que ce critère soit un premier obstacle. Les objectifs principaux ont été évoqués.

#### *Les finalités/objectifs de cette Ceinture*

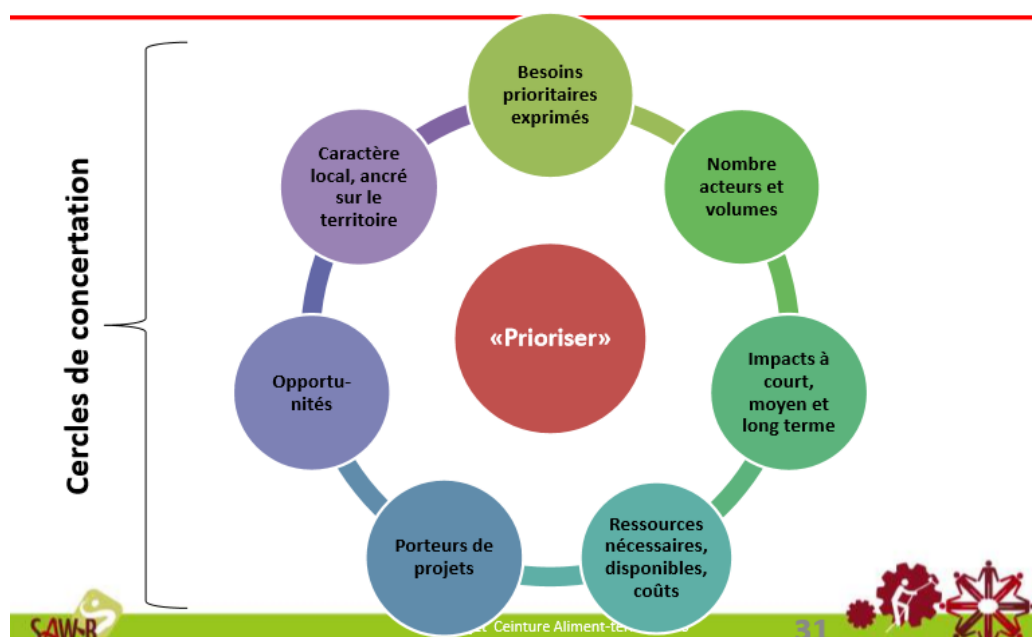
1. Améliorer et augmenter l'offre de ces produits *via*:
  - les fournisseurs existants, les producteurs nouvellement installés ou désirant se convertir en agriculture biologique;
  - le développement de projets dans le domaine de la transformation, de la logistique et de la distribution;
  - le développement de potagers collectifs, partagés, en ville.
2. Améliorer et augmenter la vente et l'accès aux produits locaux bio dans la ville de Charleroi (et environs). Exemples: magasins, vente en ligne, marchés, groupements d'achats, restaurants, cuisines de collectivité...
3. Améliorer et augmenter les approvisionnements (et la logistique).
4. Sensibiliser les citoyens à une alimentation saine et locale.

#### *La méthodologie adoptée par les concepteurs pour atteindre leurs objectifs (figure 16)*

Il s'agit avant tout de réaliser un diagnostic de la demande et de l'offre en produits locaux dans la cité carolorégienne au vu des ressources disponibles, puis de quantifier les besoins des acteurs tout en mesurant les freins qui se présentent au niveau de la logistique. Nous avons pu appréhender cet aspect lors de nos entretiens. Si certains agriculteurs semblent intéressés par la vente en circuits courts, nombreux sont ceux qui évoquent les difficultés existantes dans leur distribution. Enfin, dans cette méthodologie, la « co-construction de pans d'actions » est déterminante au bon fonctionnement de la Ceinture Aliment-Terre.

Ces premières étapes ont reposé sur des réunions, afin de déterminer les axes prioritaires sur lesquels la CACM devait travailler; celles-ci seront développées plus loin. Elles se sont attachées à rencontrer avant tout les producteurs intéressés par cette initiative de relocalisation alimentaire en région carolorégienne. Les critères de la méthodologie ont été définis dans un plan d'action (voir figure 16 ci-dessous).

Figure 16: Plan d'action de la CACM



Pour l'heure, la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi qui, depuis avril 2017, a été renommée Ceinture Aliment-Terre de Charleroi Métropole, est dans sa phase de concertation et d'ancrage dans le territoire. Nous avons rencontré longuement le concepteur le 30/05/2018 qui, nous a expliqué les actions réalisées et futures.

De nombreuses rencontres individuelles des producteurs ont eu lieu entre juillet et décembre 2017; elles ont concerné les producteurs qui étaient présents lors de la présentation générale de la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi Métropole, en janvier 2017. Cette première avancée a permis de mieux cerner les besoins, les potentialités et les enjeux du projet. La CAT s'était fixée comme objectif de dresser un premier diagnostic en s'attaquant avant tout au pôle de production. Un état des lieux a permis de répertorier une vingtaine de producteurs en agriculture biologique sur le territoire concerné, intéressés par la dynamique de ce projet, mais également de dresser un plan d'action pour le futur.

Ces rencontres ont dégagé plus de dix-sept catégories de besoins mentionnés par les participants (voir figure 17 ci-dessous).

Figure 17: Les 17 catégories de besoins relevés par les consommateurs

- Les 17 thématiques:**
- Comment faciliter l'**accès aux moyens de production** ?
  - Besoin de développer de plus de **compétences techniques** (production, transformation, vente...).
  - En particulier, développer plus de **compétences techniques** relatives au **bio** ;
  - Les besoins de **main d'œuvre**;
  - Les questions spécifiques liées à l'**installation**;
  - Les problématiques propres à certaines **filières** (bovine, porcine, ovine, céréalières, maraîchères,...);
  - **La transformation\***;
  - **La logistique** (transport, stockage, flux d'informations...)\*;
  - **La commercialisation en général (et en particulier à Charleroi)\***;
  - La commercialisation auprès de **collectivités**;
  - **L'accès** aux produits en circuits courts bio pour des **publics plus fragilisés**;
  - Comment mieux connaître et répondre aux **besoins de la consommation** ?
  - Comment «organiser» l'**engagement et la coopération** entre les acteurs de la filière (Cfr les «groupements de producteurs») ?
  - Besoin d'élaborer le partage de valeurs et de règles communes, via une **Charte**, un **ROI**;
  - Comment connaître le **«vrai prix»** des marchandises ?
  - Besoin de développer la **communication**;
  - Besoin d'impliquer davantage les **pouvoirs publics**.

L'accent a été porté sur les problèmes logistiques de transport entre les différents partenaires de la CAT. Afin de pallier ces problèmes, l'équipe de projet a regroupé ces éléments en cinq axes de travail principaux:

- recherche et identification de solutions pour les professionnels;
- accompagnement et développement de projets entrepreneuriaux;
- mise en place d'une vision commune d'un système alimentaire;
- mobilisation et implication des consommateurs;
- soutien à l'augmentation de la production bio.

Ces premières avancées ont débouché sur une réunion de concertation en janvier 2018, lors de laquelle trois thématiques retenues ont été discutées au cours d'ateliers de travail:

- la commercialisation à Charleroi;
- la logistique;
- la transformation des fruits et légumes.

Puis, en mars, la CACM a organisé un atelier sur la commercialisation des produits bio dans l'agglomération de Charleroi. Cette réunion a permis d'identifier les modes de vente des productions biologiques. Deux solutions ont été retenues: un magasin coopératif calqué sur le modèle des Petits Producteurs à Liège ou l'e-commerce. À ce stade, la question du mode de commercialisation retenu n'a pas été clairement définie. En mai, de nouvelles rencontres ont eu lieu afin de trouver un consensus en direction des producteurs. Cette démarche vise à mieux comprendre ce qu'ils attendent précisément de leur implication dans ce projet de relocalisation. Étant donné le peu de disponibilité des agriculteurs, les concepteurs de la CACM ont vite compris qu'il fallait que le travail soit en quelque sorte déjà préparé en amont (Lejoly, 2018).



En juin, les premiers week-ends de formation ont débuté, afin d'apporter les outils nécessaires aux personnes intéressées par le développement d'une alimentation durable au sein du territoire carolorégien. Le programme de ce premier week-end a été axé sur différentes thématiques. Ces dernières touchent à l'alimentation durable, tout comme les projets de relocalisation alimentaire existants, de même que les pistes à développer pour transformer nos systèmes alimentaires.

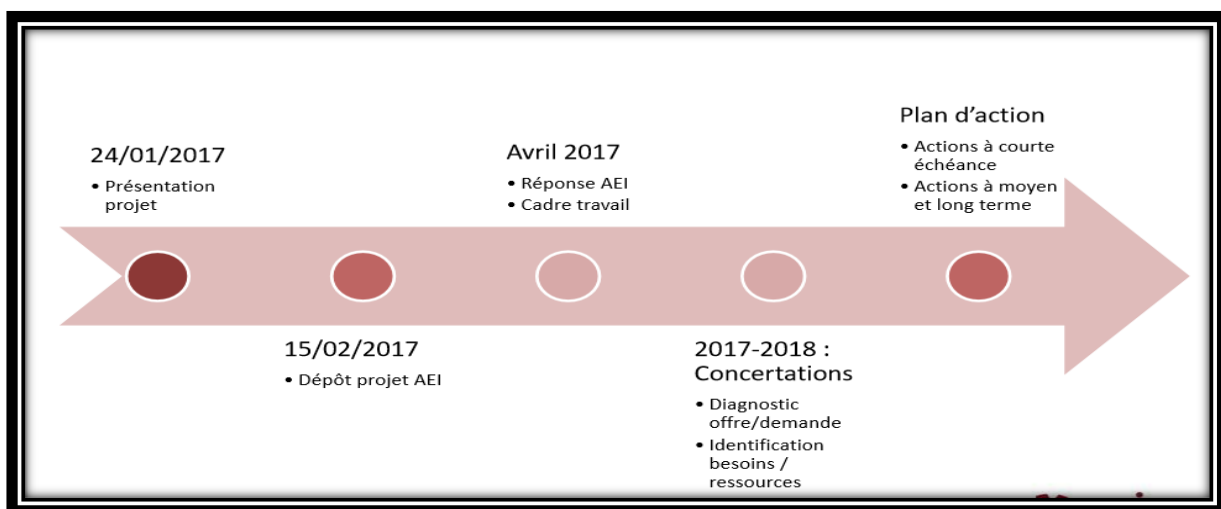
La méthodologie, comme le soulignent les organisateurs, s'appuie sur une approche systémique et transdisciplinaire qui associe théorie et pratique à travers l'utilisation d'outils d'intelligence collective. Outre ces aspects pratiques destinés aux porteurs de projets, un axe de mobilisation citoyenne a été envisagé auprès des ONG, des associations qui œuvrent dans le secteur social, alimentaire, de santé publique<sup>58</sup>.

Afin de mieux renforcer ce projet, la CACM a organisé, le 4 juin 2018, une rencontre-débat avec les concepteurs de la CATL et du Mouvement d'Action Paysanne. Le but de cette rencontre a été de présenter la CACM et d'éclairer le sens de l'économie sociale et solidaire.

Soulignons par ailleurs que la CACM a été invitée le 7 juin 2018 afin de présenter ce projet de relocalisation alimentaire à la conférence des bourgmestres de Charleroi Métropole, organisée en septembre 2017. Cette conférence associe vingt-neuf communes du Grand Charleroi, avec plus de 500 000 habitants; elle a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants. En prenant en compte la CACM, il semble qu'un pas soit fait vers cette question alimentaire qui ne focalise pas réellement les attentions des bourgmestres des communes de Charleroi.

Ce faisant, ce projet fait son chemin et tente de poser les balises nécessaires dans un territoire ou tout ou presque doit être construit. Il est intéressant de souligner que la mise en route de la CATL et de la CACM diverge sur tous les points. Si la CATL a été initiée et propulsée par les citoyens de Liège, à Charleroi, ce travail de longue haleine reste à accomplir. Nous ne pouvons, à ce stade, que constater les différentes étapes franchies par la CACM afin de donner une certaine visibilité à ce projet et à ceux à venir (voir figure 18).

Figure 18: Calendrier des réalisations de la CACM



Source: CACM, 2017

Néanmoins, nos différents entretiens nous ont permis de mesurer combien cette CACM est encore à un stade embryonnaire et n'a encore aucun réel ancrage au sein des populations carolorégiennes. Enfin, le manque de producteurs en mode biologique semble constituer un

<sup>58</sup> Ce plaidoyer a pour finalité de diffuser dans un cercle le plus large possible les actions de la CACM

frein qui restera à lever dans les prochains mois. Pourtant, cette Ceinture Aliment-Terre carolorégienne s'est appuyée sur l'expertise et l'expérience de celle de Liège.

*Une Ceinture dotée de projets très ambitieux dans un contexte peu favorable...*

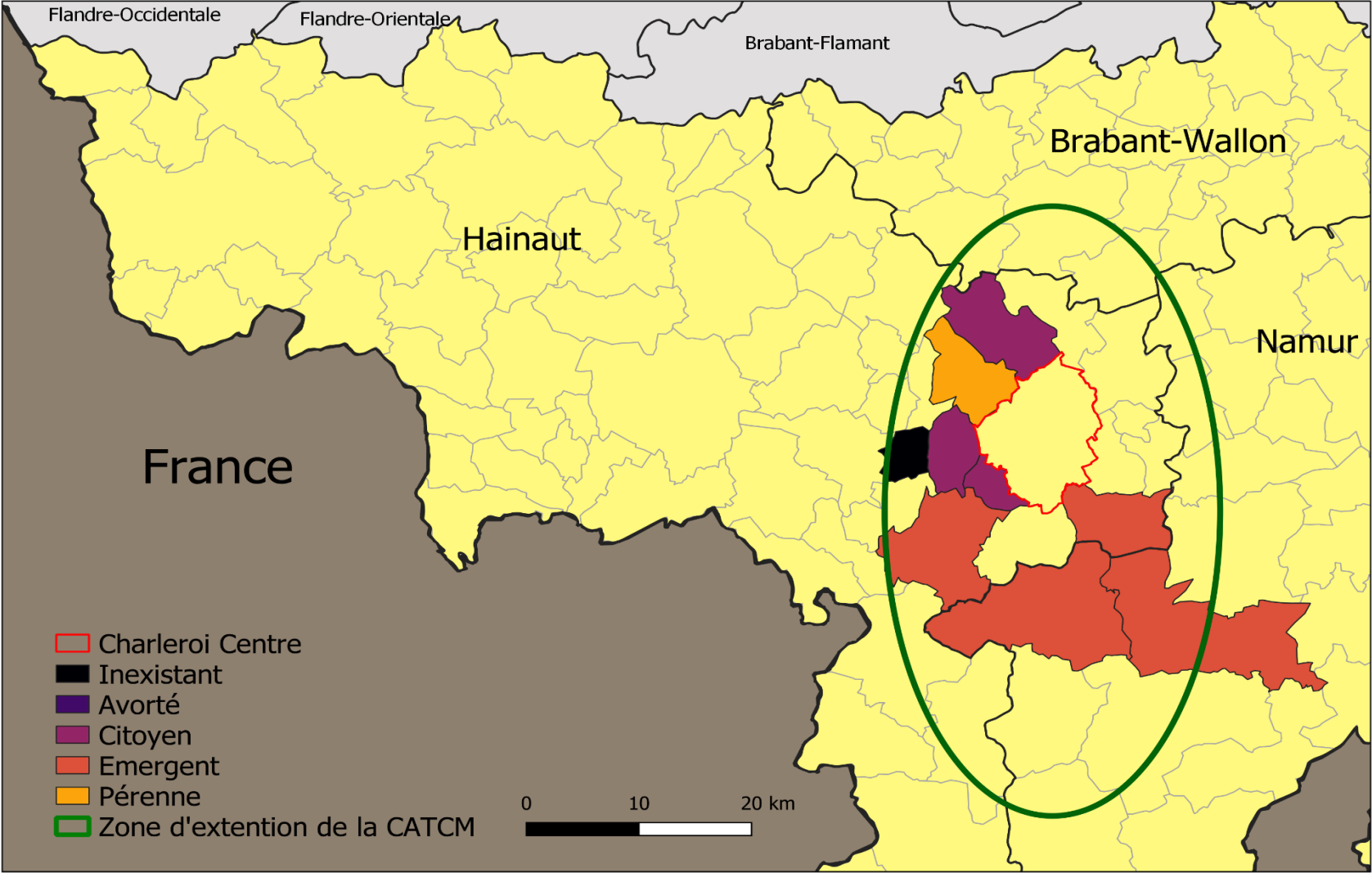
Cette CAT s'est fortement inspirée de celle de Liège, dont les grands principes se recourent pour l'essentiel. Il s'agit de relocaliser l'alimentation dans l'agglomération de Charleroi, surtout dans une perspective de durabilité. Les producteurs qui participeront à ce projet devront cultiver suivant le mode biologique. L'un des porteurs de ce projet est à ce titre « Biowallonie », qui contribuera à apporter des conseils aux producteurs en reconversion. De grands chantiers se présentent depuis un an devant la trajectoire que s'est fixée cette CAT.

Ses objectifs principaux sont les suivants: permettre à tous les habitants de l'agglomération un accès à une alimentation bio, produite localement, à des prix équitables, contribuer à atteindre la souveraineté alimentaire, redynamiser l'économie et participer au développement d'une agriculture durable. Le chantier le plus ardu est, comme l'évoque la chargée de mission « Pôles Études et Animations », Barbara Garbarcyck, dans son étude sur les Ceintures Aliment-Terre, celui de développer un pôle « d'animation et de sensibilisation ». Les populations à Charleroi sont encore loin de cette sensibilisation à une alimentation durable et locale, comme en témoignent les rares projets relevés mais surtout leurs motivations. Ce faisant, la CAT devra s'atteler à « faire prendre conscience des enjeux alimentaires actuels, contribuer au changement de mentalité, donner envie à des personnes de s'engager » (Garbarcyck, 2017). Cette réalité a été mesurée lors de nos nombreux entretiens au niveau tant des citoyens et des agriculteurs que des instances politiques locales. Nous le verrons dans l'analyse de nos résultats d'enquêtes menées sur le terrain, dans le chapitre 5.

La CAT de Charleroi Métropole n'est pas encore inscrite dans le paysage urbain de cette ville et rencontre encore certaines difficultés. Cette démarche semble fastidieuse dans une région comme Charleroi, plus préoccupée à se relever d'un naufrage industriel et où les populations paupérisées sont importantes. Néanmoins, ce projet vise le temps long, qui sera nécessaire au vu du contexte difficile dans lequel la CATCM évolue. Comme l'évoquait l'un des concepteurs, le chemin sera long afin de bousculer les esprits et de mesurer l'importance de la préservation d'une agriculture locale, tant sur le plan de l'aménagement du territoire que de sa contribution à alimenter les populations locales.

Bien que certaines initiatives émergent dans les territoires liégeois et carolorégiens, qui focalisent leur énergie sur la relocalisation alimentaire, celle-ci passe par une réorientation des systèmes de production, dits « durables ».

Carte 5: Spatialisation des types de projets agri-alimentaires relevés dans les neuf communes carolorégiennes et la zone d'extension de la CATCM



## 4. La mise en place de systèmes de production agricole plus « durables » en Wallonie

Dans cette sous-partie, nous traitons du développement de systèmes alternatifs de production agricole en Wallonie. Ces derniers constituent une réponse aux interrogations et critiques (Bonny, 2005) suscitées par le système dit productiviste dominant face au développement durable. C'est un concept sur lequel nous ne reviendrons pas, tant il a été analysé par un grand nombre de chercheurs, mais qui s'applique avec plus de pertinence au secteur agricole par l'importance spatiale de celui-ci dans la gestion des territoires ruraux (Moser, 2009 ; Michel-Guillou et Moser, 2006; Bihannic et Michel-Guillou, 2011). Comme l'évoque J.-P. Charvet, « la question de la durabilité des agricultures se pose et le souci partagé de façon très générale aujourd'hui, de passer à des formes d'agricultures "écologiquement intensives" ou "doublement vertes", disons à des agricultures beaucoup plus raisonnées » (Charvet, 2008: 45).

En effet, depuis quelques années, des réorientations s'opèrent au niveau du mode de production agricole wallon, dont les externalités négatives ont été dénoncées. De plus en plus, l'agriculture est scrutée aussi bien par les scientifiques et les acteurs politiques que par les consommateurs, avec ses éventuels dommages causés sur l'environnement (Tauber, 2007). Rappelons que la Belgique figure parmi les plus gros utilisateurs de pesticides en Europe.

Nous mettons l'accent sur la manière dont les agriculteurs des communes sélectionnées ont réorienté leur mode de production agricole pour tendre vers plus de durabilité. Ce concept peine encore à faire consensus dans la sphère scientifique (Zahm *et al.*, 2015) et à répondre aux injonctions politiques et citoyennes qui lui sont faites dans ce sens. Se développent donc des modes de production plus durables reconnus dans l'agriculture biologique, l'agroécologie et la biodynamie, rencontrés dans certaines de nos exploitations agricoles.

### 4.1 Le concept d'agriculture durable dans la littérature

L'émergence même du concept d'agriculture durable fait encore débat chez certains scientifiques. Tout récemment, une équipe de chercheurs (Zahm *et al.*, 2015) s'est attachée à analyser les éléments clés de ce concept, relevés dans la littérature internationale. Les différentes acceptions de ce concept semblent incomplètes au regard des principes du développement durable. Selon ces auteurs, qui ont parcouru toute la littérature internationale qui porte sur la notion « d'agriculture durable » depuis son émergence, celle-ci a fortement évolué suivant les époques.

Depuis les travaux de Conway en 1985 et 1987, d'Edwards en 1987, de Dover et Talbot en 1987, d'Harwood en 1990 et d'Hansen en 1996 (cités par Zahm *et al.*, 2015), ces recherches ont montré que le concept d'agriculture durable existait bien avant l'institutionnalisation de celui du développement durable. Comme nous le verrons dans le cas wallon, certains agriculteurs se sont inspirés des modes de production agricole dits durables dès la fin des années 1960 (Vankeerberghen, 2011). Ces courants s'inspirent de l'agriculture biodynamique (Steiner, 1924; Pfeiffer, 1934), de l'*humus-farming school* (Howard et Ward, 1931), également de l'agriculture biologique (Northburn, 1940), et enfin de l'agroécologie analysée par Altieri (1987), Dover et Talbot (1987). Plus proches de notre terrain d'étude, les travaux du Groupe interdisciplinaire de recherche en agroécologie (GIRAF), mis en place en Belgique en 2009 et dirigé par Pierre Stassart, réunissent une équipe de neuf chercheurs des universités de Liège (Ulg), de Louvain-la-Neuve (UCL), de l'Université libre de Bruxelles (ULB), de l'Université de Gand (UGent) et du Centre wallon de recherches agronomiques (CRA-W).

La façon dont l'équipe de Zahm *et al.* a mis en avant l'émergence du concept de l'agriculture durable reste pertinente, face aux difficultés rencontrées dans la littérature existante qui s'attache à définir ce dernier: les contradictions mentionnées par les différents courants et son évolution au cours du temps. Ce concept semble propre à chaque territoire et ne peut être homogène, tant les agricultures dites durables se multiplient et diffèrent selon les lieux.

## 4.2 Quelques définitions de ce concept et ses finalités

Certains aspects de la durabilité peuvent être davantage développés que d'autres et donner lieu à des définitions quelque peu incomplètes, comme celle de Brodagh en 2000: « Une agriculture durable devrait répondre à trois conditions:

- a) préserver les conditions de la renouvelabilité des ressources patrimoniales, c'est-à-dire minimiser l'impact de leur exploitation et promouvoir un niveau suffisant de leur production;
- b) partager de façon équitable les revenus entre les acteurs du territoire qui sont les producteurs de ces caractéristiques culturelles et naturelles (externalités positives ou biens publics);
- c) mettre en place des mécanismes de bonne gouvernance locale permettant d'appuyer les productions particulières sur des stratégies de développement durable du territoire partagées par l'ensemble des acteurs, et éviter les effets d'éviction du développement d'une monoculture ».

Citons encore celle de Godart et Hubert en 2002: « Une agriculture durable se caractérise par deux dimensions. La première vise à maintenir la capacité à produire en préservant les ressources naturelles et les capacités (formation professionnelle, incorporation continue des progrès techniques passés au crible de la durabilité, entretien de la légitimité sociale des activités et des techniques, stockage et assurance pour faire face aux surprises...) dont elle dépend. La seconde dimension, au cœur de la multifonctionnalité de l'agriculture, est relative à la contribution du système d'exploitation à la durabilité du territoire auquel il appartient: insertion dans l'économie locale; l'offre des services de proximité; le maintien et la création de l'emploi en milieu rural; la production de services environnementaux, etc. »

Dans ces deux définitions, les uns comme les autres s'attardent sur les dimensions économiques, environnementales et sociales des agricultures durables, mais leur mise en application, telle que présentée, semble peu probable. Concernant le « partage de façon équitable des revenus », cette dimension reste loin des réalités territoriales au regard des difficultés rencontrées par le monde agricole depuis ces dix dernières années dans l'ensemble des pays développés. La deuxième définition fait référence au concept de multifonctionnalité dans sa dimension la plus large, face à certaines difficultés dans sa mise en application au sein de certains territoires, comme nous l'avons vu dans le cas wallon.

Néanmoins, ce concept fait consensus sur ses finalités, qui recourent celui de la multifonctionnalité agricole. Ce concept, largement institutionnalisé dès les années 1990, se révèle être une base pour atteindre une agriculture dite plus durable au sein des territoires. Plus que sa seule fonction de production de matières premières, l'agriculture se voit assigner d'autres rôles qui tendent vers plus de durabilité à travers les services rendus aux territoires et leurs acteurs. Ces services englobent les aspects environnementaux, socio-territoriaux et économiques et remettent en cause le système agricole dominant productiviste, tout en incitant les agriculteurs à se tourner vers des systèmes de production plus respectueux de l'environnement. Ces systèmes sont moins gourmands en intrants chimiques, en énergies fossiles, et plus économiques en ressources naturelles. Un peu partout dans le monde, certains agriculteurs se réorientent et adoptent des méthodes plus durables. Ces modèles de production

agricole « alternatifs », comme certains les qualifient (Piriou, 2002; Boivin et Torre, 2011; Deverre, 2011; Soulard *et al.*, 2011; Vankeerberghen, 2011), se sont pleinement matérialisés dans l'agriculture biologique. Celle-ci a très tôt été analysée en ce sens, en particulier dans les études sociologiques (Piriou, 2002). Ce mode de production est devenu l'une des réponses à l'agriculture dite productiviste.

### **4.3 L'agroécologie: alternative au système productiviste**

Outre la progression de l'agriculture biologique dans les pays développés, l'agroécologie fait aussi office d'alternative à l'agriculture productiviste. Ce mouvement, comme nous le détaillerons dans la sous-partie suivante, a impulsé des dynamiques d'agriculture alternatives dans les pays en développement (Amérique du Sud et latine). L'agroécologie soutient davantage les enjeux sociaux dans sa conception générale (défense des petites exploitations paysannes et sécurité alimentaire), qui renvoie au système agro-alimentaire alternatif dans sa globalité (Deverre, 2011: 44); ce concept touchera un peu plus tard les pays riches. Comme le rappelle l'équipe de chercheurs belges (GIRAF): « La question de l'agroécologie se situe dans un débat plus large sur l'iniquité et la non-durabilité actuelle de nos systèmes agro-alimentaires ainsi que sur la nécessité d'explicitier les choix à faire pour l'avenir » (Stassart *et al.*, 2012).

Rappelons que ce système de production se définit, pour certains auteurs, comme « la combinaison (nature et proportions) de ses activités productives et de ses moyens de production (terre, capital, travail). L'étude des systèmes de production inclut donc l'étude des sous-systèmes productifs (élevage, culture et transformation) qui sont caractérisés par la nature des produits, les itinéraires techniques suivis et les rendements de ces productions. L'évolution des systèmes de production peut être caractérisée par plusieurs paramètres principaux: diversification/spécialisation (plus ou moins grande diversité des productions), intensification/extensification (en travail, capital ou intrant par unité de surface) » (Tristan *et al.*, 2009). Selon la FAO, c'est « un regroupement de systèmes d'exploitation individuels disposant à peu près d'un même niveau de ressources, pratiquant les mêmes modes de production, bénéficiant des mêmes sources de subsistance et assujettis aux mêmes contraintes, pour lesquels des stratégies et interventions de développement similaires peuvent être élaborées » (FAO, 2000). Ces systèmes de production se réorientent vers l'alternative au système agricole productiviste que représente l'agriculture biologique.

### **4.4 La montée d'une agriculture biologique et agroécologique en Wallonie**

Dans cette sous-partie, après avoir retracé les courants qui ont initié l'émergence du concept de l'agriculture biologique et de l'agroécologie, nous focaliserons notre attention sur l'apparition de cette pratique agricole en Wallonie à travers un petit historique. Nous ne développerons pas les raisons de la conversion des agriculteurs à ce mode de production, car ce travail a été réalisé par des chercheurs en Wallonie (Van Dam, 2005, 2009; Vankeerberghen, 2011; Nizet, 2009). Notre objectif reste la compréhension de l'émergence des systèmes agro-alimentaires alternatifs en Wallonie. Puis, nous démontrerons l'ancrage territorial de cette agriculture tant dans les communes de Charleroi que dans celles de Liège, en nous appuyant sur les chiffres récents émis par Biowallonie. Nous développerons également le concept de l'agroécologie qui semble s'installer dans certaines communes wallonnes, sa définition et son appropriation par certains acteurs du territoire depuis quelques années. Nous verrons que ces modes de production ont très tôt été adoptés par certains agriculteurs de la province de Liège, avant de s'étendre à d'autres provinces wallonnes. Aujourd'hui, les derniers chiffres montrent combien cette agriculture se développe et semble être plébiscitée par un certain nombre de consommateurs.

#### 4.4.1 Les courants de pensée fondateurs de l'agriculture biologique

Face à la montée des questions environnementales et la reconnaissance des impacts négatifs engendrés par l'agriculture productiviste du milieu des années 1960, certains segments de la population tentent d'apporter des solutions. Ce sont des agriculteurs, des agronomes, des consommateurs et des médecins qui remettent en cause ce système agricole face à une situation écologique préoccupante. L'agriculture biologique semble correspondre à ces attentes, visant une utilisation moindre des engrais chimiques, dont les externalités ont été mises en avant (Carson, 1962).

Outre ces aspects environnementaux déjà évoqués dans les parties précédentes (cf. partie 4), les retombées sur la santé des populations sont également indéniables (Vankeerberghen, 2013). Enfin, comme le souligne Camille Hochedez dans sa thèse de doctorat: « Les nouvelles demandes des consommateurs tout comme la réorganisation des filières pour un système alimentaire plus durable sont importantes à prendre en compte, car elles influencent en Europe la production agricole. Elles sont en particulier un levier de développement de l'agriculture biologique, considérée comme une réponse aux méfaits résultant de l'agriculture productiviste, et comme un moyen de construire un système alimentaire plus durable » (Hochedez, 2012: 62). C'est bien ce mode de production qui vise à apporter des solutions dites plus « durables » au système alimentaire dominant en Europe et en Belgique.

C'est dans ce contexte que l'agriculture biologique a pris naissance, bien avant son « institutionnalisation » dans les années 1990. Certains travaux émanant de scientifiques ont été reconnus aujourd'hui comme les « fondateurs » de cette agriculture biologique au niveau mondial et européen. Nous ne détaillerons pas de façon minutieuse les divers courants pionniers de cette agriculture, étant donné que quelques travaux sur lesquels nous nous sommes appuyés les ont abordés (Cadiou, Lefèvre *et al.*, 1975; Vieil, 1979; Chaboussou, 1982; DGCFR, 1982; Bonny et Le Pape, 1983; Besson, 2007; Sylvander *et al.*, 2005; Vankeerberghen, 2011; Hochedez, 2012). Les premières avancées ont été posées par Rudolph Steiner avec la mise en place de l'agriculture biodynamique, un courant visant à mettre en avant une agriculture respectueuse de la terre et de la santé des hommes. Cette méthode trouve ses racines en Allemagne en 1924. Ce philosophe autrichien a posé les bases de cette agriculture en « réconciliant l'homme et la nature »; il a organisé de nombreuses conférences à destination d'agriculteurs soucieux des retombées négatives de la fertilisation des sols par des intrants chimiques, sa pensée étant tournée vers l'anthroposophie.

Ses travaux seront compilés dans un ouvrage dont le titre traduit est *Agriculture. Fondements spirituels de la méthode biodynamique*, et sa méthode sera mise en pratique par certains chercheurs dont Ehrenfried Pfeiffer qui l'appliquera aux États-Unis et en Europe en 1928. Cette méthode rigoureuse s'appuie sur des manipulations assez complexes qui respectent l'écosystème des sols, mais aussi sur les rythmes planétaires qui, selon Steiner, auraient une influence sur le type d'activité agricole à pratiquer suivant le calendrier. En 1928, la coopérative de Brandebourg DEMETER commercialisera les produits issus de ce mode innovant que représente la biodynamie.

Le deuxième courant qui influencera l'agriculture biologique trouve ses origines en Angleterre, dans les années 1940, avec sir Albert Howard et lady Eve Balfour, deux chercheurs britanniques à l'initiative du mouvement *Organic Agriculture*. Ces chercheurs expliquent que la perte de la fertilité des sols est la conséquence de l'utilisation massive d'intrants chimiques. Ils préconisent une toute autre approche en utilisant le compost de déchets végétaux et animaux. Le célèbre livre d'Howard, *An agricultural testament*, publié en 1943, permettra de mettre en application les résultats de ses travaux réalisés en Inde, dans l'agriculture anglaise. La deuxième figure de

ce mouvement, lady Eve Balfour, contribuera aux débats sur cette agriculture biologique et sera l'auteur d'un livre publié en 1943, *The Living Soil*. Ces chercheurs inspireront le mouvement anglo-saxon de l'agriculture organique et de la *Soil Association* créée en 1946.

Enfin, le troisième grand courant est apparu en Suisse dans les années 1930: l'agriculture organo-biologique, sous l'impulsion d'un homme politique et biologiste, H. Muller, qui met l'accent sur l'autarcie des producteurs et des consommateurs en circuits courts. Avec le médecin autrichien Hans Rusch, ils envisagent une méthode qui repose sur la fertilisation naturelle du sol (avec utilisation des engrais verts, le compostage de surface, la fumure minérale, la poudre de roches, les micro-organismes présents dans le sol...).

Tous ces mouvements auront une influence dans l'émergence de l'agriculture biologique en Europe comme dans le reste du monde. Selon les pays, ces courants de pensée constitueront les premiers mouvements biologiques en leur sein, et nous verrons que dans le cas de la Belgique, certains courants seront repris et développés.

#### **4.4.2 L'influence de la France dans l'émergence de l'agriculture biologique en Wallonie**

Le développement de l'agriculture biologique en Wallonie a nettement été inspiré par un pays voisin, en l'occurrence la France. En effet, dès les années 1960-1970, comme le soulève Audrey Vankeerberghen dans sa thèse de doctorat, en interrogeant des agriculteurs wallons entre 1987 et 1988, la grande majorité se référait à la méthode Lemaire-Boucher, apparue en France dès les années 1960. Ces agronomes ont diffusé leur méthode lors de conférences et séminaires en Belgique et ont eu un réel impact sur les premiers agriculteurs convertis à cette agriculture en Wallonie. En parallèle, les agriculteurs flamands ont été influencés par les techniques développées dans les pays germanophones et les Pays-Bas (méthode Rüscher-Müller).

Toujours dans les années 1960, se met en place une association, « Nature et Progrès » (1964), qui œuvre pour une alimentation et une agriculture biologique à travers des conférences et diverses activités. Dès l'année de sa création, une revue voit le jour, proposant des informations sur l'agriculture et l'alimentation biologique. En 1972, un cahier des charges est instauré afin de poser le cadre de l'agriculture biologique sous le label « Nature et Progrès », auquel se réfèrent les agriculteurs biologiques en Wallonie. Cette association impulsera la Fédération internationale de l'agriculture biologique (IFOAM), en 1972.

Les premiers agriculteurs biologiques dans les années 1960 ne sont que deux; en 1970, ils sont 18, puis 27 en 1980 (Guldentops<sup>59</sup>, 1988). Ce n'est que dans les années 1970 que naissent les premières associations d'agriculture biologique en Belgique, qui auront un rôle non négligeable dans la diffusion et la promotion de ce mode de production au sein du pays: l'ASBLAB (ASBL des Agrobiologistes Belges) et Nature et Progrès Belgique en 1976.

Enfin, dans les années 1990, l'agriculture biologique sera institutionnalisée et réglementée au sein des pays de l'Union européenne, à travers le règlement européen adopté en 1991 (n°2092/91) par le Conseil européen, qui pose les bases de ce que représente l'agriculture biologique. Ce règlement sera revu et remplacé par celui voté en 2007 (n°834/2007), mis en application dès janvier 2009 dans l'ensemble des pays européens. Cette AB sera ainsi subsidiée par l'UE et surtout protégée par un label qui ne peut être utilisé que si les prétendants répondent au cahier des charges mis en place par les pays de l'UE.

Avec l'institutionnalisation de l'agriculture biologique au sein de l'UE, ce label est protégé juridiquement, et tout producteur désireux de l'utiliser doit passer par la certification qui n'est

---

<sup>59</sup> Fonctionnaire belge qui s'employa à réaliser une étude sur l'agriculture belge



obtenue qu'après plusieurs contrôles réalisés par des organismes indépendants. En Wallonie, il existe trois organismes de contrôle et de certification: Certisys, Quality Partner et Tüv-Nord Integra. Ces contrôles peuvent se réaliser sur rendez-vous et de façon inopinée, après quoi, l'organisme délivre le certificat qui atteste de l'origine biologique des produits (APAQ-W, 2016). Ce passage au mode biologique octroie des primes à la conversion au niveau de la PAC mais aussi de la Région wallonne.

Nous pouvons enfin poser une définition de cette agriculture biologique qui, selon les chercheurs belges Van Dam et Nizet, est « une pratique agricole et un mouvement social [...] visant l'intégration des principes écologiques dans les cultures et l'élevage; elle met en place un ensemble de méthodes et techniques définies par un cahier des charges. En tant que mouvement social, elle met en question les rapports de pouvoir existants et propose des pratiques sociales plus équitables, au sein du champ agroalimentaire » (Van Dam et Nizet, 2012: 249).

Toutefois, selon les contextes et les approches, certains auteurs définissent cette pratique agricole comme une alternative au mode de production conventionnel. Ce modèle de pratiques agricoles représente une des solutions à apporter afin de converger vers plus de durabilité. *Idem* pour les autres modes d'agricultures alternatives qui émergent un peu partout dans le monde. Dans la même veine, des chercheurs focalisent leurs travaux sur un courant qui « vise à appliquer les principes de l'écologie aux domaines de l'agriculture et de l'alimentation » dans les années 1980 (Van Dam *et al.*, 2012): l'agroécologie.

#### **4.4.3 L'agroécologie vers un « mouvement de transition » des systèmes alimentaires durables**

Comme l'agriculture biologique, l'agroécologie s'érige en un mouvement alternatif au système agricole dominant; il est né dans les années 1980. En donner une réelle définition semble ardu, tant sa conception la plus large est polysémique et relève de plusieurs courants ou modes de production, selon les approches. Néanmoins, ce courant de pensée fait consensus dans sa réflexion globale. Celle-ci s'attache à montrer son opposition et les limites du système productiviste (Griffon, 2014). Elle donne à repenser ce système vers plus de durabilité, afin d'envisager des solutions sur le plan environnemental mais également sur le plan social, à travers la question épineuse de la sécurité alimentaire mondiale (De Schutter, 2011).

Ce sont des écologues et agronomes américains qui ont adopté ce terme dès la fin des années 1980. Ce concept se base sur une critique du système agricole et de ses incohérences sur le plan de la sécurité alimentaire (il y a toujours plus de 850 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde) et du respect des questions environnementales, économiques et sociales. Dès les années 1930, ce terme avait été relevé dans la littérature scientifique (Bensin, 1928, 1930). Au démarrage, l'agroécologie a été envisagée comme une discipline scientifique qui prône un mode de production agricole essentiellement axé sur la préservation des écosystèmes, suivant les grands principes de l'écologie. Puis, très vite, dès les années 1990, ce concept sera redéfini comme un courant de pensée favorisant les mouvements sociaux qui ont pris naissance en Amérique latine et qui défendent une agriculture dite « paysanne ».

Cette évolution historique est marquée, comme certains auteurs (Stassart *et al.*, 2012) le soulignent, par trois temps, qui correspondent chacun à une approche particulière de ce courant. Ces trois périodes peuvent se résumer de la façon suivante:

- L'agroécologie des systèmes de production agricole: dans un premier temps, cette science s'est attelée à intégrer l'écologie dans les pratiques agricoles (Griffon, 2014) afin de converger vers plus de durabilité en dépassant l'échelle de la parcelle. Ces grands

principes ont été analysés par certains chercheurs nord et sud-américains, dont les agronomes sud-américains Miguel Altieri et Eduardo Guzman, qui se sont attachés à replacer l'agriculture dans l'écologie suivant une approche écosystémique (Altieri, 1995).

- L'agroécologie des systèmes alimentaires: selon certains auteurs, elle ne peut être dissociée du système alimentaire (Francis *et al.*, 2003): *Agroecology the ecology of food systems*.
- L'agroécologie envisagée dans le cadre des productions alimentaires et de la société dans un contexte plus englobant: dans cette conception, l'ensemble des acteurs est impliqué et pris en considération. Une approche entre les sciences et la société est donc envisagée, qui inclut les mouvements de citoyens, les consommateurs et les scientifiques.

Ces trois portes d'entrée constituent les définitions générales retrouvées dans les pratiques mises en œuvre par les praticiens. La dimension militante ou politique n'est pas négligeable et semble déterminante dans le cheminement de certains mouvements comme la *Via Campesina* qui, depuis 2000, a inclus l'agroécologie dans sa stratégie d'action.

#### **4.4.4 De plus en plus, ce concept touche les pays européens et la Belgique**

Même si ce courant de pensée trouve ses origines en Amérique latine et du Nord, depuis quelques années, il prend une certaine place dans le paysage agricole européen, et notamment dans les systèmes alimentaires innovants relevés dans les communes étudiées. Rappelons que l'ancien rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'homme à l'ONU s'appuie sur ce mouvement qui prend le contre-pied du système agricole dominant et interpelle l'ensemble des protagonistes pour une « transition vers l'agroécologie » (De Schutter, 2016): « Enfin, troisième changement: la prise de conscience que notre modèle agricole, fondé sur des intrants intensifs (engrais et pesticides) et dépendant de l'industrialisation toujours plus poussée de l'agriculture, est à bout de souffle. Il faut donc changer de cap et aller vers l'agroécologie. Le problème, c'est que les États rencontrent beaucoup d'obstacles pour passer du discours aux actes » (De Schutter, 2014).

Bien que ce modèle n'ait pas encore fait ses preuves en Wallonie de façon officielle, le mouvement semble être en marche<sup>60</sup>. Néanmoins, depuis quelques années, il est au centre des débats chez des scientifiques comme ceux du GIRAF, et a donné lieu à un rassemblement de plusieurs associations, avec des scientifiques, des hommes politiques, des agriculteurs et des citoyens, les 9 et 10 décembre 2016 à Bruxelles. Durant ces deux jours, 600 personnes ont participé aux débats, avec des échanges très vifs qui ont permis de poser les bases d'un mouvement qui, selon Marjolein Visser, est « en pleine ébullition » en Belgique.

#### **4.4.5 Un mouvement pour une alternative agricole au système agro-industriel**

Sur le plan international, depuis quelques années, l'agroécologie est discutée au sein de colloques et séminaires afin de faire émerger des principes fondamentaux (Altieri, 1995) qui servent de base à ce concept. Ces principes sont, depuis leur fondement, complétés par d'autres travaux comme ceux du département « Sciences pour l'action et le développement » en France (SAD), ou encore ceux des chercheurs belges du GIRAF. Ce sont particulièrement les travaux émanant d'experts, comme le rapport de « l'Agriculture at a Crossroad » de l'*International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development* (IAASTD) (McIntyre, Herren *et al.*, 2009), le *Millennium Ecosystem Assessment* (2005) ou encore le rapport de l'ancien rapporteur spécial à l'ONU sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter

---

<sup>60</sup> En effet selon la chercheuse Marjolein Visser 10 % des fermes en activité en Wallonie revendiquent au moins un aspect de l'agroécologie et 1 % en Flandre (Visser, 2016)

(« L'Agroécologie et le droit à l'alimentation », 2011) qui ont internationalisé ce concept dans les pays du Nord comme du Sud. Ces différentes conclusions ont pointé le caractère multifonctionnel de l'agriculture et l'urgence d'agir pour la sécurité alimentaire mondiale.

Toutes les initiatives relevées un peu partout dans le monde se positionnent à la fois sur le rejet du système agricole dominant et sur le système alimentaire dans sa globalité. Les nombreuses expériences observées dans le contexte européen tentent de trouver des solutions alternatives insérées dans le respect de la protection de l'environnement mais aussi de l'équité sociale et économique.

Dans un pays comme la France, depuis 2012, ce concept prend une certaine importance au niveau des politiques agricoles, impulsées par l'ancien ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, conscient de son importance et de son rôle au sein des territoires français. Le ministre déclarait à la presse sa volonté de « promouvoir le rôle de l'agriculture dans le maintien de la biodiversité ». S'appuyant sur les travaux des chercheurs de l'INRA et du CIRAD, le concept de l'agroécologie devient une préoccupation au sein du ministère de l'Agriculture en France. Depuis lors, une certaine reconnaissance officielle de cette pratique semble ancrée dans les politiques agricoles françaises, en particulier depuis la conférence nationale de 2015 intitulée « 2015: an I de l'agroécologie » (Arignon et Bosc: 205, 2017). Dans d'autres pays européens comme l'Allemagne (Tscharntke *et al.*, 2005), l'Autriche ou les Pays-Bas, ce concept est également pris en compte. Tous font consensus sur les réponses à apporter face aux dommages engendrés par l'agriculture dite « conventionnelle » qui, depuis la fin des années 1950, a fortement influencé l'environnement dans son ensemble (Le Ménagier et Ehrenstein, 2016).

Nous retiendrons donc cette définition générale de ce concept qui, selon l'équipe belge du GIRAF, peut se définir comme une discipline scientifique, un mouvement social ou des pratiques environnementales plus durables qui s'appuient sur les cinq principes fondamentaux historiques: (I) optimiser et équilibrer les flux de nutriments; (II) minimiser l'usage externe des ressources non renouvelables (pesticides, herbicides, fongicides, carburant); (III) maximiser l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, hydraulique, compostage); (IV) maintenir et promouvoir la diversité tant dans les cultures que dans l'élevage; et (V) favoriser les processus et les services écosystémiques (Reijntjes *et al.*, 1995, cités par Stassart *et al.*, 2012).

#### **4.5 Une agriculture biologique qui se développe**

Depuis quelques années, force est de reconnaître que l'agriculture biologique prend une importance réelle en Belgique. Cette progression au sein de l'Union européenne, comme le souligne la géographe Camille Hochedez, est liée en grande partie à une demande croissante de la part des consommateurs en produits biologiques, plus respectueux de l'environnement (Hochedez, 2012). Cette ascension, toujours selon la géographe, a en partie été encouragée par les politiques agricoles émanant de la PAC, depuis quelques années, et par les aides financières ainsi allouées.

La Belgique semble suivre ce mouvement vers plus de durabilité pour son agriculture. En analysant les derniers chiffres dans un contexte plus large, à savoir l'Union européenne<sup>61</sup>, certaines conclusions se dégagent. En effet, si nous nous penchons sur les chiffres de 2015 et 2016, nous constatons la progression de la Belgique au niveau de ses superficies agricoles en mode biologique. Entre 2014 et 2015, elle enregistre une hausse de 3,1 %, alors qu'entre 2015 et 2016, ce chiffre passe à 13,8 %. Au regard des pays classés parmi les meilleurs élèves de l'Union européenne, la Belgique, en 2016, montre un progrès plus important que l'Espagne (2,2 %), la Suède (6,5 %) et l'Autriche (+ 4,8 %), qui détiennent les meilleurs chiffres tant au

---

<sup>61</sup> [http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4\\_Chiffres/BrochureCC/carnet\\_ue\\_2016.pdf](http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BrochureCC/carnet_ue_2016.pdf)

niveau de la superficie totale des terres agricoles cultivées en bio (Espagne) que de la part totale du territoire dédiée au bio (Autriche). Par rapport à la moyenne de l'UE (7,6 %), la Belgique, avec 13,8 % de progression, est bien au-dessus.

### ***Les conversions à l'agriculture biologique en Belgique font de ce pays « un bon élève »...***

Il en est de même pour le nombre d'exploitations agricoles converties au bio. Entre 2015 et 2016<sup>62</sup>, l'augmentation est de 12 %, largement supérieure à la moyenne de l'UE (8,4 %), ou encore à l'Espagne (4,4 %), la France (11,7 %), l'Allemagne (9,7 %) et l'Autriche (5,1 %). Ces derniers chiffres font de la Belgique un bon élève parmi l'ensemble des pays européens, incitant le gouvernement wallon à revoir à la hausse sa politique d'appui au développement de l'agriculture biologique (Colin, 2017), avec une nette distinction entre la Wallonie et la Flandre<sup>63</sup>.

Face à cette progression, des chercheurs ont focalisé leurs études sur les raisons qui ont conduit certains agriculteurs vers le bio (Van Dam, Nizet, Stassart, Vankeerberghen), qui convergent avec les tendances relevées dans d'autres pays d'Europe. De nombreux agriculteurs se sont convertis à cause des différents types de pollutions ou des impacts environnementaux de l'agriculture productiviste mis à jour (Berthou *et al.*, 1972: 53; Van Dam, 2005: 28 et 66). Mais, d'autres études soulignent des motivations liées aux difficultés rencontrées par les agriculteurs sur le plan économique et sanitaire (Bonny et Le Pape, 1985). Ces raisons qui ont conduit certains agriculteurs vers le bio seront complétées par d'autres chercheurs belges, comme l'attrait financier dans cette conversion et les aides octroyées. Enfin, la chercheuse belge Denise Van Dam a élaboré quatre catégories d'agriculteurs convertis à ce mode de production, que nous ne ferons que citer: les « convertis », les « chercheurs d'or », les « militants » et enfin les « chercheurs de sens » (Van Dam, 2005).

### ***Les chiffres de cette agriculture bio***

En Belgique, cette tendance se confirme également, particulièrement en Wallonie, où ils sont plus de 1 493 en date du 31/12/2016, soit une ferme sur dix (Biowallonie, 2016). Depuis 2008, le nombre de fermes biologiques a doublé, comme nous pouvons le constater dans les chiffres émanant de certains organismes, dont le plus emblématique en Wallonie (figure n°19), Bioforum (conseil de filière de l'agriculture biologique en Wallonie)<sup>64</sup>.

#### ***4.5.1. Davantage d'exploitations en bio en Wallonie qu'en Flandre***

Alors que, jusque dans les années 1990, la Flandre enregistrait davantage d'exploitations agricoles converties en agriculture biologique, depuis le milieu des années 1990, une inversion a été relevée. Aujourd'hui, la Wallonie devance nettement la Flandre<sup>65</sup>, et certaines explications sont à rechercher dans l'évolution de ces deux agricultures. En effet, alors qu'en Wallonie, les exploitations se sont agrandies, en Flandre, elles se sont intensifiées. Cette intensification s'est accompagnée d'une utilisation massive d'intrants chimiques, en contradiction avec l'un des principes fondamentaux de cette AB. Surtout en région flamande, le syndicat agricole dominant, le Boerenbond, fervent défenseur d'une agriculture productiviste, a toujours incité les agriculteurs dans ce sens; s'ériger contre ce syndicat semble alors ardu. C'est donc en

<sup>62</sup> <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2017/05/Le-bio-en-chiffre-2016.pdf>

<sup>63</sup> La proportion de la SAU bio par rapport à la SAU totale est de 10,4 % en Wallonie et 1,2 % en Flandre (Biowallonie, 2018)

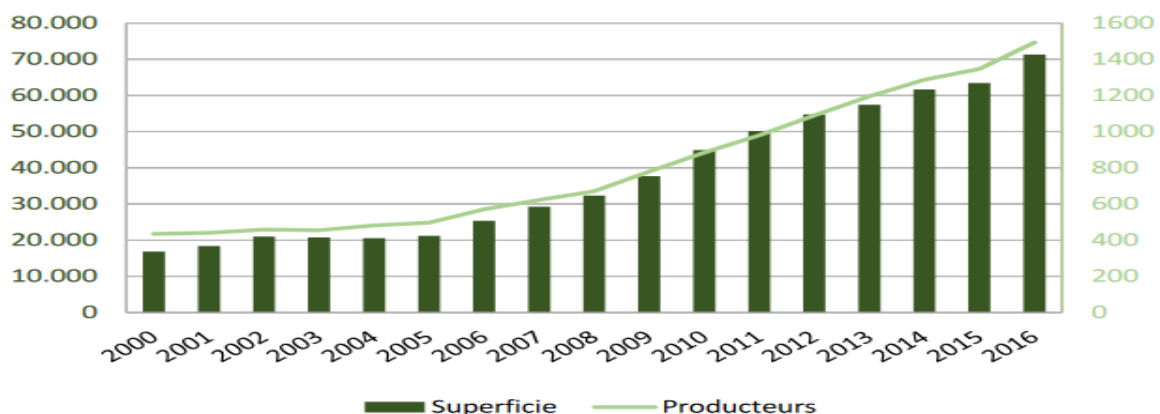
<sup>64</sup> Cette ASBL, créée en 1998 par les organisations pionnières de l'agriculture biologique en Wallonie, a été reconnue officiellement en 2004 comme conseil de filière représentant l'AB, qualifiée « d'organisation coupole » (Van Dam *et al.*, 2009). Elle a son pendant en Flandre, Bioforum Vlaanderen, comme en Wallonie, où elle apporte son expertise à l'agriculture biologique et réalise des compilations de données accessibles sous forme d'études. Mais depuis novembre 2013, cette ASBL a été dissoute et remplacée par Biowallonie, qui est « chargée de suivre les actions issues du plan stratégique bio ». Biowallonie<sup>64</sup> répond, dans ses actions, à trois grandes missions.

<sup>65</sup> 91 % des hectares bio sont localisés en Wallonie (Biowallonie, 2018)

Région wallonne que le nombre d'exploitations agricoles biologiques est le plus important, comme le souligne Biowallonie dans ses derniers résultats.

Toujours selon Biowallonie, la Wallonie a gagné 146 fermes entre 2015 et 2016, représentant un record dans l'histoire de l'agriculture biologique en Belgique, soit près de 11 % d'augmentation sur une année. Outre le nombre de fermes converties en bio, la superficie agricole utile de la région affiche une progression de 7 852 hectares de plus en 2016, pour une SAU totale en agriculture biologique de 71 289 hectares, soit 9,7 % de la SAU totale wallonne (figure n°19). L'évolution de cette agriculture semble progresser de façon plus intense depuis ces dernières années. D'une position de « marginale », comme le soulève Marie Pirenne dans son mémoire (Pirenne, 2000), celle-ci semble s'installer dans le paysage agricole wallon, avec certes des disparités géographiques.

Figure 19: Évolution superficie (ha) et nombre d'exploitations en Wallonie



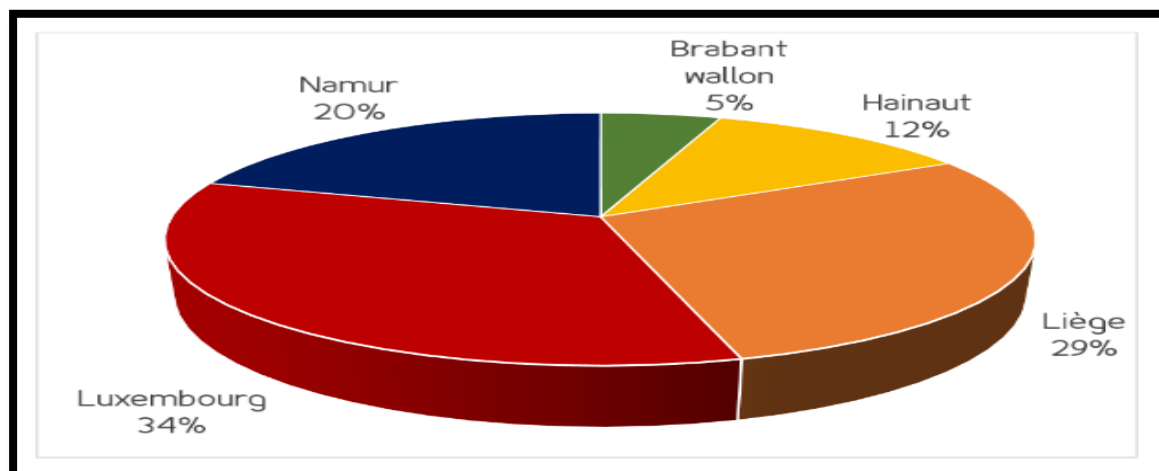
Source: Biowallonie, 2017

### Localisation de cette agriculture biologique en Wallonie

Dans le travail réalisé par l'étudiante citée plus haut, certains éléments ont été mis en relief, en particulier les zones géographiques dans lesquelles l'agriculture biologique a émergé. Ces zones ont été renforcées au cours du temps et constituent aujourd'hui les principales aires d'ancrage de l'agriculture biologique au sein de la Région wallonne. Elles se répartissent de la façon suivante: la Haute Ardenne, la partie méridionale de la région herbagère liégeoise, la partie occidentale du Jurassique, mais elle est nettement moins développée dans la région limoneuse et le Condroz (Pirenne, 2000). Certaines explications ont été avancées pour les provinces de l'est de la Wallonie où, très tôt, les agriculteurs se sont convertis. En effet, la proximité avec un pays comme l'Allemagne, où certains précurseurs ont favorisé l'émergence de ce mode de production, a eu une influence non négligeable sur les agriculteurs wallons (Pirenne, 2001).

## Répartition des exploitations en Région wallonne

Figure 20: Répartition des exploitations agricoles biologiques en Wallonie



Source: Biowallonie, 2017

Aujourd'hui encore, comme le montre le graphique (figure 20) des répartitions des fermes bio, nous constatons la prédominance de certaines provinces comme celle du sud de la Wallonie. En tête figure la province du Luxembourg (34 %), suivie par la province de Liège (29 %), la province du Hainaut arrivant en avant-dernière position avec 12 % des fermes converties à l'agriculture biologique. Cette progression suit celle relevée dans les années 1990-2000 et mentionnée dans le travail de Marie Pirenne.

### Progression de cette AB au sein des provinces wallonnes

Si nous nous penchons sur le nombre d'exploitations agricoles converties au bio (voir figure 21), les derniers chiffres mettent en avant une nette progression dans la province de Liège (+ 51) entre 2015 et 2016, pas loin du double des chiffres enregistrés dans la province du Hainaut, pour la même période (+ 27). Ces résultats sont liés aux demandes des consommateurs qui ont pris une certaine importance dans la province de Liège, comme nous avons pu le mentionner à travers les GAC qui optent davantage pour des produits locaux cultivés de façon plus saine et respectueuse de l'environnement.

Figure 21: Nombre d'exploitations par province en Wallonie entre 2015 et 2016

Province	Nombre de fermes bio	Progression entre 2015 et 2016
Luxembourg	508	+21
Liège	425	+51
Namur	304	+28
Hainaut	177	+27
Brabant wallon	79	+19
<b>Total Wallonie</b>	<b>1.493</b>	<b>+146</b>

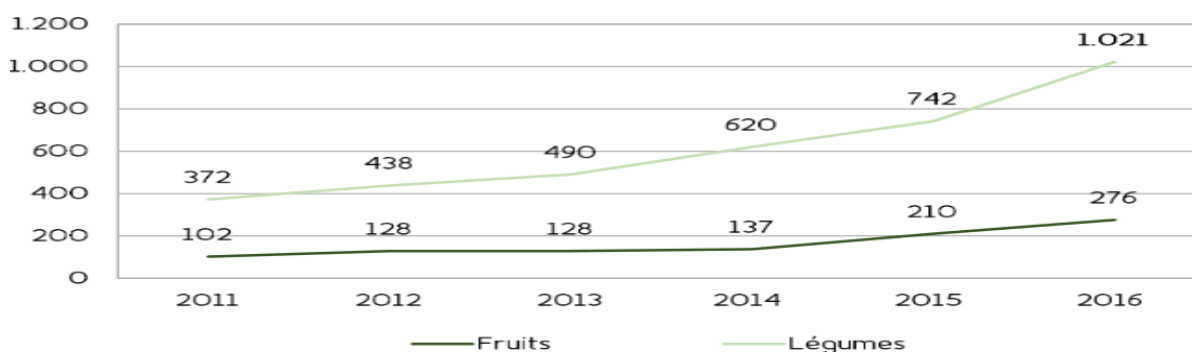
Source: Biowallonie, 2016

### 4.5.2. La part du maraîchage bio en Wallonie

Dans le cadre de notre recherche, il est pertinent d'analyser la part du maraîchage cultivé en biologique. Ces fruits et légumes se retrouvent pour l'essentiel dans les circuits courts de commercialisation (figure 22). La progression des légumes est bien plus importante que celle

des fruits, surtout entre 2015 et 2016, où les cultures maraîchères ont connu une augmentation de 37,7 % sur cette période. Ces chiffres sont corrélés à une demande croissante de la part des consommateurs wallons. Ces demandes ont un impact au niveau des parts de marché des aliments issus de l'agriculture biologique dans les dépenses des ménages wallons, depuis ces dernières années.

Figure 22: Évolution des surfaces de fruits et légumes cultivées en mode biologique en Wallonie de 2011 à 2016



Source: Biowallonie, 2017

Face à cette progression, et étant donné la place que prend l'agriculture biologique depuis ces dernières années, les instances politiques régionales ont réorienté leur politique afin de mettre en place un plan stratégique de développement de l'agriculture biologique à l'horizon 2020 (Di Antonio, 2013)

#### 4.5.3. Une politique agricole wallonne en faveur du développement de l'agriculture biologique

Comme l'ensemble des États membres, la Belgique est orientée par la politique agricole commune qui, depuis la réforme de 1992, a développé de nouveaux objectifs dont la « préservation de l'environnement ». C'est en particulier avec l'agriculture biologique que certains de ces objectifs semblent pouvoir être atteints et apporter les réponses attendues par les consommateurs. Ces derniers sont de plus en plus désireux de se nourrir avec des produits sains. C'est donc en partie vers l'agriculture biologique qu'ils se tournent. Suivant ces demandes et face aux critiques faites à cette PAC, les nouvelles directives ont abondé dans ce sens. La nouvelle politique wallonne de 2013 a ainsi élaboré un plan de développement et de soutien à l'agriculture afin que celle-ci puisse faire face aux nouveaux défis environnementaux qui lui sont assignés: qualité des eaux, préservation de la biodiversité et changement climatique.

Plus de 100 milliards d'euros ont été investis dans la réforme 2014-2020 afin de soutenir ces différents axes mais également la mise en place d'un programme de développement rural qui vise à impulser l'économie des zones rurales et la réduction de la pauvreté dans ces espaces. Dans ce plan, 30 % du budget est dédié à des mesures agro-environnementales, dont des soutiens à l'agriculture biologique (primes de reconversion et de maintien). C'est sur cette base qu'un programme wallon de développement rural a émergé en 2007-2013, renforcé par un plan stratégique de développement de l'AB à l'horizon 2020.

Chaque région<sup>66</sup> a donc développé son propre « plan de développement du bio » (Van Dam, 2005). Le gouvernement wallon a mis en place un plan stratégique dont la promulgation du

<sup>66</sup> Depuis la régionalisation en Belgique en 2002, la politique agricole est devenue une compétence régionale

Code wallon de l'agriculture définit les grandes lignes et encourage le mode de production biologique. En effet, le chapitre I de ce Code fait mention « d'un maintien d'une agriculture familiale, à taille humaine, pourvoyeuse d'emplois, et l'évolution vers une agriculture écologiquement intensive » (chapitre I, Code wallon de l'agriculture, 2014). Bien que ce type d'agriculture soit moins contraignant que l'AB, ses finalités convergent avec celles de l'AB, à savoir plus de durabilité et de rentabilité (Griffon, 2013).

C'est surtout l'adoption de ce plan stratégique par le gouvernement wallon, en juin 2013, qui amorce un tournant dans la prise en compte de cette AB en Wallonie. L'ancien ministre de l'Agriculture a œuvré dans ce sens, et nous pouvons lire, dans ce plan de soixante-neuf pages, une certaine volonté de soutenir et développer cette AB: « Face à un marché qui se développe, il est donc essentiel de renforcer le potentiel de production et de transformation de produits bio wallons. En effet, par son concept même, qui vise notamment à rapprocher la production de la consommation, l'agriculture biologique peut participer à la consolidation et au développement de l'économie wallonne par la relocalisation de la production agricole et agro-alimentaire. » (Gouvernement wallon, 2013). Dans cet extrait, il est intéressant de s'arrêter sur le lien qui est fait entre l'agriculture biologique et la « relocalisation de la production agricole », à laquelle l'activité agricole doit pleinement participer.

Dans ce plan, le ministre pointe également les objectifs à atteindre pour cette AB, soit 14 % de la SAU totale convertie au bio et 1 750 exploitations agricoles sous ce même mode. Ces objectifs semblent en bonne voie d'être atteints, conduisant le nouveau ministre de l'Agriculture à revoir à la hausse certains d'entre eux. Cette posture a notamment été motivée par la progression de l'AB en Région wallonne, dont les résultats à mi-parcours ont été déterminants. En effet, à trois ans de l'échéance de ce plan, l'objectif initial a été réalisé à 60 % pour les surfaces, 75 % pour le nombre d'exploitations agricoles converties au bio, et 90 % pour la part de marché en produits bio (gouvernement wallon, 2017).

Le gouvernement wallon a rehaussé les objectifs, certes plus ambitieux dans ce nouveau plan. Le ministre argue qu'il faut « coller à une réalité du terrain » face notamment à une demande des consommateurs en produits bio, lesquels, faute de productions locales, se tournent vers les importations. Les nouveaux objectifs sont d'atteindre 18 % de la SAU totale en AB, 2 000 exploitations certifiées bio et 6 % de parts de marché des produits bio (Colin, 2017).

Pour ce faire, le ministre a proposé au gouvernement wallon un nouveau plan revu et des moyens supplémentaires afin d'atteindre les objectifs redéfinis. Il s'agit de trois millions d'euros qui ont été investis dès l'année 2018, afin de soutenir les différents acteurs impliqués dans la concrétisation de ce plan<sup>67</sup>.

L'appui mis en place en Wallonie par le gouvernement wallon révèle une certaine volonté, de la part des instances politiques, de soutien vers plus de durabilité de l'agriculture à travers le développement de l'agriculture biologique. Les derniers chiffres mettent en relief une réelle progression de ce mode de production au sein même des communes wallonnes.

---

<sup>67</sup> Ces acteurs sont Biowallonie, CRA-W, SocoPro, DGO3 et APAQ-W. Les cinq axes principaux sont la recherche, le développement, l'encadrement, la formation et la promotion de l'agriculture biologique en Wallonie. Ce plan contient vingt actions contre trente initialement, et surtout, une enveloppe de 250 000 euros a été débloquée afin de soutenir, développer et renforcer la cohérence et l'organisation de l'offre dans les filières bio wallonnes. Cet appel à projets est piloté par la DGO3 (Direction générale opérationnelle de l'agriculture, des ressources et de l'environnement).



## Conclusion du chapitre 4

Depuis les scandales alimentaires, l'alimentation et sa relocalisation soulèvent de nombreuses questions chez les consommateurs. C'est donc à travers les groupes d'achats alimentaires que ceux-ci tentent de trouver des solutions afin de contourner le système agro-industriel. Les premiers groupes d'achats sont nés il y a plus de 70 ans, au Japon. Mais, c'est surtout depuis une quinzaine d'années que leur nombre se multiplie partout dans les pays développés. En Wallonie, ces derniers prennent la forme de GAC ou de GAS, dont les finalités convergent avec ce que nous avons relevé dans la littérature existante.

Ces GAA se retrouvent partout en Région wallonne. Ils s'appuient sur le concept de circuits courts alimentaires et donc sur le soutien à une agriculture de proximité, gage d'une alimentation saine et durable. C'est particulièrement depuis ces cinq dernières années que ces initiatives issues des consommateurs se sont amplifiées. Selon le réseau de consommateurs responsables, il en existe 286 en 2019, et le plus ancien a été créé en 1980. Leur devise est de recentrer l'alimentation en passant par des producteurs locaux, qui eux-mêmes sont respectueux de l'environnement et travaillent avec des modes de productions durables. Pourtant, certains auteurs pointent leur durée de vie assez éphémère, tout comme leur manque de structure et de gouvernance interne (Van Dam *et al.*, 2012). Leur manque d'institutionnalisation les empêche de se pérenniser, et chaque GAC a son propre mode de fonctionnement. Ils meurent aussi vite qu'ils se recréent, suivant certains « GACeurs ». Du reste, dans ces initiatives, peu de réelles réflexions ont été relevées sur le système alimentaire et sur ce qu'ils sont en mesure d'apporter dans un contexte plus large.

Outre ces GAC dans l'ensemble de la Région wallonne, ces GAC existent à Liège depuis quelques années, et leur nombre est assez important. En effet, nous en avons dénombré une quinzaine dans la ville même de Liège. Cette effervescence s'explique par le terreau associatif qui existe dans la Cité ardente depuis de très longues années. Parmi ces associations, certaines ont entamé des réflexions sur le système alimentaire et ont conduit à la création du premier GAC, celui de Barricade, dans le centre de la ville. La finalité est de contourner le système agro-industriel en mettant en avant le côté « alternatif » de ces initiatives, et d'appuyer l'agriculture locale, en perte de vitesse. Ces GAC sont la forme la plus ancienne de relocalisation alimentaire dans la ville de Liège.

D'autres initiatives s'ajoutent aux GAC. Ce sont les jardins potagers, très nombreux dans le centre de Liège, et depuis 2013, les « Incroyables Comestibles » se sont emparés des moindres interstices dans les différents quartiers. Pour certaines familles, ces jardins constituent une vraie aubaine sur le plan nutritionnel (Darmon *et al.*, 2018) mais aussi sur le plan social (Duchemin *et al.*, 2010). De nombreux liens se créent et une certaine mixité est à relever. En périphérie de la ville, nous avons eu connaissance de certaines initiatives qui tentent également de relocaliser l'alimentation des populations. Ce sont, dans bien des cas, des coopératives de producteurs ou encore des entreprises par le travail en maraîchage qui fournissent des paniers de légumes et de fruits aux habitants liégeois. La liste de ces initiatives ne cesse de gonfler depuis quelques années, mais c'est bien le concept de Ceinture Aliment-Terre qui semble être le plus innovant dans cette ville.

Ce concept s'appuie sur les nombreuses initiatives de relocalisation relevées en province de Liège. Des réflexions ont été menées et développées par un groupe de citoyens issus de la société civile, avec des chercheurs, des consommateurs, des producteurs. Le but est de fédérer l'ensemble des initiatives et donc des acteurs qui gravitent autour de l'alimentation. Parmi ces acteurs, certains étaient impliqués dans ce concept venu du Royaume-Uni, « Ville en

Transition ». Des débats et des meetings ont permis de faire émerger la première Ceinture Aliment-Terre en province de Liège (Bousbaine et Bryant, 2016). Cette dernière est à présent bien ancrée dans le territoire, où elle est parvenue à acquérir une réelle importance au niveau des acteurs politiques locaux comme régionaux. Surtout, elle a su fédérer l'ensemble des initiatives de relocalisation alimentaire qui existent dans la province. Sa focale reste la relocalisation alimentaire qui passe avant tout par la préservation des terres agricoles, qui nourrissent les populations locales. À ce titre, elle peut se targuer d'être le premier concept à avoir envisagé ces questions de façon concomitante. En outre, elle vise une transition du système alimentaire en profondeur. Son mode opératoire s'apparente à une stratégie alimentaire, permettant de réelles avancées et une reconnaissance institutionnelle. Elle a impulsé et soutenu 14 projets alimentaires, comme les Compagnons de la Terre, un site en agroécologie, l'ouverture de trois magasins dans le centre de Liège, « les Petits Producteurs ». Aux dires d'un des fondateurs, d'autres projets sont en préparation.

La ville de Liège est à présent pleinement investie dans la relocalisation de son alimentation. Outre les trois festivals « Nourrir Liège », de nombreuses initiatives sont à l'œuvre afin de reconnecter les mondes agricole et urbain. Les actions menées par la Ceinture Aliment-Terre ont fortement contribué à cette réappropriation de l'alimentation par les instances politiques locales.

À Charleroi, certaines initiatives ont été relevées, certes bien moindres au regard de ce que nous avons rencontré à Liège: des GAC, des jardins potagers, une coopérative citoyenne et quelques entreprises axées sur les produits locaux. Mais surtout, depuis 2017, une Ceinture Aliment-Terre tente de s'ancrer dans le paysage carolorégien. Si, dans ses grands principes, elle s'est inspirée de celle de Liège, dans sa mise en route et ses conditions, elle en diffère fortement. En effet, la Ceinture de Liège a été envisagée selon une approche *bottom-up*, alors que celle de Charleroi a été retenue dans le cadre d'un appel à projets émanant du ministre de l'Économie. De plus, à Liège, tous les producteurs désireux de nourrir les populations locales sont invités à y participer, tandis qu'à Charleroi, il ne s'agit que des producteurs travaillant en mode biologique. Deux ans après sa naissance, elle semble encore peu inscrite dans le paysage politique carolorégien, et encore peu connue de l'ensemble des habitants.

Toutes ces initiatives ont mis au-devant de la scène une volonté de changement dans les modes de productions agricoles, vers plus de durabilité. Ces derniers passent par la progression de l'agriculture biologique wallonne et les appuis octroyés par les instances politiques. En parallèle, l'agroécologie semble s'ancrer dans le paysage wallon, et certaines fermes l'ont adoptée de longue date. Ces modes de production s'érigent en mouvement alternatif au système agricole productiviste. Les conversions chaque année en attestent, même si, pour certains auteurs belges, les motivations financières sont également à prendre en considération. Toutefois, les derniers chiffres font de la Belgique « un bon élève ».

Face à toutes ces initiatives de relocalisation et cette volonté de changer en profondeur le système alimentaire agro-industriel, nous émettons quelques réserves. Ces initiatives ne sont-elles pas réservées à certains segments de la population? Que ce soit en Région wallonne, à Liège ou à Charleroi, nos investigations nous ont permis de rendre compte de cette donne dans les initiatives de relocalisation alimentaire. Cet état de fait a largement été souligné par de nombreuses études (Essers, 2016; Noel et Darrot, 2016). C'est en particulier le cas dans la ville de Charleroi où, malgré l'existence d'une Ceinture Aliment-Terre depuis plus de deux années, très peu d'habitants sont au courant. De plus, les initiatives comme Coopéco sont avant tout destinées aux classes sociales moyennes, voire aisées.

Certaines catégories sociales sont de fait exclues de ces initiatives, réservées à certains segments de la population. Pourtant, dans les modalités de mise en route de ces projets, « l'accès à une alimentation saine et durable » semble largement prôné. Il s'agit donc d'ouvrir cet accès à l'ensemble des populations, élément qui semble avoir été retenu dans la stratégie alimentaire en Wallonie, que nous développerons dans le dernier chapitre de ce travail.



# Chapitre 5: L'appréhension et la prise en compte de l'agriculture et du fait alimentaire<sup>68</sup> dans les communes étudiées

Dans les précédents chapitres, nous avons mis en relief la faible contribution de l'agriculture locale dans l'approvisionnement des villes, tant à Charleroi qu'à Liège, tout comme les services que cette agriculture est en mesure de rendre à la ville proche. Ces services sont, dans bien des cas, résumés dans la fonction de diversification qui tend à émerger en Wallonie. Toutefois, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 3, une volonté réelle de relocalisation alimentaire, émanant notamment des citoyens, a été observée et semble suivre son chemin, appuyée par certains acteurs locaux, comme nous le montrerons ici. Ce soutien prend une certaine ampleur dans la province de Liège mais peine encore à être accordé par les autorités publiques dans l'agglomération de Charleroi.

En ce sens, dans ce chapitre, nous nous focalisons sur la manière dont les différents acteurs territoriaux envisagent l'agriculture mais aussi l'intègrent dans leur territoire. Il s'agit donc d'évaluer comment cette agriculture s'inscrit dans le paysage des communes étudiées, à travers l'alimentation, qui semble être un des liens entre les espaces ruraux et urbains<sup>69</sup> (Brand, 2015: 21; Billion, 2018: 52). Cette question focalise de plus en plus l'ensemble des acteurs dans un grand nombre de pays industrialisés mais aussi en voie de développement.

Il est à noter que l'activité agricole, en perte de vitesse depuis de nombreuses années, continue à gérer au moins la moitié du territoire wallon, certes, mais n'occupe qu'une minorité d'actifs en Belgique. Selon les chiffres de la Banque mondiale, un peu moins de 1,2 % de la population active belge travaillait dans l'agriculture en 2015, alors qu'un peu plus du double était relevé en 1991 (Banque mondiale, 2017). Ces chiffres sont dérisoires au regard de ceux de certains pays de l'Union européenne comme l'Autriche (4 %) ou encore la Grèce où plus de 12 % de la population active travaille dans ce secteur.

Néanmoins, la surface agricole utile garde encore une certaine importance au sein des territoires, partout dans les pays de l'Union européenne. Dans nos communes d'étude, nous avons par ailleurs évoqué l'importance spatiale de cette activité sur l'ensemble des espaces considérés. Cette part s'échelonne entre 71,9 % et 50,7 % pour les communes de Charleroi, et entre 75,3 % et 37,8 % pour celles de Liège (IWEPS, 2018). Ces taux sont relativement importants au regard de la densité moyenne relevée en Belgique<sup>70</sup>.

Pourtant, depuis quelques années, un regain d'intérêt semble se porter sur cette activité, à travers l'alimentation des villes (Perrin et Soulard, 2014; Billion, 2014: 54). Comme le souligne Jean-Paul Charvet, en 2013, « en raison des évolutions de la société globale et de ses représentations des espaces agricoles – même si celles-ci correspondent toujours à des agricultures rêvées –, un large consensus s'est aujourd'hui constitué autour de la nécessité de

---

<sup>68</sup> Cette expression émane de l'article de G.Courade (1992) le fait alimentaire, territoire à conquérir de la géographie », il relève des différents aspects de l'alimentation: production, transformation, transport et consommation

<sup>69</sup> D'autres fonctions existent notamment récréative

<sup>70</sup> La Belgique détient les densités par habitant les plus fortes en Europe

préserver les agricultures et les espaces agricoles »<sup>71</sup>; et d'ajouter que « dans les documents d'urbanisme établis par les aménageurs, les espaces ont pris progressivement de la couleur en lieu et place du blanc qui les caractérisait dans les années 1970 » (Charvet, 2013: 275).

Si, dans un premier temps, l'intérêt porté à cette agriculture qui jouxte les villes a été envisagé vis-à-vis de l'étalement urbain, cette activité cristallise de plus en plus les attentions autour de la question alimentaire. Certains évoquent « une mise à l'agenda politique et médiatique de la question alimentaire » (Billion, 2018: 49). En ce sens, nous envisagerons la prise en compte de cette activité au sein des territoires wallons et l'importance que les différents acteurs lui accordent aujourd'hui.

Dans ce chapitre, nous traitons donc de la deuxième sous-question de notre question de recherche. Nous présentons les résultats de la méthodologie singulière mise en place afin d'appréhender certaines tendances qui se dégagent des deux grandes villes wallonnes, selon le rôle des acteurs au sein des territoires. Ces acteurs sont non seulement les habitants et les agriculteurs, mais surtout les responsables politiques à l'échelle locale, à savoir les bourgmestres, et aux échelles régionale et européenne. Nous présentons donc, dans cette sous-partie, les échantillons des différents acteurs de nos dix-huit communes, puis nous croisons les résultats obtenus en nous attachant à répondre aux questions clés retenues dans les questionnaires mis en place. Ces questions se concentrent sur la prise en compte de l'agriculture mais aussi du fait alimentaire par les habitants des dix-huit communes (agriculteurs et non-agriculteurs).

Nous présenterons également les analyses des discours des acteurs politiques, à l'échelle locale, régionale et européenne. Nous verrons une fois de plus que, suivant les agglomérations, la prise en compte de cette activité semble opposée et n'entre que très lentement dans les préoccupations de certains acteurs politiques.

Pour conclure ce chapitre, nous décrivons les éléments de synthèse qui semblent se dégager de la prise en compte récente de cette activité agricole, à travers la question alimentaire.

## **1. Présentation des divers échantillons**

Nous avons scindé les questionnaires suivant les rôles et fonctions des répondants: les non-agriculteurs et les agriculteurs selon les agglomérations (Charleroi et Liège), puis les acteurs politiques locaux, à savoir les bourgmestres, les hommes politiques et enfin, ceux qui jouent aussi un rôle significatif dans le paysage agricole.

### **1.1 Nombre de questionnaires retenus chez les non-agriculteurs**

En septembre 2017, nous avons récolté, dans les dix-huit communes, 399 questionnaires entièrement exploitables dont le formulaire est consultable en annexe 12. Nous avons ainsi dressé un tableau synthétique des caractéristiques des répondants dans les deux agglomérations (tableau 15).

---

<sup>71</sup> Bulletin de l'Association de Géographes Français, septembre 2013

Tableau 15: Tableau récapitulatif des personnes questionnées

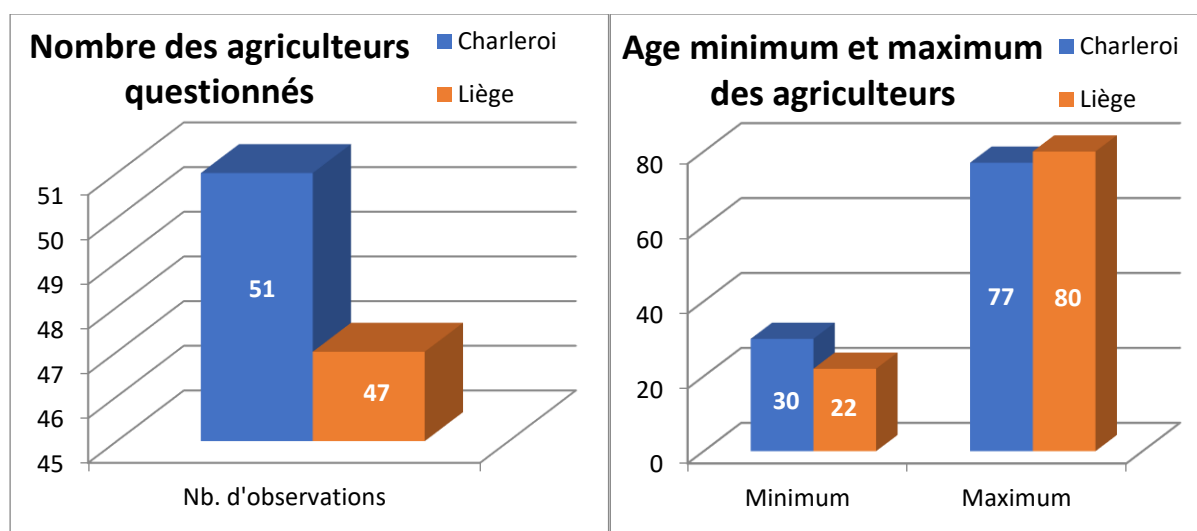
Charleroi		Liège	
207 personnes		192 personnes	
<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
83 personnes ⇒ 40 %	124 personnes ⇒ 60 %	77 personnes ⇒ 40 %	115 personnes ⇒ 60 %
<b>Effectif total:</b>			
<b>Femmes:</b> 239 personnes (soit 60 %)			
<b>Hommes:</b> 160 personnes (soit 40 %)			

Nous avons une répartition similaire des deux sexes similaire entre les deux agglomérations. L'âge moyen des répondants est de 51,2 ans: 49 ans à Charleroi et 53,4 à Liège. Les plus jeunes ont 18 et 22 ans à Charleroi et Liège, respectivement, et 87 et 88 ans pour les plus âgés. Dans cet échantillon, la répartition des tranches d'âges est conforme à celle que nous avons relevée pour la Wallonie<sup>72</sup>.

## 1.2 Nombre de questionnaires retenus chez les agriculteurs

Graphique 1: Nombre des agriculteurs questionnés pour Charleroi et Liège

Graphique 2: Age minimum et maximum des agriculteurs questionnés



Nous avons un échantillon de 98 agriculteurs, dont 51 à Charleroi et 47 à Liège. La moyenne d'âge de cet effectif est de 51,5 ans; elle est plus ou moins égale pour les deux agglomérations. Le plus âgé des agriculteurs a 80 ans à Liège et 77 ans à Charleroi. Le plus jeune a 30 ans à Charleroi et 22 ans à Liège. Tous ces répondants sont du sexe masculin.

<sup>72</sup> Nous observons un nombre supérieur de femmes, car, comme expliqué plus haut, nous avons diffusé les questionnaires en priorité dans le cercle de notre profession. Dans cette catégorie socio-professionnelle, le nombre de femmes est largement supérieur à celui des hommes. De plus, les femmes ont toujours joué un rôle crucial dans l'alimentation de leur famille (FAO, 1983 : 3 ; Courade, 1985). Elles semblent plus marquées par la question alimentaire, autant dans les pays du nord que dans ceux du sud, et l'âge moyen de ces communes est supérieur à celui de la région wallonne.

Parmi ces répondants, nous disposons d'un panel représentatif des différents types d'agriculture en Wallonie, tant au niveau des tailles des exploitations que des productions et modes de production. L'âge moyen de nos agriculteurs correspond à celui de la moyenne régionale<sup>73</sup>.

### **1.3 Les entretiens auprès des acteurs politiques et les représentants des deux syndicats agricoles wallons**

Nous avons interrogé 15 bourgmestres, deux échevins de l'agriculture et un premier échevin, ainsi que deux ministres (agriculture et économie), un député européen, deux députés provinciaux et deux représentants des syndicats wallons. Pour tous ces acteurs, nous avons constitué un tableau avec leurs compétences et domaines d'action (voir annexe 14).

## **2. Résultats des enquêtes auprès des non-agriculteurs et des agriculteurs**

Les analyses ont été menées en croisant les réponses aux questions posées dans les deux questionnaires selon la population, tant à Charleroi qu'à Liège. Dans le cadre de ce travail, nous avons porté notre attention sur les trois grandes thématiques abordées à travers les questionnaires: les relations entre les deux populations, avec les avantages et les inconvénients de l'activité agricole; les pistes à développer pour un rapprochement entre ces populations et les initiatives à mettre en place pour soutenir l'agriculture; les lieux d'approvisionnement et la diversification des agriculteurs.

Tous les résultats ont été compilés sous forme d'histogrammes afin d'en faciliter la lecture.

### **2.1 La perception des non-agriculteurs**

Nous présentons les résultats des questions suivantes: relations entre les agriculteurs et les non-agriculteurs; avantages et inconvénients de l'activité agricole; connaissance de la part occupée par les terres agricoles dans la commune; dernière visite effectuée dans une ferme; pistes et initiatives à développer pour soutenir les agriculteurs et rapprocher les deux mondes; lieu d'achat des fruits et légumes. Dans la mesure du possible, nous comparerons nos résultats avec ceux de l'enquête de Daniel Bodson sur la perception du monde agricole par les habitants de certaines communes wallonnes. Ce dernier a réalisé une étude sur la perception des agriculteurs par les non-agriculteurs et vice-versa. Cette analyse a été réalisée sur un échantillon et des zones géographiques plus importantes: 1009 unités réparties dans une vingtaine de zones géographiques dans lesquelles se trouvent deux ou trois communes, où cinquante enquêtes ont été menées.

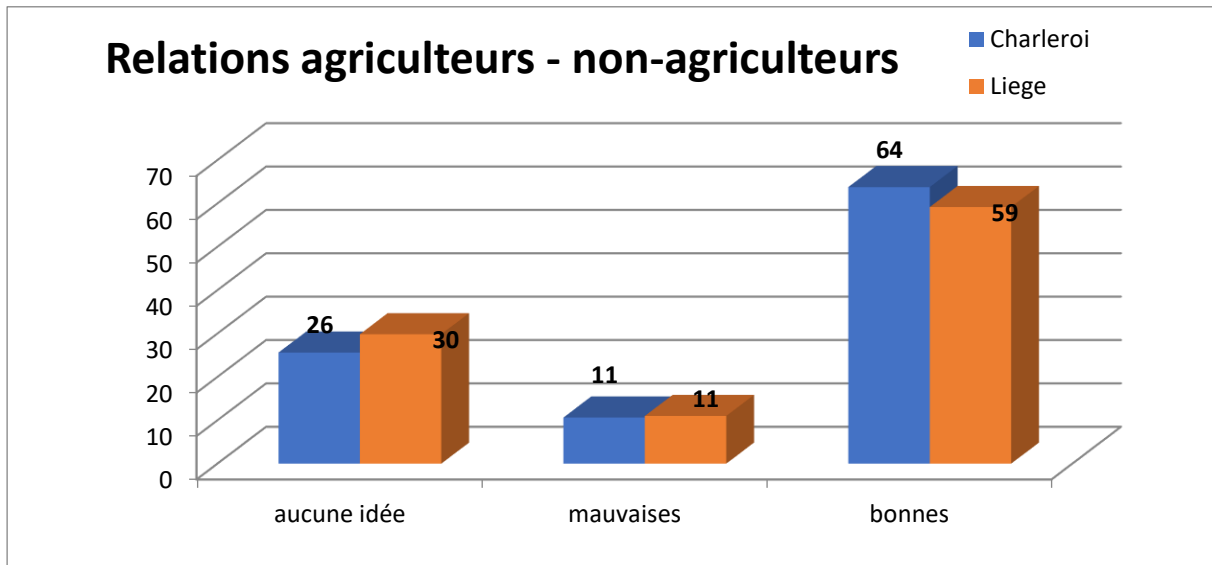
---

<sup>73</sup> SPF Economie, Direction générale Statistique et SPW, DGARNE, Direction de l'Analyse économique agricole, 2016



### 2.1.1 Relations entre les agriculteurs et les non-agriculteurs

Graphique 3: Relation entre les agriculteurs et les non-agriculteurs



Pour cette question, nous avons proposé plusieurs items mais nous n'avons retenu que les trois réponses : aucune , mauvaise et bonne, afin d'être pertinents. Une grande majorité des non-agriculteurs perçoivent les relations qu'ils entretiennent avec les agriculteurs comme « bonnes », soit 64 % et 59 % respectivement à Charleroi et à Liège (graphique 3). Ces résultats convergent et rejoignent en partie ceux qui ont été mis en évidence par Daniel Bodson<sup>74</sup>. Les résultats relatifs à la question: « Comment qualifieriez-vous les relations entre les habitants non agriculteurs et les agriculteurs dans votre village? » ont été les suivants: 26 % de « très cordiales », 54 % de « cordiales sans plus », 6 % « d'assez peu cordiales », 1 % de « pas du tout cordiales », et 13 % des interrogés ne savaient pas répondre. Si nous comptabilisons les résultats avec une connotation plus ou moins positive et les comparons avec les nôtres, certaines convergences se révèlent.

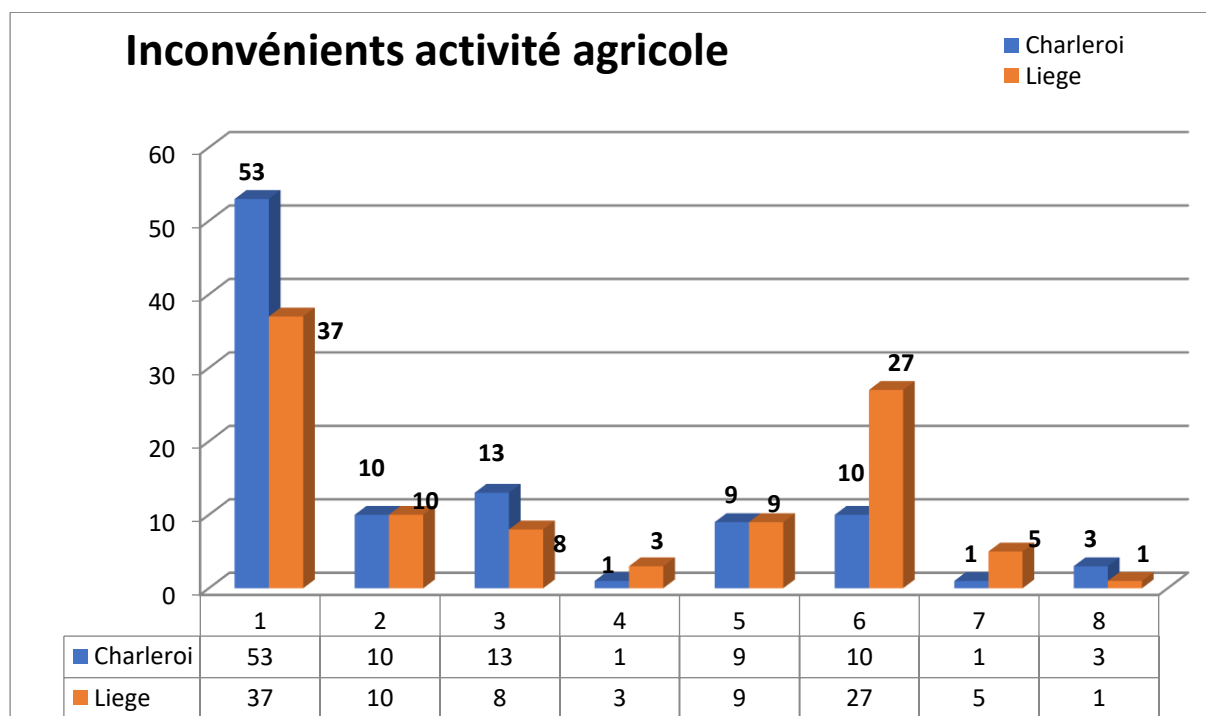
### 2.1.2 Maintien de l'agriculture dans la commune

Les résultats sont semblables dans les deux entités (98,5 %), tout comme ceux qui ont été mis en avant dans l'étude de D. Bodson, où le chercheur avait posé la question de savoir si « les résidents non agriculteurs souhaitent vivre dans un village sans agriculteur ». Pour 90 % des participants, la réponse a été négative. Ceci confirme donc l'importance encore accordée à cette activité au sein des territoires, quelle que soit la province, pour les non-agriculteurs. Rappelons que ces résultats sont le reflet d'une photographie de la situation à un moment donné.

### 2.1.3 Inconvénients que représente l'agriculture

Pour cette question, nous avons spécifié qu'il fallait mentionner trois réponses par ordre de priorisation. Malheureusement, cette consigne n'a pas été pleinement respectée. Nous avons dès lors choisi de ne retenir que la première réponse.

Graphique 4: Inconvénients de l'activité agricole



#### Légende:

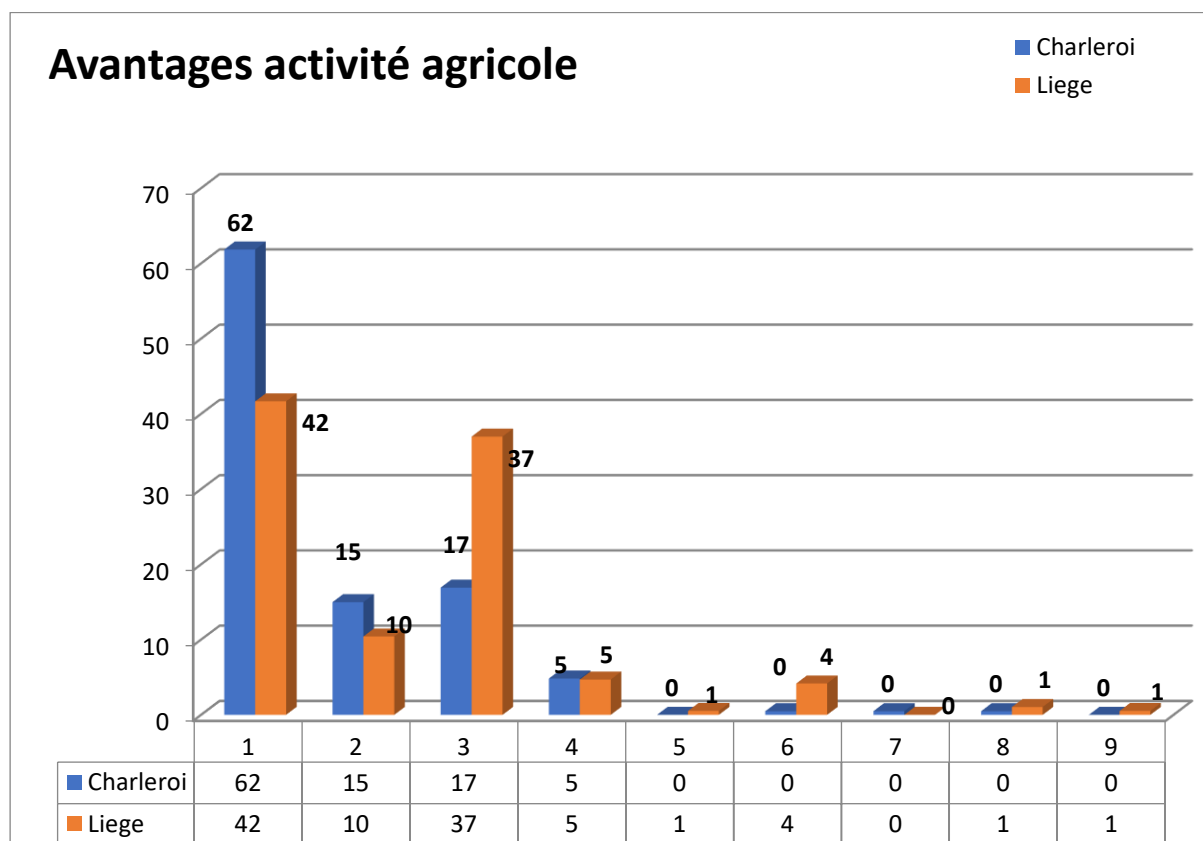
1. Désagréments olfactifs (odeurs)
2. Non-respect de l'environnement (impact sur l'environnement)
3. Désagréments quotidiens (salissures des chemins communaux)
4. Impact paysager de l'exploitation
5. Aucune implication dans la vie locale
6. Augmentation du prix des terrains de la commune
7. Aucune contribution à l'approvisionnement local en produit frais
8. Aucune réponse

Pour l'ensemble des répondants, les principaux inconvénients (graphique 4) sont, par ordre décroissant: 45 % pour les désagréments olfactifs, 18 % pour l'augmentation du prix des terrains de la commune, 10 % pour les désagréments quotidiens ainsi que le non-respect de l'environnement. À Charleroi et Liège, certaines divergences sont à souligner. En effet, dans la cité carolorégienne, les désagréments olfactifs ont occupé plus de la moitié des items choisis par les répondants (53 %), suivis par les désagréments quotidiens (13 %) puis le non-respect de l'environnement et l'augmentation du prix des terrains en troisième position. À Liège, si le premier inconvénient converge avec celui de Charleroi, à savoir les désagréments olfactifs, le deuxième se situe au niveau de l'augmentation du prix des terrains de la commune, et le troisième concerne le non-respect de l'environnement. Ces résultats pour Liège semblent pouvoir s'expliquer par la proximité des Pays-Bas, où le foncier est largement plus onéreux qu'en Wallonie, et par la proximité avec la Hesbaye, qui détient les terres les plus fertiles de la Wallonie. Aux dires de certains agriculteurs interrogés dans le cadre de cette recherche, les prix

des terres agricoles pouvaient atteindre 80 000 à 100 000 euros dans cette région. En consultant la carte du prix moyen des terrains à bâtir dans l'arrondissement de Liège et de Verviers, où se situent la plupart de nos communes d'étude, nous constatons que les prix sont supérieurs à ceux que l'on relève dans les arrondissements de Charleroi et de Thuin. Certaines communes de la province de Liège disposent d'attraits paysagers recherchés par des populations citadines, comme le pays de Herve qui, comme nous l'avons expliqué, est une région vallonnée très prisée.

### 2.1.4 Avantages d'une activité agricole locale

Graphique 5: Avantages de l'activité agricole



**Légende:**

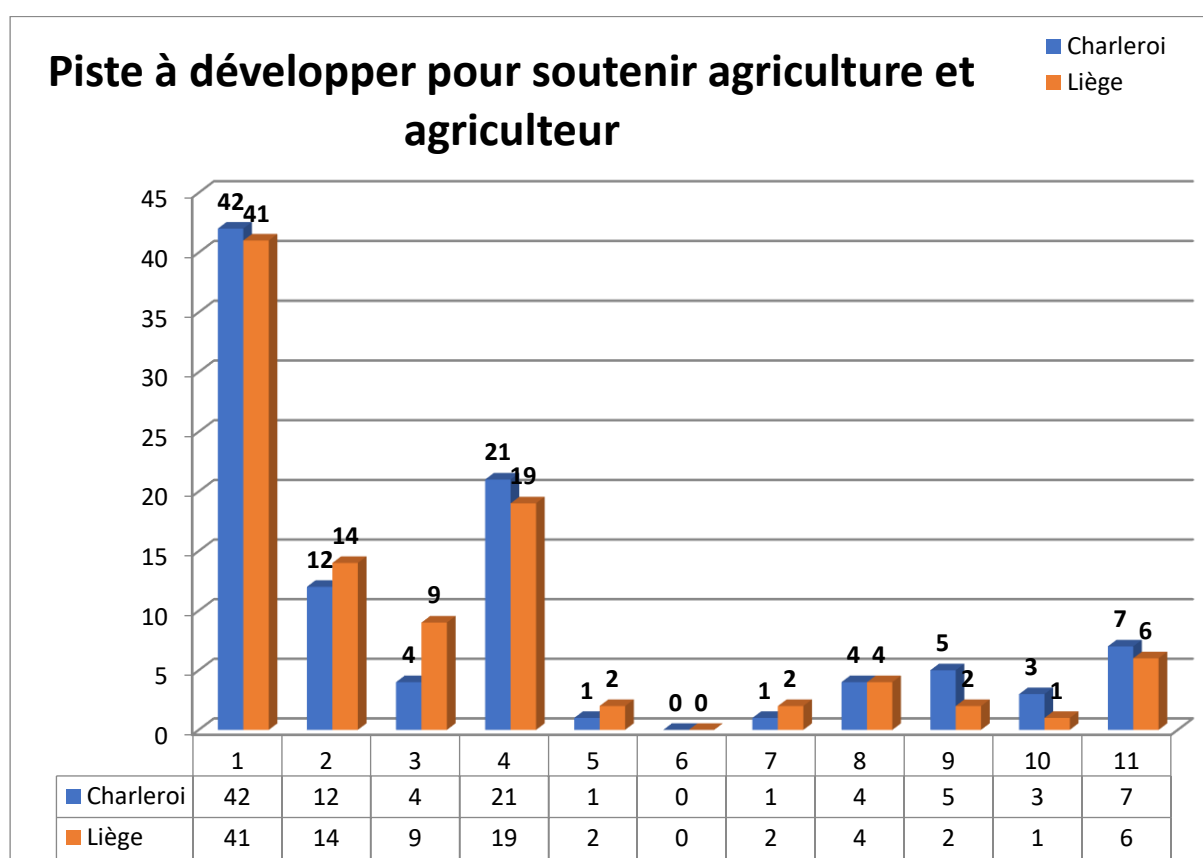
1. Contribuer à la vie économique locale
2. Créer de la proximité entre agriculteurs / consommateurs
3. Acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur
4. Contribuer à pérenniser les agriculteurs de votre commune
5. Développer l'agritourisme
6. Renouer des liens à la terre
7. Un moyen d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires de votre commune
8. Apporter une rémunération "juste" aux agriculteurs
9. Maintenir le cadre de vie rurale

Plus de la moitié (52%) des participants a opté pour la contribution à la vie économique, 27 % pour l'achat de produits locaux qui misent sur la fraîcheur, et 13 % pour la création de liens entre agriculteurs et non-agriculteurs. En comparant les réponses des deux grandes agglomérations à Charleroi, le premier choix se porte sur la contribution des agriculteurs dans la vie économique, tout comme à Liège, mais avec un écart de dix points. En second lieu, les Carolorégiens ont retenu l'achat de produits locaux qui misent sur la fraîcheur, mais la

différence est plus nette. 17 % des participants de Charleroi ont choisi cette réponse, contre 37 % à Liège. Cette différence de vingt points semble aller dans le sens d'une demande de produits locaux nettement supérieure à Liège par rapport à Charleroi. Ces résultats convergent avec ce que nous avons mis en exergue dans le chapitre 4 sur le dynamisme des circuits courts. La demande en alimentation locale, qui passe par les circuits courts, est de plus en plus prisée par les habitants de la province de Liège. Le troisième choix retenu pour les deux entités est de créer une proximité entre les agriculteurs et les non-agriculteurs. Cette proximité semble être en bonne voie, comme en témoigne le développement des initiatives citoyennes consistant à s'approvisionner directement chez les agriculteurs.

### 2.1.5 Pistes à développer pour soutenir l'agriculture et les agriculteurs de la commune

Graphique 6: Piste à développer pour soutenir l'agriculture et l'agriculteur



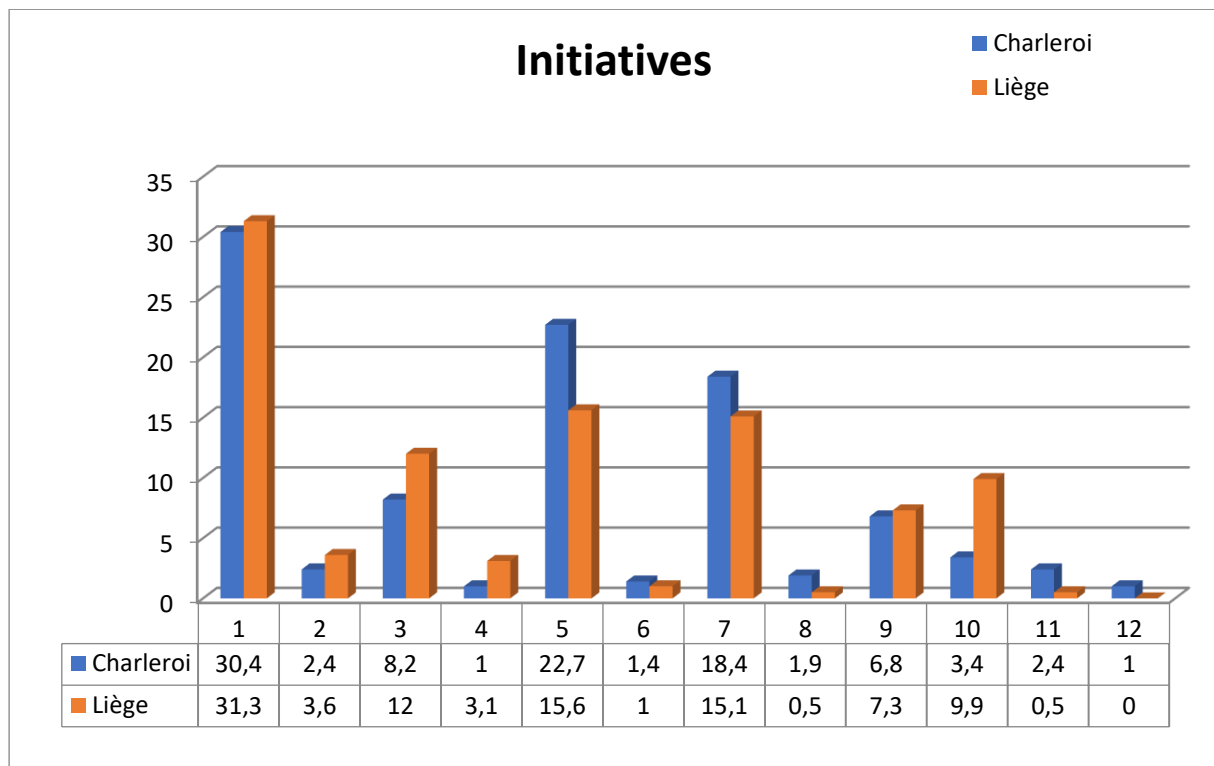
Légende:

1. Valorisation et organisation d'un marché de produits locaux
2. Communication et mise en avant de l'agriculture locale
3. Faciliter l'accès à la terre, sur des petites parcelles
4. Utilisation des produits locaux dans les collectivités (cantines scolaires, homes, hôpitaux,...)
5. Création d'une entreprise de réinsertion sociale au service des agriculteurs (livraison de marchandises, entretien des haies,...)
6. Mise en réseau avec et centralisation avec des associations ayant un lien avec l'agriculture
7. Aide à la diversification des agriculteurs
8. Mettre en place des plans d'aménagement protégeant les terres agricoles
9. Aider les agriculteurs à s'installer en maraichage pour nourrir vraiment les populations
10. Se concerter sur ce que les uns et les autres souhaitent, pour converger vers une alimentation locale et saine
11. Miser sur un revenu décent pour les agriculteurs qui approvisionnent les villes

L'analyse des résultats (graphique 6) montre combien les produits locaux deviennent la préoccupation des habitants tant liégeois que carolorégiens. Il semble qu'une réelle demande s'installe dans ces deux entités où les participants optent alors pour cette solution afin de soutenir l'agriculture et les agriculteurs de leur commune. Cette visibilité passe par des marchés de produits locaux qui, comme pour la question précédente, ont été retenus par ceux-ci dans les deux grandes villes. Le deuxième choix retenu pour l'ensemble des répondants est l'utilisation des produits locaux dans les collectivités.

### 2.1.6 Initiatives appropriées pour rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole

Graphique 7: Initiatives appropriées pour rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole



#### Légende:

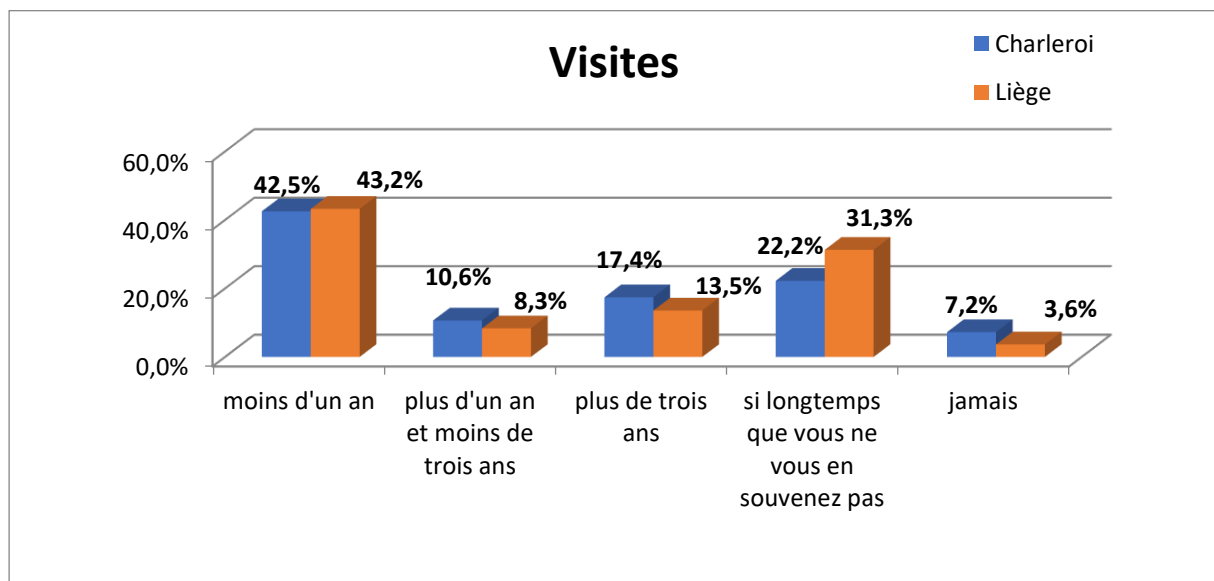
1. Organisation d'activités à la ferme pour les écoles
2. Elaboration d'une charte de la convivialité entre "agriculteurs, et non agriculteurs"
3. Visites des fermes régulièrement
4. Services collectifs rendus par les agriculteurs
5. Développer les ventes à la ferme
6. Organiser des barbecues géants à la ferme
7. Eduquer les jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
8. Organiser des rencontres-débat entre agriculteurs et néoruraux
9. Impliquer tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation locale
10. Appuyer les initiatives émanant d'agriculteurs qui cultivent en bio, ou en agroécologie
11. Développer les potagers collectifs en s'appuyant sur les conseils des agriculteurs

Charleroi comme Liège présentent quasiment les mêmes résultats. La première initiative qui a retenu l'attention du plus grand nombre de répondants est « l'organisation d'activités à la ferme pour les écoles », puis le « développement de ventes à la ferme », et enfin « éduquer les jeunes populations à travers les écoles à une alimentation saine et durable ». Si Liège et Charleroi enregistrent quelques légères différences pour les deux derniers items retenus, la demande reste plus forte pour Charleroi où, comme nous l'avons déjà évoqué, ces actions sont encore

anecdotiques au regard de ce que nous avons pu rencontrer à Liège. Les acteurs locaux prennent de plus en plus en compte ces demandes dans les communes liégeoises. Ces choix convergent avec ceux qui ont été mis en avant dans la question précédente, dans laquelle les produits locaux ont été plébiscités pour atteindre une alimentation saine et durable. Dans les deux grandes entités, la question alimentaire semble prendre une place importante dans l'éducation des enfants. Lors de certains entretiens que nous avons réalisés en face-à-face ou au téléphone, les répondants insistaient sur l'urgence de sensibiliser les jeunes populations à une alimentation plus équilibrée et durable<sup>75</sup>. C'est en ce sens que le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique a adopté sa feuille de route depuis un an (cf. le *Green Deal*).

### 2.1.7 Dernière visite dans une ferme

Graphique 8: Dernière visite dans une ferme



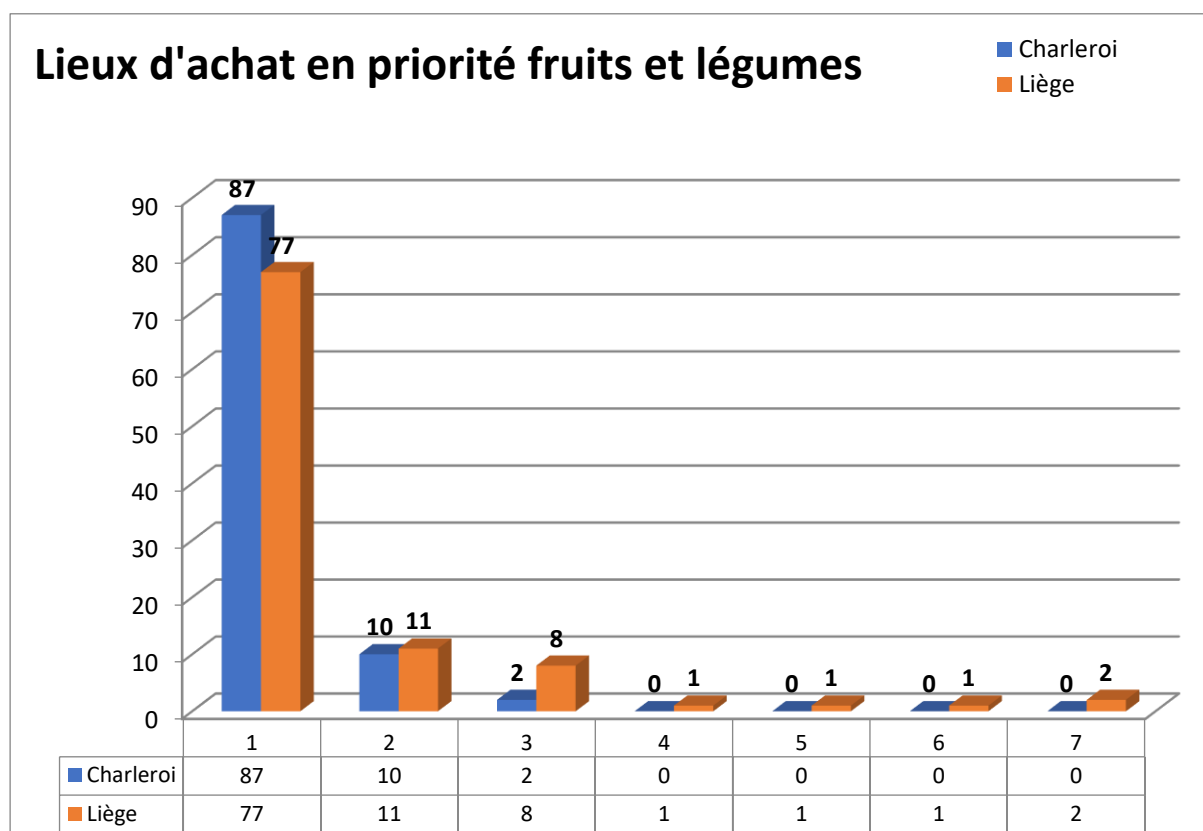
Nous souhaitions savoir si les répondants visitaient les fermes afin de mieux cerner le métier de l'agriculteur. En Wallonie, en effet, depuis plus d'une vingtaine d'années, les JFO<sup>76</sup> tentent d'apporter des réponses aux nombreuses interrogations des consommateurs sur la manière dont leur alimentation est produite. Au regard des résultats tant à Liège qu'à Charleroi, à peine la moitié des répondants a visité une ferme il y a moins d'un an. Ces résultats montrent que moins de la moitié des personnes interrogées a été en contact direct avec le monde agricole, qui passe par la visite des fermes afin d'acquérir des connaissances sur le métier et la manière dont les aliments sont fabriqués. Par ailleurs, quelques incohérences ont été relevées dans les réponses apportées; nous en discuterons à la fin de la synthèse générale des analyses de ces résultats.

<sup>75</sup> C'est en ce sens que le ministre de l'Environnement et de la transition écologique a adopté sa feuille de route depuis un an (cf. le Green Deal)

<sup>76</sup> Journée ferme ouverte (en Wallonie)

## 2.1.8. Lieu d'achat prioritaire pour les fruits

Graphique 9: Lieu d'achat en priorité pour les fruits et légumes



### Légende:

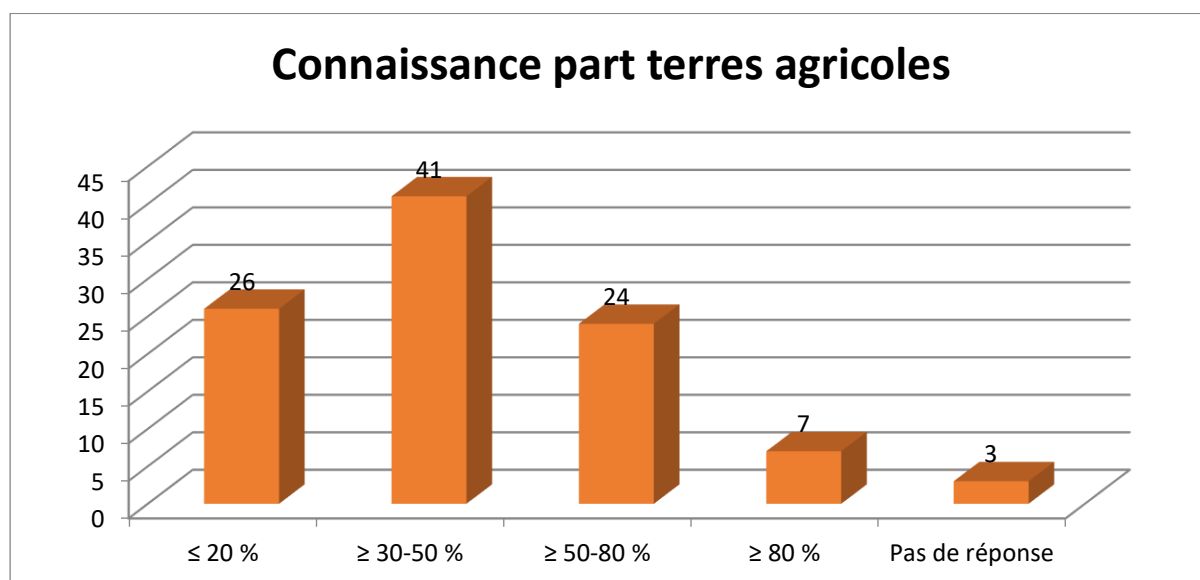
1. Dans les grandes et moyennes surfaces
2. Chez l'agriculteur
3. Dans une coopérative
4. Vous faites partie d'un GASAP (Groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne)
5. Dans un GAA (Groupe d'Achat alimentaire)
6. GAS (Groupe d'achat solidaire)
7. Aucune réponse

Dans le cadre de cette question, nous avons tenté de mieux cerner les lieux où les répondants réalisaient leurs achats de fruits et légumes. Nous avons souligné que ce souhait de relocalisation alimentaire est récent en Wallonie, et que la part des produits locaux est encore minime. Notre but était de comparer ces deux entités au regard de ce que nous avons constaté sur les deux terrains. Si une grande majorité des personnes interrogées effectuent leurs achats dans les GMS (grandes et moyennes surfaces), 10 points séparent Liège de Charleroi. Les personnes questionnées à Charleroi semblent faire davantage leurs achats de fruits et légumes dans les GMS. Le résultat qui nous interpelle se situe au niveau d'un des canaux d'approvisionnement que représentent les coopératives. Ce lieu d'achat innovant est en pleine effervescence à Liège, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 4, alors qu'à Charleroi, seule la coopérative Coopéco a émergé. À Liège, elles sont de plus en plus nombreuses (on peut citer par exemple les Petits Producteurs, la Coopérative Ardente, les Compagnons de la Terre, Point Ferme, entre autres). Cette différence entre les deux grandes villes marque un état d'avancée dans l'une (Liège) et une situation qui démarre à peine dans l'autre (cité carolorégienne). Enfin, d'après les résultats tant à Liège qu'à Charleroi, 10 % des questionnés

effectuent leurs achats de fruits et légumes chez les agriculteurs, et les trois quarts des achats se réalisent en GMS (graphique 9).

### 2.1.9. Part en pourcentage de terres agricoles dans la commune où résident les répondants

Graphique 10: Connaissance de la part des terres agricoles



À travers cette question, nous avons tenté d’appréhender la connaissance qu’ont les participants sur leur espace de vie, en particulier des espaces agricoles qui les entourent. Comme nous l’avons montré dans le chapitre 3, l’essentiel des communes d’étude dispose encore d’un pourcentage non négligeable de terres agricoles, exception faite des communes de Neupré et de Visé, fortement urbanisées, ainsi que de Verviers et Montigny-le-Tilleul où le pourcentage de terres agricoles se situe en-dessous de la moyenne du territoire. À ce titre, en posant cette question pour les 18 communes, nous percevons qu’un pourcentage non négligeable des répondants a une conception erronée des espaces environnants. Au total, sur l’ensemble des communes, trois réponses émises par les participants reflètent le pourcentage réel de terres agricoles encore présentes dans leur commune de résidence.

Ces résultats soulignent à quel point il est difficile, pour ces habitants, de spatialiser l’agriculture au sein de leurs communes. Certaines de ces communes conservent pourtant un caractère très rural, comme Thuin, Walcourt ou Pont-à-Celles, où l’agriculture domine largement les espaces de vie des habitants, qui pourtant ne sont pas en mesure, pour une grande majorité, de déterminer la part réelle des terres agricoles. Certains éléments peuvent être avancés afin d’expliquer ces résultats. Les communes retenues sont constituées de plusieurs petits villages qui disposent de terres agricoles plus ou moins importantes, bien que nous ayons précisé qu’il s’agissait de déterminer cette part de terres agricoles sur l’ensemble de la commune. Dans une commune comme Fontaine-L’Évêque, les terres agricoles sont dispersées vers les villages aux alentours du centre de cette entité; le centre étant fortement urbanisé, certains participants semblent s’être arrêtés à leur espace de vie immédiat. Néanmoins, ces résultats témoignent d’un manque de connaissance de cette activité qui, certes, est devenue très minoritaire en pourcentage d’emplois mais qui, comme nous l’avons déjà dit, gère encore une part relativement importante des territoires.



Pour Liège, les résultats interpellent davantage pour certaines communes pourtant très rurales comme Herve. Tout comme pour les communes de Charleroi, les personnes sondées ont une perception plutôt vague de la part réelle des terres agricoles. Peu d'entre elles sont en mesure de quantifier avec précision l'occupation spatiale de cette activité agricole, ce qui laisse sous-entendre une méconnaissance de leur territoire et de sa représentation.

## Synthèse et discussions des résultats

La présentation et l'analyse de ces résultats, envisagés de façon globale pour les communes de Charleroi et de Liège, ont montré certaines tendances, en particulier l'attachement des enquêtés à leur agriculture, quelle que soit l'agglomération, qui passe par son maintien. Ces résultats convergent avec les nombreuses études menées dans d'autres territoires (Bonnaud *et al.*, 2005 ; Bodson, 2008). La grande majorité estime que les relations entre ces différents segments de population sont bonnes.

En posant certaines questions, nous avons également noté qu'une grande majorité des personnes interrogées sont demandeuses de produits locaux dans les collectivités, mais aussi de marchés qui mettent en avant ces produits. À la lumière de l'analyse de la littérature, nous constatons que nos résultats rejoignent les conclusions mises en avant par certains chercheurs dans leurs études (Le Velly *et al.*, 2010 ; Darly, 2011 ; Romeyer : 140, 2012 ; Praly *et al.*, 2012 ; Arnal, 2013 ; Darly et Aubry, 2014). Bien que les études foisonnent en ce sens, quelques-unes pointent les difficultés logistiques rencontrées et le manque d'adéquation entre les différents acteurs (Romeyer, 2012 : 140 ; Praly *et al.*, 2010 : 170).

Pour une grande part des personnes enquêtées, les avantages de la présence de l'activité au sein de leur commune permettent de contribuer à la vie économique locale. Ce choix nous interpelle dans la mesure où leur nombre ne cesse de décroître d'années en années, et qu'en parallèle, leur part dans l'économie locale semble devenue dérisoire. L'un des autres avantages qui se dégage est la création d'une proximité entre ces deux types de populations et l'achat de produits locaux qui misent sur la fraîcheur.

Concernant les inconvénients relevés, une grande majorité des interrogés ont porté leur choix sur les désagréments tant olfactifs que quotidiens, tout comme les conclusions faites dans d'autres études menées en France, au Canada ou ailleurs (Bonnaud *et al.*, 2005 : 55 ; Simard et Guimond, 2013). Avec la montée des questions environnementales, de plus en plus de résidents des zones rurales sont sensibilisés aux méfaits provoqués par les usages des pesticides et autres intrants chimiques dont les externalités négatives ont été démontrées, d'où des réactions de rejet et de contestation contre ce type d'agriculture. En outre, les répondants ont mis en avant l'augmentation du prix des terrains dans leur commune, qui semble constituer l'un des inconvénients retenus par les participants dans les communes carolorégiennes comme liégeoises. Ce choix semble rejoindre ce que nous avons évoqué dans le chapitre 3. En effet, la problématique du foncier agricole est bien réelle en Wallonie, et les prix exorbitants atteints dans certaines régions (jusqu'à 100 000 euros en Hesbaye) ont des impacts sur l'ensemble des terrains des communes.

Les pistes et initiatives retenues par les interviewés sont centrées sur la valorisation et l'organisation de marchés de produits locaux. Cette demande de produits locaux semble être devenue le *leitmotiv* des participants, tout comme le développement de visites et l'organisation d'activités pour les jeunes générations qui, toujours suivant les choix relevés, doivent recevoir

une éducation alimentaire saine et durable. Cet aspect est à présent pris en compte par les instances politiques de la Région wallonne, à travers la mise en place du *Green Deal* dans les écoles de la FWB.

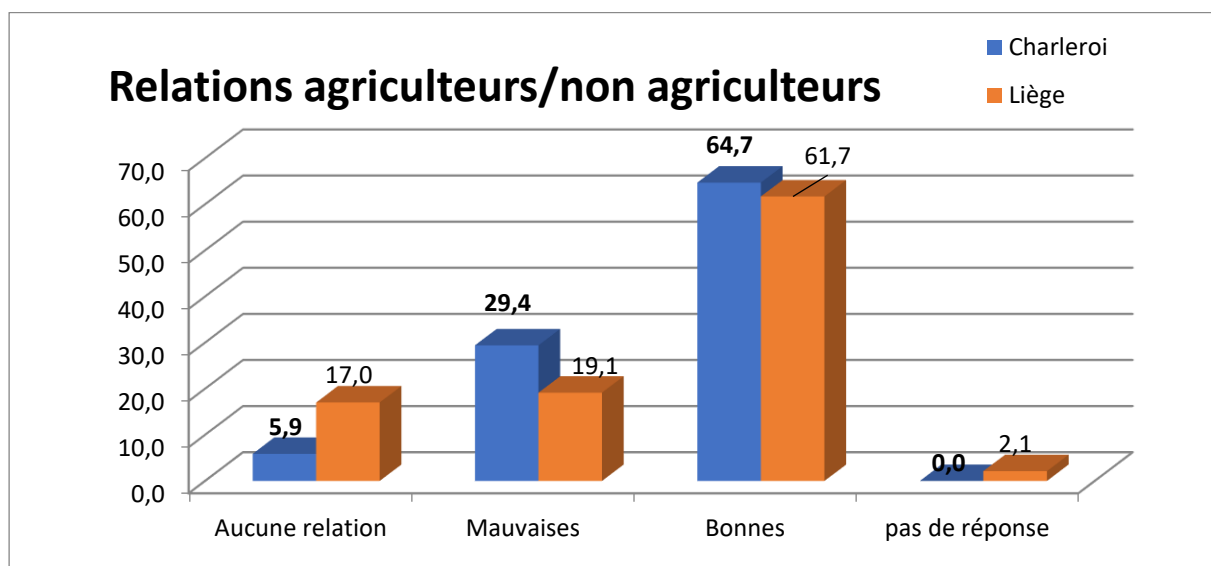
Notons également que plus des trois quarts des questionnés s’approvisionnent en GMS, comme de nombreux travaux l’ont souligné (Chiffolleau, 2008 : 21 ; Gojart, 2010 : 17). Ces résultats convergent avec ce que la chercheuse Y. Chiffolleau met en avant, à savoir que « 90 % des biens alimentaires courants restent achetés en GMS ». De même, une grande majorité d’entre eux ne se sont pas rendus dans une ferme depuis au moins trois ans. Ce fait met en évidence une certaine méconnaissance du monde agricole, qui a été pointée par des études (Joly *et al.*, 2008) menées en France. Ces chercheurs se sont attachés à analyser la perception de l’agriculture périurbaine par les habitants de certaines communes. Les résultats montrent que, dans bien des cas, ces deux mondes ne se côtoient que de façon sporadique et qu’un manque de connaissance des uns et des autres est bien réel.

## 2.2 Résultats chez les agriculteurs

Comme pour les non-agriculteurs, nous exposons les différents résultats sur la base des questionnaires soumis aux agriculteurs. Puis, nous les analyserons avant de comparer les résultats des deux populations cibles des communes. Rappelons toutefois que nous avons conservé une base commune entre les deux questionnaires, nous permettant d’envisager une comparaison entre les deux populations.

### 2.2.1 Relations entre les agriculteurs et les non-agriculteurs

Graphique 11: Relations entre les agriculteurs et les non-agriculteurs



De façon globale, les relations avec les non-agriculteurs sont qualifiées de « bonnes ». Selon ces résultats, il apparaît que dans les communes où nous avons interrogé les agriculteurs, les relations sont plus tendues à Charleroi qu’à Liège. Ceci suppose qu’une part importante des deux populations vit sans se préoccuper l’une de l’autre. Ces chiffres rejoignent ceux qui ont été révélés par Daniel Bodson, où environ 60 % des agriculteurs « expriment des sentiments positifs » vis-à-vis de leurs voisins non agriculteurs. Le sociologue souligne cependant que 30 % des agriculteurs éprouvent des sentiments négatifs à l’égard de la population voisine. Pour

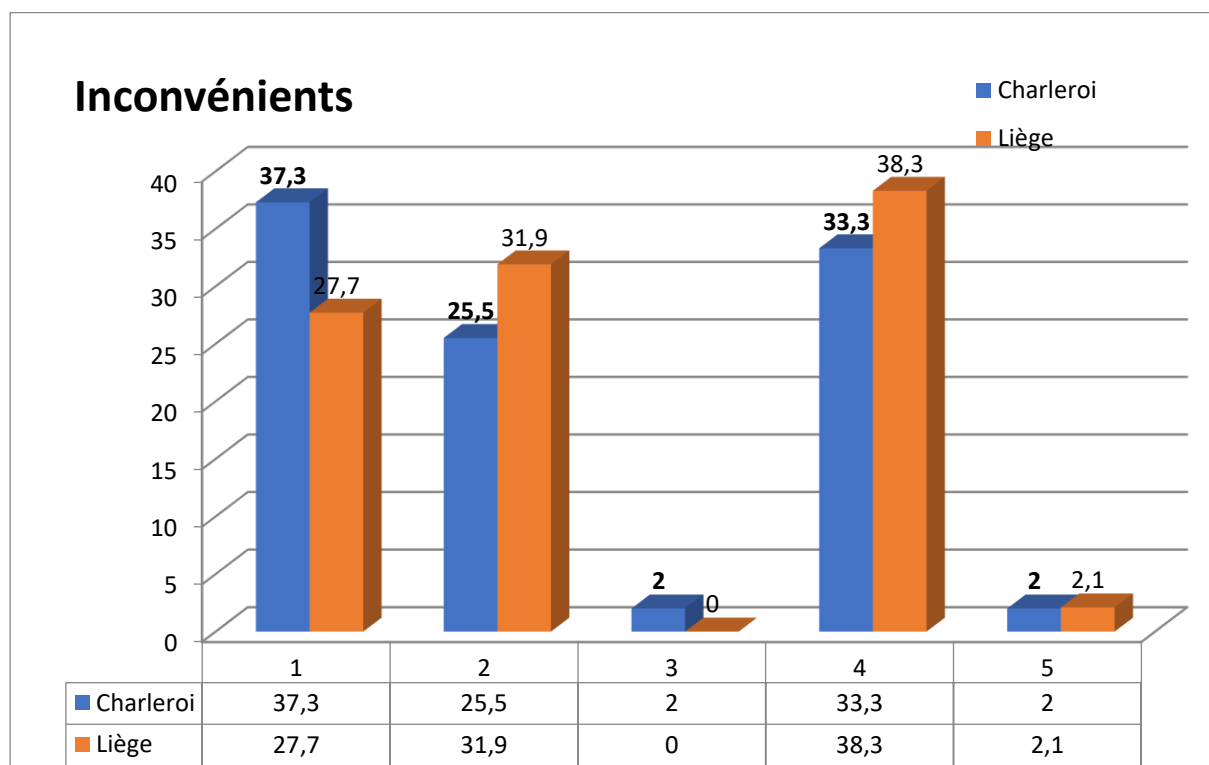
reprenant D. Bodson, ces deux populations coexistent en grande majorité de façon non « conflictuelle ». Du reste, les 30 % enregistrés à Charleroi tout comme les 19 % à Liège soulignent combien les agriculteurs, devenus largement minoritaires, ont ce sentiment de ne pas toujours être compris et acceptés par leurs voisins.

### 2.2.2 Maintien de l'agriculture dans leur commune

Comme pour les non-agriculteurs, les résultats ne sont pas étonnants: tous ont répondu « oui », à Charleroi comme à Liège. Pourtant, lors de nos entretiens, les trois quarts des agriculteurs interrogés ont clairement émis le souhait de ne pas voir leurs enfants reprendre l'activité. Certains avançaient des arguments tels que « nous les poussons à faire de grandes études afin qu'ils ne soient plus dans cette spirale que représente l'agriculture » (agriculteur de Charleroi, septembre 2017). En parallèle, il semblerait que tous les agriculteurs interrogés mesurent l'importance de cette activité au sein des espaces wallons.

### 2.2.3 Inconvénients

Graphique 12: Inconvénients



#### Légende:

1. Désagréments olfactifs (odeurs)
2. Désagréments quotidiens (salissures des chemins communaux)
3. Impact paysager de l'exploitation
4. Augmentation du prix des terrains de la commune
5. Aucune contribution à l'approvisionnement local en produit frais

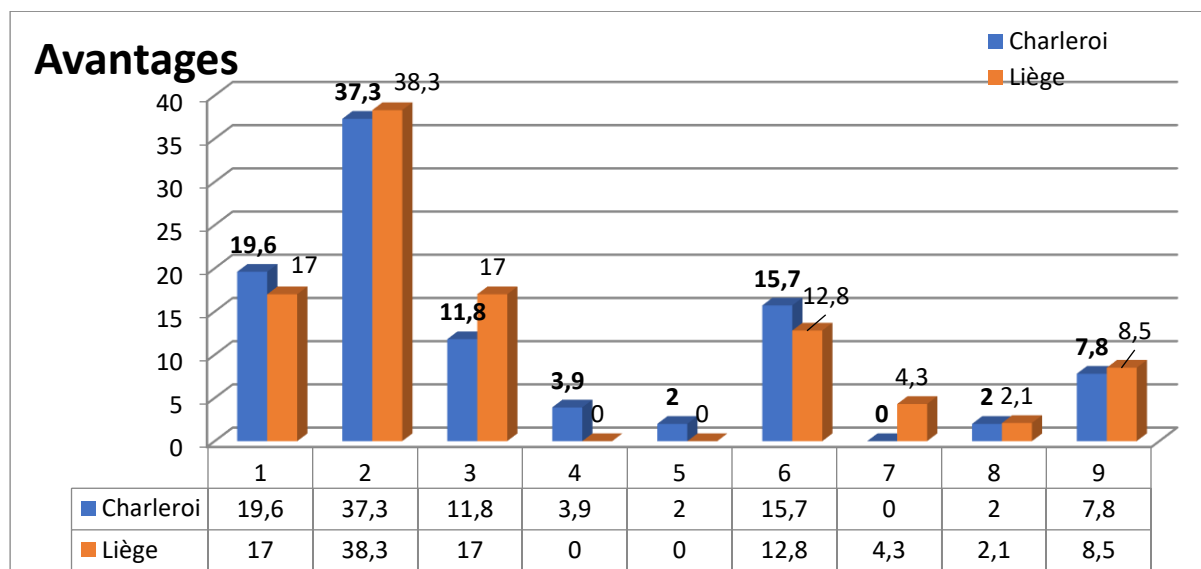
La question qui abordait les inconvénients engendrés par la présence de l'agriculture a permis de mieux cerner la posture des agriculteurs. L'item qui comptabilise le plus de répondants est celui qui porte sur « l'augmentation du prix des terrains de la commune » pour les deux agglomérations. À Liège, la problématique foncière constituerait un réel inconvénient pour les

exploitants agricoles; il a été retenu par le plus grand nombre de répondants. Les agriculteurs sont les mieux placés pour savoir combien cette problématique est au centre de la pérennité même de leur profession. Ce foncier constitue avant tout leur outil de travail.

Au regard des résultats, les deux autres items retenus (graphique 12) concordent également avec, certes, un ordre différent. Si les agriculteurs carolorégiens ont mis en avant les désagréments olfactifs, pour les Liégeois, il s'agit du prix des terres de la commune. Le deuxième item qui a mobilisé le plus de réponses des agriculteurs de Charleroi est le prix des terres, alors qu'à Liège, il s'agit des désagréments quotidiens; le type de produits cultivés et l'élevage peuvent en partie expliquer ces choix qui, tout comme pour le dernier item sélectionné par les agriculteurs de Liège et Charleroi, sont opposés. À Charleroi, il est question des désagréments quotidiens, alors qu'à Liège, ce sont plutôt les désagréments olfactifs. Une fois de plus, suivant les exploitants et leur mode de culture, les inconvénients peuvent se révéler de telle ou telle manière. Par ailleurs, aucun des répondants n'a évoqué le « non-respect » de l'environnement qui, pourtant, est souvent discuté dans de nombreuses études qui s'attachent à expliciter les conséquences de l'agriculture productiviste. Enfin, les résultats observés à travers ce questionnaire soumis aux agriculteurs rejoignent ceux de D. Bodson, qui avait obtenu des pourcentages similaires à propos des litiges évoqués entre les agriculteurs et leurs concitoyens, à savoir 31,6 % pour « le problème de voirie, de circulation, de saleté des routes, domaine public », et 35,5 % pour les « nuisances sonores et olfactives au quotidien ».

## 2.2.4 Avantages

Graphique 13: Avantages



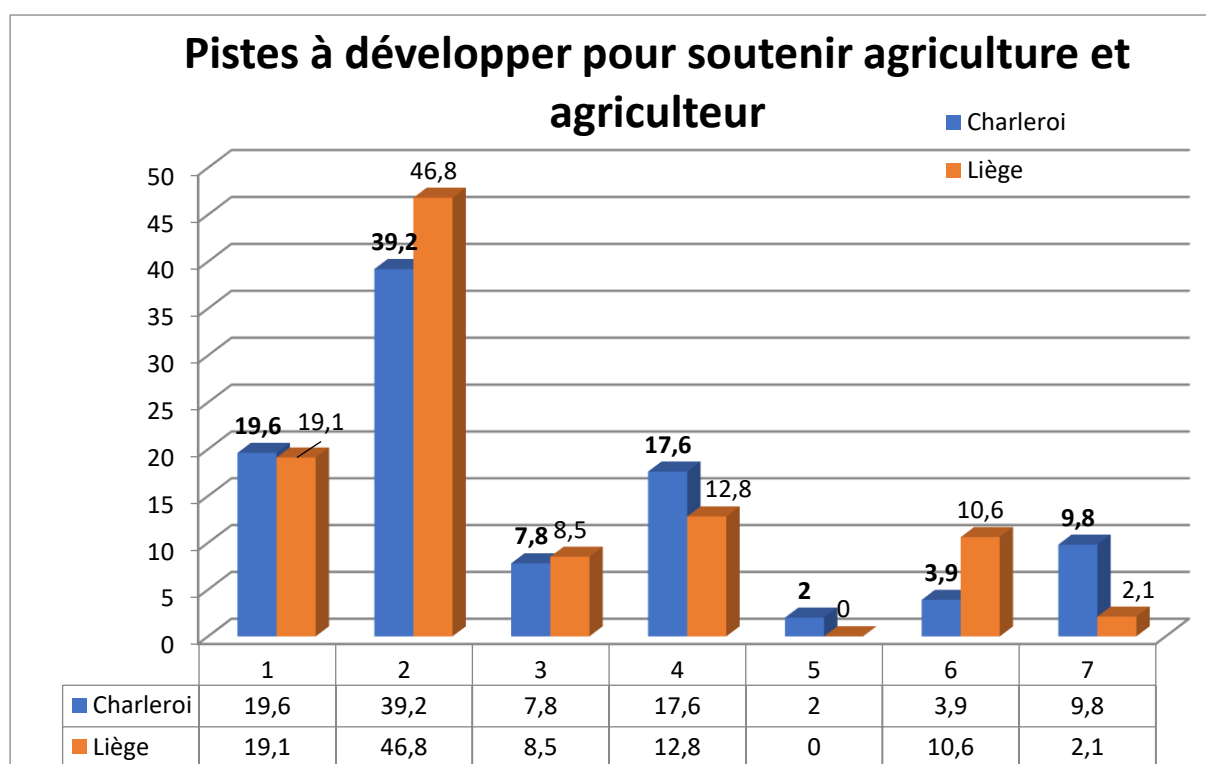
### Légende:

1. Contribuer à la vie économique locale
2. Créer de la proximité entre agriculteurs / consommateurs
3. Acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur
4. Contribuer à pérenniser les agriculteurs de votre commune
5. Développer l'agritourisme
6. Renouer des liens à la terre
7. Un moyen d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaire
8. Apporter une rémunération "juste" aux agriculteurs
9. Maintenir le cadre de vie rurale

Concernant les avantages de l'agriculture pour la commune (graphique 13), un peu plus d'un tiers a répondu « créer de la proximité entre les agriculteurs et les consommateurs », et « contribuer à la vie économique locale ». Mais, c'est sur le dernier item que la différence est à souligner. Pour les agriculteurs de Charleroi, le maintien de l'activité agricole permet de « renouer des liens à la terre », alors que pour les Liégeois, cette agriculture favorise plutôt l'« achat des produits locaux en misant sur la fraîcheur ». Cet item n'arrive qu'en quatrième position pour les interviewés de Charleroi.

### 2.2.5 Pistes à développer pour soutenir l'agriculture et les agriculteurs de la commune

Graphique 14: Pistes à développer pour soutenir l'agriculture et agriculteur



Légende:

1. Valorisation et organisation d'un marché de produits locaux
2. Communication et mise en avant de l'agriculture locale
3. Faciliter l'accès à la terre, sur des petites parcelles
4. Utilisation des produits locaux dans les collectivités (cantines scolaires...)
5. Aider à la diversification des agriculteurs
6. Faciliter les plans d'aménagement qui ne rognent pas sur les terres agricoles
7. Miser sur un revenu décent pour les agriculteurs qui approvisionnent les villes

À l'instar des constats relevés pour les questions précédentes, « les pistes intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture de la commune » (graphique 14) montrent également des convergences<sup>77</sup>. Les agriculteurs de Charleroi comme de Liège ont retenu, pour la plus grande part, « la communication et la mise en avant de l'agriculture locale ». Le deuxième item retenu est « la valorisation et l'organisation d'un marché de produits locaux », rejoignant ainsi la demande de plus en plus saillante des consommateurs de manger

<sup>77</sup> Pour cette question les répondants devaient prioriser leur choix du plus important vers celui qui les interpellait le moins.

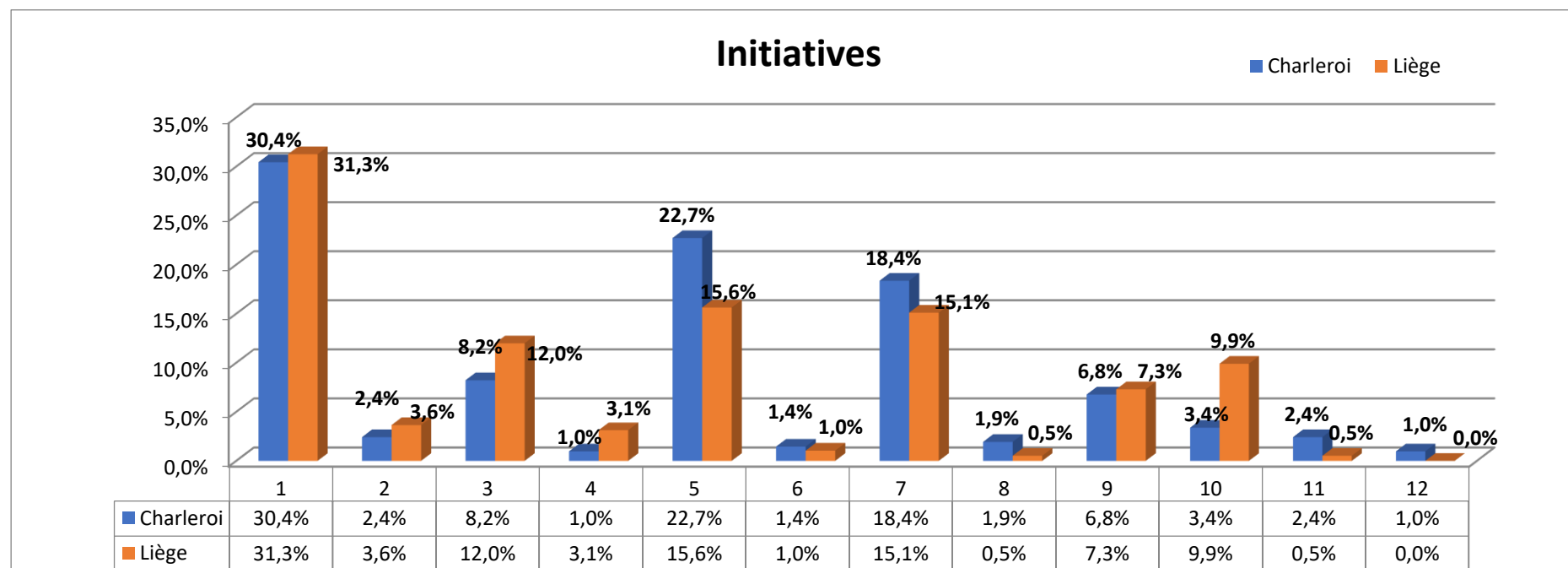
local. Enfin, le troisième item s'est porté sur l'utilisation des produits locaux dans les collectivités (cantines scolaires, *homes*<sup>78</sup>, hôpitaux...) pour les deux villes. Ces choix semblent converger vers cette demande en produits locaux qui touche les deux agglomérations.

---

<sup>78</sup> Maison de retraite en Belgique

## 2.2.6 Les initiatives appropriées pour rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole

Graphique 15: Les initiatives appropriées pour rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole



### Légende:

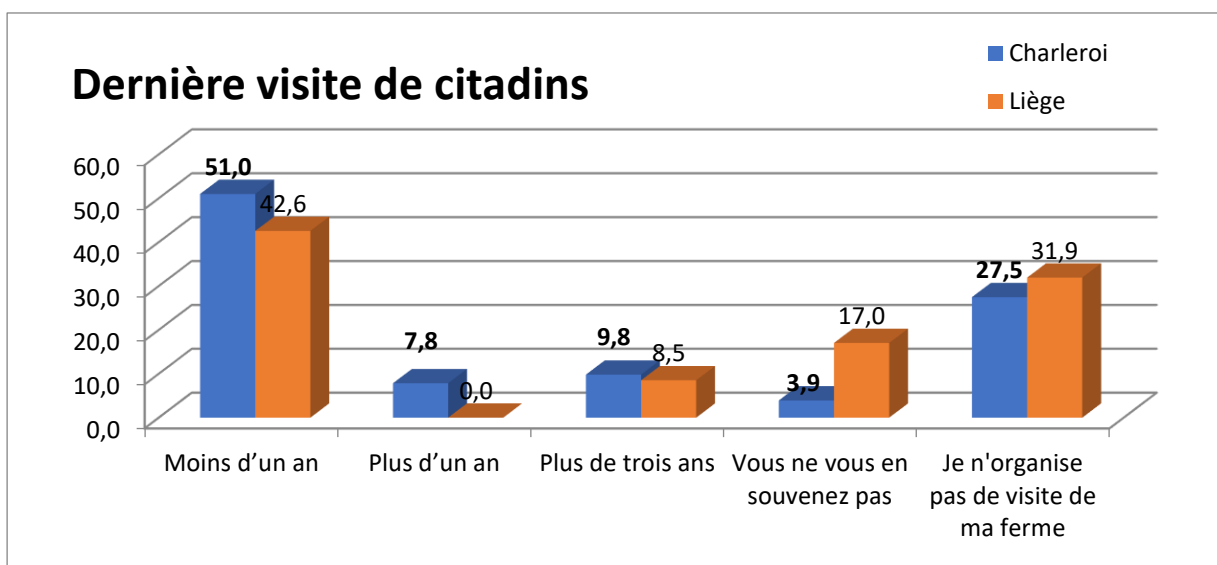
1. Organisation d'activités à la ferme pour les écoles
2. Elaboration d'une charte de la convivialité entre "agriculteurs et non agriculteurs"
3. Visites des fermes régulièrement
4. Services collectifs rendus par les agriculteurs
5. Développer les ventes à la ferme
6. Organiser des barbecues géants à la ferme
7. Eduquer les jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
8. Organiser des rencontres-débat entre agriculteurs et néoruraux
9. Impliquer tous les acteurs de la commune (agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation
10. Appuyer les initiatives émanant d'agriculteurs qui cultivent en bio, ou en agro écologie
11. Développer les potagers collectifs en s'appuyant sur les conseils des agriculteurs
12. Aucune réponse

Globalement, les répondants ont davantage retenu l’item de « l’organisation d’activités à la ferme », tant à Liège qu’à Charleroi (voir graphique 15). Malgré l’existence de fermes pédagogiques en Wallonie, un peu plus d’une centaine selon l’APAQ-W, il apparaît que ce choix montre combien les agriculteurs sont attachés à faire connaître leur métier auprès des jeunes populations, en l’occurrence par l’entremise des écoles. Le deuxième item qui semble avoir été repris pour les agriculteurs de Charleroi est « l’élaboration d’une charte de la convivialité entre agriculteurs et non-agriculteurs ». Nous en déduisons donc que les relations entre ces deux populations sont conflictuelles, ce qui corrobore leur choix de la question des relations entre eux et les autres populations. Pour cette question, ils avaient affiché à 30 % des relations mauvaises. Cet état de fait se confirme à travers la charte. À Liège, les participants ont porté leur deuxième choix sur l’« éducation des jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable ». Leur premier choix est donc appuyé et souligne l’importance de sensibiliser les jeunes populations au monde agricole et *de facto* à une meilleure alimentation.

Le troisième item retenu par les agriculteurs de Charleroi est celui choisi en deuxième position par ceux de Liège, à savoir « éduquer les jeunes populations à une alimentation saine et locale ». Pour Liège, il est question d’« élaborer une charte de la convivialité entre les agriculteurs et les non-agriculteurs ». Ces différents choix soulignent une volonté de rapprocher la sphère agricole et la sphère urbaine afin de converger vers un « mieux vivre ensemble » pour les deux entités et également de sensibiliser les jeunes populations au monde agricole qui, comme nous l’avons évoqué, semble assez distant.

### 2.2.7 Dernière visite de la ferme

Graphique 16: Dernière visite de citadins



Par cette question, nous souhaitons savoir à quelle époque les agriculteurs avaient reçu des citadins dans leur ferme. Les résultats montrent que presque la moitié a accueilli des non-agriculteurs il y a moins d’un an. À peu près un tiers de ces agriculteurs n’organisent pas de visite.

À l’échelle de l’agglomération de Liège, pas loin de la moitié des agriculteurs interrogés ont fait faire des visites de leur exploitation il y a moins d’un an, mais par ailleurs, trois agriculteurs



sur dix déclarent ne pas ouvrir leurs portes aux citoyens. À Charleroi, 51 % des agriculteurs, soit un peu plus de la moitié, n'ont pas reçu de visite des citoyens sur leur exploitation. Cette question soulève une fois encore l'importance de faire converger ces deux populations à travers les visites des fermes. Bien que six agriculteurs sur dix déclarent avoir reçu des visites sur leur lieu de travail il y a moins d'un an, en parallèle, trois sur dix n'organisent aucune visite (graphique 16).

### **2.2.8 Connaissance de la part des terres agricoles de la commune où se situe l'exploitant**

Pour cette question de savoir si les agriculteurs ont une représentation correcte de leur importance spatiale, nous analysons les résultats pour chaque commune. En effet, selon les dernières statistiques qui émanent d'instituts tels que l'IWEPS (Walstat) ou encore la SPW<sup>79</sup>, les données sur la part des terres agricoles sur le territoire wallon convergent. Pour tous ces organismes, la part des terres agricoles occupe plus de la moitié du territoire wallon, soit, pour la SPW (2017), 53,9 % (719 006 hectares), et 52 % pour l'IWEPS (2017). Suivant les communes, cette part est plus ou moins proche de la moyenne nationale.

En analysant les réponses émises par les agriculteurs des communes retenues à Charleroi (graphique 17), le premier constat est que 20 % des agriculteurs de Fontaine-L'Évêque n'ont pas répondu à cette question, signe d'une méconnaissance de ce sujet. *Idem* à Liège (graphique 18) ou à Neupré, où 20 %, soit un agriculteur sur cinq, n'ont émis aucune réponse. Si nous portons notre analyse sur la représentation que se font les agriculteurs de leur espace de travail, étant donné que ces terres sont leur « outil de travail », certaines conclusions se dégagent.

Dans la grande majorité des communes, les réponses émises par les agriculteurs sondés avoisinent les 40 % de bonnes réponses. Ces éléments de réponse sont révélateurs d'un manque de perception de l'espace de vie des agriculteurs: dans aucune commune où les enquêtes ont été menées, il n'apparaît une réelle perception de la part des terres agricoles. Pour les communes de Liège, la moitié des agriculteurs se rapprochent de la réalité.

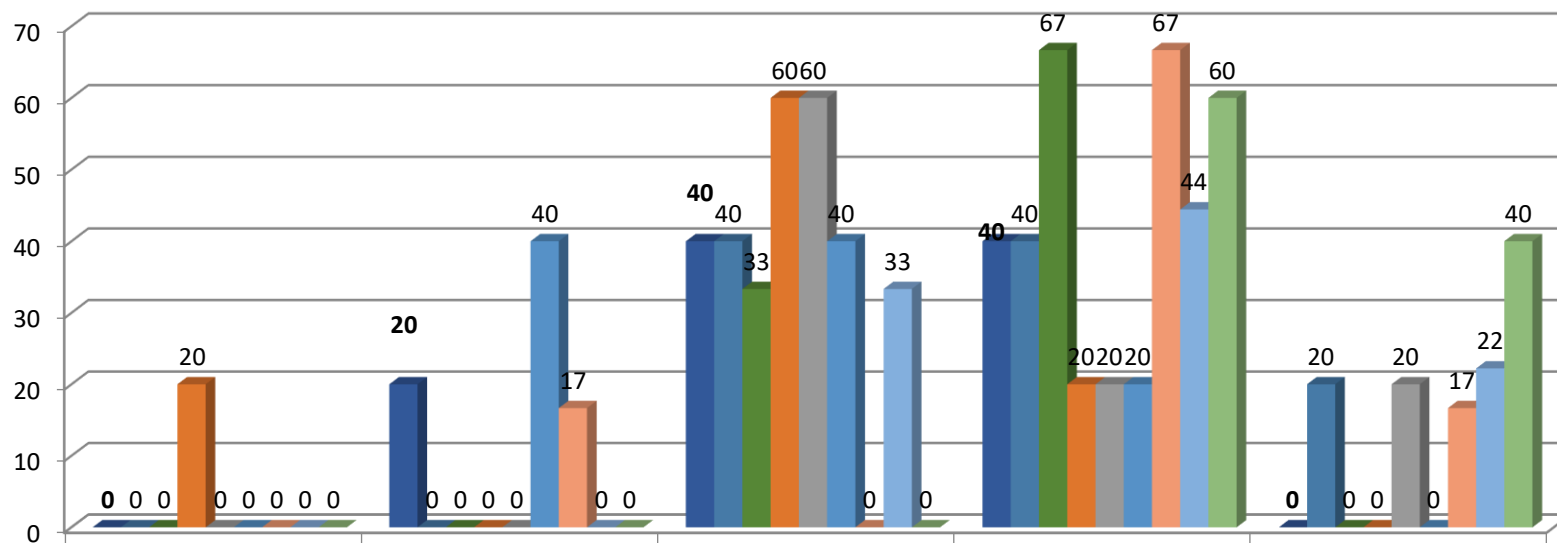
---

<sup>79</sup> SPW économie

Graphique 17: Connaissance de la part des terres agricoles pour Charleroi

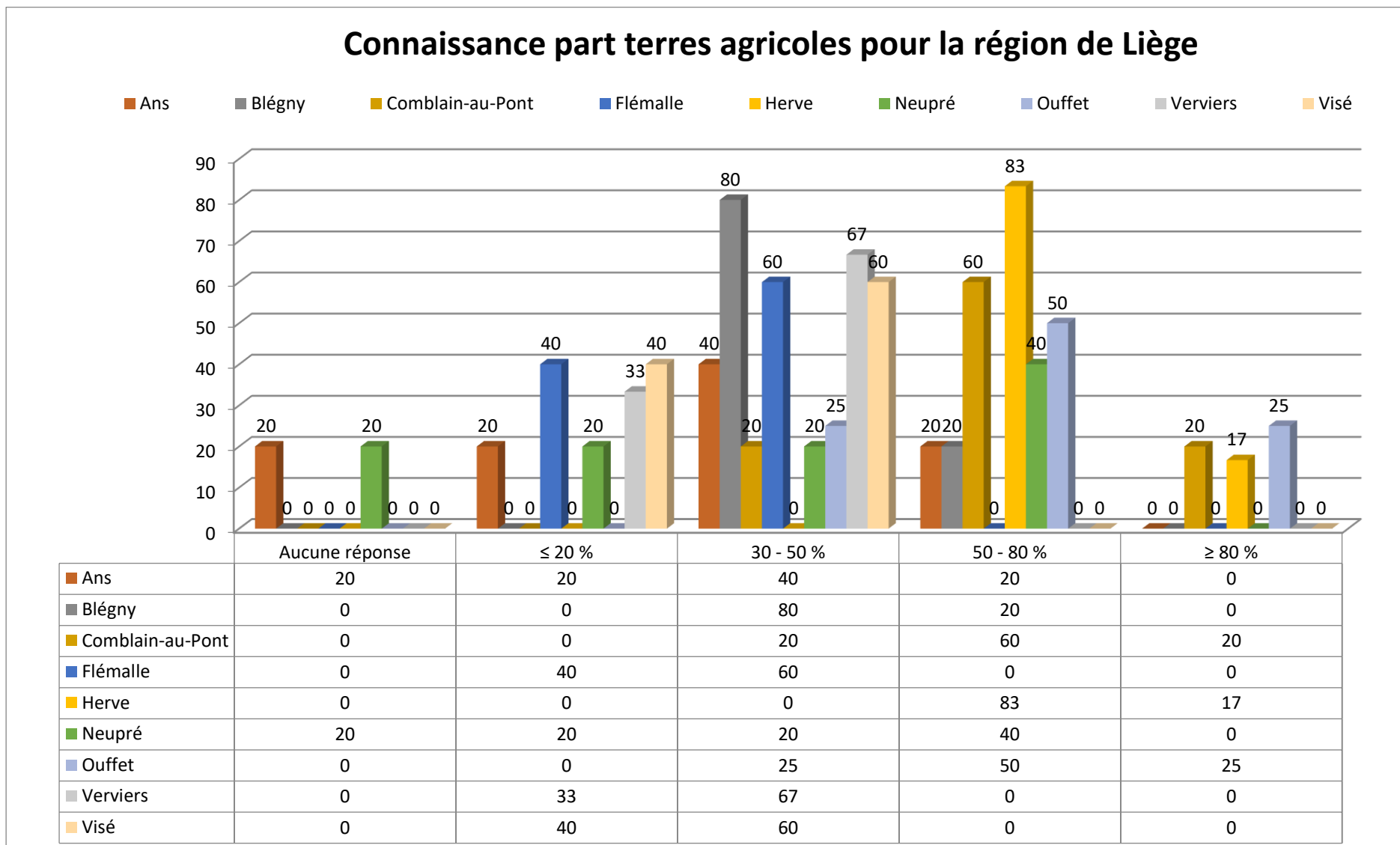
### Connaissance part terres agricoles pour la région de Charleroi

■ Anderlues ■ Courcelles ■ Florennes ■ Fontaine-L'Evêque ■ Gerpinnes ■ Montignies-le-Tilleul ■ Thuin ■ Walcourt ■ Pont-à-Celles



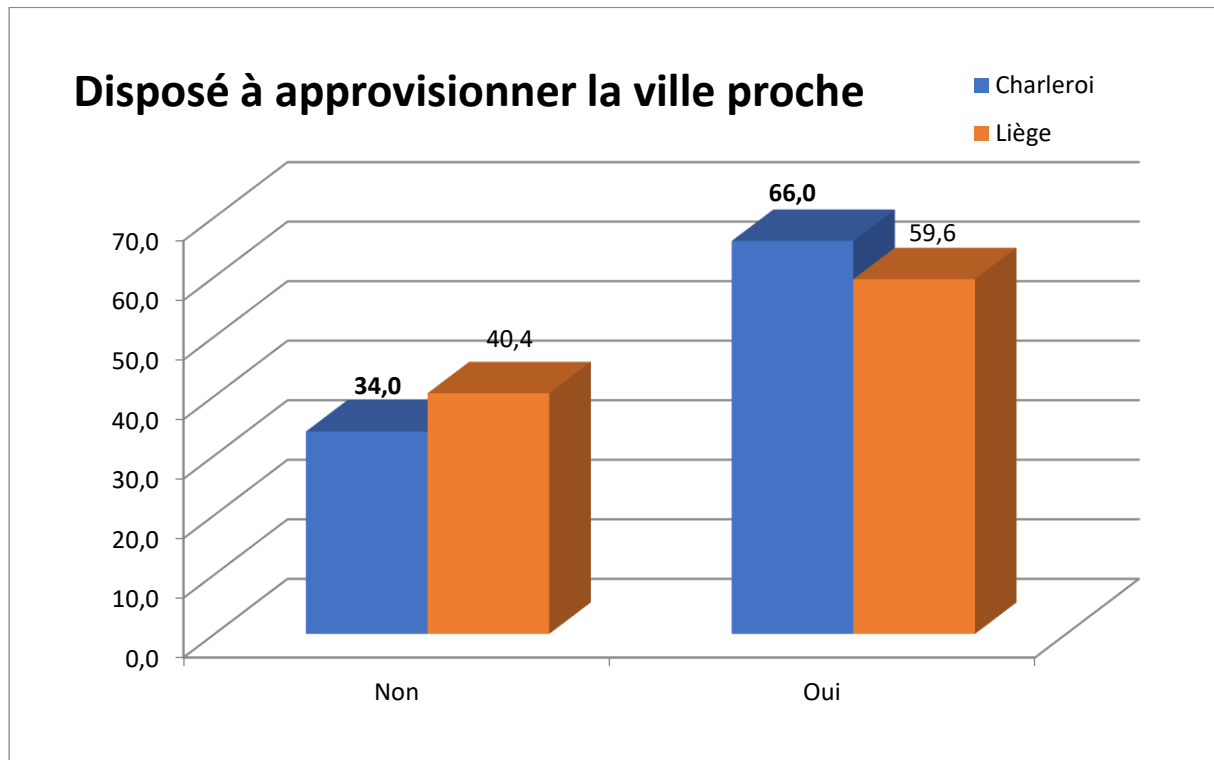
	Aucune réponse	≤ 20 %	30 - 50 %	50 - 80 %	≥ 80 %
■ Anderlues	0	20	40	40	0
■ Courcelles	0	0	40	40	20
■ Florennes	0	0	33	67	0
■ Fontaine-L'Evêque	20	0	60	20	0
■ Gerpinnes	0	0	60	20	20
■ Montignies-le-Tilleul	0	40	40	20	0
■ Thuin	0	17	0	67	17
■ Walcourt	0	0	33	44	22
■ Pont-à-Celles	0	0	0	60	40

Graphique 18: Connaissance de la part des terres agricoles pour Liège



## 2.2.9 Disposition des agriculteurs à participer à l'approvisionnement de la ville proche

Graphique 19: Disposition des agriculteurs à participer à l'approvisionnement de la ville proche



Les résultats (graphique 19) soulignent que plus de la moitié des agriculteurs interrogés semblent disposés à approvisionner leur ville proche. En comparant les résultats des questionnaires destinés aux agriculteurs et aux non-agriculteurs, nous pourrions affiner certaines explications (voir la dernière partie, au point 4.3).

## Conclusion et discussions

Pour les agriculteurs, les relations avec les habitants des zones proches de leur exploitation sont bonnes, rejoignant les résultats des non-agriculteurs. Ces éléments ont été pointés par d'autres études menées en France par l'équipe de Bonnaud *et al.* en 2005, dans les villes de Dijon, Chalon-sur-Saône et Lyon. Dans bien des situations, les agriculteurs portent un regard critique sur l'appréhension que les non-agriculteurs se font de cette activité.

Les agriculteurs souhaitent le maintien de leur activité au sein de leur commune, malgré leur désir de ne pas voir la ferme reprise par leurs enfants. Ils restent toutefois préoccupés par le maintien de cette activité au sein des territoires wallons. Pour les inconvénients, l'augmentation des prix des terrains a suscité le plus d'avis. Le prix des terres agricoles constitue le talon d'Achille de l'agriculture belge. Cet état de fait est dénoncé par des acteurs de l'aménagement foncier rural (Meganck, 2015), par des mouvements d'éducation permanente comme Nature et Progrès Belgique (2015, 2016), des ONG comme Entraide et Fraternité (Villez, 2015) et des chercheurs tels Noel et Van Malder (5-6, 2014) et Van Malder (17, 2014). De nombreux articles dans les journaux belges (*RTBF*, 2014 ; *Le Vif*, 2015 ; *Le Soir*, 2015 ; *Kairos*, 2016) dénoncent l'augmentation exponentielle des prix des terres agricoles en Belgique et l'opacité dans laquelle

ces ventes se concluent<sup>80</sup>. Les désagréments quotidiens ou olfactifs ont également été mis en avant, et relevés dans d'autres études.

En ce qui concerne les avantages, il s'agit avant tout de créer de la proximité entre les agriculteurs et les consommateurs et de contribuer à la vie économique locale, pour ceux de Charleroi, et aussi de renouer des liens avec la terre. Il y a vingt ou trente ans, les familles avaient encore un parent resté « au pays », comme le souligne Roland Vidal, mais aujourd'hui, une déconnexion s'est opérée avec le monde agricole (Vidal, 2011 : 32-33). En revanche, les agriculteurs de Liège ont opté pour l'achat des produits locaux, en premier lieu. Ces différences révèlent que dans les communes de Charleroi, la question alimentaire ne semble pas encore ancrée dans les espaces.

Pour les pistes à développer afin de rapprocher les agriculteurs des habitants, les agriculteurs ont, dans l'ensemble, retenu la communication et la mise en avant de l'agriculture locale. Ce résultat nous conduit à nous interroger sur la place qu'occupe encore cette activité dans la société. Devenus ultra-minoritaires en nombre, les agriculteurs se sentent quelque peu « éloignés » du reste de leurs concitoyens ; un certain « malaise est ressenti » et l'on constate « l'affaiblissement de leur rôle social dans la société » (Bonnaud *et al.*, 2005 : 56). Du point de vue des agriculteurs, la question agricole n'est pas assez évoquée au quotidien, ou trop peu. Lors de nos entretiens, tous les agriculteurs sans exception ont parlé de ce manque d'intérêt porté à cette activité par la population en général.

Les initiatives à mettre en place sont centrées sur l'organisation d'activités à la ferme, pour l'ensemble des agriculteurs. En deuxième choix, on trouve la mise en place d'une charte sur la convivialité entre les agriculteurs et les citoyens. Celle-ci est davantage prônée par les agriculteurs des communes carolorégiennes. Les agriculteurs des communes liégeoises semblent plus intéressés par l'éducation des jeunes populations à une alimentation saine, et cet item est retenu en troisième lieu pour les agriculteurs carolorégiens.

La dernière visite de leur ferme a été réalisée, pour quasi la moitié des agriculteurs, il y a moins d'une année. Pourtant, six agriculteurs sur dix déclarent avoir ouvert leur exploitation à des citoyens, et trois sur dix n'organisent pas de visite. Ces résultats marquent une certaine distance entre les deux populations, qui ne se côtoient que de façon plus ou moins sporadique.

Concernant la part des terres agricoles qui occupent le territoire de leur commune, pour 60 % des répondants, leur perception est erronée. En investiguant davantage, nous avons pu comprendre qu'une grande majorité des agriculteurs ne disposent pas de la totalité de leurs terres agricoles d'un seul tenant. Pour la plupart d'entre eux, leurs terres sont essentiellement localisées dans les entités voisines, et il leur est difficile d'avoir une appréhension réelle de la part des terres agricoles dans leur commune de résidence. Outre cette explication, certaines communes sont le siège de *zonings* et de la réaffectation de certains sites en mini-*zonings*, comme à Fontaine-L'Évêque. Dans l'esprit des agriculteurs, leur espace de travail se réduit d'années en années face à l'implantation de zones commerciales, de zones d'activités économiques ou de construction de résidences. Une grande majorité d'entre eux ne sont pas propriétaires, et en Wallonie, près de 70 % (Henry de Frahan, 2017) sont sous le bail à ferme. Pour exercer leur métier, ils sont à la recherche de terres disponibles, selon leurs dires, sur

---

<sup>80</sup> Sans compter le « chapeau »

« deux, trois, voire quatre zones géographiques ». Cet état de fait pourrait expliquer que leur perception des terres agricoles soit quelque peu faussée par rapport aux terres qu'ils travaillent.

Cette méconnaissance du territoire dans sa globalité reçoit pour partie les mêmes explications données pour les communes de Charleroi. De nombreux agriculteurs disposent de parcelles réparties dans plusieurs entités, et dans bien des cas, ils sont peu en mesure de quantifier ce que ces terres agricoles représentent encore au sein du territoire. Nos interrogations nous ont permis de comprendre certains aspects de ces résultats. En effet, pour une grande partie de ces agriculteurs, l'espace qui entoure leurs terres agricoles est souvent qualifié de « morceaux de terres éparpillées », et ils déplorent leur perte continue. Bien souvent, lorsque nous évoquons le pourcentage réel de ces terres agricoles, une grande majorité d'entre eux semblent « étonnés », jusqu'à remettre en question les chiffres que nous avançons.

Enfin, concernant la disposition des agriculteurs à approvisionner leur ville, ils sont plus de la moitié à y être favorables, des résultats qui nous interpellent quelque peu. En effet, dans les communes liégeoises, nous avons observé « un mouvement de relocalisation alimentaire » qui semble émaner des consommateurs avant tout. Nos résultats rejoignent les conclusions émises dans de nombreuses recherches (Kneafsey, 2010). Surtout, les agriculteurs interrogés à Liège travaillent majoritairement dans de grandes cultures ou pratiquent l'élevage. Ainsi, comme certains le soulignaient : « Nous ne produisons pas de cultures maraîchères pour approvisionner la commune », comme c'est le cas à Charleroi. Les agriculteurs interrogés dans les deux agglomérations ne produisent que des denrées destinées à l'exportation, et très peu de maraîchage a été relevé. Le décalage entre la réalité et les déclarations des agriculteurs est flagrant.

Outre cette question, nous souhaitons obtenir davantage d'éléments sur cet éventuel approvisionnement des villes, à savoir sous quelle forme il était susceptible d'avoir lieu. Les deux grands canaux retenus par les agriculteurs, parmi les six items proposés, sont la « vente à la ferme » et les « ventes à des intermédiaires locaux ». Les résultats des deux entités convergent, pour ces modes d'approvisionnement.

## **2.3 Analyses croisées des questionnaires entre les deux populations cibles<sup>81</sup>**

### **2.3.1 Relations entre agriculteurs et non-agriculteurs**

Les relations entre les agriculteurs et les non-agriculteurs, au regard des résultats issus des deux populations, restent « bonnes » des deux côtés. Il apparaît cependant que pour les agriculteurs, elles sont perçues comme nettement meilleures que chez les non-agriculteurs, en particulier à Liège, où l'on observe un écart de 26 points. Alors que 11 % des non-agriculteurs déclarent que ces relations sont mauvaises, seuls 4,3 % des agriculteurs émettent cette réponse, soit un écart de quasiment sept points.

Les points de vue des deux populations cibles sont à nuancer, non pas sur la teneur des relations, qui semblent majoritairement « bonnes », mais sur la distribution totale. Une fois de plus, ces résultats convergent vers les résultats émis par l'étude de D. Bodson. Comme nous l'avons déjà mentionné, le sociologue a mis en regard les relations des non-agriculteurs et des agriculteurs et souligne qu'il est « inexact de répandre l'image de résidents ne supportant rien et

---

<sup>81</sup> Dans cette sous-partie, nous reprendrons les questions communes qui ont été soumises aux deux populations. Nous n'avons pas retenu toutes les questions, et nous présentons uniquement celles qui nous apparaissent comme essentielles dans le cadre de cette recherche.

constamment braqués contre les agriculteurs et leur métier, réagissant au moindre dérangement ». Pourtant, suivant les réponses émises par les uns et les autres, ces relations apparaissent comme moins conviviales chez les non-agriculteurs. À Charleroi, l'écart n'est que de dix points entre les agriculteurs et les non-agriculteurs, pour qui les relations semblent moins « bonnes » que ce que pensent les agriculteurs.

### **2.3.2 Avantages de l'activité agricole dans la commune**

Afin d'affiner les types de relations qui existent entre les non-agriculteurs et les agriculteurs, nous avons envisagé de mieux les cerner au travers des avantages que les uns et les autres y perçoivent. Si, dans l'ensemble, nous constatons une certaine homogénéité dans le choix des trois principaux items retenus par les deux populations cibles, certaines divergences apparaissent.

En effet, les non-agriculteurs de Charleroi ont porté leur premier choix sur la contribution des agriculteurs dans la vie économique locale (62 %), alors que les agriculteurs carolorégiens ont sélectionné la proximité entre eux et les autres populations (37,7 %). Le deuxième choix chez les résidents consiste à « acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur » (17 %), alors que les agriculteurs ont retenu « la contribution dans la vie économique locale » (19,6 %). Le troisième choix diffère également: pour les premiers, il s'est porté sur « la proximité entre les agriculteurs/consommateurs » (15 %), et pour les deuxièmes, sur le fait d'« acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur » (11,8 %).

À première vue, ces résultats semblent souligner que les uns et les autres envisagent les avantages de l'agriculture suivant leurs intérêts propres. Si, pour les résidents, cette agriculture contribue à la vie économique locale, les agriculteurs l'envisagent davantage sous un angle relationnel qui passe par le développement d'une proximité entre eux et les non-agriculteurs.

À Liège, les choix pour lesquels ont opté les deux populations sont identiques à ceux qui ont été relevés à Charleroi, avec toutefois une différence pour les agriculteurs qui ont mis au même niveau leur « contribution dans la vie économique locale » et « l'achat de produits locaux qui misent sur la fraîcheur ». Ceci laisse entendre que leur contribution dans la mise à disposition de produits locaux participe à la vie économique locale de la commune.

### **2.3.3 Inconvénients d'une activité agricole locale**

Dans la même lignée que les avantages, il était intéressant d'appréhender les perceptions qu'ont les uns et les autres face à l'activité agricole au sein de la commune, d'un point de vue « négatif ». Les résultats nous permettent d'évaluer les points de friction relevés dans ces deux populations.

À Charleroi, les résultats montrent que les trois items retenus par les deux populations convergent, mais que les hiérarchies des points de vue diffèrent quelque peu. Pour les non-agriculteurs, les désagréments olfactifs et quotidiens sont les inconvénients les plus saillants; chez les agriculteurs, seul le premier item a une importance relative. Le deuxième item chez les agriculteurs s'est porté sur l'augmentation du prix des terrains de la commune. Cette problématique de l'accès au foncier est plus prégnante chez les agriculteurs pour les raisons déjà évoquées. Enfin, le troisième item diverge entre les deux populations. Pour les non-

agriculteurs, il s'agit tout naturellement du « non-respect de l'environnement », mis au même niveau que l'augmentation du prix des terrains. Et en parallèle, les agriculteurs ont opté pour les désagréments quotidiens.

À Liège, les résultats affichés des non-agriculteurs dans la sélection des items convergent pour au moins deux des trois items retenus, avec une hiérarchie différente. Le premier inconvénient ressenti par les non-agriculteurs porte sur les désagréments olfactifs, alors qu'il n'arrive qu'en troisième position chez les agriculteurs.

Le deuxième choix chez les non-agriculteurs est l'augmentation du prix des terrains, alors qu'il représente le premier critère chez les agriculteurs. Enfin, le troisième choix chez les autres résidents est le « non-respect de l'environnement », qui ne semble pas du tout être d'actualité chez les agriculteurs. L'augmentation du prix des terrains semble constituer une réelle problématique pour les uns et les autres au regard des derniers chiffres émis par Statbel<sup>82</sup>, où il apparaît que la province du Hainaut est la moins onéreuse<sup>83</sup> au niveau tant des terrains que de l'immobilier, alors que la province de Liège<sup>84</sup> paraît avoir connu la plus forte augmentation en 2018.

La comparaison de tous ces résultats semble appuyer l'idée selon laquelle le « vivre-ensemble » de ces deux types de populations n'est pas empreint de relations majoritairement conflictuelles, même si quelques désagréments sont mis en avant des deux côtés. De fait, les agriculteurs sont bien conscients des inconvénients de leur activité au sein des espaces où de nouvelles fonctions se sont superposées à celle qui y dominait auparavant. L'agriculture semble être « acceptée » par des résidents qui ne l'excluent pas, et elle peut, pour un certain nombre de répondants, apporter sa contribution dans la vie économique locale.

### **2.3.4 Pistes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture dans la commune**

Pour affiner davantage les premières questions sur la perception et la prise en compte de l'activité agricole par les résidents des communes étudiées, nous leur avons soumis d'autres questions, plus précises. Celles-ci tentent de montrer ce que les deux populations préconisent comme « pistes intéressantes à développer afin de soutenir l'agriculture et les agriculteurs de leur commune ».

Pour les non-agriculteurs de Charleroi, l'item qui a suscité le plus d'attention de la part des répondants est « la valorisation et l'organisation d'un marché de produits locaux », alors qu'il ne constitue que le deuxième chez les agriculteurs. Le deuxième item des résidents reprend cette volonté de manger local avec « l'utilisation des produits locaux dans les collectivités », qui constitue le troisième item chez les agriculteurs. Pour le dernier, c'est la « communication et la mise en avant de l'agriculture locale », alors que celui-ci est le premier chez les agriculteurs.

---

<sup>82</sup> <https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/prix-de-limmobilier>

<sup>83</sup> [www.lesoir.be/.../prix-de-limmobilier-le-hainaut-reste-la-province-la-moins-chere-carte](http://www.lesoir.be/.../prix-de-limmobilier-le-hainaut-reste-la-province-la-moins-chere-carte)

<sup>84</sup> [www.lesoir.be/.../prix-de-limmobilier-ca-grimpe-plus-vite-liege-quen-wallonie](http://www.lesoir.be/.../prix-de-limmobilier-ca-grimpe-plus-vite-liege-quen-wallonie)



Pour les non-agriculteurs et les agriculteurs de Liège, les résultats sont identiques en termes de choix des items.

### **2.3.5 Initiatives appropriées afin de rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole**

Cette question constitue la dernière que nous avons croisée entre les deux populations; elle prolonge en quelque sorte la question précédente et ouvre la discussion. Cette question nous permet de cerner les attentes des uns et des autres par rapport à cette activité agricole.

À Charleroi, les résidents des communes retenues ont sélectionné, comme premier item, l'« organisation d'activités pour les écoles », qui converge avec celui des populations agricoles, avec une légère différence. Comme deuxième item, les non-agriculteurs indiquent le « développement des ventes à la ferme », alors que les agriculteurs ont retenu « l'élaboration d'une charte de la convivialité entre agriculteurs et non-agriculteurs ». Enfin, un certain pourcentage de la population des non-agriculteurs suggère l'« éducation des jeunes populations à une alimentation saine et durable », qui constitue le dernier item retenu par les agriculteurs.

Dans les communes de Liège, les items envisagés par les différentes populations interrogées dans le cadre de ce questionnaire se rejoignent sur deux propositions. Pour les non-agriculteurs et les agriculteurs, leur premier item est d'« organiser des activités pour les écoles ». La deuxième proposition soulignée par les non-agriculteurs consiste à « développer les ventes à la ferme ». Enfin, pour les agriculteurs, « l'élaboration d'une charte de la convivialité entre les agriculteurs et les non-agriculteurs » semble déterminante dans les relations de voisinage avec les non-agriculteurs.

## **Conclusions et discussions**

En croisant les réponses des non-agriculteurs et des agriculteurs, certaines conclusions peuvent être émises. En ce qui concerne les relations entre ces deux populations, elles sont bonnes dans l'ensemble, avec une perception meilleure chez les agriculteurs, en particulier pour les communes liégeoises. Il semble que les relations des agriculteurs avec les autres habitants se passent bien, de leur point de vue. Pour les non-agriculteurs, la présence des agriculteurs semble moins bien acceptée. De nombreux citoyens venus chercher un cadre de vie spécifique dans les zones rurales rêvent d'un type d'agriculture bien particulier (Vidal, 2013). Face aux réalités agricoles, et notamment au mode productiviste, certains habitants émettent des critiques qui touchent aux questions environnementales.

Pour les avantages, une certaine convergence a été relevée entre les deux populations à Charleroi, avec toutefois quelques différences dans l'ordre de sélection. Pour les non-agriculteurs, il est surtout question de la participation de l'agriculture dans la vie économique locale alors que les agriculteurs ont retenu la proximité entre eux et le reste de la population. Ce premier choix nous interpelle sur les rapports sociaux qui lient les agriculteurs au reste de la population résidant dans la commune. Ces éléments soulignent combien la « sociabilité » paraît cruciale dans les rapports qu'entretiennent les agriculteurs avec les autres populations (Joly *et al.*, 2008). Certains auteurs se sont penchés sur les situations « critiques » auxquelles un grand nombre d'agriculteurs sont confrontés. Ces dernières engendrent de la « détresse » par manque de reconnaissance sociale de leur métier (Lafleur et Allard, 2006). Cette recherche de

cohésion sociale des agriculteurs semble constituer l'élément central dans les relations avec les autres habitants du territoire (Hochedez, 2008; Praly *et al.*, 2009). Néanmoins, pour les autres habitants, ces relations de proximité ne semblent pas constituer l'aspect le plus important dans cette cohabitation. Pour les non-agriculteurs interrogés, l'agriculture semble constituer un apport économique pour la commune.

Les deux autres items retenus par les uns et les autres se rejoignent, certes, mais les habitants semblent davantage attendre une participation des agriculteurs dans la production de denrées qui répondent à leurs besoins, à savoir des « produits locaux qui misent sur la fraîcheur ». Ce deuxième item mis en avant par les habitants ne constitue que le troisième chez les agriculteurs.

Enfin, le troisième item des uns et des autres constitue le deuxième retenu tant par les agriculteurs que par les non-agriculteurs. Du reste, il est intéressant de constater que les trois items retenus par les répondants sont identiques, avec un ordre de priorité qui se réfère aux intérêts de chacune de ces populations. À Liège, les résultats convergent, avec une différence pour les agriculteurs qui accordent autant d'importance à leur contribution dans la vie économique locale que dans l'achat de produits locaux. Comme nous l'avons mentionné, cette relocalisation alimentaire peut, dans bien des cas, participer à l'économie de la ville, à travers la vente de produits locaux (van der Ploeg et Renting, 2004), bien que certains auteurs tendent à nuancer cet aspect des choses (Gale, 1997; Boys et Hughes, 2013). Selon les spécificités territoriales et le type d'exploitation agricole, cet impact sur la vie économique locale peut varier considérablement.

Les inconvénients, pour les deux populations cibles, sont convergents dans leur choix mais différents dans leur ordre. Il s'agit des désagréments olfactifs et quotidiens chez les non-agriculteurs, repris par les agriculteurs pour le premier. Mais, le deuxième inconvénient porte sur le prix des terrains. Le troisième item est, pour les non-agriculteurs, le non-respect de l'environnement. Il n'a été repris par aucun agriculteur. Ces items retenus montrent que les représentations des uns et des autres divergent et visent leurs intérêts respectifs. Du point de vue des agriculteurs, aucun n'a retenu le « non-respect » de l'environnement, élément qui, dans bien des cas, constitue un sujet de friction entre ces deux populations. Néanmoins, les agriculteurs semblent reconnaître qu'ils sont source de désagréments olfactifs et quotidiens, ce qui rejoint le point de vue des autres résidents. Ces désagréments sont mentionnés dans de nombreux territoires, en France, au Royaume-Uni et au Québec. Dans la plupart des cas, comme le souligne M. Simard, ces conflits sont imputés aux « usages productifs »; la chercheuse cite d'autres études comme celles de Champion et Watkins (1991), Nicourt *et al.* (2000) ou encore Daucé et Léon (2002a).

Pour les pistes à développer, les deux populations ont retenu les produits locaux de façon générale et la mise en avant de l'agriculture. Les uns comme les autres ont privilégié leurs intérêts réciproques. Toutefois, les produits locaux semblent constituer un choix chez les deux populations.

Une certaine hiérarchisation semble se révéler dans les résultats obtenus entre les deux populations cibles. Cette tendance « démontre » le désir des non-agriculteurs de consommer des produits locaux et le choix des agriculteurs d'évoquer cette activité. Ces derniers, très souvent, ont mentionné le manque d'intérêt porté à l'agriculture. Les agriculteurs semblent

appréhender le fait que leur activité n'est plus dominante dans les espaces ruraux ou semi-ruraux, et tout naturellement, ils tentent de la faire connaître aux nouvelles populations qui, dans bien des cas, ignorent tout ou presque de ce qu'elle représente.

Pour la dernière question qui touche aux initiatives appropriées pour un rapprochement entre les deux populations, les non-agriculteurs des deux agglomérations ont axé leur choix sur l'organisation d'activités pour les écoles, le développement des ventes à la ferme, l'élaboration et enfin l'éducation des jeunes à une alimentation saine et durable. Les agriculteurs ont pour leur part misé sur l'organisation des activités pour les écoles, l'élaboration d'une charte de la convivialité et l'éducation des jeunes populations à une alimentation saine et durable.

Le fait que les agriculteurs ont porté leur choix sur ces propositions sous-entend que des conflits existent bien entre les uns et les autres et qu'un manque de « compréhension » de leur métier semble être présent chez les non-agriculteurs des communes d'étude. Les agriculteurs ne semblent pas tout à fait acceptés par le reste des populations des communes sélectionnées. Ces populations ultra-majoritaires sont, dans la plupart des cas, dans l'attente d'une production de denrées alimentaires qui assureraient leur approvisionnement. Ce décalage entre les attentes des uns et les réponses des autres peut engendrer des situations d'ignorance, voire de rejet, ou pire, de conflits.

Bien que les items retenus par les uns et les autres convergent en partie, le « vivre-ensemble » semble constituer une réelle préoccupation chez les agriculteurs, alors que les non-agriculteurs optent pour une contribution des agriculteurs aux ventes à la ferme et une alimentation saine et durable pour les populations les plus sensibles, à savoir les jeunes.

Ces résultats laissent à penser que, pour certains, les réflexes acquis au niveau de l'alimentation sont difficiles à changer, alors que tout se joue chez les jeunes générations. Ceux-ci estiment en effet que la connaissance de leur métier passe par les jeunes populations, à travers les écoles, avec en filigrane l'idée de leur faire découvrir d'où provient leur alimentation.

L'alimentation semble constituer le lien qui unit les consommateurs aux agriculteurs. Un nombre de plus en plus significatif de consommateurs sont demandeurs de produits locaux, depuis quelques années déjà. Les deux populations semblent s'accorder sur l'importance de la question alimentaire, qui doit prendre en compte avant tout les jeunes générations.

Concernant la mise en regard de ces réponses, certaines convergences sont à souligner. Celles-ci font référence à la question alimentaire au sein des communes retenues mais aussi à l'éducation à apporter aux jeunes populations devenues étrangères au monde agricole, à son fonctionnement et à la manière dont est produite leur alimentation. Du point de vue des agriculteurs, la connaissance et le respect de leur travail semblent primer sur la question exclusive de l'alimentation.

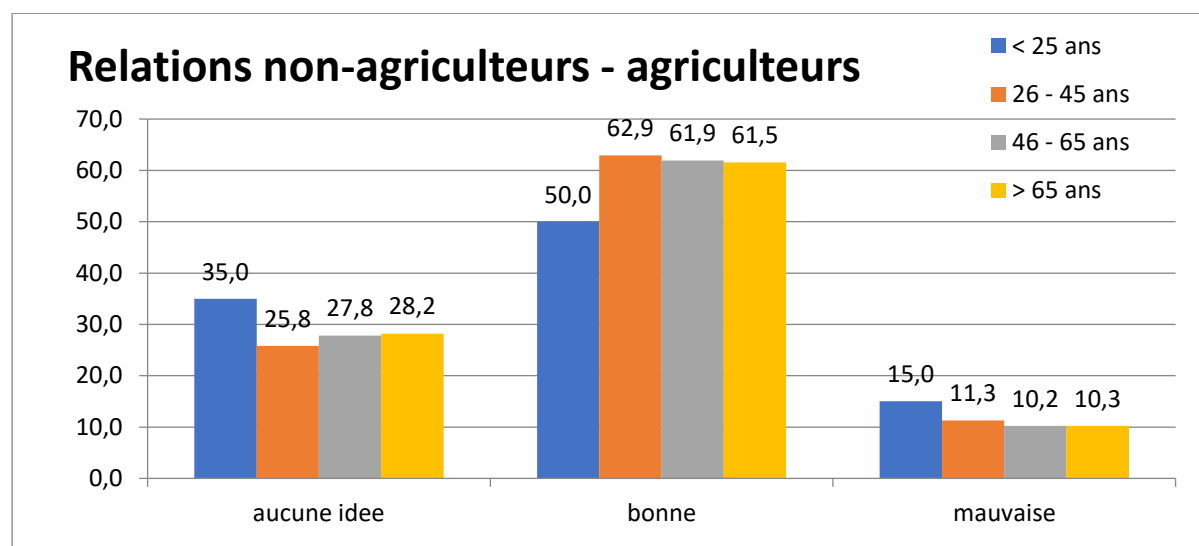
Pour les agriculteurs, d'autres analyses seront menées à l'échelle de la commune afin d'observer si les réponses émises par les répondants varient selon les sous-groupes. Parmi ces variables – taille de l'exploitation, âge des exploitants agricoles –, nous ne retiendrons que les pistes intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture dans la commune, et les initiatives appropriées afin de rapprocher la sphère urbaine et la sphère agricole.

## 2.4 Résultats et analyses par sous-groupes chez les non-agriculteurs

Dans cette sous-partie, nous analysons les résultats des statistiques descriptives qui tiennent compte de l'âge des répondants des communes étudiées. Nous nous intéressons également à la durée de résidence de ces populations et au genre des répondants. Les questions que nous avons retenues portent sur les thèmes suivants:

- les relations entre non-agriculteurs et agriculteurs ( graphique 20)
- les avantages et inconvénients de l'agriculture dans la commune (graphiques 21 et 22)
- les pistes intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture dans la commune (graphique 23)
- les initiatives qui semblent appropriées pour rapprocher les sphères agricole et urbaine ( graphique 24)
- les lieux d'achats

Graphique 20: Relations entre agriculteurs et non-agriculteurs

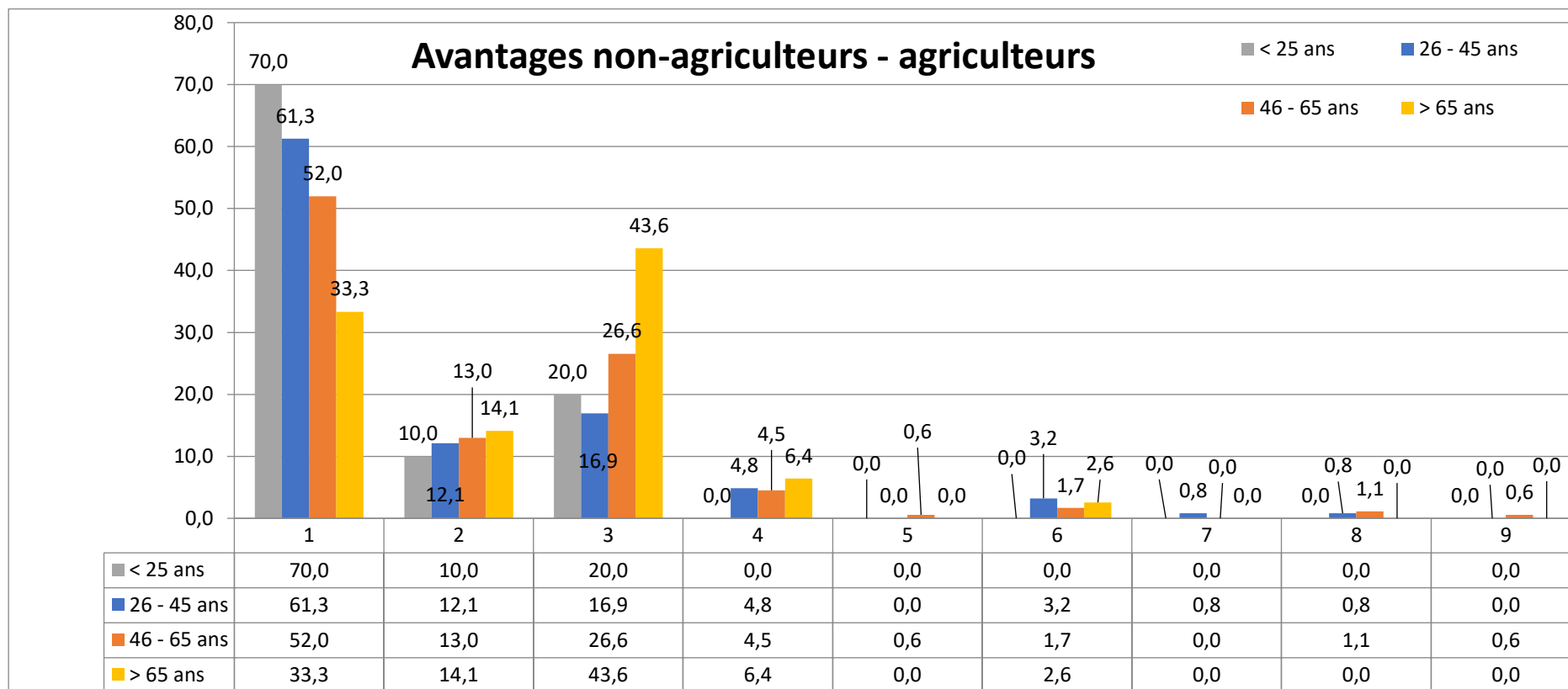


Pour la première question liée aux relations entre agriculteurs et non-agriculteurs, nous avons réparti les répondants selon quatre tranches d'âges: les moins de 25 ans, les 26-45 ans, les 46-65 ans et les plus de 65 ans. Les résultats apparaissent différents selon les tranches d'âges: ce sont les moins de 25 ans qui semblent avoir de moins bonnes relations avec le monde agricole. En effet, suivant nos résultats, 35 % des moins de 25 ans, n'ont pas d'avis sur la question.

Pour la question des avantages perçus de l'activité agricole, les résultats qui ressortent pour les moins de 25 ans et les 26-45 ans, en grande majorité, sont de contribuer à la vie économique locale; cette proposition rassemble un peu plus d'une moitié des répondants de 46-65 ans . Alors que pour les plus de 65 ans, seuls un peu plus d'un tiers estiment que les agriculteurs de leur commune contribuent à la vie économique locale. Rappelons que les agriculteurs constituent désormais moins de 1,8 % de la population active totale, et que leur part dans le PIB est inférieur à 1 % (Stabel, 2017).

Les plus de 65 ans semblent davantage sensibilisés à l'avantage d'une agriculture locale qui passerait par l'achat de produits locaux misant sur la fraîcheur. Nous constatons donc que la perception de l'agriculture locale diffère quelque peu selon les différentes tranches d'âges. Les 25 à 65 ans ne soulignent pas le fait que la présence de l'agriculture au sein de leur commune procure des produits frais locaux.

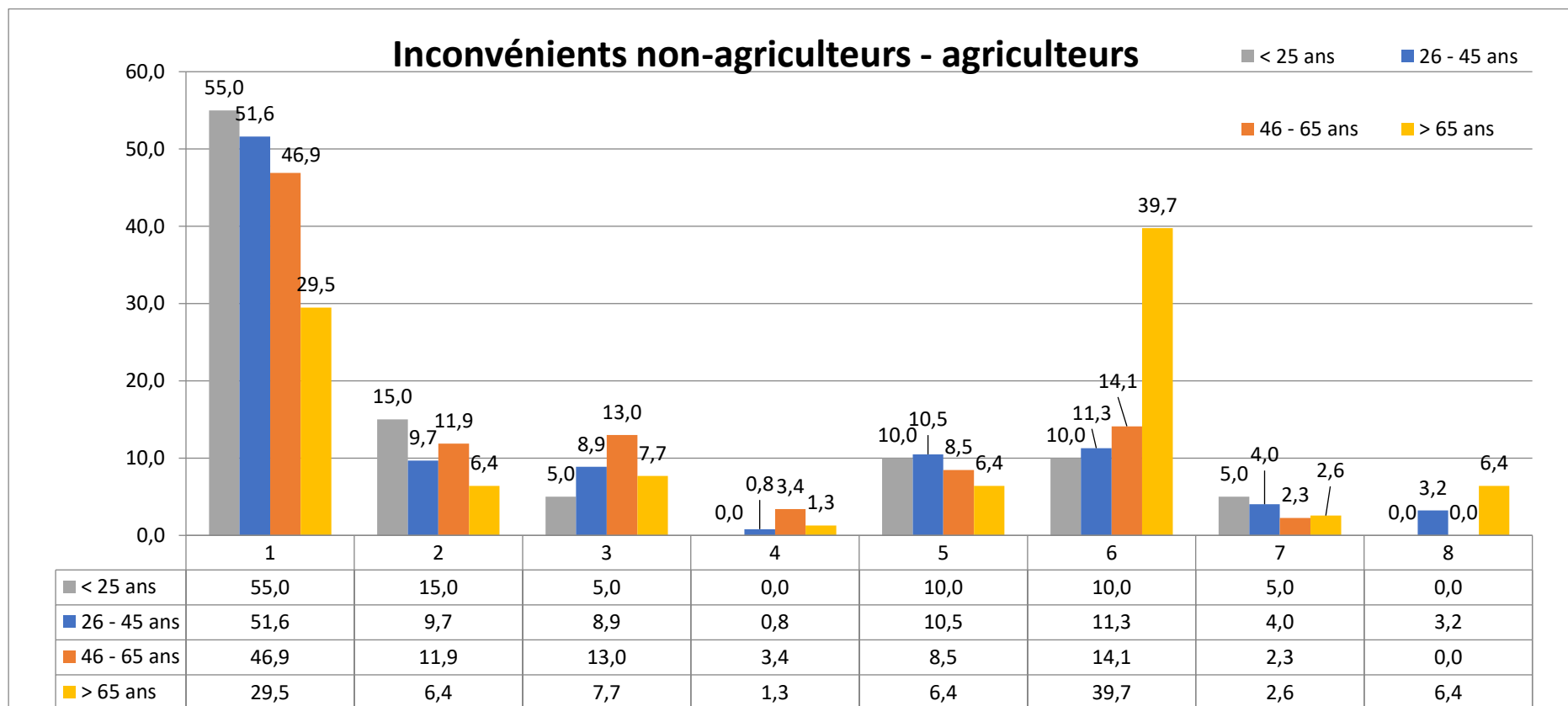
Graphique 21: Avantages de l'activité agricole dans la commune



### Légende

1. Contribuer à la vie économique locale
2. Créer de la proximité entre agriculteurs / consommateurs
3. Acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur
4. Contribuer à pérenniser les agriculteurs de votre commune
5. Développer l'agritourisme
6. Renouer des liens à la terre
7. Un moyen d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires de votre commune
8. Apporter une rémunération "juste" aux agriculteurs
9. Maintenir le cadre de vie rurale

Graphique 22: Inconvénients de l'activité agricole dans la commune



### Légende

1. Désagréments olfactifs (odeurs)
2. Non-respect de l'environnement (impact sur l'environnement)
3. Désagréments quotidiens (salissures des chemins communaux...)
4. Impact paysager de l'exploitation
5. Aucune implication dans la vie locale
6. Augmentation du prix des terrains de la commune
7. Aucune contribution à l'approvisionnement local en produit frais
8. Aucune réponse

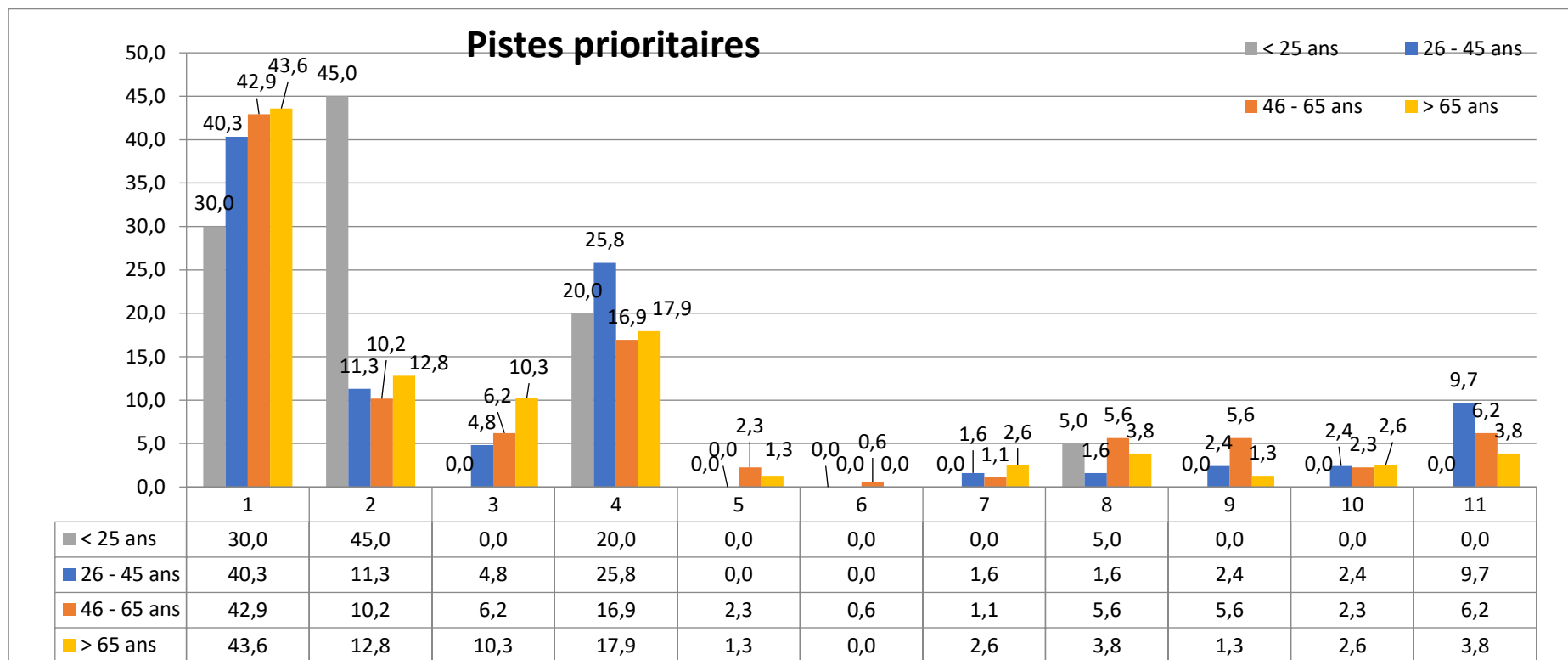
Quant aux inconvénients, suivant les tranches d'âges, les résultats mettent en avant que la majorité des répondants de 25 à 45 ans évoque les désagréments olfactifs. Dans une moindre mesure, les 46-65 ans s'accordent sur ces mêmes inconvénients, de même que les plus de 65 ans. Ces résultats laissent penser que pour les habitants plus âgés, cet inconfort olfactif a été plus ou moins accepté et semble faire partie de leur quotidien. Comme l'a affirmé l'un des habitants d'Ouffet (2017), « vivre dans les espaces ruraux implique d'accepter certains aspects de la vie rurale, dont les odeurs ».

Les moins de 25 ans semblent plus sensibles aux questions environnementales que les autres tranches d'âges. Les plus de 65 ans, eux, ont évoqué l'augmentation du prix des terrains de la commune, dans une grande majorité, comparativement aux autres tranches d'âges. La perception de cette problématique foncière semblerait mieux saisie par les populations les plus âgées qui, par leur vécu, ont pu appréhender l'augmentation des prix des terrains sur un temps long.

Pour affiner davantage certaines divergences, nous avons porté nos analyses sur les pistes et les initiatives qui constituent des indicateurs qui nous semblent pertinents dans la prise en compte de l'activité agricole au sein des territoires.



Graphique 23: Pistes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture de la commune



**Légende:**

1. Valorisation et organisation d'un marché de produits locaux
2. Communication et mise en avant de l'agriculture locale
3. Faciliter l'accès à la terre, sur des petites parcelles
4. Utilisation des produits locaux dans les collectivités (cantines scolaires, homes, hôpitaux,...)
5. Création d'une entreprise de réinsertion sociale au service des agriculteurs (livraison de marchandises, entretien des haies,...)
6. Mise en réseau avec et centralisation avec des associations ayant un lien avec l'agriculture
7. Aide à la diversification des agriculteurs
8. Mettre en place des plans d'aménagement protégeant les terres agricoles
9. Aider les agriculteurs à s'installer en maraichage pour nourrir vraiment les populations
10. Se concerter sur ce que les uns et les autres souhaitent, pour converger vers une alimentation locale et saine
11. Miser sur un revenu décent pour les agriculteurs qui approvisionnent les villes

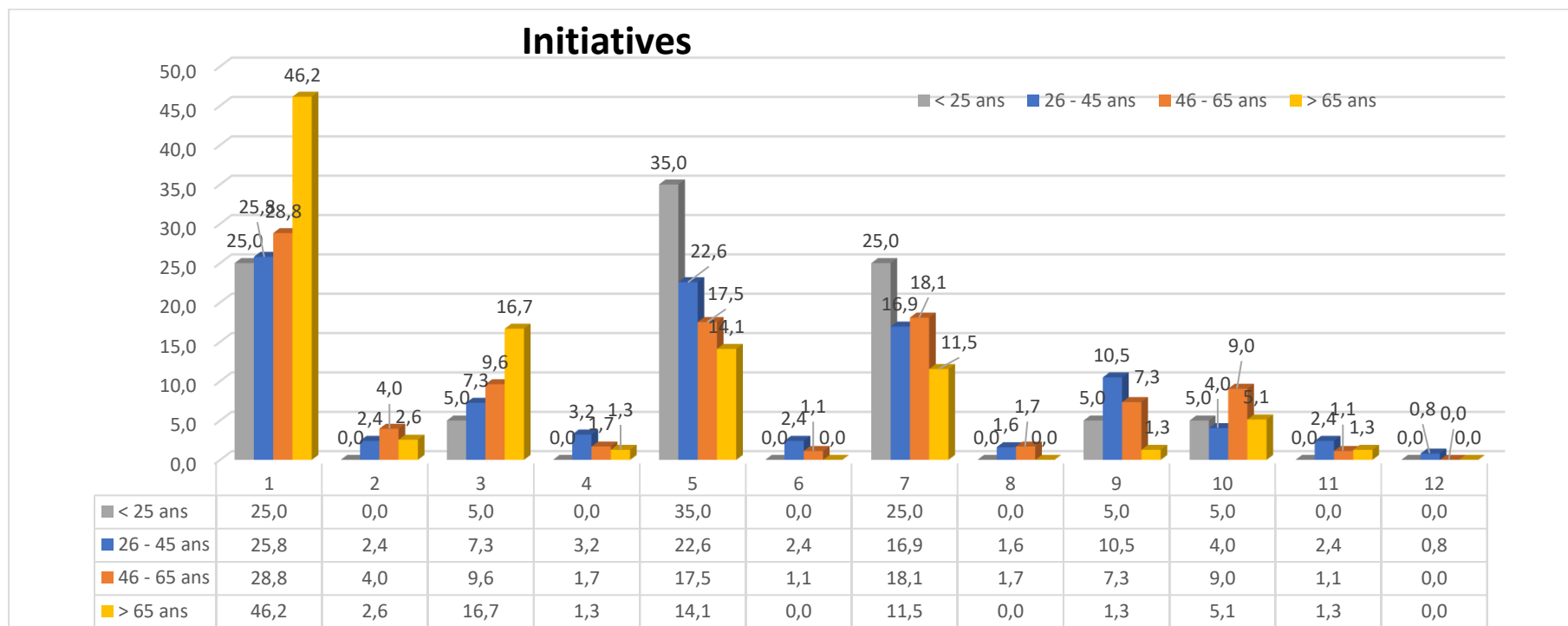
Les pistes qui seraient intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture de la commune sont, pour les moins de 25 ans, la communication et la mise en avant de l'agriculture locale. Pour les 26-45 ans, les 46-65 ans et les 65 ans et plus, c'est la valorisation et l'organisation d'un marché de produits locaux qui semblent se dégager.

Les analyses montrent que les autres items retenus par les 26-65 ans rejoignent ce souhait de produits locaux, en particulier dans les collectivités locales. *Idem* pour les 46-65 ans et les plus de 65 ans. De façon globale les trois items retenus par les quatre catégories d'âges convergent, les produits locaux semblent retenir l'attention.

Dans le cadre de cette question, nous avons également analysé les items sélectionnés en majorité par les répondants selon la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent. Quelques éléments semblent se dégager des initiatives qui ont été proposées dans cette question. Comme pour les autres questions, nous n'analyserons que les trois items retenus le plus fréquemment par l'ensemble des populations. Une fois de plus, le très faible échantillon appelle à la prudence, nous dégagerons donc qu'une simple « tendance ».

Pour les initiatives qui semblent appropriées afin de rapprocher le monde urbain du monde agricole, les résultats montrent que toutes les tranches d'âges ont retenu l'item « organisation d'activités à la ferme pour les écoles ». Plus l'âge des répondants augmente, plus cette initiative apparaît importante. Le développement des ventes à la ferme est davantage retenu par les moins de 25 ans. Enfin, la dernière initiative est « l'éducation des jeunes populations à une alimentation saine et durable ». Les visites des fermes n'ont été retenues que par les plus de 65 ans.

Graphique 24: Initiatives appropriées pour un rapprochement entre la sphère urbaine et la sphère agricole



**Légende:**

1. Organisation d'activités à la ferme pour les écoles
2. Elaboration d'une charte de la convivialité entre "agriculteurs, et non agriculteurs"
3. Visites des fermes régulièrement
4. Services collectifs rendus par les agriculteurs
5. Développer les ventes à la ferme
6. Organiser des barbecues géants à la ferme
7. Eduquer les jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
8. Organiser des rencontres-débat entre agriculteurs et néoruraux
9. Impliquer tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation locale
10. Appuyer les initiatives émanant d'agriculteurs qui cultivent en bio, ou en agroécologie
11. Développer les potagers collectifs en s'appuyant sur les conseils des agriculteurs
12. Aucune réponse

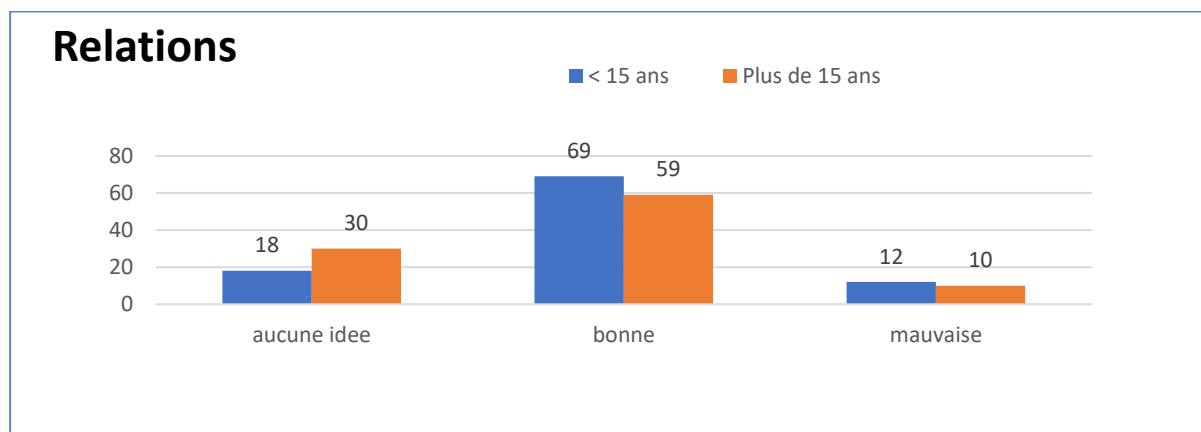
### Modalités d'achat des fruits et légumes chez les répondants selon les tranches d'âges

Cette question confirme que les consommateurs, quelle que soit la tranche d'âge, réalisent en très grande majorité leurs achats de fruits et légumes en GMS. Les moins de 25 ans représentent la plus forte proportion (90 %), suivis par les 26-45 ans (86,3 %), puis les 46-65 ans (78,5 %) et enfin les plus de 65 ans (82,1 %). Les autres canaux sont l'achat directement chez l'agriculteur pour les moins de 25 ans (10 %), les 26-45 ans (8,1 %), les 46-65 ans (12,4 %) et les plus de 65 ans (11,5 %). Ce sont donc les 46-65 ans qui privilégient les achats de fruits et légumes chez l'agriculteur, mais également dans les coopératives qui émergent de façon disparate selon les communes et les provinces, comme nous l'avons déjà mentionné.

Nous avons également envisagé d'autres analyses en prenant en considération la durée de résidence dans les communes d'étude des répondants: plus de 15 ans et moins de 15 ans (voir graphique 25 ci-dessous).

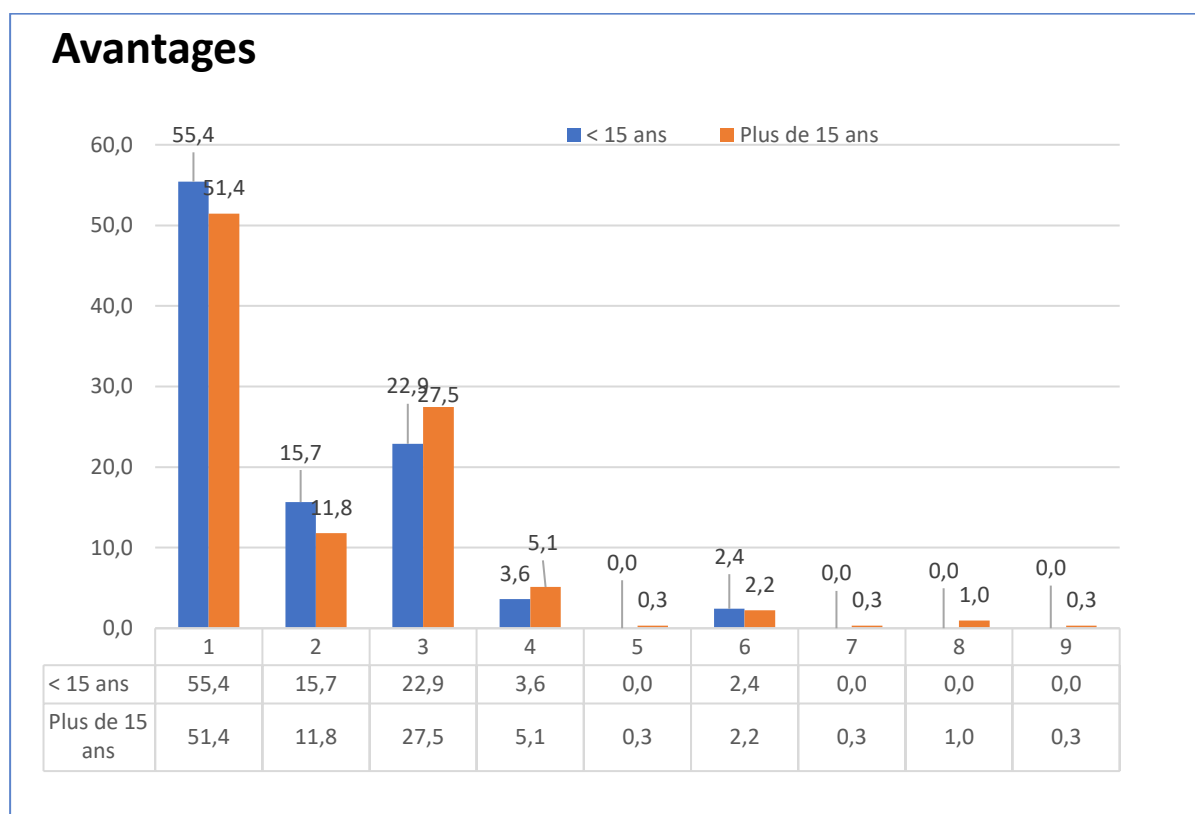
#### ➤ Résultats des questions selon la durée de résidence

Graphique 25: Relations entre agriculteurs et non-agriculteurs



D'après les résultats concernant les relations selon la durée de résidence (voir graphique 25), il semblerait que les habitants qui vivent dans la commune depuis plus de quinze ans aient de moins « bonnes » relations avec les agriculteurs que ceux qui y sont établis depuis moins de quinze ans.

Graphique 26: Avantages

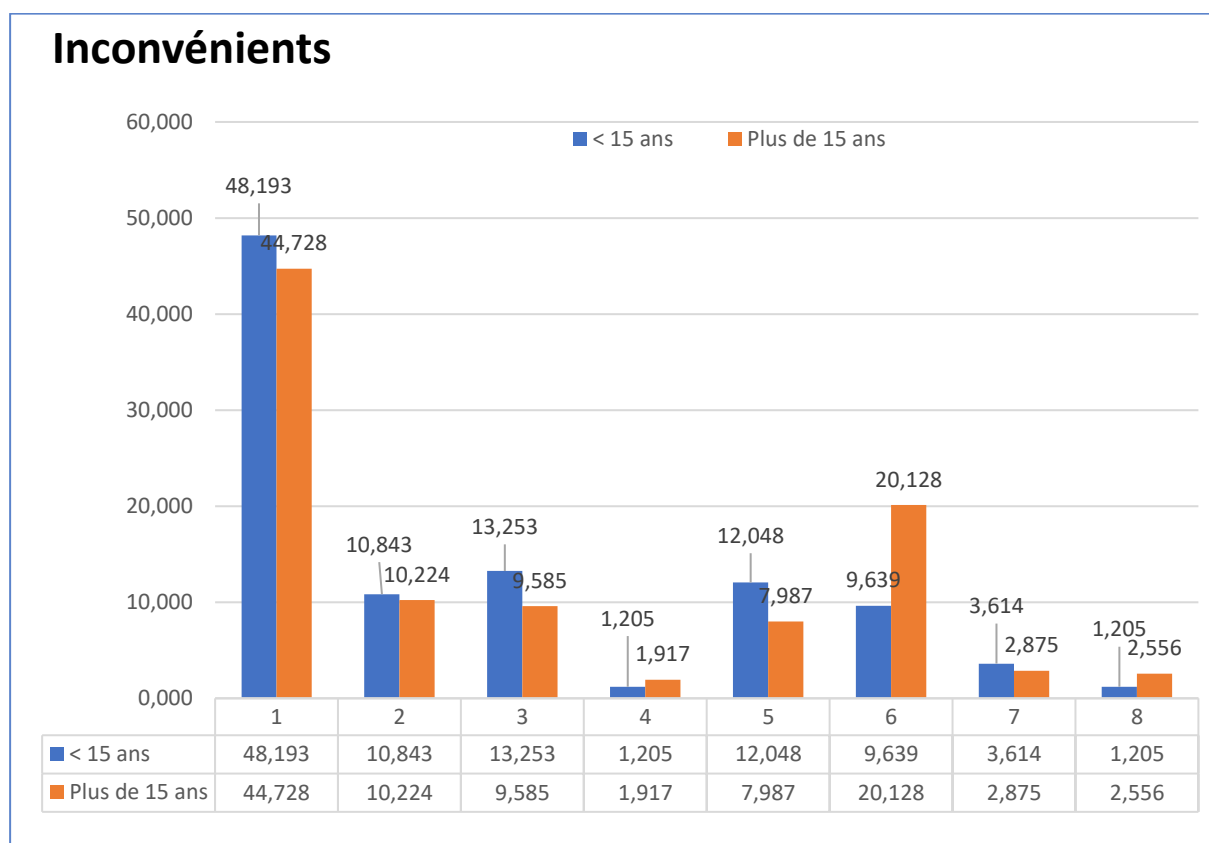


**Légende:**

1. Contribuer à la vie économique locale
2. Créer de la proximité entre agriculteurs / consommateurs
3. Acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur
4. Contribuer à pérenniser les agriculteurs de votre commune
5. Développer l'agritourisme
6. Renouer des liens à la terre
7. Un moyen d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaire de votre commune
8. Apporter une rémunération "juste" aux agriculteurs
9. Maintenir le cadre de vie rurale

Une grande majorité des habitants (moins de quinze ans et plus de quinze ans de résidence) ont retenu des avantages qui se recourent (voir graphique 26). Ces avantages sont la contribution de l'agriculture à la vie économique locale, la possibilité d'acheter des produits locaux et la création d'une proximité entre les agriculteurs et les consommateurs. Ces choix semblent indépendants de la durée de résidence, étant donné que dans l'ensemble, les résultats convergent.

Graphique 27: Inconvénients

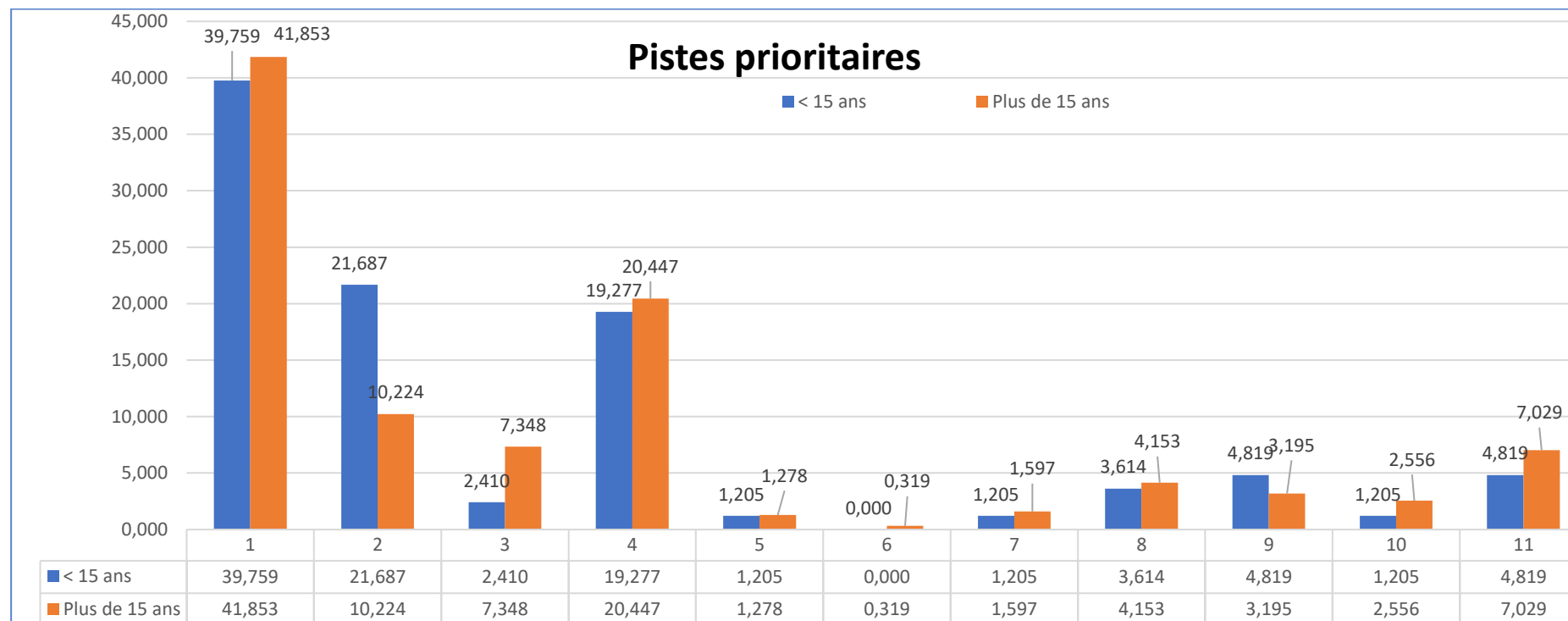


**Légende:**

1. Désagréments olfactifs (odeurs)
2. Non-respect de l'environnement (impact sur l'environnement)
3. Désagréments quotidiens (salissures des chemins communaux,...)
4. Impact paysager de l'exploitation
5. Aucune implication dans le vie locale
6. Augmentation du prix des terrains de la commune
7. Aucune contribution à l'approvisionnement local en produit frais
8. Aucune réponse

Les habitants qui résident dans la commune depuis moins de quinze ans semblent retenir, pour presque la moitié, les désagréments olfactifs, de même que les résidents installés depuis plus de quinze ans. Ils convergent également sur le choix des désagréments quotidiens. Néanmoins, seul l’item « augmentation du prix des terrains de la commune » divise les deux populations. Chez les résidents installés depuis plus de quinze ans, il a été davantage retenu (voir graphique 27)

Graphique 28: Pistes intéressantes pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture de la commune



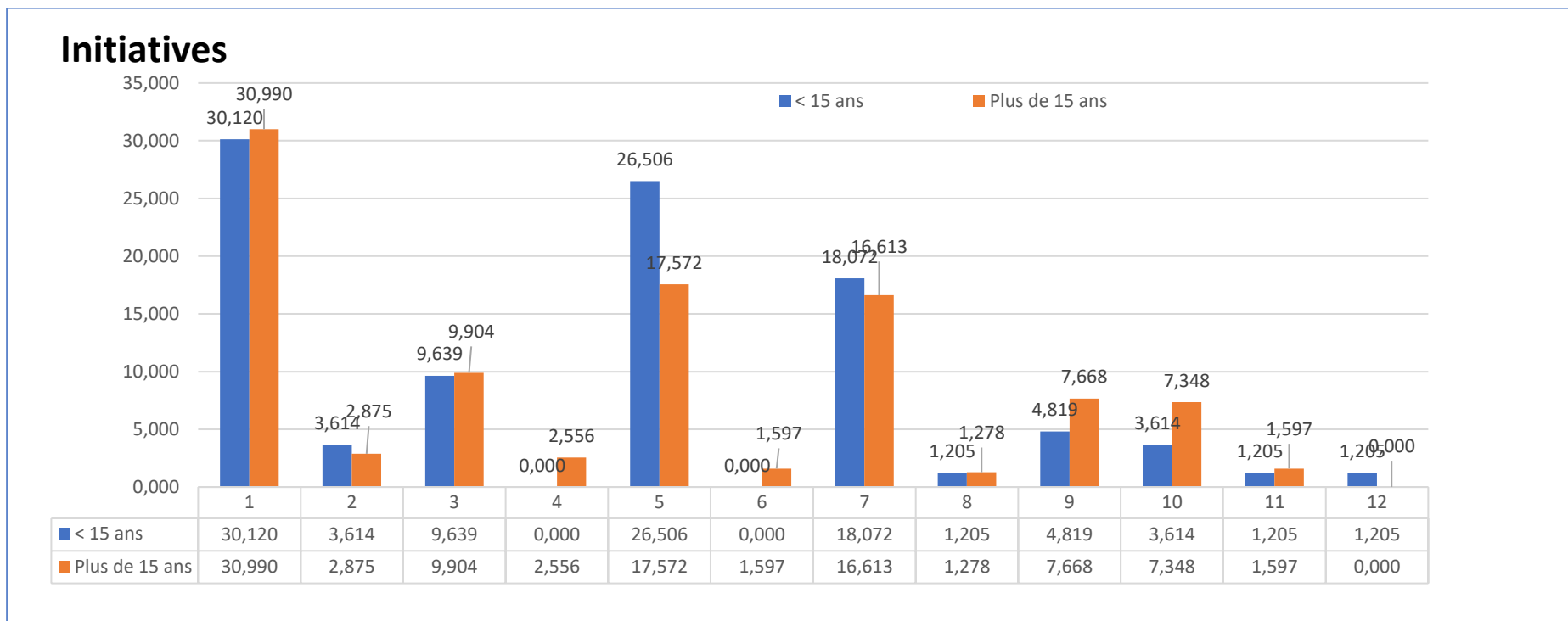
**Légende:**

1. Valorisation et organisation d'un marché de produits locaux
2. Communication et mise en avant de l'agriculture locale
3. Faciliter l'accès à la terre, sur des petites parcelles
4. Utilisation des produits locaux dans les collectivités (cantines scolaires, homes, hôpitaux,...)
5. Création d'une entreprise de réinsertion sociale au service des agriculteurs (livraison de marchandises, entretien des haies,...)
6. Mise en réseau et centralisation avec des associations ayant un lien avec l'agriculture
7. Aider à la diversification des agriculteurs
8. Mettre en place des plans d'aménagement protégeant les terres agricoles
9. Aider les agriculteurs à s'installer en maraichage pour nourrir vraiment les populations
10. Se concerter sur ce que les uns et les autres souhaitent, pour converger vers une alimentation locale ou saine
11. Miser sur un revenu décent pour les agriculteurs qui approvisionnent les villes

Ces pistes sont convergentes pour l'ensemble des résidents, à savoir la valorisation et l'organisation d'un marché de produits locaux. La deuxième piste porterait sur la communication et la mise en avant de l'agriculture locale, avec une nette différence entre les deux populations (résidents depuis moins de 15 ans et depuis plus de 15 ans), puisque nous observons un écart de dix points. Ceci semble signifier que les uns souhaitent davantage évoquer cette activité que les autres, pour qui celle-ci, qui ne cesse de reculer, n'a pas besoin d'être mise en avant. Ces choix nécessiteraient d'être affinés à travers de nouvelles questions, afin de saisir réellement pourquoi les uns et les autres semblent manifester plus d'intérêt envers telle ou telle piste (voir graphique 28).



Graphique 29: Initiatives appropriées pour un rapprochement entre sphère urbaine et sphère agricole



**Légende:**

1. Organisation d'activités à la ferme pour les écoles
2. Elaboration d'une charte de la convivialité entre "agriculteurs et non agriculteurs"
3. Visites des fermes régulièrement
4. Services collectifs rendus par les agriculteurs
5. Développer les ventes à la ferme
6. Organiser des barbecues géants à la ferme
7. Eduquer les jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
8. Organiser des rencontres-débat entre agriculteurs et néoruraux
9. Impliquer tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation saine
10. Appuyer les initiatives émanant d'agriculteurs qui cultivent en bio, ou en agro écologie
11. Développer les potagers collectifs en s'appuyant sur les conseils des agriculteurs
12. Aucune réponse

Pour les initiatives qui semblent appropriées en termes de soutien à l'agriculture et aux agriculteurs de la commune, les résultats montrent une certaine convergence entre les deux populations. Il s'agit de l'organisation d'activités à la ferme et du développement des ventes à la ferme, qui ont été mis en avant. Enfin, éduquer les jeunes populations à une alimentation saine et durable semble être une initiative qui reste essentielle pour l'ensemble des résidents. En somme, une certaine convergence est à relever entre les habitants installés depuis plus de quinze ans et les habitants arrivés plus récemment (voir graphique 29).

### *Lieux d'achat de fruits et légumes*

Quelle que soit leur durée de résidence, les répondants s'approvisionnent dans les GMS.

Nous avons envisagé d'autres analyses à l'échelle communale. De façon globale, les participants, tant à Charleroi qu'à Liège, se rejoignent sur les items retenus (pistes à développer et initiatives à mettre en place pour rapprocher les deux mondes). Les produits locaux sont nettement plébiscités.

## **Conclusions et discussions**

En envisageant de nouvelles analyses par sous-groupes chez les non-agriculteurs (âge et durée de résidence), nous avons pointé quelques éléments pertinents. En ce qui concerne les relations avec les agriculteurs, il apparaît que les moins de 25 ans n'ont pas d'avis quant à ces relations, que les autres tranches d'âges. L'idée que les plus jeunes sont de plus en plus distants du monde agricole semble se confirmer. Une certaine déconnexion entre les populations semble s'installer.

Les avantages et inconvénients de cette activité agricole au sein des communes semblent faire apparaître quelques disparités selon les tranches d'âges. Plus l'âge augmente, plus la perception de l'activité agricole diffère. Une certaine « habitude » se met en place dans la cohabitation des populations agricoles et non agricoles. Dans bien des cas, les plus âgés émettent des regrets face aux transformations et à la perte de l'activité agricole dans leur commune. Chez les plus jeunes, la tendance qui se dégage sur les questions environnementales rejoint l'effervescence relevée dans de nombreuses villes en Belgique, depuis quelques semaines. En effet, de plus en plus de jeunes manifestent afin de réveiller la conscience des responsables politiques et les pousser à agir contre le réchauffement climatique<sup>85</sup>.

En termes d'initiatives à développer, les moins de 25 ans se détachent des autres tranches d'âges. Ils ont retenu la communication et la mise en avant de l'activité agricole. Ceci souligne le manque de connaissances et la distanciation qui s'est installée chez les jeunes générations. Comme l'évoque la littérature, ils sont bien souvent nourris par des images véhiculées par les médias ou les réseaux sociaux. Ces modes de diffusion ont tendance à se borner à des clichés qui ne reflètent pas toujours la réalité du terrain.

Pour les autres, il s'agit de valoriser les produits locaux. Ces résultats suggèrent que plus les populations avancent en âge, plus elles semblent désireuses de mieux se nourrir, en particulier

---

<sup>85</sup> Le soir.be, 28/02/2019

avec des produits locaux, dont la traçabilité est reconnue et garantit des produits sains (Merle et Piotrowski, 2012). Cet item a été retenu dans une proportion moindre chez les sondés de moins de 25 ans, qui semblent donc accorder moins d'importance aux marchés de produits locaux. Certaines études ont montré que l'alimentation des jeunes est, dans une proportion non négligeable, peu axée sur les fruits et légumes au quotidien (Escalon et Beck, 2013).

Les 26-45 ans apparaissent plus demandeurs en produits locaux que les autres tranches d'âges, ce qui pourrait s'expliquer par le fait d'avoir des enfants. Il aurait été pertinent de mener d'autres analyses, afin de saisir réellement les raisons de ces choix.

Les pistes retenues par les populations suivant les tranches d'âges convergent en grande partie, bien que les plus jeunes (moins de 25 ans) soient plus enclins à communiquer et à évoquer l'agriculture dont ils semblent éloignés à première vue.

Les initiatives pour un rapprochement entre les deux populations

En définitive, les résultats montrent que selon les tranches d'âges, certaines initiatives semblent plus approuvées que d'autres. Les moins de 25 ans semblent retenir les activités organisées dans les fermes pour les écoles, tout comme les ventes à la ferme. Ces initiatives sont également mises en avant par les 26 à 65 ans et plus. L'éducation des jeunes populations à une alimentation saine et durable à travers les écoles semble aussi constituer l'un des choix des 25 à 65 ans. Seuls les répondants de plus de 65 ans semblent envisager des visites régulières des fermes. Ces éléments de réponse sont cohérents par rapport aux âges des répondants. Les plus jeunes sont plus intéressés par une alimentation saine et durable dans les écoles, alors que les plus de 65 ans restent attachés à une agriculture qu'ils voient disparaître d'année en année.

Pour le lieu d'achat des fruits et légumes, cette question confirme que les consommateurs réalisent en grande majorité, quelle que soit la tranche d'âge, leurs achats de fruits et légumes en GMS. Ce constat converge largement avec les analyses réalisées sur les principaux canaux d'approvisionnement alimentaire dans l'ensemble des pays développés (Steel, 2008: 148; Brand, 2015: 68). Les achats chez l'agriculteur semblent être davantage plébiscités par les 46-65 ans que par les autres tranches d'âges, car ils sont plus sensibilisés à la nécessité d'une meilleure nutrition.

Il nous semblait également intéressant d'analyser cette question par tranche d'âge, au regard des résultats relevés dans les autres questions. De nombreuses études ont souligné la prédominance des grandes et moyennes surfaces pour les achats de fruits et légumes. Pourtant, depuis quelques années, la littérature met l'accent sur d'autres canaux comme la vente directe chez l'agriculteur, les GAA, AMAP, CSA, ou encore les coopératives qui émergent dans les communes que nous étudions. En janvier 2018, en effet, le ministre de l'Agriculture en charge a commandé à l'APAQ-W une étude intitulée « Quelle est l'image de notre agriculture en 2018? ». Les résultats de cette étude ont été présentés en juin 2018. Une des questions portait sur les canaux d'alimentation des Belges (811 Flamands, 447 Wallons et 143 Bruxellois). D'après cette étude, les GMS représentent 79 % des lieux d'approvisionnement alimentaire, mais surtout, 39 % des répondants déclarent acheter leurs produits directement chez des producteurs locaux. Toutefois, nous n'avons pas noté d'analyse selon les tranches d'âges des répondants.

Les conclusions qui se dégagent des analyses selon la durée de résidence restent cohérentes de façon générale. Ce sont les personnes qui résident depuis plus de 15 ans dans la commune qui semblent entretenir de moins bonnes relations avec les agriculteurs. Au regard des résultats précédents, l'une des raisons pouvant être avancée résiderait dans le fait que les personnes habitant la commune depuis de nombreuses années auraient assisté à l'évolution de l'agriculture. Cette agriculture, de façon globale, s'est transformée, agrandie, et utilise toujours plus d'engrais chimiques. D'après certaines études (Aubertot *et al.*, 2005), la Belgique est classée parmi les plus gros consommateurs de pesticides au niveau européen. Située en deuxième position, juste derrière les Pays-Bas, elle fait ainsi figure de « mauvais élève »<sup>86</sup>.

Les avantages ne présentent pas de résultats significatifs selon la durée de résidence. Les inconvénients, quant à eux, semblent converger, mis à part le troisième item retenu, qui relève de l'augmentation du prix des terrains. Comme le signalent certaines analyses récentes, les prix des terrains ont connu une forte hausse ces dernières années, mieux appréhendée par les plus anciens résidents.

Au niveau des pistes à développer, les deux catégories semblent converger. L'utilisation des produits locaux a été retenue dans la même proportion pour les deux populations. Les initiatives appropriées pour rapprocher les sphères agricole et urbaine sont les mêmes pour les deux catégories: il s'agit de l'organisation d'activités à la ferme et du développement des ventes à la ferme. La durée de résidence n'influence en aucune façon les initiatives à mettre en place.

Enfin, pour le lieu d'achat des fruits et légumes, les résultats convergent quelle que soit la durée de résidence: les achats se réalisent en très grande majorité dans les GMS.

## **2.5 Résultats et analyses par sous-groupes chez les agriculteurs**

Pour les agriculteurs, nous avons réalisé de nouvelles analyses par sous-groupes, avec les variables suivantes:

- commune,
- taille des exploitations,
- tranche d'âge.

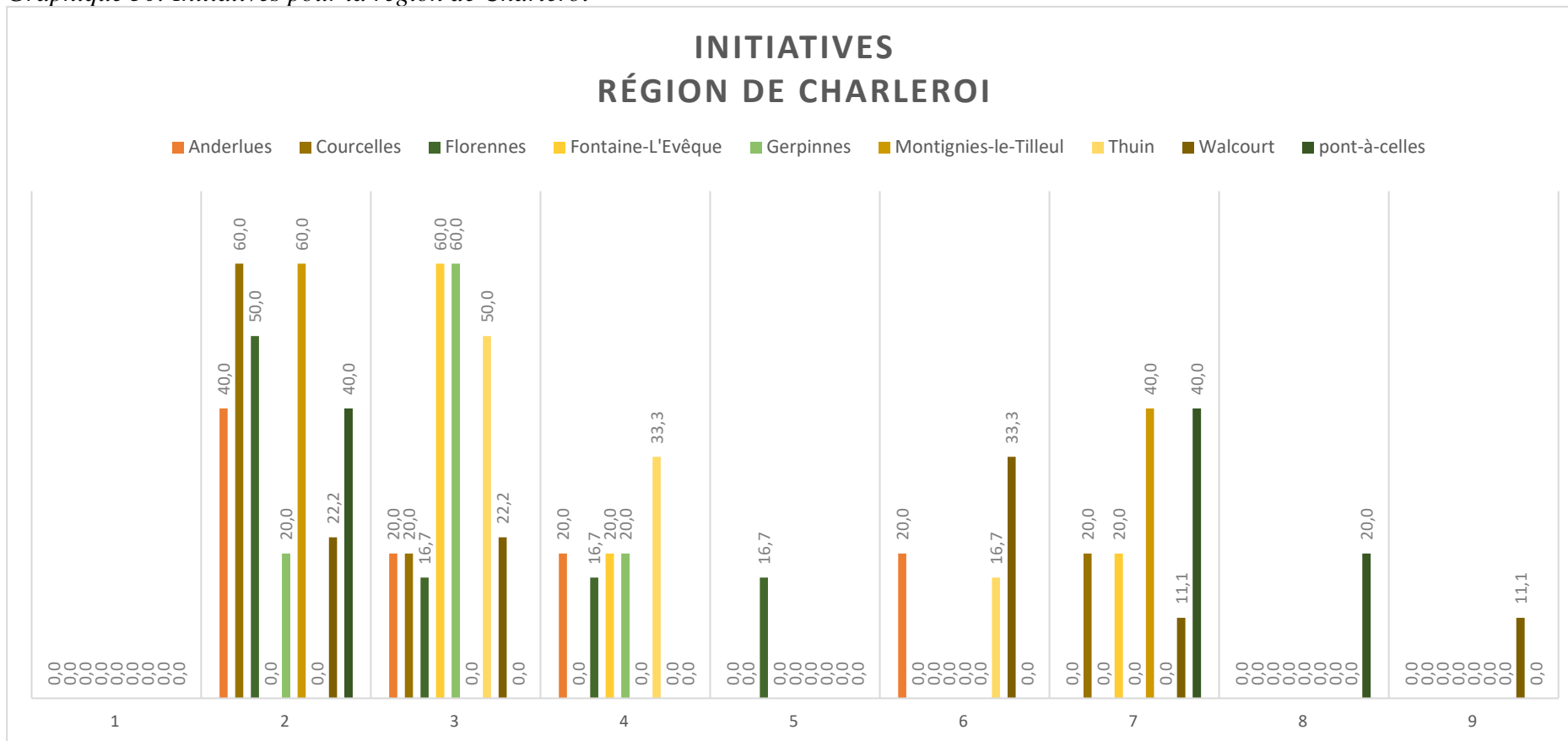
Ces analyses portent sur les questions suivantes:

- avantages et inconvénients de l'agriculture;
- pistes intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture de la commune;
- initiatives qui semblent appropriées afin de rapprocher les sphères agricole et urbaine.

---

<sup>86</sup> [Lesoir.be/181779/article/2018-10-02/la-belgique-nest-pas-un-bon-eleve-en-terme-dutilisation-de-pesticides-bien-au](https://lesoir.be/181779/article/2018-10-02/la-belgique-nest-pas-un-bon-eleve-en-terme-dutilisation-de-pesticides-bien-au)

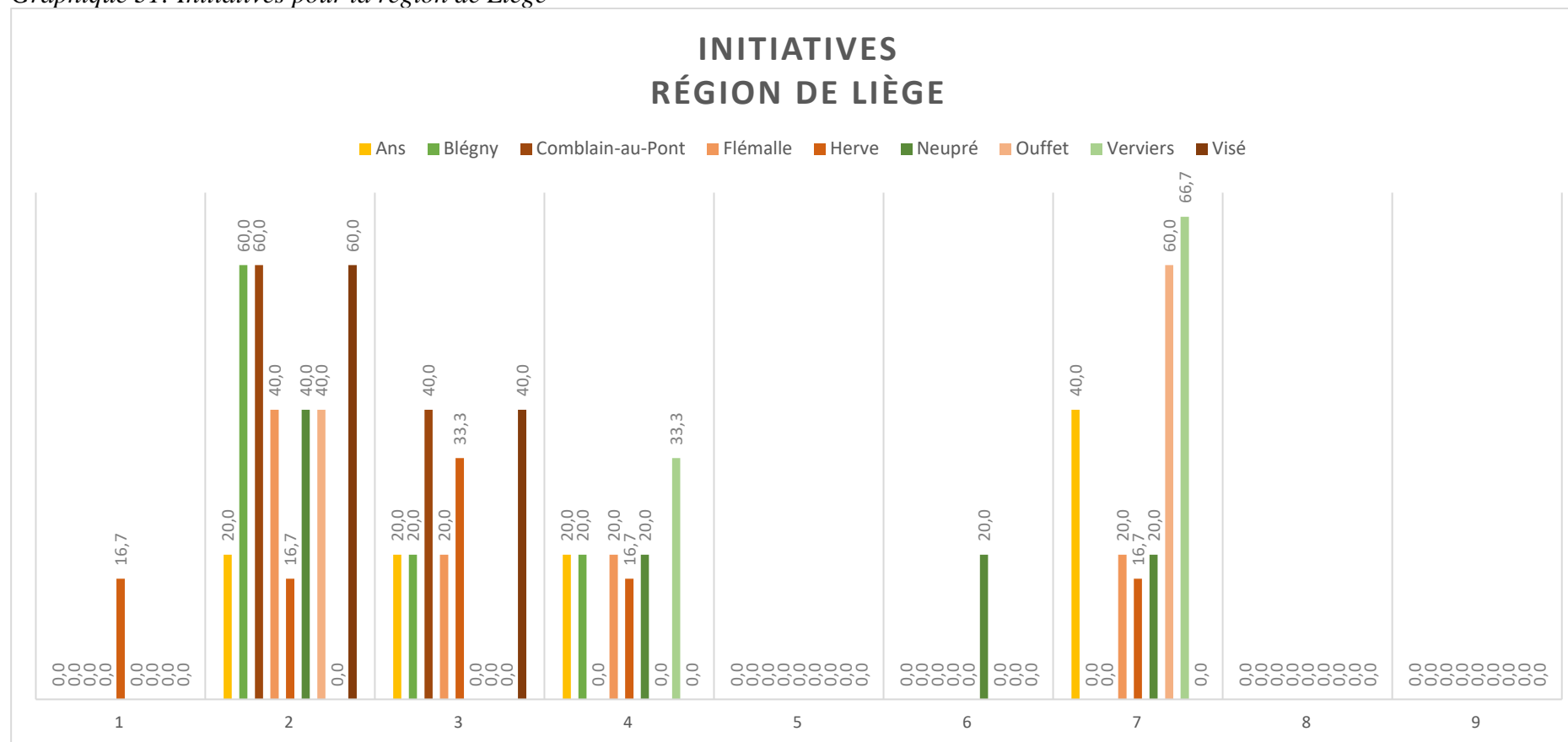
Graphique 30: Initiatives pour la région de Charleroi



**Légende:**

1. Aucune.
2. a. organisation d'activités à la ferme pour les écoles
3. b. élaboration d'une charte de la convivialité entre "agriculteurs et non agriculteurs"
4. c. visites des fermes
5. d. services collectifs rendus par les agriculteurs
6. e. ventes à la ferme
7. g. éducation des jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
8. h. rencontres-débat, entre agriculteurs et néoruraux
9. i. implication de tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation locale

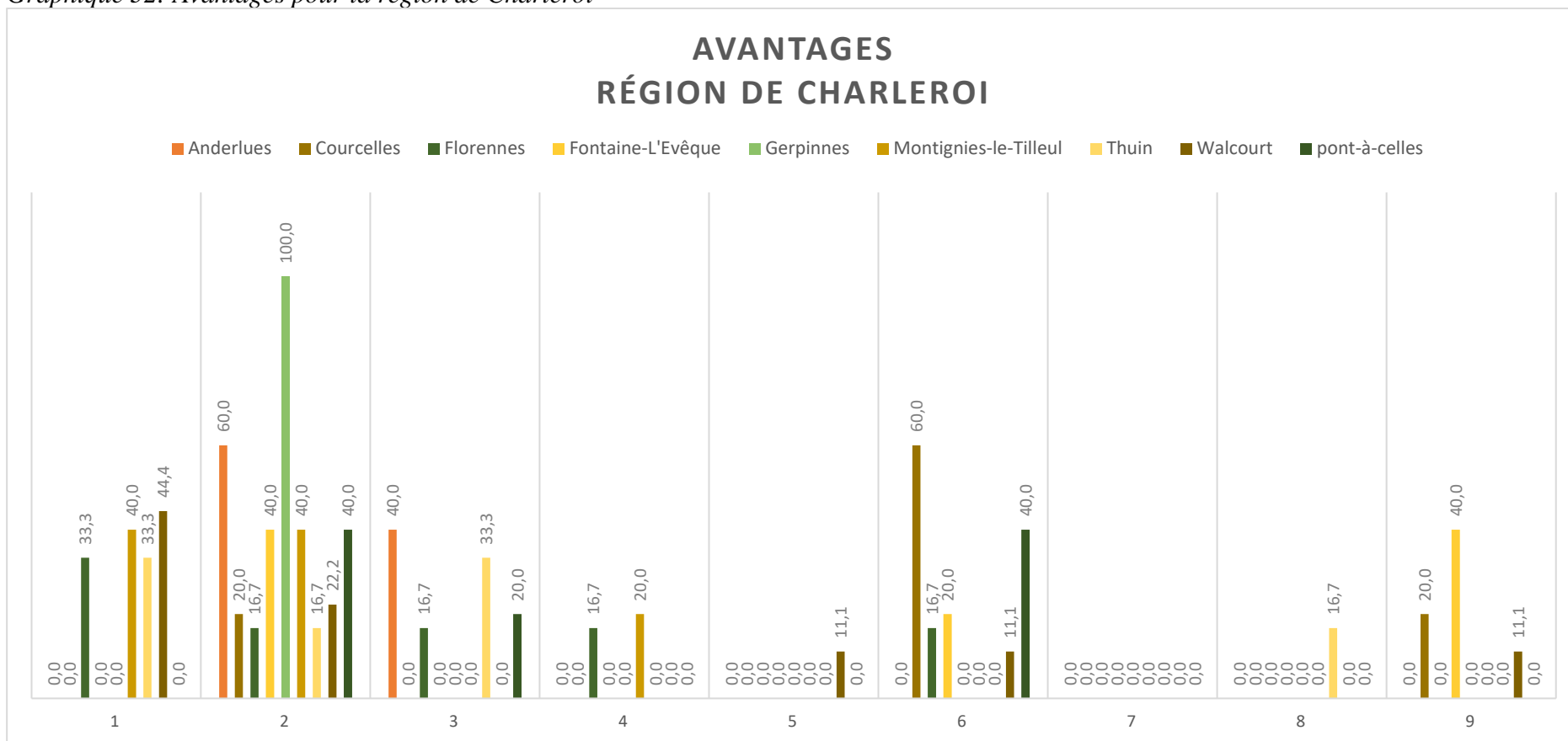
Graphique 31: Initiatives pour la région de Liège



**Légende:**

1. Aucune.
2. a. organisation d'activités à la ferme pour les écoles
3. b. élaboration d'une charte de la convivialité entre "agriculteurs et non agriculteurs"
4. c. visites des fermes
5. d. services collectifs rendus par les agriculteurs
6. e. ventes à la ferme
7. g. éducation des jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
8. h. rencontres-débat, entre agriculteurs et néoruraux
9. i. implication de tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation locale

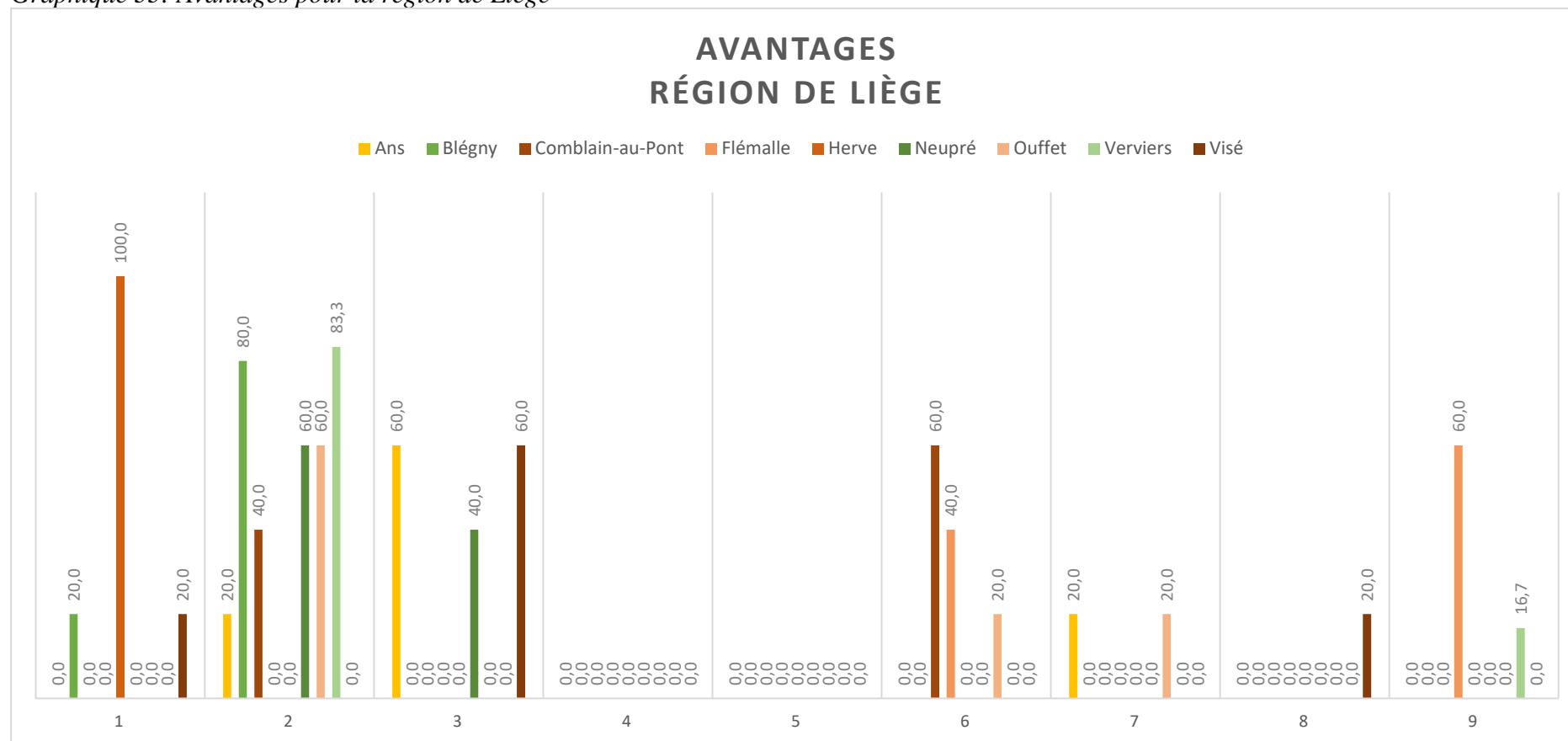
Graphique 32: Avantages pour la région de Charleroi



**Légende:**

1. A. Contribuer à la vie économique locale
2. B. Créer de la proximité entre agriculteurs/ consommateurs
3. C. Acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur
4. D. Contribuer à pérenniser les agriculteurs de votre commune
5. E. Développer l'agritourisme
6. F. Renouer des liens à la terre
7. G. Un moyen d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires de votre commune
8. H. Apporter une rémunération « juste » aux agriculteurs
9. I. Maintenir le cadre de vie rurale

Graphique 33: Avantages pour la région de Liège

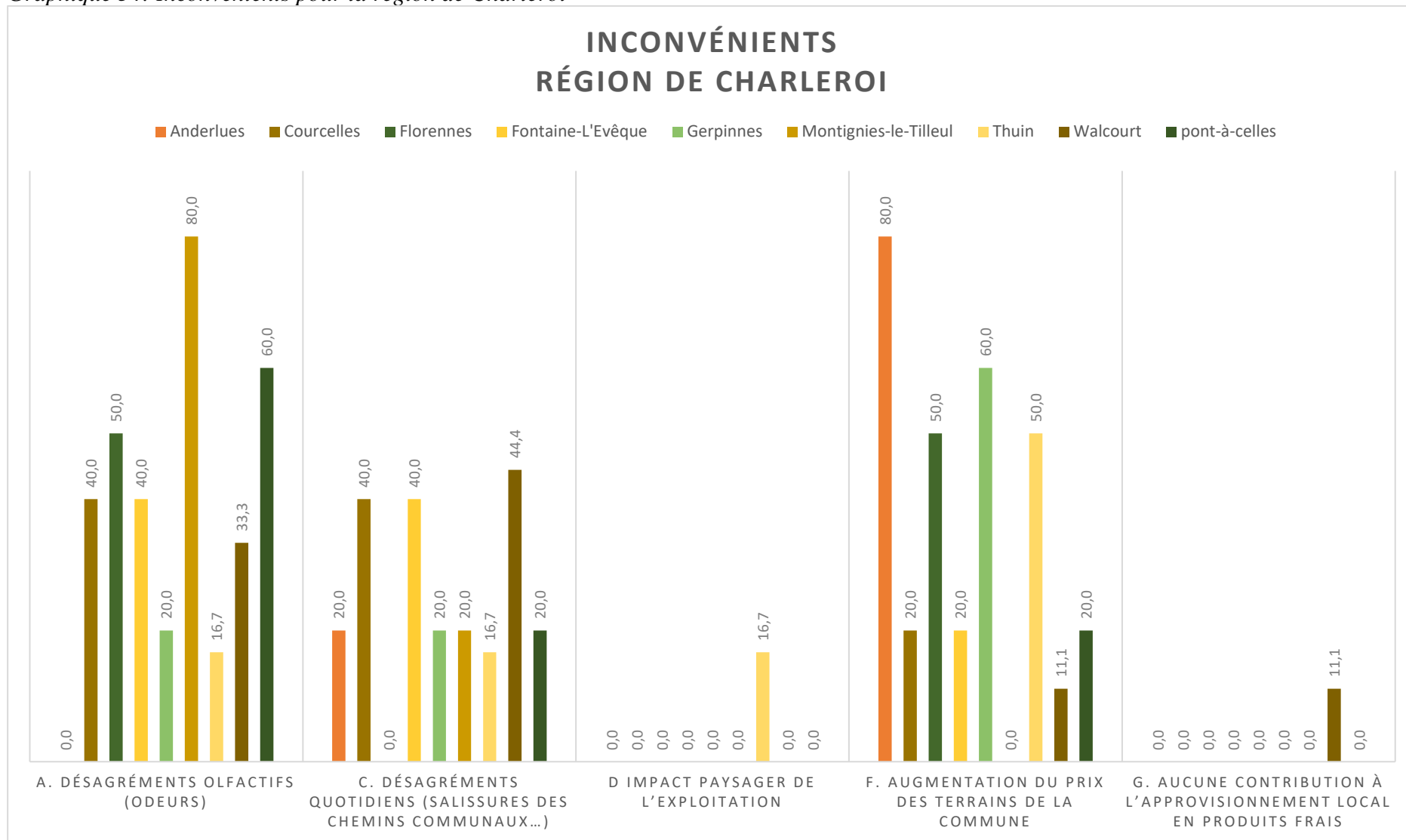


**Légende:**

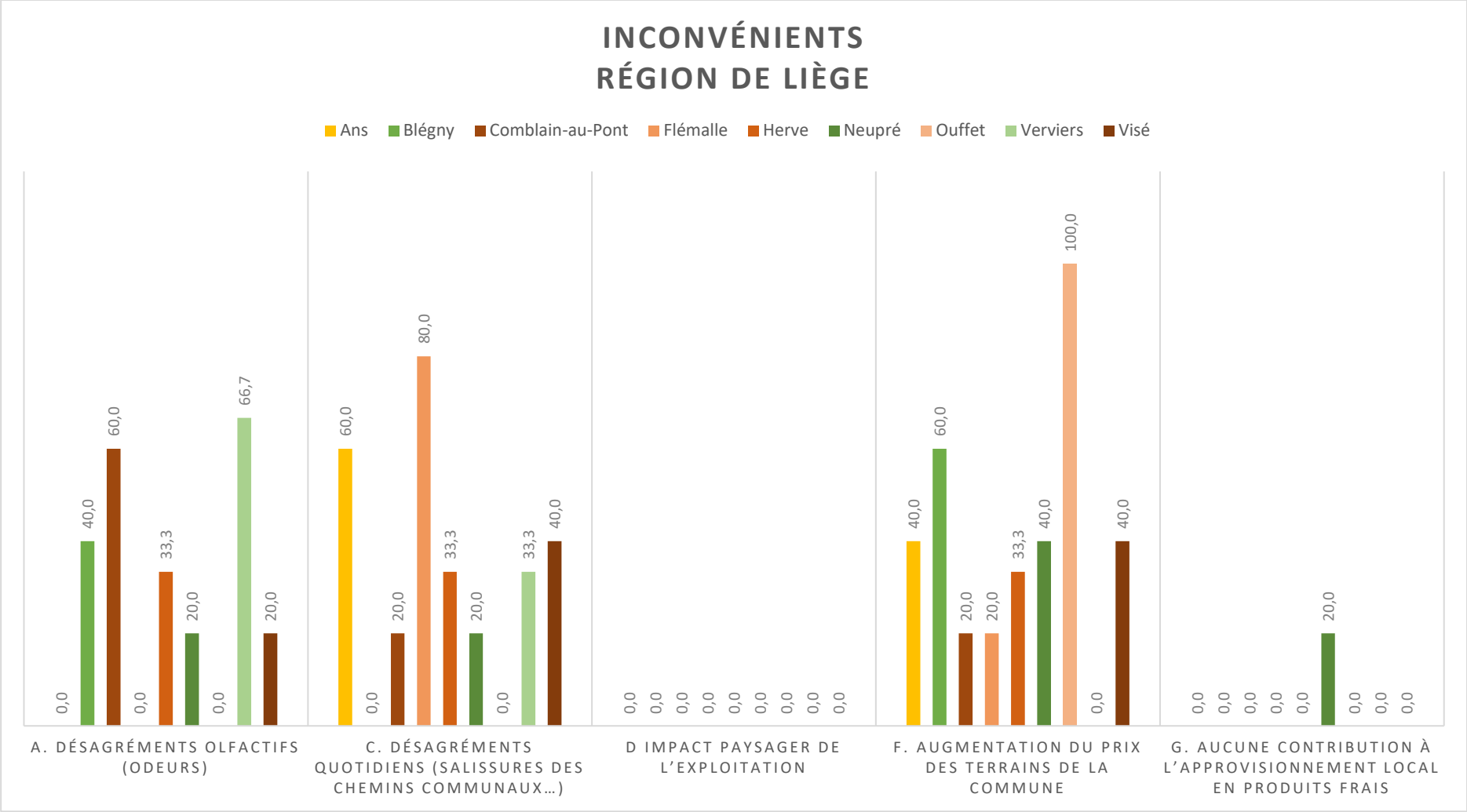
1. A. Contribuer à la vie économique locale
2. B. Créer de la proximité entre agriculteurs/ consommateurs
3. C. Acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur
4. D. Contribuer à pérenniser les agriculteurs de votre commune
5. E. Développer l'agritourisme
6. F. Renouer des liens à la terre
7. G. Un moyen d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires de votre commune
8. H. Apporter une rémunération « juste » aux agriculteurs
9. I. Maintenir le cadre de vie rurale



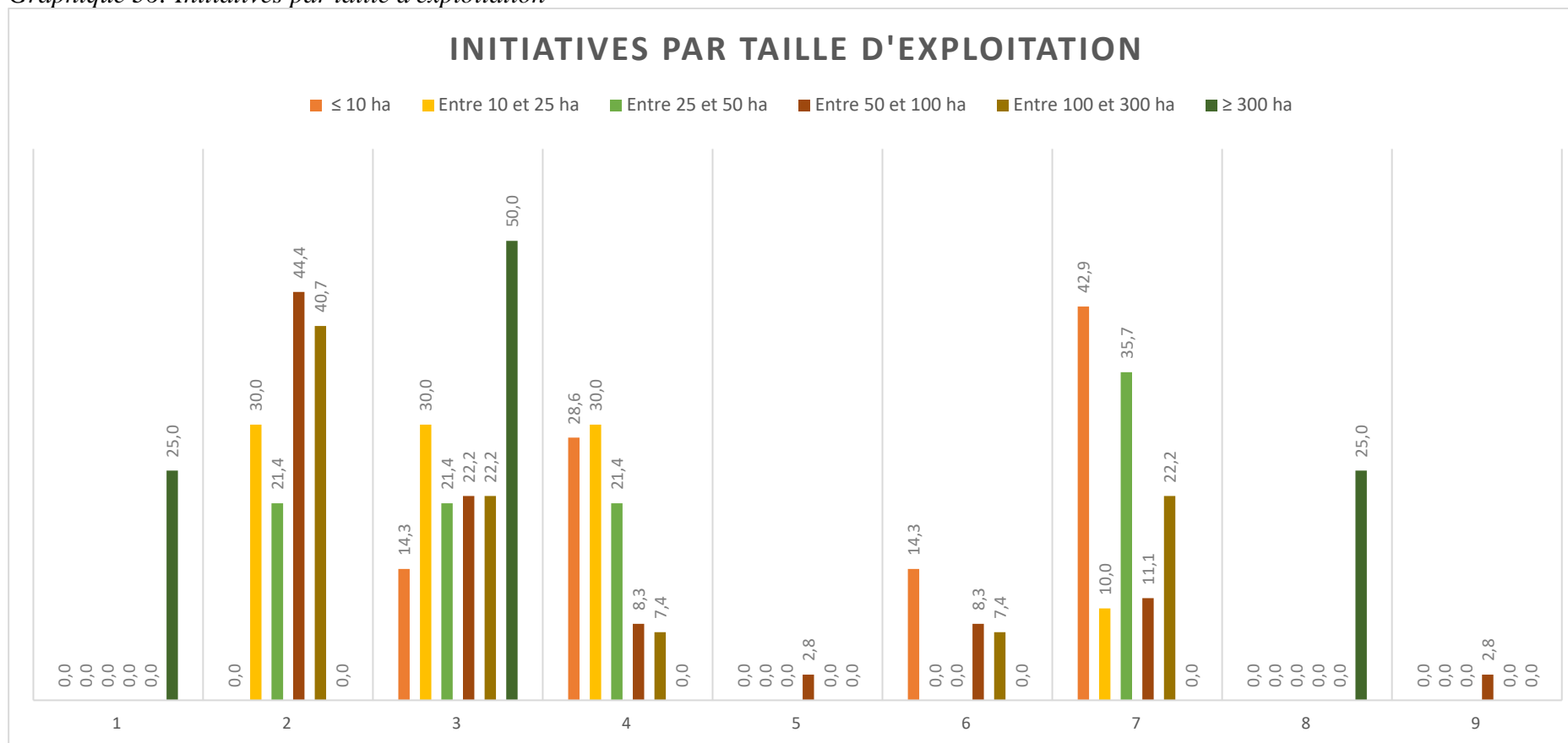
Graphique 34: Inconvénients pour la région de Charleroi



Graphique 35: Inconvénients pour la région de Liège



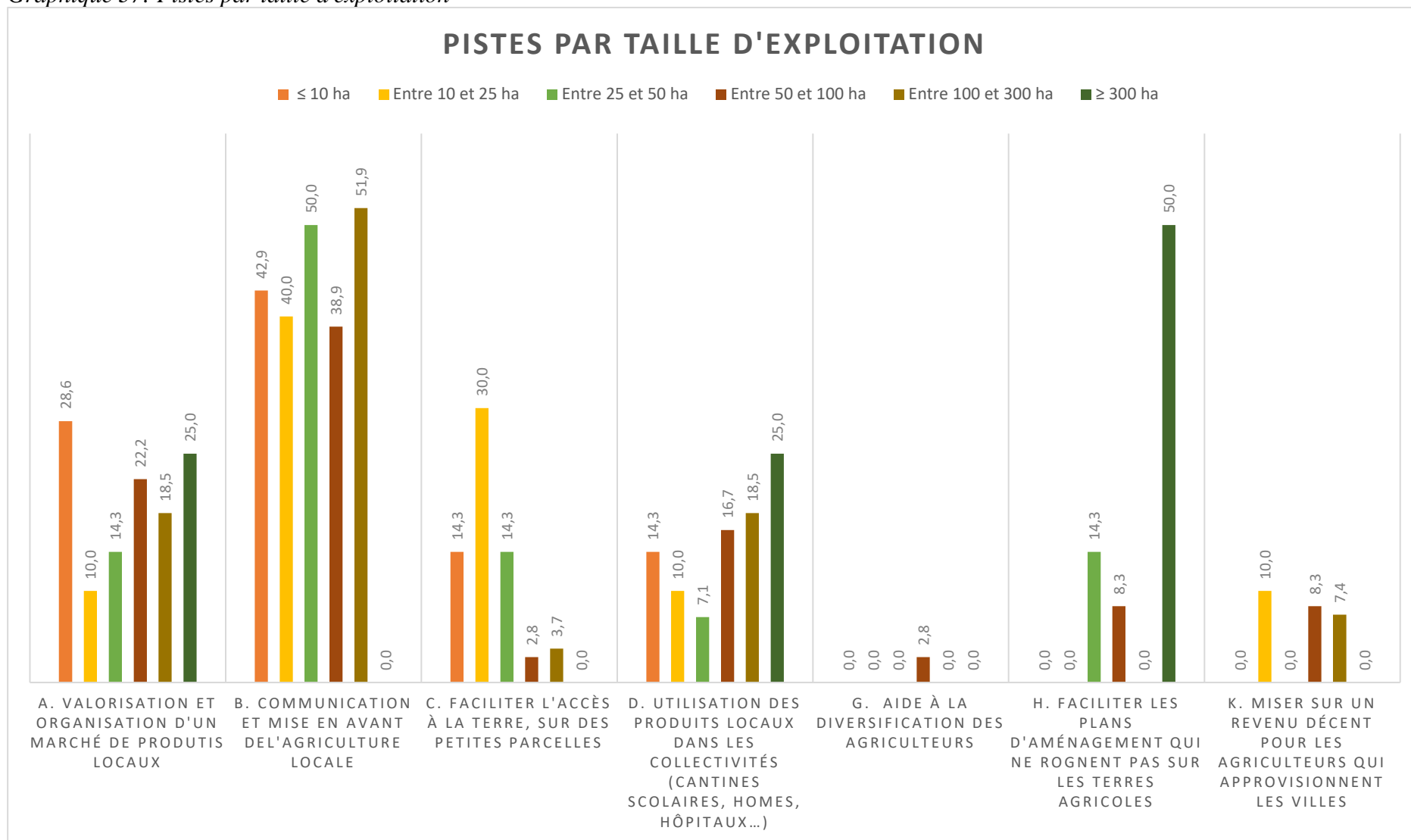
Graphique 36: Initiatives par taille d'exploitation



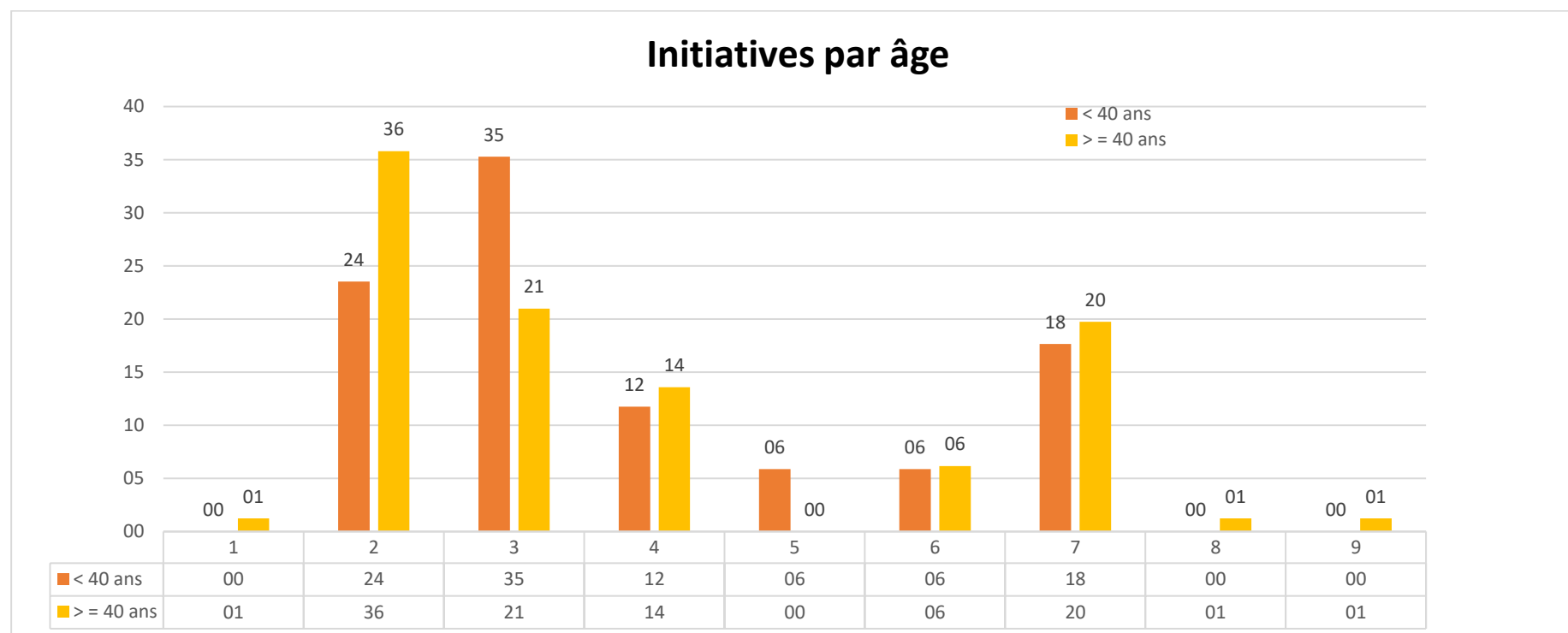
**Légende:**

1. Aucune.
2. a. organisation d'activités à la ferme pour les écoles
3. b. élaboration d'une charte de la convivialité entre "agriculteurs et non agriculteurs"
4. c. visites des fermes
5. d. services collectifs rendus par les agriculteurs
6. e. ventes à la ferme
7. g. éducation des jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
8. h. rencontres-débat, entre agriculteurs et néoruraux
9. i. implication de tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation locale

Graphique 37: Pistes par taille d'exploitation



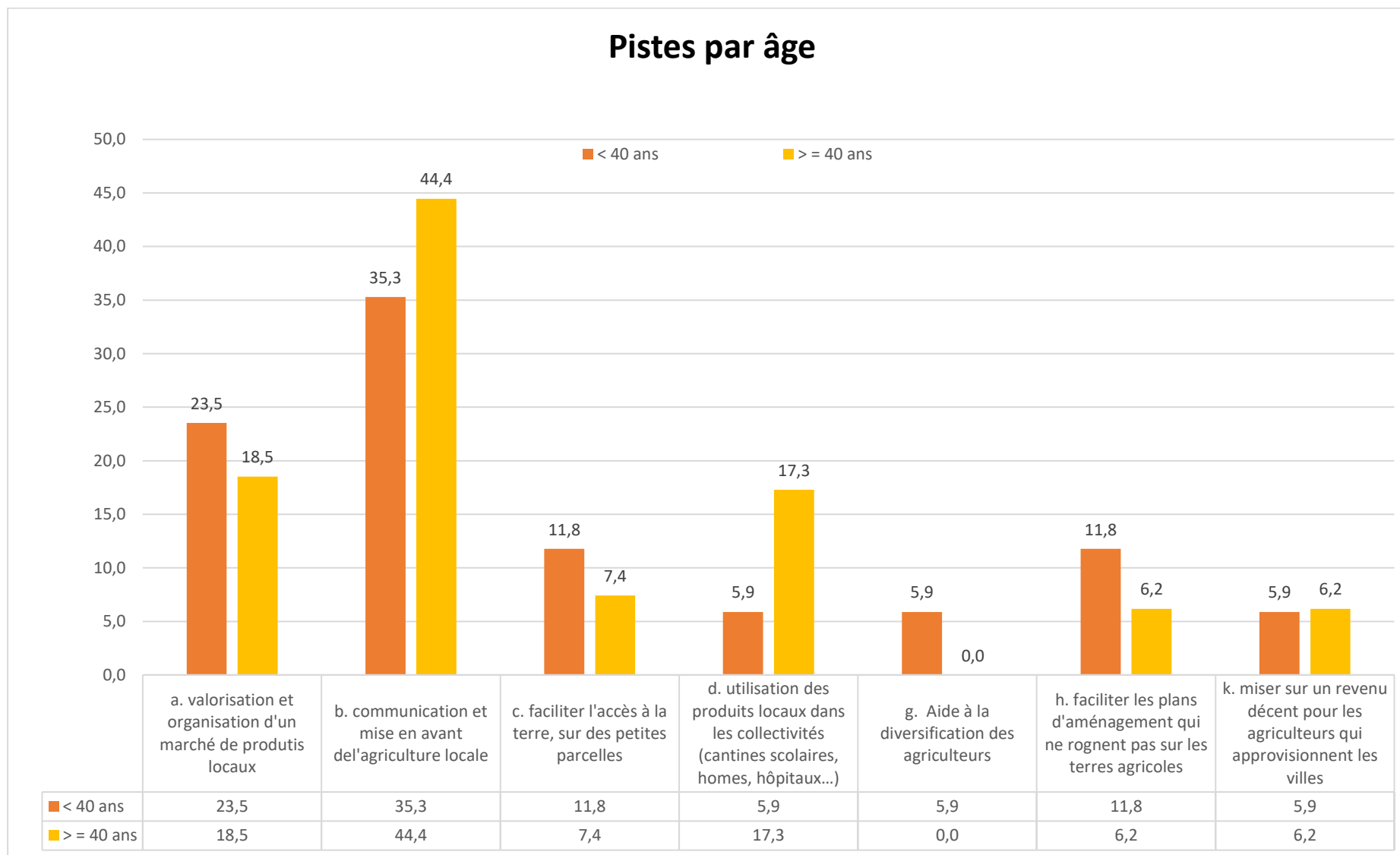
Graphique 38: Initiatives par grands groupes d'âge



**Légende:**

- 12. Aucune
- 13. Organisation d'activités à la ferme pour les écoles
- 14. Elaboration d'une charte de la convivialité entre "agriculteurs et non agriculteurs"
- 15. Visites des fermes
- 16. Ventres à la ferme
- 17. Education des jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
- 18. Rencontres – débat, entre agriculteurs et néoruraux
- 19. Implication de tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation locale

Graphique 39: Pistes par grands groupes d'âge



De façon globale, pour les trois questions, selon la commune, les résultats convergent avec ceux qui ont été relevés sur l'ensemble des communes (graphiques 30, 31, 32, 33, 34 et 35). Nous n'avons pas noté de différences entre les résultats, et les choix retenus sont en grande majorité similaires à ceux que l'on a observés dans les 18 communes.

Concernant les analyses suivant l'âge des participants (plus de 40 ans et moins de 40 ans), pour les pistes, nous avons noté une convergence avec les résultats globaux. Seuls les moins de 40 ans ont repris pour troisième item le problème foncier déjà évoqué (graphiques 39).

Enfin, pour les pistes proposées, selon la taille des exploitations, les résultats semblent également converger avec ceux identifiés de façon globale. Nos résultats montrent que ce sont les agriculteurs avec plus de 300 hectares qui ont retenu cet item (voir grap.37). Seuls les résultats sur les initiatives à envisager divergent des résultats globaux. Pour les fermiers disposant de moins de 10 hectares, comme pour ceux qui ont plus de 300 hectares, l'« organisation d'activités à la ferme » n'a pas été retenue; elle semble davantage intéresser les agriculteurs qui gèrent entre 10 et 300 hectares. Les « visites des fermes » n'apparaissent pas dans les initiatives retenues de façon globale, mais elles semblent interpeller les exploitants d'une surface de 10 à 50 hectares.

## **Conclusions et discussions**

À travers ces nouvelles analyses selon la commune, la taille de l'exploitation et la tranche d'âge, nous avons tenté de rendre compte de nouveaux éléments explicatifs. De façon globale, selon les communes, les résultats ne présentent pas de différence significative.

Selon l'âge, les moins de 40 ans et les plus de 40 ans donnent des réponses similaires. Les plus jeunes agriculteurs semblent davantage confrontés à cette problématique, comme le soulignent de nombreux rapports d'étude réalisés en Belgique. Pour les initiatives, les résultats convergent avec ceux que l'on a observés sur l'ensemble des répondants, tout au moins dans les trois items retenus. Seul l'ordre de préférence diffère selon les tranches d'âges.

Enfin, dans les résultats selon la taille des exploitations, quelques incohérences ont été révélées. En effet, alors que de nombreuses études (Van Malder, 2014; Léger et Guégan, 2015; Dumont, 2017) soulignent le fait que le maraîchage se réalise sur des petites et moyennes parcelles agricoles, nos résultats vont dans le sens contraire. De nouvelles investigations auraient été nécessaires afin de mieux expliquer ces résultats.

Outre ces analyses qui se sont portées sur les habitants de la sphère agricole comme sur les résidents, les entretiens menés auprès des acteurs locaux nous ont permis de mieux cerner la prise en compte de l'agriculture au sein de leur commune.

### **3. Les acteurs politiques**

Afin de répondre à la problématique de la prise en compte et de l'appréhension de cette activité au sein des communes, nous avons élaboré un questionnaire comprenant cinq questions. Les thèmes principaux se sont attachés à obtenir des éléments de compréhension de la prise en compte de l'activité agricole et de son impact réel à travers la question alimentaire. Cette orientation nous a permis d'appréhender la posture exacte des acteurs politiques locaux, ici, les

bourgmestres ou les échevins de l'agriculture, à propos de l'importance accordée aux produits locaux, mais également sur le type de politique envisagé afin de soutenir cet éventuel aspect de la question alimentaire.

Afin de faciliter la lecture des entretiens menés auprès des différents acteurs interrogés, nous avons conçu une grille d'analyse dans laquelle les principaux aspects abordés ont été mis en avant. Nous avons ensuite retranscrit les éléments de réponse apportés par les interviewés dans leur intégralité. Cette grille a été construite afin de comprendre la posture de chacun. Elle s'appuie sur plusieurs éléments fondamentaux qui constituent nos portes d'entrée suivant les deux thématiques principales, à savoir l'agriculture et l'alimentation au sein des territoires. Les éléments principaux sont les suivants:

- les outils mobilisés pour le maintien de l'activité agricole;
- les freins éventuels à ce maintien;
- les rapports entre les agriculteurs et les instances politiques locales;
- la place des produits locaux dans la commune;
- l'appui accordé aux initiatives de relocalisation alimentaire.

Ces éléments ont été relevés dans la grande majorité des entrevues que nous avons réalisées auprès des bourgmestres. Pour chaque entretien, nous présentons les éléments avancés par les différents acteurs et une synthèse des idées principales. Cette synthèse nous permet de mieux cerner la posture des acteurs face à la prise en compte de la question agricole et de l'alimentation à travers les produits locaux.

Nous présentons ensuite cette même grille d'analyse appliquée aux autres acteurs politiques interrogés selon leur fonction: ministres et députés. Cette grille conserve ses grandes lignes avec quelques modifications au niveau des aspects principaux abordés. Elle retient les éléments clés avancés qui nous permettent de répondre à notre question de recherche sur l'appréhension et la prise en compte de l'activité agricole et du fait alimentaire. Nous synthétisons les résultats des grilles d'analyse et répondons à la question de façon plus tranchée. Puis, nous appliquons cette grille aux derniers acteurs, qui ont également leur importance dans cette question de recherche, à savoir les deux responsables syndicaux. Nous terminons cette sous-partie par une synthèse générale de la prise en compte et de l'appréhension de l'activité agricole et de la question alimentaire au sein des 18 communes d'étude, par les différents acteurs interrogés.

### **3.1 Les postures des responsables politiques locaux**

#### **3.1.1 Les réponses des bourgmestres carolorégiens**

Concernant les outils mis en place afin de préserver l'activité agricole au sein des communes carolorégiennes, la majorité des bourgmestres déclare ne disposer d'aucun outil réel de préservation des terres agricoles. Quelques-uns mettent en avant les GAL ou les ADL qui, depuis quelques années, tentent d'apporter des solutions aux agriculteurs à travers la diversification. Le bourgmestre d'Anderlues mentionne que:

« La Commune d'Anderlues est une commune semi-rurale qui compte toujours actuellement beaucoup de surfaces exploitées ou qui sont exploitables. Etant donné l'identité « mixte » d'Anderlues, nous souhaitons garder cette spécificité et encourager les agriculteurs à



pérenniser et à diversifier leurs activités. L'Agence de Développement Local est un relai utile pour atteindre cet objectif; en particulier pour informer les agriculteurs sur les aides disponibles ».

Mais, comme nous l'avons mentionné lors de la sélection de nos communes, peu d'entre elles disposent d'un GAL ou d'une ADL. Ces outils se résument en quelque sorte, dans la plupart des communes, à la mise en avant des agriculteurs qui produisent pour nourrir les populations locales, grâce à la publicité diffusée au sein de l'administration communale dans la ville et l'organisation de marchés locaux. Mais aussi, il y a les plans de secteur qui, selon certains acteurs, peuvent être réévalués. Seule la commune de Courcelles organise, une fois par an, une rencontre avec ses agriculteurs.

Le bourgmestre de Thuin mentionne le manque de prérogative de sa commune sur l'activité agricole:

« La commune a peu de compétences en matière d'Agriculture. Elle intervient cependant à plusieurs niveaux pour aider l'agriculture: elle aide aux projets de reconversion et diversification agricole, comme la création d'un golf, celle d'un projet de biométhanisation et la promotion du miscanthus comme alternative énergétique. Elle aide et centralise des demandes en cas d'intervention du fonds des calamités, elle réalise la promotion des produits locaux, elle intervient dans la mise en place d'un marché des producteurs locaux et dans la vente directe de produits issus de circuits courts au sein de l'administration ».

Le bourgmestre de Gerpennes tente d'appuyer ses agriculteurs:

« Les agriculteurs locaux sont indépendants, nous faisons leur publicité lorsque cela est possible. Nous favorisons l'économie circulaire en réduisant les trajets des aliments. On pourrait faire mieux si eux étaient mieux organisés. Ils travaillent de façon très indépendante. Mais le GAL de Gerpennes essaie de les aider. Nous disposons de sarts communaux, qui appartiennent à la commune, certains ont été mis à la disposition des agriculteurs, de même que des terrains pour réaliser du maraîchage ».

Au niveau des freins rencontrés, les bourgmestres, les échevins et le premier échevin ont évoqué la non-reprise des fermes par d'autres agriculteurs et donc l'arrêt de l'activité dans la commune. Cet état de fait conforte certaines études sur la perte des exploitations en Wallonie, due au manque de reprises (Van Malder, 2014; Jonet, 2016; Bousbaine, 2017, 2019). Certains bourgmestres soulignent le manque d'emprise des instances locales sur les agriculteurs de leur commune et donc les outils à développer afin de conserver cette activité. D'autres encore mettent en avant la « réquisition » des terres agricoles par certains gros agriculteurs au détriment de ceux qui peinent à s'installer. L'idée qui a souvent été évoquée à travers ces réquisitions consiste à dire que les agriculteurs conservent ces terres afin de percevoir les primes octroyées par la PAC. Enfin, les contrôles inopinés et excessifs réalisés par l'AFSCA semblent constituer l'une des raisons du non-maintien de l'activité agricole dans la commune (Bousbaine, 2014).

En termes de rapports entre les agriculteurs et les pouvoirs politiques locaux, il apparaît que ces derniers sont plutôt « bons » dans la grande majorité des réponses relevées. Pourtant, certains soulignent combien les intérêts des uns et des autres sont parfois fort divergents. Il n'y a pas de

réelle discussion entre eux, et bien souvent, les pouvoirs locaux souhaiteraient voir un autre modèle agricole dans leur commune. Le bourgmestre de Pont-à-Celles, souligne que:

« Ce modèle agricole répondrait davantage aux attentes des consommateurs mais il est difficile de changer de type d'agriculture ». Pour le bourgmestre de Fontaine-L'Évêque: « On a souvent des conflits avec eux, car pas respectueux de l'environnement. Lors de la récolte des betteraves, ils salissent les routes. On essaie de répondre à leur demande mais on doit toujours être derrière eux, parce qu'ils font un peu n'importe quoi ».

Néanmoins, dans une grande majorité des réponses, les instances politiques tentent de se rapprocher du monde agricole avec le développement des circuits courts et l'instauration des produits locaux dans leur commune. Toujours pour le bourgmestre de Pont-à-Celles:

Concernant la présence des produits locaux au sein des communes, ils sont de plus en plus évoqués par les acteurs politiques. Six des neuf communes semblent évoquer cette place qui ne cesse de croître depuis quelques années. Dans bien des cas, le problème auquel doivent faire face les acteurs politiques locaux réside dans le manque d'agriculteurs diversifiés, en mesure de répondre à une demande grandissante de produits locaux. Cet élément est repris par certains bourgmestres qui parlent de la domination de l'agriculture conventionnelle, tournée vers les grandes cultures, et du manque de maraîchers. Aux yeux des acteurs locaux, cette pratique agricole fait cruellement défaut.

Enfin, à travers les réponses émises concernant l'appui éventuel apporté à une relocalisation alimentaire au sein du territoire communal, nous avons noté que seules trois communes n'ont pas inscrit cette orientation à leur agenda. Les six autres tentent d'apporter leur aide aux initiatives qui se mettent en place. De grandes difficultés persistent encore; quelques actions ont finalement été menées, mais sans réel ancrage territorial. Cet appui est bien souvent consolidé dans la tenue des marchés de produits locaux, dans la grande majorité des communes. Seules trois communes (Florennes, Gerpennes et Walcourt) semblent avoir mis en place une politique d'aide accordée à une relocalisation alimentaire au sein de leur territoire. Cette politique passe, d'après les acteurs, par une sensibilisation des populations locales à l'importance de relocaliser leur alimentation. C'est en particulier à travers le hall de relais agricole que ces trois communes tentent de faire avancer la problématique. Cette initiative émane d'une autre échelle, en l'occurrence, régionale.

### **3.1.2 Les réponses des bourgmestres liégeois**

Tout comme pour les communes de Charleroi, les ADL et les GAL constituent des outils de préservation des terres agricoles. Surtout, les bourgmestres ont évoqué les plans de secteur et leur respect dans leur intégralité. De même, le schéma de développement territorial de Liège Métropole implique les communes de Flémalle, Ans, Blegny, Visé et Comblain-au-Pont. Cet outil, qui a été voté en 2017, porte une de ses quatre ambitions territoriales sur le développement de l'agriculture alternative (les circuits courts alimentaires), qui passe par la préservation de cent hectares de terres agricoles. La plupart des bourgmestres de la province de Liège parlent des outils qui n'avaient pas été évoqués dans les communes de Charleroi.

Pour la bourgmestre de Neupré, il s'agit:

« De la mise en place d'une « commission agriculture » au niveau communal, comme lieu de concertation, d'échanges et d'information ». L'importance de la préservation des terres agricoles dans la commune semble focaliser l'attention du bourgmestre. Et d'ajouter: « de

pérenniser l'agriculture par le maintien des terrains agricoles en suffisance (pas d'urbanisation démesurée et galopante et non contrôlée) ».

A Blégny le bourgmestre pointe que:

« Nous les avons rencontrés à plusieurs reprises, pour voir comment les aider. On s'est retrouvé face à des réflexes individualistes décevants. Ils ressentent notre initiative comme une initiative de mise sous tutelle. Ça n'a pas mordu, on les a consultés sur tous les styles de problèmes rencontrés avec les non-agriculteurs. On a mis en place des prix pour les inciter à respecter l'environnement, ça a marché deux à trois ans, puis plus rien. On constate qu'il n'y a pas de volonté de la part des agriculteurs à travailler avec l'administration communale. Est-ce de la résignation? »

Dans celle d'Ouffet, une mise en convergence entre les agriculteurs et les populations locales semble avoir été réalisée avec l'appui des instances politiques. Pour d'autres (Herve):

« Il faut aider au maximum nos agriculteurs à travers les activités professionnelles, leur faciliter la vie avec les habitants, afin qu'ils se rendent compte que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux mais entretiennent l'environnement. Cela passe par une meilleure communication de la ville auprès des populations, il faut tenter de sensibiliser les populations au métier de l'agriculteur à travers sa promotion sur la commune et au sein de l'administration communale ». D'autres encore organisent des rencontres avec les agriculteurs afin de mieux cerner les éventuels problèmes.

À propos des freins au maintien de l'activité agricole, les réponses s'accordent avec celles des communes de Charleroi. En effet, la non-reprise des fermes par d'autres agriculteurs engendre de nombreuses pertes, en particulier dans cette région, où les crises successives du lait ont conduit à la disparition de nombreux fermiers. Certains évoquent l'inexistence de « *politiques agricoles communales* » qui, selon eux, permettraient de maintenir les terres agricoles communales (Comblain-au-Pont). De même, la rémunération semble elle aussi décourager la préservation des exploitations agricoles, trop souvent en deçà du travail fourni (Ouffet). Dans d'autres communes, les extensions d'infrastructures ou la construction de *zonings* ont un impact direct sur la disparition des terres agricoles (Ans), ou encore sur l'urbanisation (Visé). Certains aussi ont évoqué les demandes émanant des agriculteurs eux-mêmes afin que leurs terres soient classées en zone constructible (Blegny). Dans ce cas, les instances politiques locales n'ont aucune emprise sur le maintien de ces exploitations.

Au niveau des rapports entre les instances politiques locales et la population agricole, la grande majorité – six communes sur neuf – souligne les bons rapports réciproques. Les instances politiques semblent de plus en plus sensibles à l'importance de cette activité dans leur commune. D'autres ont des points de vue convergents (Comblain-au-Pont), d'autres encore tentent de leur apporter un soutien (Ans). Des discussions semblent se développer entre les différents acteurs; la communication s'installe enfin pour certains (Herve), tout comme les échanges (Neupré). Pourtant, d'autres agriculteurs vivent cloisonnés, en raison d'une certaine méfiance à l'égard des instances politiques communales (Blegny, Flémalle). Les tentatives de connexion ont échoué, selon le bourgmestre de Blegny, qui déplore le manque de respect de l'environnement de certains agriculteurs de la commune. Enfin, d'autres répondants ne sont jamais entrés en contact avec les agriculteurs habitant la commune (Flémalle).

Quant aux produits locaux, ils semblent prendre une réelle ampleur au sein de la grande majorité des communes liégeoises. Seules deux communes disent souffrir d'un manque de produits locaux à cause du manque d'agriculteurs qui seraient en mesure de les leur fournir (Blegny et Visé). Pourtant, ils ont bien conscience de leur importance et des demandes en ce sens. Pour le bourgmestre de Comblain-au-Pont: « A travers les ADI, les demandes en circuits courts émergent, ainsi que l'agriculture locale [...] mais ces agriculteurs ne parviennent pas à contenter tout le monde ».

Les autres communes soulignent leur importance et le développement des points de vente afin de centraliser ces produits. Des maraîchers s'installent face à une réelle demande, comme à Comblain-au-Pont ou encore à Ouffet, où s'est développé le Point Ferme qui fournit des paniers de fruits et légumes aux habitants. Dans d'autres communes, le bourgmestre continue à s'y intéresser malgré les nombreux échecs (Ans), en dépit des efforts déployés par les instances politiques locales. Et certains de souligner le manque d'ouverture et d'intérêt des agriculteurs encore présents dans la commune, malgré les demandes des consommateurs (Visé). D'autres encore déplorent le manque de produits locaux en raison des types de cultures et du mode de production (Blegny). C'est le cas de la commune de Flémalle, où les produits locaux ont été inscrits dans la dynamique des circuits courts qui tente d'émerger. On peut observer une réelle conscientisation dans la grande majorité des communes liégeoises face à des initiatives qui les mettent en avant, dont les instances politiques ne peuvent ignorer l'existence.

Enfin, la dernière thématique porte sur l'appui accordé à une relocalisation alimentaire. Sept communes sont dans cette dynamique de relocalisation malgré l'existence de certaines difficultés. La signature du Pacte de politique alimentaire de Milan par quelques-unes des communes (Verviers, Herve) témoigne d'une certaine volonté de relocalisation alimentaire et semble constituer une avancée, comme les autres communes qui délèguent cette tâche aux ADL (Visé, Comblain-au-Pont, Neupré), à travers la réflexion concernant les circuits courts alimentaires. Ces derniers semblent s'être ancrés dans la grande majorité de nos neuf communes liégeoises. Malgré des échecs, certains affichent une réelle volonté de soutien à ce type d'alimentation, et nous ont sollicités pour un éventuel appui (Ans). Face aux demandes des consommateurs, il apparaît que les instances politiques se voient dans l'obligation d'y répondre selon leurs moyens. C'est le cas à Blegny, où les demandes sont telles que les autorités ont mis en place des jardins collectifs afin de satisfaire les citoyens.

### **3.2 Le point de vue des responsables politiques supra-communaux**

Si, à l'échelle communale, une certaine appréhension de la question agricole, dont découle la problématique alimentaire, semble de plus en plus focaliser les attentions, à l'échelle provinciale, régionale et européenne, les avis apparaissent moins tranchés.

#### **3.2.1 Les ministres régionaux interrogés (ministre de l'Agriculture et ancien ministre de l'Économie)**

À partir de ces entretiens, certains points clés ont été relevés. Afin de mieux cerner la posture du ministre de l'Agriculture, nous avons axé notre entretien sur quelques questions et avons retenu quatre sous-thématiques:

- l'avenir de l'agriculture et sa place dans le territoire wallon;
- les initiatives de relocalisation alimentaire, la posture adoptée face à elles;
- les initiatives de redynamisation agricole (bio, hall de relais, agroécologie);

- les problématiques agricoles de façon générale.

Nous avons demandé au ministre de l'Agriculture ce qu'il envisageait pour l'avenir de l'agriculture wallonne. Sa réponse se résume dans la mise en place d'un contrat sociétal qui impliquerait, outre les agriculteurs, l'ensemble des trois millions et demi de Wallons.

« L'agriculture wallonne, on pourrait même parler des agricultures tant elles sont riches et diversifiées, méritent des politiques à la hauteur des rôles qu'elles remplissent pour la société. Ces politiques doivent se baser sur une vision partagée, un réel projet commun. La crise profonde que subissent pratiquement tous les secteurs de notre économie agricole illustre la nécessité de réinventer l'agriculture wallonne de demain et de lui donner un projet d'avenir. Transformer ces difficultés en opportunités, valoriser au mieux les atouts de l'agriculture wallonne avec l'implication de l'ensemble des acteurs et en étroite concertation avec ceux-ci, avoir de réelles ambitions pour l'agriculture wallonne, c'est précisément l'intention de la présente note. Et pourquoi pas sous la forme d'un nouveau contrat sociétal entre les citoyens wallons et leurs agriculteurs?

- un contrat social pour notre agriculture: la production agricole et alimentaire wallonne: la qualité et le goût de chez nous;
- encourager la consommation locale pour stimuler la création de valeur ajoutée locale et donc d'emplois non délocalisables;
- conscientiser et informer le consommateur (APAQ-W, actions écoles);
- améliorer l'accès aux aliments locaux (Hall relais, GAC, GASAP, merchandising de l'APAQ-w en GMS etc.);
- veiller à ce que l'offre soit suffisante pour permettre de répondre à la demande. (Développement de nouvelles filières, recherche, encadrement et formation pour agriculteurs).

Les agriculteurs européens doivent s'appuyer sur la réputation d'excellence de leurs produits pour maintenir la compétitivité et la rentabilité de leur activité. Les avantages: La Wallonie protège son patrimoine gastronomique en mettant en valeur sa diversité et les qualités liées à l'origine de ses produits. Effets bénéfiques pour la Région, son image et les retombées touristiques. Pour le producteur: valorisation de ses produits, reconnaissance de son travail et amélioration de son image ».

Le ministre semble porter une attention réelle à la consommation locale rendue possible par une agriculture locale de qualité. Pour ce faire, il évoque la sensibilisation et l'information à réaliser auprès des consommateurs, tout en permettant l'accès aux produits locaux *via* des canaux d'écoulement comme les halls de relais agricoles, les GAA en général. Enfin, pour cette question, le ministre semble bien mesurer combien les demandes excèdent les offres et le travail à effectuer dans ce sens, qui doit passer par la formation des agriculteurs, leur encadrement et le développement de nouvelles filières, tout comme la place qu'occupe encore cette activité d'un point de vue spatial, au sein du territoire, qui n'est pas négligeable et qui doit jouer son rôle.

Le ministre paraît également sensible aux initiatives de relocalisation alimentaire. Nous avons évoqué le cas de la CATL, qu'il semble connaître, et dont les principes sont à encourager et à soutenir. D'après lui:

« Cette initiative répond pleinement aux attentes actuelles des consommateurs et producteurs. Un certain appui est également mis en avant par le ministre à travers le vote des halls de relais agricoles, notamment, qui seraient en mesure de participer à la réalisation des objectifs que la CATL s'est fixés. Cet appui à ce projet de relocalisation passera donc par la mise en place

d'infrastructures qui permettront de vendre les productions locales mais aussi de développer leur transformation et leur conditionnement ».

Une certaine prise en compte de la relocalisation alimentaire s'installe donc, au moins dans le discours du ministre de l'Agriculture. Il étaye sa position en évoquant un deuxième hall de relais agricole qui permettra de transformer les fruits et légumes dans la province de Liège. Le ministre appuie surtout ses propos en explicitant sa vision de l'évolution de la relocalisation alimentaire, à travers la réalisation des halls de relais agricoles. Ces derniers ont pour vocation de faire se rencontrer l'offre et la demande.

« La redynamisation de l'agriculture wallonne devrait passer par certaines initiatives comme l'appui aux circuits courts qui nécessitent des infrastructures spécifiques. Mais, le ministre ne souhaite pas non plus exclusivement ces initiatives de relocalisation alimentaire ».

En effet, selon lui, ces projets d'alimentation locale apporteront, certes, une meilleure rémunération aux producteurs, une reconnexion entre eux et les consommateurs, mais ils ne doivent pas engendrer un repli sur soi. L'agriculture wallonne dite « conventionnelle » reste avant tout exportatrice et doit le rester. Bien que le ministre reconnaisse que ce type d'agriculture est plus exposé aux fluctuations du marché mondial, sa position est bien tranchée.

« Cette agriculture conventionnelle, dominante, doit être conservée. Néanmoins, la redynamisation de l'agriculture wallonne semble devoir s'appuyer sur la place des producteurs dans la chaîne alimentaire. La relocalisation alimentaire permettra d'apporter davantage de valeur ajoutée aux producteurs, qui prendront ainsi part à la transformation et à la commercialisation. La place des produits certifiés comme l'agriculture biologique, les AOP-IGP, semble être déterminante, selon le ministre, dans la redynamisation de cette agriculture ».

Enfin, les problématiques agricoles ont été soulevées; elles sont centralisées sur le foncier agricole et l'installation des jeunes agriculteurs. Le prix des terres agricoles et la part des agriculteurs locataires apparaissent problématiques au sein du territoire wallon, d'autant plus que le bail à ferme est remis en cause tant par les propriétaires que par les agriculteurs, avec un certain déséquilibre qui s'est installé entre bailleurs et preneurs. Ceci conduit le ministre à réaliser une note afin de revoir ce bail à ferme et retrouver cet équilibre perdu, redonnant ainsi l'envie aux propriétaires de louer leurs terres. Ces éléments constitueraient une réelle entrave à la continuité du métier d'agriculteur, étant donné que 70 % des exploitants louent les terres afin d'exercer leur métier.

Outre ces difficultés d'accès à la terre dues à la loi du « bail à ferme », qui semble ne plus être adapté, il est aussi question de la concurrence sur ces terres agricoles. Cette pression est engendrée par les fortes densités exercées sur le territoire et les concurrences entre les usages qui en sont faits. Ces terres agricoles sont, dans bien des cas, perçues comme des « réserves foncières », et leur flambée constitue une entrave supplémentaire à l'installation des jeunes agriculteurs.

Concernant l'ancien ministre de l'Économie et actuel ministre de l'Enseignement supérieur universitaire, nous avons tenté de garder les questions qui recoupaient celles que nous avons présentées au ministre de l'Agriculture, tout en sachant que les deux ministres interrogés n'ont pas les mêmes fonctions au sein du territoire wallon. Néanmoins, nous avons posé au ministre des questions clés afin de mieux cerner sa position face à l'activité agricole et à l'alimentation.

Les principales interrogations ont été les suivantes:

- l'évolution de l'agriculture et sa place dans le territoire wallon;
- sa posture face aux initiatives de relocalisation alimentaire;
- les mesures à instaurer pour soutenir l'agriculture et préserver les terres agricoles;
- les moyens pour « reconnecter » les villes et les campagnes.

Pour l'ancien ministre de l'Économie, l'activité agricole a souvent été perçue:

« sous son aspect de productions, sans que son rôle de préservation de l'environnement et des paysages ne soit appréhendé. Il ne faut pas voir seulement l'industrie agricole comme une structure de production, mais bien plus comme une industrie qui peut participer à un nouveau mode de fonctionnement lié à un aménagement raisonné du territoire. En ce sens, il s'agit de considérer cette activité comme un nouveau mode de fonctionnement lié à un aménagement territorial raisonné. L'une des évolutions de cette agriculture est celle qui mise sur la proximité entre les producteurs et les consommateurs ».

Cette proximité est de plus en plus plébiscitée par la population et permet à un certain nombre d'agriculteurs de trouver de nouveaux mécanismes de production afin de mieux rencontrer l'impératif économique, avec cependant un déficit environnemental qui subsiste dans ce métier.

Concernant les initiatives de relocalisation, le ministre les soutient, en particulier la CATL, à laquelle il est favorable. Cette CATL, selon lui, permet de

« développer des initiatives relatives à une autre forme d'agriculture. Cette situation fait suite à une évolution des mentalités de la population, en particulier dans les classes moyennes. Celles-ci sont de plus en plus sensibles à l'intégration du coût environnemental de la production. Certains segments de la population acceptent de payer un prix supérieur afin de disposer d'une meilleure alimentation, face aux méfaits avérés des pesticides et des perturbateurs endocriniens retrouvés dans la production conventionnelle. En ce sens, ces initiatives répondent pleinement aux attentes des populations. Selon le ministre, elles participent à une éducation de la population: celle-ci commence en effet à percevoir ce que sont les perturbateurs endocriniens; idem pour les circuits courts qui se développent au sein des territoires, devenus très à la mode et approuvés par le ministre ».

Afin de soutenir l'agriculture de proximité, le ministre avait envisagé la mise en place, dans le cadre du plan Marshall, d'ateliers de travail partagé. Selon lui, la production de base (céréales, élevage) ne capte pas la plus-value qui permettrait aux producteurs d'être mieux rémunérés à travers cette alimentation locale. Or, si ces producteurs souhaitent disposer d'un gain assuré, ils doivent transformer eux-mêmes les produits. Ces ateliers permettraient ainsi de donner l'opportunité à ceux qui le souhaitent de mutualiser les investissements et donc de capter une plus-value certaine de leur travail. L'agriculture européenne, depuis la fin des années 1980, est devenue excédentaire, mais il n'a pas été envisagé de protéger sa fonction régulatrice du territoire. Des agriculteurs de tous les continents sont ainsi mis en concurrence dans des conditions de marché totalement différentes et loin d'être équitables. De même, la préservation de cette activité doit passer par une meilleure rémunération des producteurs, qui ont tendance à vendre leurs terres pour la réalisation d'un lotissement d'habitations qui rapporte davantage que leurs productions. En ce sens, le ministre pense qu'il faut dégager une vision du prix payé aux producteurs plus respectueuse de leur travail, dans le but de les maintenir dans le territoire.

Notre dernière question n'a pas été totalement appréhendée dans le sens où nous l'avions envisagée. Pour le ministre, il n'est pas sûr qu'il faille:

« reconnecter » les populations entre elles, chaque espace disposant de ses propres fonctions; l'essentiel est de préserver la fonction de l'agriculture au sein des territoires. Si la reconnexion se fait à travers l'alimentation, il faut faire en sorte que les fonctionnalités soient complémentaires plutôt que concurrentes: entre les villes et les campagnes, il y a un réel intérêt. Ceci passe par une agriculture urbaine qui doit se développer, en prenant en compte les conditions de production dans les villes. Cette agriculture urbaine a aussi une fonction socialisante: elle met en valeur la fonction alimentaire qui ne doit pas être simplement nourrissante mais aussi avoir des effets sur la santé. Il y a donc un besoin et une nécessité de revoir toutes les fonctions réelles de l'alimentation. Il s'agit notamment d'éclairer les populations sur l'intérêt des produits locaux, la qualité des aliments, et d'avoir une anticipation sur la santé publique ».

Les analyses des discours des deux ministres montrent combien la problématique alimentaire devient un sujet d'intérêt à l'échelle des populations; chacun a une vision axée davantage sur tel aspect de l'activité agricole plutôt que sur tel autre, tout comme la question alimentaire qui reste peu approfondie par le ministre de l'Agriculture. Une fois encore, ces éléments marquent le fait que la question agricole est traitée de façon sectorielle, comme l'alimentation, au sein des territoires. Le ministre de l'Agriculture reste très attaché au système agricole dominant, qui est source d'exportations. La problématique alimentaire n'apparaît donc pas comme centrale, malgré les demandes qui abondent en ce sens et les quelques outils d'appui afin de développer une alimentation locale. L'ancien ministre de l'Économie semble davantage interpellé par les questions alimentaires au sein des territoires, et ses propositions d'aide à la transformation convergent en ce sens. Il en ressort finalement que ces deux acteurs politiques semblent sensibilisés aux demandes d'alimentation locale et aux problématiques agricoles qui persistent, voire s'aggravent.

### **3.2.2 L'avis des députés provinciaux à l'agriculture**

Les sous-thématiques envisagées pour les deux députés provinciaux sont les suivantes:

- les caractéristiques générales de l'agriculture de la province;
- la perception des initiatives de relocalisation alimentaire;
- l'appui accordé à ces initiatives et aux produits locaux;
- les dynamiques agricoles de la province et de l'Europe.

Pour le député de la province de Liège: « l'agriculture a largement été intensifiée ces vingt-cinq dernières années. Dans la province, l'élevage est dominant et les agriculteurs sont peu diversifiés, au regard des types de productions dans la province du Hainaut. Les fermes sont de taille moins importante et le prix de la terre reste un facteur limitant à l'installation de nouveaux agriculteurs. Une réelle morosité est palpable chez l'ensemble des exploitants; ils ne cessent de se plaindre, même si tout va bien. La surproduction provoque une baisse nette des prix, et peu d'agriculteurs voient de réelles solutions à mettre en place dans un avenir plus ou moins proche. La tendance actuelle est le soutien à une agriculture raisonnée et différenciée, mais l'agriculture dite « conventionnelle » subsiste toujours ».

« Ce sont ces agriculteurs qui ont le plus tendance à se plaindre de la chute des prix, alors qu'ils sont bien mieux aidés. En effet, s'il reste exact qu'ils perdent sur les kilos produits, au vu de la



chute des prix des produits agricoles, ils se rattrapent largement sur la quantité. Surtout, ils reçoivent autant de primes de la PAC que le montant de la vente de leur production. Cela leur permet de générer encore des revenus corrects face à la chute du nombre d'exploitants agricoles, car la superficie totale agricole dans la province n'a pas beaucoup varié ».

À propos de la perception des initiatives de relocalisation alimentaire, la province de Liège tend à apporter un soutien réel face à un manque certain de diversification, d'après le député. Ces initiatives qui émergent sont, en grande majorité, l'œuvre de personnes non issues du monde agricole. Les agriculteurs eux-mêmes restent encore peu intéressés par la vente directe, car trop souvent pris dans un autre schéma, notamment celui des grandes cultures. Dans une certaine mesure, ce sont des personnes qui développent le maraîchage mais qui exercent un autre métier à côté. La création d'emplois émanant de ces initiatives de relocalisation reste encore dérisoire.

Toutefois, des projets ont vu le jour dans la province afin de soutenir les produits locaux. Le principal projet est Promogest, qui permet de vendre les produits des agriculteurs dans les grandes et moyennes surfaces. Toute la logistique de la vente est ainsi prise en charge par les services de la province. Les circuits courts sont soutenus, bien qu'ils ne suffisent pas pour l'ensemble de la population. *Idem* pour l'aide qui est octroyée aux producteurs désireux de se lancer dans la vente de produits locaux, ainsi que les jardins collectifs. Néanmoins, le député reconnaît que le fait de croire que ce sont les productions locales qui nourriront les Liégeois reste une utopie, d'où la nécessité de l'agriculture conventionnelle et des importations de denrées alimentaires.

Enfin, les dynamiques agricoles de cette province se retrouvent dans l'agriculture biologique qui a pris un réel essor depuis quelques années, de même que les initiatives de relocalisation de l'alimentation. Il existe des limites, cependant, étant donné que ceux qui se lancent dans ces projets ne voient pas toujours les aspects contraignants du métier d'agriculteur. Ce sont des initiatives qui tentent de redynamiser l'activité agricole, mais elles demeurent réservées à certaines tranches de la population.

Pour le chef de cabinet du député provincial du Hainaut

« Au niveau de la province, peu de pouvoir existe en termes d'agriculture; tout est décidé au niveau régional ». Ceci laisse peu de latitude au député, étant donné que les enveloppes financières sont distribuées par la Région wallonne. « Cette agriculture est à la croisée des chemins, tous les secteurs confondus sont dans l'impasse ».

Le chef de cabinet remarque à quel point les différents secteurs agricoles sont frappés par la crise. « Alors qu'il y a quelques années, au moins un secteur fonctionnait, toute cette agriculture semble aujourd'hui en mauvaise santé. Les agriculteurs qui peuvent encore se targuer de mieux se porter sont ceux qui se sont réorientés vers la transformation et la vente de leur production à la ferme. De façon générale, l'agriculture en province du Hainaut n'intéresse pas le politique. Ces agriculteurs sont devenus ultra-minoritaires et ne représentent guère une masse électorale importante ».

Dans la province, des initiatives de relocalisation alimentaire ont permis notamment de vendre des produits locaux dans les grandes surfaces. Mais, suivant le chef de cabinet du député, « il n'existe pas de politique alimentaire réelle qui concerne l'ensemble de la population. Ces initiatives constituent une bonne idée, comme la sucrerie qui va se mettre en place dans une ville du Hainaut et qui permettra de fournir des produits cultivés et transformés dans la province.

Selon le chef de cabinet: « La difficulté de l'émergence de ces initiatives se situe dans le manque d'usines de transformation dans la province, ne facilitant et ne motivant pas les éventuels intéressés à se lancer dans une production locale ». Ces initiatives devraient être impulsées par les deux syndicats agricoles qui existent et impliquer les jeunes agriculteurs prêts à s'engager dans une alimentation locale mise à la disposition des populations. La PAC n'aide pas et ne favorise pas ce genre d'initiatives, étant donné qu'elle paie à hauteur de 50 % les revenus des agriculteurs. Toutefois, la situation risque fort de changer avec la nouvelle PAC, et ce sera peut-être le moment d'envisager un changement de modèle agricole ».

Le soutien aux produits locaux reste encore marginal à l'échelle de la province. Les normes sanitaires représentent un réel frein (AFSCA), et toutes les allergies qui existent parmi les populations ne facilitent pas l'introduction des produits locaux dans les cantines scolaires, par exemple. Il s'agit de mettre en place du cas par cas, sans réelle politique alimentaire, en raison du manque de budget adéquat.

Pour la dernière thématique abordée, le chef de cabinet pointe le manque de dynamisme réel de la province où les producteurs, pourtant nombreux, ne disposent pas d'usines de transformation. En général, les grandes cultures, dominantes dans la région, souffrent énormément depuis ces dernières années. Seul le projet de la sucrerie de Seneffe permettra d'apporter une bouffée d'oxygène aux producteurs de betteraves. En termes d'alimentation destinée aux populations locales, les producteurs en vente directe sont très peu nombreux et manquent de dynamisme en ce sens.

### 3.2.3 Le point de vue du député européen<sup>87</sup>

Nous avons maintenu les deux grandes thématiques principales et avons orienté notre questionnaire sur les sous-thématiques suivantes:

- l'appréhension de l'activité agricole de façon globale;
- les moyens de préservation existants pour l'activité agricole;
- la perception des initiatives de relocalisation alimentaire;
- les pistes pour ancrer l'agriculture dans les territoires et nourrir les populations.

À la différence des députés provinciaux, le député européen est face à une appréhension plus large de la question agricole. Selon lui, il s'agit de « rendre du respect au métier de l'agriculteur avant toute chose, car celui-ci est à la merci des marchés mondiaux. Dans bien des cas, la réaction n'est pas appropriée face à la situation »

Pour pérenniser les actions menées afin de soutenir l'agriculture, il faut, d'après le député européen: « soutenir l'idée que l'Europe veut « déréguler », c'est-à-dire qu'il existe une hyper-volatilité des marchés due à la mondialisation. Et, face à cette dernière, il n'y a pas de réaction adéquate de la part de l'Union européenne, pour aider réellement l'agriculteur à avoir un salaire décent. Néanmoins, aujourd'hui, l'agriculteur est dans une autre configuration et son salaire est loin d'être assuré. Tout au plus obtient-il une aide substantielle qui ne tient pas compte de la réalité économique, étant donné qu'il est question avant tout de lutter contre l'hyper-volatilité des prix agricoles. Le député avance l'idée, qui a donné lieu à un rapport, de revoir ces aides qui auraient plus de sens à être des « *contrats cycliques* », afin de compenser les aides selon la

---

<sup>87</sup> Il nous semblait intéressant de rencontrer le député européen wallon, en charge des questions agricoles au Parlement européen. Cet acteur nous intéressait d'autant plus qu'il est bourgmestre d'une commune liégeoise.

tendance du marché. « Dans ce cas, davantage d'aides publiques seraient allouées si les conditions du marché étaient mauvaises, et inversement. Toutefois, ces idées semblent compliquées à mettre en application et ne résolvent pas les difficultés qui touchent l'activité agricole au sein de l'Union européenne ».

Face à la problématique de la préservation de l'activité agricole à une échelle plus locale, le député évoque des solutions qui semblent pouvoir être envisagées dans les communes wallonnes, à savoir la mise à disposition des sarts communaux. Ces sarts, appartenant à la commune, peuvent « constituer une solution pour les agriculteurs dont l'accès à la terre est devenu très difficile. Mais surtout, cette attribution doit se réaliser de manière réfléchie: il faut octroyer ces terres à ceux qui n'en disposent pas du tout, et non pas favoriser ceux qui sont déjà installés. La révision du bail à ferme semble, pour le député, primordiale tant les abus sont présents.

Les initiatives de relocalisation alimentaire se développent à travers les circuits courts et l'agriculture biologique. Les marchés de produits locaux doivent se développer dans les communes, tout comme la sensibilisation à la consommation durable. Certains ont mis en avant la culture des terres chez les particuliers afin de produire localement et vendre aux populations. Ces initiatives permettent de recréer des liens distendus entre les producteurs et les consommateurs au sein des territoires et de mieux rémunérer les producteurs.

Enfin, les pistes pour ancrer l'agriculture dans les territoires et nourrir de façon locale les populations nécessitent de sensibiliser les consommateurs au paiement du juste prix pour bénéficier d'une alimentation saine. Pour ancrer l'agriculture dans les territoires, il est nécessaire de savoir quel type d'agriculture il est pertinent de conserver face aux demandes des consommateurs. De plus en plus de gros propriétaires accaparent les bonnes terres, qui sont ainsi utilisées pour une agriculture à grande échelle. Les productions ne nourrissent pas les populations, laissant peu de place à une agriculture à taille humaine.

#### **3.2.4 Le discours des deux responsables syndicaux**

Comme pour les acteurs politiques, nous avons également rencontré les deux responsables des deux principaux syndicats wallons: la Fédération wallonne de l'agriculture et la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs. Nous avons soumis le même questionnaire aux responsables afin de pouvoir envisager la posture des uns et des autres face aux questions agricoles et alimentaires. Nous présentons ci-après les quatre grandes thématiques retenues dans le cadre de ce questionnaire.

Les quatre sous-thématiques sont les suivantes:

- Les grands changements qu'a connus le monde agricole.
- Quels sont les qualificatifs appropriés à l'agriculture aujourd'hui?
- *Quid* des initiatives de relocalisation alimentaire?
- L'agriculture face à ces initiatives de relocalisation alimentaire.

Pour le responsable syndical de la FWA, les différentes réformes qui ont été mises en place par la PAC ont eu une réelle incidence sur l'évolution de l'agriculture en Wallonie et, de façon plus générale, en Europe. La PAC a eu des conséquences non négligeables sur l'agriculture en Belgique, et les agriculteurs ont été incités à modifier leur mode de production et à produire toujours plus. Ils ont été projetés dans une politique agricole qu'ils ne comprenaient pas

toujours. Mais, ce sont aussi les normes sanitaires imposées à l'ensemble des agriculteurs qui se sont révélées trop strictes et ont causé la perte de nombreuses exploitations en Wallonie. Les fermes ne sont plus les endroits où les consommateurs viennent s'approvisionner, car les produits agricoles se retrouvent en partie dans les grandes surfaces.

Les qualificatifs principaux avancés par le président de la FWA résident dans une agriculture qui se veut proche de la nature, nourricière, et qui surtout reste familiale. Cette agriculture est synonyme d'un modèle d'alimentation qui n'est pas associé à l'industrialisation. Mais, elle est en proie à une certaine morosité et est associée à une grosse dépression dans son ensemble. « Un malaise profond la traverse, l'avenir est toujours plus incertain et ne permet pas à la grande majorité des agriculteurs de se positionner réellement. Un grand nombre d'entre eux découragent les éventuels successeurs à reprendre les exploitations, ce qui constitue un réel problème de préservation et de pérennisation ».

Le président de la FWA semble plus réservé sur ces initiatives de relocalisation alimentaire. Celles-ci, selon lui: « ne peuvent être envisagées par la majorité des agriculteurs, étant donné que ces initiatives nécessitent une importante main-d'œuvre et que ce problème est bien réel dans le monde agricole. Surtout, ces initiatives impliquent une autre manière d'appréhender le métier d'agriculteur, qui ne peut être réalisé que par un nombre bien limité de fermes ». Ces initiatives, enfin, nécessitent une réflexion plus globale, selon le président de la FWA. Elles peuvent constituer une solution pour un certain nombre d'exploitants agricoles, mais les modalités de réussite sont difficiles à atteindre en raison des exigences des consommateurs. Ces initiatives ne doivent pas uniquement se centrer sur l'alimentation, mais prendre en considération tous les aspects de la durabilité des territoires. Toutes ces initiatives qui émergent dans le territoire wallon ne s'appuient pas sur une réelle réflexion.

Enfin, de la dernière sous-thématique soumise au président de la FWA, il ressort que, dans la grande majorité des cas, les initiateurs de ces projets de relocalisation alimentaire ne prennent pas du tout en compte l'agriculteur. Selon le président: « les agriculteurs du mode productiviste ne peuvent entrer dans ce concept, qui ne leur correspond pas du tout. Ces mêmes agriculteurs sont souvent perçus comme concurrents et peu intéressés par ce genre d'initiatives. Qui plus est, elles ne peuvent perdurer au vu du manque d'expérience relevé chez les « nimaculteurs <sup>88</sup> ». Ces initiatives, toujours selon le président, ne peuvent nourrir les populations locales; « on observe un déficit de certaines productions agricoles au niveau de la région, qui contraint à importer certaines productions afin de répondre aux demandes ».

Pour la personne ressource interrogée à la FUGEA, les grands changements qui ont touché l'agriculture sont d'ordre structurel, et les réformes successives ont changé la configuration de l'agriculture qui domine aujourd'hui, en particulier depuis les années 1990, où les agriculteurs ont été confrontés à la libéralisation des marchés et à la perte de leur revenu, couplées aux règles de l'OMC qui ont détruit le marché. Ce changement s'est concrétisé dans l'arrêt des quotas laitiers.

Pour cette responsable, dans sa grande majorité, l'agriculture dominante reste à taille humaine et familiale en Wallonie. « Un nouvel élan est palpable à travers la progression de l'agriculture biologique depuis ces cinq dernières années. La recherche d'une certaine durabilité des territoires semble s'ancrer dans le paysage wallon, par un certain nombre d'agriculteurs. Néanmoins, un réel pessimisme domine le monde des agriculteurs qui peinent à se projeter dans

---

<sup>88</sup> Non issus du monde agricole

un avenir porteur. Aucune réelle motivation ne semble se dégager dans les futures perspectives agricoles en Wallonie ».

Les initiatives de relocalisation sont très bien accueillies et perçues par la FUGEA, qui y travaille, tout en mentionnant que l'essentiel de ces projets ne vient pas du monde agricole mais des citoyens. Selon cette responsable: « Une conscientisation s'observe chez un nombre de plus en plus important de consommateurs. Quelques agriculteurs se diversifient et tentent de nourrir les populations locales, mais pas en grand nombre. L'agriculture conventionnelle est bien souvent écartée des initiatives de relocalisation alimentaire. Ces initiatives restent encore perçues comme utopistes chez certains agriculteurs. Un travail de changement de mentalité doit s'opérer chez certains agriculteurs, au plus vite ».

Au regard de ce que la responsable nous a exposé, pour la dernière sous-thématique, il en ressort que certains agriculteurs ont une réelle volonté d'intégrer ces initiatives de relocalisation alimentaire. La FUGEA se positionne dans cette dynamique afin de reconnecter les producteurs aux consommateurs. Cette reconnexion nécessite une rémunération plus adéquate pour les agriculteurs qui nourrissent réellement les populations des villes.

La posture de ces deux représentants diffère sur le volet alimentaire, en particulier pour les initiatives qui se mettent en place. Si, pour le président de la FWA, cela reste marginal et exclut la grande majorité des agriculteurs, la FUGEA semble adopter une autre posture. Selon cette dernière, ces initiatives doivent se multiplier et inciter les agriculteurs à répondre aux demandes des consommateurs. Toutefois, concernant la question agricole, les deux syndicats semblent converger: la situation dépeinte reste plutôt morose. Cette activité semble surtout assez éloignée des réelles solutions à mettre en place.

## **4. La place de l'agriculture et du fait alimentaire chez l'ensemble des acteurs interrogés**

De nos différents entretiens, soit vingt-cinq au total, certaines conclusions et discussions émergent.

Les acteurs politiques à l'échelle locale apparaissent de plus en plus sensibles à la question agricole et à l'alimentation dans leur commune. En observant de près les postures des bourgmestres des communes des agglomérations de Charleroi et de Liège, quelques divergences se dégagent. En effet, peu de bourgmestres carolorégiens ont réellement évoqué la mise en place d'outils à l'échelle de la commune afin de préserver l'activité agricole, alors que du côté de Liège, une réflexion a été entamée et concrétisée par un plan de cohérence territorial dans lequel une préservation des terres agricoles est clairement définie. Cette préservation est directement reliée à l'alimentation des villes. Cependant, certaines communes n'envisagent pas réellement de changer la manière d'alimenter leurs populations, en particulier à Charleroi, où cette thématique est à peine évoquée par l'ensemble des bourgmestres, tandis qu'à Liège, de nombreuses initiatives se mettent en place.

En effet, certaines communes ont signé le Pacte de politique alimentaire de Milan, qui repositionne l'alimentation au sein des villes. Cette alimentation se réalise à travers le développement de produits locaux, qui semblent néanmoins mieux appréhendés dans la grande majorité des communes de Charleroi et de Liège. C'est bien souvent sous l'impulsion des ADL ou des GAL que la problématique alimentaire est amorcée dans les communes. Ces agents

tentent de mieux sensibiliser les acteurs politiques locaux à cette dernière, mais les résultats sont encore timides, notamment à Charleroi où, bien qu'une Ceinture Aliment-Terre ait été mise en place, lors de nos investigations, peu de bourgmestres, pour ne pas dire aucun, avaient été mis au courant de cette initiative. À l'opposé, à Liège, presque tous les acteurs locaux avaient eu vent de cette initiative et avaient eux-mêmes envisagé la question alimentaire dans leur commune.

À une autre échelle, pour les députés des deux provinces, il apparaît que l'activité agricole n'est pas non plus un secteur qui retient la plus grande attention. Bien souvent, les agriculteurs sont critiqués en raison de leur mode de production, peu durable. Cette morosité qui les habite est relevée par certains acteurs politiques du territoire. Surtout, la question de l'alimentation ne préoccupe en rien le député de Liège et le chef de cabinet de la province du Hainaut. Ces deux acteurs politiques sont confrontés à des réalités qui ne sont nullement focalisées sur la réelle prise en compte de cette activité qui, selon eux, va de mal en pis et ne semble pas disposer des atouts qui lui redonneraient un nouveau dynamisme. Quant aux initiatives de relocalisation, elles semblent, aux yeux de ces deux acteurs politiques, quelque peu éparses, mais elles méritent d'être soutenues. Cependant, elles ne peuvent constituer une réponse aux demandes des consommateurs, étant donné le peu d'agriculteurs orientés vers l'approvisionnement des villes. En effet, même si les deux hommes reconnaissent certains aspects positifs à ces initiatives de relocalisation, peu d'actions sont menées en ce sens afin d'impulser véritablement un nouveau dynamisme à cette activité agricole. L'un comme l'autre ne semblent pas réellement prendre en considération la question agricole et encore moins celle de l'alimentation au sein des deux provinces, malgré quelques actions menées en ce sens. Cela reste encore très timide et ne constitue pas leur priorité.

Pour le député européen et bourgmestre d'une commune liégeoise, l'agriculture wallonne doit être insérée dans des politiques de soutien sur des périodes plus longues afin d'aider réellement les agriculteurs dans leurs investissements et les pérenniser. Cette activité doit surtout être davantage considérée au sein des territoires et retrouver ses lettres de noblesse. Elle reste indispensable pour la souveraineté alimentaire de la Wallonie. Les initiatives de relocalisation alimentaire sont à développer et à soutenir, mais elles ne pourront sauver l'agriculture. Cette dernière permettra de retisser des liens entre les villes et les espaces ruraux. Un soutien aux initiatives de relocalisation est essentiel en accordant un juste prix aux producteurs. Le député européen semble sensible à ces initiatives de relocalisation alimentaire, mais les circuits courts ne peuvent résoudre à eux seuls l'approvisionnement local.

Au regard des éléments avancés par les trois députés interrogés, il semble que la problématique agricole soit plutôt envisagée de façon globale. Les deux députés à l'échelle de la province mettent en avant non pas des arguments concernant une réelle prise en compte de cette activité, mais des difficultés qui restent très présentes. Il n'est en aucun cas fait référence à des « outils » de soutien de cette activité, et la problématique alimentaire ne semble nullement être centrale chez ces deux acteurs. Il en ressort notamment que cette dernière, à l'échelle locale, est envisagée de façon utopique et que les projets qui émergent ne présentent pas de solutions. Le député européen semble davantage impliqué dans ces questions, et à son échelle, il tente de mettre en place des projets de maintien dans sa commune. Il semble plus intéressé par ces initiatives de relocalisation que les deux premiers députés que nous avons rencontrés.

Les deux ministres interrogés semblent en grande partie s'accorder sur la nécessité de préserver cette agriculture qui traverse de graves crises et qui doit être réorientée vers un

approvisionnement local plus important. Pour eux, cette activité est centrale au sein des territoires, tout comme les initiatives de relocalisation alimentaire, qui passent par le développement des circuits courts alimentaires et l'accès aux produits locaux. Des initiatives pour une alimentation locale ont été impulsées et soutenues par les deux ministres, face aux demandes des consommateurs en produits locaux, un peu partout en Wallonie.

Enfin, les postures des deux responsables des syndicats de l'agriculture wallonne semblent divergentes. Si tous deux prônent une préservation et une attention particulière à apporter à l'activité agricole, le type d'agriculture semble quelque peu opposé. La FWA met davantage en avant une agriculture productiviste utilisatrice d'intrants chimiques, fortement mécanisée, dont les productions sont destinées à l'exportation. L'approvisionnement des villes est plus anecdotique et peu réalisable dans une société qui a fortement évolué, qui ne respecte pas toujours et ne comprend pas forcément ce qu'implique le métier d'agriculteur aujourd'hui. De plus, cette orientation ne peut être envisagée que par une tranche dérisoire des agriculteurs wallons, qui ne sont pas forcément disposés à réaliser de la vente directe. Une certaine distance semble se dégager de la part du responsable de la FWA vis-à-vis de ces initiatives de relocalisation alimentaire. Pour la FUGEA, l'agriculture doit être envisagée sous l'angle de la durabilité et utiliser de moins en moins de pesticides, un impératif qui devient central pour la préservation et l'attention portée à cette activité. Concernant les initiatives de relocalisation alimentaire, ce syndicat est plus tranché, et sa position est clairement définie. Il appuie et soutient largement ces initiatives qui permettent aux agriculteurs de se rapprocher des consommateurs et de les nourrir de façon plus durable. Un changement de mentalité doit s'opérer chez la grande majorité des agriculteurs qui travaillent encore de manière conventionnelle.

Bien que les différents acteurs politiques et les deux syndicats wallons de l'agriculture adoptent des positions quelque peu distinctes, il semble que, depuis 2017, un nouveau vent balaie la Wallonie au niveau de la prise en compte de l'alimentation. L'attention portée à cette thématique émane du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique. Ce dernier tend à rejoindre les initiatives qui ne cessent de prendre forme au sein de certaines villes et communes wallonnes.

## **Conclusion du chapitre 5:**

### **Vers une prise en compte récente de l'activité agricole à travers la problématique alimentaire en Wallonie?**

À travers les divers entretiens menés au niveau des acteurs politiques à différentes échelles, ainsi qu'au sein des populations, nous avons pu soulever les interrogations que suscite la question alimentaire. De même, les responsables des deux syndicats agricoles, jusqu'à récemment, centraient leurs réflexions particulièrement sur les problématiques rencontrées par le monde agricole sans réellement se poser la question de l'impact de cette agriculture sur l'approvisionnement des villes.

Une certaine forme d'interrogation s'installe chez ces acteurs qui, dans la grande majorité des cas, ne sont pas dans une dynamique de relocalisation alimentaire au sein de leur territoire. Tout au plus apparaît-il que les initiatives qui ont émergé dans certaines communes ont eu des répercussions sur les acteurs politiques à l'échelle locale. Ces bourgmestres sont ainsi conduits à s'intéresser à ces projets de relocalisation et, le cas échéant, participent à la logistique ou

appuient certaines initiatives, en particulier à travers les marchés de producteurs locaux. À l'échelle locale, nous avons noté le peu de bourgmestres qui se sont réellement saisis de cette question et qui ont adopté des plans d'action qui convergent vers un intérêt certain pour celle-ci.

Toutefois, quelques-uns ont entamé une réflexion sur leur système alimentaire et semblent enclins à adopter des modes plus durables au niveau de l'approvisionnement de leur entité. Il s'agit en particulier des bourgmestres de Verviers, d'Ans, de Herve, et dans une moindre mesure de Comblain-au-Pont et de Neupré, pour les communes de Liège. Cet intérêt porté à la question alimentaire est moins ancré dans les communes carolorégiennes; seule la commune de Thuin semble avoir réfléchi à un changement dans son alimentation, dans le cadre de son plan de développement durable de la ville.

Cet intérêt récent est né des divers scandales alimentaires qui ont défrayé la presse dès les années 1990. Comme nous l'avons déjà expliqué, ce sont les citoyens-consommateurs qui ont impulsé la grande majorité des initiatives de relocalisation alimentaire. La littérature foisonne d'exemples qui pointent cette tendance, comme Kneafsey (2010) le souligne:

Much of the impetus for re-connection comes from urban consumers motivated by a whole range of desires (for fresh, healthy, wholesome food), anxieties (about food origins and the conditions of its production) and care (for health of self and others, for local environments and economies) [...]. Some of the impetus for re-connection is also politically driven.

Face à ces projets et surtout aux demandes de certains segments de la population, devenus plus sensibles aux méfaits de la « malbouffe », les acteurs locaux tentent d'apporter un appui.

C'est donc dans ce contexte particulier que le gouvernement s'est de plus en plus penché sur cette thématique qui, comme nous l'avons déjà expliqué, a été abordée par le gouvernement de la ville de Bruxelles-Capitale. Celle-ci interroge certaines villes flamandes depuis quelques années déjà. Cette prise en compte considère les initiatives existantes et les stratégies à mettre en place afin de répondre au concept du « développement durable » en Région wallonne. Dans ce contexte, s'est concrétisée la stratégie wallonne du programme de développement durable à l'horizon 2030, qui elle-même s'inscrit dans les objectifs définis lors du Sommet des Nations unies sur le programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>89</sup>.

En effet, dans cette stratégie, apparaît de façon claire l'ambition du gouvernement wallon en termes d'alimentation durable:

Chaque personne aura accès à une alimentation suffisante, saine, de bonne qualité nutritionnelle et diversifiée, répondant à ce besoin essentiel de l'être humain. Cette alimentation privilégiera les produits locaux et sera issue d'un système agro-alimentaire inclusif et équitable, respectueux de l'aliment, de l'homme et de l'environnement, et basé sur le principe de la souveraineté alimentaire. Les différents maillons du système auront réduit de façon substantielle le niveau de gaspillage et pertes alimentaires, et coopéreront pour créer plus de prospérité. Dans ce système, l'agriculture wallonne sera diversifiée et multifonctionnelle (avec une priorité à la fonction nourricière).

Source: Développement durable, deuxième stratégie wallonne, p. 13.

Dès l'introduction, la question alimentaire est ainsi posée; celle-ci doit passer par une alimentation axée sur une agriculture de proximité, donc sur des produits d'origine wallonne,

<sup>89</sup> Nations unies (2015). Projet de résolution déposé par le Président de l'Assemblée générale Projet de document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 : « Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour un développement durable ».



suivant des modes de production respectueux de l'environnement, dits « durables ». Un changement s'est opéré au regard de la première stratégie du développement durable. Dans cette stratégie, peu de références avaient été faites à l'égard de la thématique alimentaire. Tout au plus, certaines préconisations avaient été faites sans réel plan d'action, comme c'est le cas dans la deuxième stratégie de développement durable. Un plan d'action a ainsi été envisagé au niveau de l'alimentation.

Cet axe alimentaire est à présent abordé à travers une transition du système alimentaire qui doit être durable. Il passe par la complémentarité avec d'autres plans d'action tels que:

- le Programme wallon de lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires;
- le Plan stratégique de développement de l'agriculture biologique à l'horizon 2020;
- le Programme de développement rural 2014-2020.

Dans ce cadre, des actions ont été définies afin d'atteindre la transition vers une alimentation durable, dont nous détaillerons les éléments de compréhension dans le chapitre 6. Ces premières avancées marquent un tournant dans la prise en compte de cette question parmi les acteurs politiques du gouvernement wallon.

Ces premières avancées laissent à penser que de plus en plus, à l'échelle des communes, certaines directions seront prises. Ceci a été concrétisé par quelques acteurs à l'échelle locale dans de nombreuses villes wallonnes, depuis le mois de janvier 2019, où de nombreux signataires se sont engagés à changer leur mode d'approvisionnement alimentaire au sein de leur institut<sup>90</sup>. Ces premières actions se réalisent à l'échelle locale et restent encore minoritaires: nous ne sommes donc pas encore en mesure de nous positionner réellement de manière formelle et décisive, car cette question alimentaire émerge à peine au sein des instances politiques wallonnes et reste encore en discussion.

---

<sup>90</sup> Il s'agit en particulier des cantines des établissements scolaires, home...



# Chapitre 6: Vers une gouvernance alimentaire territoriale associant ville et agriculture?

Dans le chapitre précédent, nous avons pu constater que de plus en plus d'acteurs semblent se préoccuper de la question alimentaire et, dans une moindre mesure, de l'agriculture en Wallonie. L'essentiel des initiatives relevées émane avant tout des acteurs issus de la société civile et accessoirement des agriculteurs. Très peu des cas répertoriés ont été impulsés par les instances politiques locales, voire aucun réellement. Nos différents entretiens soulignent combien, selon l'acteur, ces problématiques, tant alimentaires qu'agricoles, sont appréhendées avec plus ou moins d'acuité. Néanmoins, nous avons observé que certains acteurs locaux tendent à se préoccuper de ces questions, comme en témoignent les propos tenus par le bourgmestre de Liège: « Cette problématique est très importante à mon sens, cela doit être un axe fort de toutes les politiques locales que l'on mène » (Demeyer, 2018)<sup>91</sup>.

En ce sens, dans ce dernier chapitre, nous abordons la dernière question soulevée dans le cadre de cette recherche, à savoir **le concept de la gouvernance alimentaire territoriale (GAT)**. Nos deux premières questions nous ont permis en effet de saisir l'émergence de la question agricole qui se lit à travers les initiatives de relocalisation alimentaire au sein de la Région wallonne. Cette prise en compte, somme toute récente en Wallonie, interpelle de plus en plus d'acteurs politiques face aux demandes et initiatives qui se mettent en place depuis quelques années. Il s'agit en particulier des Ceintures Aliment-Terre, dont la plus emblématique, celle de Liège, est parvenue à essaimer dans d'autres villes wallonnes. Ces villes sont Verviers, Charleroi et récemment, en janvier 2019, celle de Tournai. De plus, certains acteurs locaux semblent s'intéresser au concept de « l'alimentation durable ».

Parmi eux, le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique s'est penché sur la question et a mis en place une stratégie alimentaire nommée « Manger demain ». Cette stratégie s'appuie avant tout sur une certaine forme de « gouvernance alimentaire territoriale », capable de fédérer toutes les forces vives de la Région wallonne vers un système alimentaire dit durable. Ce concept de gouvernance alimentaire territoriale est, depuis une quinzaine d'années, l'axe de recherche de certains travaux scientifiques, en particulier chez les chercheurs anglo-saxons (Pothukuchi et Kaufman, 1999, 2000). Ces chercheurs se sont attelés à cette notion bien plus tôt qu'en Europe, face au vide constaté entre les problématiques alimentaires, d'un côté, et les problématiques aménagistes urbaines, de l'autre. Depuis, de nombreuses villes à travers le monde se sont saisies de ce concept en émergence, tout comme les concepteurs des Ceintures Aliment-Terre en Wallonie.

Dans ce dernier chapitre, nous précisons les diverses acceptions des notions de « gouvernance », de « gouvernance territoriale » et de « gouvernance alimentaire territoriale », relevées dans la littérature. Ceci nous conduit à pointer les conditions de la mise en place de cette gouvernance alimentaire territoriale au sein des espaces, qui passent nécessairement par l'implication des différents acteurs du territoire. Nous montrons que ce concept est encore loin

---

<sup>91</sup> Entretien mené en mai 2018, par nos soins.

d'être inscrit dans les discours des acteurs politiques wallons, que ce soit à l'échelle locale, régionale ou européenne. Malgré la volonté affichée du ministre de l'Environnement de mettre en place un conseil wallon de l'alimentaire durable, aucune réelle gouvernance alimentaire n'a en effet été initiée. L'analyse des entretiens souligne clairement combien cette gouvernance peine à être institutionnalisée. Comme le montrent nos études de cas, le jeu des acteurs semble déterminant. Nous verrons que certaines communes tendent à mettre en place des politiques alimentaires locales qui se veulent plus durables, à travers des projets de relocalisation alimentaire, notamment. Afin de mieux cerner ce concept en émergence, nous le mettons à l'épreuve dans le projet de relocalisation alimentaire le plus abouti en Wallonie, à savoir la CATL. Puis, nous abordons la mise en place de politiques agro-alimentaires en Wallonie, au cours du temps. Nous envisageons ensuite, de façon détaillée, la stratégie alimentaire « Manger demain » mise en œuvre par le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique. Nous décrivons les actions menées à l'échelle locale dans nos zones d'étude, où les acteurs politiques semblent converger vers la mise en place d'une certaine forme de gouvernance alimentaire territoriale. Enfin, nous concluons ce chapitre sur cette volonté, émanant de quelques spécialistes de la question alimentaire, de mettre en place une politique alimentaire commune au sein de l'Union européenne.

## **1. Définitions des concepts de « gouvernance », de « gouvernance territoriale » et de « gouvernance alimentaire territoriale »**

Dans cette sous-partie, nous présentons en premier lieu l'émergence du concept de « gouvernance », afin de mieux saisir son importance. Puis, nous avançons quelques définitions de ce concept de façon générale, pour ensuite mettre l'accent sur les éléments clés nous concernant dans cette sous-partie, à savoir l'application de la gouvernance au développement des territoires. Enfin, dans le but d'appréhender notre dernière hypothèse, nous abordons le concept de « gouvernance alimentaire territoriale » relevé dans la littérature. Nous verrons que ce concept est saisi depuis plusieurs années par des chercheurs anglo-saxons mais aussi des acteurs du territoire, afin de converger vers plus de durabilité du système alimentaire.

### **1.1 La notion de « gouvernance »: genèse, utilisations et définitions**

Dès l'Antiquité, ce terme se retrouve chez certains philosophes et, au XIV<sup>e</sup> siècle, il sera relevé dans le livre d'un juriste anglais, *The governance of England* (Géo confluence, 2003). Certains évoquent son usage dès le XII<sup>e</sup> ou le XIII<sup>e</sup> siècle (Gaudin, 2002; Moreau-Defarges, 2003; Paye, 2005), avec le sens de « gouvernement ». Mais, c'est surtout dans les années 1980 que ce terme fera son apparition dans le contexte des relations internationales. *The good governance* est alors évoquée, en particulier par les institutions financières internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international ou encore l'Organisation des Nations unies.

Face à cette crise de la « gouvernabilité » (Foucault, 1991; Cheshire et Woods, 2009), émergent de nouvelles demandes émanant d'acteurs de plus en plus nombreux. Ces nouveaux acteurs sont en attente de davantage d'implication dans les décisions étatiques qui réinterrogent les rapports mêmes entre l'État et la société civile. La gouvernance semble apporter des solutions dans les relations entre l'État et le reste de la société, vers plus de « négociation » et de « co-

opération », de « co-production », de « co-ordination » (Lacroix et Saint-Arnaud, 2012; Gaudin: 10, 2014), diminuant de fait les prérogatives étatiques.

Ce concept trouve son origine dans le monde de l'entreprise dès les années 1930. Par la suite, il a été utilisé par les instances publiques et par la recherche (Gaudin, 2002). Il fait avant tout référence aux changements dans les modes de gouvernements, de coordination entre les organisations. Selon Le Galès, la gouvernance se définit comme « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre les buts discutés collectivement » (2003: 31). Cet auteur est à l'origine de la diffusion de ce concept dans les sciences politiques en France. Dans ses travaux, l'accent est mis sur les reconfigurations des relations entre les instances étatiques et les acteurs urbains (Le Galès, 1995); on y observe également une approche bottom-up, qui implique donc tous les acteurs du territoire.

De nombreux auteurs ont apporté leur contribution à la définition de celle-ci, et depuis les années 1970 et 1990, ce concept n'a cessé d'évoluer. Comme le signalent certains d'entre eux, c'est dans un contexte de « changements et de crises » qu'il fera sa réapparition (Lacroix et Saint-Arnaud, 2012). Durant ces décennies, de grands changements, tant politiques et économiques que sociaux, ont remis en cause le rôle de l'État. La fonction même de l'État face à ses responsabilités doit évoluer face aux nouvelles demandes des citoyens qui conduisent à une redéfinition de la gouvernance (Lacroix et Saint-Arnaud, 2012). Pour certains, il est question, dès les années 1970, d'une « crise de la démocratie » (Hamel et Jouve, 2006: 26), période durant laquelle les fonctions étatiques sont réinterrogées.

Les années 1980 verront se mettre en place des mesures libérales de déréglementation et de privatisation, accordant une place plus importante aux acteurs privés. Ces mesures auront pour conséquence une baisse des services aux populations, qui sera accentuée durant la décennie 1990, remettant davantage en cause le rôle de l'État-providence dans ses fonctions (Hamel et Jouve, 2006 cités par Lacroix et Saint-Arnaud, 2012). La décentralisation et la régionalisation feront reculer le rôle de l'État durant cette période où la mondialisation s'installe et réinterroge les compétences des États à faire face aux nouvelles demandes des citoyens. La gouvernance soulève donc une rupture avec les modes traditionnels de gouvernement (Billion, 2018: 88).

Dès les années 1990, quelques auteurs ont tenté de définir cette notion, comme Rodhes (1997: 46), pour qui « la gouvernance signifie un changement du sens du terme gouvernement, référant à un nouveau processus de gouvernement, ou à des conditions transformées de réglementation, ou encore à de nouvelles méthodes par lesquelles la société est gouvernée ». Cette définition est confortée par l'économiste P. Ricordel (1997) qui conçoit ainsi ce concept: « Par opposition au terme de gouvernement qui caractérise une institution capable de dominer son environnement et susceptible de décider et d'exécuter sans partage, la gouvernance désigne la structure de pouvoir d'une institution qui est intégrée dans un environnement large et complexe qui ne peut pas être dominé ». Ces deux définitions mettent ainsi l'accent sur le changement qui s'opère dans la manière de gouverner, qui n'est plus uniquement l'apanage de l'État. Ce dernier, à travers cette gouvernance, se retire en faveur d'autres échelles et d'autres niveaux (Leloup et al., 2005: 323).

Pourtant, pour de nombreux auteurs, ce concept de gouvernance est qualifié « d'équivoque » (Chevalier, 2003), de « polysémique » (Bertrand et Moquay, 2004; Pasquier et al, 2013), voire de « contradictoire » dans ses pratiques (Lorrain, 1998). Pour d'autres, il revêt un aspect « fourre-tout » (Gaudin, 2002), constitue une sorte « d'incantation, de manipulation », qui vise

cependant à changer les rapports entre le politique et l'économique. Selon Gaudin, toujours, la gouvernance se définit comme « le dépassement des politiques antérieures qui ont montré leurs limites et leurs insuffisances » (2002: 9). Pour d'autres, « la gouvernance, ce sont ces circuits et réseaux qui relient actionnaires, sociétaires, citoyens, travailleurs, fournisseurs, clients, groupes d'intérêt, médias, élus, fonctionnaires et autorités réglementaires des divers niveaux de gouvernement, et qui amènent les divers acteurs à coordonner leurs activités de manière à assurer une performance dynamique adéquate à l'organisation privée, publique ou associative dans laquelle ils œuvrent » (Paquet, 2011: 5). L'auteur poursuit en pointant le fait que dans une « bonne gouvernance », chacun des acteurs est au fait de ses droits et responsabilités et dispose d'une pleine connaissance des informations, permettant une réelle collaboration entre les différentes parties prenantes.

D'autres auteurs mettent l'accent sur la remise en cause de la gouvernabilité des États démocratiques occidentaux, où l'essentiel des pouvoirs est aux mains d'une entité étatique forte (Hamel et Jouve, 2006: 27). Rappelons que ce concept de gouvernabilité a été évoqué pour la première fois par le philosophe français Michel Foucault. Nous ne nous attardons pas sur ce concept qui « se réfère au sens large aux façons selon lesquelles une société est rendue gouvernable » ("refers in broad terms to the ways in which society is made governable", Woods, 2011: 238).

Pour d'autres, ce concept est avant tout relié à la *multi-level governance* (Rosamond, 2000), impliquant les relations des acteurs à plusieurs niveaux, mais également la multiplicité des acteurs, tant institutionnels qu'associatifs, face à l'instance étatique dans la gestion et la mise en place de stratégies qui prennent en compte les intérêts de chacun (Tousignant et Pâquet, 2005). D'autres encore mentionnent le rôle de l'État contrebalancé par les acteurs sociaux qui, de plus en plus, partagent les responsabilités, auparavant apanage exclusif de l'État, et engendrent ainsi de nouveaux rapports entre les instances étatiques et la société civile (Levesque et Morneau, 2007: 2). Enfin, pour J. Chevalier, ce concept repositionne la place de l'État, qui doit prendre en compte d'autres acteurs dans ses choix décisionnels et donc imposer un « décloisonnement » entre les acteurs et les échelles d'intervention. Toujours selon cet auteur, cette gouvernance permettra d'adopter des choix décisionnels collectifs et concertés, qui répondent aux aspirations des uns et des autres, sans que l'État impose ses propres directives; il rejoint en cela la conception de Philip Schmitter.

Dans la même perspective, pour Pitseys (2010), « la gouvernance désigne donc une technique de gestion sociale reposant sur la création d'une relation de confiance entre les différents partenaires du processus de décision politique. Cette relation de confiance doit faciliter la coopération entre les acteurs, simplifier leurs transactions, et rendre plus disponible l'accès aux connaissances et expériences des autres acteurs. Elle permet dès lors de produire une norme plus efficace, mais aussi plus effective puisque les acteurs y consentiraient plus facilement ». Il s'agit donc d'instaurer des relations de partage des responsabilités et de prise de décision entre les différents acteurs du territoire (Stoker, 1998).

Ces critères rejoignent ceux qui sont développés par le politologue P. Moreau Desfarges (2003). Celui-ci fait en effet référence aux concepts de globalisation et de mondialisation, qui ont émergé en même temps que celui de la gouvernance. Il insiste sur la dimension de l'équité des différentes parties: le pouvoir ne doit pas venir d'en haut mais être partagé entre les acteurs. Pour ce dernier, « la gouvernance, comme la globalisation et la mondialisation, est une notion des années 1990. Cette notion de gouvernance marque l'émergence de nouveaux modes

d'administration des sociétés et des relations internationales. La gouvernance implique des négociations permanentes, sur un pied d'égalité, entre les grands acteurs du système: États, organisations, entreprises... Avec la gouvernance, le champ social devient un terrain de jeu. Le pouvoir ou l'autorité – au lieu de dicter d'en haut ses priorités – se contente de réguler, d'arbitrer. Le but de la collectivité ou de la société n'est plus quelque grand dessein transcendant, mais le libre épanouissement des activités de tous ».

Cette définition sera complétée par Pasquier *et al.* (2007), et reprise par Chia *et al.* (2008): la gouvernance est ainsi perçue comme une grammaire avec « un ensemble de règles et de styles qui rendent possible la conduite d'une action publique ». Taiclet (2007), repris par Chia (2008), parle d'un gouvernement du compromis ou d'un processus de coordination multi-niveaux et multipolaires. Ainsi, « les dispositifs de gouvernance visent alors à faciliter la participation de porteurs d'intérêts de plus en plus diversifiés (notamment par l'association entre acteurs publics et privés), à des processus de décisions qui se révèlent sans cesse plus fragmentés et distribués, mais aussi incertains et mouvants » (Chia, 2008). Cette définition est reprise par les auteurs Lacroix et Saint-Arnaud, qui la définissent comme « l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir ». Cette définition pointe le partage du pouvoir qui, de fait, n'est plus concentré dans les mains des seules instances étatiques mais implique d'autres acteurs.

Chez les géographes francophones, plutôt frileux sur ce concept, il faudra attendre 2005 pour voir s'esquisser une définition de celui-ci:

« Nous prendrons ici le terme très controversé de gouvernance dans son acception la plus large, à savoir l'ensemble des processus et des institutions qui interviennent dans la gestion politique d'une société localisée. L'idée sous-jacente à cette notion retient que les orientations et décisions politiques n'incombent pas exclusivement aux détenteurs du pouvoir légal dans un territoire donné. En effet, en raison des innombrables décennies (crise économique et nouveaux rapports territoriaux des entreprises, apparition de formes novatrices de civilité, montée en puissance de la vie associative et des métiers techniques, des procédures de l'aménagement comme développement, remise en question des notables, percée de l'individualisme, etc.), des acteurs de plus en plus nombreux et diversifiés, individuels ou collectifs, acteurs politiques d'opposition, composantes diverses de la société civile, parmi lesquelles figurent les entreprises, les syndicats, les associations ou de simples acteurs individuels, contribuent à forger les orientations, les options et certaines décisions politiques des collectivités territoriales; ceci à toutes les échelles géographiques » (Di Méo et Buleon, 2005).

Dans ce cadre, une bonne gouvernance prend en compte plusieurs critères qui passent par la désignation des responsables politiques, leur remplacement, leur contrôle. Cette gouvernance s'appuie aussi sur les rapports entretenus par les dirigeants avec leurs citoyens, sur la mise en application des lois et leur impartialité, la consultation de tous les acteurs du territoire, la gestion et la prévention des conflits.

Toutefois, suivant les échelles d'action, ce concept se décline différemment (Pasquier *et al.*, 2013: 5). Sur une échelle mondiale, il s'agit notamment de mettre en avant les mécanismes

adoptés par l'ensemble de la communauté sans que l'État ne puisse intervenir. Au niveau d'autres échelles plus locales, d'autres mécanismes peuvent se rencontrer, comme la relation entre les acteurs politiques et la société civile, la gestion des ressources territoriales par l'ensemble des acteurs. Mais, elle doit aussi intégrer la bonne coordination des activités du territoire par l'ensemble des acteurs. C'est à cette échelle que nous nous référons dans le cadre de notre étude. Tous ces éléments de définition présentent certains points communs, en particulier l'implication d'acteurs de plus en plus nombreux, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée. Ces acteurs sont interreliés dans le processus de la prise de décision à différentes échelles. Dans ce cadre, les intérêts des uns et des autres sont pris en considération afin de converger vers une situation qui satisfait l'ensemble des parties prenantes.

Ces premières définitions nous ont permis de poser le cadre conceptuel de cette gouvernance, qui est devenue, depuis sa renaissance, une « notion protéiforme ». Il s'agit de la gouvernance mondiale, politique, locale, économique, administrative mais également territoriale. C'est en particulier au niveau du territoire que, depuis quelques années, ce concept a été mis à l'épreuve. L'émergence du concept de durabilité et de préservation des ressources a conduit à s'intéresser à cette gouvernance qui semble être un moyen de converger vers un développement territorial plus harmonieux.

Afin de mieux cerner ce concept au niveau des territoires, qui focalise un certain nombre d'auteurs, en particulier les géographes, nous nous penchons sur ce que représente cette gouvernance territoriale.

## **1.2 Définitions de la gouvernance territoriale**

Dès la fin des années 1980, le concept de gouvernance est investi par les sciences politiques, qui s'attachent à cerner les modes de gouvernement qui sont appliqués dans les agglomérations, en particulier les plus importantes (Dumont, 2012: 73). Selon cet auteur, « un diagnostic territorial se doit donc de considérer le concept de gouvernance ». Face aux défaillances constatées, depuis la fin des années 1980, par les instances étatiques en termes de développement territorial local, des mesures s'imposaient. Le manque réel d'appréhension du territoire dans toutes ses complexités, sa globalité et l'équité à conférer à chacun, devenait une tâche à laquelle l'État ne pouvait répondre, et ce, d'autant plus que les instances étatiques concentraient l'essentiel des pouvoirs et des décisions, multipliant les lois et réglementations, alourdissant les procédures administratives (Dumont, 2012: 73).

Le concept de gouvernance territoriale est avant tout né dans un contexte de décentralisation et d'eupéanisation (Billion, 2018: 88). Comme le signale G. F. Dumont, « puisque l'État ne gouvernait plus véritablement les territoires, ou du moins de façon satisfaisante, il fallait s'interroger sur la façon de trouver des réponses pour se substituer à un État devenu moins efficient » (2012: 74). En ce sens, le concept de gouvernance territoriale semble de plus en plus approprié au regard de « l'incapacité des gouvernements à répondre aux problèmes qui leur sont soumis et à s'ajuster à de nouvelles formes d'organisations sociales, politiques et économiques » (Chediak, 2007). En effet, comme le notent d'autres auteurs, les politiques publiques sont confrontées à la fois à l'hétérogénéité des territoires et à la cohabitation entre différents acteurs, mais aussi aux fonctions multiples qui coexistent au sein de ces espaces et à leur complexité (Torre, 2011; Torre et Wallet, 2011).

L'une des réponses apportées a été la décentralisation des États, qui s'est manifestée dans un grand nombre de pays occidentaux, comme en France, en Italie, au Royaume-Uni, en Espagne,



en Belgique. Mais, c'est bien au travers de cette gouvernance territoriale que les changements sont plus perceptibles, en particulier dans le développement des dynamiques territoriales (Torre et Wallet, 2011). Ces dynamiques ne se résument plus aux seules entités publiques mais impliquent des acteurs de plus en plus nombreux, dont les revendications sont multiples. Cette imbrication de divers acteurs et niveaux de coopération conduit donc vers la gouvernance de ces territoires (Pagès et Pélissier, 2000), élément devenu « incontournable dans les processus de développement des territoires, notamment dans les territoires ruraux en raison de la diversification des acteurs qui le composent aujourd'hui » (Corade, 2017, citant Torre et Wallet, 2011). Ce concept est de plus en plus mobilisé dans les travaux des chercheurs mais aussi chez les acteurs publics, qui voient dans cette gouvernance un moyen de répondre aux revendications des acteurs devenus plus sensibles aux questions environnementales, sociales et économiques de leur territoire. Ces questions, selon certains chercheurs, se résument à la durabilité des territoires (D'Aquino, 2002).

Cette nouvelle approche du développement territorial converge vers les revendications des acteurs qui habitent ces territoires, et rejoint l'idée que la gestion des territoires n'est « plus le monopole d'une action publique mais relève aujourd'hui d'une multiplicité d'acteurs dont la capacité d'action collective détermine la qualité, [et] est prioritairement une interrogation sur le pilotage de l'action publique » (Duran, 2001: 370). Pour F. Leloup *et al.*, cette « gouvernance deviendrait un nouveau mode de coordination des territoires » (2005). Pour ces chercheurs, « la question de la gouvernance territoriale renvoie ainsi tout d'abord à celle du développement local et se situe dans le contexte historique de l'implication croissante des acteurs locaux – privés, publics, associatifs – dans les dynamiques de développement, dans leur capacité à se mobiliser et à se prendre en charge ». C'est donc bien à l'échelle locale que le développement du territoire prend tout son sens, à travers l'implication de tous les acteurs et leurs aspirations communes. Ainsi, une réelle prise en compte de l'ensemble des acteurs du territoire devient un « construit social, économique et spatial » (Leloup *et al.*, 2005) afin de converger vers la réussite des actions menées en son sein.

Suivant ces auteurs, la gouvernance territoriale peut se définir comme « un processus non seulement de coordination des acteurs, mais aussi d'appropriation des ressources et de construction de la territorialité. Dans ce contexte, le territoire ne se réduit pas à un simple échelon spatio-administratif, mais s'impose au contraire comme un construit social permanent, un processus de discrimination et de construction d'un "dedans" par rapport à un "dehors" [...]. La coordination, la négociation rendues nécessaires pour faire évoluer le territoire [...], elle repose sur la multiplicité d'acteurs, la définition d'un espace identitaire et l'élaboration d'actions, de productions communes » (Leloup *et al.*, 2005). Cette approche, développée par Fabienne Leloup, sera exposée plus loin dans les initiatives de relocalisation alimentaire relevées dans certaines communes. Les ressources du territoire ne sont plus aux seules mains de quelques acteurs mais partagées entre une multitude d'acteurs, dont la finalité est de bâtir un territoire commun et partagé. Les instances politiques ne sont pas, dans ce cadre, écartées des projets mais bien impliquées comme l'ensemble des acteurs porteurs de projets. C'est à travers ce concept de gouvernance territoriale que ces initiatives peuvent réellement s'ancrer dans un territoire et atteindre l'objectif escompté, à savoir un développement collectif (Pecqueur, 2006).

Les auteurs cités plus haut mettent également l'accent sur les proximités tant géographiques qu'organisationnelles qui seront reprises par d'autres chercheurs. Ces rapprochements

permettent le développement de relations entre les acteurs dans le cadre de la gouvernance territoriale.

Pour l'auteur, la gouvernance s'appuie sur la multiplicité des acteurs. Outre les instances publiques, il faut dorénavant compter sur l'ensemble des acteurs, issus des sphères privées ou semi-publiques. Mais, c'est surtout la « démocratie participative » qui se trouve au centre de cette gouvernance territoriale. Cette participation permet, dans une large majorité, de converger vers une forme plus ou moins aboutie de gouvernance territoriale. Pour A. Torre, qui cite Beuret (2006), cette gouvernance territoriale passe par « différents types d'opérations mobilisables au sein de démarches participatives, marquées par un niveau croissant de participation, et qui contribuent à des niveaux divers aux processus de gouvernance des territoires ». Ces opérations se résument de la façon suivante: la communication, l'information, la consultation, la concertation et la négociation.

Outre les éléments mis en avant dans cette définition, les auteurs avancent que la recherche-action, menée par des chercheurs dans le cadre de cette gouvernance territoriale, a toute son importance. Elle se décline de la manière suivante:

- comprendre les processus de coordination, d'apprentissage et de régulation que recouvre concrètement cette gouvernance;
- accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs.

### **1.3 L'émergence du concept de gouvernance alimentaire territoriale**

Les définitions présentées ci-dessus ont permis de poser le cadre conceptuel de la gouvernance appliquée aux territoires, à ses modalités et ses objectifs principaux. Il s'agit à présent de saisir son application à travers l'alimentation. Comme nous le verrons, ce concept tend à interroger de nombreux acteurs. Face au désengagement progressif de l'État, le relais est pris par les instances locales (collectivités, communes, voire associations de citoyens). Ces collectivités territoriales constituent des acteurs indispensables pour le développement durable des territoires. La question alimentaire focalise ces instances face aux demandes grandissantes des populations locales, comme nous avons pu le souligner à travers les résultats de nos questionnaires (cf. chapitre 5). En outre, l'alimentation semble être un véritable « catalyseur » des relations entre les villes et les campagnes, avec pour preuve les nombreuses initiatives qui émergent un peu partout dans les villes du monde (*tekei*, CSA, AMAP, GASAP, GAA, etc.). Ainsi l'alimentation est-elle devenue, depuis les années 1990, un sujet de contestation sociale, face aux différents scandales sanitaires (IUFN, 2012: 7).

Dans ce cadre, l'alimentation dite « durable » devient un sujet transversal qui allie les nombreuses fonctionnalités des territoires. Ceci permet une certaine cohérence du territoire, reconnectant ainsi les espaces urbains aux espaces ruraux (Brand et Bonnefoy, 2011). Se pose alors la question de la mise en place du concept de la gouvernance alimentaire appliquée au territoire.

Comme le remarquent C. Perrin et C. Soulard, c'est au niveau de l'aménagement du territoire que la question alimentaire a été prise en compte dans les pays anglo-saxons, depuis la décennie 2000 en particulier. Dans les pays européens, cette entrée par l'alimentation est encore timide et peine à émerger (Lardon et Loudiyi, 2014). Comme nous le verrons dans les communes étudiées, certains acteurs semblent avoir mesuré l'importance d'une gouvernance alimentaire au sein de leur territoire, tandis que la grande majorité paraît encore peu interpellée par la

nécessité d'intégrer ce concept afin de converger vers une plus grande durabilité de leur territoire, qui, de fait, passe par l'alimentation. Bien que peu de chercheurs aient réellement défini cette gouvernance alimentaire territoriale, de nombreux travaux ont mis en exergue son importance au sein des territoires (Bissardon et Boulianne, 2016). Ce concept est particulièrement envisagé au sein des villes, qui dépendent encore de leur *hinterland* agricole afin de s'approvisionner.

C'est donc en premier lieu dans les pays anglo-saxons que les prémisses de cette gouvernance alimentaire sont nées. En effet, dans un article qui a fait date, "The Food System: A Stranger to the Planning Field" (2000), des auteurs américains, Pothukuchi et Kaufman, ont montré combien la question alimentaire semblait déconnectée des problématiques aménagistes. Un an auparavant, ils s'étaient attachés à expliquer les raisons de ce manque d'intérêt pour les aménageurs des villes, dans leur article "Placing the food system on the urban agenda: The role of municipal institutions in food systems planning" (1999). Les raisons peuvent se résumer comme suit:

- la grande majorité considère que l'alimentation est un fait acquis pour les villes, ne tenant guère compte de son accès, de sa disponibilité au sein de celles-ci;
- l'alimentation n'est pas perçue comme une problématique urbaine, comme celle du logement, des transports ou de la criminalité au sein des villes;
- malgré la perte de terres agricoles qui nourrissaient les villes, la problématique alimentaire reste invisible, car les épiceries disposent toujours de produits alimentaires, même s'ils ne sont plus locaux;
- il subsiste une dichotomie entre les politiques urbaines et rurales, en particulier aux États-Unis, occultant ainsi la problématique alimentaire au niveau des villes.

Ces constats ont permis d'ouvrir le champ de recherche de la question alimentaire dans les villes. Dans un premier temps, ces questions ont été envisagées de façon informelle. Très vite, la question alimentaire se formalise d'abord dans les *Agri Food Studies*, dont les prémisses remontent aux années 1970, en particulier avec les travaux des sociologues ruraux (Hinrichs, 2008). Ce champ de recherche progresse sans cesse et ne peut être réellement défini, selon certains auteurs (Koç *et al.*, 2012). Ces *Agri Food Studies* s'attachent à analyser la production agricole liée à l'ensemble des stades de l'alimentation; l'approche est systémique et inclut l'ensemble des chaînons du système alimentaire. Ces recherches pointent donc les connexions entre les différentes échelles ainsi que la mise en place des politiques publiques et les marchés alimentaires (Clark *et al.*, 2015). Ces recherches permettent d'analyser la question alimentaire dans une approche holistique avec *l'Urban Food Planning*, qui constitue un champ de recherche britannique qui, peu à peu, s'est diffusé au Canada puis aux États-Unis, dans le prolongement des *Food Studies*. Ce champ tente de reconsidérer la question alimentaire au sein des territoires et son « caractère vital » pour les espaces urbains (Pothukuchi et Kaufman, 2000: 118). D'autres chercheurs pointent les solutions qui se mettent en place dans les espaces urbains et leur importance (Soninno, 2009; Morgan et Soninno, 2010), là où se situe la grande majorité des problèmes.

Dans le reste du monde, en particulier en Europe, ce n'est que plus tardivement que cette problématique sera envisagée. L'émergence de cette question se fera à travers les échanges entre chercheurs nord-américains et nord-européens dans un premier temps. Les constatations de la non-prise en compte du fait alimentaire par les aménagistes européens ouvriront les

discussions du côté européen. Celles-ci aboutiront à une prise en compte par les aménagistes, du côté américain comme européen, de l'importance de combiner l'alimentation à l'aménagement du territoire. Cette reconnaissance s'opérera à travers l'*American Planning Association*, du côté américain, qui se concrétisera par la publication d'un *Policy guide on community and regional food planning* (AAP, 2007). Du côté européen, ce n'est qu'aux alentours de 2009 que la problématique alimentaire fera son entrée à travers l'AESOP (*Association of European Schools of Planning*) et plus précisément par le groupe du *sustainable food planning*. En font partie des chercheurs issus de différentes disciplines, en particulier de l'Université de Cardiff au Royaume-Uni (*School of Planning and Geography*). Ces chercheurs s'intéressent depuis de nombreuses années au système alimentaire dans sa globalité (Morgan, Soninno, Winter, Cook, Watts, Renting, etc.). De fait, ils intègrent la problématique de l'alimentation de proximité aux politiques d'aménagement (Morgan, 2009). Outre ces chercheurs britanniques, des chercheurs néerlandais, issus de la sociologie rurale, constituent le réseau de l'*Urban Food Planning* (H. Renting, J.D. van der Ploeg, G. Remmers, J.S. Wiskerke). Ces derniers ont focalisé leur attention sur les questions agricoles et les systèmes alimentaires alternatifs en particulier.

Peu à peu, d'autres champs de recherche émergent face aux changements qui s'opèrent dans la société, et notamment concernant les nouvelles demandes urbaines d'une alimentation de qualité, les questionnements suscités par le système agro-industriel dominant, la méfiance envers les modes d'approvisionnement, l'éloignement du produit consommé, et les questions sur sa provenance. C'est en particulier dans les villes que naissent des initiatives alimentaires alternatives: cette thématique est centrale chez les chercheurs de l'*Urban Food Planning*, notamment le mode de gouvernance de ces systèmes agro-alimentaires relevés dans les espaces urbains. Ces recherches porteront dans un premier temps sur l'approvisionnement de la restauration collective, devenue « objet politique et objet de politiques publiques » (Pringent-Simonin et Hérault-Fournier: 166, 2012), pour laquelle certains chercheurs analysent la gouvernance alimentaire territoriale.

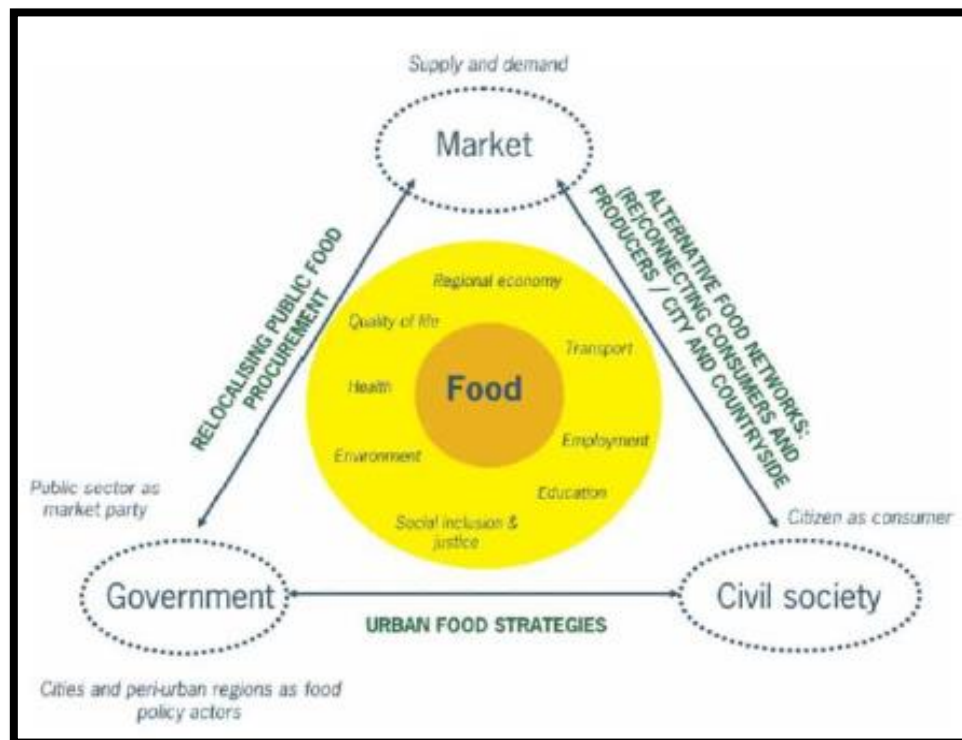
Parmi ces études figure celle de Wiskerke (2009), pour qui l'alimentation est en mesure de jouer un rôle intégrateur en impliquant divers acteurs, divers objectifs et une finalité de durabilité. Ce chercheur se penche en effet sur les modalités de mise en place de la gouvernance alimentaire territoriale, suivant une grille d'analyse (voir schéma ci-après, figure 23)<sup>92</sup>. Le sociologue pointe les méfaits avérés du système agro-alimentaire industriel, qui domine les pays développés, et les solutions à mettre en place. Ces solutions passent par une gouvernance alimentaire territoriale dont les trois grands acteurs sont la société civile, les instances étatiques et le marché, l'objectif étant de reconnecter ces différents segments et de déployer une réelle gouvernance alimentaire au niveau des territoires. Au centre se trouve la focale, à savoir l'alimentation qui engendre des impacts à la fois sur l'environnement, la qualité de vie, la santé, le transport, les emplois, l'éducation, l'économie régionale et la cohésion sociale. Le but final est de converger vers la mise en place d'un système agro-alimentaire dit « plus durable », qui focalise un certain nombre de chercheurs dans le monde anglo-saxon. Cette grille illustre les travaux menés suivant trois grands axes: la relocalisation de l'approvisionnement alimentaire, les réseaux alimentaires alternatifs, qui reconnectent les producteurs et les consommateurs, et enfin les stratégies alimentaires, que nous verrons un peu plus loin (Lang et Rayner, 2007). Ces initiatives s'attachent à mettre en convergence les questions de développement économique, les

---

<sup>92</sup> Ce schéma a été inspiré du "triangle de la gouvernance" de Rhodes en 1997

enjeux de la durabilité des territoires, la santé publique, la préservation des ressources, qui se croisent avec l'alimentation et la justice sociale (Mansfield et Mendes, 2013).

Figure 23: Grille d'analyse de la gouvernance alimentaire territoriale



Source: Wiskerke, 2009

Le réseau de chercheurs de l'*Urban Food Planning* (Morgan, 2009) est né dans un contexte d'interrogations; il tend de plus en plus vers des études qui mettent en avant l'instauration d'un système alimentaire plus durable au sein des villes. C'est donc à travers les réseaux alimentaires alternatifs (*alternative food movements*) issus de la société civile que le concept de gouvernance alimentaire est entré dans les discussions sur la problématique alimentaire (Perrin et Soulard, 2014). Ces mouvements sociaux sont combinés à une planification territoriale (Blay-Palmer, 2010), afin de converger vers le concept de gouvernance alimentaire territoriale (Wiskerke, 2009). C'est en particulier à travers la notion de « localisation alimentaire » que les premiers chercheurs ont développé le concept de gouvernance alimentaire territoriale (Donald *et al.*, 2010). Ces auteurs analysent les impacts d'un approvisionnement local au niveau des villes qui répondent aux besoins des populations locales (Morgan et Soninno, 2010).

Pour autant, selon certains chercheurs, ce concept de gouvernance alimentaire, ancré dans un territoire, ne signifie pas alimenter la ville exclusivement en produits locaux, d'autant plus que, comme nous l'avons démontré, aucune ville au monde ne peut être autosuffisante (Fleury et Vidal, 2010; IUFN, 2012: 11; Vidal, 2017; Bricas et Vidal, 2018), ni tomber dans le *local trap* (Born et Purcell, 2006). De plus, certaines initiatives de circuits courts ne s'avèrent pas toujours aussi durables qu'elles en ont l'air. Des analyses soulignent que « le circuit court de proximité ne permet pas toujours d'optimiser l'économie d'échelle garante d'une meilleure efficacité, tant économique qu'écologique, de la production » (IUFN, 2010: 12).

À ce titre, l'association Terres en Villes fait figure de pionnière dans l'approche de ce concept sur le territoire français. Très tôt, ce réseau d'acteurs de politiques agricoles et alimentaires, constitué en 2000, se penche sur la question alimentaire dans les territoires. Dès 2008, le concept de gouvernance alimentaire territoriale apparaît dans les travaux de Terres en Villes et aboutit à deux ateliers de travail dont les thèmes sont « les enjeux de la gouvernance alimentaire pour les territoires » et « comment approfondir les champs de la gouvernance alimentaire tout en apportant des éléments d'accompagnement? ». Ce réseau a largement contribué à l'émergence du concept de la GAT et de ses modalités de réussite, bien que peu de politiques alimentaires, comme celles qui existent dans les pays nord-américains, soient mises en place en France. Cette première approche a contribué à ouvrir le débat sur les éléments de compréhension de ce concept et mis en exergue son importance dans la gestion du fait alimentaire dans les territoires en France. Elle a permis à TEV de poser une première définition de ce concept: « La gouvernance alimentaire désigne un nouvel ensemble de coopérations entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire ». Dans cette définition, il s'agit de modifier les relations entre les acteurs du territoire qui œuvrent pour la question alimentaire et de repenser l'alimentation à plusieurs échelles.

En Belgique, ce concept émerge peu à peu depuis quelques années, en particulier en Flandre et à Bruxelles-Capitale. En Wallonie, la conscientisation d'un système alimentaire dit « plus durable » par les instances étatiques est très récente, et cette GAT est encore loin d'être appropriée par l'ensemble des acteurs. Pourtant, à l'échelle locale, Liège fait figure aujourd'hui de première ville wallonne à avoir entamé des réflexions sur son système alimentaire. Nous en développerons plus loin les éléments explicatifs.

Comme le souligne O. De Schutter, « tout ne peut pas venir de l'échelle nationale ou internationale, les collectivités ont un rôle à jouer dans cette transition vers des systèmes alimentaires plus durables » (2016). À Gand, depuis 2013, il existe un projet de réflexion du système alimentaire gantois: « Gand en Garde ». Ce projet s'appuie sur une plate-forme participative du système alimentaire qui épouse les principes du concept de la gouvernance alimentaire. Un groupe directeur a été initié afin de réunir les parties prenantes externes au système d'approvisionnement gantois. Ce groupe est constitué de représentants du monde agricole, d'organisations de la société civile, de citoyens, du monde du commerce et d'experts universitaires. Ce groupe permet d'orienter la ville dans sa démarche de mise en place d'une politique alimentaire, et promulgue des conseils. Outre ce groupe, un deuxième, en interne, réunit plus d'une quinzaine de services liés à la ville. Ce dernier supervise et coordonne la politique alimentaire au niveau de tous les services concernés. Il s'agit bien ici de la mise en place d'une GAT, qui consiste à mettre en lien les acteurs en présence. Cette mise en contact passe par l'organisation de forums, de forums participatifs directement en ligne, qui permettent d'impliquer l'ensemble des acteurs, en particulier les citoyens.

Cette initiative rejoint celle qui a été mise en place dans la ville de Bruxelles où, depuis 2016, une stratégie alimentaire a vu le jour. Celle-ci tend également à impliquer tous les acteurs du territoire en vue d'une réelle gouvernance au sein de la ville. Elle repose sur le soutien aux circuits courts alimentaires mais surtout sur l'implication des citoyens et la création d'alliances durables entre les acteurs du territoire (Bonomelli et Eggen, 2017). Cette stratégie vise à instaurer un système alimentaire durable au sein de la ville, qui se décline en sept axes, dont la gouvernance. Il s'agit, dans le cadre de ce projet, de mettre en place un processus participatif et

une cohérence garantie par tous les acteurs, en favorisant les partenariats avec les acteurs de la chaîne alimentaire et les autorités concernées (Van Bambecke, 2016).

Bruges, reconnue capitale gastronomique, tente, elle aussi, depuis 2015, de converger vers un système alimentaire dit durable. À ce titre, la ville participe, comme neuf autres villes européennes, au projet *Food Smart Cities for Development*. Ce projet repose sur l'alimentation au sein des villes, passe par la promotion des circuits courts, l'agriculture urbaine, la réduction du gaspillage alimentaire et le commerce équitable. Ces villes européennes organisent une *Fair Trade Expo* itinérante. En outre, Bruges collabore avec la plate-forme *Food Lab*. Celle-ci a été mise en place en 2015 afin de concrétiser et de mettre en pratique une stratégie alimentaire participative au sein de la ville. « Les parties prenantes actives dans, ou intéressées par, l'alimentation durable, y compris des initiatives citoyennes et caritatives, mais également des acteurs professionnels, peuvent se rencontrer, s'inspirer et se renforcer mutuellement » (Van Der Steen, 2016). Ainsi, une quarantaine d'associations et d'organisations sont impliquées et travaillent de concert dans la rédaction de règles à suivre, nommées *Food Guidelines*.

Les villes de Bruges, Gand et Bruxelles semblent donc s'orienter vers la mise en place d'une certaine forme de gouvernance alimentaire, au regard des éléments qui émanent de leur stratégie alimentaire. Ces éléments convergent avec les grands principes qui déterminent la GAT, en particulier dans les *Food Policy Councils* des pays anglo-saxons.

Ces divers exemples nous conduisent à nous arrêter sur les définitions relevées dans la littérature. Selon le contexte d'émergence, le territoire et les acteurs impliqués, celles-ci s'attardent davantage sur l'un ou l'autre aspect constitutif de ce concept. Toutefois, de façon transversale, nous avons relevé un fil conducteur qui réside dans l'implication de l'ensemble des acteurs territoriaux, afin de converger vers un système alimentaire en adéquation avec le territoire. Pour J.-L. Rastoin (2014), la gouvernance alimentaire « repose sur une stratégie de sécurité alimentaire pour tous, sur un dispositif de coordination d'acteurs et de mutualisation de moyens, sur une mesure de performances en termes de développement durable, et ceci à l'échelle d'un territoire ». Pour Marsden, la gouvernance alimentaire est un ensemble de processus de coordinations d'acteurs issus de différents milieux autour d'un enjeu alimentaire (Marsden, 2000). Pour Billion *et al.*, la GAT se définit comme « l'ensemble des processus de coordination des acteurs autour de l'alimentation à l'échelle territoriale, visant à favoriser leur organisation et limiter l'atomisation des initiatives touchant aux systèmes alimentaires » (2016: 348). Enfin, dans un travail plus récent, la géographe la définit « comme la portion de la gouvernance territoriale qui concerne les questions alimentaires. C'est pour nous l'ensemble des réseaux d'acteurs des sphères privée et publique impliqués dans la question alimentaire sur le territoire via divers dispositifs qui leur permettent l'action collective. Ces réseaux sont en évolution continue, chacun mobilisant ses ressources compte tenu des contraintes auxquelles il doit faire face ».

Ces définitions pointent l'importance de la coordination des divers acteurs de la question alimentaire issus de la sphère publique comme privée. La finalité est de converger vers un système alimentaire durable, acceptable pour l'ensemble des acteurs. Les différents éléments soulignés dans ce concept et son émergence mettent en avant certains points fondamentaux et nécessaires à sa réussite. En effet, il s'agit d'impliquer non seulement les acteurs issus des instances publiques et privées, mais aussi la société civile au sein des territoires. Ces acteurs sont conduits à œuvrer sur des espaces bien définis, en particulier à l'échelle locale.

## 1.4 Le triptyque acteurs, politiques et espaces: conditions de mise en place d'une gouvernance alimentaire au sein des territoires

La gouvernance alimentaire repose sur certaines conditions qui constituent la « charpente » de ce concept. En prenant appui sur les définitions présentées ci-dessus, nous pouvons dresser les modalités précises de cette GAT. Ces éléments s'appuient sur les acteurs, les politiques et les espaces ainsi définis.

### *Les acteurs*

Cette GAT passe avant tout par une co-construction de projets impliquant l'ensemble des acteurs en présence (IUFN, 2016). Ces acteurs sont issus de la sphère politique (locale et/ou régionale et/ou fédérale et/ou provinciale), appuyés par quelques études dans lesquelles on peut lire que « les collectivités territoriales, en première ligne de la transition écologique, sociale et économique, sont aujourd'hui les acteurs incontournables d'un développement territorial durable » (Faucher, 2014). Ces études rejoignent l'analyse de C. Hochedez, pour qui les « collectivités locales jouent un rôle indéniable dans la production d'un discours sur la nécessité d'une alimentation durable et d'une gouvernance participative pour y arriver » (2014).

Outre ces acteurs, la société civile doit également participer à cette co-construction. Cette dernière, dans bien des cas, n'est pas réellement impliquée dans la mise en place de la gouvernance. Pourtant, comme l'évoquent certains auteurs, des synergies doivent être créées entre les différents domaines qui touchent à l'alimentation (Viljoen et Wiskerke, 2012), en particulier à l'échelle des territoires (De Schutter, 2016).

Afin de mieux cerner les différents types d'acteurs qui doivent être impliqués, nous nous sommes appuyés sur la grille d'analyse élaborée par Wiskerke (voir figure 28). Au regard de cette grille, les acteurs engagés dans cette GAT sont la société civile, qui se compose des citoyens, des consommateurs et des associations de consommateurs, le gouvernement, qui est représenté par les villes, les communes périurbaines comme acteurs des politiques alimentaires, mais aussi le marché qui constitue l'offre et la demande. Jusque-là, la société civile tout comme les producteurs étaient exclus des décisions à prendre dans le système alimentaire à mettre en place au sein d'une ville (Viljoen et Wiskerke, 2012). Pour certains acteurs de la distribution, leur implication est relativement compliquée; dans le cadre de sa thèse, Camille Billion a pointé les difficultés rencontrées par ces acteurs (2018). À l'échelle d'une commune, le bourgmestre, le collège communal, les citoyens qui éprouvent le désir de participer à cette GAT et les producteurs doivent être concernés. D'autres ont également leur importance, comme les services de santé, les écoles, les CPAS et l'ensemble des acteurs de la distribution, de la transformation mais aussi de la gestion des déchets.

La difficulté de cette action politique en Wallonie réside dans le caractère transversal de l'alimentation: la santé, l'environnement, l'économie, l'emploi, l'action sociale, l'éducation, l'agriculture, la transition écologique, voilà autant de compétences qui sont concernées. Ce caractère transversal nécessite donc une vision holistique « commune et une méthodologie d'action partagée pour rendre l'action politique plus efficace »<sup>93</sup>. L'interaction entre ces différentes sphères semble déterminante dans l'élaboration d'une gouvernance alimentaire.

---

<sup>93</sup> Stratégie Manger Demain, p4



Néanmoins, il ne faut pas négliger un élément clé, à savoir l'échelle à considérer, afin que cette GAT puisse pleinement se réaliser et se pérenniser.

### *Les espaces*

Mettre en place une GAT nécessite de se pencher sur l'espace à considérer pour la réussite de ce concept qui, comme l'évoquent P. Bissardon et M. Boulianne, peut varier de quelques dizaines de milliers d'habitants à plusieurs millions, mais implique surtout de prendre en compte les ressources disponibles des territoires qui influenceront le système alimentaire présent et celui qui est souhaité par l'ensemble des acteurs en présence. Surtout, l'élaboration d'un tel concept peut s'avérer fastidieuse s'il tend à englober des espaces plus vastes et éloignés des consommateurs. Cet éloignement peut constituer un frein dans la mobilisation des acteurs qui, dans la majorité des projets alimentaires, mettent en avant le concept de systèmes alimentaires territorialisés, gage de durabilité (Rastoin, 2015). Cet éloignement géographique est peu envisagé par ces mêmes acteurs et, de fait, nécessitera une mobilisation plus importante de ces derniers, dans des espaces peu appréhendés par eux.

C'est pourtant bien dans les villes que l'essentiel des consommateurs se localise. En Europe, plus de 85 % de la population vit en ville. Face au manque d'autonomie alimentaire (Steel, 2008), ces espaces urbains restent largement tributaires des espaces agricoles. Une réelle interaction doit être mise en place afin de concilier l'ensemble des acteurs. Dans le cas de la Wallonie, nous avons constaté la difficulté de faire converger les agriculteurs vers cette dynamique. Les agriculteurs restent déterminants dans cette GAT, d'autant qu'ils gèrent encore plus de la moitié du territoire.

L'importance des espaces semble déterminante afin de rendre compte des territoires à considérer face à leur champ d'action. S'agit-il de la commune, de la province, de la région ou encore du pays? Dans notre cas d'étude, le découpage territorial semble compliqué, comme certains acteurs interrogés le mentionnent. En effet, comme nous le détaillerons, certains acteurs interrogés semblaient mettre en avant les freins émanant de la région ou encore du niveau fédéral. Pourtant, les bourgmestres disposent de certaines prérogatives dans leur commune, et celles-ci touchent aussi à l'alimentation des communes. L'appui fourni au mode d'approvisionnement des villes peut être envisagé par le bourgmestre, d'autant plus que, comme nous l'avons appris lors de nos entretiens, les communes<sup>94</sup> disposent, dans bien des cas, de sarts communaux qui peuvent tout à fait être mis à la disposition des producteurs désireux de cultiver des productions à destination des populations locales (Tarabella, 2016). C'est donc à l'échelle de la commune que cette question alimentaire semble pouvoir être abordée et trouver les ingrédients de sa réussite. Cette échelle, souvent mentionnée par certains auteurs (Viljoen et Wiskerke, 2012; Perrin et Soulard, 2014; De Schutter, 2016), est celle qui permettra d'élaborer des systèmes alimentaires plus durables et répondra en partie aux demandes des consommateurs, qui ne cessent de croître dans ces espaces urbains.

Il reste cependant fondamental de relier les espaces entre eux (Perrin et Soulard, 2014). En effet, si l'échelle communale reste, dans notre cas d'étude, la plus pertinente, encore faut-il mettre en relation les espaces urbains et agricoles, tout comme les espaces qualifiés de « reconnexion »

---

<sup>94</sup> En Belgique, le territoire national est composé de trois régions: wallonne, flamande et Bruxelles-capitale et de dix provinces. En termes de politiques territoriale chaque région dispose de ses propres règles et lois, au niveau communal le bourgmestre reste maître de son territoire pour certaines actions, en particulier le mode d'approvisionnement alimentaire.

entre les citoyens et les producteurs. Ces espaces peuvent être les marchés de produits locaux, de plus en plus nombreux dans notre zone d'étude, les GAA, les coopératives alimentaires, les jardins potagers, les ventes à la ferme, les cueillettes à la ferme, etc. Ce faisant, la réalisation d'un diagnostic territorial semble importante, afin de cartographier pleinement les initiatives qui existent et les faire se rencontrer.

Outre ces espaces, les politiques occupent une place non négligeable dans la mise en place d'une GAT. Cette dernière est clairement mentionnée dans la stratégie élaborée par la Wallonie, « Manger demain ».

### *Les politiques*

Dans le cadre de la mise en place d'une GAT, les politiques agricoles et alimentaires sont centrales. Elles sont même primordiales pour l'instauration d'une GAT (Halliday et Mendes, 2016: 68), comme c'est le cas dans de nombreux exemples outre-Atlantique ou en Europe. Suivant les villes, elles peuvent s'attacher à certains aspects de l'alimentation plutôt qu'à d'autres (Michel et Toussard, 2016: 137), comme à Toronto, où les politiques se sont focalisées sur l'alimentation et la santé. Pour Soulard et Michel, il s'agit avant tout de « mettre à l'agenda politique le problème alimentaire », qui semble devoir passer par le « prisme agricole ». Dans bien des cas, comme le pointent ces deux auteurs, les politiques alimentaires prennent acte d'un contexte précis (Michel et Soulard, 2016: 140). Dans notre zone d'étude, nous avons mesuré combien la question alimentaire commençait à émerger au niveau des acteurs politiques. La difficulté réside notamment dans les approches de la question agricole et alimentaire qui, dans la grande majorité de nos communes, ne sont pas considérées comme une seule et même problématique.

## **2. L'importance des acteurs dans la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale**

Cette politique alimentaire doit passer par la mise en place d'une certaine forme de gouvernance qui repose avant tout sur la coordination de l'ensemble des parties prenantes (Rey-Valette *et al.*, 2011). Ceci semble se mettre en place en province de Liège, où une réflexion est en marche afin de donner une certaine visibilité aux initiatives de relocalisation alimentaire qui tendent à institutionnaliser un système alimentaire plus durable. Des connexions sont en cours de réalisation entre certains acteurs de la sphère politique locale, des associations qui œuvrent pour un système alimentaire durable, des citoyens et des producteurs. Ces premiers éléments relevés en province de Liège augurent d'une volonté de converger vers ces objectifs de gouvernance qui, à terme, pourraient aboutir à des « politiques alimentaires territoriales ».

En province du Hainaut et en particulier dans l'agglomération de Charleroi, bien que certaines initiatives de relocalisation alimentaire aient été pointées du doigt, le concept de « gouvernance alimentaire territorialisée » est, en revanche, encore peu appréhendé par l'ensemble des acteurs interrogés. Malgré la mise en place d'une ceinture alimentaire qui tente de fédérer l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire et des pouvoirs publics locaux, force est de reconnaître que rien de très concret n'a été élaboré. Les réunions de la CATM, auxquelles nous avons assisté, ne rassemblaient que quelques acteurs, et de plus, la concrétisation des objectifs est faible. Le manque de synergie entre tous les acteurs de la chaîne alimentaire est encore trop présent.

Dans la grande majorité des études de cas, cette gouvernance s'appuie sur l'implication de l'ensemble des acteurs à l'échelle communale. En Wallonie, ces compétences sont définies comme suit.

« Les compétences communales sont très larges, couvrant tout ce qui relève de "l'intérêt communal", c'est-à-dire des besoins collectifs des habitants ».

« Théoriquement, une commune peut faire tout ce qui ne lui est pas interdit, aussi bien construire un hall sportif qu'aménager une voirie ou bâtir une maison de repos. Elle est bien sûr contrôlée par les autorités de tutelle, c'est-à-dire l'État fédéral, les communautés, les régions et les provinces ».<sup>95</sup>

Comme nous pouvons le constater, les prérogatives des instances communales wallonnes sont très larges. Et de plus en plus, le développement durable semble s'instituer dans les missions attribuées aux communes wallonnes, notamment en vue des élections communales, qui ont eu lieu en octobre 2018. Un manifeste (avril 2018) a été rédigé par une ASBL, l'Union des villes et communes wallonnes, à destination des villes et communes, dans lequel est clairement mise en avant la gouvernance<sup>96</sup> à déployer au sein des communes. Certains auteurs pointent le rôle que doivent jouer les instances communales dans ce concept. Ces acteurs devraient impulser, coordonner et surtout faciliter les initiatives de relocalisation alimentaire (Rouillé D'Orfeuill et Landrot, 2016: 23), afin d'instaurer de nouvelles politiques alimentaires qui convergent avec les demandes de certaines populations.

En parcourant ce manifeste, on constate qu'aucune mention n'est faite en direction de l'alimentation et de son impact au sein des villes. Ces espaces urbains concentrent pourtant l'essentiel des fonctions et des populations qui, de plus en plus, se tournent vers cette volonté de « relocaliser » leur système alimentaire, face aux dérives mises en avant depuis les dernières crises alimentaires. C'est en particulier à travers les circuits courts, plébiscités et évoqués par l'ensemble des acteurs interrogés, que le système alimentaire urbain tente de s'orienter, notamment depuis ces cinq dernières années. Notons par ailleurs que, comme le soulignent de nombreux chercheurs, l'alimentation constitue un élément fondamental (Steel, 2009) dans l'aménagement du territoire, pour la qualité de vie des populations (Pothukuchi et Kaufman, 1999). Ces éléments convergent vers une durabilité des territoires, concept devenu central pour le développement et la résilience des villes, conférant aux villes et communes un rôle clé dans la mise en place de cette GAT. Elles deviennent ainsi acteurs de leurs systèmes alimentaires (Soninno, 2009: 427). Ce sont donc ces entités qui endossent ce rôle dans la mise en place d'un système alimentaire durable (Jennings *et al.*, 2015; IUFN, 2015b).

Toutefois, afin d'appréhender cette GAT au sein des villes et communes, l'émergence de nouveaux acteurs (Moragues-Faus et Morgan, 2015; Serrano *et al.*, 2018) semble inévitable et ne se limite plus aux instances étatiques et aux acteurs du système agro-industriel dominant (Gouter, 2017; Billion, 2018). Outre les agriculteurs, d'autres acteurs semblent déterminants dans la mise en place de ce concept. En première ligne, il s'agit des consommateurs, comme nous l'avons déjà souligné, qui occupent, dans bien des projets alimentaires, la première place.

---

<sup>95</sup> [www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/communes/competence](http://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/communes/competence)

<sup>96</sup> La définition retenue est la suivante: "La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ...) au processus de décision; elle est une forme de démocratie participative. Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent" (UVCW, 2018).

Ces consommateurs sont devenus de plus en plus soucieux de leur alimentation, qui doit être plus saine et constituée de produits de proximité (Lamine et Chiffolleau, 2012). Ces consommateurs peuvent se décliner en collectifs de citoyens, de parents d'élèves, de syndicats, d'universitaires, entre autres. La finalité est l'orchestration de ces acteurs devenus nombreux et directement impliqués dans cette question alimentaire, et qui tentent de se faire entendre face aux dérives du système alimentaire dominant.

D'autres acteurs issus du monde éducatif, de la santé, de l'environnement peuvent se greffer aux citoyens et ainsi constituer des mouvements de relocalisation alimentaire au sein des territoires (Perrin et Soulard, 2014). Cette multiplicité d'acteurs issus d'horizons différents engendre un renouvellement de la gouvernance mais confère surtout aux instances publiques un rôle central dans leur orchestration. Une véritable remise en cause des relations entre les acteurs du territoire se pose (Serrano *et al.*, 2018). Dans bien des cas, ces acteurs se situent à des échelles différentes et font preuve de perceptions quelque peu divergentes dans leur appréhension de la gouvernance alimentaire. C'est l'un des aspects de la mise en place de toute GAT, qui a par ailleurs été soulevé par quelques acteurs rencontrés. Il est clair que la difficulté de ce concept réside souvent dans la mise en convergence de ses finalités. Si, pour les producteurs, il s'agit d'appuyer l'aspect économique, pour la société civile, les dimensions environnementales et sociales semblent davantage retenues (Serrano *et al.*, 2018).

Nous aborderons, dans la sous-partie suivante, un exemple précis et détaillé des jeux d'acteurs dans la ville de Liège. Cet exemple est le cas le plus abouti que nous avons relevé en Wallonie. Il s'agit de la CATL, qui a en effet très tôt envisagé sa gouvernance au sein de ce projet de relocalisation alimentaire. Cet exemple met en lumière « un processus de co-construction multi-acteurs », comme le souligne Anne Thibaut<sup>97</sup>, processus relevé dans le lancement des « Assises de l'alimentation durable », véritable nouveauté en Wallonie. Nous verrons que des synergies et des complémentarités, comme le rappelle l'un des concepteurs de la CATL, doivent être envisagées entre les différents acteurs, afin d'instaurer un système alimentaire répondant aux directives de la région, en termes de durabilité (Moragues *et al.*, 2013). Les interrelations des différents acteurs restent déterminantes dans ce concept de GAT, qui ne peut se réaliser exclusivement grâce à la société civile. Ces acteurs non politiques ont besoin de l'appui des collectivités locales dans « l'effort de réforme » (Morgan, 2014: 12). La coordination des initiateurs de projets de relocalisation est donc au cœur d'une démarche de sensibilisation des acteurs locaux, afin d'infléchir le système alimentaire vers davantage de durabilité (Sadler *et al.*, 2014: 15).

## **2.1 Synthèse des entretiens semi-directifs sur la gouvernance alimentaire territoriale**

Dans cette sous-partie, nous présentons les analyses des entretiens sur la question de la gouvernance alimentaire territoriale. Nous avons abordé cette question avec les bourgmestres<sup>98</sup> des dix-huit communes, à Liège comme à Charleroi, ainsi qu'avec les ministres<sup>99</sup>, les députés

---

<sup>97</sup> Chargée de missions Alimentation durable a Inter-Environnement Wallonie

<sup>98</sup> Pour les bourgmestres, les questions ont été formulées de la manière suivante:

1. Comment définiriez-vous la gouvernance alimentaire territoriale?
2. Que seriez-vous prêt à mettre en place afin de vous approcher de cette gouvernance?

<sup>99</sup> Au ministre de l'Agriculture: « Si j'évoque la gouvernance territoriale et plus précisément la gouvernance alimentaire, qu'avez-vous à me répondre? ». À l'ancien ministre de l'Économie: « Dans ma thèse, j'aborde la question de la "gouvernance": comment la concevez-vous personnellement, afin d'impliquer réellement tous les acteurs du territoire, y compris les agriculteurs qui gèrent plus de la moitié de nos espaces? »

provinciaux<sup>100</sup>, le député européen<sup>101</sup> en charge de la question agricole et les responsables des deux principaux syndicats<sup>102</sup>.

Nous avons synthétisé les éléments de réponse de l'ensemble des acteurs, qui nous permettent d'évaluer leurs conceptions de cette notion et d'en réaliser une synthèse générale. Nous avons regroupé les acteurs selon leur rôle au sein des territoires et leur(s) attribution(s).

L'ensemble des acteurs locaux interrogés (bourgmestres, échevins de l'agriculture ou premier échevin) n'avait jamais entendu parler de ce concept de GAT, ce qui semble logique en raison de la nouveauté de ce dernier et de sa difficulté de compréhension. Toutefois, certains, comme le bourgmestre de Neupré, s'en approchaient. La posture adoptée par ces acteurs politiques face à ce concept consiste à dire qu'il semble intéressant mais n'apparaît pas réalisable au sein de leur commune. La grande majorité des bourgmestres envisage une approche plus large de cette GAT, à une autre échelle: supra-communale ou régionale. Selon eux, les actions pour atteindre ce but se déclinent dans les lieux d'échange, de concertation, de mise à disposition des produits locaux, de participation des différents acteurs. Certains ont aussi évoqué la « collaboration intercommunale », « un relais pour informer les citoyens ». Enfin, pour d'autres, ce concept n'a aucune chance d'aboutir dans un territoire où les producteurs ont disparu.

Le ministre de l'Agriculture a partagé sa vision du concept: à son niveau, il s'agit davantage de mesures à mettre en place afin d'assurer une alimentation de qualité et en quantité suffisante, tout comme de l'utilisation avec parcimonie des ressources du territoire. Cette posture est assez éloignée de celle qui constitue les modalités de la GAT.

Pour le ministre de l'Économie, cette GAT est un long chemin à parcourir mais nécessaire au vu des nombreuses initiatives qui émergent partout. Pour ce dernier, il est totalement envisageable au niveau des villes et communes, et les politiques doivent soutenir ces initiatives sur un temps long. Pour ce faire, les politiques doivent envisager des objectifs à atteindre et s'y tenir; l'exemple de la CATL semble une des initiatives qui tente donc de faire converger l'ensemble des acteurs vers cette GAT.

Nous avons avant tout expliqué ce que ce concept signifiait aux deux responsables des syndicats agricoles wallons et avons demandé si sa mise en place pouvait être envisagée. Pour le président de la FWA, cela est totalement utopique et très peu réalisable. Les mentalités dans le monde agricole sont devenues très individualistes et cela ne peut correspondre à la GAT, qui nécessite une certaine convergence des idées, d'autant plus que les « nimaculteurs » ont une autre conception de l'agriculture mais aussi de l'alimentation. Bien souvent, les uns et les autres campent sur leurs positions, ne permettant pas de travailler de concert.

Au niveau de la FUGEA, la mise en place d'une GAT semble plus que réalisable mais à une échelle plus locale, comme la commune. Néanmoins, la région peut piloter cette GAT, mais un changement de paradigme s'impose.

Les deux députés reconnaissent ne pas maîtriser ce concept, qui leur a semblé plutôt hors contexte. En effet, selon le député de la province de Liège, ce concept ne peut être envisagé à l'échelle provinciale en l'état actuel des choses. Les agriculteurs manquent de diversification et

---

<sup>100</sup> Aux députés provinciaux (Liège et Hainaut): Comment définiriez-vous la « gouvernance alimentaire » territoriale? Comment tenter de s'en approcher?

<sup>101</sup> Au député européen : « que pensez-vous de la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale ? Comment tenter de s'en approcher ?

<sup>102</sup> Pensez-vous qu'une gouvernance alimentaire territoriale ait des chances de se mettre en place en Wallonie ?

sont peu enclins à nourrir les populations, tout comme dans la province du Hainaut où il n'existe plus d'usine de transformation et où cette approche reste difficile à mettre en place. Les deux hommes s'accordent également sur le fait qu'il n'est pas impossible, à l'échelle de la Région wallonne, d'aborder cette GAT. Enfin, le député européen rejoint les éléments de réponse des députés provinciaux.

De façon globale, nous avons pu observer que ce concept n'était pas familier à l'ensemble des acteurs interrogés. Les acteurs qui ont démontré davantage d'éléments de ce concept demeurent les acteurs de l'échelle locale, sans aucun doute l'échelle la plus adéquate pour mettre en place une GAT accompagnée de conseils de politique alimentaire. Néanmoins, les différentes interviews ont pointé le rôle des acteurs dans la concrétisation d'une gouvernance alimentaire à l'échelle d'un territoire.

## **2.2 La gouvernance alimentaire dans les projets locaux alliant alimentation et agriculture à Liège**

Dans cette sous-partie, nous analysons le concept de la gouvernance alimentaire dans le cas le plus abouti relevé par nos soins en Wallonie. Il s'agit de montrer le « jeu des acteurs » qui permet d'interpeller les instances locales.

Depuis quelques années, l'agriculture semble devenue une préoccupation de certains acteurs du territoire pour la mise en place d'une alimentation dite « durable ». Cette prise en compte est avant tout l'œuvre d'acteurs issus de la société civile, comme les GAA et, depuis peu, de divers réseaux de réflexion du système alimentaire. Nous présentons donc le cas emblématique de la Ceinture Aliment-Terre de Liège, qui semble, au moment de la rédaction de cette thèse, la plus avancée et la plus ancrée dans le territoire. Toutefois, d'autres initiatives sont dans une phase de consultation et tentent de s'ancrer dans le territoire, malgré le peu de soutien des acteurs politiques locaux, comme à Charleroi.

### *La Ceinture Aliment-Terre liégeoise: jeu d'acteurs vers un réel ancrage territorial*

Dans le chapitre 4, nous avons présenté ce projet de relocalisation alimentaire en province de Liège: nous ne reviendrons pas sur sa naissance mais analyserons les jeux d'acteurs en présence.

L'élaboration du projet alimentaire de la CATL démarre en 2012, sur la base de discussions tout à fait informelles entre différents acteurs, sensibilisés à la question alimentaire en province de Liège. Ces acteurs appartiennent au réseau Liège en Transition ou sont des entrepreneurs sociaux. Ces personnes ont réfléchi à un système alimentaire dit « plus durable ». Leurs discussions se sont appuyées sur le constat que de nombreuses initiatives en circuits courts émergent depuis quelques années dans les territoires liégeois, qui marquent une certaine volonté de transition du système alimentaire à une échelle supérieure (Feyereisen et Stassart, 2017).

C'est lors d'un colloque organisé par des étudiants de HEC-ULg, ayant pour thème central les « alliances innovantes pour un développement durable », que le concept de Ceinture Aliment-Terre s'imposera. Les concepteurs ont tenté d'interpeller les instances gouvernementales à travers le cabinet du ministre du Développement durable de l'époque. Un premier projet a été déposé, afin d'initier une transition dans le territoire liégeois. Ce projet a été rejeté, face à un manque d'éléments concrets au niveau des instances politiques. Pourtant, l'initiative de la CATL tend à mettre en convergence les projets de relocalisation alimentaire dans une approche globale. De nouveaux acteurs sont ensuite entrés en jeu: l'agence de conseil en économie

sociale (agrée par la Région wallonne depuis 1996), qui accompagne la création et le développement d'entreprises d'économie sociale. L'ASBL Barricade, déjà évoquée, et le groupe d'action locale (GAL) du pays des Condruses sont également impliqués dans les circuits courts alimentaires depuis quelques années. Outre ces acteurs, il en existe d'autres comme Tr@me, une société coopérative dont la mission principale est d'accompagner les dispositifs « multi-acteurs » dès la co-construction du projet jusqu'à la mise en œuvre de stratégies de développement de programmes ou de plans d'action (Tr@me, 2002). Enfin, les derniers acteurs impliqués dans ce projet de relocalisation du système alimentaire en région liégeoise sont les membres de l'ASBL Exposit D: celle-ci s'attache à développer des activités au service du développement durable. Elle a pour mission la consultance et l'organisation d'événements durables mais aussi l'accompagnement dans les processus décisionnels d'intelligence collective et de gouvernance démocratique.

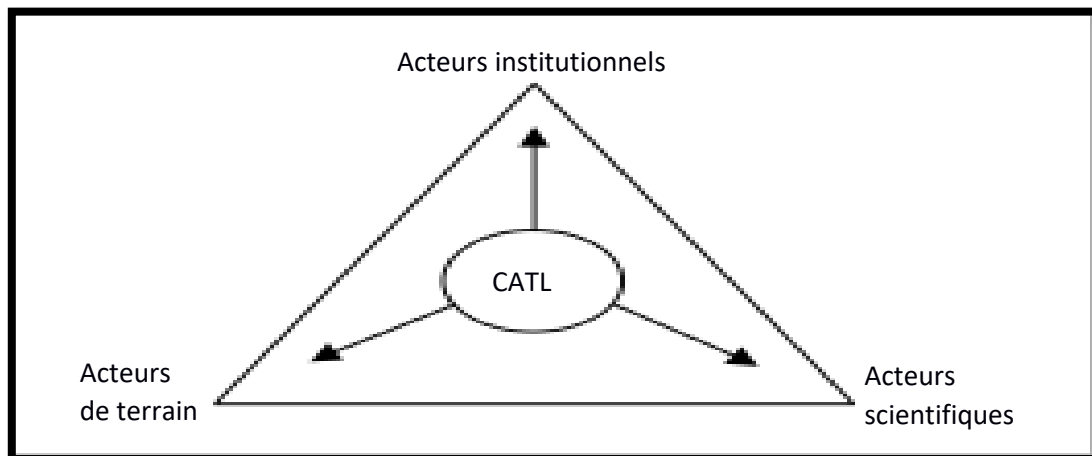
Tous ces acteurs convergent vers une gouvernance alimentaire territoriale qui prend appui sur les circuits courts alimentaires, très présents dans la région de Liège. À travers cette diversité d'acteurs, les initiateurs de la CATL ont cherché un appui non des moindres dans la reconnaissance de leur projet aux yeux des acteurs publics. Pour ce faire, en 2013, ils ont déposé un deuxième projet auprès du cabinet du ministre de l'Économie de l'époque, qui a accepté de le financer au vu de sa pertinence et de son utilité au sein du territoire liégeois.

#### *Une implication pluri-acteurs*

Les concepteurs de la CATL ont, dès le démarrage de cette initiative, cherché à impliquer l'ensemble des acteurs du territoire qui participent au système alimentaire: les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, mais surtout les citoyens désireux de changer en profondeur le système alimentaire. L'ensemble de ces personnes constitue les acteurs du terrain, mais afin de faire émerger un système alimentaire durable, la portée de cette initiative se veut inclusive à l'égard de tous les acteurs du territoire (voir figure 24 ci-dessous).

Cette implication pluri-acteurs constitue la base de toute gouvernance alimentaire territoriale, qui a conduit les fondateurs de la CATL à construire un réseau d'acteurs. Ce réseau est constitué par les acteurs institutionnels, ceux du terrain, l'ensemble des citoyens ainsi que le monde de la recherche. Ces derniers acteurs semblent importants dans la mise en place de la CATL.

Figure 24: Structure du réseau d'acteurs de la CATL



Source: CATL, 2016 (Jonet)

Cette recherche engagée les a poussés à aller au-delà des résultats scientifiques, dans une volonté de faire évoluer le système (Jonet, 2012). Cet aspect a très tôt été appréhendé par les initiateurs de la CATL, qui s'appuient sur de nombreux rapports réalisés par des chercheurs sur la thématique alimentaire et agricole. Cette posture éclaire les acteurs institutionnels sur le bien-fondé de leur initiative. Certains des initiateurs sont eux-mêmes issus du monde universitaire et ont entretenu des liens forts avec le monde scientifique (agronomes, sociologues, politologues, économistes...). Certains groupes de recherche soutiennent ce projet qui allie agriculture et alimentation (Centre d'économie sociale HEC-ULg, GIRAF, Helmo, Saint-Luc Liège).

Outre cet appui des acteurs issus de la sphère scientifique, les concepteurs de la CATL sont également parvenus à interpeller des organisations de la société civile sensibilisées à la problématique: Terre en Vue, Oxfam-Magasins du monde, les Amis de la Terre, les Jeunesses Ouvrières Chrétiennes, des syndicats agricoles (FUGEA et MIG), des entreprises d'économie sociale (SAW, Réseau Financement Alternatif, Financité). Enfin, la CATL a souhaité s'associer à des acteurs institutionnels à même de fournir les ressources nécessaires dans le cadre de ce projet. Il s'agit des acteurs dont les compétences territoriales font partie de leurs prérogatives, comme les agences de développement local (ADL) ou les groupes d'action locale (GAL). En outre, un appui au niveau des pouvoirs publics (Région wallonne, province de Liège et Fédération Wallonie-Bruxelles) leur semblait primordial pour la réalisation de ce projet qui se veut avant tout inclusif (Jonet, 2016; Feyereisen et Stassart, 2017). L'implication des citoyens dès son lancement atteste de leur volonté d'une démarche qui se veut *bottom-up*, dans la mise en place d'une nouvelle gouvernance alimentaire.

L'implication de tous ces acteurs a été envisagée dans un esprit de co-construction d'un projet qui allie agriculture et alimentation au sein de la province de Liège. En ce sens, certains acteurs qui développent des initiatives agro-alimentaires alternatives ont également été sollicités. C'est en particulier le cas avec la Bourrache, Point Ferme, Cynorhodon, Point Vert mais aussi la Coopérative Ardente. Néanmoins, au regard de ce narratif de la CATL, il apparaît que les instances politiques locales n'ont pas réellement contribué à la mise en place de ce projet alimentaire au sein de la province de Liège, lors de son élaboration. Toutefois, depuis mars 2017, un certain élan de la ville de Liège converge vers cette prise en compte du fait alimentaire



par les instances locales. En effet, les instances politiques locales sont de plus en plus conscientisées à cette problématique alimentaire, qui passe par la préservation des terres agricoles. Ces éléments ont été concrétisés par l'élaboration du schéma de développement territorial (SDT) des vingt-quatre communes liégeoises, dans lequel l'agriculture semble avoir interpellé les acteurs du territoire. En effet, l'une des ambitions de ce SDT est de « développer l'agriculture alternative et les circuits courts de productions alimentaires en affectant 100 hectares par an à la production locale de denrées alimentaires » (SDT, 2017).

À ce stade, la CATL semble s'ancrer dans le territoire liégeois et avoir mis en place une certaine forme de gouvernance alimentaire en impliquant l'ensemble des acteurs. Nous verrons que cette implication donne lieu à certaines actions qui convergent vers les grands principes institutionnalisés par ce projet alliant agriculture et alimentation. Ces principes ont été repris par les acteurs politiques de la Région wallonne et ont donné lieu à la mise en place d'une véritable stratégie alimentaire.

### **3. La Wallonie: en marche vers des politiques alimentaires plus durables?**

Dans cette sous-partie, nous nous arrêtons sur l'émergence des différentes politiques qui touchent à l'alimentation en Belgique. Nous verrons qu'à l'instar des autres pays de l'Union européenne, le royaume a avant tout axé sa politique alimentaire sur la sûreté des aliments, puis sur la santé publique, sur la pauvreté, pour ensuite revenir sur l'agriculture et un réel appui aux circuits courts, aux produits locaux et à l'agriculture biologique. Enfin, nous abordons le croisement qui semble s'opérer entre les différents silos de l'alimentation, tout comme la première stratégie du développement durable, dans laquelle l'alimentation est appréhendée à travers l'agriculture. Mais dans la deuxième, un changement survient, car celle-ci est envisagée de façon plus transversale, conduisant les instances politiques en charge de cette question à mettre l'accent sur une transition du système alimentaire en Wallonie.

Dans cette sous-partie, il s'agira donc de développer l'évolution de la prise en compte de la question alimentaire sur un temps court, de façon synthétique. Nous nous attarderons sur les actions menées en direction de cette question et sur la concrétisation de ces diverses actions réalisées par le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique en Région wallonne.

Avant l'apparition de cet intérêt pour une transition du système alimentaire, en Belgique, la question alimentaire a préoccupé les instances politiques, en particulier après les crises alimentaires qui ont frappé l'Union européenne. Ces crises n'ont pas épargné la Belgique, qui a été au centre d'un scandale sanitaire, la « crise de la dioxine ». C'est dans ce contexte qu'une volonté étatique a convergé vers la mise en place d'une réelle politique de « sûreté alimentaire » dans le royaume (Hoffman, 2006). Néanmoins, cette politique n'abordait pas l'alimentation dans sa globalité.

#### *Une politique de sûreté alimentaire émerge en Belgique dans les années 2000*

En 1999 éclate en Belgique la crise de la dioxine, qui impacte la confiance des consommateurs à l'égard du monde agricole mais aussi envers les instances étatiques. Cette crise s'inscrit dans un contexte européen, où d'autres crises sanitaires ont été relevées (ESB, huile frelatée). Entre le 19 et le 26 janvier 1999, un lot de graisse de recyclage a contaminé l'alimentation d'animaux

d'élevage (Focant *et al.*, 2002). Les premiers signes d'une éventuelle contamination n'ont été suspectés qu'en mars de la même année, et ce n'est que fin mai que la crise a été révélée aux consommateurs.

Cette crise a eu de graves conséquences économiques et politiques. En effet, pour la Belgique, sur le plan économique, elle a pesé près d'un milliard d'euros (Lebailly *et al.*, 2000). Sur le plan politique, les ministres de l'Agriculture et de la Santé publique ont démissionné, et lors des élections législatives de 1999, un changement de majorité au gouvernement s'est opéré (Focant *et al.*, 2002). Mais surtout, à partir de là, on a observé une méfiance accrue parmi les consommateurs, et la Commission européenne a mis en garde la Belgique (Etherington, 1999)<sup>103</sup>. Dans ce contexte de crise, la Commission a pointé les « carences graves qui persistent dans les législations et réglementations européennes » et l'urgence de développer une nouvelle politique alimentaire destinée aux consommateurs. L'Union européenne a réagi assez rapidement à travers la mise en place de l'Autorité de contrôle de la chaîne alimentaire.

En Belgique, avant l'instauration de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, les services de contrôle et d'inspection étaient dispersés au sein de différentes structures (ministère de l'Agriculture, Inspection d'expertise vétérinaire, Inspection des denrées alimentaires, etc.). Dès 2000, dans une volonté de regrouper ces divers services, le gouvernement belge instaure l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) (Hoffman, 2006). L'AFSCA est créée par la loi du 4 février 2000 afin de faire face aux inquiétudes suscitées par les crises alimentaires qui ont ébranlé l'Union européenne. Tout comme dans le reste de l'Union européenne, cette agence répond à une politique sanitaire. Elle a pour missions de contrôler, d'analyser, d'expertiser les denrées alimentaires et les matières premières qui entrent dans leur composition, à tous les stades de la chaîne: de la production à la transformation, au stockage, au transport, au commerce, jusqu'à l'exportation et l'importation.

La crise de la dioxine a montré certaines failles. Les informations circulaient mal et chacun des services concernés avait sa « propre approche de la problématique ». Un manque de cohérence a été dénoncé ainsi que son inefficacité (Houins, 2007). L'AFSCA s'est conformée aux nouveaux règlements et politiques alimentaires mis en application au sein de l'Union européenne. Depuis 2007, la tutelle politique de cette agence est passée du ministère de la Santé publique à celui de l'Agriculture. Aujourd'hui, la sécurité alimentaire en Belgique est assurée par l'AFSCA, compétente sur tout le territoire: sa mission est de veiller sur la sécurité de la chaîne alimentaire et la qualité des aliments; elle est également assurée par le SPF santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement, qui prépare la politique de sécurité alimentaire. L'AFSCA s'est aussi dotée d'un comité consultatif constitué de divers acteurs issus du monde des entreprises, de la défense des consommateurs, des représentants des services publics concernés.

Bien qu'une certaine volonté de transparence tente de s'instaurer dans la politique de sécurité alimentaire, d'autres scandales alimentaires ont pourtant éclaté en Belgique. Récemment, certaines crises sanitaires comme celle des œufs au fipronil ou encore l'affaire Véviba ont secoué les instances chargées de la sécurité alimentaire et donc l'AFSCA. De nombreuses critiques ont été émises à son encontre: « mauvaise communication », « communication tardive,

---

<sup>103</sup> Rapport de la commission de l'agriculture et du développement rural

lacunaire, voire contradictoire »<sup>104</sup>, « diffusion de fausses informations »<sup>105</sup>. Ces derniers scandales remettent en question la garantie de cette agence dans la sûreté alimentaire des consommateurs belges et son efficacité au regard des attentes au sein des pays de l'Union européenne. Certains chercheurs (Schiffers, 2017)<sup>106</sup> ont dénoncé le manque de vérification, par cette agence, des autocontrôles réalisés par les producteurs. Ces derniers sont largement insérés dans le système agro-alimentaire industriel dont la productivité prime sur tout le reste.

Ces événements ont relancé le débat chez les consommateurs mais aussi dans les réseaux associatifs qui œuvrent à une relocalisation alimentaire. Ces crises à répétition pointent notamment l'incohérence de cette agence qui dépend exclusivement du ministre de l'Agriculture mais n'a aucun lien avec le ministre de la Santé, alors que ses enjeux sont directement liés à la santé publique des consommateurs. Tout comme la France, le Royaume s'est doté d'un Plan national nutrition et santé (PNNS-B). Ce dernier a pour objectif d'améliorer la santé des consommateurs belges en s'attaquant aux risques liés aux habitudes alimentaires.

### *Une politique de santé publique mais certaines faiblesses...*

Tout comme la France en 2001, la Belgique a aussi mis en place son Plan national de nutrition et santé en 2005. Il a été pris en charge par le ministre des Affaires sociales et de la Santé publique de l'époque. Son objectif, outre l'amélioration des habitudes alimentaires, est d'augmenter le niveau de l'activité physique pour atteindre une meilleure santé, et surtout de réduire les maladies comme les affections cardiovasculaires et leurs facteurs de risque (Absil *et al.*, 2011). Il a été instauré pour une période de cinq années.

Toutefois, son évaluation en 2010 a mis en relief certains manquements tant au niveau de sa structure que de ses modes de gestion. Cette évaluation a été menée par une équipe pluridisciplinaire au sein de l'École de santé publique de l'Université de Liège. Leurs conclusions semblent pointer certaines faiblesses, c'est-à-dire « un manque de structure organisationnelle avéré, des ressources humaines insuffisantes pour l'animation et la gestion du plan, un plan jugé trop nutritionnel et pas assez ouvert sur une définition large de l'alimentation » (Absil *et al.*, 2011). En effet, cette équipe s'est attachée à évaluer l'efficacité de ce plan au regard de son contenu et de son architecture, son acceptabilité, sa pertinence et l'efficacité de ses modes de gestion, et les synergies à développer entre le PNNS-B et les plans des entités fédérées (Absil *et al.*, 2011). Selon ces chercheurs, le PNNS évolue dans un environnement qui ne lui est pas favorable. En effet, alors que les questions de l'alimentation et de l'exercice physique sont liées à des entités géographiques bien définies, à savoir les communes, les régions ou encore les provinces, cette problématique est gérée par l'État fédéral. Pour ces auteurs, le PNNS-B « souffre d'une identité politique incertaine: il est porteur de valeurs et d'orientations nationales mais sa déclinaison opérationnelle est peu soutenue par des mesures législatives; il fait l'objet d'attention du politique mais ne semble pas intégré à un projet sociétal plus global » (Absil *et al.*, 2011).

Ces faiblesses résident également dans le manque de mobilisation des partenaires, des professionnels et de la population. Sa mise en place révèle le manque d'une approche globale, pourtant préconisée par les instances européennes; il évolue surtout dans un cadre institutionnel fragmenté, dans le territoire national. Ces faiblesses sont à relier à « la méthodologie de

<sup>104</sup> [www.lalibre.be/belgique/oeufs-contaminés-au-fipronil/29-05-2018](http://www.lalibre.be/belgique/oeufs-contaminés-au-fipronil/29-05-2018)

<sup>105</sup> [www.lesoir.be/29-05-2018](http://www.lesoir.be/29-05-2018)

<sup>106</sup> Intervention sur RTL: « Crise des œufs: "l'AFSCA n'a pas assez vérifié les systèmes d'autocontrôle. On a trop fait confiance aux producteurs" »

construction et [aux] modalités d'animation du plan » (Absil *et al.*, 2011). Et surtout, l'on ne relève aucun lien direct avec la question agricole, pourtant déterminante dans la mise en place d'un plan nutrition. L'approche sectorielle de ce plan ne permet pas d'avoir une vision globale de la question alimentaire en Belgique et ne peut aboutir à une politique alimentaire.

Le plan nutrition de 2011-2015 (PNNS-B2) semblait davantage prendre en compte certaines facettes de l'alimentation, notamment la durabilité de cette dernière. L'aspect nutritionnel est dépassé et accentue la qualité de l'alimentation, qui doit être plus durable. Apparaît donc, dans ce nouveau plan, une certaine articulation entre la question alimentaire et agricole, en particulier les produits locaux. Bien qu'il ait été proposé, il ne sera pas mis en application, étant donné que, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2014, son budget et sa responsabilité ont été transférés aux régions à la suite de la VI<sup>e</sup> réforme de l'État.

Outre ces plans à l'échelle du pays, en Région wallonne, les acteurs politiques ont créé le Plan de lutte contre la pauvreté, dans lequel l'alimentation a toute son importance, bien qu'aucune politique alimentaire n'ait été clairement définie.

#### *Le Plan wallon de lutte contre la pauvreté, avec un axe sur l'alimentation*

Dans le Plan wallon de lutte contre la pauvreté (2015-2019) instauré par le gouvernement wallon, un axe est consacré à l'alimentation. Le fait nouveau qui apparaît dans ce plan est la direction prise par les instances régionales: celles-ci s'orientent vers un accès à une alimentation saine à destination des populations les plus démunies. En effet, les derniers rapports émanant de la Fédération des banques alimentaires belges montrent la progression du nombre de personnes démunies qui ont recours à l'aide alimentaire; celui-ci ne cesse d'augmenter depuis 2005, passant de 106 500 personnes à plus de 122 135 en 2013, soit une progression de 15 % en dix ans.

Cette pauvreté est à regarder à la loupe, d'autant plus que, selon des chercheurs, l'insécurité alimentaire est reliée aux revenus plutôt faibles ou moyens des ménages (Mello *et al.*, 2010; Darmon *et al.*, 2010; Foley *et al.*, 2010; Ramsey *et al.*, 2011). Toutes ces études ont mis en exergue la corrélation entre l'insécurité alimentaire et la pauvreté (Cook et Frank, 2008; Darmon *et al.*, 2010; Gundersen *et al.*, 2011). Pour y remédier, des programmes d'aides alimentaires destinés aux plus démunis ont été développés, en particulier en Wallonie. Cette problématique existe dans toute la Belgique et, selon les derniers chiffres fournis par la recherche réalisée par la Fédération des services sociaux (FdSS-FdSSB), plus de 450 000 Belges ont recours à l'aide alimentaire. Pourtant, d'après cette étude, il reste difficile de quantifier de façon rigoureuse le nombre exact de Belges qui font face à une situation de dépendance alimentaire (Hubert et Vleminck, 2016): « Aucun recueil de données exhaustif et systématique n'existe en la matière » (2016: *ibid.*). Toutefois, selon la Fédération des banques alimentaires, 130 030 personnes ont reçu cette aide alimentaire en 2014, par l'intermédiaire de 622 associations. Entre 1994 et 2014, on a observé une augmentation de 113 % et de 25 % entre 2004 et 2014.

Au regard de ces derniers chiffres, il apparaît que la Belgique se trouve dans une situation où une certaine frange de sa population n'a pas accès à une alimentation quotidienne (voir figure en annexe 11). Si la disponibilité des aliments est bien présente, bien que nous ayons montré que l'essentiel des denrées présentes en Belgique est issu des importations, le pays dispose des quantités suffisantes pour nourrir les onze millions de personnes que compte son territoire. Néanmoins, un certain pourcentage de cette population n'a pas accès à une alimentation

régulière et doit se tourner vers les aides alimentaires. Ces dernières, qui ne cessent d'augmenter, comme le montrent les chiffres du graphique en annexe 11 révèlent un réel problème structurel au sein du pays. Et, selon certaines études susmentionnées, le chiffre avancé de 130 030 personnes dépendantes des aides alimentaires est bien en dessous de la réalité. Ces conclusions émanent d'un croisement entre les aides fournies par le Fonds européen d'aide (FEAD) aux plus démunis, qui approvisionnent pour 48,5 % les neuf banques alimentaires régionales en Belgique. Le reste provient pour 21,3 % des surplus de l'industrie alimentaire, 15,8 % de la récolte d'inventus de la grande distribution, 7,3 % des criées en fruits et légumes et 7,1 % de la collecte auprès des consommateurs des grandes surfaces (Fédération belge des banques alimentaires, 2016).

Ainsi, suivant les derniers chiffres en 2014, 243 000 personnes ont bénéficié de l'aide du FEAD qui, selon les chercheurs de cette étude, est « avec certitude en dessous du nombre total de personnes qui recourent à l'aide alimentaire », dans la mesure où l'aide apportée par le FEAD ne constitue qu'une part de l'aide alimentaire totale. En croisant les différents éléments, ces chercheurs aboutissent au nombre de 480 000 personnes qui se tournent vers les aides alimentaires. Toutefois, d'après les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), qui relèvent les données sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie, 5,6 %, soit 616 000 habitants en Belgique, sont dans l'incapacité de s'offrir un repas comportant de la viande, du poulet (ou un équivalent végétarien), un jour sur deux<sup>107</sup>. Cette insécurité alimentaire touche les populations les plus démunies et tend à devenir chronique au vu de son augmentation et de sa persistance dans le temps, depuis les années 1990. Nous ne disposons pas des chiffres réels pour la Wallonie, bien que certains avancent un peu plus de 200 000 individus dépendant de l'aide alimentaire. L'aide alimentaire apporte une solution immédiate mais ne résout en rien les problèmes de fond qui découlent de cette situation dans laquelle sont plongées plus de 616 000 personnes dans le territoire belge (EU-SICL, 2017). Cette catégorie de personnes ayant recours à l'aide alimentaire a vu son pouvoir d'achat s'effriter.

Cet état de fait a conduit les instances étatiques à mettre en place un volet alimentaire dans ce plan. Celui-ci s'appuie sur la distribution des inventus alimentaires en provenance des grandes surfaces, afin de faciliter un « réseau d'échanges d'aliments au profit des plus démunis ». Certains leviers d'action sont ainsi mis en place, comme la promotion des aspects logistiques qui soutiennent la distribution d'inventus alimentaires. Il en existe d'autres comme « l'évaluation du cadre juridique qui régit l'exploitation des inventus alimentaires », « un état des lieux du niveau d'équipement logistique des structures receveuses de dons alimentaires » et « la mise en place d'une stratégie de sensibilisation du grand public à la valeur des inventus alimentaires ». Ce plan préconise également de « coordonner l'aide alimentaire et de favoriser la création d'épiceries sociales et de restaurants sociaux ». Il envisage aussi d'intégrer une dimension de « lutte contre la pauvreté » dans l'axe « alimentation et activité physique » du futur plan de prévention et de promotion de la santé. Cette dernière action apparaît encore limitée à certaines franges de la population wallonne.

*La mise en place, au niveau de la Région wallonne, d'une politique de santé axée sur l'alimentation*

---

<sup>107</sup> Enquête EU-SILC, 2017, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do>

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dès 2005, a impulsé une « politique de promotion des attitudes saines » (PPAS), dans laquelle l'alimentation et la pratique sportive sont mises en avant. Cette politique cible en particulier les publics jeunes au sein des écoles et des milieux d'accueil, de zéro à trois ans, mais aussi les familles et le grand public. Concrètement, il s'agit de l'initiative « Mangerbouger.be », opérationnelle depuis 2006, dont l'objectif est de « motiver les jeunes à adhérer à un mode de vie basé sur une alimentation saine et sur la pratique d'une activité sportive régulière » (Carabin, 2014).

L'alimentation est centrale dans cet outil mis à la disposition des acteurs du monde éducatif. Il a beaucoup évolué depuis sa création; de nombreux appels à projets ont été mis en ligne afin de sensibiliser les écoles à une alimentation saine. Il tend à motiver les écoles à mettre en place des initiatives d'alimentation durable depuis quelques années. Nous ne présentons que les plus récentes qui s'attachent à l'alimentation dite « durable » au sein de la restauration collective en milieu scolaire. En début d'année scolaire 2018-2019, par exemple, un appel à projets, « Tous locavores », appuyé par l'APAQ-W, a été ouvert. Il vise à reconnecter les « futurs consom'acteurs et l'agriculture », à « appréhender le chemin de la terre à l'assiette » et « à faire découvrir les saveurs et atouts d'une alimentation locale et durable »<sup>108</sup>.

En 2013, le « Cahier spécial des charges de référence pour améliorer les repas de collectivité des enfants de 3 à 18 ans » a été mis en place. Cette initiative est destinée aux écoles et centres de vacances. La restauration collective devient une préoccupation des instances régionales: il s'agit de favoriser la recherche d'une alimentation saine et équilibrée, dans une perspective durable (Carabin, 2014). Un autre projet pédagogique autour de l'alimentation se met en place en Fédération Wallonie-Bruxelles, coordonné par l'ASBL Coordination Éducation Santé. Ce projet, intitulé « Se mettre à table », est un outil mis à la disposition des écoles dont les enjeux sont d'encourager la prise de décision collective pour mener des projets en matière d'alimentation à l'école (Berthet *et al.*, 2014). Cet outil a été expérimenté de 2013 à 2017 dans différents établissements afin de soutenir les projets d'action des acteurs éducatifs et de la santé, en lien avec les écoles et les collectivités d'enfants et de jeunes. En 2017, une campagne ministérielle est menée en collaboration avec l'ASBL Cordes, intitulée « Qu'y a-t-il au menu? ». Cette initiative implique une autre ASBL, Question santé, pour la mise en ligne de l'outil et des étapes méthodologiques.

Toujours du côté wallon, le Plan prévention et promotion de la santé à l'horizon 2030 a été mis en place en 2016; ses priorités ont été entérinées en février 2017. Un de ses axes est consacré à l'alimentation et à l'activité sportive<sup>109</sup>. Dans ce plan, est clairement mis en avant le lien entre l'alimentation et la morbidité, en particulier les maladies d'origine alimentaire (MOA). Ces dernières sont les maladies cardiovasculaires, le diabète de type II et certains types de cancers. Un changement dans les modes de vie a engendré une alimentation différente, souvent *low cost* (De Schutter, 2016). De nombreuses études ont ainsi mis en exergue cette surconsommation d'aliments riches en sucres, en sel et en graisses, dépourvus de micronutriments et néfastes pour la santé (Beun *et al.*, 1997; Durand-Gassel, 2000; Caillavet *et al.*, 2006; Dupé, 2006; Fontaine, 2006). Cependant, ces aliments sont les moins chers: ce sont les pizzas, les chips, les poissons panés, entre autres (Drewnowski, 2004 et 2005; Andrieu *et al.*, 2006; Birlouez, 2009).

---

<sup>108</sup> [www.apaq.be/touslocavores](http://www.apaq.be/touslocavores)

<sup>109</sup> Gouvernement wallon (2016) Plan Prévention et Promotion de la Santé en Wallonie, Horizon 2030 Partie 1 page 87, <http://sante.wallonie.be/?q=node/4470>

En effet, comme dans la plupart des pays développés et de plus en plus dans les pays en voie de développement, la Belgique est touchée par le surpoids et l'obésité. Suivant les résultats du dernier rapport de la santé en Belgique, qui date de 2013, le Belge est en moyenne trop gros. Il a un indicateur de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 25,3 chez les femmes et à 26,3 pour les hommes. Cette augmentation de l'IMC varie avec l'âge. Ceci rejoint la partie 2 du Plan prévention et promotion de la santé à l'horizon 2030, proposé en deuxième lecture, en novembre 2018, au gouvernement wallon. Cette partie 2 est intitulée « WAPPS » et comprend le « WALAPSanté » (axe dédié à l'alimentation et à l'activité physique). La WAPPS se définit comme un référentiel pour l'action, et le WALAPSanté constitue un plan stratégique pour s'orienter vers une alimentation saine et durable, accompagnée d'une activité sportive<sup>110</sup> (Detaillie, 2019). Pourtant, ces nombreuses initiatives au sein de la restauration collective peinent encore à fédérer l'ensemble des établissements scolaires, et aucune obligation n'est exigée afin que celles-ci adhèrent aux initiatives axées sur l'alimentation. Ces actions restent ciblées au niveau d'un secteur, ne concernent pas l'ensemble de la population wallonne et demeurent sectorielles. De même, le Plan prévention de la santé en Wallonie à l'horizon 2030 est encore peu transposé à l'échelle des communes. Néanmoins, de plus en plus d'actions émanant des autres ministères voient le jour, comme c'est le cas au niveau du ministère wallon de l'Agriculture.

*Un appui du ministre de l'Agriculture aux circuits courts alimentaires, aux produits locaux et à l'agriculture biologique*

Depuis 2006 se met en place une structure d'accompagnement de la diversification agricole et des circuits courts. Elle se compose de quatre partenaires:

- Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège – GxABT);
- l'ASBL Accueil Champêtre en Wallonie (ACW);
- le Centre pour l'agronomie et l'agro-industrie de la province du Hainaut (CARAH);
- l'École provinciale d'agronomie et des sciences de Ciney (EPASC).

Les acteurs de cette structure, qui existe depuis les années 2000, est financée par des subsides européens. Depuis, ils se sont tournés vers les instances publiques régionales qui ont accepté de soutenir cette initiative. Dès 2006, une convention-cadre est définie, qui voit la création de la cellule « Qualité service fermier ». Face aux nouvelles demandes émanant du monde agricole pour les circuits courts de commercialisation, le ministre en date renouvelle la convention-cadre en 2013, puis en 2018-2023. Cette nouvelle convention-cadre prévoit deux nouveaux types d'accompagnement:

- Un accompagnement en matière d'hygiène des denrées alimentaires, assuré par l'Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech (ULg-GxABT). Il vise la mise en conformité des producteurs avec la législation en matière d'hygiène alimentaire.
- Un accompagnement technologique confié au Centre pour l'agronomie et l'agro-industrie de la province du Hainaut (CARAH), pour les provinces du Hainaut et du Brabant wallon, à l'École provinciale d'agronomie et des sciences de Ciney (EPASC) pour les autres

---

<sup>110</sup> Gouvernement Wallon (2018) Plan Prévention et Promotion de la Santé en Wallonie, Horizon 2030 partie 2 [https://gallery.mailchimp.com/74d5134d7cd6efd4caa33e8a2/files/47143236-8328-4e0d-80dd-11203392c803/AVIQ\\_18\\_19401\\_Rapport\\_Plan\\_W\\_Pr%C3%A9vention\\_Part\\_II\\_sl\\_281118\\_r8.pdf](https://gallery.mailchimp.com/74d5134d7cd6efd4caa33e8a2/files/47143236-8328-4e0d-80dd-11203392c803/AVIQ_18_19401_Rapport_Plan_W_Pr%C3%A9vention_Part_II_sl_281118_r8.pdf)

provinces wallonnes pour la filière du lait, et à l'Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech (L-GxABT) pour les autres filières animales et végétales.

Malgré cette avancée, l'approche est centrée sur le monde agricole, sans réelle connexion avec l'alimentation des populations wallonnes. Toujours dans la même lignée, le gouvernement wallon s'est penché sur la mise en place d'autres outils. Comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre 4, « le Clic local » a été mis en place en 2016 et vise à encourager et faciliter l'achat de produits locaux par les institutions et les pouvoirs publics. Il s'agit d'une manière concrète de soutenir l'économie locale, de réduire son empreinte écologique, mais également d'élargir la visibilité des produits wallons. Ce « Clic local » s'étend aux écoles afin d'inciter ces dernières à consommer local. Une certaine volonté d'appuyer la consommation locale émerge en Wallonie depuis peu, et elle semble en partie rencontrer les attentes des populations.

Un croisement s'opère pourtant en misant sur la promotion des produits wallons dans le programme « Fruits et légumes à l'école » qui s'adresse aux élèves de l'enseignement maternel et primaire de la Région wallonne et des écoles francophones de la Région Bruxelles-Capitale. Le programme a mis en place certains critères comme la diversité des produits et l'intérêt alimentaire, les produits de saison, le circuit le plus court possible pour le produit concerné, le mode de production durable. Ces critères tentent de favoriser l'achat, par les écoles, des produits wallons en premier lieu. Le programme « Lait dans les écoles » n'a pas rencontré le même succès que le premier. Aussi, le ministre s'est fixé comme objectif d'améliorer cette situation en privilégiant les produits wallons<sup>111</sup>. Un croisement entre la santé, l'alimentation et les produits agricoles semblent s'opérer. À l'horizon 2020, le gouvernement espère toucher 250 000 élèves par ces actions de promotion d'habitudes alimentaires saines et durables.

Si le gouvernement wallon poursuit les objectifs du plan stratégique bio à l'horizon 2020, aucun objectif sur la part des produits bio dans la restauration collective n'est fixé par le gouvernement, comme l'a fait la France. Les silos semblent être encore abordés de façon très sectorielle, même si un rapprochement tente de s'opérer entre les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement. Dans cette tentative de rapprochement, le concept de *Good Food* a été proposé. L'alimentation durable apparaît ainsi lors de la déclaration du gouvernement wallon. Celle-ci doit passer par une production locale. Les premières mesures ont été prises à travers « les Cantiniers », un projet mis en place en septembre 2016 par le ministre de l'Environnement. Ce projet représente le réseau des cantines wallonnes vers une alimentation durable au sein de la restauration collective. Il met à disposition des écoles des outils d'aide à la réalisation d'une alimentation durable, et le *coaching* peut être assuré par une équipe de Biowallonie qui se déplace au sein des établissements scolaires, afin d'assurer un accompagnement plus personnalisé<sup>112</sup>. Ces projets sont encore loin de faire l'unanimité dans l'ensemble des écoles en Wallonie, malgré certaines avancées.

*Vers un croisement entre l'agriculture, l'environnement, la santé et l'alimentation en Wallonie?*

Dans la première stratégie wallonne du développement durable, l'alimentation apparaît à travers l'agriculture (voir figure 25 ci-après). Il est davantage question du développement rural; la question alimentaire n'est pas réellement envisagée dans sa dimension sociale, car il s'agit avant tout de la mise en avant de la « multifonctionnalité » de l'agriculture et de son aspect économique.

---

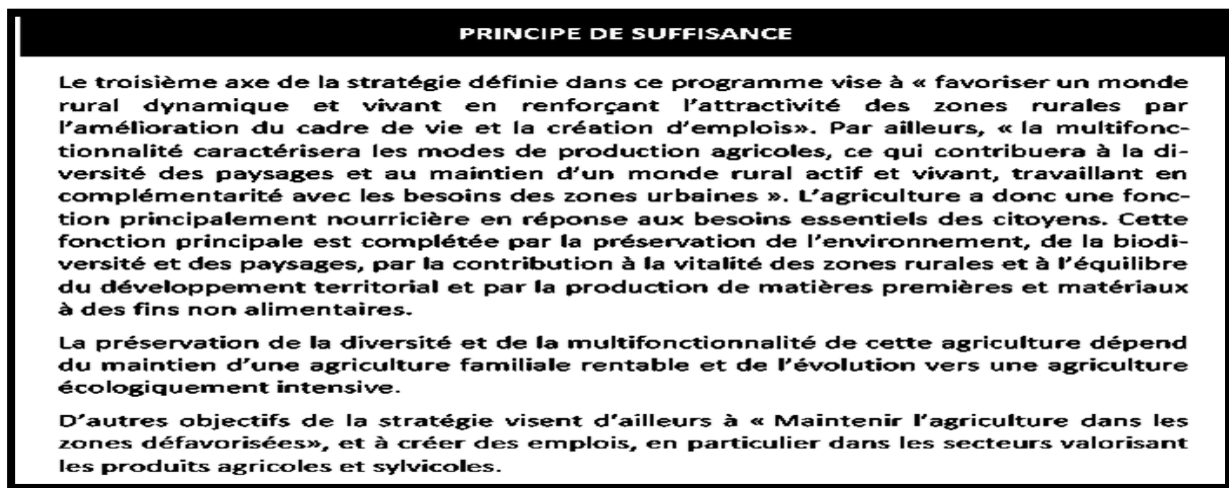
<sup>111</sup> Déclaration du Gouvernement wallon le 24/11/2016

<sup>112</sup> [www.lescantiniers.be](http://www.lescantiniers.be)



Dans la deuxième stratégie wallonne du développement durable, un changement s'opère: un plan d'action est présenté sur l'alimentation. Plusieurs facettes de l'alimentation, qui veulent à présent tendre vers plus de durabilité, sont ainsi intégrées: production, consommation, agriculture, gaspillage, identité culturelle des populations, qualité de vie, santé publique, développement économique, création d'emplois. Sont également pointées les externalités négatives du système agro-alimentaire industriel<sup>113</sup> (économiques, environnementales et sociales). Toutes ces raisons conduisent le ministre en charge du développement durable à axer sa politique sur une transition du système alimentaire existant. Les produits locaux sont intégrés à cette stratégie et constituent l'une des facettes de la question alimentaire, tout comme la valorisation des déchets issus de l'agriculture. Du reste, les plans d'action concernant le programme de développement rural 2014-2020 et le plan stratégique de développement de l'agriculture biologique sont également envisagés dans cette problématique.

Figure 25: Principe de suffisance



Source: Première stratégie wallonne de développement durable, p. 40, 2007-2013

Outre ces axes, un programme de lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires est défini; il reprend en grande partie le plan Régal, qui vise à enrayer le gaspillage alimentaire. Adopté par le gouvernement wallon en 2015 contre le gaspillage alimentaire, il sera mis en application par le ministre de l'Environnement et du Développement durable. Chaque Wallon jette entre 14 et 23 kilos de nourriture par an, soit une perte financière de 174 euros. Le plan wallon de lutte contre le gaspillage alimentaire est axé sur dix-sept actions prioritaires qui s'articulent autour de cinq axes:

- sensibiliser,
- engager,
- mesurer,
- agir, soutenir, former,
- approfondir les connaissances.

Ce plan a été adopté le 15/02/2018 par le gouvernement wallon. Il vise à réduire de 30 % les pertes et gaspillages alimentaires entre 2015 et 2025. En 2016, ce plan a été intégré dans l'axe

<sup>113</sup> Stratégie wallonne du développement durable, p48, 2017

« alimentation » de la stratégie wallonne du développement durable<sup>114</sup>. Il s'appuie sur une sensibilisation des citoyens selon leur lieu de consommation et l'échange de « bonnes pratiques », tout comme la rédaction et la signature d'une charte wallonne de lutte contre le gaspillage alimentaire.

La Belgique se positionne parmi les plus grands gaspilleurs de nourriture au sein de l'Union européenne, avec 345 kg par personne et par an: elle est en deuxième position derrière les Pays-Bas. La région flamande (Peters, 2012) et Bruxelles-Capitale se sont attelées au problème depuis quelques années. Dès 2012, « Bruxelles environnement » s'est inscrite dans le projet « Greencook », qui vise à lutter contre le gaspillage alimentaire<sup>115</sup>. La perte alimentaire en Belgique se chiffre à 1,4 milliard d'euros (Bruxelles environnement, 2012) et la consommation alimentaire totale s'élève à neuf millions de tonnes par an, pour un montant de 21 200 000 000 d'euros par an (FEVIA, 2012). La Belgique gaspillerait plus de 3,6 millions de tonnes de nourriture par an, alors que, comme nous l'avons vu plus haut, les personnes touchées par l'insécurité alimentaire avoisineraient le nombre de 616 000<sup>116</sup>.

D'autres initiatives sont nées, comme « Foodwe.be », en 2014. Cette ASBL permet de récupérer des denrées alimentaires *via* des dons ou des achats, afin de les redistribuer aux associations caritatives. Ce sont des acteurs issus de la société civile qui ont été les initiateurs de cette ASBL qui dispose du soutien du ministre wallon de l'Agriculture. Au niveau de la région, depuis 2015, la Wallonie a mis en place un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, à travers le plan Régéal 2015-2025 que nous avons évoqué un peu plus haut. Ce dernier s'est fixé pour objectif de diminuer le gaspillage alimentaire en Wallonie. Dès avril 2016, un premier forum a été organisé afin de se pencher sur la « logistique du don alimentaire ». Il a rassemblé quatre-vingts participants issus du monde associatif, de la distribution, de la logistique et d'organismes publics. Il a permis de mettre en convergence leurs expériences et solutions afin de réduire le gaspillage alimentaire. Un deuxième forum a eu lieu en octobre de la même année, concernant le « diagnostic et la mobilisation contre le gaspillage dans les cantines scolaires ». Le troisième forum s'est déroulé en septembre 2018, et s'est intéressé à « l'optimisation de la production alimentaire dans le secteur agricole ».

D'autres axes ont été développés, comme la mise sur pied d'un forum afin d'échanger et de mettre en contact différents acteurs et leurs stratégies de lutte contre le gaspillage, le but étant de se nourrir des expériences des uns et des autres. Ce plan s'attelle au gaspillage dans l'Horeca en créant le « Rest-O-Pack », mais aussi à l'alimentation durable dans les cantines des collectivités de la Région wallonne. Dans les formations professionnelles liées à l'alimentation, la thématique du gaspillage alimentaire sera intégrée, de même qu'on apportera un soutien à la recherche et à l'innovation. Outre ces axes, ce plan Régéal s'attache à encadrer et sensibiliser les producteurs-transformateurs agricoles en Wallonie. Cet encadrement a pour but de les rendre conscients du rôle qu'ils doivent jouer dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, qui passe par les circuits courts et la production locale.

Enfin, les quatre derniers axes mettent l'accent sur l'encadrement des agriculteurs, afin de les initier aux techniques plus économes en termes de gaspillage alimentaire, mais aussi sur la

---

114

[http://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/201906/Strat%C3%A9gie%20wallonne%20de%20d%C3%A9veloppement%20durable\\_0%281%29.pdf](http://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/201906/Strat%C3%A9gie%20wallonne%20de%20d%C3%A9veloppement%20durable_0%281%29.pdf)

115 <https://www.green-cook.org/-Le-projet>

116 <http://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/2017-08/17>

réalisation d'un état des lieux du don alimentaire qui, comme nous l'avons vu, occupe une place de grande importance dans la lutte contre l'insécurité alimentaire pour certaines franges de la population en Wallonie. Cette action a pour objectif de quantifier et de cartographier les dons alimentaires afin de mieux les orchestrer et de réaliser un diagnostic permettant de mettre en évidence où se localisent les pertes alimentaires, tout comme les causes. Ces différentes actions convergeront vers la mise en place d'une base de données de référence du gaspillage en Wallonie, afin de mieux appréhender son évolution. Enfin, ce plan Régional mettra l'accent sur la gestion des crises agricoles qui peuvent toucher la Belgique, afin de trouver des solutions pour écouler les denrées alimentaires.

Ce plan semble adopter des actions qui permettront de réduire le gaspillage alimentaire en Wallonie. À ce stade, quelques résultats ont été relevés, comme les projets présentés<sup>117</sup> et leurs résultats très encourageants, mais ceux-ci demeurent à l'échelle locale et il semble que la plupart des dix-sept actions à atteindre nécessiteront encore du temps et davantage de concertation entre les divers acteurs de la chaîne alimentaire. Ces concertations doivent avant tout se focaliser sur la sécurité alimentaire de certaines franges de la population qui peinent à se nourrir et tentent de s'assurer une certaine souveraineté alimentaire. Cette dernière n'est pas envisageable dans l'état actuel des choses à l'échelle de la région, mais semble interroger certaines initiatives de relocalisation alimentaire.

Tous les acteurs de la chaîne alimentaire ont été impliqués (de la production à la consommation, en passant par la gestion des déchets). Cette mise en réseau a été ardue mais s'est concrétisée par ce programme en Wallonie, qui s'attaque au gaspillage alimentaire. Elle permet de structurer les initiatives existantes et d'en soutenir de nouvelles<sup>118</sup>. Le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique semble décidé à poursuivre ses actions en faveur d'une alimentation plus durable, à travers un référentiel.

Cette deuxième stratégie annonce la mise en place d'un référentiel de l'alimentation durable, qui détermine les grands principes de ce que constitue l'alimentation durable. Nous présenterons ce référentiel de façon plus détaillée plus loin. L'accompagnement de la transition vers des modes de production et de consommation y est également présenté. Une approche transversale des actions à mener semble se dessiner dans l'appropriation de la question alimentaire. C'est particulièrement depuis juin 2017 qu'un réel intérêt des instances politiques gouvernementales pour la question alimentaire apparaît. Cette problématique est saisie par le ministre wallon de l'Environnement et de la Transition écologique.

## **4. La stratégie « Manger demain »**

Dans cette sous-partie, nous aborderons la mise en place très récente d'une stratégie alimentaire en Wallonie. Rappelons que cette problématique n'a émergé au sein des instances politiques que depuis un peu plus d'une année (voir chapitre 4). Cet état de fait est rappelé dans le préambule du référentiel intitulé « Vers un système alimentaire durable en Wallonie »<sup>119</sup>. Au moment de rédiger cette recherche, nous ne disposons ni du recul ni de la réflexion nécessaire afin de déterminer de manière formelle si les prémisses de cette question aboutiront à une réelle « politique alimentaire durable » ou si elles resteront dans un état latent.

---

<sup>117</sup> <http://moinsdedechets.wallonie.be/fr/je-m-engage/gaspillage-alimentaire>

<sup>118</sup> [www.Moinsdedechetswallonie.be](http://www.Moinsdedechetswallonie.be)

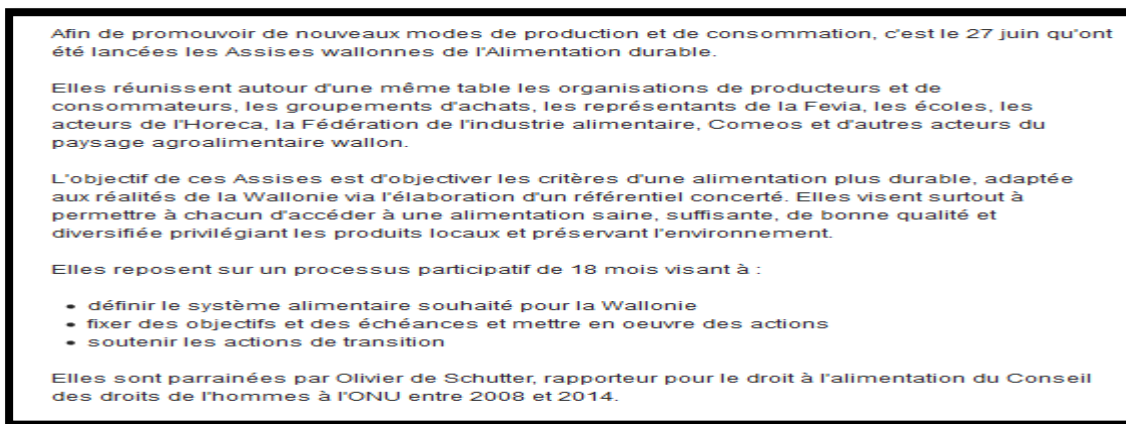
<sup>119</sup> [www.developpementdurable.wallonie.be/le-referentiel-vers-un-systeme-alimentaire-durable-en-wallonie](http://www.developpementdurable.wallonie.be/le-referentiel-vers-un-systeme-alimentaire-durable-en-wallonie)

On observe une certaine volonté de converger actuellement vers une prise en compte de la question alimentaire en Région wallonne. Ces réflexions et concertations ont donné naissance à la stratégie « Manger demain ». Celle-ci a été élaborée suivant un processus particulier, qui rejoint à bien des égards les stratégies rencontrées dans d'autres pays, en Europe et en Amérique du Nord (Halliday et Mendes, 2016).

#### **4.1 Mise en place de cette stratégie**

Le démarrage de cette dernière s'inscrit dans une volonté affichée de « changer de système alimentaire afin qu'il soit plus durable » (Di Antonio, 2017). La première phase a consisté en la mise en place du premier référentiel, « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». Pour y parvenir, des « Assises wallonnes de l'alimentation durable » (figure 26) ont été lancées par le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique en Wallonie, en juin 2017. Ces premières discussions constituent un processus participatif de mise en convergence entre les différentes parties prenantes du système alimentaire en Wallonie. Cette première étape a été menée par le département du développement durable.

Figure 26: Les modalités de démarrage des Assises de l'alimentation durable en Wallonie



Source: <http://www.wallonie.be/fr/actualites/lancement-des-assises-wallonnes-del'alimentation-durable>

Dès son lancement, l'intérêt porté à la question alimentaire semble s'appuyer sur une concertation de l'ensemble des parties prenantes du système alimentaire, en vue de mettre en place un système plus durable. Surtout, il est question du « droit à l'alimentation », concept qui a été défini par Olivier De Schutter comme « un droit de l'homme, inhérent à tous, d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisses, satisfaite et digne » (2002). Ce droit s'appuie sur trois éléments clés:

- l'accessibilité,
- la disponibilité,
- le caractère adéquat.

La mise en route de ce référentiel soulève la question de la durabilité du système alimentaire qui semble devoir passer par les circuits courts alimentaires, où les produits locaux occuperont la première place. L'environnement est également évoqué, à travers le système alimentaire qui se mettra en place. Une certaine gouvernance participative apparaît en filigrane, en se concertant « autour d'une même table ». En parallèle, une trentaine de forums pour l'alimentation ont été organisés en Wallonie. Ceux-ci ont rassemblé plus de mille participants, dont de nombreux porteurs de projets locaux et citoyens sensibilisés à l'intérêt de la thématique alimentaire au sein des territoires. Les divers comptes-rendus ont été présentés dans la stratégie alimentaire. Ils ont permis de dégager de nombreux leviers d'action sur lesquels les acteurs politiques pouvaient intervenir, afin de converger vers un système alimentaire durable.

Cette première phase a duré jusqu'en avril 2018, date à laquelle le référentiel a été présenté. Entre-temps, en décembre 2017, nous avons rencontré l'une des responsables chargées de ce référentiel, au cabinet du ministre de l'Environnement. Celle-ci nous a exposé, de façon précise, en quoi consistait ce référentiel, et les différentes étapes de cette prise en main de l'alimentation par le ministre de l'Environnement. Nous lui avons posé deux questions, qui ont été explicitées, et que nous retranscrivons ci-dessous dans leur intégralité.

Question 1: « Quel est le but de ces Assises de l'alimentation durable? »

Réponse: « Il n'est pas encore déterminé, il le sera au cours de ces assises. Nous souhaitons avant tout se faire rencontrer tous les acteurs du système alimentaire. Cette première étape est toujours en cours. Il s'agit avant tout de mettre un cadre à la discussion. Parvenir à définir ce qu'est l'alimentation durable. Histoire d'être sûrs que nous parlions tous de la même chose. Tout ceci constitue le référentiel de l'alimentation durable, qui, en principe, sera finalisé en avril 2018. Sachant que la philosophie qu'on met en place réside dans le résultat de la première étape, que constitue le référentiel, qui est intéressant. Mais il devra faire "consensus" au niveau de tous les acteurs impliqués. Cela ne peut être le résultat d'un travail de militants. Cette étape est importante pour nous, mais le plus important est le "processus" mis en place: se faire rencontrer des personnes, qu'ils puissent discuter d'un même sujet, ici l'alimentation durable. Qu'ils présentent leurs points de vue et qu'ils trouvent un terrain d'entente. Cette étape représente le résultat quasi aussi important que le référentiel. Qui ne doit pas être quelque chose d'hyper transcendant mais que nous puissions mettre un cadre à la discussion. Cette première étape devrait s'achever en avril 2018. Ensuite, nous allons passer la main sur base de ce référentiel qui existera. Sur base d'une définition de l'alimentation durable qui fera consensus, on va essayer de faire émerger un maximum d'initiatives de relocalisation de l'alimentation, en Wallonie. La philosophie de travail sera de travailler sur ces initiatives existantes. Dans ce cadre, nous nous positionnerons en tant qu'acteurs politiques, être là comme "facilitateurs". Notre but n'est pas de venir avec un projet tout fait, il y en a assez en Wallonie qui émanent des citoyens, de toute la dimension société civile, etc. Ils sont extrêmement intéressants. La philosophie est de les faire remonter à la surface, faire en sorte qu'on en parle, de lever les freins qui existent à leur développement ou encore les identifier et que s'il y a une action politique possible pour lever les freins ou donner plus d'ampleur à des actions existantes, les mettre en œuvre. Cette étape durera d'avril 2018 à fin juin 2018. Durant la période creuse des vacances, l'élaboration d'un plan d'action politique. En septembre, en fonction de ce qu'il y aura dedans (je ne peux vous dire maintenant ce qu'il y aura...), nous verrons comment, au niveau politique, on va agir au mieux: est-ce que nous passerons une résolution au Parlement? Nous verrons. »

Question 2: « Les initiatives mises en place par le gouvernement qui touchent à l'alimentation? »

Réponse: « De nombreux projets existent qui mettent l'alimentation au cœur. Ils sont portés par divers acteurs: les provinces, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la ministre de la Santé. Pourtant, un réel problème de coordination existe et persiste, un problème de dialogue est à relever entre les différentes parties prenantes. Nous mettons ces efforts en place pour coordonner tout ceci. Nous sommes conscients des efforts à faire en termes de coordination car, au final, c'est une perte de temps et d'énergie. Ce projet de coordination est en réflexion, il est porté par le ministre de l'Environnement et de la Transition, qui apportera une certaine ampleur et une coordination plus cohérente. En particulier sur l'alimentation collective qui est une belle porte d'entrée, les jeunes sont des publics importants. À notre niveau, au sein de la SPW, nous devons faire preuve d'exemplarité, au niveau de l'alimentation. Les efforts sont à faire dans ce sens. »

En analysant l'entretien que nous avons eu avec cette responsable, force est de constater qu'au sein du gouvernement wallon, une réelle volonté de changement de système alimentaire semble se profiler. Ce changement tend vers davantage de durabilité; il prend acte des nombreuses initiatives de relocalisation alimentaire relevées sur le territoire et tente de les mettre en lumière.

Comme l'expliquait la personne interrogée dans le cadre de ce référentiel, il ne s'agit pas de partir d'un projet déjà tout conçu, mais bien de mettre en convergence les parties prenantes impliquées dans le système alimentaire wallon. Cette responsable reconnaît toutefois la difficulté qui réside dans l'inexistence d'une coordination entre ces différents projets. Dans ce contexte, un référentiel de l'alimentation a vu le jour.

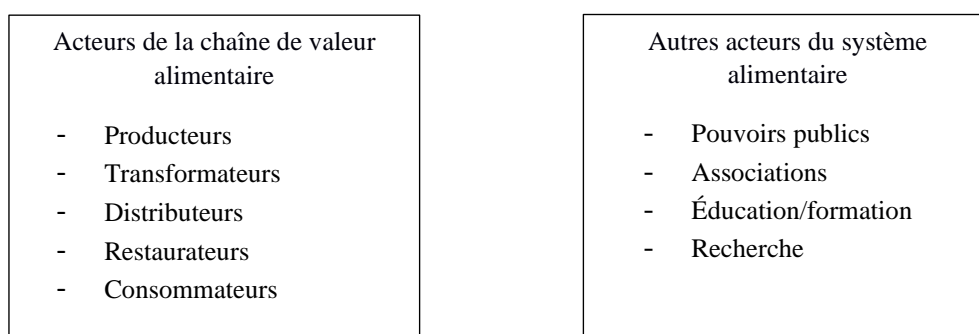
## 4.2 Un référentiel de l'alimentation durable en Région wallonne

Comme cela a été annoncé par l'une des responsables auprès du cabinet du ministre en charge de cette thématique, en avril 2018, le référentiel a été finalisé. Nous présentons sa conception, son contenu de façon plus détaillée et sa portée au sein de la Région wallonne. Ce référentiel a été présenté le 02/05/2018 par le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique. Vingt-huit pages le composent, très détaillées. L'édito émane du ministre, qui met en relief, dès les premières lignes, l'importance d'asseoir en Wallonie un système alimentaire durable, face aux questionnements des citoyens sur leur alimentation et leur santé. Il évoque l'implication de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire afin de converger vers une politique alimentaire. Cet aspect marque une certaine avancée de cette problématique en Wallonie, mais surtout une première (Thibault, 2017).

Ce référentiel découle des Assises de l'alimentation qui ont débuté en juin 2017, et qui ont rassemblé plus de quatre-vingts structures actives du système alimentaire. Ces structures ont construit une vision commune de ce qu'est un système alimentaire durable. Comme cela a été exprimé par la responsable du cabinet du ministre, ce référentiel s'est largement appuyé sur les nombreuses initiatives de relocalisation alimentaire existantes en Région wallonne. À ce titre, elles ont été prises en compte: il s'agit du collectif *Agroecology in Action*, de la « Ceinture Aliment-Terre de Liège » et de bien d'autres. Ces initiatives sont parvenues à acquérir une certaine reconnaissance par les instances étatiques au niveau de la Région wallonne, qui vise à les renforcer.

Les différents acteurs impliqués sont les suivants (figure 27).

Figure 27: Acteurs impliqués dans le référentiel de l'alimentation durable en Wallonie



Source: [http://developpementdurable.wallonie.be/Referentiel\\_AD\\_compressed.pdf](http://developpementdurable.wallonie.be/Referentiel_AD_compressed.pdf)

Il semble que le ministre en charge de ce référentiel ait mesuré l'importance d'impliquer l'ensemble des acteurs qui gravitent autour du système alimentaire. La recherche est ainsi intégrée dans cette démarche, mais aussi les associations, qui ont une place non négligeable dans la mise en œuvre d'initiatives de relocalisation alimentaire au sein des territoires. Certaines précisions ont ainsi été présentées sur les acteurs du système alimentaire, mais nous pouvons nous demander à quelle échelle celui-ci se réfère.

D'après les premières rencontres, différentes échelles ont été envisagées, comme celle des représentants des acteurs régionaux (fédérations professionnelles, administrations régionales et associations expertes dans les différentes dimensions de l'alimentation). L'entité régionale constitue l'échelle la plus large, étant donné que cette problématique a été initiée par le gouvernement wallon. Ce référentiel s'est également attaché à prendre en compte l'échelle locale. Ce sont donc les pouvoirs locaux, dans ce cas, les intercommunales de développement économique, qui œuvrent au développement territorial, les GAL, les CPAS, les parcs naturels, les syndicats, les acteurs de l'éducation et de la formation. Comme nous l'avons observé dans les cas d'étude présentés et analysés, l'échelle locale reste la plus pertinente afin de percevoir les réalités du territoire.

Outre ces acteurs qui ont été réunis autour de cette problématique, ce référentiel est constitué de huit principes généraux et six objectifs stratégiques. Quatre thématiques et deux aspects transversaux figurent dans ces six objectifs. Les huit principes généraux sont les suivants:

- L'exception et la priorité alimentaire: ce principe met en avant le « droit à l'alimentation » déjà évoqué plus haut.
- La multiplicité des valeurs liées à l'alimentation: cette dernière est vitale pour l'ensemble des populations, mais elle fait aussi référence à certaines valeurs (culturelle, nutritionnelle, sociale, économique, environnementale, etc.).
- L'amélioration continue: la transition vers un système alimentaire durable est continue et ambitieuse.
- L'approche systémique, souvent mise en avant dans les politiques des conseils alimentaires: dimensions économique, sociale et environnementale, abordées de façon horizontale et verticale en prenant en compte la cohérence entre les différents niveaux de pouvoir et les échelles géographiques. Cette approche permettra de mettre en convergence les politiques alimentaires à tous les niveaux.
- La diversité: étant donné les sous-systèmes alimentaires qui coexistent en Wallonie, il s'agit de tous les considérer afin de converger vers un système alimentaire plus durable.
- La collaboration: la dynamique qui sera impulsée au sein de ce système alimentaire nécessite une étroite collaboration entre les différents acteurs et leur interaction.
- L'équité sociale: il faut que ce système alimentaire puisse intégrer l'ensemble des acteurs qui en bénéficieront.
- La résilience: la faible vulnérabilité du système alimentaire est relevée et lui permet de faire face aux perturbations externes ou internes comme les crises économiques, sociales ou environnementales. Sur ce point, certains chercheurs ont montré que le système alimentaire dominant présente certaines failles et que sa résilience est souvent remise en cause (Servigne, 2014: 37).

Les six objectifs stratégiques<sup>120</sup> s'attaquent à plusieurs facettes du fait alimentaire mis à l'agenda politique en Région wallonne. Ces premiers pas constituent une première en Wallonie et semblent instaurer une nouvelle approche de cette problématique. Chacun de ces six objectifs est décliné en objectifs opérationnels et en leviers d'action, qui permettront d'atteindre l'objectif fixé à savoir transiter vers un système alimentaire durable.

Outre ces objectifs opérationnels et leur levier d'action, certains sujets fondamentaux ont été discutés par les divers acteurs, comme le prix des produits, l'aide alimentaire, la sécurité alimentaire, la qualité nutritionnelle des aliments, la notion de « local » à accorder aux produits,

---

<sup>120</sup> <https://www.walloniedemain.be/wp-content/uploads/2019/12/Strat%C3%A9gie%20Manger%20Demain.pdf>

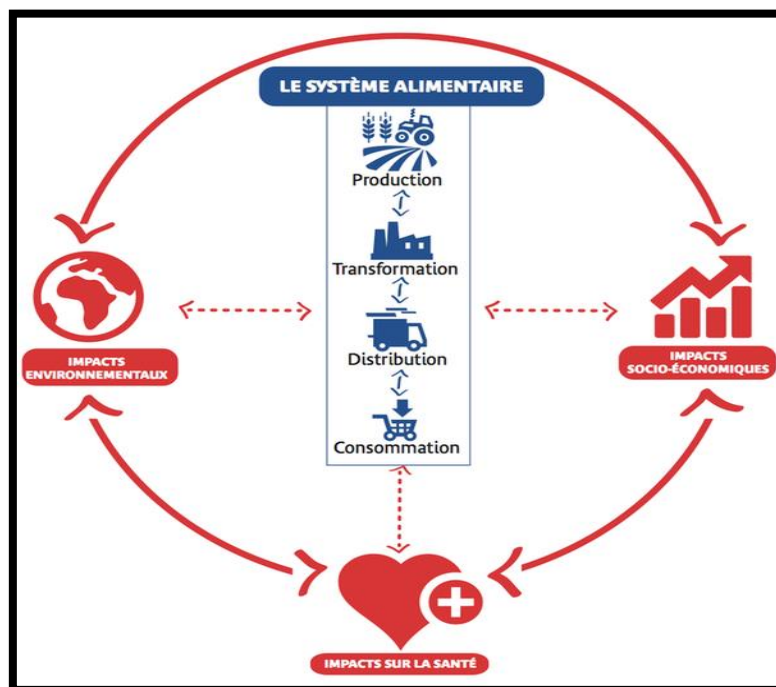


la priorité à octroyer aux marchés locaux et internationaux, le principe de précaution et l'innovation, la production et la consommation de viande. Tous ces sujets ont permis d'ouvrir la réflexion sur des postures à envisager concernant des thématiques qui, bien souvent, cristallisent les acteurs du système alimentaire. Les réponses apportées à ces questions semblent faire converger les acteurs, marquant un pas supplémentaire dans la théorie. Reste encore la pratique qui n'est, à ce stade, pas encore entamée et qui nécessitera sans doute encore bien des rencontres afin d'envisager réellement une direction à prendre.

Ce référentiel constitue une approche directionnelle que le gouvernement wallon s'est proposé de suivre afin de concrétiser un projet alimentaire durable pour la Wallonie. Pour ce faire, il lui a semblé pertinent de partir des initiatives existantes en Wallonie, qui travaillent depuis quelques années à une relocalisation du système alimentaire, telles celles qui sont présentées dans le chapitre 3.

En s'appuyant sur des initiatives comme la CATL, le gouvernement wallon prend acte du travail accompli par ces acteurs, qui semblent disposer d'une certaine maîtrise des enjeux territoriaux en matière d'alimentation. Ces projets sont parvenus à mieux appréhender les réelles problématiques afin d'instaurer un système alimentaire durable au sein du territoire wallon. L'implication des différents acteurs de la chaîne alimentaire (voir figure 28 ci-après) constitue une nouvelle approche, souvent développée dans les divers exemples que nous avons envisagés en Amérique du Nord ou en Europe du Nord, de la production à la transformation, en passant par la distribution et la consommation. Tous ces acteurs ont des impacts au niveau tant environnemental que socio-économique, sans omettre la santé publique. Une certaine approche holistique apparaît dans cette stratégie qui émerge en Région wallonne, comme le révèle le schéma ci-après (figure 28).

Figure 28: Le système alimentaire dans sa globalité



Source: Transition-alimentaire.org, <http://developpementdurable.wallonie.be/visions-et-acteurs>

Pourtant, en interrogeant certains chercheurs qui ont œuvré à la concrétisation du plan WALAPSanté de l'APES à Liège, ce croisement des silos de l'alimentation est moins évident. Il semblerait que, malgré ces souhaits bien affichés de la part du ministre de l'Environnement de faire converger les multiples facettes du système alimentaire, dans les faits, selon la chercheuse<sup>121</sup>, il s'agisse à ce stade de « réunions inter-cabinets, qui ont lieu, mais il n'y a rien de formalisé par exemple au travers de politiques générales du gouvernement. Le développement parallèle du référentiel "Vers un système alimentaire durable en Wallonie" et du WALAPSanté ne souligne pas une volonté affichée de co-construction, même s'il y a une information réciproque »<sup>122</sup>. On souligne ici la difficulté de faire avancer l'ensemble des politiques vers un système alimentaire durable évoqué par de nombreux chercheurs (De Schutter, 2016).

### 4.3 Quelle est cette stratégie alimentaire?

*Un logo et un site Web pour mieux la diffuser*

La stratégie « Manger demain » a donc pris forme en Wallonie, depuis novembre 2018, date à laquelle le gouvernement wallon l'a approuvée. Elle découle d'un processus qui, depuis deux années, s'est mis en place en Wallonie. Celui-ci s'est déroulé en trois phases: l'élaboration du référentiel « Vers une alimentation durable en Wallonie », couplé à des forums alimentaires qui ont abouti à la naissance d'une stratégie alimentaire intitulée « Manger demain. Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». Le logo de cette dernière est présenté ci-après (figure 29).

*Figure 29: Logo de la stratégie « Manger demain »*



*Source: <https://www.walloniedemain.be/manger-demain-decouvrez-la-strategie-wallonne-en-alimentation-durable/>*

Ce logo a été déterminé en qualité de « visuel fédérateur pour la transition du système alimentaire wallon ». Ce slogan tend à mettre à plat le caractère polysémique du terme « durable », à travers ce logo; c'est une volonté de la part du ministre de réunir l'ensemble des acteurs autour d'une même définition. L'objectif final est de changer le système alimentaire en Région wallonne, grâce à tous les acteurs.

Pour faire connaître cette stratégie, un site Web a été mis en place: il diffusera les informations et les travaux émanant des conseils de politique alimentaire. Toutes les initiatives de la stratégie alimentaire seront rassemblées dans ce site et mises à la disposition des acteurs et du grand public. Une *newsletter* sera activée. Cette dernière permettra de communiquer les avancées régulières des diverses initiatives en direction d'un système alimentaire durable en Wallonie.

<sup>121</sup> Chercheuse au sein de l'APES, Emilie Detaille

<sup>122</sup> Entretien téléphonique avec une chercheuse (Detaille Emilie)

Outre ce site et ce logo, la « tenue d'un baromètre de l'alimentation durable en Wallonie » sera envisagée. Ce baromètre prendra appui sur les objectifs identifiés par le référentiel. Des repères seront ainsi élaborés afin de mesurer les avancées réelles vers plus de durabilité du système alimentaire. Cette charge sera confiée au Service public de Wallonie, en collaboration avec l'IWEPS, la DGO3 et les services de santé. Une certaine transversalité semble se révéler dans les principes directeurs de cette stratégie.

### *Les grands principes directeurs*

Comme le souligne Anne Thibaut<sup>123</sup>, à la lecture de cette stratégie, une certaine transversalité de l'alimentation semble se dégager. Cet état de fait a été soulevé dans la grande majorité des travaux portant sur la question alimentaire au sein des territoires. Cette dernière apparaît comme la condition de réussite de toute politique alimentaire. C'est ainsi que nous trouvons, dans cette stratégie, le concept de « démocratie participative », où les autorités étatiques jouent le rôle de « facilitateur », « d'amplificateur », « d'apprenant » (De Schutter, 2017). L'État se positionne face au foisonnement des initiatives de relocalisation alimentaire qui émanent des citoyens. « L'approche participative est en ce sens la pierre angulaire de cette stratégie. »<sup>124</sup>

Malgré cette volonté affichée, il semble qu'en Wallonie, il n'y ait pas encore de réelle concertation entre les différents secteurs. Face à ce contexte, le ministre a insisté sur deux mesures principales: la « coordination des politiques en lien avec l'alimentation durable » et « l'analyse et la mise en synergie des différents plans d'action gouvernementaux en lien avec l'alimentation durable ». Néanmoins, pour atteindre cette transversalité, un cadre opérationnel et des moyens suffisants doivent être dégagés.

### *Quels moyens et quel cadre d'action pour cette stratégie?*

De nombreuses mesures ont été identifiées au sein de la Région wallonne et réparties dans des plans gouvernementaux en lien avec l'alimentation. La finalité est d'apporter à la fois une certaine cohérence à ces plans d'action et de définir « une thématique prioritaire de concentration des efforts en termes d'alimentation durable », tout comme le « soutien au lancement et la mise en œuvre de projets pilotes basés sur les leviers d'action identifiés lors des Assises de l'alimentation ». Le cadre opérationnel contient ainsi dix mesures sur lesquelles cette stratégie repose et verra le déblocage d'une « enveloppe alimentation durable » d'un million d'euros annuels dans le budget général des dépenses de 2019 de la Région wallonne. De plus, un budget renouvelable de 2 250 000 euros (3 x 750 000 euros) sera octroyé au financement d'une structure de coordination pour les trois prochaines années.

Cette structure de coordination permettra de piloter la stratégie et jouera le rôle de « courroie de transmission entre les différents acteurs ». Ses missions consisteront à:

- offrir à la société un niveau de connaissances et de compétences élevé en matière de système alimentaire durable wallon;
- contribuer, du fait du caractère transversal de l'alimentation, à renforcer la cohérence des politiques wallonnes en lien avec le système alimentaire;
- améliorer la connaissance mutuelle et renforcer la collaboration entre les acteurs du système alimentaire wallon;

<sup>123</sup> <https://www.iew.be/strategie-manger-demain-petit-pas-vers-une-necessaire-democratie-alimentaire-participative-et-transversale/>

<sup>124</sup> Stratégie mangerdemain p.7

- construire et diffuser une identité wallonne de l'alimentation durable, partagée par un maximum d'acteurs, auprès de la population;
- coordonner la mise en œuvre d'une stratégie wallonne de l'alimentation durable, partagée par un maximum d'acteurs.

Outre cette structure qui semble essentielle à la mise en place de la stratégie, des conseils de politique alimentaire (CPA) ont également été envisagés lors des Assises de l'alimentation. Ces derniers permettront de relayer les discussions entre les parties prenantes et ainsi de faire remonter les difficultés rencontrées.

#### *Des conseils de politique alimentaire aux niveaux régional et local*

Ce sont les divers acteurs qui ont participé à l'élaboration du référentiel qui ont privilégié ce mode de structure, afin de concevoir une approche *bottom-up* de la transition alimentaire qui semble être enclenchée en Région wallonne. Pour ce faire, ces CPA seront créés au niveau régional et local. Ces derniers, à première vue, apparaissent comme essentiels, étant donné le décalage que nous avons relevé entre les initiatives qui se mettaient en place et la réalité à l'échelle locale, et du peu de considération en direction de l'alimentation.

Au niveau régional, sera donc constitué le Collège wallon de l'alimentation durable (CwAD), appuyé par le SPW-ODD. Ses principales missions seront:

- d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie, de faire des propositions d'amélioration et d'amendement si nécessaire;
- d'élaborer, sur la base des évaluations, des propositions d'évolution de cette stratégie (plan d'action spécifique...);
- d'identifier et de proposer des solutions co-construites, innovantes, transdisciplinaires et coordonnées, au service de la stratégie « Manger demain »;
- de permettre un échange d'informations entre les différents acteurs liés à l'alimentation;
- d'émettre des avis dans le domaine de l'alimentation durable;
- d'analyser, de capitaliser et de diffuser les bonnes pratiques émergentes au sein des conseils de politique alimentaire fonctionnant à un niveau plus local.

Ce collège sera composé des divers acteurs du système alimentaire wallon, de la production aux consommateurs, sans omettre les acteurs de la santé, de l'éducation... Différentes catégories seront ainsi déterminées, dans lesquelles toutes les parties prenantes figureront ainsi que tous les niveaux de pouvoir. Ces éléments semblent converger vers les FPC anglo-saxons, avec un équilibre de représentativité qui sera respecté.

Au niveau local, est encouragée la constitution de CPA, qui donnera lieu à une aide dans leur mise en place. L'objectif final est de créer un réseau de CPA en Wallonie, afin de relayer les actions qui se réalisent en matière d'alimentation durable et de mieux faire connaître le phénomène. Ces CPA apporteront ainsi une visibilité à ce souhait de transition du système alimentaire wallon, qui implique également la « coordination des politiques en lien avec l'alimentation durable ».

En effet, les outils de diffusion semblent fondamentaux dans le cadre de cette stratégie, mais cela nécessite une coordination dans les politiques à mettre en place. Comme nous l'avons déjà expliqué, cette thématique de l'alimentation recoupe de nombreux secteurs; leur convergence semble plus que nécessaire, ainsi que les politiques mises en place. Pour ce faire, certaines réunions ont déjà eu lieu et ont vite montré combien elles sont utiles afin d'ancrer une véritable

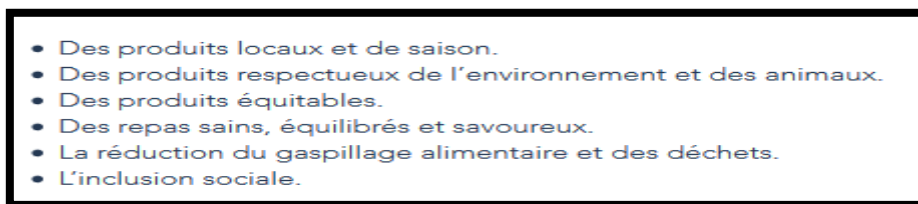
stratégie alimentaire en Wallonie. Il apparaît que cette stratégie a pris acte des avancées en matière d'alimentation durable dans les autres parties du monde mais aussi à Bruxelles-Capitale. Il émerge une volonté affichée, de la part du ministre de l'Environnement, de changer de système alimentaire; la première thématique retenue, dans le cadre de cette stratégie, a été en direction de la restauration collective. Ce secteur est essentiel en Wallonie et il est transversal, pouvant rapidement être appréhendé par une part non négligeable des consommateurs. En effet, le nombre de repas chauds servis en Wallonie chaque jour avoisine les 200 000, soit plus de 125 millions de repas sur une année<sup>125</sup>. Un *Green Deal* « Cantines durables » a été envisagé. Cette démarche s'appuie sur un engagement volontaire avec le gouvernement wallon et tous les acteurs liés à la restauration collective, aussi bien privés que publics<sup>126</sup>.

### *En quoi consiste ce Green Deal?*

Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de la restauration collective, privés et publics. Ces acteurs sont conviés à signer une convention dans laquelle ils s'engagent à mettre en place des actions vers un système alimentaire durable. Ce *Green Deal* vise donc à augmenter la durabilité des repas proposés. L'objectif final est d'impliquer plus d'un tiers de la restauration collective d'ici la fin 2021. Les cantines et services de restauration collective qui s'engageront dans cette voie intégreront progressivement de nouvelles pratiques favorisant un système alimentaire durable.

Six axes de travail ont été proposés (figure 30):

*Figure 30: Axes de travail*

- 
- Des produits locaux et de saison.
  - Des produits respectueux de l'environnement et des animaux.
  - Des produits équitables.
  - Des repas sains, équilibrés et savoureux.
  - La réduction du gaspillage alimentaire et des déchets.
  - L'inclusion sociale.

*Source: <https://www.greendealcantines.be/le-green-deal>*

Ces axes de travail ont été retenus de manière à cadrer les actions possibles qui, suivant la réalité des situations, peuvent être déclinées de différentes manières. Des appels à projets ont été lancés afin de conduire de plus en plus d'acteurs du territoire à se tourner vers un système alimentaire dit « durable ». Un appel à projets émanant du ministre de l'Environnement et de la Transition écologique a été envoyé à toutes les écoles wallonnes. Il s'intitule « Wallonie Demain »<sup>127</sup>. Il vise à inciter les écoles à axer leur projet d'établissement autour de l'environnement et de la transition écologique, avec pour thèmes l'alimentation durable, le tri sélectif, l'eau et la qualité de l'air. Le projet retenu bénéficiera d'un soutien financier à hauteur de 5 000 euros.

D'autres projets en lien avec l'alimentation durable et locale ont été lancés à destination des écoles et des centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA), comme celui impulsé

<sup>125</sup> <https://www.wallonie.be/fr/actualites/vers-un-label-cantines-durables-en-wallonie>

<sup>126</sup> La présentation de ce projet au Gouvernement a été faite en novembre 2018, dans le cadre de la stratégie alimentaire. Il a donc été voté, puis s'en est suivie la signature officielle, le 9 janvier 2019 à la Bourse de Namur. Cette signature a rassemblé plus de 120 acteurs de l'alimentation "qui se sont officiellement engagés à promouvoir une alimentation durable en Wallonie".

<sup>127</sup> <https://www.walloniedemain.be/recevoir-du-soutien/>

par l'APAQ-W: « Tous locavores ». Ce projet soutient la réalisation d'actions pédagogiques autour de l'agriculture et de ses productions<sup>128</sup>. Cette démarche tend à:

- recréer un lien entre les élèves, futurs « consom'acteurs », et l'agriculture;
- appréhender le chemin de la terre à l'assiette;
- découvrir les saveurs et les atouts d'une alimentation locale.

Ce dernier projet illustre la déconnexion avérée des consommateurs avec l'agriculture. Un financement de 1 000 euros par projet retenu sera octroyé aux écoles qui tendent à répondre aux axes définis. Une certaine volonté de la part de cette agence, sous la tutelle du ministre de l'Agriculture, vise à recréer un lien entre les citoyens, ici, les élèves, et l'agriculture. Toutes ces initiatives contribuent à replacer l'alimentation et l'agriculture au centre des préoccupations du gouvernement wallon. Un certain croisement entre les nombreuses facettes du fait alimentaire se profile en Wallonie: l'alimentation rencontre enfin l'agriculture. La situation des agriculteurs est soulignée: « Le secteur agricole rencontre des difficultés en Wallonie. Les agriculteurs, malgré leur passion du métier, ont de plus en plus de mal à en vivre. »<sup>129</sup>

Cet état de fait est très récent; reste encore à mesurer les résultats de ces actions qui, pour l'essentiel, ne sont pas encore instaurées au sein des communes wallonnes, d'autant plus que ces dernières doivent retranscrire les directives prises par le gouvernement wallon. Ces directives sont loin d'être atteintes et constitueront la prochaine étape sur laquelle les instances étatiques du gouvernement devront se pencher. Néanmoins, dans nos cas d'étude, certaines directives ont déjà été prises par les acteurs locaux, en particulier à Liège, où le bourgmestre en place, que nous avons rencontré, s'est penché sur la problématique alimentaire depuis quelques mois. À Verviers également, les instances politiques locales œuvrent à relocaliser l'alimentation.

#### **4.4 Les actions menées à l'échelle locale à Liège et Verviers**

Depuis avril 2017, la ville de Liège est devenue la première ville wallonne à avoir signé le Pacte de politique alimentaire. Les actions semblent suivre avec le permis de végétaliser la ville, qui met à disposition des espaces laissés vacants aux habitants afin d'y cultiver des denrées alimentaires. Elle appuie également l'installation de distributeurs de produits locaux ou bio dans la ville. L'objectif final de cette initiative est d'inciter toutes les écoles et l'Université de Liège à remplacer les distributeurs, au moment du renouvellement, pour des produits alimentaires issus de l'agriculture locale ou bio, mais aussi d'installer ce principe dans les bâtiments communaux, notamment ceux qui sont ouverts au public. Cette action vise aussi à proposer des débouchés au secteur de l'agriculture bio et en circuits courts<sup>130</sup>.

Un logo (figure 31) existe à présent, mettant en avant la volonté de développer une alimentation locale dans la ville de Liège et bien d'autres actions en direction de cette thématique.

---

<sup>128</sup> [www.apaqw.be/touslocavores](http://www.apaqw.be/touslocavores)

<sup>129</sup> <http://developpementdurable.wallonie.be/page3>

<sup>130</sup> <https://www.reinventonsliege.be/projets/installation-de-distributeur-de-produits-locaux-bio>

Figure 31: Alimentation locale @Liège



Source: <https://www.liege.be/fr/vivre-a-liege/commerce/alimentation-locale>

D'autres actions sont menées, comme le recensement et la mise à disposition des parcelles disponibles pour l'agriculture urbaine<sup>131</sup>. Ceci s'est concrétisé à travers le projet d'agriculture urbaine Créafarm, qui rencontre un vif succès depuis sa mise en place par la ville en mars 2018. L'instauration progressive des menus bio/produits locaux a lieu dans les cantines scolaires. Des parcelles sont mises à disposition des collectifs citoyens. On observe la stimulation de l'implantation de commerces proposant des produits locaux. De même, dans le cadre de son plan de cohésion sociale, la ville de Liège a mis en place un axe « alimentation saine » étayé par une petite vidéo intitulée *Notre alimentation, un engagement citoyen*, qui vise à sensibiliser les gens à l'importance d'une alimentation saine pour une bonne santé.

Depuis trois années consécutives, le festival « Nourrir Liège » est reconduit. Il donne l'occasion de mettre en avant les différentes actions menées par la ville et ses partenaires en direction d'une alimentation saine et locale. De nombreux ateliers, débats et rencontres sont organisés afin de toucher un maximum d'habitants de la Cité ardente. Enfin, depuis février 2019, la ville de Liège, désireuse de franchir un pas supplémentaire en faveur d'une alimentation toujours plus saine, a déposé un projet important. En effet, la ville et quelques-uns de ses partenaires, dont la CATL, souhaitent mettre en place une filière complète de production/transformation/distribution dans les crèches, les écoles et les services publics de la ville. Pour ce faire, un projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets européen de l'*Urban Innovative Actions* (UIA). Il a deux objectifs principaux:

1. créer une « Régie Communale Agricole » qui produira une partie des légumes nécessaires aux cuisines publiques ;
2. créer une « LEGUMERIE », qui est un lieu où les producteurs acheminent les produits frais pour qu'ils soient directement pré-transformés et conditionnés tels que le souhaitent les cuisiniers chargés de concevoir et préparer les repas des collectivités.

Source: CATL, 2019

La ville de Liège a sollicité une aide de 5 millions d'euros afin de concrétiser ce projet et de répondre ainsi à la motion 2018, à savoir, « bannir tout perturbateur endocrinien de l'alimentation des enfants ». Ces multiples initiatives relèvent d'une volonté de la ville de Liège de changer de système alimentaire, qui converge avec la stratégie alimentaire de la région, conduisant de fait à la signature du *Green Deal* par la ville le 05/02/2019.

<sup>131</sup> <https://www.catl.be/2018/03/29/creafarm-un-projet-dagriculture-urbaine-porte-par-la-ville-de-liege/>

De même, à Verviers, le permis de végétaliser a été instauré en 2017 par la bourgmestre de la ville, sensibilisée à une alimentation locale. Ces tendances qui se dégagent depuis peu chez les acteurs politiques en Région wallonne et dans nos zones d'étude rejoignent en quelque sorte les avancées relevées dans d'autres villes européennes. Ces villes, depuis 2015, ont signé le Pacte de politique alimentaire de Milan. Elles sont plus d'une centaine dans le monde à avoir ratifié ce pacte en faveur d'une alimentation durable au sein de leur espace. De nombreuses villes européennes ont également adhéré à ce dernier. En Belgique, il s'agit des villes de Gand, Bruges, Bruxelles, Liège et des vingt communes de l'arrondissement de Verviers. Cette ratification, pour les villes wallonnes, vise à « préparer le terrain à cette transition alimentaire durable prônée par la charte », selon Olivier De Schutter (2018)<sup>132</sup>. Depuis très récemment, il semble que la ville de Charleroi se soit également penchée sur ce pacte: lors d'une motion le 25/06/2018, elle a signé cet engagement. Surtout, dans son projet de ville 2019-2024, un volet est consacré à l'alimentation de qualité:

Chacun a droit à une alimentation de qualité et accessible à tous. La Ville peut y contribuer en créant un plan d'alimentation durable. Celui-ci aura pour objet notamment la promotion ou le développement des circuits courts, des potagers collectifs, des cours de cuisine et de jardinage, le soutien aux achats groupés ou des échanges d'expériences sur les jardins sans pesticide. Le programme provincial Proxial offre déjà certaines pistes intéressantes en ce sens.

Source: <https://www.charleroi.be/projet-de-ville-2019-2024>

Il semble que les grandes villes wallonnes aient pris conscience de leur rôle dans l'alimentation de leurs habitants et de la place à accorder à une agriculture de proximité (urbaine et périurbaine). Ceci se concrétise dans la signature de ce pacte, dans lequel l'engagement des villes appuie un axe ou un autre. Toutefois, aucune de nos villes étudiées n'a réellement mis en place une véritable politique alimentaire au sein de son territoire. En ce sens, depuis 2016, certains acteurs ont réfléchi à l'instauration d'une politique alimentaire pour l'ensemble des pays de l'Union européenne.

## Conclusion du chapitre 6

### Vers une politique alimentaire commune dans l'Union européenne?

Si, dans un premier temps, nous avons tenté de définir le concept de la gouvernance territoriale, très vite, nous avons posé les conditions de sa mise en place et le jeu des acteurs à envisager afin que cette dernière puisse pleinement se réaliser. Nous avons porté notre analyse sur le cas wallon où, comme dans le reste des pays de l'Union européenne, des politiques agro-alimentaires ont été envisagées, sans réel lien entre les différents « silos » de la question alimentaire. Pourtant, depuis plus de trois années, des réflexions ont été menées en ce sens par le cabinet du ministre de l'Environnement et de la Transition écologique. Il apparaît qu'un certain croisement s'opère entre les questions agricoles, alimentaires et de santé publique, et cette tendance s'est révélée dans la stratégie alimentaire « Manger demain », qui suit son cours.

Alors qu'au début de cette recherche, en 2015, la Wallonie ne disposait d'aucune politique alimentaire, force est de reconnaître que les avancées ont été assez spectaculaires depuis ces deux dernières années. Une réelle appréhension a été relevée sur l'importance à accorder à cette thématique de façon transversale. De nombreux aspects de la question alimentaire sont ainsi

<sup>132</sup> La meuse.be/28/02/2018



pris en compte et reliés afin de converger vers une gouvernance alimentaire à l'échelle régionale. La mise en place de conseils de politique alimentaire est également abordée. Tous les ingrédients semblent être présents afin que la région se dote d'une réelle politique alimentaire, au sens anglo-saxon. Reste qu'à l'échelle communale, les avancées sont encore très timides et risquent de se heurter aux préconisations émanant du pouvoir politique régional. Se pose donc la question de savoir à quelle échelle pertinente une gouvernance alimentaire territoriale est envisageable. Depuis plus de trois années, un panel de chercheurs s'est penché sur la question à l'échelle de l'Union européenne, dont fait partie la Belgique.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'Union européenne ne dispose pas, à ce jour, d'une véritable politique alimentaire commune. Pourtant, des travaux sont en cours afin d'y parvenir. C'est particulièrement l'objectif que s'est fixé un groupe de chercheurs, l'IPES-Food, dont fait partie le Belge Olivier De Schutter. Ce chercheur, dont les travaux se concentrent sur les questions alimentaires, souligne que « l'Europe a besoin de toute urgence d'une *politique alimentaire* (ou "politique alimentaire commune"). Il y a cinq motifs principaux de vouloir cette transition, et il y a cinq raisons de dire que le moment est venu ». Ces cinq raisons sont les suivantes :

- aligner les politiques sur les mêmes objectifs et rapprocher les différentes politiques publiques;
- exploiter l'expérimentalisme local et mieux connecter les niveaux de prise de décision;
- dépasser le productivisme et s'adapter aux nouveaux défis;
- échapper à la tyrannie du court terme et initier une transition;
- rétablir la démocratie alimentaire et la légitimité.

Pour ce faire, ce panel de spécialistes a vu le jour en 2015, et cette idée a germé en 2016. Il est représenté par une vingtaine d'agronomes, d'experts de renommée internationale dans le domaine de l'alimentation et des sciences sociales. Il a pour vocation d'éclairer le débat politique sur la façon de réformer les systèmes alimentaires dans le monde. Il est coprésidé par Olivier De Schutter. Ce panel a mis en place un processus de recherche et de réflexion participatif afin d'identifier les outils nécessaires au développement de systèmes alimentaires durables dans l'Union européenne<sup>133</sup>. Il a été élaboré pour une durée de trois années, jusqu'en 2019, année durant laquelle des « activités supplémentaires de plaidoyer, de diffusion et de sensibilisation » devraient se poursuivre « afin de continuer à renforcer la politique alimentaire commune pour l'UE et à construire un "mouvement alimentaire durable européen" ». Ce projet s'intitule « Vers une politique alimentaire commune »; il vise à élaborer des propositions qui touchent la politique agricole commune mais aussi d'autres cadres institutionnels. Pour ce faire, ce panel organise des « laboratoires scientifiques » multi-acteurs qui se déroulent dans des villes européennes (Bruxelles, Montpellier, Milan, Fribourg). Ce panel est parti du constat qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de politique alimentaire commune, rejoignant en grande partie celui d'Olivier De Schutter, évoqué plus haut:

- politiques en grande partie développées de manière isolée;
- cloisonnement entre les différents niveaux de gouvernance;
- multiples crises qui affectent le système alimentaire dans l'UE.

Le deuxième aspect a été de définir ce qu'est une politique alimentaire commune et comment y parvenir. Pour les scientifiques impliqués dans ce projet, l'alimentation constitue une porte d'entrée pertinente pour élaborer de façon commune des politiques dans de nombreux secteurs,

---

<sup>133</sup> [http://www.ipes-food.org/images/Reports/CFP\\_conceptnote\\_FR.pdf](http://www.ipes-food.org/images/Reports/CFP_conceptnote_FR.pdf)

en s'appuyant sur une gouvernance. Elle permettra de reconnecter les citoyens avec les politiques émises par leurs représentants. Dans un contexte de consultation pour la nouvelle PAC, il semble pertinent de faire converger les multiples facettes de l'alimentation (agricole, santé, environnement, commerce, etc.), ainsi que les différentes échelles d'action (locale, nationale et européenne) des systèmes alimentaires existants.

Dans ce contexte, l'IPES-Food tend à codévelopper cette vision du système alimentaire afin de faire émerger des systèmes alimentaires sains et durables au sein de l'UE. Ces systèmes devront répondre à la durabilité environnementale, économique et sociale. Ce processus s'appuiera sur les initiatives alimentaires locales qui existent déjà dans les pays membres. Différentes réunions ont été prévues à Bruxelles et dans d'autres villes européennes. De ces réunions et forums, l'IPES-Food a produit des rapports d'analyse. Le processus s'est achevé par un forum délibératif en 2018, pour la co-construction de la politique alimentaire commune.

Les mouvements alimentaires durables en Europe ont été invités à se rallier à ce processus. Un rapport final a été remis aux décideurs européens à la fin de l'année 2018. Afin de réformer et de réintégrer les politiques européennes dans le cadre d'une politique alimentaire commune, des propositions politiques sont préconisées suivant onze objectifs provisoires, en vue d'une politique alimentaire dans l'Union européenne<sup>134</sup>. Ces onze préconisations mettent en avant les nombreuses facettes du fait alimentaire dans une optique de durabilité du système alimentaire. Ces facettes nécessitent encore d'être mises en convergence au sein de l'ensemble des États membres. La notion de « sécurité alimentaire » est également mise en avant; elle apparaît, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, comme une réelle problématique à laquelle les dirigeants sont de plus en plus confrontés. Outre la notion « d'insécurité alimentaire » qui touche de plus en plus de familles en Europe et en Belgique, la souveraineté alimentaire s'éloigne des populations dans nos communes étudiées.

En février 2019, après trois années de recherche collaborative, un schéma directeur de réforme a été proposé lors du Comité économique et social européen (CESE). Selon Olivier De Schutter: « Nous vivons aujourd'hui une journée importante, nous sommes à l'aube de l'établissement d'une politique alimentaire commune susceptible d'amorcer une grande transition vers des systèmes alimentaires durables, par des moyens qu'une politique agricole commune (PAC) ne saurait mettre en œuvre. » Ce sont 80 propositions de réformes concrètes qui ont été affichées et qui visent à instaurer une véritable politique alimentaire au sein de l'Union européenne. Bien que des efforts aient été enregistrés dans de nombreux pays européens, aucune politique alimentaire commune n'a été votée à ce jour.

---

<sup>134</sup> 1. Réorienter le modèle de vente au détail et de masse vers la durabilité, 2. Redéfinir les politiques sociales pour aborder les causes profondes de l'insécurité alimentaire et la pauvreté alimentaire, 3. Taxer les externalités négatives/ récompenser les externalités positives, 4. Rendre le choix sain / durable le plus facile, 5. Construire de nouveaux paradigmes d'éducation, de connaissance et d'extension pour des systèmes alimentaires durables, 6. Assurer un accès équitable à la terre et à l'utilisation durable des terres, 7. Encourager la production à petite échelle, les modèles coopératifs et les chaînes d'approvisionnement courtes, 8. Se réorienter vers des chaînes d'approvisionnement sans intrants chimiques, 9. Mettre fin au dumping et soutenir la transition dans les pays en développement, 10. Créer des liens viande-poisson-protéine végétale durables, 11. Démocratiser la prise d'une politique intégrée, multi-niveaux et participative



# Conclusion générale

Cette conclusion se structure en trois temps.

Dans un premier temps, nous revenons sur la question de recherche, ses trois objectifs et les principaux résultats qui en découlent, au regard de l'abondante littérature. Nous discutons de façon transversale des éléments les plus pertinents de nos six chapitres.

Dans un deuxième temps, nous abordons les limites de ce travail et les perspectives de nouvelles recherches. Ce travail se révèle être un des premiers à avoir abordé la question agro-alimentaire de façon transversale et à avoir pointé les premiers éléments qui découlent de la prise en compte de cette question au niveau des instances politiques régionales wallonnes.

Dans un troisième temps, nous présentons quelques recommandations qui émergent de notre travail, en vue de l'action. Il s'agit donc de pointer les conditions de réussite pour une initiative de relocalisation alimentaire ayant pour zone d'action soit la Région wallonne, comme la stratégie alimentaire « Manger demain » tente de le réaliser, soit une ville ou, de façon plus adéquate, une commune.

## 1. La question de recherche, ses objectifs et les principaux résultats

Notre recherche se situe dans un processus d'accompagnement très récent de la question alimentaire en Région wallonne. L'originalité de ce travail réside à la fois dans sa nouveauté dans ce territoire et dans la combinaison des méthodologies élaborées afin de répondre à nos trois principaux questionnements. Cette recherche s'articule autour de l'alliance entre l'agriculture et l'alimentation des populations urbaines, soit entre la ville et l'agriculture. Elle s'inscrit dans les nombreux travaux actuels en émergence, relevés dans d'autres territoires, sur la question alimentaire (Brand, 2015; Billion, 2018; Hasnaoui, 2018; Baysse-Lainé, 2018; Des Roberts, 2018; Feyreisen, 2019). Elle a donc permis de situer la Wallonie face à la question cruciale que représente l'alimentation des villes.

Notre recherche doctorale visait à répondre à la question suivante: « Quelles sont les modalités mises en œuvre afin de converger vers une relocalisation alimentaire? ». Nous avons posé l'hypothèse selon laquelle le rôle des acteurs du territoire est déterminant dans l'ancrage d'une relocalisation alimentaire. Nous verrons plus loin que celle-ci a été vérifiée, de façon globale.

Pour ce faire, nous avons formulé trois sous-questions:

1. Quels jeux d'acteurs ont permis les projets de relocalisation alimentaire?
2. Quelle posture les différents acteurs du territoire adoptent-ils face à la question agro-alimentaire?
3. En quoi la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale permet-elle d'appuyer la transition vers un système alimentaire durable?

Ces trois sous-questions ont donné lieu à trois objectifs principaux:

- Rechercher la contribution de l'agriculture wallonne dans l'approvisionnement des deux grandes villes retenues, Charleroi et Liège, et identifier les services que cette agriculture périurbaine rend à la ville proche.
- Tenter de découvrir comment les différents acteurs du territoire (non-agriculteurs, agriculteurs et acteurs politiques locaux et supra-communaux) appréhendent cette agriculture, et préciser comment celle-ci est prise en compte par ces mêmes acteurs.
- Cerner les modalités de mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale, qui conduit à atteindre la préservation de cette activité au sein des villes de Charleroi et Liège, et instaurer une véritable politique alimentaire dans les territoires wallons.

Ces trois objectifs ont donné lieu à quatre grands enseignements.

### 1.1 L'importance des jeux d'acteurs dans la problématique alimentaire

À travers cette thèse, nous avons pointé plusieurs résultats émanant de nos diverses enquêtes. Ces dernières ont montré l'importance à accorder aux acteurs en présence. Nous avons relevé dans un premier temps, dans le cas wallon, certains acteurs clés du territoire, comme les agents des ADL et des GAL. Nous avons encadré cette recherche par la dynamique actorielle, qui a donné des résultats pertinents sur le rôle des acteurs dans la construction des projets de relocalisation alimentaire et leur ancrage.

De nombreux travaux ont révélé le rôle des acteurs dans la construction des territoires (Gumichian *et al.*, 2003; Pecqueur, 2006). Ces acteurs sont partie intégrante du territoire et font le territoire; pour certains, « le **territoire** est un construit social résultant d'un processus de **coordination des acteurs**, réunis pour résoudre un problème productif inédit et de construction de **ressources territoriales** qui sont activées (ou révélées) pour une dynamique renouvelée du territoire » (Lamara, 2009). En outre, ces espaces sont appréhendés selon leur « coordination » qui mobilise la proximité géographique et organisationnelle (Gilly et Torre, 2000). Comme certains le mentionnent, « sans proximité, il n'y a pas de coordination d'acteurs », et sans cette coordination, le territoire ne peut exister.

Les projets de relocalisation relevés et analysés dans cette recherche prennent tout leur sens dans cette « coordination » de réseaux d'acteurs, comme nos résultats l'ont montré. Il s'agit avant tout de mettre en convergence des acteurs du territoire, comme le font les agents des ADL qui, eux-mêmes, impulsent un projet. Bien souvent, ces agents ont une appréhension exacte de la réalité territoriale, facilitant ainsi la mise en réseau des autres acteurs. La coordination des acteurs est donc fondamentale. Tout au long de cette recherche, nous avons évoqué leur place dans la construction des projets, qui doivent être coordonnés afin de prendre forme et s'ancrer au sein des territoires. Nous avons également montré que lorsque cette mise en réseau de tous les acteurs est déficiente, les projets peinent à se réaliser. Dans cette optique, il est question de mettre en place une gouvernance locale (Leloup *et al.*, 2004). La plupart de ces projets viennent du bas; ils sont rarement impulsés par les autorités locales qui, bien souvent, ne maîtrisent pas le territoire dans son intégralité.

En ce sens, les acteurs locaux et leur coordination sont indispensables dans la réussite de ces projets, face à une redéfinition du rôle de l'État. Les acteurs locaux ont vu leurs prérogatives s'accroître face au désengagement de l'État dans cette question alimentaire. Chaque acteur se voit assigner un rôle précis et une posture particulière dans l'émergence des initiatives de

relocalisation alimentaire. Face à ses propres intérêts, l'acteur est ainsi impliqué dans un réseau d'acteurs, qui s'amplifie selon le projet. Ces réseaux font référence aux « liens entre individus, et [à une] situation collective faite de connexions et d'acteurs » (Bakis, 1993).

Dans ce cadre, les réseaux d'acteurs agissent de concert afin de concrétiser des projets établis. Ils peuvent se heurter à des divergences et donc mettre un point d'arrêt au projet. Au contraire, ils peuvent s'amplifier et interagir vers le même objectif. Dans la concrétisation des projets de relocalisation alimentaire, très souvent, ces derniers ont été impulsés par les consommateurs qui ont rarement dressé un diagnostic territorial et qui, dans bien des situations, ont omis d'intégrer les ressources territoriales qui constituent un aspect non négligeable de la réussite de ce genre d'action. Cet état de fait s'est révélé dans la mise en place de la Ceinture Aliment-Terre de Charleroi, qui visait à impliquer exclusivement des producteurs en mode biologique ou en reconversion. Très vite, les concepteurs se sont heurtés au manque de producteurs, et aujourd'hui, ils peinent à ancrer le concept dans la cité carolorégienne.

Surtout, sans réelle concertation, articulation et interaction entre les acteurs issus de la sphère publique et privée, la réussite de ces projets devient difficile. L'implication de tous les acteurs du système alimentaire est primordiale: production, transformation, consommation et gestion des déchets. De nombreux exemples dans la littérature ont montré que l'implication de l'ensemble de ces acteurs donnait de bons résultats en termes de relocalisation alimentaire. C'est pourquoi, la question de la gouvernance alimentaire territoriale s'impose dans ce contexte.

## **1.2 Une agriculture qui nourrit trop peu la population locale face à des demandes grandissantes**

L'un de nos principaux résultats, issu de nos analyses, concerne le peu d'implication de l'agriculture wallonne dans l'approvisionnement de la ville proche. Nous avons parcouru toute la littérature dédiée à cette question, et surtout, nous avons interrogé des personnes ressources en mesure de nous renseigner. Ces rencontres ont révélé, d'une part, le peu d'études consacrées à la part de l'agriculture locale dans l'approvisionnement des villes et, d'autre part, la difficulté à réaliser ce genre d'études. Néanmoins, nos résultats convergent avec ceux mentionnés dans la littérature existante, tout comme le mémoire de Sophie Wirtz (2017). L'étudiante avait montré que la proportion de houblon belge utilisé dans la fabrication des bières belges était plus que « dérisoire » et que l'essentiel provenait d'Allemagne et des États-Unis. Il reste tout de même compliqué d'évaluer la part réelle de l'agriculture de proximité dans l'alimentation des habitants (Des Roberts, 2018).

À ce jour, seule une étude a été réalisée par des chercheurs du Centre wallon de recherches agronomiques (2018), laquelle corrobore nos propres résultats. Concernant le blé panifiable, moins de 10 % du blé wallon est utilisé dans la confection des pains et autres denrées alimentaires basées sur cette céréale. Nos résultats ont été appuyés par nos entretiens, étant donné l'absence d'étude officielle pertinente sur la question. Ceci a constitué un réel frein à nos avancées dans ce sens, mais fort heureusement, nous avons pu interroger des personnes à même de nous éclairer. L'une d'elles nous a permis d'appuyer notre hypothèse de départ, à savoir que l'agriculture wallonne nourrit très peu la ville proche. La grande majorité des aliments provient du reste du monde: certains avancent un taux de 80 % (Jonet, 2016). Surtout, dans les communes étudiées, nous avons relevé très peu de maraîchers, et nos investigations nous ont

confortés dans ce sens: parmi les 98 agriculteurs interrogés, un pourcentage très faible cultive des denrées directement consommables par les habitants, soit moins de 8 %.

Ce premier résultat a donc permis de répondre à notre premier objectif qui visait à cerner la part de l'agriculture dans l'approvisionnement des villes en Wallonie. L'analyse de la littérature a montré que la Région wallonne n'est que très peu approvisionnée par son agriculture locale.

Face à ce manque d'implication de l'agriculture dans l'approvisionnement des villes en Wallonie, la question alimentaire s'invite de plus en plus dans le débat public. De très nombreuses initiatives ont été relevées dans les 18 communes investiguées. Le développement des GAC en Région wallonne montre que cette thématique constitue un enjeu crucial au sein des territoires. Cette approche se retrouve dans les dynamiques alimentaires en émergence. C'est particulièrement à Liège que cette dernière est perceptible. Ces dernières années ont été étayées par un certain nombre de crises alimentaires; dès lors, les consommateurs choisissent des systèmes alternatifs afin de contourner le système conventionnel, dont les limites semblent atteintes. Il s'agit surtout d'une perte de confiance face aux scandales alimentaires qui, régulièrement, font la une des journaux belges.

Ces initiatives de relocalisation alimentaire semblent endosser une « promesse de différence » (Le Velly, 2017). Dans la grande majorité des cas, celles-ci ont été prises par les consommateurs eux-mêmes. Ces derniers ont pris conscience de la distance qui s'est instaurée entre eux et les agriculteurs. La multiplication des intermédiaires et le manque de transparence sur les conditions de production et de transformation engendrent une réelle anxiété chez les consommateurs (Flischer, 1990). La question alimentaire est ainsi réinterrogée par les consommateurs et certains acteurs politiques. Nos résultats ont toutefois montré que très peu d'agriculteurs sont dans cette dynamique de « nourrir les populations locales ».

Ces nouvelles attentes des consommateurs se marquent aussi par la montée de l'agriculture biologique en Wallonie; les derniers chiffres (2018) montrent que depuis quelques années, les dépenses en bio ne cessent de croître, selon Biowallonie. En 2018, on observe une progression record de 18 % des dépenses afférentes aux aliments frais et boissons biologiques. 14 % des fermes wallonnes pratiquent l'agriculture biologique, soit 11 % des surfaces agricoles wallonnes. Ces éléments ont été relevés dans nos analyses. Notons cependant qu'en province de Liège, les agriculteurs bio sont plus nombreux que leurs collègues de la cité carolorégienne. C'est bien à Liège que la question alimentaire a plus tôt été prise en compte par les citoyens, et depuis peu par les instances politiques locales. De même, les jardins potagers et les coopératives alimentaires se multiplient dans le centre de Liège et à sa périphérie.

La naissance des Ceintures Aliment-Terre a par ailleurs eu lieu à Liège, où de nombreux GAC existent depuis un certain nombre d'années. Cette tendance a été relevée à Charleroi, dans une moindre mesure; elle semble poursuivre son avancée malgré le peu d'intérêt accordé par les acteurs politiques locaux et provinciaux. Les dynamiques alimentaires relevées entre les deux grandes agglomérations attestent des avancées certaines en province de Liège face à la cité carolorégienne, où cette dernière en est encore à un stade embryonnaire. Notre méthodologie, basée sur des entretiens, nous a permis de mieux cerner les tendances qui se dégagent dans nos communes d'étude. Outre ces premières conclusions, l'activité agricole ne focalise pas réellement les attentions des différents acteurs du territoire. Signalons tout de même une tendance, très récente, à rejoindre Liège sur la question alimentaire (Albin, 2019, *la Libre Belgique*).

### **1.3 Un manque de réelle prise en compte de l'activité agricole par l'ensemble des acteurs**

Les résultats de nos enquêtes ont pointé certaines tendances: les non-agriculteurs comme les agriculteurs semblent avoir de « bonnes » relations, de façon globale. Nos résultats convergent avec ceux relevés dans la littérature existante. Il en est de même pour les désagréments occasionnés par cette agriculture. Finalement, nos résultats révèlent l'attachement des habitants à une agriculture de proximité capable de les nourrir sainement. Mais surtout, ces répondants évoquent une demande en produits locaux à laquelle les agriculteurs ne répondent pas, de façon globale.

Face à ces demandes, les producteurs sont bien souvent en légère contradiction entre leurs déclarations et leur réalité au quotidien. En effet, nos investigations ont montré que ces agriculteurs, dans leur grande majorité, ne produisent pas de denrées destinées à l'alimentation des habitants. Bien souvent, ils sont tournés vers les grandes cultures industrielles, destinées à l'exportation. Pourtant, les résultats des questionnaires adressés aux agriculteurs révèlent leur disposition à approvisionner leur commune.

Certains résultats nous ont quelque peu surpris, à la lumière de la littérature. En effet, selon certains auteurs (Dumont, 2017), les agriculteurs qui nourrissent les populations locales sont principalement des maraîchers qui travaillent sur des petites parcelles. Pourtant, nos résultats montrent que les exploitants qui semblent les plus disposés à approvisionner leur ville proche sont ceux qui gèrent des parcelles de plus de 300 hectares. Outre ces résultats, d'autres conclusions ont été relevées, comme le manque de convergence entre les populations non agricoles et les agriculteurs, les désagréments occasionnés par une agriculture de proximité, et surtout, le manque total de considération des questions environnementales de la part des agriculteurs.

Si les uns attendent des services précis de cette agriculture, notamment en termes d'alimentation, les autres espèrent une meilleure compréhension de leur activité. Le prix de la terre agricole en Wallonie semble constituer un réel frein chez les agriculteurs, qui peinent à se pérenniser ou à s'installer. Très peu de maraîchers existent pour nourrir les populations, qui s'approvisionnent en grande majorité dans les grandes et moyennes surfaces, quels que soient l'âge des répondants et leur durée de résidence dans la commune.

En ce qui concerne les acteurs politiques à l'échelle locale, nos investigations ont mis en avant un manque réel de prise en compte de l'activité agricole par ces derniers. Très peu de bourgmestres nous ont présenté des outils utilisés par leur commune afin de préserver l'activité agricole qui, face à la périurbanisation, est repoussée toujours plus loin ou disparaît. Un grand nombre de bourgmestres se heurtent à une agriculture productiviste qui ne nourrit pas la commune et avec laquelle ils ont, en fin de compte, peu de réels contacts.

Un changement semble nécessaire afin de répondre aux demandes émanant des citoyens. Sans productions destinées à alimenter les populations locales, il est difficile d'envisager les circuits courts alimentaires dans une commune. Malgré ce manque de prise en compte de cette agriculture, ces acteurs ont parfaitement cerné l'importance de la question alimentaire au sein de leur territoire et tentent, pour un grand nombre, de soutenir les projets de relocalisation alimentaire qui voient le jour. Cette tendance est plus marquée dans les communes carolorégiennes que liégeoises. À l'échelle de la province, peu d'actions sont réalisées pour le



maintien de cette agriculture; tout au plus constate-t-on un soutien dans la commercialisation de certaines denrées alimentaires dans les grandes et moyennes surfaces.

Ce sont donc les agents des ADL et des GAL qui, dans bien des situations, ont répondu à cette demande croissante de produits locaux émanant des citoyens. Il y a également l'émergence des « nimaculteurs » qui, souvent, sont issus de classes moyennes, instruites, avec une approche précise de la question alimentaire.

Enfin, au niveau des responsables politiques supra-communaux, à savoir les deux ministres interrogés, leur posture est bien tranchée. La question agricole semble peu prise en compte dans sa globalité, mais la question alimentaire focalise de plus en plus ces acteurs politiques, qui mesurent les demandes des consommateurs pour une alimentation saine et locale.

De façon globale, très peu d'acteurs du territoire semblent pleinement prendre en compte cette question agricole dans son ensemble, malgré l'émergence de la question alimentaire au niveau tant local que régional. Tous ces résultats ont donc répondu à notre deuxième objectif, consistant à savoir comment les uns et les autres se positionnent face à la question agro-alimentaire.

#### **1.4 Une stratégie alimentaire à l'échelle régionale, face à un processus de gouvernance alimentaire frileux**

Nos dernières investigations ont souligné la mise en place d'une stratégie alimentaire en Wallonie, approuvée par le gouvernement wallon, fin 2018. Cette dernière marque une réelle avancée sur la question alimentaire en Wallonie. Nos résultats, issus de nos deux précédents questionnements, préfiguraient la mise en place d'une politique alimentaire au sein de la Région wallonne. En effet, une certaine effervescence en direction de la question alimentaire a été relevée au sein de nos deux agglomérations, face à des demandes grandissantes de la part des citoyens. Les acteurs politiques ont donc répondu à ces demandes. Ils ont travaillé afin de changer le système alimentaire conventionnel et ont ainsi mis en place cette stratégie alimentaire « Manger demain », pour une alimentation durable et locale en Wallonie. Cette dernière s'est largement inspirée de celle qui existe depuis quelques années en Région bruxelloise (*Good Food*, 2015).

De nombreux projets ont été impulsés par le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, en particulier dans la restauration collective qui génère un nombre important de repas par jour. C'est en particulier avec le *Green Deal* « Cantines durables » que le ministre est parvenu à toucher un grand nombre d'acteurs du territoire afin de les inciter à davantage de durabilité du système alimentaire. Après sa signature officielle en janvier 2019, d'autres événements ont suivi, et ce sont à présent (mai 2019) quelque 330 acteurs du monde de la restauration collective (CPAS, hôpitaux, établissements scolaires, services de restauration et cuisines de collectivité, autorités politiques ou associations) qui ont adhéré à ce *Green Deal*.

Il est avant tout question d'opérer une transition du système alimentaire wallon qui domine aujourd'hui vers des régimes dits « durables », mais également la transition des systèmes urbains dans leur ensemble (Blay-Palmer, 2010; Marsden et Morley, 2014). Sur la base d'une « vision transversale », cette stratégie est née de la co-construction d'un travail participatif. Un état des lieux a été réalisé afin de s'appuyer sur les nombreux projets de relocalisation alimentaire existants et les mettre en synergie. Le but n'était pas de tout réinventer mais bien

d'appliquer une démarche *bottom-up* impliquant l'ensemble des acteurs du système alimentaire wallon.

La Ceinture Aliment-Terre liégeoise a pleinement collaboré avec le cabinet du ministre; par son ancrage et son expertise dans le domaine de la relocalisation alimentaire, la CATL semble être la mieux placée afin d'appuyer les actions pour la mise en place d'un système plus durable. Liège a par ailleurs signé ce *Green Deal* assez rapidement et œuvre à relocaliser son alimentation à travers différents projets au sein de la ville.

Dans cette stratégie, il est également question de mettre en place des conseils de politique alimentaires afin d'aider les acteurs à croiser leurs compétences et converger vers un système alimentaire durable, dans une approche *bottom-up* et systémique. Ces CAP marquent une réelle prise en compte de la question alimentaire par les instances régionales wallonnes. Bien qu'une gouvernance alimentaire territoriale ne soit pas explicitement mise en œuvre, tous les ingrédients figurent au sein de cette stratégie, et en particulier le *Green Deal*, où les différentes dimensions de l'alimentation sont évoquées. Il est aussi prôné une mise en convergence des nombreux acteurs du système alimentaire et un développement des forums participatifs afin que les citoyens puissent apporter leur point de vue.

Toutefois, nos enquêtes auprès des acteurs politiques montrent que cette notion est très peu appréhendée. Nous sommes conscients du fait que ce concept est compliqué à cerner pour des personnes non spécialistes de la problématique. Les résultats révèlent qu'une grande majorité des acteurs locaux restent sceptiques envers la mise en place d'un tel concept en Région wallonne. Les rouages administratifs sont entremêlés et peu convergents dans un pays où trois régions existent et où chacune est gérée par ses propres ministres et a ses propres lois. Dès lors, la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale ne pourra s'envisager qu'à une petite échelle, comme la commune, en Wallonie.

L'échelle locale semble ainsi la plus adéquate afin de poser ce concept, et nous avons donc essayé de le mettre à l'épreuve dans un projet de relocalisation alimentaire, à savoir la CATL. Les analyses pointent cette volonté des initiateurs, dès le démarrage, d'impliquer l'ensemble des acteurs du système alimentaire mais surtout les citoyens. Ils ont intégré les différentes dimensions de l'alimentation, y compris la question agricole, et tous les ingrédients pour qu'une réelle gouvernance alimentaire puisse s'ancrer dans la ville de Liège. Les instances politiques locales ont associé cet acteur clé constitué par la CATL, et tout porte à croire que Liège sera la première ville wallonne à se rapprocher de ce concept.

Dans la grande majorité des communes investiguées, ce concept semble à peine envisageable; de nombreux freins ont été mis en avant, en particulier la non-participation des acteurs clés de la production, les agriculteurs, et le manque de maraîchers en Wallonie, malgré une nette progression de l'agriculture biologique. Les deux responsables des syndicats agricoles wallons l'ont souligné. Le monde agricole wallon est dominé par des agriculteurs dont l'âge se situe entre 50 et plus de 60 ans (Statbel, 2018); beaucoup restent insérés dans un schéma type et n'osent en sortir. Seules les jeunes générations pourront changer le système agro-alimentaire actuel, comme le signale le bourgmestre de Pont-à-Celles.

Il est utile de rappeler que cette recherche a mis en regard les deux plus importantes agglomérations de la Région wallonne. Toutes les investigations menées conduisent au constat qu'entre ces deux villes, quelques différences existent en matière de prise en compte de l'alimentation. Dès les premières rencontres sur le terrain, la réceptivité vis-à-vis de notre

problématique a été différente entre Charleroi et Liège. Si, à Liège, nous avons tout de suite suscité de l'intérêt, cela n'a pas été le cas à Charleroi. Cette agglomération est davantage tournée vers des enjeux plus économiques qu'alimentaires, malgré un intérêt certain de la part des habitants de ces communes. Toutefois, ces derniers mois, il semble que la situation change quelque peu, en particulier au niveau du bourgmestre de Charleroi qui, aux dires d'un responsable de la CATL, commence à soutenir cette dernière.

Enfin, au niveau de l'Union européenne, il semble que la question anime les débats; un groupe d'experts travaille depuis plus de trois années à construire une politique alimentaire commune à l'ensemble des États membres. Parmi ces experts de l'IPES-Food, figure Olivier De Schutter, qui pointe l'urgence de mettre en place une réelle politique alimentaire. Le dernier rapport évoque ainsi les éléments clés à réformer afin de transformer le système alimentaire dominant en un système alimentaire durable. Reste dès lors à convaincre les chefs d'État du bien-fondé de la mise en place d'une réelle politique alimentaire commune dans l'Union européenne.

Nos résultats ont montré que la question alimentaire devient une préoccupation à l'échelle des communes. Pourtant, en analysant les dynamiques alimentaires, il apparaît que cette problématique se focalise exclusivement sur les circuits courts alimentaires (Plateau *et al.*, 2016). Cet élément a souvent été évoqué par les acteurs politiques locaux, les députés et les ministres. Face à cette posture, des consommateurs s'organisent à l'échelle de leur commune, sans réellement tenir compte d'un éventuel soutien des acteurs politiques. Nous avons souvent été confrontés à des situations où le portage politique n'existait pas, voire où les acteurs politiques n'étaient pas au fait des initiatives de relocalisation alimentaire présentes dans leur territoire d'action.

Outre ces éléments, nous avons montré que la contribution de l'agriculture locale dans ces initiatives de relocalisation alimentaire reste très anecdotique, rejoignant les conclusions émises par un grand nombre de chercheurs (Vidal, 2018; Bricas, 2018). Dans ce cas, comment parvenir à nourrir les populations locales sans une agriculture de proximité axée sur le maraîchage? Pourtant, les demandes sont grandissantes et semblent toutes converger vers un soutien à ce type d'agriculture. Néanmoins, les acteurs locaux ne paraissent pas comprendre l'importance de croiser les différents silos de la question alimentaire qui doit passer par la question agricole, la production, la consommation et la gestion des déchets.

Bien que cette question alimentaire devienne une préoccupation pour certains acteurs du territoire, force est de constater que les portages politiques restent timides dans l'ensemble des communes. Ce sont en particulier les agents des ADL et des GAL qui permettent un soutien des politiques locales. Néanmoins, à l'échelle régionale, certaines avancées montrent que la problématique alimentaire focalise les attentions de certains responsables supra-communaux. En ce sens, une politique alimentaire devient pertinente et semble déjà interpeller certains acteurs à l'échelle communale, puisque quelques bourgmestres wallons se sont engagés en faveur d'une transition du système alimentaire vers plus de durabilité.

Tous ces résultats ont apporté une réponse à notre question de recherche, qui s'appuie sur une agriculture de proximité, donc sur une augmentation de la part de l'agriculture dans l'approvisionnement des villes, une mise en convergence des intérêts des uns et des autres pour mettre en place un projet alimentaire ancré dans le territoire, un certain soutien des instances politiques locales et aussi une prise en compte réelle de tous les aspects de la question alimentaire par l'ensemble des acteurs du territoire. Toutefois, nous avons aussi montré que

cette mise en réseau à la fois des acteurs, des ressources et des territoires semble encore difficile à déployer (Bognon, 2014).

## 2. Limites et perspectives de cette recherche

### *Quelques limites...*

Au-delà des réponses aux trois sous-questions, certaines limites sont apparues. Dans le cadre de cette recherche, nous avons envisagé de traiter un processus nouveau en Wallonie: la relocalisation alimentaire. Pour ce faire, nous nous sommes attachés à relever des initiatives qualifiées d'agri-urbaines. En nous appuyant sur certains acteurs clés du territoire wallon, nous sommes parvenus à les lister. Pourtant, certaines initiatives n'ont pas été prises en considération. En effet, dans certaines de nos communes, comme Visé, des initiatives se sont révélées à l'échelle d'un quartier<sup>135</sup>. Nous nous sommes focalisés sur les plus visibles, et donc, nous sommes passés à travers certaines d'entre elles.

Dans le cadre de nos questionnaires, nous n'avons pas retenu la catégorie socioprofessionnelle des répondants, qui aurait pourtant été pertinente afin de mieux cerner les segments de populations les plus impliqués dans ce genre d'initiatives. De même, au niveau des priorisations dans les choix des réponses, cette consigne n'a pas été respectée par l'ensemble des participants. Nous n'avons donc pas pu réaliser une hiérarchisation des choix. Chez les agriculteurs, une des limites a été le moyen de diffusion du questionnaire. En effet, peu d'entre eux ont accepté d'y répondre *via* l'outil *google forms*, et certaines questions ont été posées de façon trop large, notamment concernant la superficie de leur exploitation. Nous avons tenté de déterminer avec le plus de précision possible à quelle catégorie d'exploitation agricole appartenait chacun des interviewés. Nos catégories manquaient de précision, ce qui ne nous a pas permis d'établir une typologie des exploitations agricoles les plus capables de répondre aux demandes en produits locaux.

Nous avons sélectionné 20 habitants par commune/ville; au regard du nombre d'habitants, entre 5 340 et 55 194, est-ce bien représentatif? Un panel plus important aurait sans doute été plus révélateur de la situation précise du territoire analysé. Toutefois, dans le cadre de cette recherche, il s'agissait de relever un processus de relocalisation alimentaire, avant toute chose, et nous nous sommes heurtés rapidement à des difficultés pour obtenir le nombre de 20 personnes par territoire retenu.

Dans le cadre de cette recherche doctorale, une recherche-action semblait plus appropriée. En effet, bien que nous ayons listé de nombreux projets, nous n'avons pas réalisé des « récits » d'émergence de ces initiatives. Tout au plus avons-nous reçu les renseignements des acteurs « impulseurs », sans tous les éléments de l'évolution du projet. Pour quelques-uns, notamment les plus aboutis, nous avons pu obtenir ces détails. Comme expliqué dans la thèse, une grande majorité des projets de relocalisation alimentaire en sont encore à un stade embryonnaire, tout comme la stratégie alimentaire élaborée par les instances politiques régionales. Le manque de recul est certain, et nous ne sommes pas en mesure, en l'état, de dresser un tableau des retombées réelles de ces initiatives, trop récentes. Néanmoins, une recherche-action<sup>136</sup> aurait sans doute permis de mettre en réseau certains acteurs, qui nous auraient fourni les éléments pertinents pour mettre pleinement à contribution notre posture de chercheur, dans

---

<sup>135</sup> Nous avons eu connaissance de cet état de fait à la fin de nos investigations

<sup>136</sup> Nous avons amorcé une recherche-action sans réellement la mener à bien

l'accompagnement de ce processus de relocalisation de l'approvisionnement en Région wallonne.

Enfin, bien que les avancées soient palpables dans toute la Wallonie sur la question alimentaire, se pose la problématique du type d'agriculture à envisager. En l'état, l'agriculture qui domine n'est pas du tout adaptée à une relocalisation alimentaire. La plupart des producteurs sont en grandes cultures et tournés vers l'exportation. Quel modèle d'agriculture faudrait-il inventer afin que celle-ci puisse nourrir les populations? Ces éléments pointent une réelle transition des modes de productions: les agriculteurs sont-ils prêts à l'envisager?

*...Et des perspectives*

Cette étude doctorale a soulevé quelques perspectives qui ouvrent sur de nombreuses questions de recherche futures. Il s'agit notamment de prolonger cette recherche sur certains points: les initiatives alimentaires et territoriales, mais aussi l'approche à adopter ainsi que la place de certains acteurs du système alimentaire.

Cette thèse a montré les jeux d'acteurs mis en avant afin d'initier des projets de relocalisation alimentaire. Nous nous sommes cantonnés à quelques communes. Pour vérifier si nos résultats convergent avec les autres communes wallonnes, il serait intéressant d'étendre cette recherche dans d'autres territoires et, pourquoi pas, dans toute la Wallonie. La méthodologie ayant été mise à l'épreuve, son application sur d'autres territoires apparaît pertinente.

Dans les projets de relocalisation alimentaire, nous avons tenté de relever les freins et les leviers d'action, sans toutefois les analyser de façon très fine. Dans ce cas de figure, il serait plus opportun de ne considérer que les initiatives qui existent de longue date, étant donné la vitesse à laquelle certains projets naissent et meurent. Un protocole précis serait donc à envisager et permettrait d'analyser tous les aspects de ces projets: le réseau d'acteurs impliqués, les interrelations précises entre ces acteurs et la gouvernance de ces projets. Ce dernier aspect n'a que très peu été explicité dans nos études de cas, étant donné le peu de recul dont nous disposions.

Outre ces premières perspectives, d'autres peuvent être évoquées, afin de véritablement endosser le rôle de « chercheur » à travers le concept de recherche-action. Ce dernier avait été prévu au début de cette recherche, mais très vite, par manque de temps en raison de notre activité d'enseignement, il s'est révélé impossible à mettre en place. De très nombreux exemples ont montré que l'implication du chercheur aboutit à des résultats concrets et porteurs pour l'ensemble des acteurs concernés. Cette démarche nécessite un plan d'action et un investissement plus important du chercheur. Néanmoins, dans le cadre de cette question alimentaire, elle semble très appropriée.

Nous avons réalisé une typologie des initiatives mais pas des acteurs. Pour sa réalisation, certains éléments ont fait défaut, comme les récits de ces projets, où le détail des jeux d'acteurs est clairement mentionné. Cette typologie demeure pertinente à élaborer, en particulier pour la réussite de ces projets au sein des territoires. Dans notre recherche, nous avons mentionné les difficultés qu'ont éprouvées certains acteurs à pérenniser leur initiative alimentaire. Dans bien des cas, l'essoufflement de certains acteurs a été souligné, ainsi que le manque de structure réelle dans le fonctionnement même de ces projets.

Une autre piste à explorer réside dans la typologie des consommateurs. Si nous avons eu quelques éléments sur les consommateurs qui participent à ce processus de relocalisation

alimentaire, de nombreux détails sont manquants. En particulier, nous ignorons le nombre de consommateurs qui s'approvisionnent chez le producteur local, leur catégorie socioprofessionnelle et leurs motivations. De nombreuses recherches ont été menées dans cette direction (Dubuisson-Quellier, 2009, 2018; Pringent-Simonin et Hérault-Fournier, 2012; Ubertino et Mundler, 2019). Pour certains projets, nous n'avons pas abordé leurs retombées réelles au niveau tant du territoire que des producteurs, et cette piste viendrait compléter les profils des consommateurs, tout comme ceux des producteurs.

Une piste qui semble des plus pertinentes à suivre serait de se pencher sur les « nimaculteurs », leur parcours, leur reconversion et leur motivation. Dans le cadre de cette thèse, nous n'avons pas porté notre regard sur cette catégorie d'agriculteurs qui ont fait le choix de s'installer comme maraîchers. Dans la grande majorité des cas, ces installations se heurtent à l'épineuse question du foncier agricole. Ces nouveaux venus dans le monde des agriculteurs sont souvent mal perçus par les agriculteurs de « souche » qui voient en eux des concurrents. En effet, lors de notre entretien avec le président de la FWA, celui-ci a souligné cette problématique, notamment lorsqu'il s'agit de s'installer en qualité de maraîcher et de nourrir les populations locales.

Dans le prolongement de la question foncière qui a été discutée dans le cadre de cette thèse, nous avons obtenu de précieux renseignements sur cette forme de « réquisition » de terres agricoles par certains exploitants. En effet, de nombreux cas nous ont été signalés, où certains exploitants conservent des terres sur lesquelles aucune activité n'est réalisée. L'exploitant est bien souvent « pensionné », mais il continue à percevoir les primes de la PAC et empêche donc des agriculteurs en activité de pouvoir s'installer. Il s'agira de répertorier ces pratiques et de les cartographier.

Alors que nous avons tenté de mettre en exergue la faible part de l'agriculture dans l'approvisionnement des villes, certaines études empiriques, réalisées en grande partie par des chercheurs nord-américains, ont élaboré des modèles. Ces derniers ont permis de déterminer de façon précise l'échelle optimale pour atteindre une certaine autonomie alimentaire, mais surtout, ils sont parvenus à plus ou moins quantifier la part de certaines denrées à produire afin d'alimenter les populations d'un territoire. Dans notre recherche, malgré toutes nos investigations, nous n'avons pas été en mesure de répondre à cette question, tant les analyses dans cette direction font défaut. Afin de compléter ce travail, une analyse des bassins alimentaires serait envisageable, en particulier concernant les fruits et légumes nécessaires pour nourrir la population d'un territoire précis.

Enfin, une dernière piste à développer serait de tenter de mettre en place une vraie gouvernance alimentaire à l'échelle d'un territoire. Si, dans nos cas d'étude, nous avons pointé les ingrédients qui sont bien présents, ces derniers doivent être reliés afin de répondre pleinement à ce concept. La question reste ouverte sur le point de savoir si, finalement, cette GAT est envisageable à l'échelle régionale, communale ou provinciale. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire et utile de l'entreprendre afin de converger vers une réelle transition du système alimentaire avec plus de durabilité.

### 3. Recommandations

Dans cette dernière partie, il s'agit de dresser un tableau final de recommandations en vue de favoriser la réussite des projets de relocalisation alimentaire, et plus précisément, de donner les « ingrédients » afin de voir un projet se concrétiser et se pérenniser.

En premier lieu, il importe de déterminer le terrain d'action sur lequel un projet se mettra en place. Dans le cas wallon, il semble que la commune constitue l'espace le plus approprié pour voir se réaliser ce type de projet. Étant donné les nombreuses ramifications institutionnelles qui existent en Wallonie, la région et la province ne sont pas appropriées dans ce genre d'initiative. Un projet de relocalisation alimentaire doit être ancré au sein d'un territoire et donc endosser plusieurs dimensions, notamment un aspect économique. Il doit avant tout permettre l'installation d'un certain type d'agriculture, en l'occurrence, le maraîchage, qui permettra de nourrir les populations locales à travers certaines denrées alimentaires. Il est aussi question de faire se rencontrer l'offre et la demande et de rapprocher les lieux de production et de consommation. Il ne s'agit pas de viser l'autonomie alimentaire, qui est purement utopique.

Un diagnostic territorial doit être réalisé au préalable, afin d'identifier les « bassins alimentaires », mettant à l'épreuve le concept de *foodsheds*. La dimension environnementale est ainsi convoquée, à travers le développement des circuits courts alimentaires. De même, le mode de production doit privilégier l'agriculture biologique ou l'agroécologie, pour ancrer un système alimentaire durable au sein du territoire.

Une mise à jour de toutes les initiatives de relocalisation alimentaire doit être dressée, afin de les connecter et d'en tirer profit. Un projet alimentaire est collectif; la dimension sociale est présente et permet de faire converger toutes les initiatives et surtout d'identifier les acteurs du système alimentaire dans le territoire concerné. Ces acteurs sont les producteurs, les transformateurs, les négociants, les vendeurs, les revendeurs, les distributeurs et les consommateurs (acheteurs publics ou privés). Les acteurs issus de la société civile doivent y participer afin de faire valoir leurs attentes et demandes.

Outre ces éléments, il est utile de mettre autour d'une table tous les acteurs qui gravitent autour du système alimentaire, avec les consommateurs et les instances politiques locales qui, comme certains auteurs l'ont montré, restent déterminantes dans la réussite d'un tel projet. Ensuite, une stratégie alimentaire doit être posée et un plan d'action mis en œuvre. Dans de nombreux exemples, il est question de s'atteler à la restauration collective dans un premier volet de cette relocalisation alimentaire. Cette dernière engendre de nombreux repas et permet de toucher un public très large.

Enfin, pour que ce projet réussisse pleinement et perdure, il s'agit de mettre en place une gouvernance alimentaire territoriale qui détermine les rôles de chacun et permet d'articuler les acteurs entre eux. La grande difficulté réside dans cette GAT. Lors de nos entretiens, nous avons relevé la posture des uns et des autres, qui semblent peu enclins à accepter ce concept dans le contexte wallon. Certains acteurs politiques locaux peinent à appréhender ce concept, c'est pourquoi, l'appui d'un professionnel pour sa réalisation semble indispensable. Une recherche-action semble la plus appropriée pour aider à instaurer cette GAT au sein des espaces wallons. Une feuille de route doit être dressée et suivie, sans oublier d'appuyer le « bien-fondé » de cette relocalisation alimentaire au sein des espaces wallons. Il est utile de tenter de construire, avec l'ensemble des acteurs, une démocratie alimentaire au sein du territoire. Cette dernière

permettra la participation des citoyens à la définition de la politique alimentaire, ainsi que sa mise en œuvre et son suivi.

Ces recommandations ne sont en rien figées; elles sont modelables selon le territoire et les acteurs impliqués. Le tout est de déterminer un vrai plan d'action et de s'y tenir, quelles que soient les difficultés, et de trouver un lieu où les discussions peuvent être envisagées. Il s'agit surtout d'adopter une approche inclusive en intégrant tous les acteurs, y compris ceux de la santé, de l'environnement et de l'éducation, mais aussi les populations les plus démunies, comme le souligne Olivier De Schutter: « La participation des groupes en situation d'insécurité alimentaire aux politiques qui les concernent devrait devenir un élément crucial de toute politique de sécurité alimentaire, de sa conception à l'évaluation de ses résultats. » (De Schutter: 18, 2010).





# Bibliographie

Absil, G., Schippers, N., Guillaume, M., Vandoorne, C. & Joslet, I. (2011) *Evaluation du premier Plan National Nutrition Santé Belge (PNNS-B1)*, Université de Liège, 69p.

Ackerman-Leist, P. (2013) *Rebuilding the Foodshed: How to Create Local, Sustainable, and Secure Food Systems*. Chelsea Green Publishing, White River Junction, Vermont.

ADEME (2012) *Les circuits courts alimentaires de proximité* [en ligne]. <https://www.ademe.fr/avis-lademe-alimentation-circuits-courts-proximite>. Consulté le 20/12/2015.

ADEME (2016a) «Bilans GES - Base Carbone». <http://bilansges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/296>. Consulté le 20/12/2015.

ADEME (2016b) *Food GES*. [en ligne]. <http://www.bilansges.ademe.fr/fractualite/actualite/detail/id/23>. Consulté le 20/12/2015

Agreste Primeur (2013) *Recul plus marqué des exploitations agricoles en zone urbaine*, avril 2013, (299), 4p.

Alexandre, F. & Génin, A. (2014) *Ceintures vertes autour des grandes métropoles, Formes et Échelles des compositions urbaines*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, Paris, édition électronique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 75-87.

Allaire, G. (ed.), Hubert, B. (ed.), & Langlet, A. (ed.) (1996) *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural. Enjeux et défis identifiés par la recherche*. Actes du colloque final de l'Action Incitative Programmée. INRA Editions.

Alterman, R. (1997) The challenge of farmland preservation: Lessons from a six-nation comparison. *Journal of the American Planning Association*, (63 (2)), 226-243.

Altiéri, M.A (1987) *Agroecology: the scientific basis of alternative agriculture*. Westview Press Boulder Colorado, L'agroécologie: bases scientifiques d'une agriculture alternative, traduction de Michel Pimbert, Ed. Debard, Paris, 227p.

Altiéri, M.A. (1995) *Agroecology: The Scientific basis of Alternative Agriculture (2<sup>nd</sup> ed)*. Westview Press. 227p.

Amemiya, H. (2011) *Du Teikkey aux AMAP. Le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 354p.

APA (2007) *Policy guide on community and regional food planning*, American Planning Association.

Anderson, M.L. & Cook, J.T. (1999) Community food security: Practice in need of theory? *Agriculture and Human Values*, (16), 141–150.

- Andrieu, E., Darmon, N. & Drewnowski, A. (2006) Low cost diets: more energy, fewer nutrients. *European Journal of Clinical Nutrition*, (60), 434-436.
- APAQ-W (2016) Notice explicative: Réglementation de l'agriculture biologique, Productions primaires, cultures, prairies, élevage, *Biowallonie*, 47p.
- Aragau, C. & Poulot, M. (2012) Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville, *Historiens & Géographes*, dossier Façons d'habiter les territoires de la ville aujourd'hui (419), 115-126.
- Aragau, C. (2013) L'agriculture et le projet urbain: exemples d'aménagements fonciers en Plaine de Versailles, *Bulletin de l'association des géographes français*, Agricultures dans la ville, agricultures pour la ville: acteurs, pratiques et enjeux, 356-374.
- Arnal, C. (2013) *Les circuits courts de proximité, un enjeu pour les politiques publiques à la périphérie des villes moyennes*. Colloque International: Les circuits courts de proximité. Renouer les liens entre les territoires et la consommation alimentaire, SFER – UMR Sadapt – LER – AgroParisTech, Paris, 4-5 juin 2013.
- Arrignon, M. & Bosc, C. (2015) *La transition agro-écologique française: réenchanter l'objectif de performance dans l'agriculture?* Congrès AFSP Aix 2015 Section thématique 56: La mise en politique de la biodiversité: éclairages pluridisciplinaires.
- Ascher, F. (2001) *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La Tour Aigues, Editions de l'Aube, 103p.
- Assemblée Générale de l'ONU (2000) *Déclaration du Millénaire*. A/RES/55/2. [http://www.unfpa.org/upload/lib\\_pub\\_file/543\\_filename\\_mdec\\_fre.pdf](http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/543_filename_mdec_fre.pdf)
- Atkinson, J.A. (1995) Approaches and Actors in Urban Food Security in Developing Countries, *Habitat International*, (19 (2)), 151-163.
- Atlas de Belgique: tome 2, paysages, monde rural et Agricole. Van Hecke, E., Antrop, M., Schmitz, S., & Sevenant, M. (2010)
- Aubertot, J.N, Barbier, J.M., Carpentier, A., Gril, J.J., Guichard, L., Lucas, P., Savary, S., Savini, S. & Voltz, M. (éditeurs) (2005) *Pesticides, agriculture et environnement. Réduire l'utilisation des pesticides et en limiter les impacts environnementaux*, Expertise scientifique collective: Rapport de l'expertise réalisée par l'INRA et le Cemagref à la demande du Ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP) et du Ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD), 902 p.
- Aubry, C, Ramamonjisoa, J., Dabat, M.H., Rakotoarisoa, J., Rakotondraibe, J. & Rabeharisoa, L. (2008) L'agriculture à Antananarivo (Madagascar): une approche interdisciplinaire, *Natures, Sciences, Sociétés*, (16), 23-35.
- Aubry C., Kebir L, Pasquier C., 2008. Short supply chains in periurban zones: a way to maintain rurality near the City. Some examples taken in the Ile de France Region. Proceedings for the Conference "Rurality near the City", Leuven, 7-8th of February 2008
- Aubry, C, & Chiffolleau, Y. (2009a) *Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles*. Communication colloque Agriculture péri-urbaine 5 mai 2009, Versailles.

Aubry, C., & Chiffolleau, Y. (2009b) Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles, *Innovations Agronomiques*, (5), 53-67.

Aubry, C., Dabat, M-H. & Mawois, M. (2010) Fonction Alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud: Permanence et renouvellement des questions de recherche. *Actes de la conférence: Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food - ISDA 2010*, Montpellier: France (2010) - <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521221/en/> Consulté le 5/07/2015.

Aubry, C., & Traversac, J.B. (2010) *Les circuits courts en agriculture: un modèle de distribution à contre-courant*, INRA, Note de recherches, 4 p. <https://www.saveursdurables.fr/wp-content/uploads/2014/INRA2010-circuitscourts.pdf> Consulté le 5/07/2015.

Aubry, C. (2012) Concilier cantines bio et agriculture locale, les voies possibles, *Métropolitiques*.  
<https://www.metropolitiques.eu/Concilier-cantine-bio-et.html>. Consulté le 17/09/2017

Aubry, C. (2013a) Les fonctions alimentaires de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud-Diversité et convergences, *Bulletin de l'association des géographes français*, 2013 (3), 303-317.

Aubry, C. (2013b) *L'Agriculture Urbaine, Contributrice des Stratégies Alimentaires des Megapoles?* 24<sup>èmes</sup> Journées Scientifiques de l'Environnement La transition écologique des mégapoles, La transition écologique des mégapoles, Créteil, 12-14 février 2013, 11p.

Aubry, C. & Pourias, J. (2013) L'agriculture urbaine fait déjà partie du métabolisme urbain, dans *Déméter*, 135-155.

Aubry C., Dabat, M.H. & Ramanamidonana, J.Y (2015) Fonctions alimentaires de l'agriculture urbaine dans un pays du sud: le cas d'Antananarivo, 79-99, *POUR*, (224)

Avilès-Bénitez, A. (2002) Une approche par la proximité pour comprendre le comportement des agriculteurs face à la demande urbaine d'environnement. Le cas du pays Voironnais, Rapport Cemagref, 54 p plus Annexes.

Aznar, O., Guérin, M. & Perrier-Cornet, P. (2007) Agriculture de services, services environnementaux et politiques publiques: éléments d'analyse économique, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, (4), 573-587.

Azoulay, G. (1998) Globalisation des échanges et sécurité alimentaire mondiale à l'horizon, 2010, *Tiers-Monde*, (39 (153)), 25-43.

Ba, A. et Aubry, C. (2011) Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine: une nécessaire adaptation des concepts, *Norois*, (221), 11-24.

Baguette, A. (2015) La ceinture aliment terre liégeoise: exploration d'un réseau alternatif, *Entraide et fraternité*, 8 p.

Bakis, H. (1993) *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*. Que sais-je. PUF., Paris.106p.

Balmer, K., Gill, J., Kaplinger, H., Miller, J., Peterson, M., Rhoads, A., Rosenbloom, P. & Wall, T. (2005) *The diggable city: Making urban agriculture a planning priority*. Master of Urban and Regional Planning Workshop Projects. 52.102p.

- Banque Mondiale (2017) Données chiffrées, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS>
- Barbier, R. (1996) *La recherche-action*, coll. ethno-sociologie, Paris Anthropos, 112p.
- Baron, M. (2010) Modèle de Von Thünen, [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu). Consulté le 14/02/2016
- Barthelemy, D., & Nieddu, M. (2004) Multifonctionnalité agricole et production identitaire, *Les Cahiers de la Multifonctionnalité*, Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités, (7), 41-53.
- Bauer, G. & Roux, J.M. (1976) *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Editions du Seuil, Paris, 192p.
- Baysse-Lainé, A. & Perrin, C.(2017a) The Impact of the Terre de Liens Civil Society Land Trust on the Access to the Land of Alternative Farmers. A Land Tool to Support Food Relocalisation in France, In: 2<sup>ième</sup> Colloque de Géographie Rurale Européenne: New Rural Geographies in Europe: Actors, Processes, Policies, Brunswick.
- Baysse-Laine, A. & Perrin, C. (2017b) Les espaces agricoles des circuits de proximité: une lecture critique de la relocalisation de l’approvisionnement alimentaire de Millau, *Natures Sciences Sociétés*, (25 (1)), 21–35.
- Baysse-Lainé, A. (2018) *Terres nourricières?: la gestion de l'accès au foncier agricole en France face aux demandes de relocalisation alimentaire: enquêtes dans l’Amiénois, le Lyonnais et le sud-est de l’Aveyron*, thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme, Université de Lyon (2), 508p.
- B.C.’S Food Self-Reliance (2006) Can B.C.’s farmers feed our growing population? British Columbia, Ministry of Agriculture and Lands, 20p.
- Bensin, B.M. (1928) *Agroecological characteristics description and classification of the local corn varieties chorotypes*. Book (Publisher unknown so far).
- Bensin, B. A. (1930) Possibilities for international cooperation in agroecological investigations, *International Review of Agricultural Monthly Bulletin of Agricultural Science and Practice* (Rome) (21), 277–284.
- Berger, M. (2004) *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée?* CNRS Editions, 317p.
- Bernard, N. (1994) Restructuration et devenir des exploitations agricoles dans une commune périurbaine: Plomelin (Finistère), dans *Bulletin de l’Association de Géographes français*, 196-203.
- Bernard, C., Duvernoy, I., Dufour, A. & Albaladejo, C. (2006) Les relations sociales des agriculteurs périurbains: quelles articulations au territoire? *Cahiers Agricultures*, (15 (6)), 529-534.
- Berthet, C., Deliers, C., T’KINT, D. & Vandermeersch, V. (2014) « Se mettre à table : une situation à expérimenter », *Education Santé*, n°303.
- Bertand, N. & Moquay, P. (2004) La gouvernance locale, un retour à la proximité, *Economie Rural*, (280), 77-95.

- Bertrand, N., Souchard, N., Roustier N., Martin, S., & Michels, M-Ch. (2006) Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires: consensus ou tensions? *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, (3), 329-353.
- Bertrand, N. (2010) *L'agriculture dans la ville éclatée*, Université de Montréal, 184p.
- Bertrand, N. (dir.) (2013) *Terres agricoles périurbaines: une gouvernance foncière en construction*. Éditions Quae, Versailles.256p
- Berthou, Y., Capillon, A., Cordonnier, J.M., & Roumain, de la Touche (1972) L'agriculture biologique: éléments de diagnostic à partir d'une enquête sur quarante exploitations, Paris, I.N.A.P.G, Chaire d'Agriculture, 64 p. plus annexes.
- Besson, Y. (2007) Histoire de l'agriculture biologique: une introduction aux fondateurs, Sir Albert Howard, Steiner, R., le couple Müller et Hans Peter Rusch, & Fukuoka, Masanobu. Université de Technologie de Troyes, 775p. <http://www.ecolotech.eu/-These-.html>.
- Beun S., Lecerf J., Fressin C., Isorez D., Iberberg G., 1997, « Habitudes alimentaires de 102 jeunes femmes de milieux défavorisés », Cahiers de nutrition et de diététique, n° 32, p. 314-9.
- Beuret, J.-E. (2006) *La conduite de la concertation. Pour la gestion de l'environnement et la partage des ressources*, Paris, L'Harmattan, 340p.
- Bhatt, V., & Kongshaug, R. (2005) Making the edible landscape: A study of urban agriculture in Montreal, Minimum Cost Housing Group. Montreal Mc Gill University, 87p.
- Bhatt, V., Simopoulos, A.P. (dir.) (2011) Urban Agriculture and Urban Design. Healthy Agriculture, Healthy Nutrition, Healthy People, *World Review of Nutrition and Dietetics*, Basel, Karger, (102), 226-243.
- Bihannic, L. & Michel-Guillou, E. (2011) Développement durable et agriculture durable: sens du concept de "durabilité" à travers la presse régionale et le discours des agriculteurs. *Développement durable et territoires*, Vol 2, n°3 .
- Billen, G., Barles, S., Garnier, J., Rouillard, J., Benoit, P. (2009) The food-print of Paris: long-term reconstruction of the nitrogen flows imported into the city from its rural hinterland. *Regional Environment Change*, (9), 13-24.
- Billen, G. (2011) Grain, meat and vegetables to feed Paris: where did and do they come from? Localizing Paris food supply areas from the eighteenth to the twenty-first century. *Regional Environmental Change*, (122) 325–335.
- Billen, G., Barles, S., Chatzimpiros, P., Garnier, J. (2011) Grain, meat and vegetables to feed Paris: where did and do they come from? Localizing Paris food supply areas from the eighteenth to the twenty-first century, *Regional Environmental Change*, (12 (2)), 325-335.
- Billen, G., Le Noë, J. & Garnier, J. (2018) Two contrasted future scenarios for the French agro-food system. *Science of the Total Environment*, 637-638: 695-705
- Billion, C. (2016) Cadre conceptuel de la gouvernance alimentaire territoriale. Approche comparative à partir de trois démarches en France. Présentation dans le cadre du 84<sup>ième</sup> Congrès de l'Association Francophone pour le Savoir (Acfas), Mai 2016, Montréal.

- Billion, C. (2018) Rôle des acteurs du commerce et de la distribution dans les processus de gouvernance alimentaire territoriale, Thèse de doctorat en géographie, Université Clermont Auvergne, 301p.
- Billion, C., Baritoux, V., Lardon, S. & Loudiyi, S. (2016) Les acteurs de la distribution. Quel rôle dans la gouvernance alimentaire territoriale? *Alimentation et proximités. Jeux d'acteurs et territoires*, Educagri, 345-363.
- Binet, B-C. (2004) Le contrôle de l'étalement urbain au Québec: 25 ans de valse-hésitation, *Organisations et territoires*, (13 (1)), 83-100.
- Birlouez, E. (2009) L'insécurité alimentaire en France. *Revue Pour*, n°202-203, p.73-78.
- Biowallonie (2017) Les chiffres clé de l'agriculture biologique. <https://www.biowallonie.com/chiffres-bio-2017/> Consulté le 13/03/2018.
- Bissardon, P. & Boulianne, M. (2016) Gouvernance alimentaire territorialisée. Le cas des collectivités canadiennes, dans *Alimentation et proximités. Jeux d'acteurs et territoires*, Educagri, 322-341.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2007) *Série L'enquête et ses méthodes: L'entretien (2<sup>ième</sup> éd. Refondue)*. Paris: Armand Colin. 128p.
- Blay-Palmer, A. (2009) The Canadian Pioneer: The Genesis of Urban Food Policy in Toronto, *International Planning Studies*, (14 (4)), 401-416.
- Blum-Evitts, S. (2009) *Designing a foodshed assessment model: Guidance for local and regional planners in understanding local farm capacity in comparison to local food needs*. Masters thesis, University of Massachusetts. Available at Web site <http://scholarworks.umass.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1406&context=theses>
- Bodson, D. (2008) *Les villageois plébiscitent leur ferme*, dans *Nouvelles de l'été 3<sup>ème</sup> Trimestre*, SPW, 12-24.
- Bognon S. & Marty, P. (2015) La question alimentaire dans l'action publique locale: analyse croisée des trajectoires municipales de Paris et de Brive-la-Gaillarde. *VertigO*, (15 (2) [ en ligne]).
- Bognon S., Barles S., Billen G., Garnier J., 2018. Approvisionnement alimentaire parisien du XVIII 1010 e au XXI 1011 e siècle : les flux et leur gouvernance. Récit d'une trajectoire socioécologique. *Natures Sciences Sociétés*.
- Boicclair, M. (2008) La recherche-action, Travail réalisé pour le professeur Christopher Bryant dans le cadre de son programme de recherche CRSH (2008-2011) sur la réduction de la vulnérabilité de l'agriculture périurbaine en utilisant une approche de recherche-action et la multifonctionnalité de ces territoires agricoles périurbains
- Boivin, N. & Torre, A. (2011) Gouvernance participative et agriculture biologique en Ile-de-France; Vers une Ecorégion? *Territoires en mouvements*, (11 (11)), 82-95.
- Bonerandi, E., Landel, P.A. & Roux, E. (2003) Les espaces intermédiaires, forme hybride: ville en campagne, campagne en ville, *Revue de géographie alpine*, T. 91, (4), 67-79.

- Bonomelli, V. & Eggen, M. (2017) Les conseils de politiques alimentaires. Vers démocratie des systèmes alimentaires? *Fian Belgium*, Note d'analyse.
- Bonnaud, T, Soulard, C. & Lémery, B. (2005) *Etudes et concertations sur l'agriculture périurbaine dijonnaise*. Rapport INRA Listo Dijon & Communauté d'agglomération du Grand Dijon, 2 vol., 39 p. + 197 p.
- Bonnefoy, S. (2010) *Ville et agriculture périurbaine : l'expérience française*, Conférence au pavillon de France à l'exposition universelle 2010 en Shanghai le 20 août 2010, Réseau Rural régional.
- Bonnefoy, S. (2011) La politisation de la question agricole périurbaine en France : points de repère. *Urbia. Les cahiers du développement urbain durable*, (12), 17-38.
- Bonny, S., & Le Pape, Y. (1983) L'agriculture biologique: une solution pour quels agriculteurs? *Economie Rurale*, 35-36.
- Bonny, S. (2005) Les systèmes de production agricole dans la chaîne agro-alimentaire: position et évolution. *Economie Rurale*, (288), 91-98.
- Born, B. & Purcell, M. (2006) Avoiding the local trap: scale and food systems in planning research. *Journal of Planning Education and Research*, (26), 195–207.
- Boukharaeva, L. & Marloie, M. (2010) L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine, *VertigO* - [En ligne], (10 (2)).
- Boulanger, P.M. (2008) Une gouvernance du changement sociétal: le transition management, *La revue Nouvelle*, (11), 61-73.
- Boulianne, M. (2000) Agriculture urbaine et développement: l'expérience mexicaine, *NPS*, (13 (1)), 103-118.
- Boulianne, M., Olivier-D'Avignon, G. & Galarneau, V. (2010) Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation du Québec. *VertigO, La Revue électronique en sciences de l'environnement*, (10 (2)).
- Bourdeau-Lepage, L. & Vidal, R. (2013) Nature urbaine en débat: à quelle demande sociale répond la nature en ville? *Déméter*, 195-210.
- Bourguinat, N. (2008) Le maire nourricier: renouvellements et déclin d'une figure tutélaire dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle, *Le Mouvement Social*, 224, 89-104.
- Bousbaine, A.D. (2013) Renouvellement des liens ville/campagne. Mémoire MA1, Université de Valenciennes, 65 p.
- Bousbaine, A.D. (2014) Facteurs d'évolution et de transformation de l'agriculture dans les communes périurbaines de Charleroi, de 1990 à 2010, Mémoire de MA2, ULB, 145p.
- Bousbaine, A.D. & Bryant, CR. (2016) Les systèmes innovants alimentaires: cas d'étude: la Ceinture Alimentaire de Liège, *Belgeo*, <https://journals.openedition.org/belgeo/19507>.
- Bousbaine, A.D, Jonet, C. & Bryant, C.R. (2017) Montée d'une agriculture urbaine en Belgique: Nourrir les populations en investissant deux grandes villes: Bruxelles-Capitale et Liège, 85<sup>ème</sup> Congrès de l'AFSCA, Université de McGill, Montréal, Colloque 402:



L'agriculture urbaine comme stratégie de revendication et d'occupation des espaces verts en milieu urbain et périurbain.

Bousbaine, A.D. (2019) The emergence of the food land belt in Wallonia: An Innovative System to Feed Local populations? In *Urban Food Democracy and Governance in North and South*. Palgrave. p.123-140.

Bouvier-Daclon, N. (2001) La dynamique sociale entourant les jardins communautaires: l'individu, le groupe et le jardin: le cas de Montréal. Thèse de doctorat, Montréal, INRS-Urbanisation, culture, p. 149.

Boys, K.A. & Hughes, D.W. (2013) A Regional Economics–Based Research Agenda for Local Food Systems, (3 (4)).

Bradshaw, M. & Stratford, E. (2000) Qualitative research design and rigour. In: *Qualitative research methods in human geography*, Edited by: Hay, I. 37-49. Melbourne: Oxford University Press.

Braine-Supkova, M. (2011) *Enjeux alimentaires de la gouvernance urbaine*, Colloque Nourrir les villes d'Europe: quels enjeux et quelles politiques? Repères Européens.

Brand, C. & Bonnefoy, S. (2007) L'alimentation des sociétés urbaines: une cure de jouvence pour l'agriculture des territoires métropolitains? *Vertigo*, [en ligne] 11(2).

Brand, C. (2015) Alimentation et métropolisation; repenser le territoire à l'aune d'une problématique vitale oubliée. Thèse de doctorat en géographie, Université de Grenoble Alpes, Laboratoire Pacte, 649p.

Braudel, F. (1986) *L'identité de la France*, Paris, Arthaud Flammarion, T3, 477p.

Brenneman, R.L. & Bates, S.M. (eds.) (1984) *Land-Saving Action*, Covelo, CA: Island Press.249p.

Bricas, N. & Seck, P.A. (2004) L'alimentation des villes du Sud: les raisons de craindre et d'espérer. *Cahiers Agricultures*, (13 (1)), 10-14

Bricas, N., Lamine, C. & Casabianca, F. (2013) Agricultures et alimentations: des relations à repenser? *Natures Sciences Sociétés*, (21 (1)), 66-70.

Bricas, N. (2018) Approvisionnement des villes et agriculture de proximité, attention aux pièges, dans *Wikiagri*, article de Hénin Frédéric 3/05/2018.

Brodhag, C. (2000) Agriculture durable, terroirs et pratiques alimentaires, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, (40), 33-45.

Brown, L.R. (2001) *World or the edge: how to prevent environmental and economic collapse?* New York, WW- Norton.174p.

Brown, C. & Miller, S. (2008) The impacts of local markets and community supported agriculture (CSA). *American Journal of Agricultural Economics*, (90 (5)).

Brunet, P. (1994) Conclusions: les agricultures et les agriculteurs périurbains, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, (71), 222-225.

- Bryant, C.R. (1976) *Farm-Generated Determinants of Land Use Change in the Rural-Urban Fringe*, Ottawa, Rapport technique, Direction générale des terres. Environnement Canada, 271p.
- Bryant, C.R. & Greaves, S.M. (1978) The importance of regional variations in the analysis of urbanisation agriculture interactions. *Cahiers de Géographie du Québec*, (22 (57)), 329-348
- Bryant, C.R. & Russwurm, L.H. (1979) The impact of non-agricultural development on agriculture: a synthesis. *Plan Canada*, 1979, (19 (2)), 122-39.
- Bryant, C.R. (1982) *The Rural Real Estate Market: Geographic Patterns of Structure and Change in an Urban Fringe Environment*. Waterloo: Department of Geography, University of Waterloo, Publication 18, 1982, 153p.
- Bryant, C.R. & Russwurm, L.H. (1982) North American farmland protection strategies in retrospect. *GeoJournal*, 1982, 6 (6) (Special issue: Farmland preservation in North America): 501-11
- Bryant, C.R. (1986) *Agriculture and Urban Development*, in M. Pacione, Progress in Agricultural Geography, Beckenham, UK, Croom Helm, 167-194.
- Bryant, C.R. (1989) L'agriculture périurbaine au Canada: dégénérescence ou nouvelle dynamique? *Annales de Géographie*, (548), 403-420.
- Bryant, C.R. & Johnston, T.R.R. (1992) *Agriculture in the City's Countryside*, Belhaven, London, 233p.
- Bryant, C.R. (1995) The role of local actors in transforming the urban fringe. *The Journal of Rural Studies*, 255-67.
- Bryant, C.R. (1997) L'agriculture péri-urbaine: l'économie politique d'un espace innovateur. *Cahiers Agricultures*, 1997, (6), 125-30.
- Bryant, C.R. & Charvet, J.P. (2003) La zone périurbaine: structure et dynamiques d'une composante stratégique des régions métropolitaines. *Revue canadienne des sciences régionales (numéro spécial: Structures et dynamiques au-delà des banlieues)*, (26 (2 & 3)), 241-50.
- Bryant, C.R. & Mitchell, C. (2006) The city's countryside, 234-248 dans T. Bunting et P. Filion (dir.), *The Canadian City in Transition: The Twenty-First Century*, 2006. Oxford University Press: London.
- Bryant, C.R. (2007) La place des espaces ruraux périurbains et de l'environnement dans le développement régional. In *Territoires et enjeux du développement régional*, Quae, Editions, 159-171.
- Bryld, E. (2003) Potentials, problems, and policy implications for urban agriculture in developing countries. *Agriculture and Human Values*, (20), 79-86.
- Brundland* Rapport. (1987),  
[www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysseedeveloppement.../files/.../rapport\\_brundtland.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysseedeveloppement.../files/.../rapport_brundtland.pdf)
- Brunel, S. (2009) *Nourrir le monde. Vaincre la faim*. Larousse.288p.

- Buisson, M. (2009) La question alimentaire mondiale dans l'entrelacs des crises: essai de diagnostic et de propositions. *Ecologie et Politique*, (38), 57-67.
- Bulter, M. (2013) *Analyzing the Foodshed: Toward a More Comprehensive Foodshed Analysis*. Geography Masters Research Papers (5).
- Bureau, A. & Huchet, E. (2015) Quelle politique alimentaire pour l'Union européenne ? Note d'analyse, Développement durable. Pour la solidarité.26p.
- CADACC. (2015) *Caractérisation de la demande alimentaire en circuits courts: rapport final*, juin 2015 réalisé par Holzemer, L., Marc, P., Plateau, L., & Maréchal, K., 116p. Centre d'Economie sociale (ULG); Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Environnement (ULB). 116p.
- Cadiou, P., Lefevre, A., Mathieu-Gudrot, F., Le Pape, Y., & Orio, S. (1975) *L'agriculture biologique en France. Ecologie ou mythologie?* Grenoble, Presses Universitaires, de Grenoble.185p.
- Caillaud, S & Uwe Flick, U. (2016) Triangulation méthodologique. Ou comment penser son plan de recherche. Lo Monaco, G., Delouvé, S. & Rateau, P. *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, Editions de Boeck, 227-240.
- Callon, M. & Latour, B. (1981) *Unscrewing the Big Leviathan: How actors macrostructure reality and how sociologists help them to do so*. In *Advances in social theory and methodology: Toward an integration of micro- and macro-sociologies*, Edited by: Cicourel, Aaron Victor et Knorr-Cetina, Karin. Boston: Routledge & Kegan Paul.277-303.
- Callon, M., Lascoumes, P. & Barthe, Y. (2001) *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil (collection "La couleur des idées"), 358 p. *Développement durable et territoires* [En ligne]
- Campbell, D., & Fiske, D. (1959) Convergent and discriminant validation by the multitrait-multimethod matrix. *Psychological Bulletin*, 56(2), 81-105
- Campbell, M.C. (2004) Building a common table. The role for planning in community food systems. *Journal of Planning Education and Research*, (23), 341-355.
- Campagne, P. & Pecqueur, B. (2014) *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*. Paris, Éd. Charles Léopold Mayer.267p.
- Caplat, J. (2014) *Changeons d'agriculture réussir la transition*, Domaine du Possible, Acte Sud, 152p.
- Capt, D. & Dussol, A.M. (2004) Exploitations diversifiées :un contenu en emploi plus élevé. *Agriste Cahier n°2*.
- Capt, D., Lepicier, D. & Leseigneur, A. (2014) Le rôle des territoires de projets infra-régionaux sur l'agriculture et l'alimentation. *Geocarrefour*, (89 (1)), 105-113.
- Carabin, S. (2014) Santé pour tous. Alimentation, nutrition, diabète. Fédération Wallonie-Bruxelles, n°12, 28p.

- Cardoso, A., Domingos, T., Raposao de Magahlaes, M., De Melo-Abreu, J. & Plama, J. (2017) Mapping the Lisbon Potential Foodshed in Ribatejo e Oeste: A Suitability and Yield Model for Assessing the Potential for Localized Food Production. *Sustainability*, (9 (11)).
- Carey, J. (2011) "Who Feeds Bristol? Towards a Resilient Food Plan." [www.bristol.gov.uk/whofeedsbristol](http://www.bristol.gov.uk/whofeedsbristol)
- Carey, J. (2013) Urban and Community Strategies. The case of Bristol. *International Planning Studies*, 18 (1), 111-118.
- Carson, R. (1962) *Silent spring*. Boston, MA: Houghton Mifflin Company.317p.
- CGDD (2013) Repenser les villes dans la société post carbone. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Repenser-les-villes-dans-la.html> Paris, Ministère de l'écologie, 297 p.
- Caillavet F., Darmon N., Lhuissier A., Régnier F., (2006) L'alimentation des populations défavorisées en France: synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel, Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006, La Documentation française, Paris.
- Chaboussou, F. (1982) Agriculture biologique : agriculture de la protéosynthèse. Institut pour la recherche et l'application en agriculture biologique, 71P.
- Chaléard J.-L., Diallo, T., Guillerm, S., Leplaideur, A., Moustier, P. & Tounkara, O. (1998) *Approvisionnement vivrier des villes de Guinée: premiers éléments sur l'instabilité et les organisations*, Montpellier, CIRAD-FLHOR, document de travail, 58 p.
- Chaléard, J.L., Moustier, P. & Leplaideur, A. (2002) L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée: entre fragilité et dynamisme. *Autrepart*, (23), 5-23.
- Champion, T., Watkins, C. (Eds.) (1991) *People in the countryside. Studies of social change in rural Britain*. Paul Chapman Publishing Ltd, London.210p.
- Chapuis, R. & Mille, P.(2001) *Systèmes et espaces agricoles dans le monde*.Armand Colin, 320p.
- Charlier, J.B. (1969) *Villes et campagnes*. Masson, 208p.
- Charlier, J. (2004) *Introduction au colloque Pays de Herve au Futur: enjeux et pistes d'action*, 18-20.
- Charvet, J.P. (1994) Introduction: nouvelles approches et nouvelles questions à propos des agricultures périurbaine. *Bulletin de l'association de géographes français*, (71 (2)), 119-122.
- Charvet, J.P.1997. La France agricole en état de choc. Paris, Ed Liris, 224p.
- Charvet, J.P. & Chaléard, J-L. (2004) *Géographie agricole et rurale*. Ed Belin, Paris, 240p
- Charvet, J.P. & Poulot, M. (2006) *Conserver des espaces ouverts dans la métropole éclatée: le cas de l'Île-de-France*, in DORIER-APPRILL (dir.), Ville et environnement, Paris, Sedes, 332-369.
- Charvet, J.P. (2007) *L'agriculture mondialisée*. Documentation Photographique, n° 8059.

- Charvet, J.-P., Carré, F., Chaléard, J.-L., Fumey, G., Landy, F., Maurel, M.-C. & Théry, H. (2008) *Nourrir les hommes*. Sedes, 318p.
- Charvet, J.P. (2013) Avant-propos. Agriculture dans la ville, agriculture pour la ville: acteurs, pratiques et enjeux. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, (90 (3)), 273-275.
- Charvet, J.P. & Laureau, X. (2018) Révolution des agricultures urbaines. Des utopies aux réalités. *France Agricole*, 203 p.
- Chautard, G., B. Vilalba, B. & Zuindeau, B. (2003) Gouvernance locale et développement durable. Développement durable et territoires. Lien URL: <http://developpementdurable.revues.org/1068>. Consulté le 26 mai 2018.
- Chediac, S. (2007) Compte rendu du livre de Pasquier, R., Simoulin, V. & Weisbein, J. (dir.). La gouvernance territoriale Pratiques, discours et théories. Paris, LGDJ, 2007, 235 p, dans *Pôles Sud*, (27), 161-171.
- Cheshire, L. & Woods, W. (2009) *Citizenship and Governmentality Rural*. In: Kitchen, R. & Thrift, N. (eds.), *International Encyclopedia of Human Geography*, London: Elsevier, (2), 112-118.
- Chevalier, J. (2003) La gouvernance, un nouveau paradigme étatique? *Revue d'administration publique*, (105 (1-2)), 203-207.
- Chevassus-au-Louis, B. & Griffon, M. (2008) *La nouvelle modernité: une agriculture productive à haute valeur écologique*. In: *Economie et stratégies agricoles, Demeter 2008*, Club Demeter, Paris, 7-48.
- Chia, E., Torre, A. & Rey-Valette, H. (2008) Vers une « technologie » de la gouvernance territoriale! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires. *Norois*, (209), 167-177.
- Chiffolleau, Y. (2008) Les circuits courts de commercialisation en agriculture: diversité et enjeux pour le développement durable. In: *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*. Educagri, 21-30.
- Chiffolleau, Y. & Prevost, B. (2012) Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois*, (224), 7-20.
- Christians, C. (1981) La mise en valeur protégée des espaces ruraux wallons. *Economie Rurale*, (142), 25.
- Church, W. L. (1986) Farmland Conversion: The View from 1986, U. ILL. L. REY. 521-550.
- Clark, J. K., Sharp, J. & Dugan, K.L. (2015) The agrifood system policy agenda and research domain. *Journal of Rural Studies* (42), 112-22.
- Clermont, G.C. (2004) Les jardins collectifs, une innovation verte en milieu urbain. *Franvert*.
- Climate Smart-Agriculture Policies, FAO (2010)

Code wallon de l'agriculture (2014) <https://agriculture.wallonie.be/code-wallon-de-l-agriculture>. Consulté le 3/04/2016.

Coen, J. (2010) *Alimentation et circuits courts*. In: Initiatives citoyennes, l'économie sociale de demain? SAWB.156p.

Cohen, N., Reynolds, K. & Sanghvi, R. (eds) (2012) Five Borough Farm: seeding the future of urban agriculture in New York City. *Design Trust for Public Space*, New York. 169p.

Colasanti, K.J.A. & Hamm, M.W. (2010) Assessing the local food supply capacity of Detroit, Michigan. *Dev J. Agric. Food Syst. Community*. (1), 41–58.

Colonna, P., Fournier S. & Thouzard, J-M. (2011) Systèmes alimentaires. In: duAline-durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche, Esnouf, C., Russel, M. et Bricas, N. (Coords). *Rapport Inra-Cirad* (France), 60-85.

Collart, G. (2013) Les groupements d'achats alimentaires en Wallonie. UCL, 9p.

Colloque: Faire campagne. Pratiques et projets des espaces ruraux aujourd'hui (2005) ESO, Rennes.

Combris, P., Maire, B. & Réquillart, V. (2011) Consommation et consommateurs, dans *Durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux*. *Questions de recherche*. Dualine. INRA, CIRAD, 238p.

Conway, G.R. (1985) Agroecosystem analysis. *Agric. Administration* (20), 1-25.

Conway, G.R. (1987) The Properties of Agroecosystems. *Agricultural Systems* (24), 95-117.

Cook, J.T. and Frank, D.A. (2008) Food Security, Poverty, and Human Development in the United States. In: Kaler, S.G. and Rennert, O.M., Eds., *Reducing the Impact of Poverty on Health and Human Development: Scientific Approaches*, Blackwell, Boston, 193-209.

Cooley, P.J. & Lass, D.A. (1998) Consumer benefits from Community Supported Agriculture Membership. *Review of Agricultural Economics*, (20 (1)).

Corade, N. (2017) Lectures. Dans: *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2017/4, 733-746.

Coughlin, R.E. & Keene, J.C. (1981) *The Protection of Farmland: A Reference Guidebook for State and Local Governments*. National Agricultural Lands Study, Washington, DC: U.S. Government Printing Office.

Courade, G. (1985) *La sécurité alimentaire implicite: les femmes hors développement au Cameroun (Etats des lieux)*, In: Bisilliat J. et al., (dir.), *Femmes et politiques alimentaires*. 22p.

Courade, G. (1992) Le fait alimentaire, territoire à conquérir de la géographie. *Ties-Monde*, (33 (132)), 743-762.

Courade, G. (2006) Politiques alimentaires et agricoles en Afrique subsaharienne. Le possible et le nécessaire. Dans: *Le monde peut-il nourrir tout le monde*, Quae, 93-110.

CPDT (2011) Relations et spécificités villes-campagnes. Vauchel, B. 276-287.

CPDT (2016) *Colloque Territoires wallons: Tendances et perspectives*. Décembre 2016 (Mons)

- Credal (2013) Les circuits courts solidaires et durables en Wallonie. 119p.
- Cretella, A. (2015) Beyond the Alternative Complex. The London Urban Food Strategy and Neoliberal Governance , *Métropoles* [En ligne]
- Daclon-Bouvier, N. (2001) La dynamique sociale entourant les jardins communautaires: l'individu, le groupe et le jardin. Le cas de Montréal. Mémoire de maîtrise en sciences et études rurales, Université de l'UQAM, 161p.
- D'Aquino, P. (2002) Le territoire entre espace et pouvoir: pour une planification territoriale ascendante. *L'Espace géographique*, (1), 3-23
- Darby, K. (2008) Decomposing Local: A Conjoint Analysis of Locally Produced Foods. *American Journal of Agricultural Economics*, (90 (2)), 476-486, <https://doi.org/10.1111/j.1467-8276.2007.01111.x>
- Darly, S. & Torre, A. (2008) Conflits lié aux espace agricoles et périmètres de gouvernance en Ile-de-France. *Géocarrefour*, (83 (4)), 307-319.
- Darly, S. (2009) *Faire coexister ville et agriculture au sein des territoires périurbains. Antagonismes localisés et dynamiques régionales de la conflictualité*. Thèse de doctorat, Université de Paris 8, 480p.
- Darly, S. (2011) La relocalisation des circuits d'approvisionnement de la restauration collective entre politique régionale et réseaux d'acteurs: le cas de l'action des Chambres d'agriculture et des PNR en Île-de-France. In: Traversac, J.B, Circuits courts, contribution au développement régional. Educagri.167-186.
- Darly, S. (2012) La reterritorialisation de l'agriculture, effet collatéral des conflits d'usage. Le cas francilien. *Economie Rurale*, (332), 31-46.
- Darly S. & Torre, A. (2013) Conflicts over farmland uses and the dynamics of agri-urban localities in the Greater Paris Region: An empirical analysis based on daily regional press and field interviews. *Land Use Policy*, (33), 90-99.
- Darly, S. & Aubry, C. (2014) La demande en produits locaux de la restauration collective: quels liens avec l'offre de proximité dans une région d'agriculture industrielle? Le cas de l'Ile-de-France. *Géocarrefour*, (89 (1)), 145-157.
- Darmon, N., Martin, P., Scheromm, P., F., Marchand, P. & Consalès, J.N. (2018) Des jardins partagés dans les quartiers d'habitat social: un moyen de repenser les pratiques alimentaires. Working Paper\_ UMR MOISA
- Darnhofer, I., Bellon, S., Dedieu, B. & Milestad, R. (2010) Adaptiveness to enhance the sustainability of farming systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, (30 (3)), 545-555.
- Darrot, C. & Durand, G. (2010) Référentiel central des circuits courts de proximité: mise en évidence et statut pour l'action. In: Traversac J.-B., Les circuits courts. Contribution au développement régional. Educagri.224p

- Darrot, C. & Boudes, P.C. (2011) Rennes Métropole: Ville vivrière (2) *Rapport d'étude, Projet d'ingénieur, spécialité: Systèmes de production et développement rural*, Rennes Agrocampus Ouest.
- Darrot, C. (2012) Rennes Métropole: Ville vivrière (2). *Rapport d'étude, Projet d'ingénieur, spécialité: Agriculture durable et développement*. Rennes, Agrocampus Ouest.
- Darrot, C. (2015) Rennes ville vivrière? Une prospective proposée par les étudiants de l'option Agriculture Durable et Développement Territorial. D'Agrocampus Ouest, *Pour*, (224), 405-414.
- Daucé, P. & Léon, Y. (2002) L'agriculture bretonne, un révélateur des tensions entre agriculture, environnement et cadre de vie. Dans: Perrier-Cornet, P. (Ed.), *Repenser les campagnes*, Éditions de l'Aube et Datar, Paris, 195-214.
- Daucé, P. (2015) *Agriculture et monde agricole*. La documentation française, 174p.
- Debailleul, G. (1988) Zonage et agriculture québécoise dans les années 1970. *Recherches sociographiques*, (29 (2-3), 397-416).
- De Bon H., Parrot L., Moustier P. (2010) Sustainable urban agriculture in developing countries. *A revivie, Agron.Sustain. Dev.*, n° 30, p. 21-32.
- Degenne, A. (1986) Un langage pour l'étude des réseaux sociaux. In: Programme observation du changement social. *L'esprit des lieux*. Paris, 291-312.
- De Lannoy, W. & De Corte, S. (2000) Urban studies of Belgian geographers at the turn of the millennium. *BELGEO*, (12 (3-4), 189-20).
- Deléage, E. (2011) Les mouvements agricoles alternatifs. *Caisse nationale d'allocations familiales. Informations sociales*. N°164, p.44-50
- Delfosse, C. (2000) La valorization du patrimoine agro-alimentaire, un enjeu productif et culturel pour les campagnes, dans N. Croix (coord). *Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe?* PUR, p.533-544.
- Delvaux, F. (2013) Soutenir et (re)construire des systèmes alimentaires localisés: les contours d'une (re)localization. *Entraide et Fraternité*, 57p.
- Denzin, N. K. (1978) *The research act: a theoretical introduction to sociological methods*. New York: McGraw-Hill, 370p.
- Denzin, N. K. & Lincoln, Y. S. (1998). *Strategies of Qualitative Inquiry*. Thousand Oaks: Sage, 423 p.
- Des Roches, S. & Bryant, C.R. (1998) *Synchronization processes of local space in the rural-urban fringe: evidence from the Montréal (Québec) and Ile-de-France (France) regions*. Dans Epps, Roger (dir.), *Sustainable Rural Systems: Proceedings of the 1st Annual Colloquium of the IGU Commission on the Sustainability of Rural Systems*, Armidale (Australie): 215-224.
- Des Roberts, M. (2018) *Produit ici, consommé ici. Evaluation du potentiel productif et consommation alimentaire pour les régions de Québec et Chaudières-Appalaches*. Mémoire Maîtrise en agroéconomie, Université de Laval.121p.



- De Schutter, O. & Vanloqueren, G. (2011) The New Green Revolution: How Twenty-First-Century Science Can Feed the World. *SSRN Library*, (2 (4), 33-44.
- De Schutter, O. (2014) Notre modèle mondial est à bout de souffle. *Le Monde*, [https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/04/29/olivier-de-schutter-notre-modele-agricole-est-a-bout-de-souffle\\_4408689\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/04/29/olivier-de-schutter-notre-modele-agricole-est-a-bout-de-souffle_4408689_3244.html)
- De Schutter, O. (2016a) *La transition vers des systèmes agro-alimentaires durables*. Conférence du CESW (Liège).
- De Schutter, O., (2016b) *Agroecology and the Right to Food*, ONU.
- Deshaies, L. (2006) Les défis d'une géographie en émergence comme science sociale", *Cahiers de géographie du Québec*, 50 (141), 565-576.
- Desjardins, E., MacRae, R. & Schumilas, T. (2010) Linking future population food requirements for health with local production in Waterloo Region, Canada. *Agriculture and Human Values* (27 (2)), 129-140.
- Développement durable, 2<sup>ième</sup> Stratégie wallonne: 67p  
[http://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/2019-06/Strat%C3%A9gie%20wallonne%20de%20d%C3%A9veloppement%20durable\\_0%281%29.pdf](http://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/2019-06/Strat%C3%A9gie%20wallonne%20de%20d%C3%A9veloppement%20durable_0%281%29.pdf) Consulté en mai 2018
- Deverre, C. & Lamine, C. (2010) Les systèmes alimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Economie Rurale* (317), 57-73.
- Deverre, C. (2011) Agricultures alternatives et transformations des systèmes alimentaires. *Revue POUR*, (212), 39-50.
- Deverre, C. & Traversac, J-B. (2011) Manger local: une utopie concrétée. *Métropolitiques*, 26 octobre 2011. URL: <https://www.metropolitiques.eu/Manger-local-une-utopie-concrete.html>
- Devienne, S. (2012) La politique alimentaire des Etats-Unis, premier poste de dépenses du Ministère de l'agriculture. Dans *Démeter*, 123-142.
- DGANRE (2013) L'agriculture wallonne en chiffres. 16p.
- Di Méo, G. & Buleon, P. (2005) *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Armand Colin, 304p.
- Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (2010) [www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be).
- Dobyns, J. (2004) Reconstruction of Urban Space: Urban Agriculture Initiatives in Toronto and Kampala. *Undercurrent*. (1 (1)), 36-47.
- Donadieu, P. & Fleury, A. (1997) L'agriculture: une nature pour la ville? *Les Annales de la recherche urbaine*, (74), 31-39.
- Donadieu, P. (1998) *Les campagnes urbaines*. Acte Sud, 219p.
- Donadieu, P. & Fleury, A. (2003) La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe. *Revue de géographie alpine*, Tome 91, n°4, 2003. Les agriculteurs dans la cité, sous la direction de Chalas, Y.

- Donadieu, P. (édit) (2015) *L'agriurbanisation, rêves ou réalités*. Actes du colloque de Paris: Natures urbaines en projets (2013), Editopics, coll. Série Nature Citadine (2015).
- Donald, B., Morrow, D & Hunter, R. (2002) Growing Halton's Agricultural Cluster and Farmland Base. Report for the Regional Municipality of Halton. *Agricultural Policy Review and Economic Strategy, Halton, Ontario*, February 2002. 116p.
- Donald, B., Gertler, M., Gray, M., & Lobao, L. (2010) Re-regionalizing the food system? *Cambridge Journal of Regions, Economy and society*, n°3, p. 171-175.
- Dover, M. & Talbot, L.M. (1987) To Feed the Earth: Agro-ecology for Sustainable Development. World Resources Institute, Washington DC.88p.
- Doyon, M. & Bryant, C.R. (2004) Le rôle de la culture dans le développement d'un espace touristique en milieu périurbain: Etude de cas de la région métropolitaine de Montréal. In: The structure and dynamics of rural territories: *Geographical Perspectives*, Rural development Institute, Brandon University, 12-27.
- Doyon, M. (2009) *La dynamique actorielle dans la construction des espaces périurbains: les cas de Montpellier (France) et de Montréal (Québec)*. Thèse de doctorat en géographie Université de Montréal, 256p.
- Doyon, M., Desrosiers-Côté, M. & Loyer, F. (2017) Les PDZA: un renouvellement de la gouvernance agricole? *Vie Economique*, (8 (1)).
- Doyon, M., Loyer, F. & Desrosiers-Côté, M. (2016) *Les Plans de développement de la zone agricole (PDZA): un nouveau dispositif de développement des territoires agricoles québécois*. Dans: S. Belley et D. Saint-Pierre (sous la direction de), *L'administration des territoires et les instruments de l'action publique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 53-73.
- Drewnowski, A. & Specter, S. (2004) Poverty and obesity: the role of energy density and energy costs. *American Journal of Clinical Nutrition* (79 (1)), 6-16.
- Drewnowski, A. & Darmon, N. (2005) The economics of obesity: dietary energy density and energy cost. *American Journal of Clinical Nutrition*, (82 (supp 1)), 265-273.
- Drozdz, M. (2013) La gouvernance alimentaire des territoires urbains en Angleterre. *Revue Pour*, n°217, p.26-32.
- Dubois, S. (2010) *Le défi alimentaire. Etude géopolitique et géoéconomique des agricultures mondiales*. Presses Universitaires de France, 568p.
- Dubois, C. (2014) Quels agritourismes pour les campagnes périurbaines? Les cas de la Wallonie et du Grand-Duché du Luxembourg. Thèse de doctorat en géographie, Université de Liège, 306p.
- Dubbeling, M., de Zeeuw, H. & van Veenhuizen, R. (2010) *Cities Poverty and Food. Multi-stakeholder Policy and Planning in Urban Agriculture*. Practical Action Publishing, UK, 178 p ([www.practicalactionpublishing.org](http://www.practicalactionpublishing.org)).
- Dubuisson-Quellier, S. (2009) *La consommation engagée*. Presses de Sciences Po, 144p.
- Dubuisson-Quellier, S. (2018) *La consommation engagée*. Paris, les presses de Sciences Po.coll. « contester », 154p.

- Duchemin, E., Wegmuller, F. & Legault, A-M. (2010) Agriculture urbaine: un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. *Vertigo*, (10 (2)).
- Duchemin, E. (2013) Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine: perspective de chercheurs et de jardiniers. Dans: Agriculture urbaine: aménager et nourrir la ville, *Vertigo Collectif*, 95-107.
- Dufour, A., Héroult-Fournier, C., Lanciano, E. & Pennec, N. (2010) Est-elle plus verte dans le panier? Satisfaction au travail et intégration professionnelle de maraichers qui commercialisent sous forme de paniers. In: Traversac J-B, Circuits courts, Contribution au développement régional, Educagri, 224p.
- Dugrand, R. (1963) *Le réseau urbain du Bas-Languedoc méditerranéen*. Presses Universitaires de France, 638 p.
- Dumain, A. (2013) *Contester l'alimentation industrielle en redonnant le goût du goût*. In: Roux, J., Charvolin, F., Dumain, A. (Eds), Passions cognitives. L'objectivité à l'épreuve du sensible. Paris, Editions des archives contemporaines, 306p.
- Dumont, G. F. (2012) *Les territoires français: diagnostic et gouvernance. Concepts, méthodes, applications*. Armand Colin, 304p.
- Dumont, A. (2017) Analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en région wallonne (Belgique), dans une perspective de transition agroécologique. Thèse de doctorat en AGRO - Sciences agronomiques et ingénierie biologique, Université de Louvain-la-Neuve. 326p.
- Dumoulin, O. & Marois, C. (2003) L'émergence de développement des espaces agricoles périurbains: le cas des municipalités de banlieues de la région métropolitaines de Montréal. *Revue canadienne des sciences régionales*. (XXVI (2 & 3)), 337-358.
- Dunlap, R. & Van Liere, K. (1978) The new environmental paradigm: a proposed measuring instrument and preliminary results. *Journal of Environmental Educations*, (9), 10-19.
- Dupé, M. -T. (2006) Les repas et la préparation des aliments. *Alimentation et Précarité* (32), 9-10.
- Dupuy, G. (1995) *Les territoires de l'automobile*. Paris, Anthropos, 216p.
- Dupuis, M. & Goodman, D. (2005) Should we go 'home' to eat? Towards a reflexive politics of localism. *Journal of Rural Studies*, (21), 359-371.
- Duran, P. (2001) Action publique, action politique. In: Leresche, J. P. (éd.): *Gouvernance urbaine et action publique*, Paris: Pédone, 369-389.
- Durand-Gasselino, S. & Luquet, F.M. (2000) La vie quotidienne autour de l'alimentation. Les modes de vie, les représentations socio-culturelles et les comportements alimentaires de 55 familles à faibles revenus en banlieue parisienne. *Medecine et Nutrition*, (36 (1)) 40-52.
- Durham, C., King, R. & Roheim, C. (2009) Consumer Definitions of Locally Grown for Fresh Fruits and Vegetables. *Journal of Food Distribution Research*, (40 (1)) 7p.

- Duvernoy, I., Jarrige, F., Moustier, P. & Serrano, J. (2005) Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain: quelles reconnaissances, quelle gouvernance? *Les cahiers de la multifonctionnalité*, (8 (87)), 179p.
- Duvernoy, I. (2018) La « Relocalisation de l'agriculture » et ses rôles dans la dynamique territoriale. Dans dictionnaire de l'agroécologie, PSDR4. [DicoAE].
- Edwards C.A. (1987) The concept of integrated systems in lower input/sustainable agriculture. America. *Journal of Alternative Agriculture*, (2 (4)), 148-152.
- Elinder, L.S. (2005) Obesity, hunger and agriculture: the damaging role of suicides. *BMJ*, 331 (7528), 1333-1336.
- Ericksen, P. J. (2008) Conceptualizing food systems for global environmental change research. *Global Environmental Change*, (18 (1)), 234-245.
- Escalon, H. & Beck, F. (2013) Les jeunes et l'alimentation. Dans: *Agora débats/Jeunesse*, (63), 113-127.
- Esnouf, C., Russel, M. & Bricas, N. (éd.) (2011) *Durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche, Rapport INRA-CIRAD*, 254p, [http://www.inra.fr/l\\_institut/prospective/rapport\\_dualine](http://www.inra.fr/l_institut/prospective/rapport_dualine)
- Espace-Environnement. (2017). Les enjeux de l'alimentation. Fiche contenu n°2.4p.
- ESPON. (2004) Urban-rural relations in Europe. *ESPON 1.1.2*
- Essers, J. (2016) Proximité et accessibilité alimentaires. Les représentations des ménages de l'Ouest francilien. Dans *Alimentation et proximité*, Educagri.p461.
- Estevez., B. & Domon, G. (1999) Les enjeux sociaux de l'agriculture durable. Un débat de société nécessaire? *Courrier de l'Environnement*, (36), 97-106.
- Etherington, B. (1999) Crise de la dioxine et sécurité alimentaire. Assemblée parlementaire.
- European Environment Agency (2006) *Urban Sprawl – the Ignored Challenge*. Office for publications of the European Communities, Luxembourg, 60p.
- EU-SICL (2017) Statistiques sur les revenus et les conditions de vie. <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/microdata/european-union-statistics-on-income-and-living-conditions> Consulté en janvier 2018
- Evans, A. (2009) *The Feeding of the Nine billion Global Food Security for the 21<sup>st</sup> Century*. Chatham House Report, 61p.
- Evans, A. (2010) *Globalization and Scarcity: Multilateralism for a World with limits*. New York, Center on International Cooperation, 62p.
- Fanfani, D. (2006) Il governo del territorio e del paesaggio rurale nello spazio « terzo » periurbano. Il parco agricolo come strumento di politiche e di progetto, *Ri-Vista Ricerche per la progettazione del paesaggio*, année 4, n° 6, Firenze, University Press, p.54-69

FAO. (1983) Les femmes et la sécurité alimentaire. <http://www.fao.org/FOCUS/F/Women/Sustin-f.htm>

FAO. (1996) Rapport du Sommet de l'alimentation. FAO, 261p.

FAO & Ministry of Agriculture, Nature Management and Fisheries, the Hague (Netherlands) (1999) *Cultivating our futures: Taking Stock of the Multifunctional Character of Agriculture and Land*. Rome. The Hague: FAO.

FAO. (2000) Food for the cities, food supply and distribution policies to reduce food insecurity: a briefing guide for Mayors, city executives and urban planners in developing countries and countries in transition. *Food into cities collection*. DT/43-00E. FAO, Rome.

FAO. (2003) *Trade Reforms and Food Security: Conceptualizing the Linkages*, FAO, Rome, 296 p.

FAO. (2006) *Sécurité alimentaire*, Notes d'orientation, juin 2006, (2), 4 p.

FAO. (2009) The State of Food Insecurity in the World. [www.fao.org](http://www.fao.org).

FAO. (2015) Colloque: Politiques alimentaires urbaines, 2015.

FAO, FIDA, & PAM. (2012) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012. La croissance économique est nécessaire mais elle n'est pas suffisante pour accélérer la réduction de la faim et de la malnutrition*. FAO, Rome, 69 p.

FAO. (2014) Fruits et légumes pour la santé. Rapport de l'atelier commun FAO/OMS.55p [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/154592/9789252083801\\_fre.pdf](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/154592/9789252083801_fre.pdf)

Faucher, A. (2014) *Initier une gouvernance alimentaire territoriale, guide à l'intention des collectivités*. Mémoire de M2 Agronomie, SupAgro Montpellier, 67p.

Feagan, R. (2007) The place of food: mapping out the 'local' in local food systems. *Progress in Human Geography* 31(1), 23–42.

Fédération belge des banques alimentaires. (2017)

Feenstra, G.W. (1997) Local food systems and sustainable communities. *American Journal of Alternative Agriculture*. (12.1), 28-37.

Feillet, P. (2002) *Le bon vivant, une alimentation sans peur et sans reproche*. NRA éditions PARIS, 286p.

Festival International de Géographie (2004) *Nourrir les hommes*. Les géographes se mettent à table. 15<sup>ème</sup> Festival de Géographie, Saint-Diè-des-Vosges.30/09/ au 03/10/2004.

Feyereisen, M. & Stassart, P. (2017) La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise: des initiatives locales au projet de transition territoriale. Working Paper Seed (2).

FEVIA. (2012) Rapport économique, de l'industrie alimentaire wallonne. [https://www.fevia.be/sites/fevia/files/media/documenten/presentation\\_rapport\\_economique\\_fevia\\_wallonie\\_2012.pdf](https://www.fevia.be/sites/fevia/files/media/documenten/presentation_rapport_economique_fevia_wallonie_2012.pdf)

FIAN. (2014) Quelle avenir pour l'agriculture en Belgique. Rapport d'étude, juillet 2014, 4p.

- Filippini, R., Marraccini, E., Lardon, S. & Bonari, E. (2014) Assessing food production capacity of farms in periurban areas. *Italian Journal of Agronomy*, (9).
- Filippini, R., Marraccini, E., Lardon, S. & Bonari, E. (2016) Is the choice of a farm's commercial market an indicator of agricultural intensity? Conventional and short food supply chains in periurban farming systems. *Italian Journal of Agronomy*, (11 (1)), 1-5.
- Filippini, R. (2018) Food production potential of periurban agriculture: contribution of periurban farms to local food systems. Thèse de doctorat en agrobiosciences, 321 p
- Fischler, C. (1993) *L'omnivore: le goût, la cuisine et le corps*. Paris, Odile Jacob.448p.
- Fischler, C. (2001) La peur est dans l'assiette. *Revue française de marketing*, Paris, (183/184), 7-10.
- Firey, W. (1946) Ecological considerations in planning for rurban fringes. *American Sociological Review*, (11 (4)), 411-423.
- Fischler, C. (1990) *L'omnivore: le goût et le corps*. Paris Jacob, 448p.
- Flaccavento, A. (2011) Is Local Food Affordable for Ordinary Folks? A comparaison of farmers Markets and Supermarkets in Nineteen Communities in the Southeast. Abingdon: *SCALE*, n.4.
- Fleury, A. (2005) L'agriculture dans la planification de l'Ile-de-France: du vide urbain à la multifonctionnalité territoriale. *Les Cahiers de la Multifonctionnalité*, INRA, (8), 33-46.
- Fleury, A. & Donadieu, P. (1997) De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, (31).
- Fleury, A. & Donadieu, P. (2003) La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe. *Revue de géographie alpine*, (91 (4)), 19-29.
- Fleury, A. & Moustier, P. (1999) L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable. *Cahiers Agriculture*, (8), 281-287.
- Fleury, A. & Vidal, R. (2010) L'autosuffisance agricole: une vaine utopie. *La vie des idées*.
- Focant, J.F., Pirard, C., Douny, M.-L., Scippo, De Pauw, E. & Maghuin-Rogister, G. (2002) Le point, trois ans après, sur la crise belge de la dioxine: Impact probable sur la santé de la population belge. *Annales Médicales Vétérinaire*, 146 p.
- Foley, W., Ward, P., Carter, J., Coveney, Tsourtos, G. & Taylor, A. (2010) An ecological analysis of factors associated with food insecurity in South Australia. *Public Health and Nutrition*.13(2) 215-221
- Fontaine, F. (2006) L'alimentation en foyer de jeunes travailleurs. *Alimentation et Précarité* (33), 6-9.
- Forkes, J. (2011) *Measuring the shape and size of the foodshed*. Doctoral dissertation, University of Toronto. Available at Web site [https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/29722/1/Forkes\\_Jennifer\\_L\\_201106\\_PhD\\_thesis.pdf](https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/29722/1/Forkes_Jennifer_L_201106_PhD_thesis.pdf)

- Forsé, M. (1991) Les réseaux de sociabilité: un état des lieux. *L'année sociologique* (41), 247-264.
- Foucault, M. (1994) La gouvernabilité. In *Dits et Ecrits III*, Paris, Gallimard/Seuil, 635-657.
- Found, W.C. (1971) *A Theoretical Approach to Rural Land Use Patterns*. Toronto: MacMillan of Canada.
- Found, W.C., Hill, A.R. & Spence, E.S. (1974) *Economic and Environmental Impacts of Land Drainage in Ontario*, Toronto, Department of Geography, York University/ Atkinson College, Geographical Monograph 6.
- Fournier, S. & Touzard, J-M. (2014) La complexité des systèmes alimentaires: un atout pour la sécurité alimentaire? *VertigO* [En ligne], 14 (1).
- Fox, A. (2004) Has Danish Agriculture Maintained Farmland Bird Diversity? *Journal of Applied Ecology*, (41), 427-439.
- Fox, C. (2010) *Food Policy Councils. Innovations in Democratic Governance for a Sustainable and Equitable Food System*. Présentation Powerpoint présentée à Los Angeles Food Policy Task Force, Los Angeles.
- Francis, C.A., Lieblein, G., Gliessman, S.R. & Breland T.A. (2003) Agroecology: The Ecology of Food Systems. *Journal of Sustainable Agriculture*, (22 (3)), 99-118.
- Frank, E. & Sumberg, J. (1998) Food production, urban areas and policy responses. *World Development*. (26 (2)), 213-225.
- Freibauer, A., Mathijs, E. Brunori, G., Damianova, Z. Faroult, E., Girona, I., Gomis, J., O'Brien, Z. & Treyer, S. (2011) *The 3rd SCAR. Foresight Exercise; Sustainable food consumption and production in a resource constrained world*. Brussels European Commission. Standing Committee on Agricultural Research (SCAR), 149p.
- Frej, S., Doyon, M., Granjon, D. & Bryant, C.R. (2003) La construction sociale des localités par des acteurs locaux: conceptualisation et bases théoriques des outils de développement socio-économique. *Interventions économiques*, 2003: 30 (1) ([www.telug.quebec.ca/interventionseconomiques](http://www.telug.quebec.ca/interventionseconomiques)).
- French, M. & Phillips, J. (2004) Protéger les consommateurs ou soutenir les producteurs? La politique alimentaire menée par le Royaume Uni de 1945 à 1955. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 3 (54-3), 157-182.
- Frezel, J., Lazzery, Y. & Merle, V. (2016) Vers des systèmes alimentaires territorialisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Les notes du pôle*, (27), 5p.
- Friedmann, G. (1953) *Villes et campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale*. A. Colin, 481p.
- Friedmann, H. (1993) After Midas's feast: alternative food regimes for the future. In P. Allen (ed.). *Food for The Future*. New York, NY: John Wiley & Sons. 213-233.
- Friedman, H. (2014) Reflections on foodsheds in three continents. *Revue canadienne des études sur l'alimentation, Canadian Food Studies*, (1 (1)), 4-9.

- Fumey, G. (2008b) L'alimentation de qualité. In *Nourrir les hommes*, Paris Sedes, 318p.
- Furusest, O.J. (1980) Oregon agricultural protection program: a review and assessment. *Natural Resources Journal*, (20), 603-604.
- Furusest, O.J. (1981) Update on Oregon's protection program: a land use perspective. *Natural Resources Journal*, (21), 57-70.
- Furusest, O.J. & Pierce, J.T. (1982a) Agricultural land in an urban society. *Association of American Geographers*, Resource Publications in Geography, 89p.
- Furusest, O.J. & Pierce, J.T. (1982b) A comparative analysis of farmland preservation programmes in North America. *The Canadian Geographer*, (26), 191-206.
- Furusest, O.J. & Pierce, J.T. (1985) Agricultural Land in an Urban Society. *Association of American Geographers* (Resource Publications in Geography).
- Gale, F. (1997) Direct farm marketing rural development tool. *Rural development perspectives*, 12(2). 7p.
- Galliano, D., Lallau, B. & Touzard, J-M. (2017) Introduction au dossier. Coexistences et transitions dans l'agriculture. *Revue Française de Socio-Economie* (18), 23-30.
- Galzki, J., Mulla, D.J. & Peters, C.J. (2014) Mapping the potential of local food capacity in Southeastern Minnesota. *Renewable Agriculture and Food Systems*, (30 (04)) 1-9.
- Galzki, J.C., Mulla, D.J. & Meier, E. (2017) Mapping Potential Foodsheds Using Regionalized Consumer Expenditure Data for Southeastern Minnesota. *Journal of Agriculture Food Systems and Community Development*, (7 (3)).
- Gand en Garde (2013) <https://www.foundationfuturegenerations.org/fr/projet/gent-en-garde>
- Garbarcyck, B. (2017) Au-Delà Des Circuits-Courts, Que Proposent Les Ceintures Alimentaires. *Analyse, SAW-B* [en ligne: [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be)]. Consulté en Janvier 2018.
- Garnett, T. (1999) *Urban Agriculture in London: Rethinking our food economy*. In: Growing Cities Growing Food: Urban Agriculture on Policy Agenda: A Reader on Urban Agriculture, RUAF. City Case Study London. 24p.
- Gaudin, J-P. (2002) *Pourquoi la gouvernance ?* Presses de Sciences Po. La Bibliothèque du Citoyen. 138p.
- Gaudin, J-P. (2014) *Critique De La Gouvernance. Une nouvelle morale politique*. L'Aube, 192p.
- Geels, F.W. (2002) Technological Transitions as Evolutionary Reconfiguration Processes: A Multi-Level Perspective and a Case-Study. *Research Policy*, (31 (8)), 1257-1274.
- George, P. (1956) *La campagne, le fait rural à travers le monde*. PUF, 397p.
- Getz, A. (1991) Urban foodsheds. *The Permaculture Activist* (24), 26-27.
- Ghorra-Gobin, C. & Musset, A. (2012) *Canada, Mexique, Etats-Unis: l'Amérique du Nord au-delà des frontières*. Sedes, Canada, Etats-Unis, Mexique. 268p.



Giacché, G. (2014) L'expérience des parcs agricoles en Italie et en Espagne: vers un outil de projet et de gouvernance de l'agriculture en zone périurbaine. *Géocarrefour*, (89), 21-30.

Giombolini, K.J., Chambers, K.J., Schlegel, S.A. & Dunne, J-B. (2011) Testing the local reality: does the Willamette Valley growing region produce enough to meet the needs of the local population? A comparison of agriculture production and recommended dietary requirements. *Agriculture and Human Values*, (28 (2)), 247–262.

Godart, O. & Hubert, B. (2002) Le développement durable et la recherche scientifique à l'Inra. Rapport à Mme la Directrice générale de l'Inra.

Gojart, S. (2010) Les lieux d'approvisionnement: développement des approvisionnements marchands et de la part des grandes surfaces alimentaires. Dans les Pratiques alimentaires: état des lieux et évolutions, lieux avec la santé, les comportements alimentaires: Quels en sont les déterminants? Quelles actions, pour quels effets? *Comportements alimentaires. Expertises Collectives*, 73p.

Golay, C. (2010) *Crise et sécurité alimentaire, vers un nouvel ordre alimentaire mondial?* *Revue internationale de politique de développement*, (1), 229-248.

Gomant, F. (2017) Image des agriculteurs auprès du grand public. Persistance d'une réelle bienveillance, mais porosité au traitement médiatique de l'actualité de la profession. *Déméter* (23), p. 6-17.

Goodman, D. & Redclift, M. (1991) *Refashioning Nature: Food, Ecology, and Culture*. Routledge, 280p.

Goodman, D. & Watts, M. (1997) *Globalizing food. Agrarian questions and global restructuring*. New York, Routledge. 280p.

Goodman, D. (2003) The quality 'turn' and alternative food practices: reflections and agenda. *Journal of Rural Studies*, (19 (1)), 1-7.

Goodman, D. (2004) Rural Europe redux? Reflections on alternative agro-food networks and paradigm change. *Sociologia Ruralis*, (44 (1)), 3.16.

Goodman, D., Dupuis, M. & Goodman, M. (2012) *Alternative Food Networks*. New York: Routledge. 308p.

GOUTER (2017) Rapport sur les principaux enjeux de la gouvernance alimentaire territoriale. Fondation Daniel et Nina Carosso. 29p.

Grandjean, M. (2016) Le foncier agricole face à l'artificialisation des terres en Wallonie. Analyse croisée des données issues du cadastre et des données issues du cadastre et des données relatives à la superficie agricole utile. *CPDT* (66), 33p.

Granjon, D., Frej, S., Doyon, M. & Bryant, C.R. (2001) The social construction of sustainable rural communities: tourism development in the rural urban fringe. Dans Kim, Ki-Hyuk, Ian Bowler et Christopher Bryant (dirs.), *Developing Sustainable Rural Systems* (Conference Proceedings of the IGU Commission on the Sustainability of Rural Systems). Pusan National University Press, Pusan (Corée).125-135.

- Granjon, D. & Bryant C.R. (2004) La dynamique des localités périurbaines: les défis de la multifonctionnalité et l'atteinte d'un développement communautaire durable. Dans: *The Structure and Dynamics of Rural Territories: Geographical Perspectives*, Rural Development Institute, Brandon University, 64-78.
- Green, R. E., Cornell, S.J., Scharlemann, J.P.W. & Balmford, A. (2005). Farming and the Fate of Wild Nature. *Science*, (307), 550-555.
- Grewal, S.S., & Grewal, P.S. (2012) Can cities become self-reliant in food? Elsevier, (29 (1)),1-11.
- Griffon, M. (2006) *Nourrir la planète - Pour une révolution doublement verte*. Odile Jacob, Paris. 456p.
- Griffon, M. (2009) Pour des agricultures écologiquement intensives: des territoires à haute valeur environnementale et de nouvelles politiques agricoles. Côtes d'Armor, France, Éditions de l'Aube et Conseil général, 110 p.
- Griffon, M. (2011) Productivité n'est pas productivisme. <https://www.revue-projet.com/articles/2011-5-productivite-n-est-pas-productivisme-introduction/6792>.
- Griffon, M. (2014) L'agroécologie, un nouvel horizon pour l'agriculture. *Études*, 31-39.
- Griffon, M. (2013) *Qu'est-ce-que l'agriculture écologiquement intensive?* Edition Quae, 224.p.
- Groombridge, B. (1992) *Global Biodiversity - Status of the Earth's Living Resources: A Report Compiled by the World Conservation Monitoring Centre*, London, New York, Chapman and Hall, 585p.
- Guiomar, X. (2009) Les utilisations sociales de l'agriculture aux marges de la ville: les jardins d'insertion en Ile-de-France. *Innovations Agronomiques* (5), 111-125.
- Guiraud, N., & Rouchier, J. (2016) La visibilité comme Ressource dans la Gouvernance des Circuits Courts: Une Approche Institutionnaliste de l'Évaluation pour l'Observatoire des Circuits Courts de PACA. *Working Papers*, halshs-01366242, HAL.
- Gueringer, A., Perrin, C. & Barthes, C. (2017) Tensions sur l'espace agricole: quand les enjeux fonciers réinterrogent le rapport entre propriété et usage. *Vertigo* (17 (1), [en ligne].
- Gumuchian, H., & Marois, C. (2000) *Initiation à la recherche en géographie: aménagement, développement territorial*. Presses de l'Université de Montréal, 425p.
- Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R. & Roux E. (2003) *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Ed Economia, Paris, 186p.
- Gundersen, C., Kreider, B. & Pepper, J. (2011) The economics of food insecurity in the United States. *Agricultural and Consumer Economics, Nutritional Sciences*.33, 3 281-303
- Gunderson, L. H. (2003) Adaptive dancing: interactions between social resilience and ecological crises. in F. Berkes, J. Colding, & C. Folke, editors. *Navigating social-ecological systems: building resilience for complexity and change*. Cambridge University Press, Cambridge, UK, 33-51.

Gustavsson, J., Cederberg, C., Sonesson, U., van Otterdijk, R. & Meybeck, A. (2011) Global food losses and food waste: extent, causes and prevention. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Rome (2011), p. 29.

Gilly J.-P., Torre A. (eds.), 2000, *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris.302p.

Hainaut Développement (2011) La province du Hainaut en chiffres.

Halleux, J. M., Brück, L. & Mairy, N. (2002) La périurbanisation résidentielle en Belgique à la lumière des contextes suisse et danois: enracinement, dynamiques centrifuges et régulations collectives. *Belgéo*, (4), 333–354.

Hall, P., Gracey, H., Drewett, R. & Thomas, R. (1973) *The Containment of Urban England. Volume 2: The Planning System*, London, George Allen and Unwin.

Halliday, J. & Mendes, W. (2016) Objectifs et leviers des villes pour une alimentation durable. Dans: *Construire des politiques alimentaires, Concepts et démarches*, Quae 67-87.

Halliday, J. & Barling, D. (2018) *The Role and Engagement of Mayors in Local Food Policy Groups: Comparing the Cases of London and Bristol*. In: *Advances in Food Security and Sustainability*, (3), 177-209.

Hamel, P. & Jouve, B. (2006) *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, p.26.

Hammer, J. (2004) Community food systems and planning curricula. *Journal of Planning Education and Research*, (23), 424-434.

Hand, M.S., & Martinez, S. (2010) Just what does local mean? *Choices* (25 (1)).

Hansen, W.J. (1996) Is Agricultural Sustainability a Useful Concept? *Agricultural Systems*, (50), 117- 143.

Harper, A. M., Alkon, A., Shattuck, A., Holt-Giménez, E. & Lambrick, F. (2009) *Food Policy Councils: Lessons Learned. Development Report*. Food First, *Institute for Food and Development Policy*, Oakland, 63 p.

Harwood, R. R. (1990) A history of sustainable agriculture. In: Edwards, C.A., Lal, R., Madden, P., Miller, R.H., & House, G. (Eds), *Sustainable Agricultural Systems*, Soil and Water Conservation Society, Ankeny, IA.3-19.

Hasnaoui, N. (2018) La participation des agriculteurs à une politique alimentaire territoriale: le cas de Montpellier Méditerranée Métropole. Thèse de doctorat en géographie, aménagement de l'espace, Université Paul Valéry en association avec Supagro, 486p.

Hassanein, N. (2003) Practicing food democracy: a pragmatic politics of transformation. *Journal of Rural Studies*, (19), 77-86

Hatfield, M. (2012) *City food policy and programs: Lessons harvested from an emerging field*. Portland, Oregon: City of Portland, Oregon Bureau of Planning and Sustainability.  
<https://www.usdn.org/uploads/cms/documents/municipal-urban-food-policy-scan.pdf>

- Havet, A., Cournut, S., Corniaux, C., Napoleone, M. (2014) L'évolution des systèmes d'alimentation : un des leviers des reconfigurations des activités laitières. In: *Dynamiques des bassins laitiers*, p.175-185. Prodira.
- Hedden, W.P. (1929) *How Great Cities Are Fed*. D.C. Heath and Company, New York, 302p.
- Heinberg, R., & Bomford, M. (2009) *The Food and Farming Transition: Towards a Post Carbon Food System*. Sebastopol, Post Carbon Institute, 41p.
- Hendrickson, M., & Heffernan, W. (2002) *Concentration of Agricultural Markets*. University of Missouri, Department of Rural Sociology, 4p.
- Henry de Frahan, D. (2017) Vers une mondialisation des alternatives alimentaires: regards croisés. [www.entraide.be](http://www.entraide.be)
- Henson, S.J., & Caswell, J. (1999) Food Safety Regulation: An Overview of Contemporary Issue, *Food Policy*, (24), 589-603.
- Héroult-Fournier, C. (2012) Qualifier la relation entre producteur et consommateur. Dans *Au plus près de l'assiette. Pérenniser les circuits courts*, Educagri Quae, 23-27.
- Hernandez, S. & Messaoudène, L. (2010) La territorialisation de la politique alimentaire française: le regard des acteurs publics sur la gouvernance du PNNS. Dans: *Management and Avenir* 2010/5 (35), 235-253.
- Hernandez, V., & Phélinas, P. (2017) L'impact économique et social de la production de soja transgénique en Argentine. *Revue française de Socio-Economique*, (18), 31-51.
- Hervieu, B. (2002) La multifonctionnalité de l'agriculture: genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. *Cahier d'études et de recherches francophones / Agricultures* 11, 6.  
[multifonctionnalite.cirad.fr/textes/reunion/pango\\_cte\\_tabledesmatieres.doc](http://multifonctionnalite.cirad.fr/textes/reunion/pango_cte_tabledesmatieres.doc)
- Hervouët, V. (2001) La sémantique périurbaine: ou comment se repérer dans un dédale de mots et d'expressions. ESO n°15 -mars 2001, CESTAN - Université de Nantes, 121-126.
- Higgins V., Dibden J., Cocklin C. (2008) Building alternative agri-food networks : Certification, embeddedness and agri-environmental governance. *Journal of Rural Studies*, n° 24, p. 15-27
- Hindness B. (1986) Interest in political analysis, dans Law, John (ed). *Power, action and belief, a new sociology of knowledge?* Routledge & Kegan Paul, Londres, 112-131.
- Hinrichs, C. (2003) The Practice and Politics of Food System Localization. *Journal of Rural Studies* (19), 33-45.
- Hinrichs, C. C. (2008) Interdisciplinarity and boundary work: challenges and opportunities for agrifood studies. *Agriculture and Human Values* (25), 209-213.
- Hochedez C., 2008, Le bonheur est dans le panier. Réseaux alimentaires alternatifs et commercialisation des produits issus de l'agriculture biologique : l'exemple suédois, *Géocarrefour*, vol. 83-3, 225-233

- Hochedez, C. (2012) Réseaux d'agriculteurs biologiques et développement durable dans la région métropolitaine de Stockholm. Géographies d'un malentendu. Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon, 2, 590 p.
- Hochedez, C. (2014a) La mise en place des politiques alimentaires locales dans la région métropolitaine de Stockholm: une gouvernance du malentendu? *Géocarrefour*, (89 (1-2)), 115-124.
- Hochedez, C. (2014b) L'agriculture biologique: Une agriculture au service de l'environnement local autour de Stockholm. *POUR*, (224), 275-283.
- Hoffman, A. (2006) Un Plan national Nutrition et Santé pour la Belgique. *Cahier santé conjugulée*, n°36.
- Holloway, L., Kneafsey, M., Cox, R., Venn, L., Dowler, E. & Tuomainen, H. (2007) Beyond the "Alternative-Conventional" Divide? Thinking Differently About Food Production Consumption Relationships. In: D. Maye, L. Holloway and M. Kneafsey (Eds), *Alternative Food Geographies*, Emerald., 76-93. Elsevier Science.
- Holm, D. L. (2001) Massachusetts agriculture and food self-sufficiency: An analysis of change from 1974 through 1997. Electronic Doctoral Dissertations for UMass Amherst. Paper AAI3027207, <http://scholarworks.umass.edu/dissertations/AAI3027207> (accessed March 1, 2009).
- Horst, M. (2008) Growing green: An inventory of public lands suitable for community gardening in Seattle, Washington. University of Washington College of Architecture and Urban Planning.
- Horst, M., & Gaolach, B. (2014) The Potential local Food systems in the North America: A review of foodsheds analyses. *Renewable Agriculture and Food Systems*. (3 (5)), 399-407
- Houins, G. (2007) L'AFSCA: 10 ans au service de la sécurité alimentaire. Présentation dans le cadre de l'anniversaire des 10 ans de l'existence de l'agence.
- Howard, A., & Ward, Y.D. (1931) *The waste products of Agriculture and their utilization as humus*. Oxford University Press, London.167p.
- Hubaux, S. (2007) Le groupe d'achats communs de Louvain-la-Neuve: une expérience collective de résistance à la marchandisation du quotidien et de l'alimentation? Mémoire en anthropologie, Laboratoire d'Anthropologie prospective, Université de Louvain-la-Neuve.
- Hubaux, S. (2011) Le Groupe d'achats communs de Louvain-la-Neuve: convivialité et engagement. Dans: *La consommation critique, Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, 91-110
- Hubert, B. (2002) Sustainable development: think forward and act now. Agriculture and sustainable development. The stakes of knowledge and research attitudes. Legrand, P., Fraval, A. and Laurent, C. (eds), Johannesburg, INRA faced with Sustainable Development. Dossiers de l'Environnement de l'INRA, (22), Paris: INRA, 41-56.
- Hubert, H.O., & Vleminck, J. (2016) L'aide alimentaire à Bruxelles. Publication de la fédération des services sociaux, 44p.

- Hughes, D.W., Brown, C. & McConnell, T. (2008) Evaluating the Economic Impact of Farmers' Markets Using an Opportunity Cost Framework. *Journal of Agricultural and Applied Economics*, (40 (1)), 253-265.
- Humbert, M. & Castel, O. (2008) *Une optique internationale: circuits courts, mondialisation et relocalisation de l'économie*. In Maréchal, Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires. Educagri.125-137.
- IGD. (2003) Local Food Comes from Our County, Says Consumers. Press release 1/05/03. [www.igd.com](http://www.igd.com)
- IGD. (2005) Patriotism Alone Will Not Sell British Food, Says New Research IGD, London.
- Indicateurs pour un Développement Durable (IDD) 2000, le territoire belge, [en ligne] <http://users.skynet.be/idd/>
- INED. (2007) La moitié de la population vit en ville. *Population et sociétés*.435.4p. [https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/19103/435.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19103/435.fr.pdf) Consulté le 12/02/2018
- Institut National de la Recherche Scientifique (1973) Région sud: l'agriculture, Montréal, Office de Planification et du développement du Québec and Université du Québec.
- International Food Policy Research Institute (IFPRI) (2007) Global food prices. 64p.
- Ilbery, B., Kneafsey, M. & Bamford, M. (2000) Protecting and Promoting Regional Specialty Food and Drink Products in the European Union. Sage Journals. International Research Conference on Social Enterprise - If Not for Profit, For What? And How? Liège.
- Ilbery, B., Watts, D., Simpson, S., Gilg, A. & Little, J. (2006) Mapping local foods: Evidence from two English regions. *British Food Journal*, (108 (3)), p. 213–225.
- IPCC. (2014) Climate Change 2014. Mitigation of Climate Change. Working Group III, Contribution to the IPCC 5th Assessment Report - Changes to the Underlying Scientific /Technical Assessment to ensure consistency with the approved Summary for Policymakers (XXXIX/Doc.17) and presented to the Panel at its Thirty-Ninth Session.
- IUFN. (2012) Nourrir nos villes. Pour une gouvernance alimentaire durable de nos régions. Rapport collectif IUFN, AdCF, ETD, Terres en ville, 16p.
- IUFN. (2015b) Nourrir les territoires de demain,: Portrait des enjeux français.
- IUFN. (2016) Construire un projet alimentaire territorial. Rapport de synthèse, IUFN et Labo'm21, 16p.
- IWEPS Walstat (2017) <https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques/>
- IWEPS (2018) [www.http://; iwep](http://www.iweps.be/)
- IWEPS (2019) Institut wallon de l'évaluation et de la statistique: <https://www.iweps.be/>
- Izquierdo, J. (2007) Urban agriculture: Urban farming against hunger. *Appropriate Technology*. (34 (1)), 15-17.
- Jacquet, F. (1993) Economies et stratégies agricoles. Démeter, A. Colin, Paris, 15-73.

- Janin, P. (2008) L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest: cadres politiques et options techniques pour l'action. In: Janin P., coord. - *Rapport scientifique final de l'Action concertée incitative: Acteurs stratégiques, cadres normatifs et l'action et régulations des politiques alimentaires au Sahel: novembre 2008*. Dakar: CIRAD-IEDES-IRD, MENESR, Centre de Dakar, UMR 201, 9-35.
- Janin, P., & Dury, S. (2012) Les nouvelles frontières de la sécurité alimentaire. Une réflexion prospective, *Cahiers Agricultures*, (21 (5)), 285-292.
- Jarrige, F., Thinon, P. & Nougaredes, B. (2006) La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains. Exemple d'une recherche en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (3), 393-414.
- Jarrige, F. (2010) Amalgames sur les Amap. Débat sur les systèmes agroalimentaires alternatifs. *La vie des Idées*, 4p.
- Jarosz, L. (2000) Understanding agrifood networks as social relations. *Agriculture and Human Values*, (17), 279–283.
- Jarosz, L. (2014) Comparing food security and food sovereignty discourses. *Dialogues in Human Geography*, (4 (2)), 168-181.
- Jean, B. & Vachon, B. (1991) Le développement rural et le modèle agricole productiviste. Dans: *Le Québec Rural dans tous ses états*, Boréal, 149-166.
- Jeavons, J. (1995) *How to grow more vegetables than you ever thought possible on less land than you can imagine*. Berkeley: Ten Speed Press. (6th ed.), 250p.
- Jennings, S., Cotte, J., Curtis, T. & Miller, S. (2015) Food in an Urbanized World – The Role of City Region Food Systems in Resilience and Sustainable Development, *Agriculture Magazine - City Region Food Systems*, (29), 5-7.
- Johnson, R., Aussenberg, R.A. & Tadlock, C. (2014) The role of Local Food Systems in U.S. Farm Policy. *Congressional Research Service*, 66p.
- Johnson, R. (2016) The Role of Local and Regional Food Systems in U.S. Farm Policy. *Congressional Research Service*, 45p.
- Joly N., Dufour, A., & Bernard, C. (2008) Sociabilités locales et perception de l'agriculture urbaine. In: Poulot M. (dir.): *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, Vol. 1 des actes du colloque Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.
- Joly, P. B., & Paradeise, C. (2003) Agriculture et alimentation: nouveaux problèmes, nouvelles questions. Introduction. *Sociologie du travail*, (45 (1)), 1-8.
- Jonet C. (2013) L'évolution des initiatives de transition. Des ambitions économiques et entrepreneuriales plus affirmées. Publication Barricade.
- Jonet, C. (2016) Notre agriculture, en pratique. <https://www.cdlt.be/2016/02/24/notre-agriculture-en-pratique/>
- Juergensmeyer, J.C. & Wadley, J. (1982) *Agricultural Law*. Boston: Little, Brown & Company.

- Juneau, P., & Bryant, C.R. (1997) Les Parcs naturels régionaux français et l'aménagement du territoire rural vu de l'Amérique du Nord: concept innovateur ou utopie conceptuelle. *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, (31 (3-4)), 29-43
- Kafatos, A. & Codrington, C.A. (1999) Nutrition and diet for healthy lifestyles in Europe: the 'Eurodiet Project', *Public Health Nutrition* (2 (3a)), 327-328.
- Kaufmann, J.C. (1996) L'entretien compréhensif. Paris, Nathan, note de lecture, par Olivier Maulini, 2006.
- Kaufmann, J.C. (2011) L'entretien compréhensif – L'enquête et ses méthodes. Armand Colin. [www.reseaucrefad.org/wp-content/uploads/2018/04/Kaufmann-Lentretien-compréhensif-1.pdf](http://www.reseaucrefad.org/wp-content/uploads/2018/04/Kaufmann-Lentretien-compréhensif-1.pdf)
- Kébir L.Y. 2012. Les cantines bio: que reste-t-il de l'esprit pionnier? *Métropolitiques.eu*, 5 p.
- Kébir, L. & Torre, A. (2013) *Geographical proximity and new short supply food chains*. In: Lazeretti L. (Dir), *Creative Industries and Innovation in Europe, Measures and Comparative Case Studies*, New York, Routledge.328p.
- Keene, J.C. (1984) Farmland Protection: Legal and Constitutional Issues. In: *Protecting Farmland*, Edited by: Steiner, F. R. & Theilacker, J. F. Westport, CT: AVI Publishing.
- Kinsey, J. (2004) Does Food Safety Conflict with Food Security? The State Consumption of Food. Working Paper 04-01, Food Industry Centre, University of Minnesota, St Paul, 24p.
- Kitchin, R. & Tate, N. (2000) *Conducting research in human geography: theory, methodology and practice*. Harlow: Prentice Hall.330p.
- Kleijn, D., & Sutherland, W.J. (2003) How Effective are European Agri-Environment Schemes in Conserving and Promoting Biodiversity? *Journal of Applied Ecology*, (40), 947-969.
- Kloppenburg, Jr., Hendrickson, J.& Stevenson, G.W. (1996) Coming in to the foodshed. *Agriculture and Human Values*, (13), 33-42.
- Kneafsey, M. (2010) The region in food – important or irrelevant? *Cambridge Journal of regions Economy and Society*, 3 (2).
- Kneafsey, M., Venn, L., Schmutz, U., Balázs, B., Trenchard, Eyden-Wood, L.T., Bos, E., Sutton, G. & Blackett, M. (2013) *Short Food Supply Chains and Local Food Systems in the EU. A State of Play of their Socio-Economic Characteristics*. IPTS publications, Institute for Prospective Technological Studies. 128p.
- Knickel K., Brunori, G., Rand, S. & Proost, J. (2009) Towards a better conceptual framework for innovation processes in agriculture and rural development: from linear models to systemic approaches. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 15 (2).
- Koç, M., MacRae, R., Noack, A.M. & Güçlü Ustündag, O. (2012) What is Food Studies? Characterizing an Emerging Academic Field through the Eyes of Canadian Scholars. In: M. Koç, J. Summer, & A. Winson, *Critical Perspectives in Food Studies*, Oxford University Press. Canada.4-15.
- Koning, N.B.J., Van Ittersum, M.K., Becx, G.A., Van Boekel, M.A.J.S, Brandenburg, W.A., Van Den Broek, J.A., Van Hofwegen, Jongeneel, G.R.A., Schiere, J.B. & Smies, M. (2008)



- Long-term global availability of food: continued abundance or new scarcity? NJAS-Wageningen *Journal of Life Science*, (55 (3)), 229-292.
- Kracht, U. (2005) Whose right to food? Vulnerable groups and the hungry poor. In: Food and human rights in development: legal and institutional dimensions and selected topics, W. Barth Eide et U. Kracht, éd., Antwerpen; Oxford: Intersentia. 119-139.
- Krauz, A. (2014) Les villes en transition, l'ambition d'une alternative. *Métropolitiques*. <https://www.metropolitiques.eu/Les-villes-en-transition-1.html>
- Krebs, J. R., Wilson, J.D., Bradbury, R.B. & Siriwardena, G.M. (1999). The second Silent Spring? *Nature*, (400), 600-602.
- Krief, N. & Zardet, V. (2013) Analyse de données qualitatives et recherche intervention. *Recherche en science de gestion*, (95), 211-237.
- Krueger, R.R. (1957) The Rural-Urban Fringe Taxation Problem: A Case Study of Louth Township. *Land Economics*, (33), 264-269.
- Krueger, R.R. (1959) Changing land use patterns in the Niagara fruit belt, *Transactions of the Royal Canadian Institute*, 32 (Part 2, n°67), 39-140.
- Krueger, R.R. (1977a) The destruction of a unique renewable resource: the case of the Niagara fruit belt, in R.R. Krueger and B. Mitchell (eds), *Managing Canada's Renewable Resources*, Toronto, Methuen, p132-148.
- Krueger, R.R. (1978) Urbanization of the Niagara Fruit Belt. *The Canadian Geographer*, (22 (3)), 179-194.
- Krueger, R.R. (1982) The struggle to preserve specialty cropland in the rural-urban fringe of the Niagara Peninsula of Ontario. *Environments*, (14 (3)), 1-10.
- Lacroix, I. & Saint-Arnaud P.O. (2012) La gouvernance : tenter une définition. *Cahiers de recherche en politique appliquée*, Vol 4, n° 3.
- Lafleur, G., & Allard, M.A. (2006) Enquête sur la santé psychologique des producteurs au Québec, Rapport final présenté à la Coop fédérée, 89p.
- Lamara H. (2009) Les deux piliers de la construction territoriale: coordination des acteurs et ressources territoriales. *Développement durable et territoires*. Varia 2004-2010.
- Lamine, C. & Perrot, N. (2007) *Les AMAP: un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs?* Yves Michel, 163p.
- Lamine, C. & Bellon, S. (2009) Conversion to organic farming; a multidimensional object at the crossroads of agricultural and social sciences. A review, *Agronomy for Sustainable Development*, (29), 97-112.
- Lamine, C. (2012) Changer de système: une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains et Travaux*, (20), 139-156.
- Lamine C., Chiffolleau Y. (2012). Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis. *Revue POUR*, n°215-216, 85-92

- Lamine, C., Renting, H., Rossi, A., Wiskerke, J.S.C., & Brunori, G. (2012) Agri-food systems and territorial development mechanisms. In: I. Darnhofer, D. Gibbon, & B. Dedieu, *Farming Systems Research into the 21<sup>st</sup> Century: The New Dynamic*, Springer Netherlands.
- Lamine, C., Navarrete, M. & Cardona, A. (2014) Transitions Towards Organic Farming at the Farm and at the Local Scales: The role of Innovative Production and Organizational Modes and networks, in BELLON S., PENVERN S. (eds.), *Organic Framing, Prototypes for Sustainable Agriculture*, Springer, 423-438.
- Lamine, C. (2015) Sustainability and resilience in agri-food systems: reconnecting agriculture, food and the environment. *Sociologia Ruralis*, (55 (1)), 41-61.
- Lang, T. (1999) Food Policy for the 21st Century: Can It Be Both Radical and Reasonable? In: *Hunger-Proof Cities: Sustainable Urban Food Systems*, Edited by M. Koc, R. MacRae, L.J.A. & J. Welsh, Ottawa: International Development Research Centre. 216-224.
- Lang, R.E. (2003) *Edgeless Cities: Exploring the Elusive Metropolis*. Washington DC, The Brooking Institution, 192p.
- Lang, T. & Heasman, M. (2004) *Food Wars. The Global Battle for Mouths, Minds and Markets*. London: Earthscan, 364 p.
- Lang, T., & Rayner, G. (2007) Overcoming policy cacophony on obesity: An ecological public health framework for policymakers. *Obesity Reviews*, (8 (1)), 165–181.
- Lang, T., Barling, D. & Caraher, M. (2009) Food Policy. Integrating health, environment and society. Oxford University Press. Oxford. (4 (3-4)), 507-508.
- Larcher, G. (1998) Rapport information sur la gestion des espaces périurbains. Paris Sénat.
- Lardon, S., & Loudiyi, S. (2014) Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales. *Géocarrefour* (89 (1-2)), 3-10.
- Larrère, R. (1996) Paysans, marchés, paysages, Paris, compte rendu de l'Académie de l'Agriculture 82. Comptes rendus de l'académie d'agriculture de France.95-110.
- Larrère, R. (2002) Agriculture: artificialisation ou manipulation de la nature? *Cosmopolitique*, (1), 158-173.
- La Trobe, H., & Acott, T.G. (2000) Localizing the global food system. *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, 4 (4) 309-320.
- La Trobe, H. (2002) Local food, future directions. Friends of the Earth. This report was researched and written by Helen La Trobe on behalf of Friends of the Earth November 2002, 71.
- Laville, J-L. (2001) *Association, démocratie et société civile*. Paris, La Découverte, /Syros, 226p.
- Laville, J-L. (2007) *L'économie solidaire. Une perspective internationale*. Paris, Hachette, 383p.

- Law, J. (1992) Notes on the theory of the actor-network: ordering, strategy and heterogeneity. *Systems Practice*, (5), 379-393.
- Lebacqz, T. (2015) La durabilité des exploitations laitières en Wallonie: analyse de la diversité et voies de transition. Thèse de doctorat en Sciences agronomiques et ingénierie biologique, Université de Louvain-la-Neuve, 360p.
- Lebailly, P., Leroy, P. & Burny, P. (2000) Importance économique des produits animaux et crise de la dioxine. In: E. De Pauw, P. Gustin, A. Noirfalise, S. Srebrnik-Fiszman, P. Bodart, P. Lebailly, P. Leroy, P. Burny, G. Maghuin Rogister, C. Zwetkoff, & M. Mormont. *Dioxine: De la crise à la réalité*. Les Editions de l'Université de Liège, 51-70.
- Lebel, A. (2010) Utopie et réalité de l'approvisionnement de masse en produits locaux. *POUR*, (205-206), 195-204.
- Le Clanche, F. & Pluvinaud, J. (2011) Innovations et alternatives en agriculture: des initiatives à qualifier. In: *Pour*, (212), 31-38.
- Leclerc, R. (1982) Impact de la croissance urbaine sur l'activité agricole de la frange rurale-urbaine: le cas de la rive sud de Montréal. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 232p.
- Leclerclocal.be (2017) [www.leclerclocal.be/agenda](http://www.leclerclocal.be/agenda) .Consulté la dernière fois en septembre 2018.
- Lefin, A. & Boulanger, P. (2010) Enquête sur les systèmes alimentaires locaux; aperçu des résultats. Institut pour un développement durable et Belgian Science Policy Office [en ligne] <http://www.iddweb.eu/docs/enquetesgacs.pdf>
- Léger, F. & Guégan, G. (2015) Maraîchage biologique permaculturel et performance économique. Rapport final, 68p. Rapport disponible en ligne sur: [http://www.fermedubec.com/inra/Rapport-%C3%A9tude-2011-2015BecHellouin\\_30112015-2.pdf](http://www.fermedubec.com/inra/Rapport-%C3%A9tude-2011-2015BecHellouin_30112015-2.pdf) Consulté le 23/11/2017
- Le Galès, P. (1995) Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, (45 (1)), 57-95.
- Le Galès, P. (2003) Gouvernance. In: J. Lévy & M. Lussault, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 418-422.
- Le Gall, J. (2013) La conservation des zones maraîchères de proximité, moteur de l'émergence de politiques spécifiquement périurbaines dans la Région métropolitaine de Buenos Aires? *Bulletin de l'association des géographes français*, 318-336.
- Le Gall, J. & Hochedez, C. (2016) Justice alimentaire et agriculture. *Justice spatiale Spatial justice*, (9), <http://www.jssj.org/article/justice-alimentaire-etagriculture/> Consulté le 23/11/2017.
- Leloup, F., Moyart, L. & Pecqueur, B. (2005) La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? *Géographie, Économie, Société*, (7), 321-331.

- Leménager, T., & Ehrenstein, V. (2016) Des principes agroécologiques à leur mise en pratique. Quels effets environnementaux en Zambie et quels enseignements pour les bailleurs de fonds? *Tiers Monde* (226-227), 65-93.
- Lemery, B. (2000) La multifonctionnalité de l'agriculture: un chantier de recherche pour la sociologie. *Les Cahiers de la Multifonctionnalité*, (7), 119-123.
- LeVelly, R. & Bréchet, J.P. (2011) Le marché comme rencontre d'activités de régulation. Initiatives et innovations dans l'approvisionnement bio et local de la restauration collective. *Sociologie du travail*, 53(4), 478-492.
- Le Velly, R., Dufeu, V. & Le Grel, L. (2016) Les systèmes alimentaires alternatifs peuvent-ils se développer commercialement sans perdre leur âme? Analyse de trois agencements marchands. *Economie Rurale*, (356), 31-45.
- Le Velly, R. (2017) Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence, Paris, Presses des Mines, 200p.
- Lévesque, B. & Morneau, G. (2007) L'évolution du modèle québécois de gouvernance. *Politique et Sociétés*, (26 (1)), 2.
- Levy, J. & M. Lussault, M. (2013) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 1127p.
- Lloyd-Williams, F., O'Flaherty, M., Mwatsama, M., Birt, C., & Ireland, R., Capewell, S. (2007) Estimating the cardiovascular mortality burden attributable to the European Common Agricultural Policy on dietary saturated fats. *Bulletin of the World Health Organization* 86 (2).
- Lobstein, T. & Longfield, J. (1999) Improving Diet and health through European Union Foods Policies. London: Health Education Authority.
- Lorrain, D. (1998) Administrer, gouverner et réguler. *Les Annales de la Recherche urbaine*, (80-81), p. 84-92.
- Louis, A. (2013) Groupements d'achats alimentaires de la diversité des pratiques à un cadre commun? Barricade, [www.barricade.be](http://www.barricade.be)
- Louviaux, M. (2011) Le Groupe d'achats communs de Barricade (Liège): à petits pas vers un autre monde. Dans: *La consommation critique, Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, 111-132.
- Lovell, R., Wheeler, B.W., Higgins, S.L., Irvine, K.N. & Depledge, M.H. (2014) A systematic review of the health and well-being benefits of biodiverse environments. *Journal Toxicologie Environmental Health, Part B* (17), 1-20.
- Low, S. A., Adalja, A., Beaulieu, E., Key, N., Martinez, S., Melton, A. & Jablonski, B.B.R. (2015) *Trends in U.S. Local and Regional Food Systems: A Report to Congress*. Washington DC: Economic Research Service, USDA, Administrative Publication No. (AP-068), p.92.
- Lussault, M. (2013) "Acteur" dans Lévy et Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 52-55.

- Lyson, T. (2004) *Civic Agriculture Reconnecting Farm, Food and Community*. University Press of New England, Lebanon, NH, 136p.
- MacRae, R. (1999) This thing called food: policy failure in the Canadian food and agriculture system. In: *For hunger-proof cities: sustainable urban food systems*, Edited by: Koc, M. Ottawa: International Development Research Centre and the Ryerson Centre for Studies in Food Security. 182-194.
- MacRae, R., Gallant, E., Patel, S., Michalak, M., Bunce, M. & Schaffner, S. (2010) Could Toronto provide 10% of its fresh vegetable requirements from within its own boundaries? Matching consumption requirements with growing spaces. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, (1(2)), 105-127.
- MacRae, R., Nasr, J., Kuhns, J., Baker, L., Christianson, R., Danyluk, M., Snider, A., Gallant, E., Kaill-Vinish, P., Michalak, M., Oswald, J., Patel, S. & Wekerle, G. (2012) Could Toronto provide 10% of its fresh vegetable requirement from within its own boundaries? Part II, Policy supports and program design. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development* (22), 147–169.
- MacRae, R., & Donahue, K. (2013) Municipal Food policy entrepreneur: A preliminary analysis of how Canadian cities and regional districts are involved in food system change. Institut canadien des politiques agro-alimentaires, 36p.
- Madison, M.G. (1997) Potatoes Made of Oil: Eugene and Howard Odum and the Origins and Limits of American Agroecology. *Environment and History* (3), 209-238.
- Magrini, M.B., Anton, M., Cholez, C., Duc, D., Hellou, G., Jeuffroy, M.H., Meynard, J.M., Pelzer, E., Voisin, A.S. & Walrand, S. (2017) Transition vers des systèmes agricole et agroalimentaire durables: quelle place et qualification pour les légumineuses à graines? *Revue française de Socio-Economique*, (18), 53-75.
- Mah, C.L. & Baker, L. (2011) Case 14 : The Toronto food policy council : twenty years of citizen leadership for a healthy, equitable, and sustainable food system. Canada Institutes of Health Research.
- Malassis, L. (1988) Histoire de l'agriculture, histoire de l'alimentation, histoire générale. *Economie Rurale*, (184-186), 192-198.
- Malassis, L. (1992) Politique agricole, politique alimentaire, politique agro-alimentaire. *Economie Rurale*, (211), 47-52.
- Malassis, L. & Ghersi, G. (1996) *Traité d'économie agro-alimentaire*. Hatier-Aupelf, Paris 449p.
- Malassis, L. (1997 a, b) *Les trois âges de l'alimentation, t2: l'âge industriel*. Cujas, Paris, 367p.
- Mander, U., Mikk, M. & Kulvik, M. (1999) Ecological and low intensity agriculture as contributors to landscape and biological diversity. *Landscape and Urban Planning*, (46 (1-3)), 169-177.
- Mansfield, B., & Mendes, W. (2013) Municipal Food Strategies and Integrated Approaches to Urban Agriculture: Exploring Three Cases from the Global North. International Planning Studies, *Urban Food Planning* (18 (3)) 37-60.

MAPAQ (2012) Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Plan de développement de la zone agricole: guide d'élaboration, Gouvernement du Québec, 40 p.

Marcq, P., Jon, C., Verhaegen, E., Feyereisen, M., Mertens, S. & Stassart, P. (2015) *La Ceinture Aliment Terre Liégeoise face aux défis de son positionnement théorique, politique et institutionnel*. 2<sup>e</sup> Congrès interdisciplinaire du développement durable, Thème 7, les autres acteurs de la Transition, 15p.

Maréchal, G. (2008) *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*. Educagri, 214p.

Marsden, T.K., Murdoch, P., Lowe, R., Munton, R. & Flynn, A. (1993) *Constructing the Countryside*. UCL Press, London, 220p.

Marois, C., Deslauriers, P. & Bryant, C.R. (1991) Une revue de la littérature scientifique sur l'étalement urbain et les relations urbaines agricoles dans la frange urbaine: le cas de la région métropolitaine de Montréal. *Espace, Société et Population*, 325-334.

Marois, C. (2006) Dynamiques agricoles dans les territoires périurbains à Montréal: situation présente et future. Communication présentée lors du colloque: La dynamique des territoires en milieu périurbain et le patrimoine naturel et culturel. 26, 27 et 28 avril 2006 au campus Longueuil. Université de Montréal.

Marraccini, E., Lardon, S., Loudiyi, S., Giacché, G., & Bonari, E. (2013). Durabilité de l'agriculture dans les territoires périurbains méditerranéens - Enjeux et projets agriurbains dans la région de Pise (Toscane, Italie). *Cahiers Agricultures*, Vol. 22, 517- 525.

Marsden, T.K., Murdoch, P., Lowe, R., Munton, R. & Flynn, A. (1993) *Constructing the Countryside*. UCL Press, London, 220p.

Marsden, T.K. (2000) Food matters and the Matter of: Towards a New Food Governance? *Sociologia Ruralis*, (40, 1), 20-29.

Marsden, T.K. (2004) The Quest for Ecological Modernisation: Re-Spacing Rural Development and Agri-Food Studies. *Sociologia ruralis*, (44, 2), 129-146.

Marsden, T.K. & Smith, E. (2005) Ecological entrepreneurship: sustainable development in local communities through quality food production and local branding. *Geoforum*, (36, 4), 440-451.

Marsden, T.K., Robert, L., Flynn, A. & Thankappan, S. (2010) *The Anatomy of the Food Crisis: Regulating the Risk Geographies of Agri-Food in the 21st Century*. In: *The New Regulation and Governance of Food. Beyond the Food Crisis?* Taylor & Francis. Routledge (29), 3-23.

Marsden, T., & Morley, A. (Eds.). (2014). *Sustainable Food Systems: Building a New Paradigm*. Abingdon, UK, and New York: Routledge, 256p.

Martineau, S., (2012) Triangulation en recherche qualitative. <http://propossurlemonde.blogspot.com/2012/02/triangulation-en-recherche-qualitative.html>

- Martinez, S., Hand M., Da Pra S., Pollack K., Ralston, T., Smith S. & Low, S. (2010) *Local Food Systems: Concepts, Impacts, and Issues*. United States Department of Agriculture Economic Research Report, Number 97.87p.
- Marty, P. (2013) Les appropriations urbaines de la question agricole. Le cas de Brive de 1945 à 2012. Thèse de doctorat en géographie. Université 1 Panthéon-Sorbonne, 630p.
- Marty, P. (2014) De la restauration scolaire à l'intégration de l'agriculture dans le projet de territoire: vers une ville acteur normatif de la question agricole? *Géocarrefour*, (89), 135-143.
- Massé, B. & Beaudry, M. (2007) Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, forme de renouvellement de la solidarité. *Cahier de l'ARUC-ES*, (Cahier n°: C-01-2008), 64p.
- Mathieu, J.L. (2003) Thünen, Johan Heirich von (1783-1850). In: Levy et Lussualt, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. 923-924.
- Mathieu, N. & Bontron, J.C. (1973) Les transformations de l'espace rural, problèmes de méthode. *Etudes Rurales*, (49-50), 137-159.
- Mathieu, N. (1974) Propos critiques sur l'urbanisation des campagnes. *Espaces et Sociétés*, (12), 71-89
- Mathieu, N. (1990) La notion de rural et les rapports villes-campagnes en France, des années 50 aux années 80. *Économie Rurale*, (197), 35-41.
- Mathieu, N. (1998) La notion de rural et les rapports ville-campagne en France, des années 1950 aux années 1980. *Economie rurale*, (197), 35-41
- Mathieu, N. (2017) *Les relations villes/campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique*. Harmattan, 240p.
- Maxwell, S. & Slater, R. (2003) Food Policy Old and New. *Development Policy Review*, (21, 5-6), 531-553.
- Maye, D., Holloway, L. & Kneasfey, M. (2007) *Alternative Food Geographies. Representation and Practice*. Elsevier Science Ltd, London, 316 p.
- Maye, D. & Kirvan, J. (2013) Food Security: A fractured consensus. *Journal of Rural Studies*, Editorial for the *Journal of Rural Studies Special Issue: Food Security: Emerging Perspectives and Responses*, (29), 1-6.
- Mazoyer, M. & Roudart, L. (2002) *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Points, 699p.
- McIntyre, B., Herren, H., Wakhung, J. & Watson, R. (2009) *International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development. (IAASTD) - Global report*, Island Press, Washington, 145-253.
- McClintock, N., Young, J.R., Evans, T., Simpson, M. & Santos, J. (2013) The landscape of food production. *Periodic Atlas of the Metroscape of Food Production* (Summer), 13-19.

McClintock, N., Cooper, J. & Khandeshi, S. (2013) Assessing the potential contribution of vacant land to urban vegetable production and consumption in Oakland, California. *Landscape and Urban Planning* (111), 46–58.

MEA. 2005: [www.millenniumassessment.org](http://www.millenniumassessment.org)

Meganck, R. (2015) La problématique de l'accès à la terre, débat organisé par Nature et progrès Belgique <https://agriculture-natpro.be/2015/03/12/la-problematique-de-lacces-a-la-terre-introduction-par-eric-meganck/>

Mello, J.A., Gans, K.M., Risica, P.M., Kirtania, U., Fournier, L. & Strolla, L.O. (2010) How is food insecurity associated with dietary behaviors? An analysis with low-income, ethnically diverse participants in a nutrition intervention study. *Journal of American Diet Association*, (110, 2), 1906-1911.

Melot, R. & Torre, A. (2012) Introduction: Conflits d'usage dans les espaces ruraux et périurbains. *Economie Rurale*, (332), 4-8.

Mendes, W., Balmer, K., Kaethler, T. & Rhoads, A. (2008) Using Land Inventories to Plan for Urban Agriculture Experiences from Portland and Vancouver. *Journal of the American Planning Association*, (74 (4)), 435-449.

Mendras, H. (1958) *Les paysans et la modernisation de l'agriculture*. Publication du Centre national de la Recherche Scientifique (CNRS), 143p.

Merle, A. & Piotrowski, M. (2011) Consommer des produits locaux: comment et pourquoi? *Décisions Marketing*, (67).

Mérenne-Schoumaker, B. (2013) La gouvernance territoriale wallonne. In: *Quelle(s) vision(s) pour le(s) territoire(s) wallon(s)*, Institut Destrée, 2012-2013, 183-197.

Michel-Guillou, E. & Moser, G. (2006) Commitment of farmers to environmental protection: from social pressure to environmental conscience. *Journal of environmental psychology*, (26) 227-235.

Michel, L. & Soulard, C. (2016) Comment s'élabore une gouvernance alimentaire urbaine? Le cas de Montpellier Méditerranée Métropole. Dans: *Construire des politiques alimentaires, Concepts et démarches*, Quae, 137-150

Mignolet, C., Schott, C., Benoit, M. & Meynard, J.M. (2012) Transformations des systèmes de production et des systèmes de culture du bassin de la Seine depuis les années 1970: une spécialisation des territoires aux conséquences environnementales majeure. *Innovations Agronomiques*, (2), 1-16.

Milligan, C., Gatrell, A., & Bingley, A. (2004) Cultivating health: Therapeutic landscapes and older people in northern England. *Socila, science and Medicine*, (58, 9), 1781-1793.

Millward H., Beesley, K.B., Ilbery, B. & Harrington, L. (eds) (2000) *Agricultural and Environmental Sustainability in the New Countryside*. Halifax: Saint Mary's University Press and the Rural Research Centre, Nova Scotia Agricultural College.

Minet, L. (2003) *La constellation des groupes d'achats en Belgique*. Asbl Vivre.



- Mollard, A., Chatelier, V., Codron, J.M., Dupraz, P. & Jacquet, F. (2003) L'agriculture contre l'environnement? Diagnostics, solutions et perspectives économiques. *Annales des Mines*, (30), 37-59.
- Monaco, F., Zasada, I., Wascher, D., Glavan, M., Pintar, M., Schmutz, U., Mazzocchi, C. Corsi, S. & Sali, G. (2017) Food Production and Consumption: City Regions between Localism, Agricultural Land Displacement and Economic Competitiveness. *Sustainability*, (9 (1)), 2-21.
- Montminy, D. (2010) La protection du territoire agricole de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal dans un contexte d'étalement urbain. Master thèse, Département de Géographie, Université de Montréal, 151p.
- Moragues, A., Morgan, K., Moschitz, H., Neimane, I., Nilsson, H., Pinto, M., Rohrer, H., Ruiz, R., Thuswald, M., Tisenkopfs, T. & Halliday, J. (2013) Urban food strategy: the rough guide to sustainable food systems. Document developed in the framework of the FP7 project Foodlinks (Ga n° 265287), 26p.
- Moragues-Faus, A. & Morgan, K. (2015) Reframing the foodscape: the emergent world of urban food policy. Sage Journal, *Environment and Planning A: Economy and Space*, (47, 7)
- Moreau-Defarges, P. (2003) *La gouvernance*. Presses Universitaires de France. Que sais-je ? Paris, 128p.
- Morgan, K., Marsden, T. & Murdoch, J. (2006) *Worlds of Food: Place, Power and Provenance in the Food Chain*. Oxford: Oxford University Press, p. 7-25.
- Morgan, K. (Dir.) (2009) Feeding the city. The challenge of the urban food planning. *International Planning Studies* (Special Issue), (14 (4)), 341-348.
- Morgan, K. & Sonnino, R. (2010) The urban foodscape: world cities and the new food equation. *Cambridge Journal of Regions Economy and Society*, (3), 209-225
- Morgan, K. (2014) Nourishing the city: the rise of the urban food question in the Global North. *Urban Studies* (52 (8)), 1379-1394.
- Morris, C., & Buller, H. (2003) The local Food sector: a preliminary assessment of its form and impact in Gloucestershire. *British Food Journal*, (105 (8)), 559-566.
- Morrison, K. T., Nelson, T. A., & Ostry, A. S. (2011) Methods for mapping local food production capacity from agricultural statistics. *Agricultural Systems*, 104 (6), 491-499.
- Moore Lappe, F. (1971) *Diet for a Small Planet*. New York: Ballantine Books. (52), 1379-1394.
- Mougeot, L.J.A. (2000) *Urban Agriculture: Definition, Presence, Potentials and Risks*, Ottawa, International Development Research Centre, thematic paper n° 1, 42 p.
- Mougeot, L.J.A. 2005. Introduction, in Mougeot, L.J.A. (ed.). *Agropolis; the social, political and environmental dimensions of urban agriculture*. London: Earthscan, 1-30.
- Mourad, M., & Cloteau, A. (2016) Gaspillage alimentaire, le poids des chiffres. *SciencePo Bibliothèque*.5p.

- Moustier, P. (1994) Fausses imperfections et imperfections compensatoires: une illustration par le marché des légumes à Brazzaville. In: *Economie institutionnelle et agriculture: Institutional economics and agriculture*. Griffon Michel (ed.). CIRAD-GERDAT-URPA, CIRAD-GERDAT-MES.7-17.
- Moustier, P. & Pages, J. (1997) Le péri-urbain en Afrique: une agriculture en marge? *Économie rurale*, (241), 48-55
- Moustier, P. & Mbaye, A. (1999) Introduction générale. In: Moustier, P., Baye, A., De Bon, H., et al. (Eds.), *Agriculture périurbaine en Afrique Subsaharienne*, Montpellier, Cirad, -17.
- Moustier, P. (2003) L'agriculture de proximité: enjeux socio-économiques dans les pays du Sud. [Résumé]. *Comptes rendus de l'académie d'agriculture de France*, (89 (4)), 58-59.
- Moustier, P. & Fall, A.S. (2004) Les dynamiques de l'agriculture urbaine: caractérisation et évaluation. Dans: O.B. Smith, P. Moustier, L.J.A. Mougeot, & A.S. Fall (Éds.), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, Cirad, CRDI, Paris, Ottawa, 23-37.
- Moustier, P., Thai B. T. & Vagneron, I. (2004) Organisation et efficience des marchés de légumes approvisionnant Hanoi (Vietnam). *Cahiers Agricultures*; 13(1), 142-147.
- Moustier, P. (2017) Short urban food chains in developing countries: signs of the pastor of the future? *Natures Sciences Sociétés*, 25 (1), dossier: L'agriculture dans le système alimentaire urbain: continuités et innovations, 7-20.
- Moser G. (2009) *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement*. Bruxelles : De Boeck.298p.
- Mundler P., (2007) Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité, *Ruralia*, n°. 20.
- Mundler, P. (2008) Petites exploitations diversifiées en circuits courts. Soutenabilité sociale et économique, Rapport final, ISARA Lyon, 28p.
- Mundler, P. (2009) Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne : solidarité, circuits courts et relocalisation de l'agriculture. *Revue Pour*, n° 201, p.155-162.
- Mundler, P. (2013) Le prix du panier est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? une analyse de sept AMAP en région Rhône-Alpe. *Economie rurale*, n°336
- Mundler, P., Consalès, J.N., Melin, G., Pouvesle, C. & Vandenbroucke, P. (2014) Tous agriculteurs? L'agriculture urbaine et ses frontières. *Géocarrefour*, (89 (1-2)) 53-63.
- Mundler, P. & Criner, G. (2015) Food System-Food Miles. In: B. Caballero, P. Finglas, & Toldra, F. (eds.), *Encyclopedia of Food and Health*, Elsevier.77-82.
- Mundler P. & Laughrea, S. (2016) Les bénéfices des circuits alimentaires de proximité. Une revue critique de la littérature. Dans *Alimentation et proximités, Jeux d'acteurs et territoires*. Educagri, 29-58.
- Mundler, P. & Laughrea, S. (2016) The contributions of short food supply chains to territorial development: A study of three Quebec territories. *Journal of Rural Studies*, (45), 218-229.

- Munton, R.J.C. (1974) Farming on the urban fringe. In: Johnson (James), Ed. *Suburban Growth*. London: John Wiley, 201-263.
- Munton, R.J.C. (1983a) *London's green belt: containment in practice*. London, Allen and Unwin, p. 178.
- Munton, R.J.C. (1983b) Agriculture and conservation: What room for compromise? In: A. Warren and F.B. Goldsmith (Eds.). *Conservation in Perspective*, Wiley. Chichester, 353-373.
- Munton R.J.C. (1985) Investment in British agriculture by the financial institutions. *Sociologia Ruralis*, (25), 153-173.
- Munton R.J.C., Whatmore, S. & Marsden, T. (1988) Reconsidering Urban-Fringe Agriculture: A Longitudinal Analysis of Capital Restructuring on Farms in the Metropolitan Green Belt. *Transactions of the Institute of British Geographers*, (13), 324-336.
- Murdoch, J. & Marsden, T. (1995) The spatialization of politics: local and national actor-spaces in environmental conflicts. *Transactions of the Institute of British Geographers*, (20, 3) *The Royal Geographical Society*.368-380.
- Murdoch, J., Marsden, T. & Banks, J. (2000) Quality, Nature, and Embeddedness: Some Theoretical Considerations in the Context of the Food Sector. *Economic Geography*, (76 (2)), 107-125.
- Mzoughi, N. & Napoléone C. (2013) Introduction. L'écologisation, une voie pour reconditionner les modèles agricoles et dépasser leur simple évolution incrémentale. *Natures Sciences et Sociétés*, (21), 161-165.
- Nahmias, P. & Le Caro, Y. (2012) Pour une définition de l'agriculture urbaine: réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales in EUE, (6), *Environnement Urbain/Urban Environment*, (6), 2-16.
- Nature et Progrès Belgique (2015) Echangeons sur notre agriculture. Conférence débat décembre 2015, animé par Sylvie La Spina, à Namur.
- Nature et progrès Belgique (2016) Construire ensemble notre alimentation. Colloque organisé par Nature et Progrès Belgique, l'ACRF-Femmes en Milieu Rural et VSZ.
- Nature et Progrès Belgique (2018) Moins de 10% des céréales wallonnes servent à notre alimentation. Renforcer l'autonomie alimentaire wallonne en céréales est-ce possible? Conférences débats avril 2018.
- New England Journal of Medicine, 2015.
- Nelson, A.C. (1992) Preserving prime farmland in the face of urbanization: Lessons from Oregon. *J. Amer. Planning Assoc.* (58), 467-488.
- Neuner, K., Kelly, S. & Samina, R. (2011) Planning to eat? Innovative local government plans and policies to build healthy food systems in the United States. Healthy Kids-Healthy Communities Buffalo, partnerships and the Food Systems Planning and Healthy Communities Lab, University of Buffalo. Report 30p.
- Nicourt, C., Girault, J.M. & Bourliaud, J. (2000) Les odeurs d'élevages: textes, conflits et négociations locales. *Economie Rurale*, (260), 79-89.

- Nihous, F. (2008) La diversification et la valorisation des activités agricoles au travers des services participant au développement rural. Report produced by F. Nihous. 52p.
- Nizet J., Van dam, D. & Dejardin, M. (2009) Les limites de la transmission familiale chez les viticulteurs bio en Alasce. In: N. Burnay & A. Klein (eds), *Figures contemporaines de la transmission*, Presses Universitaires de Namur, 347-358.
- Noël, B. & Van Malder, L. (2014) Les Compagnons de la Terre: Réinventer l'agriculture en Wallonie. Barricade/GREOA, Liège, 24 p.
- Noël, J. & Darrot, C. (2016) Des systèmes alimentaires relocalisés plus durables: vers un accès à une alimentation de qualité pour tous. Eléments de réflexion autour des solidarités alimentaires territorialisées en Bretagne. RIODD, 2016.
- Northbourne, Lord. (1940) Look to the Land. London: Dent; 31p.
- Nworgu, B.G. (1991) Educational Research: Basic Issues and Methodology. Wisdom Publishers Limited, Ibadan Owerri, Nigeria.
- OCDE. (2001) *Multifonctionnalité. Elaboration d'un cadre analytique*. 29 p.
- OCDE. (2005) *La multifonctionnalité dans l'agriculture. Quel rôle dans le secteur privé?* 152p.
- OCDE. (2015) *Perspectives régionales de l'OCDE. Régions et villes : les politiques publiques à la rencontre des citoyens*. 321p.
- Orlando, G. (2011) Sustainable food vs. unsustainable politics in the city of Palermo: the case of an organic farmers' market. *City and Society* 23, (2).173-191.
- Pachauri, R. & Reisinger, A. (Eds.) (2007) Climate Change, Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. IPCC, Geneva, Switzerland, 104 p.
- Paddeu, F. (2012) Faire face à la crise économique à Detroit: les pratiques alternatives au service d'une résilience urbaine? Dans: *L'Information géographique* (76), 119-139.
- Paddeu, F. (2014) L'agriculture urbaine à Detroit: un enjeu de production alimentaire en temps de crise? *Pour*, (224) 88-99.
- Padilla, M. (1991) Les politiques de la consommation alimentaire: Signification et portée. Thèse de doctorat, en sciences économiques, Université Montpellier 1. 375p.
- Pagès, D., Péliissier, N., 2000. *Territoires sous influence/1*, 12 p.
- Paillard, S., Treyer, S. & Dorin, B. (2010) Agrimonde: Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050. Paris: Quae (Matière à débattre et décider), 296p.
- Paquet, G. (2011) *La problématique gouvernance*. Encyclopédie de la Stratégie, Vuibert, 1200p.
- Paquot, D. (2005) Rapport sur la situation économique de l'entreprise en Wallonie. Wavre, Belgique, UWE.

- Parenteau, R. (1980) Le milieu périurbain: l'exemple montréalais. *Cahiers de Géographie du Québec*, (24 (62)), 249-276.
- Parmentier, B. (2006) *Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI<sup>ème</sup> siècle*. La Découverte, 294p.
- Parker, G. (2005) Sustainable food? Teikei, Co-operatives and food citizenship in Japan and the UK, Working Paper and Planning, University of Reading.UK.29p.
- Pasquier, R., Simoulin, V. & Weisbein, J. (2013) *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*. LGDJ. Droit et Société. Paris, 330p.
- Paye, O. (2005) La gouvernance: D'une notion polysémique à un concept politologique. *Études internationales*, (36 (1)), 1-2.
- Pecqueur, B. (2001) Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisé. *Economie Rurale*, (261), 37-49.
- Pellerin, S., Bamière, L., Angers, D., Béline, F., Benoît, M., Butault, J.P., Chenu, C., Colnenne-David, C., De Cara, S., Delame, N., Doreau, M., Dupraz, P., Favardin, P., Garcia-Launay, F., Hassouna, M., Hénault, C., Jeuffroy, M.H., Klumpp, K., Metay, A., Moran, D., Recous, S., Samson, E., Savini, I. & Pardon, L. (2013) Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques. *Rapport d'étude, INRA* (France), 454 p
- Perrier-Cornet, P. (2002) *Repenser les campagnes*. La Tour d'Aigues, l'Aube-DATAR, 280p.
- Perrin, C. (2007) La vigne et l'olivier en Provence, un moyen de préserver les espaces agricoles périurbains? Dans: Y. Le Caro, Ph. Madeline et G. Pierre (dir), *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, Presses Univ. de Rennes.173-189.
- Perrin, C. (2013) L'agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville durable: une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture en Méditerranée? *Bulletin de l'association des géographes français* (3), 337-355.
- Perrin, C. & Soulard, C. (2014) Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture. Le cas de Perpignan. *Géocarefour*, (89), 125-134.
- Peters, C.J., Wilkins, J.L. & Fick, G.W. (2005) Input and Output Data in Studying the Impact of Meat and Fat on the Land Resource Requirements of the Human Diet and Potential Carrying Capacity: The New York State Example. [R05-1]. Department of Crop and Soil Sciences, Cornell University, Ithaca, NY.25p.
- Peters, C.J., Wilkins, J.L.& Fick, G.W. (2007) Testing a complete-diet model for estimating the land resource requirements of food consumption and agricultural carrying capacity: the New York State example. *Renewable Agriculture and Food Systems*, (22 (2)), 145–153.
- Peters, C.J, Bills, N., & Fick, G.W. (2008) Foodshed analysis and its relevance to sustainability. *Renewable Agriculture and Food Systems*, (24), p. 1-7.

- Peters, C. J., Bills, N., Lembo, A.J., Wilkins, J. & Fick, G.W. (2009) Mapping potential foodsheds in New York State: A spatial model for evaluating the capacity to localize food production”. *Renewable Agriculture and Food Systems*, (24 (01)), 7284.
- Peters, C.J., Bills, N., Lembo, A.J., Wilkins, J. & Fick, G.W. (2011) Mapping potential foodsheds in New York state by food group: An approach for prioritizing which foods to grow locally. *Renewable Agriculture and Food Systems*, (27 (2)), 125-137.
- Peters, C.J., Picardy, J.A., Darrouzet-Nardi, A. & Griffin, T.S. (2014) Feed conversions, ration compositions, and land use efficiencies of major livestock products in US agricultural systems”. *Agric. Syst.* (130), 35–43.
- Peters, C.J., Picardy, J.A., Darrouzet-Nardi, A., Wilkins, J., Griffin, T.S. & Fick, G.W. (2016) Carrying capacity of US agricultural land: Ten diet scenarios. *Elem. Sci. Anthr.* (4) p.000116. DOI: <http://doi.org/10.12952/journal.elementa.000116>
- Pfeiffer, E. (1934b) *New Methods in Agriculture and Their Effects on Food-stuffs*. London: Rudolf Steiner Publishing Co.
- Phlipponneau, M. (1956) *La Vie rurale de la banlieue parisienne*. Paris, Armand Colin, 593p.
- Pinchemel, G. 1960. L’interdépendance des villes et des campagnes et les problèmes des niveaux optima. *Revue économique*, (11 (3)), 337-349.
- Pirenne, M. (2000) *L’agriculture biologique en Wallonie. État actuel et diffusion*. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, Université de Liège, inédit, 160 p.
- Pirenne, M. (2001) *L’agriculture biologique en Wallonie: état actuel et diffusion*. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, (40, (1)), 81-94.
- Piriou, S. (2002) *L’institutionnalisation de l’agriculture biologique de 1980-2002*. Thèse de doctorat en agronomie, Département Economie Rurale et gestion, Ecole nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 462p.
- Pisani, E. (2004) *Un vieil homme et la terre*. Paris, Le Seuil, collection L’Histoire immédiate, 232 p.
- Pitseys, J. (2010) Le concept de gouvernance. *Revue interdisciplinaire d’études juridiques*, (65), 207-228.
- Plantinga, S., et Derkzen, P. (2012). « How food travels to the public agenda ». In Viljoen, A., Wiskerke, J. S. C., *Sustainable food planning: evolving theory and practice*, Wageningen Academic Publishers., p. 79-90
- Plateau, L. (2013) *Groupes d’achat solidaire de l’agriculture paysanne: un exemple d’encastrement de l’économie dans la société. De la délibération pour une économie solidaire fertile*. Mémoire de fin d’études, Université Libre de Bruxelles.94p.
- Plateau, L, Hozemer, L., Nyssens, T. & Maréchal, K. (2016) *Analyse dynamique de la durabilité vécue et mise en œuvre par les acteurs des circuits courts*. Rapport de recherche, CESE-ULB (ADDOCC).
- Pleyers, G. (2011) *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*. Desclée De Bouver, 328p.

- Plet, F. (2003b) Alimentation. In: J. Lévy & Lussault (Eds), Dictionnaire de la géographie, de l'espace des sociétés, Paris Belin, 1127p.
- Poulot, M. & Rouyres, T. (2003) Les espaces ouverts en Ile-de-France: quels enjeux pour quels acteurs? *Canadian Journal of Regional Science*, n° spécial: Structures et dynamiques au-delà des banlieues (XXVI (2 et 3)), 431-446.
- Poulot, M. (2008a) Les territoires périurbains: fin de partie pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives? *Géocarrefour*, (83 (4)), 269-278.
- Poulot, M. (2008b) Le retour de l'agriculture dans la ville élargie: vers la durabilité des territoires périurbains. Vol. 2, Habilitation à diriger des recherches, Paris Ouest Nanterre La Défense, 398p.
- Poulot, M. (2011) Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain; du lotissement au projet de territoire. *Vertigo*, (11 (2)).
- Poulot, M. (2012) Vous avez dit locavore? De l'invention du locavorisme aux États-Unis, *POUR*, (215-216), 349-354.
- Poulot, M. (2013) Introduction: Agriculture dans la ville, agriculture pour la ville: acteurs, pratiques et enjeux. *Bulletin de l'association des géographes français*, 276-285.
- Poulot, M. (2014) Agriculture et ville: des relations spatiales fonctionnelles en réaménagement. Une approche diachronique. *Pour* (224), 51-66.
- Poulot, M. (2015) Agriculture et ville: des relations spatiales et fonctionnelles en réaménagement. Une approche diachronique. *Pour* (224), 51-66.
- Pourias, J. (2013) Inégalités d'accès à l'alimentation :un tour d'horizon des réponses possibles apportées par l'agriculture urbaine, dans *Agriculture urbaine :aménager et nourrir la ville*, Vertigo, p319-338.
- Poux, X. (2009) La biodiversité: contrainte ou avenir pour l'agriculture? Une perspective européenne. *Revue Pour*, (202-203), 141-148.
- Praly, C. (2007) La difficile rencontre entre acteurs du monde agricole et collectivités territoriales. Dans Séminaire Prospective, Agricultures, Politiques publiques et Territoires (PAPPET1).
- Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C., Bon, N., & Cornée, M. (2009) La notion de « proximité » pour analyser les circuits-courts. Colloque ASRDLF, XLVI<sup>e</sup>.
- Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C. & Saleilles, S. (2012) Repenser l'échelle d'approvisionnement des cantines. In: Prigent-Simonin, A.-H., Hérault-Fournier, C. (Eds.), *Au plus près de l'assiette. Pérenniser les circuits courts alimentaires*, Versailles – Dijon, éditions Educagri/Quae, 170-186.
- Pothukuchi, K. & Kaufman, J. (1999) Placing the food system on the urban agenda: The role of municipal institutions in food systems planning. *Agriculture and Human Values*, (16), 213-224.
- Pothukuchi, K. & Kaufman, J. (2000) The food system: A stranger to the planning field. *Journal of the American Planning Association*, (66 (2)), 112-24.

Pothukuchi, K. (2004) *Community food assessment. A first step in planning for community food security. Journal of Planning Education and Research*, (23), 356-377.

Première Stratégie Wallonne de développement durable, 2007-2013, 40p,

Pretty, J.N. (2001) Some benefits and drawbacks of local food systems. Briefing Note for TVU/Sustain. Agrifood Network. [https://www.sustainweb.org/pdf/afn\\_m1\\_p2.pdf](https://www.sustainweb.org/pdf/afn_m1_p2.pdf)

Prévoist, B. (2011) Circuits courts et innovations territoriales: de l'échange à la démocratie. *Chantiers Politiques*, (9).

Prévoist, B. (2014) Des circuits courts à la reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation. *Erudit, Revue internationale de l'économie sociale*, (331), 30-44.

Prigent-Simonin, H., Héroult-Fournier, C. & Merle, A. (2012) Portraits d'acheteurs en circuits courts. Dans *Au plus près de l'assiette. Pérenniser les circuits courts*, Educagri Quae, 29-45

Prost, J.A, de Sainte Marie, C. & Delfosse, C. (2000) Patrimoine rural et économie locale: le cas des pâtisseries corses au Brocciu. Maison des Sciences de l'Homme, Paris. *Collection Ethnologie de la France*, (16), 105-119.

Prost, B. (1994) L'agriculture périurbaine: analyse d'une marginalité. *Bulletin de l'association de géographes français*, 144-151.

Ramsey, R., Giskes, K., Turrell, G. & Gallegos, D. (2011) Food insecurity among Australian children: Potential determinants, health and developmental consequences. *J Child Health Care*. (15), 401-416.

Rastoin, J.L. (2006) Le Système Alimentaire Mondial Est-Il Soluble Dans Le Développement Durable? *Working Papers MOISA 200605*, UMR MOISA: Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs: CIHEAM-IAMM, CIRAD, INRA, Montpellier SupAgro - Montpellier, France. Working Paper, n°5.

Rastoin, J.L. (2008) Les multinationales dans le système alimentaire. Projet n°306, La plaine Saint Denis, 61-68.

Rastoin, J.L & Ghersi, G. (2010) *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Quae, 584p.

Rastoin, J.L. (2014) Les systèmes alimentaires territorialisés (SAT): concept et opérationnalisation. Rencontre Systèmes alimentaires territoriaux. Le Chaffaut-Saint-Jurson. 22 juin 2014. Réseau Rural Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Rastoin, J.L. (2015) Les systèmes alimentaires territorialisés: le cadre conceptuel. *Résolis*, (4), 11-13.

Raton, G, Blanquart, C. & de Biasi, C. (2017) Des circuits courts durables? De l'utopie à la réalité. *Cahiers de l'IAURIF*, 2017, p. 6.

Reardon, T. & Timmer, C.P. (2007) Transformation of Markets for Agricultural Output in Developing Countries since 1950: How has Thinking Changed? *Handbook of Agricultural Economics*, (3 (55)), 2807-2855.



- Reed, M. & Keech, D. (2015) Building a Bristol Food City Region from the Grass Roots up: Food Strategies , actions plans and food policy council. *Urban Agriculture magazine*, 29, 26-29.
- Redfield, S.E. (1984) *Vanishing Farmland: A legal Solution for the States*. 96-97.
- Redlingshöfer, B. (2008) L'impact des circuits courts sur l'environnement. In: Maréchal G., *Les circuits courts alimentaires: bien manger dans les territoires*. Educagri, 175-184.
- Redwood, M. (2009) Urban agriculture and changing food markets. In: J Clapp and M J Cohen (editors), *The Global Food Crisis: Governance Challenges and Opportunities*, Wilfrid Laurier University Press, Waterloo, Canada, 205-215.
- Reijntjes C., Haverkort B. & Waters-Bayer, A. (1995) *Une agriculture pour l'avenir: une introduction à l'agriculture durable avec peu d'intrants externes*. Paris, Karthala, 473 p.
- Renard, J. (2002) *Les mutations des campagnes, paysages et structures agraires dans le monde*. Paris, A. Colin, Collection U, 221 p.
- Renting, H., Marsden, T. & Banks, J. (2003) Understanding alternative food networks: exploring the role of short chains in rural development. *Environment and Planning*. (35 (3)), 393-411.
- Renting, H., Oostindie, H., Laurent, C., Brunori, G., Barjolle, D., Jervell, A. M., Granberg, L. & Heinonen, M.(2008) Multifunctionality of Agricultural Activities, Changing Rural Identities and New Institutional Arrangements, *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*,7(4/5), pp. 361-385.
- Reynolds, B. (2009) Feeding a world CITY: the London food strategy. *Int Plan Stud* (14(4)), 417-424.
- Rey-Valette, H., Pinto, M., Maurel, P., Chia, E., Guiheneuf, P.Y., Michel, L., Nougaredes, B., Soulard, C., Jarrige, F. & Guillemot, S. (2011) Guide pour la mise en œuvre de la gouvernance en appui au développement durable des territoires. Rapport PSDR. Cemagref, CNRS, Geysier, INRA, SupAgro, Université Montpellier, 1.80p.
- Rhodes, R. A. W. (1997) *Understanding governance. Policy networks, Governance, Reflexivity and Accountability*. Open University Press. Public Policy and Management. Glasgow, 252p.
- Rip, A., T.J. Misa & J. Schot (1995) *Managing technology in society*. Pinter Publishers London, New York.361p.
- Roberts, W. (2001) *The Way to a City's Heart is Through its Stomach: Putting Food Security on the Urban Planning Menu*. Toronto Food Policy Council, Toronto. 59p. [http://www.toronto.ca/health/tfpc\\_hs\\_report.pdf](http://www.toronto.ca/health/tfpc_hs_report.pdf)
- Robinson, J.B., & Van Bers, C. (1991) Exploring a Sustainable Future for Canada. Paper presented at the Social Implications of Technology Conference of the Toronto chapter of the IEEE Society, Toronto 21-22 June.
- Robineau, O. (2013) *Vivre de l'agriculture dans la ville africaine. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina-Faso*, thèse de doctorat en géographie, Université de Montpellier, 352p.

- Rockstrom, J., Steffen, W., Noone, K. & Person, A. (2009) A Safe Operating Space for Humanity. Chap. III. *Nature*, (461), 472-475.
- Ricordel P. (1997) La gestion publique locale. Une étude empirique sur 20 communes-centres d'agglomérations françaises, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, (3), 425-448.
- Roig, J. (2015) Les Incroyables Comestibles dans les villes du Nord de l'Angleterre. *Revue POUR*, (224), 11-117.
- Romeyer, C. (2012) La restauration collective en quête de solutions logistiques. In: Prigent-Simonin, A-H., & Herault-Fournier, C. (Eds.), *Au plus près de l'assiette. Pérenniser les circuits courts alimentaires*. Educagri/Quae, 139-161.
- Rosamond, B. (2000) *Theories of European Integration*, Londres, Macmillan Press, 232p.
- Rozenbaum, S.J. & Reganold, J.P. (1986) State farmland preservation programs within the upper Mississippi river basin: A comparison. *Science Direct*, (12 (4)), 315-336.
- Rotmans, J. & Loorbach, D. (2009) Complexity and transition management. *Journal of Industrial Ecology*, (13 (2)) 184-196.
- Rouget, N. (2008) *Les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains. Diversification et stratégies d'adaptation des agricultures. Les cas des périphéries Sud-Est de Lille et Nord de Lens*. Thèse de géographie, Université Paris Ouest - Nanterre La Défense, 456 p.
- Rouget, N. (2012) La gestion des espaces ouverts de Lille Métropole. Produire un paysage vivant, mettre à contribution l'agriculture, projets de paysage en ligne. <https://www.projetsdepaysage.fr/editpdf.php?texte=767>
- Rouget, N., Lescureux, F., Letniowska-Swiat, S., Schmitt, G., Heude, J. & Pfirsch, T. (2016) Innover pour nourrir la ville: comment un intermédiaire de la grande distribution renouvelle la pratique des circuits courts - O'Tera dans le Nord-Pas-de-Calais. *Annales de Géographie*, (712), 642-665, Armand Colin.
- Rouillé D'Orfeuil, H., & Landrot, C. (2016) Promouvoir la transition alimentaire, un objectif commun pour tous les citoyens et citoyennes de la Méditerranée. *Journal Résolis*, (12), 92p.
- Sadler, R.C., Gilliland, J.A. & Arku, G. (2014) Stakeholder and policy maker perception of key issues in food systems planning and policy making. *Journal of Hunger Environmental Nutrition* (9(1)), 1-15.
- Sala, O. E., Chapin, J.J., Armesto, E., Berlow, J., Bloomfield, R., Dirzo, E., Huber-Sanwald, L.F., Huenneke, R., Jackson, A., Kinzig, R., Leemans, D., Lodge, H.A., Mooney, M., Oesterheld, N.L., Poff, M.T., Sykes, B.H., Walker, M. & Wall, D.H. (2000) Global Biodiversity Scenarios for the Year 2100, *Science*, (287), 1770-1776.
- Sanjuan, A.I. (2007) La qualité alimentaire en Europe. In Hervieu, B (dir) Allaya M. (coord): *Mediterra*, Presses de Sciences Po, Paris, 123-153.
- Sanio, M.R., Burack, D. & Siddiqui, S. (1998) Reuse of urban waste for agriculture: an investment program for progressive action. The challenge in wasting waste. *World Engineering*

Partnership for Sustainable Development, Secretariat for Recycling Waste for Agriculture: The Rural-Urban Connection, 60p.

Sassatelli, R. & Scott, A. (2001) Trust Wider Markets, Novel Foods. Responses to the Erosion of Consumers' Confidence in Austria, Italy and the UK. *European Societies* 3(2), 213–244.

Schaffnit-Chatterjee, C. (2009) The Global food equation: Food security in an environment of increasing scarcity. Frankfurt am Main-Deutsche Bank, Research, 38p.

Scatton, L. & Schmitz, S. (2017) L'image de marque des villes wallonnes. In: *Belgeo* 2016 (1), numéro ouvert.

Scheffer, S. & Dalido, A.L. (2010) Observer les circuits courts à l'échelle d'un territoire: proposition d'un modèle d'analyse spatiale des données, en termes de systèmes d'information géographique. International EAAE-SYAL Seminar – Spatial Dynamics in Agri-food Systems, Parme, 27-30 octobre 2010, 18 p.

Scheffer, S. (2011) La dimension touristique des marchés, une forme particulière de renouveau. Dans Traversac, J.-B. (éd.), *Les circuits courts, contribution au développement régional*, Educagri, 129-152.

Schiff, R. (2007) The Role of Food Policy Councils in Developing Sustainable Food Systems. *Journal of Hunger and Environmental Nutrition*, 3(2-3): Sustainable Food Systems: Perspectives from the United States, Canada, and the European Union, 206-228.

Schmitz, S. (2007) Juxtaposition des modes d'habiter dans les campagnes belges, dans *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe*, P.I.E, Peter Lang, 42-46.

Schmitz, S., & Dubois, C. (2017) Tensions sur le devenir des campagnes wallonnes: notes de terrain. *Société Géographique de Liège*, (69), 81-94.

Schott, C., Mignolet, C. & Meynard, J.M. (2010) Les oléo protéagineux dans les systèmes de culture: évolution des assolements et des successions culturales depuis les années 1970 dans le bassin de la Seine. *OCL Oléagineux Corps Gras Lipides* (17 (5)), 76-291.

Schumpeter, J. A. (1934) *The theory of Economic Development: An Inquiry into Profits, Capital*. Credit, Interest and the Business Cycle, 255p.

SDER: Schéma de Développement de l'Espace Régional 2013.

SDT (2017) Schéma de développement territorial de Liège Métropole.

Selfa, T. & Qazi, J. (2005) Place, taste, or face-to-face? Understanding producer-consumer networks in local food systems in Washington State. *Agriculture and Human Values*, 22 (4), 451.

Selltiz, C., Wrightsman, L.S. & S. Cook (1977) *Les méthodes de recherche en sciences sociales*. Montréal: Les éditions H.R.W., 1977, 606 p.

Serrano, J. (2005) Quel équilibre entre urbanisation et préservation des espaces agricoles périurbains? Le cas d'une agglomération moyenne ». *Développement Durable et Territoires*, Dossier 4.

Serrano, J. & Vianey, G. (2014) Patrimonialiser des activités agricoles pour banaliser la consommation d'espaces agricoles périurbains: réflexions à partir du cas de l'agglomération de Tours. *Géographie, Economie, Société*, (16), 297-314.

Serrano, J., Tanguay, C. & Yengué, J.L. (2018) La relocalisation de la production alimentaire: un jeu d'acteurs complexe? L'exemple de l'agglomération tourangelle. [https://www.sfer.asso.fr/source/Coll-trajectoire-2018/articles/C31\\_Serrano.pdf](https://www.sfer.asso.fr/source/Coll-trajectoire-2018/articles/C31_Serrano.pdf) . Consulté le 18/09/2018.

Service Public Fédéral Economie - Direction générale Statistique et Information économique. (2012) Chiffres-clefs de l'agriculture: L'agriculture en Belgique en chiffres. Edition SPF, Bruxelles, 27p.

Servigne, P. (2014) *Nourrir l'Europe en temps de crise. Vers des systèmes alimentaires résilients*. Babel, 202p

Sjauw-Koen-Fa, A. (2009) Sustainability and security of the global food supply chain. Rabobank Group, 47p.

Silverman, D. (2004) *Qualitative research: theory, method and practice*. (2nd ed.). London; Thousand Oaks; New Delhi: Sage.

Silverman, D. (2006) *Interpreting Qualitative Data: Methods for Analysing Talk, Text and Interaction*. (2nd ed.) London; Thousand Oaks; New Delhi: Sage.

Silverman, D. (2009) *Doing qualitative research*. (3rd ed.). London; Thousand Oaks; New Delhi: Sage

Simard, M., & Guimond, L. (2013) Des étrangers parmi nous? Représentations et pratiques de divers acteurs ruraux face à l'installation de nouvelles populations dans les campagnes au Québec, *Géographie, économie, société*, (15 (1-2)), 25-46.

Sinclair, R.J. (1967) Von Thunen and urban sprawl. *Annals of the Association of American Geographers*, (55), 72-78.

Sinnaeve, G., & Gofflot, S. (2018) Comment développer les céréales panifiables en Wallonie? Quid de la qualité des céréales? Conférence/Nature et progrès Belgique.

Smith, J., Nasr, J. & Ratta, A. (1996) *Urban agriculture: food, jobs, and sustainable cities*. UNDP, Habitat II Series, 302 p.

Smith, J., Nasr, J. & Ratta, A. (2001) *Urban Agriculture: Food Jobs and Sustainable Cities* (published with permission from the United Nations Development Programme: The Urban Agriculture Network).

Sonnino, R. (2009) Feeding the City: towards a new research and planning agenda. *International Planning Studies*, (14 (4)), 425-435.

Sonnino, R. & Marsden, T. (2006) Beyond the divide: rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of Economic Geography*, (6), 181-99.

- Souchard, N. (2000) *L'agriculture dans la nouvelle structuration territoriale des agglomérations urbaines. Jeux d'acteurs et émergence d'un nouveau patrimoine urbain? Rapport de recherche pour le Ministère de l'Équipement et du Logement, programme « Ville-émergente »*. Cedag Rennes.194p.
- Souchard, N. 2010. Incertitudes et productions identitaires agricoles: vers un éclatement des logiques d'action. Dans: *L'agriculture dans la ville éclatée*, Université de Montréal, p. 99-121.
- Soulard, C. & Aubry, C. (2011) Cultiver les milieux habités: quelle agronomie en zone urbaine? *Agronomie Environnement et Sociétés*, (2), 89-101.
- Soulard, C., Margétic, C. & Valette, E. (2011) Innovations et agricultures urbaines durables. *Noroi*, (221), 7-10.
- SPW (2017) [Agriculture.wallonie.be/documents/](http://Agriculture.wallonie.be/documents/)
- Sporck, J.A., & Van der Haegen, H. (1985) Quelle urbanisation pour la Belgique et ses régions? *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, La cité belge d'aujourd'hui: quel devenir? (154), 263-272.
- Stassart, P.M., Baret, P., Grégoire, J.C.L., Hance, T., Mormont, M., Reheul, D., Stilmant, G. Vanloqueren, G. & Visser, M. (2012) L'agroécologie: trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In: D. Van Dam, J. Nizet, M. Streith & P.M. Stassart (Eds), *Agroécologie. Entre pratiques et sciences sociales*: Educagri.25-51.
- Stasson & Schmitz, S. (2017)
- Steel, C. (2008) *Hungry Cities. How Food Shapes Our Lives*. Published by Chatto and Windus, London. 383p.
- Steiner, R. (1924) *Cours aux agriculteurs. Traduction Ilse Démaret-Oelschager*. Novalis, 302p.
- Steiner F.R. & Theilacker, J. (1984) *Protecting Farmland*. AVI Publishing Company, p. 312.
- Stoker, G. (1998) Governance as theory: five propositions. *International Science Journal*, (50 (155)), 17-28.
- Sylvander, B. (1996) Normalisation et concurrence internationale: la politique de la qualité alimentaire en Europe. *Economie Rurale* (231), 56-61.
- Sylvander, B., François, M. & Moreau, R. (2005) Les bases de l'agriculture biologique, définitions, réglementation et histoire et état des lieux. Dans: *Agriculture biologique en Martinique. Quelle perspective de développement?* 3-37. IRD.
- Taiclet, A.F. (2007) Le développement économique territorial au regard des hypothèses de la gouvernance territoriale. Dans: R. Pasquier, V. Simoulin & J. Weisbien (dir.), *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ, coll. Droit et Société (44), 109-127.
- Tauber, M. (2007) Pressions et services environnementaux. L'agriculture, nouveaux défis. Ed. INSEE, 178-190.
- Taylor, J.R., & Lovell, S.T. (2012) Mapping public and private spaces of urban agriculture in Chicago through the analysis of high-resolution aerial images in Google Earth. *Landscape and Urban Planning* (108), 57-70.

- Tedesco, C., Petit, C., Billen, G., Garnier, J., & Personne, E. (2017) Potential for recoupling production and consumption in peri-urban territories: The case-study of the Saclay plateau near Paris, France. *Food Policy*, (69), 35-45.
- Tegtmeier, E. & Duffy, M. (2005) Community supported agriculture (CSA) in the Midwest United States: A regional characterization, Leopold Center Pubs and Papers 151. Iowa, State University.
- Terrieux, A. (2016) Alimenter les villes. Un nouvel enjeu pour l'aménagement du territoire. Dans: *Alimentation et proximités. Jeux d'acteurs et territoires*. Educagri, 85-102.
- Thermometre Solidaris (2013) *Comment percevons-nous l'offre de produits alimentaires?* [www.alimentationdequalite.be](http://www.alimentationdequalite.be)
- Thibodeau, J.C. (1984) Une urbanisation mieux contenue, une agriculture qui se régénère. *Cahiers de l'IAURIF*, (73), 26-39.
- Thibodeau, J.C., Gaudreau, M. & Bergeron, J. (1986) Le zonage agricole, un bilan positif. Montréal: INRS (Institut National de la Recherche Scientifique) - Urbanisation, Rapport de recherche 9.
- Thompson, E.J., Harper, A.M. & Kraus, S.I. (2008) Think Globally- Eat Locally: San Francisco Foodshed Assessment. San Francisco, CA: American Farmland Trust, 48p.
- Thys, S. (2013) De consommateurs à citoyens. Avec quelle force les consommateurs participent-ils à la Transition? Le cas du Commerce équitable et des GAC, 4th EMES.
- Timmer, P.C. (2010) Reflections on food crises past. *Food Policy*, (35 (1)), 1-11.
- Tousignant, N. & Pâquet, M. (2005) Gouvernance? Vous avez dit gouvernance. *Erudit* (36 (1)), 5-11.
- Torre, A. (2011) Les processus de gouvernance territoriale. L'apport des proximités. *POUR* (209/210), 115-122.
- Torre, A. & Wallet, F. (2011) Innovations et gouvernance des Territoires ruraux. In: E. Coudel, H. Devautour, C. Soulard, G. Faure, & B. Hubert, *Apprendre à innover dans un monde incertain. Concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation*, Quae, 248p.
- Timmons, D., Wang, Q. & Lass, D. (2008) Local foods: estimating capacity. *J Extension* 46 (5). [en ligne], <http://www.joe.org/joe/2008october/a7.php>. Consulté le 15/06/ 2018
- Torre, A. & Lefranc, C. (2006) Les conflits d'usage dans les zones rurales et périurbaines. Premières analyses de la presse quotidienne régionale. *Espaces et Sociétés*, 2006 (1-2) (124-125), 93-110.
- Transrural Initiatives, (2006, 2007) Dossier Longue vie aux circuits-courts, 1 & 2, n°313 & 333.
- Tristan, D., Cassedane, X., Even, M.A. & Vert, J. (2009) Systèmes de production et itinéraires techniques agricoles. *Agriculture Energie 2030*, Centre d'Etudes et de prospective, 9p.

- Tscharntke, T., Klum, A.M., Kruess, A., Steffen-Dewenter, I., Thies C., & Klein, C. (2005) Landscape perspectives on agricultural intensification and biodiversity – ecosystem service management. In: *Ecology Letters*, (8 (5)), 857-874.
- Tukker, A., Huppes, G., Guinée, J., Heijungs, R., de Koning, A., van Oers, L. & Suh, S. (2006) Environmental Impact of Products (EIPRO). Analysis of the life cycle environmental impacts related to the final consumption of the EU-25. European Commission, 139p. Joint Research Centre (DG JRC) Institute for Prospective Technological Studies <http://www.jrc>.
- Ubertino, S., & Mundler, P., (2019) Synthèse des études menées sur les marchés fermiers: Analyse et enjeux. AMPQ. Université de Laval, 22p.
- UVCW (2018) En route vers des villes et communes durables, 23p.
- Valette, E., Perrin, C., & Soulard, C. (2012) *Sustainable cities vs sustainable agricultures*. A scientific project on agro-urban systems, North and South of the Mediterranean. International Conference on Multifunctional Agriculture and Urban-Rural Relations “Agriculture in an urbanizing society”, Wageningen University, The Netherlands, 1-4 April 2012.
- Van Bambeke, J. (2016) Assurer la mise en place de la Stratégie alimentaire Good Food Bruxelles, Accompagner la transition de la demande pour tous. Bruxelles Environnement, <https://environnement.brussels/thematiques/alimentation/action-de-la-region/strategie-good-food-vers-un-systeme-alimentaire-plus-2>
- Van Bers, C. (1991) Sustainable Agriculture in Canada: a scenario of the future. M.A. Thesis, University of Waterloo, Waterloo, ON., 176p.
- Van Bers, C. & Robinson, J. (1993) Farming in 2031: a scenario of sustainable agriculture in Canada. *J. Sustainable Agriculture* (4), 41-65.
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (1995) *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod, 262p.
- Van Dam, D. (2005) *Les agriculteurs bio: vocation ou intérêt?* Presses Universitaires de Namur, 204p.
- Van Dam, D., Nizet, J., Dejardin, M. & Streith, M. (2009) *Les agriculteurs biologiques. Ruptures et innovations*. Educagri, 141p.
- Van Dam, D. & Nizet, J. (2012) Les agriculteurs deviennent-ils moins verts? Dans: *Agroécologie, Entre pratiques et sciences sociales*. Educagri, 249-264.
- Van der Meulen, B., & Van der Velde, M. (2011) The general food law and the EU food legislation. In: Oskam, A., Meester, G. & Sivilis, H. (Eds), EU Policy for agriculture , food and rural areas, Wageningen: Wageningen Academic Publishers. 453p.
- Van Der Steen, C. (2016) Sécurité alimentaire au sein d’une chaîne alimentaire durable. [http://www.afsca.be/comitescientifique/publications/brochures/securitealimentairechaînealimentairedurable/ documents/2017-04-03\\_Securite-alimentaire-au-sein-dune-chaîne-alimentaire-durable\\_fr.pdf](http://www.afsca.be/comitescientifique/publications/brochures/securitealimentairechaînealimentairedurable/ documents/2017-04-03_Securite-alimentaire-au-sein-dune-chaîne-alimentaire-durable_fr.pdf)
- Vandermotten, C. (2010) L’interaction urbain-rural: une problématique renouvelée. *Articulo*, Spéciale issue 3.

- Van Der Ploeg, J. & Renting, H. (2000) Impact and potential: a comparative review of European rural development practices. *Sociologia ruralis*, (40 (4)).
- Van der Ploeg, J.D. & Renting, H. (2004) Behind the redux: a rejoinder to David Goodman. *Sociologia Ruralis*, 44 (2).
- Van der Ploeg, J. (2014) *Les paysans du XXI<sup>ème</sup> siècle Mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'aujourd'hui*. Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2014, 214p.
- Vanderstraeten, L. & Van Hecke, E. (2019) Les régions urbaines en Belgique, *Belgéo*.
- Van Gameren, V., Ruwet, C., Bauler, T. & Mutombo, E. (2012) La gouvernance des groupements d'achats alimentaires et ses paradoxes. Dans: *Agroécologie. Entre pratiques et sciences sociales*, Educagri, 55-73.
- Van Malder, L. (2014) Les Compagnons de la Terre: Vivre d'une agriculture périurbaine en Wallonie. Mémoire Master 2, UCL, 56p.
- Vanier, M. (2005) La relation ville/campagne excédée par la périurbanisation. *Cahiers Français* (328), 13-17
- Van Oort, G. (1994) L'agriculture de loisir, une nouvelle forme de l'utilisation de l'espace? Le cas de la frange urbaine de la ville d'Utrecht. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 135-143.
- Van Veenhuizen, R. (2006) Cities Farming for the Future. In: *Cities Farming for the Future: Urban Agriculture for Green and Productive Cities*, ed. R. van Veenhuizen (RUAF Foundation, IIRR and IDRC), p.2.
- Vankeerbergen, A. (2011) Être agriculteur bio: engagements individuels, engagements collectifs. Thèse de doctorat, en sciences sociales et politiques, Université Libre de Bruxelles, p. 573
- Vankeerberghen, A. (2013) La transition des agriculteurs wallons vers l'agriculture biologique. 1er Congrès Interdisciplinaire du Développement Durable, Namur (Belgium), 31 January et 1 February 2013.
- Vanloqueren, G., & Baret, P. (2009) How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations. Elsevier, (38 (6)), 971-983.
- Vecchio, R. (2010) Local food at Italian farmers' markets: Three case studies. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food* (17), 122-139.
- Veerman, J.L., Barendregt, J.J. & Mackenbach, J.P. (2006) The European Common Agricultural Policy: on fruits and vegetables: exploring potential health gain from reform. *The European Journal of Public Health*, (16 (1)), 31-35.
- Verhaegen, E. (2011) Le consommateur en tant que consom'acteur. Dans *la consommation critique . Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*. Desclée de Brouwer, 259-281.
- Verhaegen, E. & Reginster, S. (2012) Subsidies, potentiel économique et adoption du bio en Wallonie. Dans *Agroécologie. Entre pratiques et sciences sociales*. 135-154.



- Vermeulen, S.J., Campbell, B.M. & Ingram, J.S.I. (2012) Climate Change and Food Systems. *Annual Review of Environment and Resources*. (37(1)).195-222.
- Villard, S. (2008) Les ventes directes à la ferme, dans les circuits courts alimentaires, Educagri, 214p.
- Vianey, G., Baconnier-Bayet, S. & Duvernoy, C. (2006) L'aménagement communal périurbain: maintenir l'agriculture pour préserver quelle ruralité? *Revue régionale et urbaine*, (3), 355-372.
- Vidal, C. (2002) Nouvelles fonctionnalités de l'agriculture et rémunération. Mémoire de fin d'étude d'ITA, ENESAD, Cemagref.
- Vidal, R. (2009) Réconcilier agriculture et paysage. Changer d'agriculture ou changer de regard? *Cahiers thématiques* (11), 29-36.
- Vidal, R. & Fleury, A. (2009) La cité agri-urbaine, ville nature ou ville agricole? In: *Développement territorial, jeux d'échelles et enjeux méthodologiques*. Université de Lausanne, 209-216.
- Vidal, R. (2011) Entre ville et agriculture, une proximité à reconstruire. *Revue électronique Métropolitiques*, 18 avril, 2011.
- Vidal, R. (2018) Article le Monde du 30/03/2018.
- Vieil, J.M. (1978) L'agriculture biologique en France. Thèse de doctorat en développement agricole, Université Paris1, Institut d'étude du développement économique et social, 289p.
- Vikram, B. & Kongshaug, R. (2005) *Making the edible landscape : A study of urban agriculture in Montreal*. Minimum Cost Housing Group. Montréal, McGill University, 87 p.
- Vilatte, J.C. (2007) *Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Formation évaluation*, 56p.
- Viljoen, A., Bohn, K. & Howe, J. (eds.) (2005). *CPULS: Continuous productive urban landscapes. Designing agriculture for sustainable cities*, Elsevier Ltd/Architectural Press, Oxford (UK), 319p.
- Viljoen, A., & Bohn, K. (2009) Continuous Productive Urban Landscapes. Urban agriculture as essential infrastructure . Urban agriculture magazine (15), 34-36.
- Viljoen, A., & Wiskerke, J.S.C. Eds. (2012) Sustainable Food Planning: Evolving Theory and Practice. Wageningen Academic Publishers, 600 p.
- Villard, S. (2008) Les ventes directes à la ferme dans les *Circuits courts alimentaires, Bien manger dans les territoires*, Educagri, 45-53.
- Villez, J., (2015) L'accès à la terre en Wallonie. *Entraide et fraternité*.Analyse, 6p.
- Vitousek, M., Mooney, H.A., Lubchenco, J. & Melillo, J.M. (1997) Human Domination of Earth's Ecosystems, *Science*, (277), 494-449.
- Vivre la Wallonie (2013) Agriculture sel de vie. SPW, (20), 47p.
- WALAPsanté (2018) PLAN PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ EN WALLONIE HORIZON 2030: Axe: Promotion des modes de vie et des milieux de vie favorables à la santé, 64p.

- Walstat (2016) [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?indicateur\\_id=811400](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?indicateur_id=811400)
- Warhurst, P., & Dobson, J. (2014) *Les incroyables comestibles. Plantez des légumes, faites éclore une révolution*. Domaine du possible Acte sud, 317p.
- Warnock, J.W. (1982) Reliance on Food Inputs: an analysis of the short and long-term prospects for continued food imports to B.C. Peace Valley Environmental Association, Dawson Creek, B.C.
- Weber, C.L. & Matthews, H.S. (2008) Food-miles and the relative climate impacts of food choices in the United States. *Environmental Science and Technology* (42(10)), 3508–3513.
- Wibberley, G.P. (1959) *Agriculture and Urban Growth: A Study of the Competition for Rural Land*. London, Mickael Joseph, 240p.
- Welsh, S. & R. & MacRae, R. (2011) Food Citizenship and Community Food Security: lessons from Toronto Canada. In: *Canadian Journal of Development Studies*, Vol.19,(4) 1998, 237-255.
- Wiliquet, C. & Jonet, C. (2016) La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise ou la dynamisation des circuits locaux. <https://www.eclosio.org/publication/la-ceinture-aliment-terre-liegeoise-ou-la-dynamisation-des-circuits-locaux/>
- Will, E. (1954) Trois quarts de siècle de recherches sur l'économie grecque antique. *Annales* 9-1, 7-22.
- Winne, M. (2008) *Closing the Food Gap: Resetting the Table in the Land of Plenty*. Beacon Press, 224p.
- Winter, M. (2003) Embeddedness, the New Food Economy and Defensive Localism. *Journal of Rural Studies*, (19), 23–32.
- Wirtz, S. (2017) Relocalisation de la production de houblon en Wallonie: évaluation de la demande des brasseries pour un houblon wallon dans le cadre de la dynamique de la Ceinture Aliment-Terre liégeoise. Mémoire de de master en sciences de gestion à finalité spécialisée en Social Enterprise Management, Université de Liège, 104p.
- Wiskerke, J.S.C. (2009) On Places Lost and Places Regained: Reflections on the Alternative Food Geography and Sustainable Regional Development. *International Planning Studies* (14 (4)), 369-87.
- Wiskerke, J.C. & Van der Ploeg, J. (2004) *Seeds of transition, essays on novelty production, niches and regimes in agriculture*, Assen: Royal Van Gorcum.356p.
- Wolf, E. & Baumann, M. (2008) *Solutions pour sortir de la crise alimentaire*. Lausanne: Pain pour le Prochain; Action de Carême.
- Woods, M. (2011) *Rural*, Routledge, 340p.
- Zahm, F., Alonso Ugaglia, A., Boureau, H., Del'homme, B., Barbier, J.M., Gasselin, P., Gafsi, M., Guichard, L., Loyce, C., Manneville, V., Menet, A. & Redlingshofer, B. (2015) Agriculture et exploitation agricole durables: état de l'art et proposition de définitions revisitées à l'aune des valeurs, des propriétés et des frontières de la durabilité en agriculture. *Innovations Agronomiques*, (46) 105-125.

Zasada, I. (2011) Multifunctional peri-urban agriculture. A review of societal demands and the provision of goods and services by farming. *Land Use Policy*, (28 (4)) 639-648.



# Annexes

## Annexe 1: Exemples de *Food Policy Council*

### 1. *Le premier FPC étasunien: Knoxville (Tennessee)*

Il a été mis en place en 1982, en réponse à deux études menées sur le système alimentaire de la ville. La première a été réalisée par un enseignant et des étudiants de l'Université du Tennessee. Cette étude s'est attachée à évaluer le système alimentaire de la communauté alimentaire. Les résultats ont mis en lumière l'importance à accorder au système alimentaire au même titre que les transports et l'habitat dans la ville. La deuxième a été menée par le Comité d'action de la communauté du comté de Knoxville-Knox, qui a analysé l'accès à l'alimentation par les habitants de la ville et les questions d'équité en termes d'alimentation. Leurs conclusions pointent également les défaillances du système alimentaire. Ces deux groupes ont soumis ensemble leurs conclusions au maire de la ville, mettant en exergue deux préoccupations majeures (Harper *et al.*, 2009):

- L'accès à l'alimentation pour l'ensemble des populations dans le centre-ville.
- Le manque de coordination de la planification du système alimentaire.

Ces rapports ont ainsi mis l'accent sur l'importance du système alimentaire au sein de la ville, à considérer au même titre que les transports ou le logement, par les instances municipales. Le maire s'est penché sur cette problématique et a accepté d'apporter une amélioration au système alimentaire de la ville. Dès 1982, la réflexion a conduit les acteurs politiques à élaborer le premier *Food Policy Council*, aux États-Unis. Celui-ci a porté sur différents aspects du système alimentaire (Schiff, 2007; Welch, 2009):

- *The School Nutrition Education Supervisor.*
- *Development of a food monitoring system.*
- *Working to improve access to full-service grocery via public transit.*
- *Influencing the city government to incorporate food impact assessments into planning and zoning decisions.*

Ce premier exemple emblématique de conseil de politique alimentaire montre l'importance des acteurs du terrain et leur intérêt pour le système alimentaire. La démarche envisagée met l'accent sur les différents acteurs et leur contribution dans la remontée des problèmes alimentaires au sein d'une ville, mais aussi sur la position du maire face à cette problématique alimentaire, bien présente. Son écoute et son engagement ont permis d'envisager les solutions à apporter afin de remédier aux défaillances du système alimentaire. Ce premier FPC constitue une base solide pour ce qui se réalisera dans d'autres villes et régions étatsuniennes. Il se propagera dans le pays voisin que constitue le Canada, en particulier à Toronto, cité comme exemple.

### 2. *L'exemple canadien d'un Food Policy Council: Toronto*

Ce deuxième exemple nord-américain est l'un des plus anciens et respectés au Canada (Fox, 2010). Il servira d'exemple à de nombreux cas dans les pays nord-européens (Brand: 370,

2015). A. Blay-Palmer le qualifie de *Canadian Pioneer*. Il a été discuté dès les années 1980, dans des conditions différentes de celles de son voisin étasunien. En effet, c'est à partir d'une convergence entre des activistes communautaires et des politiques qu'il prendra naissance. Il sera constitué dès 1991, ce qui en fera le premier conseil alimentaire instauré au Canada. Ces acteurs se sont particulièrement intéressés à trois aspects du système alimentaire de la ville de Toronto (MacRae, 2010):

- *Public health awareness over rising rates of nutrition-related disease.*
- *Anti-hunger advocacy.*
- *An environmentalist interest in sustainable agriculture and the increasing distance between food producers and consumers.*

Les premières rencontres entre les acteurs issus de milieux divers se sont tenues dans les années 1980, dans un contexte particulier. Durant cette période, le nombre de personnes touchées par la faim ne cesse de croître, et l'arrivée de la banque alimentaire au Canada a quelque peu interpellé certains activistes, pour qui celle-ci ne devrait constituer qu'une solution temporaire (Fox, 2010). La crainte que la faim ne s'enracine dans la société canadienne, à travers l'institutionnalisation de ces banques alimentaires comme aux États-Unis, a poussé ces défenseurs de la lutte contre la faim à trouver des solutions. C'est donc dans ce contexte de mise en place de ces banques alimentaires que les discussions concernant la problématique du système alimentaire ont trouvé un sens.

Comme dans le contexte d'émergence du premier FPC aux États-Unis, les mouvements activistes (villes-santé) se sont appuyés sur un chercheur: le professeur Tim Lang, également directeur de la Commission alimentaire de Londres. Ce dernier a mis à disposition son expertise acquise dans le développement du FPC anglais. Sa collaboration avec les activistes de Toronto, en 1987, a permis de proposer une centaine de recommandations pour cette ville, lesquelles ont pris la forme d'un programme intitulé *Health City* (Fox, 2010). Certains des aspects de ce programme incitaient à créer un FPC associant divers acteurs: les groupes des communautés, les entreprises, afin de développer des politiques et des programmes assurant la sécurité alimentaire<sup>137</sup>.

C'est donc grâce au lien établi entre l'alimentation et la santé que le FPC de Toronto a pris racine. Bien que les vraies discussions sur la création d'un conseil de politique alimentaire pour la ville de Toronto se soient déroulées dans les années 1990, A. Blay-Palmer en souligne les prémisses dès les années 1960-1970. L'idée a germé à la suite des critiques faites dans le cadre de deux conférences internationales: celle de la Convention des Nations unies en 1976, qui a porté sur les droits sociaux, économiques et culturels, et celle de la charte d'Ottawa en 1986, pour la promotion de la santé.

Ce sont en particulier les défenseurs de la santé publique comme Trevor Hancock, des théoriciens du système alimentaire (Tim Lang) et surtout quelques alliés politiques comme Jack Layton, président du *Toronto Board of Health* et conseiller de l'époque pour la ville de Toronto, qui ont favorisé la naissance du FPC de Toronto. Ces collaborations ont permis de mieux appréhender la question alimentaire dans la ville de Toronto, s'appuyant sur une vingtaine d'années de réflexions et d'initiatives impliquant toujours plus d'acteurs (Welsh, 2009).

---

<sup>137</sup> Toronto Food Policy Council. Retrieved from [http://www.toronto.ca/health/tfpc\\_index.htm](http://www.toronto.ca/health/tfpc_index.htm) in December, 2009

Le lien entre la santé et l'alimentation avait déjà été envisagé et concrétisé à travers une charte conçue par la ville d'Ottawa, en 1986: l'*Ottawa Charter for Health Promotion*. Cette dernière avait établi les conditions nécessaires pour converger vers « une bonne santé »: la paix, un revenu décent, un logement, une alimentation saine, un écosystème stable, une justice sociale et équitable, une éducation (*Who and Canadian Public Health Association*, 1986). Outre ces conditions, elle contenait trois stratégies pour atteindre ses buts:

1. L'établissement d'un « plaidoyer » (*advocacy*), qui semblait indispensable afin de créer un espace pour la santé dans l'agenda de la politique publique, une condition préalable pour un bien-être social, économique, culturel et environnemental.
2. La garantie pour chacun de bénéficier d'une vie saine et d'y avoir accès facilement.
3. La médiation

Ces stratégies ont été utilisées dès le démarrage du FPC de la ville, ce qui a permis une nouvelle approche de la gestion de l'alimentation. Elles ont impliqué de nombreux acteurs (du gouvernement, de la santé, du social, de l'économie, des autorités non gouvernementales, des organisations bénévoles, des autorités locales, du secteur industriel et des médias) (Blay-Palmer, 2009). Ces collaborations « pluri-acteurs » ont permis à la ville de Toronto d'adopter une approche innovante dans la prise en compte de l'alimentation (Welsh, 2009). En outre, la mise en place de ce TFPC a été initiée et inspirée, toujours selon J. Welsh, par la visite du professeur Lang. Selon cette nouvelle approche de la question alimentaire, il devenait évident pour les hauts fonctionnaires de la ville que l'alimentation devait être incluse dans le processus de la politique à mettre en place.

Ainsi, deux cabinets ont été créés (MacRae, 1999):

- *The Healthy City Office*.
- *The Toronto Food Policy Council*.

Le TFPC a apporté son aide à la ville de Toronto dans la mise en place d'un cadre politique général, dès 1992, à travers la Déclaration sur l'alimentation et la nutrition, puis en 2001, dans la Charte<sup>138</sup> de l'alimentation de Toronto. Celle-ci aura toute son importance dans l'engagement de la ville à protéger les droits humains de tous ses habitants, la conduisant ensuite à prendre toute une série de directions politiques (Fox, 2010):

- *Every Toronto resident should have access to an adequate supply of nutritious, affordable and culturally-appropriate food.*
- *Food security contributes to the health and wellbeing of residents while reducing their need for medical care.*
- *Food is central to Toronto's economy, and the commitment to food security can strengthen the food sector's growth and development.*
- *Food brings people together in celebrations of community and diversity and is an important part of the city's culture.*

Ces multiples préconisations mettent l'accent sur l'accès à une alimentation adaptée aux besoins des habitants de Toronto, suivant leur culture, ainsi qu'à la sécurité alimentaire qui semble centrale dans la préservation de leur santé, ce qui contribuera à réduire leurs besoins de soins médicaux. L'aspect économique du secteur alimentaire est également soulevé, pour

---

<sup>138</sup> City of Toronto. (2001). Toronto's Food Charter. Toronto, Canada: City of Toronto. Retrieved from [www.toronto.ca/food\\_hunger/pdf/food\\_charter.pdf](http://www.toronto.ca/food_hunger/pdf/food_charter.pdf)

permettre son développement. Enfin, selon ces politiques, l'alimentation rassemble les populations à l'occasion de célébrations et participe à la culture de la ville.

En 2000, le Conseil de la ville de Toronto « vota à l'unanimité pour devenir une ville de sécurité alimentaire » (City of Toronto, 2001). Il restait donc à mettre en pratique les buts de ce premier *Food Policy Council* canadien. Ce conseil marque une réelle avancée dans sa conception et sa structure. Sa longévité en fait un des exemples internationaux les plus évoqués et inspirants (De Schutter, 2016). Il fête en 2018 ses vingt-sept ans d'existence et selon certains, il a pris le « leadership communautaire dans le domaine de la politique alimentaire » (Mah et Baker, 2011). Sa structure semble disposer de certains atouts qui lui ont permis de se pérenniser.

#### Structure du *Food Policy Council* de Toronto

Dès sa mise en place, une volonté d'élargir la discussion sur une question cruciale à l'ensemble des acteurs du territoire a fait de ce TFPC un exemple emblématique. Il est ainsi devenu un sous-comité du Conseil de santé de la ville de Toronto (*Board of Health*). Il est constitué de trente membres parmi lesquels des élus municipaux et des citoyens qui ont acquis une grande expérience organisationnelle et communautaire. Ce FPC est soutenu par un coordinateur qui travaille à plein temps, employé par le Bureau de santé publique de Toronto. Les membres de ce FPC sont issus de milieux divers: universités, industrie agricole, services alimentaires, alimentation de détail, marketing, secteurs de la santé et de la nutrition, organismes communautaires, défense des intérêts et des jeunes (Mah et Baker, 2011). Toutes ces personnes sont rémunérées par la ville de Toronto (Fox, 2010).

Pour le renouvellement des membres, ceux-ci doivent soumettre leur candidature auprès du *Board of Health* qui, une fois par an, sélectionne les candidats. Quel que soit le candidat retenu, tous « se doivent de mettre leur expérience et leur perspective stratégique au service de la politique alimentaire » (Mah et Baker, 2011). Depuis sa création, le FPC de Toronto est parvenu à mobiliser un ensemble d'acteurs qui, à première vue, étaient animés par des objectifs divergents. Outre les activistes communautaires, des personnes issues de l'immigration sont représentées, des réfugiés, des médecins, des agriculteurs, des jardiniers, des planificateurs.

- *Social justice – including youth – migrant worker rights, aboriginal communities, immigration, refugee needs, anti-poverty campaigns, nutrition and community health;*
- *Urban design, development and planning, including urban agriculture and food distribution, farmers' markets, community gardens, composting and community kitchens;*
- *Rural issues, such as conservation, farmland preservation, agriculture and animal resources and agricultural value-added opportunities;*
- *Environmental concerns, including ecological footprint and global warming; food and culinary education; and food distribution issues including food co-ops.*

Le bon fonctionnement du FPC repose sur un niveau d'engagement important de tous ses membres. Les bénévoles ont généralement le même temps de travail que les membres du comité. L'effectif n'est pas très important et le budget reste modeste. Pourtant, ce conseil de politique alimentaire joue un rôle déterminant dans les politiques alimentaires, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire de Toronto (*Inside/Outside Strategy*, Fox, 2010). Le conseil reste libre de retenir ses propres décisions, l'essentiel résidant dans la force et la pertinence des idées. Surtout, ce TFPC est parvenu à adopter une structure innovante en collaborant avec le *Toronto Public Health*.



La place accordée aux citoyens est centrale. Ceux-ci peuvent émettre leurs propres idées et ont une certaine forme d'indépendance dans leur réflexion. Ceci converge vers le concept de la « démocratie alimentaire » introduit par T. Lang dans les années 1990. Il est axé sur l'implication grandissante des citoyens dans les décisions concernant leur alimentation, face à la suprématie des grandes entreprises (Renting *et al.*, 2012). C'est ce que le TFPC a très tôt envisagé, en ouvrant l'arène des questions alimentaires à des acteurs jusque-là écartés, comme les citoyens. En agissant de la sorte, le TFPC est parvenu à « ouvrir le système de décision à l'ensemble des parties prenantes » suivant un mode « inclusif » (Gouter, 2017). Cette nouvelle approche a permis d'instaurer un dialogue entre les multiples acteurs afin de faire converger les aspirations des uns et des autres vers de véritables politiques qui ont fait évoluer la question alimentaire au sein de la ville de Toronto.

Comme certains auteurs ont pu le souligner (Mah et Baker, 2011), ce premier *Food Policy Council* canadien met en exergue ce qui est communément nommé « le pouvoir rassembleur de la nourriture ». En ce sens, ce conseil, depuis sa création, s'est attelé à promouvoir une stratégie de mobilisation de l'ensemble des acteurs autour des questions alimentaires d'intérêt collectif. De plus, bien qu'il n'ait pas de réel pouvoir politique municipal, il demeure central dans la collaboration entre les instances politiques, les communautés et les élus locaux. Il permet de centraliser les nouvelles demandes émanant des différents acteurs et ainsi apporte de précieux conseils. Il se révèle comme une véritable « plate-forme stratégique » dans laquelle les intérêts des communautés sont pleinement mis en avant (Mah et Baker, 2011).

#### Synthèse des deux cas d'étude de *Food Policy Councils* nord-américains

Dans ces deux exemples emblématiques par leur rôle de « pionniers », tant aux États-Unis qu'au Canada, certains points saillants peuvent être relevés. En effet, leur constitution semble converger vers une réelle prise en compte de la problématique alimentaire au sein des territoires. Cette approche est devenue « transversale » et s'appuie sur la connexion entre les différents acteurs, en particulier ceux qui, jusqu'à la mise en place de ces *Food Policy Councils*, en étaient exclus.

Les deux cas analysés montrent combien la convergence et l'implication de tous les acteurs du système alimentaire sont primordiales à la réussite des conseils de politique alimentaire. Ces deux exemples ont été initiés sur des constats précis de la situation alimentaire présente dans les territoires. Si le premier a été impulsé par un état des lieux réalisé par des chercheurs, le deuxième émane d'une convergence entre les différents constats posés par des citoyens et des politiques. Ces deux exemples ont assez rapidement reçu l'appui des instances politiques locales, qui ont cerné les enjeux d'une telle concertation. Ceci a abouti à de vraies politiques alimentaires au sein de ces deux grandes villes nord-américaines.

### 3. Des exemples européens de politiques ou de stratégies alimentaires durables

À l'instar de ce que nous avons relevé dans les pays nord-américains, certaines villes européennes se sont emparées de ce concept et tentent de mettre en place des « conseils de politique alimentaire » ou des stratégies de politique alimentaire. Nous présentons deux cas nord-européens de façon synthétique, qui font figure d'exemple pour d'autres territoires. Il s'agit des cas emblématiques de Londres et de Bristol, au Royaume-Uni.

#### 3.1. L'exemple londonien... suivant une approche top-down

Le cas de Londres semble intéressant au vu de son évolution. Comme certains le notent, il représente « le cas le plus abouti en Europe » (Brand: 376, 2015; De Schutter, 2016). Il s'est constitué en 2006, fortement inspiré des *Food Policy Councils* nord-américains, en particulier du *Food Policy Council* de Toronto (Reynolds, 2009, cité par Cretella, 2015). Il a été initié par les instances politiques locales, en l'occurrence, ici, par le maire de l'époque (K. Livingstone) et les acteurs associatifs. Le maire avait envisagé un nouvel organisme municipal, *The London Food Board* (Conseil alimentaire de Londres), dont l'objectif était d'améliorer le système alimentaire des Londoniens (Cretella, 2015). Une stratégie *Healthy and Sustainable Food for London* a ainsi été pensée afin de permettre aux habitants d'accéder à une meilleure alimentation, tout en réduisant leur impact sur l'environnement (Livingstone, 2006). L'ambition initiale du maire de Londres était de se pencher sur les problèmes environnementaux et sociaux de la ville.

Une volonté forte de la part des instances politiques locales est à relever face à la question alimentaire et agricole. L'axe prioritaire de cette stratégie alimentaire résidait dans la préoccupation sanitaire de l'alimentation (Brand, 2011). Le Royaume-Uni a connu certaines crises alimentaires dont une des plus marquantes a été celle de l'ESB, dans les années 1980 et 1990. Cela a conduit le maire de la ville à s'interroger sur le système alimentaire à travers la dimension environnementale et sociale dans son plan d'action (Cretella, 2015). Celui-ci prend acte, selon lui, « du nombre prématuré de décès dus à l'obésité, le manque d'accès à des aliments nutritifs et abordables à une certaine frange de la population londonienne » (Livingstone, 2006). S'ajoute à cela l'impact environnemental de ce système alimentaire (GLA, 2006: 2). Six principaux champs d'action (*areas of action*, GLA, 2006: 2) ont ainsi été définis dans le document officiel, suivant une hiérarchie (Cretella, 2015) des objectifs à atteindre:

- *Ensuring commercial vibrancy.*
  - *Securing consumer engagement.*
  - *Levering the power of procurement.*
  - *Developing regional links.*
  - *Delivering healthy schools.*
  - *Reducing food-related waste and litter.*
1. Assurer la vitalité commerciale (*London Development Agency*).
  2. Garantir l'engagement du consommateur (*Regional Public Health Group*).
  3. Utilisation du pouvoir d'achat public comme outil de développement pour un système d'alimentation plus stable (*Government Office for London, Sustain*).
  4. Développer les liens entre les régions autour de Londres (*London Development Agency, Sustain*).
  5. Développer la santé dans les écoles (*London Development Agency, Greenwich Cooperative, Sustain*).
  6. Réduire le gaspillage de la nourriture et les déchets

Cette stratégie alimentaire de Londres (*The London Food Strategy*) s'appuie sur cinq objectifs<sup>139</sup> majeurs: la santé, l'environnement, l'économie, le social/le culturel et la sécurité alimentaire des habitants. Ces thèmes illustrent l'ampleur des problèmes qui affectent l'alimentation, tout en intégrant les thèmes transversaux mis en avant par le maire de Londres

---

<sup>139</sup> London Development agency, « Healthy and sustainable food for London. The Mayor's food strategy » mai 2006, 139p

(santé, égalité, durabilité), qui doivent être pris en compte dans le système alimentaire londonien. Ces cinq grands objectifs sont:

- *To improve Londoners' health and reduce health inequalities via the food they eat.*
- *To reduce the negative environmental impacts of London's food system.*
- *To support a vibrant food economy.*
- *To celebrate and promote London's food culture.*
- *To develop London's food security.*

Ces différents objectifs sont envisagés suivant une approche « systémique et transversale » de la question alimentaire (Brand: 376, 2015). Cette dernière implique un certain nombre d'acteurs issus de milieux divers. Il y a les organismes nationaux comme:

- La *Food Standards Agency*.
- La *Food and Drink Federation* (FDF).
- Les grands détaillants.

À ceux-ci s'ajoutent des organismes régionaux comme:

- La *Greater London Authority* (GLA).
- Le Groupe régional de la santé publique du département de la santé (DH).
- Le Bureau du gouvernement de Londres (GLO).

Elle implique aussi des groupes de campagne et des organisations non gouvernementales, telles la *Soil Association* ou la *Sustainable and London Food Link*, mais aussi les détaillants indépendants, les grossistes et les marchés (*Mayor's food strategy*: 10, 2006). Selon le maire de la ville, elle doit être une « stratégie pour toutes ces organisations et donc prendre en considération les forces plus larges qui agissent sur la ville ». Ceci traduit une approche transversale de la question alimentaire qui s'appuie sur une gouvernance alimentaire au sein du territoire londonien.

Un autre aspect également intéressant à souligner dans cette stratégie est la volonté de converger vers un système alimentaire plus « durable »: « In the light of the strategic objectives, the Mayor and the London Food Board have a vision of a world-class, sustainable food system for London. » Le *London Food Board* constitue la structure de pilotage de cette stratégie. Il est composé de dix-neuf membres dont quinze femmes. Les minorités ethniques sont représentées. Les membres de ce LFB ne perçoivent pas de salaire. Les trois groupes opérationnels (groupe « Entreprises et Commerces »; groupe « Citoyens et Communautés »; groupe « Municipalités » [les *boroughs*]) qui constituent ce LFB se rencontrent quatre fois par mois. La présidence est assurée par la conseillère du maire, et deux employés de la *Greater London Authority* (GLA) participent à la coordination du travail du LFB à temps plein. Le financement de cette stratégie émane directement de la *London Development Agency*. De façon globale, l'ensemble des membres du conseil se réunit en séance plénière deux fois par an.

Le LFB, dès sa création, a été chargé de coordonner et de mettre en œuvre la stratégie définie, et il travaille en collaboration avec la municipalité et l'État. Dans une vision holistique du système alimentaire, cette stratégie alimentaire est mise en lien avec d'autres politiques territoriales. Ces dernières concernent les transports, la culture, l'économie, la gestion des déchets, le plan d'aménagement de Londres. Mais, assez rapidement, certaines limites sont relevées (Brand, 2011). En effet, comme le souligne J. Halliday, « un problème de coordination

entre le LFB et les *boroughs* existe, car seule une minorité des trente-deux municipalités s'est engagée dans la stratégie alimentaire » (2012). On note aussi un manque de collaboration entre le *London Food Board* et les instances chargées de l'aménagement de la ville de Londres (Brand, 2011).

Néanmoins, cette stratégie poursuit son évolution; depuis sa mise en place en 2006, elle a été reprise par les différents maires lors des élections de 2008, 2012 et 2016. Dès 2006, cette stratégie s'est fixé quelques objectifs (voir tableau ci-après). Quelques-uns ont déjà été réalisés, comme la création de 90 espaces alimentaires dans la ville (2009), la promotion de la consommation de fruits et légumes dans les quartiers défavorisés, l'investissement de 70 000 livres pour le financement d'événements directement liés à l'alimentation (2008), la mise en place de chargés de mission dans le développement de chaînes d'approvisionnement en produits locaux. Citons également les aides destinées au secteur de la restauration collective (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) afin de gérer les déchets et fournir des repas durables. Ce sont un peu plus de 1 700 écoles qui ont profité de ces aides. La stratégie a bénéficié d'un financement de 3,8 millions de livres (soit 4,3 millions d'euros) pour ses trois premières années (2006-2009).

Certains aspects ont davantage été développés avec l'arrivée du nouveau maire en 2008, comme la baisse des émissions de gaz à effet de serre et un réel soutien à l'agriculture urbaine (Morgan et Sonnino, 2010). Aujourd'hui, le nouveau maire s'attaque à six points dans la stratégie alimentaire de sa ville. Depuis le mois de mai 2018, les Londoniens ont été consultés sur ces six points; pour le nouveau plan de la LFS, les consultations ont été arrêtées en juillet de la même année. Les six objectifs sont les suivants:

- *Good food at home and reducing insecurity.*
- *Good food shopping and eating out -a healthier environment.*
- *Good food in public institutions and community settings- better food procurement.*
- *Good food for maternity, early years, education and health-supporting healthier habits.*
- *Good food growing, community gardens and urban farming -increasing sustainable food growing.*
- *Good food for the environment – making the food system work better.*

Ces six priorités ont été complétées suivant des actions à mettre en place afin d'atteindre les buts escomptés. C'est toujours selon une approche transversale que cette stratégie alimentaire est envisagée. Il ne s'agit pas d'un *Food Policy Council* (conseil de politique alimentaire), mais d'un plan d'action qui a été impulsé par le haut, suivant une démarche *top-down*, et les résultats semblent converger vers une réelle prise en compte de la problématique alimentaire au sein de la ville de Londres. Pourtant, dès les années 2010, un certain nombre d'auteurs ont émis quelques réserves sur cette stratégie alimentaire.

En effet, Morgan et Sonnino ont pointé deux faiblesses majeures de cette stratégie. Ils mettent d'abord en avant le budget relativement faible pour l'envisager dans sa globalité. Puis, ils montrent également ses limites en termes de « gouvernance », dans la mesure où le maire ne maîtrise pas tous les aspects du système alimentaire dont certains axes lui échappent. Néanmoins, Londres constitue la première ville européenne où une stratégie alimentaire a été réalisée de façon transversale, et s'érige en exemple pour d'autres pays européens. Les discours du maire semblent converger avec les actions sur le terrain.

Tableau: Les priorités et les programmes de la stratégie alimentaire du Grand Londres de 2006 à 2009.

Priorité définie dans la stratégie alimentaire	Nom du programme	Description du programme mis en place
Développer des liens régionaux et soutenir les productions locales	<i>Local Food Infrastructure</i>  <i>Capital Growth</i>	Subventions à l'achat de véhicules moins polluant pour les commerçants assurant des livraisons. Activités de promotion par les employés municipaux des productions locales et régionales (South East and East Anglia) auprès des commerçants présents dans les marchés de gros. Au niveau de la mairie, tentative de créer un label des productions londoniennes, pour l'instant en attente.  Création, d'ici la fin de l'année 2012, de 2 012 espaces de production alimentaire. Depuis 2008, alors que 1 500 sites sont potentiellement concernés par ce programme, seuls 90 ont reçu des financements (moins de 1 500 euros par site). Le très faible accompagnement institutionnel de ces initiatives qui restent majoritairement le fait d'individus ou de très petits groupes explique la lenteur du développement du projet. <b>Budget : 1,8 million d'euros</b>
Arrimer la contractualisation des services publics au développement durable et au développement social	<i>Good Food Training for London</i>	Le projet s'est déroulé de 2007 à 2009 et a proposé des programmes de formation à destination des populations en marge du marché du travail comme les jeunes adultes sans formation ou les personnes vivant avec un handicap. Ces formations s'accompagnaient d'un volet concernant la diététique. <b>Budget : 1,2 million d'euros</b>
Soutenir le développement commercial et mettre en scène les bonnes pratiques	<i>Food Events</i>	Subventions accordées à des événements festifs organisés par des associations de résidents. Mise en scène dans des lieux publics (places, ponts, rues) des bénéfices des pratiques alimentaires collectives. En 2008, 85 000 euros ont ainsi été distribués à 200 projets : pique-niques de quartiers, micro-foires commerciales ( <i>Camden Green Fare</i> ), mise en culture d'espaces stigmatisés ( <i>Edible Estates</i> ) et journées portes ouvertes des <i>allotments</i> . <b>Budget : 270 000 euros</b>

Source: Grand Londres, Revue *Pour*, Drozd, 2013

Londres est souvent présenté comme un « exemple ». Mais, d'autres modèles européens de conseils de politique alimentaire émergent depuis quelques années, comme à Bristol, toujours au Royaume-Uni. Ce conseil a été forgé suivant une approche différente de celle de Londres.

### 3.2. Le cas de Bristol, une démarche bottom-up vers plus de durabilité du système alimentaire

Dans ce deuxième cas, la démarche est toute autre, car elle émane d'acteurs associatifs suivant une approche *bottom-up*. À la différence de la ville de Londres, nous sommes ici en présence d'un *Food Policy Council* qui a été instauré en 2011. Ceci fait de Bristol la première ville européenne à disposer d'un *Food Policy Council* (Brand: 380, 2015), et donc la première ville anglaise (Carey, 2013). Ce cas d'étude nous semble alors très pertinent à présenter au vu de l'intérêt grandissant que portent de plus en plus de villes européennes à la question alimentaire, comme nous le verrons un peu plus loin.

Dès 1997-1998, dans le cadre de l'Agenda 21, la ville de Bristol a intégré la thématique alimentaire. Cette prise en compte a été impulsée par un réseau d'associations locales très développé dans cette ville, qui s'est saisi de la question alimentaire. C'est précisément l'association *Bristol's Green Capital Momentum* qui a porté cette question au niveau des instances politiques, déjà sensibilisées à cette thématique au sein de la ville. Que ce soit le Département de la santé ou celui du développement durable, Bristol avait adopté une posture particulière face aux problématiques environnementales et alimentaires. Cela a permis aux

acteurs locaux qui œuvraient à une alimentation plus durable d'être aidés et soutenus par les instances locales.

Ce soutien a permis de mettre en avant la question alimentaire. En 2009, le groupe *Bristol's Green Capital Momentum* a commandé un rapport autour de certaines problématiques environnementales, dont la question alimentaire. Ce document, intitulé « Building a positive future for Bristol after Peak Oil » (Osborn: 7, 2009), a été rédigé en vue de répondre à l'appel de la « Capitale verte » (*Green Capital*) émis par la Commission européenne depuis 2006. Ce label est décerné à la ville la plus écologique de l'Union européenne. En 2015, Bristol a décroché ce prix en raison des efforts réalisés en matière de renouvellement urbain, de transports et d'efficacité énergétique.

Entre-temps, un réseau alimentaire s'est constitué: *the Bristol Food Network* (BFN) (Reed et Keech, 2015), fort d'un soutien très important de la société civile. Il a mis au point, en 2009, « une stratégie alimentaire durable » pour Bristol (*Sustainable Food Strategy for Bristol*) afin d'inciter le Conseil de la ville à développer sa propre charte alimentaire. Le Conseil de la ville ouvrira un groupe axé sur l'intérêt alimentaire (*food interest*), afin de se pencher sur cette problématique qui semble de plus en plus focaliser l'attention des instances étatiques locales. Une charte alimentaire, *Food for Bristol*, verra le jour en 2010. Un premier pas est ainsi franchi concernant l'épineuse question que constitue l'alimentation de la ville de Bristol qui, comme les autres villes anglaises, est très dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement (Carey, 2013).

The Charter is following: « in response to the host of increasingly urgent environmental and wellbeing issues related to food, a plan has emerged to create a sustainable food system for Bristol, which is set out in this document »<sup>140</sup>. Elle pose le cadre général de la situation présente et à venir. La crise alimentaire de 2007-2008 a mis en regard les conséquences de la volatilité des prix des denrées alimentaires, liés aux prix des énergies fossiles dont dépend fortement le système alimentaire dominant. Une des conséquences réside dans l'insécurité alimentaire qui touche certains segments de la population de cette ville, ce qui a conduit les auteurs de cette charte à l'axer sur la durabilité du système alimentaire et sur les questions du changement climatique, dans un contexte de *peak oil*. Une relocalisation de l'alimentation leur semblait s'imposer, tout comme le soutien à apporter aux producteurs, au niveau régional, national et aussi global.

La vision globale de cette charte sur le long terme s'appuie sur trois objectifs principaux:

- *Are able to access and afford food that has been produced by local farmers and producers*
- *with respect for the health and wellbeing of the environment, animals and local communities,*
- *and sold by a diversity of collaborative local businesses.*
- *Know much more about where their food comes from and the impact their food choices have on all those involved in supplying their food and really value and enjoy the local produce they are buying.*
- *Have pride in their City being nationally recognised as an inspirational example of a diverse, vibrant, thriving food culture based on Bristol's myriad sustainable food initiatives.*

---

<sup>140</sup> <http://www.bristolfoodnetwork.org/wp2/wp-content/uploads/2015/02/Sustainable-Food-Strategy.pdf>

Outre cette vision globale, ce qui est à souligner, c'est l'essence même de celle-ci. En effet, le but de la stratégie est de développer une économie alimentaire durable et résiliente pour Bristol, sur la base d'une collaboration mutuelle entre les communautés locales, les producteurs, les transformateurs et les fournisseurs de la ville et de ses environs. Sont donc représentés tous les acteurs qui contribuent à la santé et au bien-être des communautés et de l'environnement présent et futur. L'accent est fortement mis sur cette « durabilité » du système alimentaire et sur sa résilience, mais aussi sur un rapprochement entre les producteurs et les consommateurs de la ville.

Cette stratégie inclut:

- Six programmes stratégiques de travail.
- Une nouvelle organisation sous la forme d'une entreprise sociale (une société d'intérêt communautaire), le *Bristol Food Network*, pour coordonner et diriger la mise en œuvre de la stratégie.
- Un groupe de pilotage chargé de guider et de gérer la mise en œuvre et la coordination de la stratégie, mais aussi d'assurer une approche de partenariat des organisations de parties prenantes clés.
- Un groupe de gestion pour traiter les questions organisationnelles clés et assurer les meilleures pratiques, la transparence et la viabilité financière.

Les six programmes stratégiques de travail comprennent:

1. *Reaching wider audiences.*
2. *Increasing sustainable food production for Bristol.*
3. *Developing sustainable food chains providing food for Bristol.*
4. *Developing a sustainable food culture in Bristol schools and early years establishments.*
5. *Influencing decision-makers to support sustainable food systems in and around Bristol.*
6. *Communications to raise awareness about sustainable food and activities in Bristol.*

Cette stratégie tente de mettre en convergence l'ensemble des acteurs impliqués dans l'alimentation de la ville, sans exclure ses habitants: « The aim of Bristol Food Network is to deliver the six core programmes, to facilitate the links between city stakeholders around the programmes and to ensure community involvement in the strategy. »<sup>141</sup> Toutefois, les auteurs de cette charte reconnaissent à quel point elle est « ambitieuse », mais ils restent « confiants », en particulier « by working together Bristol can lead in creating a truly resilient food system that cities, towns and communities the world over can learn from and be inspired by ».

Cette prise en compte de l'alimentation se réalise dans une vision holistique qui intègre les différentes composantes du système alimentaire, malgré quelques difficultés qui persistent encore dans la coordination des acteurs. Ces éléments sont souvent cités dans les études de cas, et en particulier dans les nôtres, à Liège comme à Charleroi. Néanmoins, à Bristol, une réelle avancée est à relever, notamment depuis le rapport commandité en 2011 par le Service national de la santé (NHS), le *Bristol's Green Capital Momentum* et le *City Council*.

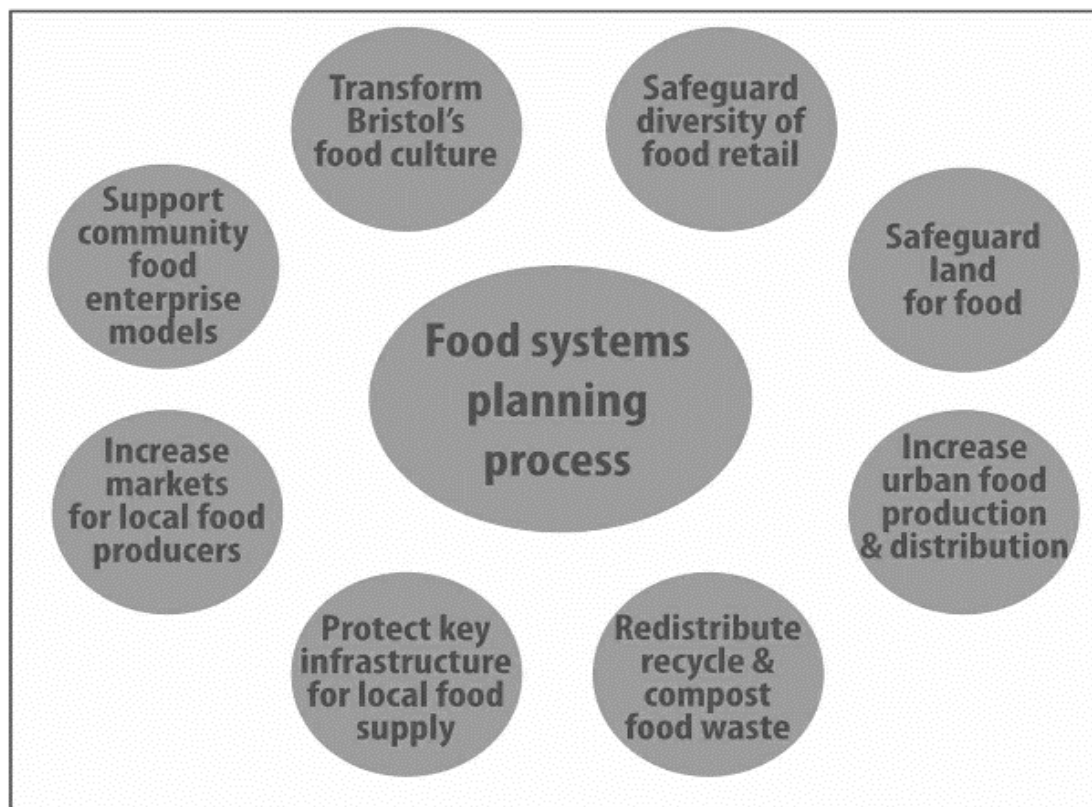
Ce rapport, intitulé « Who Feeds Bristol », composé de 133 pages et rédigé par Joy Carey, une militante expérimentée et influente dans le domaine de l'alimentation, a constitué un exemple

---

<sup>141</sup> <http://www.bristolfoodnetwork.org/wp2/wp-content/uploads/2015/02/Sustainable-Food-Strategy.pdf>

pour les autres villes. Il s'est attaché à développer une analyse descriptive du système alimentaire de Bristol, riche d'informations sur le fonctionnement de son système alimentaire: nombre de magasins d'alimentation indépendants, exploration de la concentration des supermarchés, description de l'infrastructure alimentaire dans le sud-ouest de l'Angleterre (Reed et Keech, 2015). Il a mis en avant huit champs d'action afin de repenser le système alimentaire vers plus de durabilité (voir figure ci-dessous) (Carey, 2011).

Figure: Les huit champs d'action du système alimentaire de la ville de Bristol



Source: [bristolfoodpolicycouncil.org](http://bristolfoodpolicycouncil.org), Carey, 2013

Ces huit champs d'action passent par la préservation des terres pour une alimentation locale et la diversité des produits alimentaires. À cela s'ajoutent également un changement dans la culture alimentaire de la ville, un soutien aux modèles d'entreprises communautaires et une protection des infrastructures clés pour parvenir à fournir une alimentation locale. Ce rapport préconise également une augmentation de la production et la distribution de produits alimentaires en milieu urbain. Enfin, la partie liée au recyclage des denrées alimentaires semble importante dans ce système alimentaire, car celles-ci doivent servir de compost et être redistribuées. L'auteure souligne certains chevauchements dans le diagramme présenté ci-dessus, et surtout à quel point le défi à relever dans ce changement serait immense (Carey, 2011).

Ce rapport a constitué une ressource essentielle pour débattre du système alimentaire de Bristol et de la manière dont une intégration plus étroite pourrait être créée entre les zones rurales productives et les marchés de consommation de la région urbaine. Il forme la base du premier *Food Policy Council* qui a été mis en place dans la ville en 2011, lors de la conférence alimentaire de Bristol. Il était présidé par le professeur Kevin Morgan de l'Université de Cardiff



et a contribué à susciter le changement en créant un espace dédié aux questions alimentaires. C'est un petit groupe d'acteurs engagés et influents, possédant une expertise et une expérience locale en matière de production, de préparation, de distribution et vente des aliments, et de politique alimentaire (Carey, 2011).

À l'instar des *Food Policy Councils* nord-américains, dont il s'est inspiré (Reed et Keech, 2015), sa structure est similaire. Il est constitué de divers acteurs comme le Service national de santé et de certains services du *City Council*: santé, économie, aménagement du territoire et développement durable. Il y a aussi des entreprises qui travaillent dans l'alimentation (production, distribution, vente, recyclage des déchets), en particulier du secteur de l'alimentation biologique. Outre ces acteurs, des réseaux associatifs sont très présents. Des universitaires de l'Université de Cardiff sont intégrés à ce *Food Policy Council* et apportent leur expertise. L'objectif est de créer un groupe stratégique de haut niveau combinant les différents éléments du système alimentaire (production, transformation, distribution, vente au détail, restauration, consommation et élimination des déchets), avec une finalité commune: une meilleure santé et un système alimentaire plus durable et résilient. Les membres doivent assister à deux réunions par an, et ils sont impliqués pour une durée de trois années. Le *Bristol City Council* apporte un soutien administratif et un président est nommé.

Son objectif principal est de faire en sorte que les résidents et les visiteurs de Bristol aient accès à une bonne alimentation. Pour le *Food Policy Council*, une bonne nourriture est essentielle à la qualité de vie des habitants de Bristol: « En plus d'être savoureux, sains et abordables, les aliments que nous mangeons doivent être bons pour la nature, pour les travailleurs, pour les entreprises locales et pour le bien-être des animaux. »<sup>142</sup> Afin d'atteindre son objectif principal, trois principes fondamentaux ont été définis:

- ***Good for people*** – everyone should have access to information, training and resources that enable them to grow, buy, cook, and enjoy good food.
- ***Good for places*** – the public and policy-makers should support and value food enterprises who promote local jobs, prosperity and diversity, and treat workers well.
- ***Good for the planet*** – food should be produced, processed, distributed and disposed of in ways that benefit nature.

Dès 2012, le *Bristol Good Food* est instauré: il permet de délimiter les actions à mener dans le territoire autour de l'alimentation. De nombreuses conférences ont lieu ainsi que des visites de fermes biologiques (Carey, 2011). Il se révèle comme un « outil de communication » pour aider tous les membres à faire progresser la question alimentaire. En 2013, un « plan » est mis en place à travers le *Bristol Good Food Plan*. Ce dernier s'appuie sur le rapport rédigé par J. Carey, et les recommandations préconisées constituent désormais la base du cadre de ce plan (Reed et Keech, 2015). Huit thèmes de travail ont été retenus afin de « changer le système alimentaire » (Webb *et al.*, 2014) pour les cinq années à venir. Ce n'est pas encore un « plan d'action » (Brand: 380, 2015). Ce n'est qu'en 2015 qu'un véritable plan d'action a été envisagé, accompagné d'engagements, de résultats et de mesures de réussite claires (Reed et Keech, 2015). Mais, certaines difficultés dans les actions à mener subsistaient encore entre les différents acteurs, par exemple, la mise en valeur de terres jouxtant l'autoroute M32 pour le développement d'infrastructures de transport en commun. Les militants évoquaient l'importance de ces terres dans la satisfaction de certains besoins alimentaires (Reed et Keech, 2015).

---

<sup>142</sup> [www.bristolfoodpolicycouncil.org](http://www.bristolfoodpolicycouncil.org)

Les nouveaux objectifs du plan d'action du BFPC de 2015-2018 concernent les efforts coordonnés à réaliser entre les différents acteurs (société civile, entreprises, institutions)<sup>143</sup>. Ceci soulève les difficultés encore présentes afin d'atteindre les huit objectifs qui ont été définis. Toutefois, aujourd'hui, ce BFPC tente d'apporter certaines réponses aux failles existantes dans la coordination des actions menées entre les divers acteurs impliqués. Ce FPC constitue une certaine avancée dans la mise en place d'une politique alimentaire durable au sein d'un territoire bien particulier: la ville de Bristol. Elle est souvent citée en qualité de « ville exemplaire » dans la réussite de la mise en place d'une telle politique.

Ce deuxième exemple montre combien l'implication et l'activisme des acteurs issus de la société civile sont parvenus à influencer, à bien des égards, les instances politiques locales. Ils ont réussi à infléchir le système alimentaire dominant pour plus de durabilité. Dès son démarrage, ce FPC s'est penché sur la mise en place d'une gouvernance alimentaire associant tous les acteurs du système en présence. Il n'a négligé aucun acteur du territoire et a tenté de faire converger tous les intérêts des uns et des autres, dans une vision holistique du système alimentaire. Cette démarche *bottom-up* s'est appuyée sur un réseau associatif très actif au sein de la ville, qui est parvenu à faire émerger une politique de *Good Food* accessible à l'ensemble des citoyens. Un groupe de travail s'est penché sur la nouvelle définition du *Bristol Good Food Charter*, différente de celle qui avait été élaborée plus tôt par le conseil municipal de la ville. Elle met l'accent sur ce que révèle une bonne alimentation: « As food that is good for people, for places, and for the planet. » (Carey, 2015).

Néanmoins, comme le soulignent Reed et Keech, certaines actions menées par le FPC de Bristol se heurtent à un certain nombre de problèmes. Selon ces deux auteurs, il n'existe pas encore de « véritable stratégie alimentaire » pour la ville de Bristol. En effet, le FPC de la ville s'appuie essentiellement sur le rapport « Who Feeds Bristol », encouragé par le service de santé local. Dans ce contexte, il semble difficile pour ce service d'agir sur l'utilisation des terres en milieu urbain, ou encore sur les politiques agricoles périurbaines (Reed et Keech, 2015). Toutefois, l'examen des politiques de développement de la ville, en 2016, semble offrir un nouvel espoir de réelle stratégie alimentaire. Les instances publiques de la ville de Bristol y travaillent encore afin d'apporter un réel changement à l'ensemble du système alimentaire. Du reste, Bristol est la seule ville où une « politique alimentaire » a été mise en place, et elle constitue donc un exemple pour de nombreuses villes européennes (De Schutter, 2016).

---

<sup>143</sup> <https://bristolfoodpolicycouncil.org/bristols-good-food-action-plan-2015-2018-now-released/>

## Annexe 2: Tableau de synthèse des rencontres entre les agents de Charleroi

Commune de l'ADL	Fonctions / rôle au sein du territoire / objectifs	Projets agri / urbains relevés	Freins rencontrés	Dynamique des acteurs
Thuin	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Très différent selon les communes</li> <li>- Philosophie a changé depuis leur création: au départ, plus axés sur le développement Durable: les 3 piliers: économique, social et environnemental</li> <li>- Excès de la part de certaines communes d'où recentralisation par les instances régionales</li> <li>- Création d'emplois et développement économique</li> <li>- Rôle de porteur de projets, de mise en réseaux à l'extérieur du territoire communal</li> <li>- Rôle transversal</li> <li>-Facilitateur dans la communication</li> <li>-Innovateur dans les projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marché de produits locaux (prévu en 2017)</li> <li>- Bio-méthanisation (Développement du Miscanthus, plante énergivore)</li> <li>- Dans Horeca, introduction de produits locaux dans la composition des repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADL dépendante du politique, particulièrement sur cette commune</li> <li>-Résistances au niveau de l'administration communale / Collège communal</li> <li>-Budget qui bien souvent freine avancée du projet</li> <li>-Absence de soutien du politique</li> </ul>	<p>Plutôt bonne Au niveau des agents</p> <p>Plus importante au niveau agriculteur /initiative personnelle</p>

Walcourt	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Missions ancrées dans le territoire par rapport aux potentialités</li> <li>- Pont entre les différents acteurs d'un projet</li> <li>- Réaliser diagnostic du territoire (très important), pour la mise en place de projets</li> <li>- Prise en compte des besoins réels de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Tables secrètes: endroit insolite et repas réalisés avec produits locaux, pour faire découvrir agriculture</li> <li>- Projet de rencontre producteurs locaux et office de tourisme (mise en valeur des produits locaux)</li> <li>- Fédérer plusieurs ADL sur la place des produits locaux dans leur territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de dynamisme de la part des concepteurs de projets, attendent trop de l'ADL</li> <li>- Manque d'intérêt profond</li> <li>- Financement des projets</li> </ul>	Moyenne
Anderlues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cheville ouvrière des projets</li> <li>- Favoriser la création d'emplois, pour que chacun des acteurs puissent en vivre et se pérenniser</li> <li>- Maintenir ces emplois dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Made in Anderlues (faire connaître produits agricoles par les populations)</li> <li>- Hall de Relais agricole mais pas sur le territoire, collaboration avec la commune de Binche (projet supra communal)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement</li> <li>- Manque de moyens</li> <li>Représentation de l'ADL à travers le politique, désintérêt des acteurs locaux par cette dimension politique</li> </ul>	Effacée par manque d'agriculteurs

## Annexe 3: Tableau de synthèse des rencontres avec les ADL de Liège

Commune de l'ADL	Fonctions/rôle au sein du territoire/objectifs	Projets agri/urbains relevés	Freins rencontrés	Dynamique des acteurs
Visé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médiateur entre les différentes structures</li> <li>-Lien pour les informations manquantes</li> <li>- Mise en contact entre les acteurs (réseautage)</li> </ul>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le politique et la multitude d'outils mis en place qui finissent par se court-circuiter</li> <li>- Pas de réels porteurs de projets</li> <li>- Décisions du Collège qui empêchent avancée certaine des projets proposés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aucune dynamique notable pour la relocalisation de l'alimentation</li> <li>- Surtout citoyenne (demande de jardins potagers)</li> </ul>
Flémalle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interlocuteur économique</li> <li>- Assurer le réseautage</li> <li>- Défendre et relayer souhaits des acteurs porteurs de projets auprès des politiques</li> <li>Accompagnateur des projets</li> <li>- Accueil des porteurs de projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un marché de produits locaux (voir Annexe)</li> <li>- Circuits-courts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de compréhension des problématiques et réalités locales</li> <li>- Pas de soutien des politiques au démarrage, seulement lorsqu'un projet prend réellement forme au sein du territoire</li> <li>- Manque de subventions</li> </ul>	Moyenne
Neupré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider et soutenir les porteurs de projet</li> <li>- Faciliter le maintien et l'implantation des entreprises.</li> <li>- Favoriser les emplois locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point ferme</li> <li>- Ruche qui dit Oui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Freins politiques</li> <li>- Lourdeur Administrative Normes de l'AFSCA</li> </ul>	Bonne

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir le développement économique durable</li> <li>- Soutenir l'agriculture et le développement du tourisme</li> <li>- Conseiller porteurs de projets</li> <li>- Appui ponctuel / relai informations</li> <li>- Soutenir la diversification des agriculteurs-</li> <li>- Mise en réseau des acteurs</li> </ul>			
Comblain-Au-Pont	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des emplois locaux dans perspective de durabilité</li> <li>- Mise en place de partenariats au niveau local</li> <li>- Faire diagnostic territorial pour comprendre les besoins de chacun</li> <li>- Rapprocher les agriculteurs et les néoruraux</li> <li>- Mise en place des circuits-courts alimentaires</li> <li>- Reconnexion</li> <li>- Rassembleur des différents acteurs</li> <li>- Insuffler et stimuler les projets</li> <li>- Interface avec les agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maraicher villageois avec traction animale</li> <li>- Comblain en Transition</li> <li>- Relais du terroir: promotion des produits locaux (logique de circuits-courts)</li> <li>- Agriculture et inclusion sociale</li> </ul>	- Financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Excellente</li> <li>- Prise en compte d'une dynamique partie d'un cas concret agricole</li> <li>- Porteur de projet d'agriculture locale avec ancrage local</li> <li>- Recherche-action/micro ferme périurbaine</li> <li>- Dynamique citoyenne très forte de reconnexion avec agriculture</li> </ul>
Ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir le développement économique local</li> <li>- Renforcer les partenariats</li> <li>- Créer le réseautage entre les acteurs</li> </ul>	Aucun projet, pour elles aucun intérêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de réelle implication des acteurs dans les projets, attendent trop des ADL</li> <li>- Région wallonne</li> </ul>	Aucune

			pousse à l'innovation mais les réalités sont autres et plus complexes - Manque de prise en compte des réalités territoriales par la Région	
--	--	--	---	--

## Annexe 4: Tableau de synthèse des rencontres avec les agents des GAL

Nom du GAL et du responsable	Projets agri-urbains relevés	Rôles / Fonctions / Objectifs Des agents	Freins aux projets
Pays des Condruces Jean-François Pêcheur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hall de Relais Agricole</li> <li>- Espace test Maraicher</li> <li>- Coopérative Point Ferme, sous forme de paniers de légumes, un des premiers arrivants de ce concept dans la commune de Ouffet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et développer les espaces ruraux</li> <li>- Développer les circuits-courts alimentaires, soutenir les porteurs de projets</li> </ul>	
Pays de Herve Aurélie Lahaye et Catherine Kroonis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet Ceinture Aliment Terre Réseau Aliment Terre de l'Arrondissement de Verviers</li> <li>- Circuits-courts impulsés par des agriculteurs, sous forme de coopératives</li> <li>- Groupes d'Achat Commun plus de 12 géré par nos Racines (magasin de produits locaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir le développement rural</li> <li>- Aménagement du territoire</li> <li>- Mise en avant des produits locaux, de l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motivation des acteurs</li> <li>- Le politique ne suit pas toujours</li> <li>- Problèmes de compatibilité entre les acteurs porteurs de projets</li> </ul>
Entre Sambre et Meuse Laurence Leduc et	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Grelinnette: à Florennes, mise en avant des produits locaux, aide à la transformation et la distribution des produits issus du terroir</li> <li>- Hall de Relais Agricole,</li> <li>- Circuits-courts</li> <li>- Mise en réseau du concept CoopESEM: coopérative citoyenne de l'Entre Sambre et Meuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilitateur des projets</li> <li>- Mettre les personnes autour de la table, écouter leurs besoins leurs attentes</li> <li>- Susciter et faire émerger les projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Complexité des collectivités</li> <li>- Résistances aux changements</li> <li>- Manque de compréhension des attentes et prises en compte de ses attentes</li> <li>- Verrouillage des marchés publics</li> </ul>



	<p>alliant agriculteurs et citoyens, dans la vente de produits locaux</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Espace test agricole sur 2.5 hectares pour divers projets agricoles, dont du maraichage</li><li>- Stages dans les fermes pour jeunes agriculteurs désireux de s'installer (coaching)</li></ul>		
--	--	--	--

## Annexe 5: Chronologie des modes de diffusion des questionnaires destinés aux non agriculteurs

Moyens de diffusion	Dates de diffusion	Problèmes rencontrés dans la récolte du nombre de répondants / communes	Nombre final de répondants
- Phase de prétest auprès de nos relations dont certains géographes	Dès le 14 janvier 2017	- Les répondants devaient disposer d'un compte Gmail pour accéder au questionnaire Remaniement des questionnaires	4
- Diffusion auprès de nos connaissances carolorégiennes/ Premières réponses	Dès le 14 janvier 2017	- Le lieu de résidence ne correspondait pas aux communes retenues	
- Lien interne de l'Athénée Louis Delattre, avec l'accord de Madame la Préfète auprès d'une centaine de collègues	Semaine du 06/02/2017	- Peu de répondants et exclusivement dans le cercle d'enseignants de la région carolorégienne, composée en grande majorité de femmes (la population de nos communes n'est pas majoritairement enseignante et féminine)	
- Deuxième phase, nous avons pris contact avec tous nos anciens élèves des différents athénées	Courant février 2017	- L'âge des répondants avoisinait les 18-25 ans, peu représentatif des populations des communes	
- Envoi aux enseignants de géographie de la Fédération-Wallonie Bruxelles via les adresses courriel du CAF (Centre d'Auto-formation et de Formation continue)	Février 2017	- Peu de réponses pour les communes retenues	

- Implication des élèves de rétho (Terminale) de l'Athénée de Fontaine l'Evêque	Avril 2017	- Beaucoup de questionnaires incomplets ou manque de respect des consignes	
- Sollicitation des Agents des ADL de toutes les communes dans lesquelles elles existent	Mai 2017	- Seules trois ADL ont transféré le lien (commune de Visé, Neupré et Comblain-Au-Pont) l'ADL de Walcourt nous avait conseillé de créer un compte facebook, ce que nous avons fait mais aucune réponse	
- Sollicitation des GAL	Mai/juin 2017	- Seul le GAL du Pays de Herve a transmis nos questionnaires	
- Diffusion sur le site MyUlg	Juin 2017	- Quelques réponses relevées en dehors de nos communes	
- Contact avec le Rotary Club de Liège	Mai/juin 2017	- Aucune réponse relevée	
- Communication auprès de l'ACRF (Mouvement d'éducation permanente / Femmes en milieu rural)	Juin 2017	- Aucun questionnaire n'a été diffusé malgré la réponse positive de la responsable	

## Annexe 6: Chronologie de la récolte des derniers questionnaires

Moyen de diffusion	Date de diffusion	Nombre final de répondants
- Ans (terrain)et téléphone	- 04/07/2017 ET 8 /07/ 2017	20
- Walcourt (téléphone)	- 04/07/2017	4
- Agent de l'ADL de Flémalle (remis en mains propres)	- 5 juillet 2017	10
- Blégny (téléphone)	- 06/07/2017	15
- Ouffet (terrain)	- 8/07/2017	21
- Terrain sur Comblain-au-Pont	- 9/07/2017	17
- Verviers	- 9/07/2017	15
- Herve: terrain et téléphone	- 12 /07/2017	20
- Visé: terrain et téléphone	- 14 et 15/07/2017	14
- Pont-à-Celles: terrain et téléphone	- 16/07/2017	21
- Montigny-le-Tilleul (aidée par une de nos anciennes élèves): terrain	- 17/07/2017	10

## Annexe 7: Chronologie des modes de diffusion chez les agriculteurs

Moyens de diffusion Et dates de diffusion	Problèmes rencontrés dans la récolte du nombre de répondants/communes	Nombre final de répondants
- Prise de contacts de nos connaissances personnelles	- Les agriculteurs contactés par d'autres contacts refus de participer par voie mail	5
- Support papiers distribué à des agriculteurs région de Charleroi (50 exemplaires déposés auprès de 2 agriculteurs)	- Incompréhension d'une telle démarche face (d'après le retour, de l'agriculteur sollicité) à une situation plus que catastrophique de l'agriculture en Wallonie	8
- Diffusion sur la page Facebook du Sillon Belge (Journal agricole) (voir capture d'écran ci-dessous)	- 1400 vues quasi aucune participation au sondage	0
- Diffusion auprès des agriculteurs ayant été interrogés dans le cadre de notre MA2	- Certains n'ont pas suivi les consignes donc exploitation impossible	4
- Contact à la FWA, où nous avons des connaissances, questionnaires devait être envoyé en même temps que déclaration des primes à la PAC	- Malgré l'investissement de la personne, les agriculteurs restaient méfiants à l'égard d'un tel questionnaire	0
- Envoi d'une dizaine de questionnaires chez un agriculteur connu dans le Pays de Herve, qui avait accepté de nous aider	- Malgré sa fonction actuelle il se « sentait gêné » de leur demander de remplir ce questionnaire	0
- Foire de Libramont	- Aucun agriculteur rencontré ne faisait	2

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion auprès d'un conseiller technique de l'association wallonne de l'élevage et directeur de la foire agricole de Battice</li> <li>- Utilisation de l'annuaire téléphonique (pages jaunes) pour chaque zone géographique dans lesquelles se localisent nos communes</li> </ul>	<p>partie de nos zones d'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les participants étaient originaires de la même commune</li> <li>- Une grande majorité des noms répertoriés n'étaient pas ou plus agriculteurs</li> </ul>	<p>10</p> <p>Les 5 par commune</p>
--	---	------------------------------------

## **Annexe 8: Tableau du nombre d'entretiens réalisés pour les agriculteurs à Charleroi et Liège**

<b>Noms des communes</b>	<b>Nombre d'entretiens réalisés par téléphone</b>
Thuin	5
Courcelles	4
Pont-à-Celles	4
Anderlues	4
Montigny-le-Tilleul	4
Walcourt	5
Gerpennes	5
Florennes	4
Fontaine L'Evêque	3

<b>Noms des communes</b>	<b>Nombre d'entretiens réalisés par téléphone</b>
Visé	5
Ouffet	4
Herve	1
Ans	5
Verviers	5
Blégny	4
Flémalle	4
Neupré	4
Comblain-au-Pont	5

## Annexe 9: Articles de presse relevés à Charleroi

<b>Titre de l'article</b>	<b>Auteur</b>	<b>Date de publication</b>	<b>Thématique(s) abordée(s)</b>
Charleroi se fait maraîchère	Didier Albin	26/09/2013	Agriculture urbaine Insertion sociale à travers cette agriculture urbaine
Un guide pour acheter local à Charleroi	Didier Albin	20/02/2014	Lieux d'approvisionnement en produits locaux, leur localisation dans l'agglomération carolorégienne
Futur supermarché coopératif : déjà nonante adhérents	Elizabeth Mathieu	13/.0/2016	Mise en place d'une initiative citoyenne à travers un supermarché coopératif
Coopéco réinvente l'épicerie citoyenne	Didier Albin	19/08/2017	Evocation du supermarché coopéco, son fonctionnement et ses modalités d'action
Charleroi Ville fertile	Didier Albin	11/09/2017	Mise en place d'une plateforme /mise en réseau des initiatives citoyennes pour manger sainement dans la cité carolorégienne



## Annexe 10: Articles de presse relevés à Liège

Titre de l'article	Auteur	Date de publication	Thématique(s) abordée(s)
Parkings days et alimentation locale au menu du festival Tempo Color	Joel Matriche	12/09/2012	Mise en avant et en débat de l'alimentation locale par des associations liégeoises
« Un spectacle sur la réalité agricole »	Schijns et Julie	12/12/2012	Pièce de théâtre axée sur les conditions de vie et problématiques agricoles
« Et si la campagne nourrissait la ville »	Philippe Bodeux	31/05/2013	Mise en perspective d'une alimentation locale via le concept de la Ceinture Aliment Terre de Liège et ses retombées au niveau du territoire et des circuits-courts
« La production alimentaire locale au centre du Tempo Color »	Philippe Bodeux	11/09/2013	Festival axé sur le Droit à l'alimentation. Marché de circuits-courts alimentaires, hausse des demandes de produits locaux face au manque de maraichers
« Des associations liégeoises favorables à l'alimentation durable comme levier économique »	Philippe Bodeux	30/10/2013	Présentation de l'initiative de la Ceinture Aliment Terre de Liège
« Ceinture aliment-terre »	Philippe Bodeux	31/10/2013	Présentation des finalités de la Ceinture Aliment Terre de Liège qui vise à nourrir 50% de la population liégeoise d'ici 25 à 30 ans
« Des légumes sains qui tissent des liens »	Laetitia Theunis	13/06/2014	Circuits-courts à travers la vente aux champs qui créent du lien social dans une commune

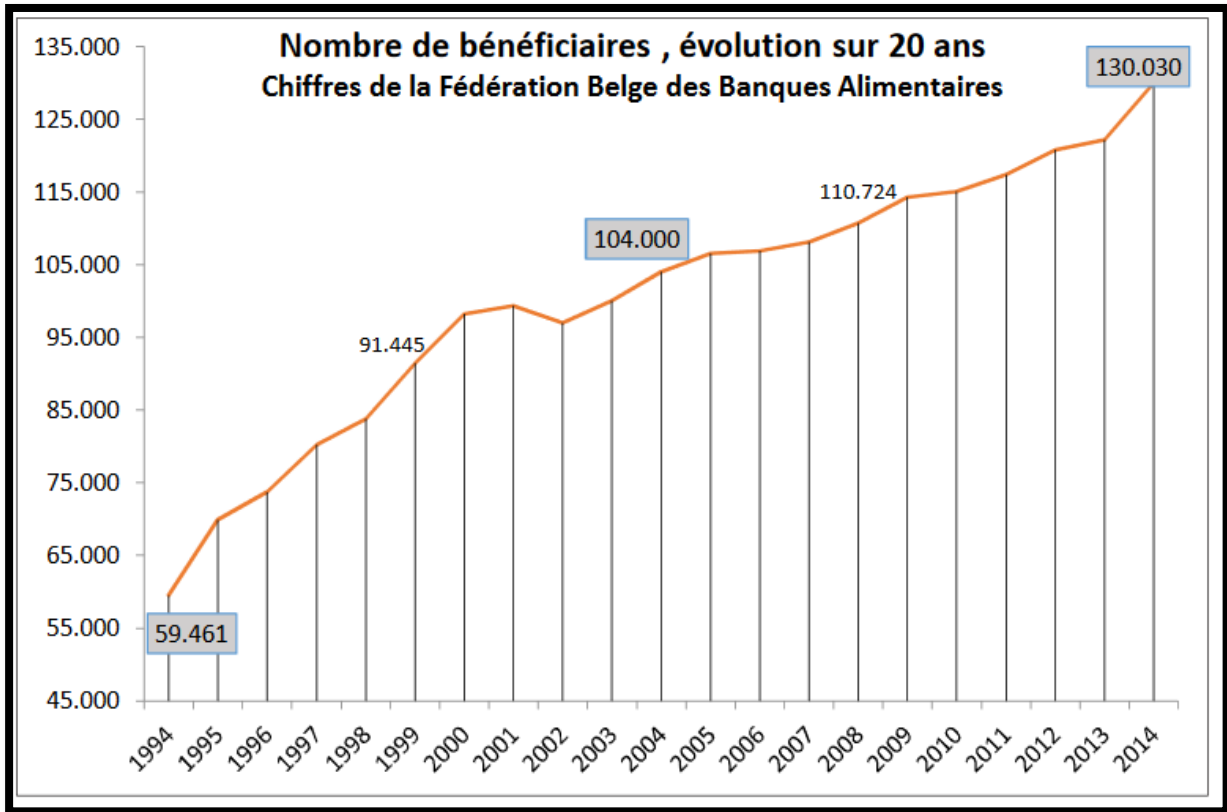
			hesbignonne en province de Liège
« Liège en transition reçoit Rob Hopkins »	Philippe Bodeux	18 et 19/06/2014	Développer les circuits-courts et favoriser l'économie circulaire, l'initiative Liège en Transition a intéressé Rob Hopkins
« La Transition a amené une réponse collective »	Philippe Bodeux	24/06/2014	Pour le fondateur du Mouvement « Villes en Transition », Rob Hopkins, cela passe par la relocalisation des modes de production
« Une conserverie itinérante »	Philippe Bodeux	27/06/2014	Réapprendre à conserver ses aliments et valorisation des produits locaux, cette conserverie se déplace dans les écoles liégeoises afin de toucher les jeunes générations
« Une coopérative liégeoise veut récolter 200 000 euros pour une micro-ferme »	Philippe Bodeux	19/01/2015	Création d'une coopérative agricole « Les Compagnons de la Terre », micro-ferme qui souhaitent mobiliser l'épargne citoyenne. Projet qui émane du réseau CATL
La coopérative deviendra « micro-ferme »/ Une coopérative citoyenne veut révolutionner l'agriculture	Laetitia Theunis	16/09/2015	La coopérative liégeoise les Compagnons de la Terre teste un modèle agroécologique innovant afin de créer une dynamique agricole écologique et locale
Milan 2015: l'université de Liège tente de répondre de façon durable aux	Philippe Bodeux	23/06/2015	Projet « Verdir » d'agriculture urbaine mis en place par les chercheurs de l'ULG

besoins en alimentation			
Liège: une coopérative alimentaire locale	Philippe Bodeux	20/11/2015	Implantation de micro-fermes à Liège pour nourrir durablement les populations, ambition de la coopérative les Compagnons de la Terre
Circuits-courts et dents longues	Olivier Fabes	24/01/2016	Circuits courts
Construire la culture de légumes	Philippe Bodeux	18/04/2016	Issus des Incroyables comestibles, certains jardiniers - constructeurs ont mis en avant leur invention dans un atelier organisé sur l'esplanade Saint Léonard afin de cultiver des légumes
Rapprocher villes et agriculture	Philippe Bodeux	08/03/2017	Un Festival « Nourrir Liège 2017 » pointe du doigt les nouveaux liens avec le monde agricole et évoque un mouvement urbain vers une agriculture axée sur des produits de qualité
Cent jours pour réinventer Liège	Philippe Bodeux	09/03/2017	Les habitants de Liège ont participé à une enquête de sélection de projets pour l'avenir de leur ville
Pour un conseil de politique alimentaire	Philippe Bodeux	04/05/2017	Interview du chercheur Olivier De Schutter sur la mise en place d'une gouvernance alimentaire comme à Liège où de nombreuses initiatives émergent. Un manque de

			logistique est encore palpable
Les cuisines de collectivité face au défi du circuit-court	Philippe Bodeux	07/06/2017	Volonté des instances politiques liégeoises de nourrir les écoliers avec des produits agricoles locaux mais les freins sont bien réels
Commerces: inquiétude du côté des circuits-courts	Olivier Fabes	20/06/2017	La professionnalisation des circuits-courts pourraient leur faire perdre leur « éthique », à Liège ces circuits-courts sont en pleine effervescence
Liège Métropole adopte un projet de territoire	Philippe Bodeux	14/09/2017	Outre les autres grandes lignes développées. L'élaboration d'un schéma de développement territorial dans lequel est mise en avant la mobilisation de 100 ha pour la production agricole
Du bio partout à Liège	Esen Kaynak	15/09/2017	Les Petits Producteurs magasins de produits agricoles locaux issus de la CATL, tentent d'ouvrir un nouveau magasin bio par quartier liégeois afin de nourrir la population de façon saine
Défi territorial	Philippe Bodeux	16/09/2017	Réflexion autour d'un pourcentage de terres agricoles dédiées à la production locale
Les clients financent les producteurs	Philippe Bodeux	18/09/2017	Un magasin les « Petits producteurs » a ouvert dans le centre de Liège un

<p>Alimentation: Nouveau projet de supermarché coopératif</p>			<p>deuxième et espère obtenir l'appui financier des clients pour en ouvrir d'autres Dans la même page un autre article qui a pour objet de présenter un magasin coopératif tenu par les clients afin de d'approvisionner avec des produits locaux</p>
---	--	--	---

## Annexe 11: Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en Belgique sur une période de vingt ans



Source: Fédération Belge de Banques Alimentaires, 2014

# Annexe 12: Questionnaire soumis aux non-agriculteurs

## QUESTIONNAIRE destiné aux non-agriculteurs

Relation ville /campagne

Dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée à l'Université de Liège, je sollicite votre aide afin de mieux cerner les relations qui existent entre les agriculteurs et les non agriculteurs de votre commune. En ce sens, je vous soumetts un petit questionnaire, simple, dont la finalité est de mieux appréhender l'activité agricole qui comme vous le savez ne cesse de reculer partout en Wallonie.

A travers ces réponses, nous tenterons de brosser un « état » des lieux et pourquoi pas converger vers un « mieux vivre ensemble », en préservant ceux qui nourrissent, les agriculteurs.

**Les réponses à ce sondage sont anonymes et seront traitées anonymement.**

Merci de bien veiller à respecter le nombre maximal de réponses sans quoi les questionnaires ne sauront être traités \*\*

**Veillez indiquer:**

Commune de résidence:

Age:

Sexe:

Profession:

Depuis combien de temps habitez-vous la commune?

Où effectuez-vous vos achats alimentaires en général?(pas un nom de magasin mais un LIEU)

### 1. Connaissez-vous la part (%) de terre agricole de votre commune?

≤ 20%       ≥30- 50 %       ≥ 50%       ≥80%

### 2. A quand remonte votre dernière visite d'une ferme, il y a

- Moins d'un an
- Plus d'un an et moins de trois ans
- Plus de trois ans
- Si longtemps que vous ne vous en souvenez pas
- Jamais

### 3. Comment percevez-vous

3.a. Relations entre les agriculteurs et non agriculteurs?

Très bonnes     Bonnes       Assez bonnes     Mauvaises     Très mauvaises     ne sais pas

3.b. Relations entre les agriculteurs de votre commune?

Très bonnes    Bonnes    Assez bonnes    Mauvaises    Très mauvaises    ne sais pas

**4. Selon vous, est-il indispensable de maintenir l'agriculture dans votre commune?**

Oui    Non

**5. Selon vous, quels sont:**

5.a. les avantages d'une activité agricole locale? **Maximum 3 réponses**

- Contribuer à la vie économique locale agriculteurs/ consommateurs    Créer de la proximité entre agriculteurs/ consommateurs
- Acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur agriculteurs de votre commune    Contribuer à pérenniser les agriculteurs de votre commune
- Développer l'agritourisme    Renouer des liens à la terre
- Un moyen d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires de votre commune
- Apporter une rémunération « juste » aux agriculteurs

5.b. les inconvénients d'une activité agricole locale? **Maximum 3 réponses**

- Désagréments olfactifs (odeurs)    Non-respect de l'environnement
- Désagréments quotidiens (salissures des chemins communaux...)
- Impact paysager de l'exploitation    Aucune implication à la vie locale
- Augmentation du prix des terrains de la commune
- Aucune contribution à l'approvisionnement local en produits frais

**6. Selon vous quelles pistes seraient intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture dans votre commune? 3 réponses avec ordre de priorité:1.2.3**

- Valorisation et organisation d'un marché de produits locaux
- Communication et mise en avant de l'agriculture locale
- Faciliter l'accès à la terre, sur des petites parcelles
- Utilisation des produits locaux dans les collectivités (cantines scolaires, homes, hôpitaux...)
- Création d'une entreprise de réinsertion sociale au service des agriculteurs (livraison de marchandises, entretien des haies, ...)
- Mise en réseau avec et centralisation avec des associations ayant un lien avec l'agriculture
- Aide à la diversification des agriculteurs
- Mettre en place des plans d'aménagement protégeant les terres agricoles
- Aider les agriculteurs à s'installer en maraichage pour nourrir vraiment les populations
- Se concerter sur ce que les uns et les autres souhaitent, pour converger vers une alimentation locale et saine



Miser sur un revenu décent pour les agriculteurs qui approvisionnent les villes

**7. Quelles initiatives vous semblent appropriées afin de rapprocher sphère urbaine et sphère agricole? 3 réponses possibles avec ordre de priorité: 1.2.3**

- Organisation d'activités à la ferme pour les écoles
- Elaboration d'une charte de la convivialité entre « agriculteurs, et non agriculteurs »
- Visites des fermes régulièrement
- Services collectifs rendus par les agriculteurs
- Développer les ventes à la ferme
- Organiser des barbecues géants à la ferme
- Eduquer les jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
- Organiser des rencontres-débat entre agriculteurs et néoruraux
- Impliquer tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation locale
- Appuyer les initiatives émanant d'agriculteurs qui cultivent en bio, ou en agroécologie
- Développer les potagers collectifs en s'appuyant sur les conseils des agriculteurs

**8. Accordez-vous une importance particulière à votre alimentation?**

- Oui                       Non                       En partie                       De plus en plus

**9. Où achetez-vous en priorité vos fruits et légumes? 2 réponses maximum**

- Dans les grandes et moyennes surfaces                       Chez l'agriculteur                       dans une coopérative
- Vous faites partie d'un GASAP (Groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne)
- Dans un GAA (Groupe d'Achat Alimentaire)                       GAS (Groupe d'achat Solidaire)

# Annexe 13: Questionnaire soumis aux agriculteurs

## Sondage: quelles relations entre nos villes et nos campagnes?

Dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée à l'Université de Liège, je nécessite votre aide afin de porter la question agricole au-devant de la scène. L'agriculture est de plus en plus menacée et mise sur la sellette, des contre-vérités sont véhiculées, les producteurs de viande, de lait sont menacés. **PRENEZ VOTRE DESTIN EN MAIN ET AIDEZ-MOI à porter ces problématiques au niveau le plus haut à travers cette recherche, reconnue au niveau international.**

### 1. Indiquez, s'il vous plait, la taille de votre exploitation:

- $\leq 10$  ha
- $\leq 25$  ha
- Entre 25 et 50 ha
- Entre 50 et 100 ha
- $\geq 100$  ha
- Entre 100 et 300 ha
- $\geq 300$  ha

### 2. Connaissez-vous la part (%) de terres agricoles de votre commune?

- $\leq 20\%$
- $\geq 30- 50 \%$
- $\geq 50\%$
- $\geq 80\%$

### 3. A quand remonte la visite par des citoyens de votre ferme, il y a

- Moins d'un an
- Plus d'un an
- Plus de trois ans
- Vous ne vous en souvenez pas
- Je n'organise pas de visite de ma ferme

### 4. Comment percevez-vous?

#### 4.a. Relations entre les agriculteurs et non agriculteurs?

- Bonnes
- Mauvaises
- Aucune relation

#### 4.b. Relations entre les agriculteurs de votre commune?

- Bonnes
- Mauvaises
- Aucune relation

### 5. Selon vous, pourquoi est-il indispensable de maintenir l'agriculture en Wallonie?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## **6. Selon vous, quels sont:**

### **6.a. Les avantages d'une activité agricole locale? Maximum 3 réponses**

Contribuer à la vie économique locale  
Créer de la proximité entre agriculteurs/ consommateurs  
Acheter des produits locaux en misant sur la fraîcheur  
Contribuer à pérenniser les agriculteurs de votre commune  
Développer l'agritourisme  
Renouer des liens à la terre  
Un moyen d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires de votre commune  
Apporter une rémunération « juste » aux agriculteurs  
Maintenir le cadre de vie rurale

### **6.b. Les inconvénients d'une activité agricole locale? Maximum 3 réponses**

Désagréments olfactifs (odeurs)  
Irrespectueux de l'environnement  
Désagréments quotidiens (salissures des chemins communaux...)  
Impact paysager de l'exploitation  
Aucune participation à la vie locale associative  
Augmentation du prix des terrains de la commune  
Aucune contribution à l'approvisionnement local en produits frais

## **7. Selon vous, quelles pistes seraient intéressantes à développer pour soutenir les agriculteurs et l'agriculture dans votre commune?**

### **(3 réponses par ordre de priorité: 1.2.3)**

- Valorisation et organisation d'un marché de produits locaux
- Communication et mise en avant de l'agriculture locale
- Faciliter l'accès à la terre, sur des petites parcelles
- Utilisation des produits locaux dans les collectivités (cantines scolaires, homes, hôpitaux...)
- Création d'une entreprise de réinsertion sociale au service des agriculteurs (livraison de marchandises, entretien des haies, ...)
- Mise en réseau avec et centralisation avec des associations ayant un lien avec l'agriculture
- Aide à la diversification des agriculteurs
- Faciliter les plans d'aménagement qui ne rognent pas sur les terres agricoles
- Aider les agriculteurs à s'installer en maraichage pour nourrir vraiment les populations
- Se concerter sur ce que les uns et les autres souhaitent, pour converger vers une alimentation locale et saine
- Miser sur un revenu décent pour les agriculteurs qui approvisionnent les villes

## **8. Quelles initiatives vous semblent appropriées afin de rapprocher sphère urbaine et sphère agricole? (3 réponses par ordre de priorité: 1.2.3)**

- Organisation d'activités à la ferme pour les écoles
- Elaboration d'une charte de la convivialité entre « agriculteurs, et non agriculteurs »
- Visites des fermes
- Services collectifs rendus par les agriculteurs
- Ventes à la ferme
- Organisation de barbecues géants à la ferme
- Education des jeunes populations (écoles) à une alimentation saine et durable
- Rencontres-débat, entre agriculteurs et néoruraux

- Implication de tous les acteurs de la commune, agriculteurs, habitants et instances politiques vers une alimentation locale
- Appui des initiatives émanant d'agriculteurs qui cultivent en bio, ou en agroécologie
- Développement de potagers collectifs en s'appuyant sur les conseils des agriculteurs

**9. Etes-vous disposé à participer à l'approvisionnement de la ville proche?**

- Oui
- Non

**10. Si oui sous quelles formes? Maximum 3 réponses**

- Vente à la ferme
- Ventes à des intermédiaires locaux (commerces, artisans, restaurants, collectivités...)
- Magasins ou marchés de producteurs locaux
- Cueillette à la ferme
- Groupements d'achats collectifs (GAC) ou solidaires (GAS)
- Paniers de produits fermiers

**Nom:**

**Prénom:**

**Age:**

**Lieu de vie:**

**Lieu d'exploitation:**

**Type de produits cultivés:**

## Annexe 14: Compétences, fonctions et domaines d'actions des acteurs politiques interrogés

Noms	Fonction(s)	Domaines de compétence	Echelle d'action
Paul Furlan	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Noel Van Kerckhoven	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil.	Communale
Hugues Neiryck	Echevin de l'agriculture	➤ Agriculture ➤ Propreté ➤ Finances / Marchés Publics ➤ Patrimoine	Communale

Marie-Hélène Knoops	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Philippe Tison	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Christian Dupont	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Vincent Bedoret	Echevin de l'agriculture	➤ Agriculture ➤ Urbanisme	Communale

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aménagement du territoire</li> <li>➤ Patrimoine</li> <li>➤ Sports</li> </ul>	
Philippe Busine	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements  <input type="checkbox"/> Missions de police administrative  <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune  <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Grégory Philippin	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements  <input type="checkbox"/> Missions de police administrative  <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune  <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Muriel Tragnon	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements  <input type="checkbox"/> Missions de police administrative  <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune	Communale

		<input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	
Caroline Cassart	Bourgmestre/ Députée Fédérale	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements  <input type="checkbox"/> Missions de police administrative  <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune  <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil  ➤ Commission de l'Economie, de la Politique scientifique, de l'Education, des Institutions scientifiques et culturelles nationales, des Classes moyennes et de l'Agriculture  ➤ Commission des naturalisations  ➤ Commission des Finances et du Budget  ➤ Commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société  ➤ Commission de la Comptabilité	Communale et fédérale (Belgique)



		<p>➤ Comité d'avis pour l'Emancipation sociale</p>	
Virginie Defrang-Firket	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Jean-Philippe Henon	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Marc Drouguet	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale

Marcel Neven	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Isabelle Simonis	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Marc Bolland	Bourgmestre	<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	Communale
Marc Tarabella	Député européen et Bourgmestre	➤ Agriculture et Ruralité au sein du parlement européen	Européenne / Communale

		<input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements <input type="checkbox"/> Missions de police administrative <input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune <input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil	
René Colin	Ministre de l'Agriculture de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et délégué à la Grande Région	➤ Agriculture ➤ Ruralité ➤ Nature, Forêt ➤ Tourisme ➤ Patrimoine	Régionale
Jean-Claude Marcourt	Ancien Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique et actuel Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Médias, Vice-président du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	➤ Recherche ➤ Enseignement ➤ Médias	Regional (Wallonie et Bruxelles-capitales)

André Denis	Député provincial	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travaux</li> <li>➤ Environnement</li> <li>➤ Agriculture</li> </ul>	Provinciale
Charle Vantersaegher	Chef de cabinet du député provincial du Hainaut		Provinciale
Willy Demeyer	Bourgmestre de la ville de Lège	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mission générale d'exécution des lois et règlements</li> <li><input type="checkbox"/> Missions de police administrative</li> <li><input type="checkbox"/> Mission d'autorité sur les services de police au niveau de la commune</li> <li><input type="checkbox"/> Mission d'officier de l'état civil</li> </ul>	